



**HAL**  
open science

## La mode du ping-pong de 1901 à 1939 : d'un jeu de salon mondain à un sport moderne

Kilian Mousset

► **To cite this version:**

Kilian Mousset. La mode du ping-pong de 1901 à 1939 : d'un jeu de salon mondain à un sport moderne. Education. Université Rennes 2, 2017. Français. NNT : 2017REN20046 . tel-01684760

**HAL Id: tel-01684760**

**<https://theses.hal.science/tel-01684760>**

Submitted on 15 Jan 2018

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

UNIVERSITÉ  
BRETAGNE  
LOIRE

THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2

*sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

*Mention : STAPS*

École doctorale Sciences Humaines et Sociales

présentée par

**Kilian MOUSSET**

Préparée au sein du Laboratoire Violences,  
Innovations, Politiques, Socialisations et Sports (EA  
4636)

Université Rennes 2

**LA MODE DU PING-  
PONG DE 1901 À 1939 :**  
D'un jeu de salon  
mondain à un sport  
moderne

Tome 1

**Thèse soutenue le 6 décembre 2017**

devant le jury composé de :

**Michaël ATTALI**

Professeur, Université Rennes 2/*Examineur*

**Nicolas BANCEL**

Professeur, Université de Lausanne, Suisse/*Rapporteur*

**Claire BLANDIN**

Professeure, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité/*Rapporteuse*

**Anne DALMASSO**

Professeure, Université Grenoble Alpes/*Examinatrice*

**Jean-Nicolas RENAUD**

Maître de conférences, École normale supérieure de Rennes/*Directeur de thèse*

**Thierry TERRET**

Professeur, Recteur de l'Académie de Rennes/*Examineur*

**Christian VIVIER**

Professeur, Université de Franche-Comté/*Co-directeur de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE

Unité de Recherche

École Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**LA MODE DU PING-PONG DE 1901 À 1939 :  
D'un jeu de salon mondain à un sport moderne**

Thèse de Doctorat

Discipline : **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

Tome 1

Présentée par **Kilian MOUSSET**

Directeur de thèse : Jean-Nicolas RENAUD

Co-directeur : Christian VIVIER

Soutenue le 6 décembre 2017

Membres du Jury :

**M. Michaël ATTALI**, Professeur, Université Rennes 2 (Examinateur)

**M. Nicolas BANCEL**, Professeur, Université de Lausanne (Rapporteur)

**M<sup>me</sup> Claire BLANDIN**, Professeure, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité (Rapporteure)

**M<sup>me</sup> Anne DALMASSO**, Professeure, Université Grenoble Alpes (Examinatrice)

**M. Jean-Nicolas RENAUD**, Maître de conférences, École normale supérieure de Rennes  
(Directeur de thèse)

**M. Thierry TERRET**, Professeur, Recteur de l'Académie de Rennes (Examinateur)

**M. Christian VIVIER**, Professeur, Université de Franche-Comté (Co-directeur de thèse)



## Sommaire

Remerciements .....	6
Remarque liminaire.....	8
Abréviations des lieux de conservation.....	9
Sigles .....	10
<b>Introduction générale.....</b>	<b>11</b>
Une historiographie du tennis de table.....	11
Une histoire culturelle du sport à travers le prisme de la mode.....	18
De l'objet de recherche à la problématique.....	30
De la méthodologie aux sources .....	34
<b>Partie I. La féerie d'un jeu de salon bourgeois (1901-1931).....</b>	<b>38</b>
Introduction .....	38
Chapitre 1. Folle distraction de salon : la mode d'une boîte de jeu (1901-1903) .....	40
Chapitre 2. L'éveil d'un jeu de salon anodin (1903-1931) .....	91
Conclusion de la première partie.....	150
<b>Partie II. « L'instant de grâce » du ping-pong « sport » : l'heure de la contagion (1932-1933).....</b>	<b>154</b>
Introduction .....	154
Chapitre 1. La mode du ping-pong « sport » à l'affiche (1932-1933) .....	156
Chapitre 2. Un jeu « sportif » informel en vogue (1932-1933).....	219
Conclusion de la seconde partie .....	253
<b>Partie III. Après l'enthousiasme : la difficile construction d'un sport mineur face à la popularité du jeu sportif (1934-1939).....</b>	<b>257</b>
Introduction .....	257
Chapitre 1. La fin d'une mode (1934-1935).....	259
Chapitre 2. Un ping-pong « sport » en régression (1936-1939) .....	313
Conclusion de la troisième partie .....	341
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>344</b>
<b>Tables .....</b>	<b>351</b>
Table des graphiques .....	351
Table des images.....	353
Table des tableaux .....	355
Table des matières .....	356



## Remerciements

Mes premiers remerciements sont adressés à Jean-Nicolas Renaud et Christian Vivier. Ma profonde gratitude leur revient. La proximité qu'ils expriment par leurs actions ou par leurs mots a rendu cette aventure passionnante. Plus que l'apprentissage de la rigueur scientifique, ils ont su cultiver cette soif du débat. Leur disponibilité importante a été une clef essentielle à mon épanouissement.

Je voudrais également saluer mes collègues doctorants ou anciens doctorants, qui m'ont permis d'apprécier plus longuement ces journées prolifiques à la bibliothèque ou au laboratoire, et en particulier : Thomas Falchun, Julien Lachuer et Jonathan Bresson, compagnons d'écriture et/ou de musique, et Camille Collet.

Je tenais aussi à remercier tous les membres du laboratoire du VIPS, puis du VIPS<sup>2</sup> pour leurs nombreux retours lors des séminaires, l'École normale supérieure de Rennes pour ce financement doctoral durant ces trois années, et enfin, tous les archivistes, conservateurs, passionnés, chercheurs ou dirigeants, rencontrés lors de mes excursions archivistiques sans qui ce travail n'aurait pu être mené à son terme. Si je ne peux pas toutes et tous les citer ici, je tenais à adresser mes salutations à : Hélène Meyer-Roudet (Musée du Jouet à Poissy), Stéphanie Desvaux (Groupe Galeries Lafayette), Jean-Paul Diboues (INAthèque à Rennes), Michaël Guittard (FFT), Odile Perrier (FFTT) et Gilles Corbion (ex-FFTT), Véronique Sevestre (Musée des Arts décoratifs à Paris), Didier Fransini (INPI), Béatrice Bottazzi (ex-Musée National du Sport), Claude Boli (Musée National du sport), Jean Devys (Président d'honneur de la FFTT), Marc Templereau (Secrétaire de l'Association française des collectionneurs du tennis de table), Doriane Gomet (pour cette autobiographie d'Alex Ehrlich), Sylvain Ville (pour la présentation détaillée des archives de l'AP-HP), et Jean-François Loudcher (pour les procès-verbaux de l'USFSA).

Un grand merci à Jean-Marc Silvain, auteur de l'*Almanach du tennis de table* en 1997, qui a pris le temps à deux reprises de me rencontrer lors de mon passage aux archives du Monde du travail à Roubaix ou encore lors du 17<sup>e</sup> Carrefour d'Histoire du sport le 24, 25 et 26 octobre 2016 à Lille. Ces discussions ont nourri mes interrogations.

Enfin, je tenais à remercier mes proches, qui ont su comprendre, une nouvelle fois après une année de préparation à l'agrégation puis lors de ces neuf mois d'écriture, mes longues périodes d'absence. Merci pour vos relectures et votre aide (Estelle, Jacques, Thomas, Rémy, Clémence, et Éloïse).



## **Remarque liminaire**

Malgré la multitude et la diversité des sources récupérées et mobilisées, certains faits historiques ont sans doute été omis ou laissés de côté volontairement. Comme toute synthèse historique, la démonstration n'a pas pour ambition d'accumuler l'ensemble des faits passés, mais bien les plus saillants. Si cette histoire est amenée à être complétée, voire re-questionnée, elle a le mérite de réhabiliter son dessein général au travers de ses multiples visages. Le ping-pong ne devient pas seulement un sport dès la fin des années 1930, il persiste également en tant que jeu informel mis en place spontanément en dehors des institutions.

## **Abréviations des lieux de conservation**

Archives de la Bibliothèque Nationale de France à Paris (site François-Mitterrand et plateforme numérique Gallica) : Arch. BnF.

Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix : Arch. Nat. Monde Travail.

Archives Nationales du site de Pierrefitte-sur-Seine : Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine.

Archives du Musée National du Sport à Nice : Arch. Musée Nat. Sport.

Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine : Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine.

Archives Départementales de Paris : Arch. Dép. Paris.

Archives Départementales de Saint-Quentin-en-Yvelines : Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines.

Archives Municipales de Rennes : Arch. Municipales Rennes.

Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris : Arch. AP-HP.

Archives du Musée des Arts Décoratifs à Paris : Arch. Musée des Arts Décoratifs.

Archives de la Fédération Française de Tennis de Table : Arch. FFTT

Archives du Groupe Galeries Lafayette à Paris : Arch. Groupe Galeries Lafayette.

Archives du Musée du Jouet à Poissy : Arch. Musée du Jouet Poissy.

Archives du Musée Tenniseum de la Fédération Française de Tennis à Paris : Arch. Musée Tenniseum FFT.

Archives du Musée virtuel de la Fédération Internationale de Tennis de Table : Arch. Musée virtuel ITTF.

Archives de l'Institut National de la Propriété Industrielle à Courbevoie : Arch. INPI.

Collection Privée de Mousset Kilian : Coll. Priv. Mousset Kilian.

Collection Privée de Loudcher Jean-François, Photos des archives du Comité National Olympique et Sportif Français : Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF.

Archives de la Préfecture de Police de Paris : Arch. Préf. Police Paris.

Archives de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance : Arch. INSEP.

Archives du site internet Projet Demeny : Arch. Proj. Demeny.

Archives du site internet Légifrance : Arch. Légifrance

## **Sigles**

CNS : Comité National des Sports.

COF : Comité Olympique Français.

FFLT : Fédération Française de Lawn-Tennis.

FFTT : Fédération Française de Tennis de Table.

FGSPF : Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France.

FSGT : Fédération Sportive et Gymnique du Travail.

FST : Fédération Sportive du Travail.

INSEP : Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance.

ISOS : L'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste.

OSSU : Office du Sport Scolaire et Universitaire.

PUF : Éditions des Presses Universitaires de France.

SFIO : Section Française de l'Internationale Ouvrière.

UFOLEP : Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique.

USFSA : Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques.

USSGT : Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail.

# Introduction générale

## Une historiographie du tennis de table

L'histoire du tennis de table ou du ping-pong a fait l'objet de quelques écrits. Ces derniers relatent, de manière parfois chirurgicale, les grands évènements, les exploits des champions ou encore les premières étapes de la vie du tennis de table en tant que sport dans son institution. Ces travaux ont eu le mérite de ne pas laisser, dans les méandres de l'oubli, les premiers pas de la « petite balle ». Cependant, leurs propos se centrent exclusivement sur les évènements qui jalonnent son développement sportif. Or, ce sport, appelé ping-pong pour notre période concernée et plus rarement tennis de table, apparaît dans un contexte social, culturel et médiatique qui transforme une partie des jeux de la bourgeoisie française. Ainsi, l'intérêt de ce travail vise à réhabiliter, d'une part, la place du jeu dans son histoire et, d'autre part, à expliquer de manière contextuelle, sa transformation sportive. En effet, le ping-pong n'est pas une activité monolithique : il est multiple et porte en lui plusieurs formes de pratiques<sup>1</sup> qui coexistent.

### 1. L'Histoire événementielle

Comme l'explique Antoine Prost, il n'existe pas finalement d'histoire éternelle et immuable qui traverserait les « *vicissitudes du temps mais des productions diverses que les contemporains d'une époque donnée s'accordent à considérer comme de l'histoire* »<sup>2</sup>. Discipline vivante et dans son temps, l'Histoire est indiscutablement une histoire sociale et culturelle, d'un groupe de spécialistes qui possède ses règles d'usages : l'administration de la preuve. À cet égard, les premiers écrits portant sur le tennis de table sont ce que l'on pourrait appeler des récits-historiques<sup>3</sup>. Ils narrent ainsi les souvenirs et les différentes mémoires qui marquent les évènements de l'activité. Ces ouvrages sont généralement l'œuvre de joueurs pionniers, de dirigeants, de passionnés.

---

<sup>1</sup> Terret Thierry, *Les défis du bain. Formes de pratiques, modèles et résistances dans les processus de diffusion de la natation sportive*, tome 1, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Arnaud Pierre, Lyon, Université de Lyon 1, 1992.

<sup>2</sup> Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996, p. 13.

<sup>3</sup> Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset, « Histoire de l'Histoire du Sport et de l'Éducation Physique en France », *Sport History Review*, n°36, 2005, p. 155.

En effet, sous la forme d'articles au sein de la revue de la Fédération française de tennis de table, d'autobiographies de joueurs, ou encore de quelques pages au sein d'un ouvrage sur les connaissances techniques, les auteurs réalisent très souvent une tentative introductive de leur propos sous le faisceau historique. Si on ne peut les citer tous, on note les quelques pages offertes par René Lambert et Jacques Sautereau dans *Historique et technique du tennis de table*<sup>4</sup>. Cependant, bien souvent, selon ces auteurs, le sort de joueurs pionniers ou de dirigeants aurait, quasiment à lui seul, contribué à l'essor de ce sport en France<sup>5</sup>. On peut également mentionner les témoignages de Constant Bourquin, Jean Fayard et Raymond Verger, ces passionnés, sur les balbutiements du ping-pong en France entre 1900 et 1930<sup>6</sup>, l'ouvrage *Le tennis de table* écrit par Pierre Loctin et Robert Parmentier en 1977<sup>7</sup>, respectivement présentateur télévisé et entraîneur national<sup>8</sup>, ou encore les quelques pages du président de la FFTT, Georges Duclos, dans *Sport de France* en 1971<sup>9</sup>. Mais ces essais restent des tentatives introductives de l'histoire du tennis de table. Elle ne constitue pas en tant que telle une réelle esquisse historique de ses trajectoires. Elle s'affiche comme une suite logique et chronologique de quelques événements sportifs.

Les premières tentatives historiques émergent aux alentours des années 1970-1980. Par exemple, l'ouvrage *Berthe de Ping à Pong*, écrit en 1990 par Jack Proust, retrace en particulier ce qu'il appelle la petite histoire et la grande histoire du tennis de table<sup>10</sup>. Écrit sous la forme d'un roman, l'auteur raconte les événements marquants du jeu, puis du sport, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle. De la même manière, en 1977, le philosophe Bernard Jeu retrace les quelques grandes lignes de la transformation du jeu, autre héritage du jeu de paume, en sport moderne<sup>11</sup>. Si les hypothèses de transformations de son organisation, de son recrutement, de ses structures et de ses évolutions technologiques sont autant de questions posées, invitant « un historien » à s'y orienter, cette histoire reste attachée à l'idée que le jeu se transforme naturellement en sport. « *La succession des faits suffit à justifier l'existence de causalité* »<sup>12</sup>. En atteste par exemple la démonstration des évolutions technologiques du matériel sur sa

---

<sup>4</sup> Lambert René, Sautereau Jacques, *Historique et Technique du tennis de table*, Paris, Éditions Klestone, 1960.

<sup>5</sup> *Ibid.*, 1960, p. 25.

<sup>6</sup> Verger Raymond, *Ping-Pong*, Paris, Éditions Grasset, 1932 [9<sup>e</sup> édition]. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>7</sup> Loctin Pierre, Parmentier Robert, *Le tennis de table*, Bruxelles-Anvers, Éditions ERASME, 1977, pp. 15-20.

<sup>8</sup> *Ibid.*, postface.

<sup>9</sup> « Sport de France », *Regards sur la France*, Paris, Service de Presse, Édition, Information, novembre 1971, pp. 259-262.

<sup>10</sup> Proust Jack, *Berthe de Ping à Pong*, Montrouge, Éditions FFTT, 1990.

<sup>11</sup> Jeu Bernard, *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Éditions Vigot, 1977, p. 222.

<sup>12</sup> Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset Gilles, *op. cit.*, 2005, p. 156.

transformation sportive. Selon l'auteur, « *en ce qui concerne la technologie, les choses sont simples* ». En voici un court extrait :

*« C'est en 1902 que Goode lance des palettes de liège et de caoutchouc. Elles succèdent aux raquettes de bois à long manche, qui elles-mêmes avaient été précédées par des raquettes avec corde ou avec parchemin. Désormais les principes essentiels du jeu sont fixés par la nature même des matériaux. Le tennis de table sort de sa préhistoire. Rien désormais ne s'oppose donc plus à l'apparition d'un sport. Toutes les conditions techniques de possibilités sont remplies »<sup>13</sup>.*

Selon le philosophe, ce sont les palettes en liège et en caoutchouc qui définiraient les principes essentiels du jeu et permettraient à l'activité de devenir un sport. Or, l'étude historique de la multiplicité des boîtes de jeu et du matériel ne montre pas une succession d'évolutions techniques des matériaux. Plusieurs boîtes de jeu, venant d'horizons divers, coexistent. De surcroît, la transformation sportive est le résultat de multiples facteurs : sociaux, culturels, économiques ou politiques. Comme l'avaient remarqué Christian Vivier, Jean-François Loudcher et Gilles Vieille-Marchiset, le jeu se présente comme un authentique philosophe de l'histoire<sup>14</sup>. L'histoire-récit du sport, et ici du ping-pong, est basée sur une histoire positive où l'idée du progrès technique incessant de l'homme et du sport est centrale. De plus, si la démarche se base sur l'explication, l'étude reste très peu référencée à des faits précis. Elle s'appuie sur des sources secondaires proposant une histoire plausible de sa trajectoire, plutôt que sur des archives. L'origine des sources est d'ailleurs très souvent absente en notes infrapaginales, rendant difficile la vérification des faits.

Le vrai virage de l'histoire événementielle, reposant sur la primauté accordée à la succession de faits historiques, se retrouve dans un ouvrage d'une toute autre envergure. Elle signe le tournant pris par la FFTT dans la prise en charge de sa mémoire. Le travail, réalisé par Jean-Marc Silvain<sup>15</sup> en 1997 pour les 70 ans de la FFTT, est considérable. Selon ses propres mots, « *le corps de l'ouvrage s'apparente pour l'essentiel à une chronique [...] reprenant le calendrier pongiste* »<sup>16</sup>. Il retrace principalement l'histoire de la FFTT au travers de ses dirigeants, joueurs, de grands événements nationaux et internationaux, etc. S'il ne

---

<sup>13</sup> Jeu Bernard, *op. cit.*, 1977, p. 224.

<sup>14</sup> Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset Gilles, *op. cit.*, 2005, p. 156.

<sup>15</sup> Jean-Marc Silvain est alors professeur d'éducation physique et sportive à l'Université Charles de Gaulle – Lille 3 et membre Centre Lillois de Recherche en Analyse du Sport, créé par Bernard Jeu en 1976. Dans Silvain Jean-Marc, *Almanach du tennis de table*, Montrouge, Éditions FFTT, 1997, postface.

<sup>16</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, postface.

prétend à aucun moment faire une histoire interprétative, la démarche d'investigation des faits historiques diffère de celle du philosophe et ancien président de la FFTT, Bernard Jeu. Il a le mérite d'avoir dépouillé un nombre considérable d'archives de la presse générale, de la presse pongiste française ou anglaise, d'ouvrages ou encore de collections personnelles iconographiques. On notera que si les archives ne sont pas énoncées en notes infrapaginales, la précision des faits est de rigueur. On retrouve en particulier des archives de la FFTT, de la Fédération Internationale de tennis de table et des articles de la presse sportive ou non sportive. L'objectif du projet est de rendre compte, « *dans un souci d'objectivité totale, la succession des évènements et des compétitions* » de ce sport<sup>17</sup>. Certes, cette production n'est pas problématisée. « *La connaissance du fait l'emporte largement sur sa compréhension* »<sup>18</sup>. Mais le dessein de l'ouvrage n'est pas dépourvu d'analyse. Certains épisodes présents sont traités sous le faisceau de l'histoire socio-culturelle afin de situer le destin pongiste dans le champ sportif. Cette connaissance encyclopédique en fait un livre de référence pour les passionnés de l'Histoire de la FFTT de 1927 à 1997. Elle participe également de la « *lutte contre l'oubli* »<sup>19</sup>. Cependant, ce travail ne permet pas de comprendre comment le jeu mondain de salon au début du siècle s'est transformé en sport. Le sport est envisagé comme un processus normal d'évolution du ping-pong. De surcroît, l'auteur n'interroge pas ses représentations sociales. En effet, est-ce que la constitution d'une fédération spécifique et d'un règlement qui se standardise, suffit à faire évoluer son image et considérer le ping-pong comme un sport ? Pourtant, ne reste-il pas un jeu puéril ? Au-delà de telles problématiques, le travail de Jean-Marc Silvain demeure une référence de l'histoire événementielle du tennis de table dans les rangs de la FFTT.

Dans un autre registre, Jean Devys, ancien membre du comité directeur de la FFTT en 1964<sup>20</sup>, est chargé, pour les 80 ans de la FFTT, de retracer la vie de la fédération de 1927 à 2007<sup>21</sup>. Les dirigeants de la FFTT et les champions sont une fois de plus à l'honneur. L'auteur propose une histoire événementielle centrée principalement sur les exploits sportifs et les tourments au sein des instances politiques. Il s'est appuyé en particulier sur les articles parus dans la revue fédérale. Des images de la presse générale sont également présentes. Cependant, si son ouvrage fait figure d'un réel exercice de prise en charge de la mémoire sportive, il se

---

<sup>17</sup> Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset Gilles, *op. cit.*, 2005, p. 155.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> Ricœur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000, p. 537.

<sup>20</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 519.

<sup>21</sup> Devys Jean, *Les 80 ans de la FFTT*, Paris, Éditions FFTT, 2008.

centre exclusivement sur la vie de la FFTT et de ses membres. Les multiples facettes du ping-pong ou du tennis de table sont alors évincées au profit de sa construction sportive au sein de son institution spécifique. Or, le ping-pong dans son institution n'est-il pas impacté par sa pratique informelle, par le jeu souvent considéré comme puéril ? En dehors des événements, notre projet vise à mieux cerner les mécanismes qui ont amené ce jeu à devenir un sport. De plus, il s'agit également de voir comment le sport et la pratique informelle coexistent. Sa transformation sportive ne fait pas disparaître le jeu. À plus forte raison, on peut se demander si le divertissement informel n'évolue pas lui aussi.

## 2. L'Histoire problématisée

Dans l'ouvrage *Histoire du sport féminin* codirigé par Pierre Arnaud et Thierry Terret en 1996, Jean-Marc Silvain se penche sur le développement du ping-pong féminin entre 1927 et 1939<sup>22</sup>. Or, cet article symbolise le virage pris par l'Histoire problématisée. Dite « *histoire-problème* », elle apporte une nouvelle dimension qu'est l'analyse. Elle se distingue de l'Histoire événementielle par une temporalité propre à l'objet d'étude, une sélection de sources relative à la problématique envisagée, un détachement de l'événement et de leur seule succession, et une mise en évidence de la démarche et des procédures de vérifications pour aboutir aux conclusions de travail. À cet égard, l'auteur a élaboré un appareillage lourd et rigoureux. Cette enquête s'est basée sur la consultation de la *Revue du Ping-Pong*, le journal *L'Auto*, sur les procès-verbaux du comité directeur de la FFTT, ainsi que sur les témoignages de deux joueurs, Michel Haguenaer et Jeanne Delay, pour croiser les données. L'angle du sport féminin au sein de la FFTT a donc été la focale de cette nouvelle forme d'histoire.

Du même auteur, la problématique de la diffusion du tennis de table dans le département du Nord entre 1932 et 1939 a été envisagée en 1998<sup>23</sup>. Publiée dans l'ouvrage *Le sport et ses espaces* par le truchement du Comité des travaux historiques et scientifiques (CTHS), cette étude se penche sur l'itinéraire de ce sport dans le paysage nordiste au travers des pages locales de deux journaux, le *Journal de Roubaix* et le *Grand Écho du Nord de la France*. L'auteur s'est appuyé également sur d'autres revues, journaux sportifs ou

---

<sup>22</sup> Silvain Jean-Marc, « Le développement du sport féminin en France dans l'entre-deux-guerres : l'exemple du tennis de table (1927-1939) », dans Arnaud Pierre, Terret Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin : histoire et identité*, tome 1, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996, pp. 185-198.

<sup>23</sup> Silvain Jean-Marc, « Naissance et diffusion du tennis de table dans le département du nord : Itinéraires d'une contagion (1932-1939) », dans Arnaud Pierre, Terret Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1998, pp. 157-169.



témoignages tels que *L'Amicaliste*, *L'Effort laïc*, *Les sports du Nord*, la *Revue du Ping-Pong*. La question de la répartition spatiale et des lieux d'installation des clubs dans les villes de Roubaix et de Lille est l'angle d'attaque retenu par l'auteur. La transformation et le succès que connaît le sport dans la presse écrite ont été analysés à partir de l'augmentation du nombre de clubs. Or, la place du jeu informel et spontané et des représentations sociales du ping-pong dans la presse écrite n'a pas été questionnée pour mieux comprendre cette contagion sportive à l'aube de l'année 1932. D'ailleurs, on peut se demander si cet intérêt soudain pour le sport ne peut pas s'élargir plus globalement au jeu informel. Enfin, en 2000, le dernier article de Jean-Marc Silvain à notre connaissance s'intéresse aux bâtisseurs de la Fédération internationale de tennis de table<sup>24</sup>. Ses sources comprennent, pour l'essentiel, les *Minutes* des congrès annuels de la Fédération internationale de 1926 à 1939 ainsi que les revues pongistes et magazines tennistiques. Si cette perspective de recherche ne porte pas directement sur l'histoire du tennis de table en France, elle offre une première vue des débats au sein de la Fédération internationale. Elle signe aussi le début d'un long désintérêt de la communauté scientifique, notamment historique, pour ce sport.

Il faut attendre dix ans pour que Thomas Bauer et Hervé Delisle se penchent sur l'histoire du tennis de table, en 2010, en proposant *Un regard sur l'histoire du service* entre 1884 et 2010<sup>25</sup>. Ces deux auteurs dressent un rapide portrait des transformations gestuelles, en tenant compte des logiques motrices, de l'environnement et des modifications réglementaires. Ils dévoilent ainsi comment les joueurs et les entraîneurs se sont emparés des nouvelles propriétés matérielles, pour inventer de nouveaux services toujours plus complexes. Par exemple, s'il était difficile d'imprégner beaucoup d'effets avec des raquettes aux faces recouvertes de caoutchouc strié de picots dans les années 1930, certains joueurs émettent un effet en se servant des doigts<sup>26</sup>. L'approche par les innovations techniques et technologiques est donc le point névralgique de cet essai historique. En 2014, une étude de Doriane Gomet et Thomas Bauer se penche ensuite sur l'intégration tardive des sports de raquette à l'école à partir d'une analyse du *lawn-tennis*, du badminton et du tennis de table principalement<sup>27</sup>. Cette production historique répond à l'introduction d'un item consacré aux sports de raquettes

---

<sup>24</sup> Silvain Jean-Marc, « Du divertissement aimable à l'exploit du champion : Ivor Montagu et les bâtisseurs de la Fédération internationale de tennis de table », dans Saint-Martin Jean-Philippe, Terret Thierry (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, pp. 69-94.

<sup>25</sup> Bauer Thomas, Delisle Hervé, « Un regard sur l'histoire du service », Paris, *Revue EPS*, n°314, 2010, pp. 25-29.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 26

<sup>27</sup> Gomet Doriane, Bauer Thomas, « Les Sports de raquette : les enjeux d'une intégration scolaire tardive », dans Attali Michaël, Saint-Martin Jean (dir.), *À l'école du sport. Épistémologie des savoirs corporels du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Bruxelles, Éditions De Boeck, 2014, pp. 291-320.

dans la première épreuve, plutôt historique, du concours de recrutement des professeurs d'EPS (CAPEPS externe, Agrégations interne et externe). Cependant, les représentations sociales du jeu n'ont pas été analysées alors qu'elles auraient sans doute permis de mieux comprendre cette intégration tardive du ping-pong dans le giron scolaire. La puérité du jeu et la faible reconnaissance sportive de ses institutions suffisent à expliquer le refus d'intégration. Or, l'analyse de la presse aurait permis, d'une part, de mieux comprendre la complexité du ping-pong autour de ses multiples facettes qui ne se restreint pas à une dualité classique entre le jeu puéril pour enfants et le sport, même si cette représentation existe et, d'autre part, d'observer une progressive intégration du ping-pong au sein du sport scolaire dès les années 1930.

En se penchant sur les représentations du tennis de table dans le journal *L'Auto-Vélo* puis *L'Auto* entre 1900 et 1939<sup>28</sup>, Kilian Mousset et Jean-Nicolas Renaud se sont intéressés à la promotion du ping-pong au regard des enjeux éditoriaux du journal sportif. Cet article paru en 2016 a permis de voir comment les rédacteurs ont exhibé volontairement les représentations du tennis de table, entre le jeu de salon mondain et le sport moderne, dans le « *but de conquérir de nouveaux lecteurs et de s'ouvrir à de nouveaux domaines sportifs* »<sup>29</sup>. Si les auteurs repèrent factuellement un premier cycle de mode entre 1902 et 1903, ils ne décrivent pas précisément les mécanismes du discours de cette vogue autour de la séduction, du mimétisme. De la même manière, ils ne présentent pas le sursaut médiatique, pourtant présent en 1932, comme un renouveau de l'activité autour du sport. Or, cette inflexion médiatique n'est-elle pas une manifestation de sa reconnaissance sportive quelques années après son institutionnalisation ? L'absence des archives des fédérations unisport et affinitaires ne permet pas, entre autres, d'interroger l'état de structuration et de développement de ce sport. De surcroît, le jeu mondain de salon de 1901 à 1903 est sans doute bien différent de celui qui existe dans les années 1930. D'ailleurs, l'analyse d'un seul quotidien sportif n'épouse pas l'ensemble des représentations du ping-pong au travers de la presse. Il s'agit alors de présenter un regard neuf de la transformation du jeu en sport au travers des mécanismes sociaux, culturels, économiques qui se jouent dans le discours de la mode, mais également dans la manière dont ces formes de pratiques, du jeu ou du sport, coexistent. Cet

---

<sup>28</sup> Mousset Kilian, Renaud Jean-Nicolas, « Divertissement de salon ou sport moderne ? Représentations du tennis de table dans *L'Auto-Vélo* et *L'Auto* (1900-1939) », *Réseaux*, n°199, 2016, pp. 183-214. DOI 10.3917/res.199.0183.

<sup>29</sup> *Ibid.*, p. 187.

essai est aussi une forme de réhabilitation de la pratique informelle qui se déroule en dehors des institutions.

## Une histoire culturelle du sport à travers le prisme de la mode

### 3. Repenser le sport moderne : une réhabilitation de la notion de jeu sportif

Le prisme de la mode offre selon nous une nouvelle manière d'interroger ce que certains appellent le sport moderne. Plusieurs synthèses historiographiques ont ainsi présenté les différentes interprétations historiques à propos de l'origine du sport. On peut citer celle proposée par Christian Vivier dans sa thèse en 1994<sup>30</sup>, une seconde dans l'Habilitation à diriger des recherches de Jean-François Loudcher en 2002 qui reste la plus aboutie<sup>31</sup>, et celle plus récente de Thierry Terret dans l'ouvrage *Histoire du sport* en 2011<sup>32</sup>. D'autres auteurs tels que Philippe Tétart<sup>33</sup>, Paul Dietschy<sup>34</sup> ou encore Thierry Terret et Tony Froissart<sup>35</sup> ont réalisé également des synthèses historiographiques sur l'histoire du sport. Mais ces dernières se sont plutôt centrées sur les origines de l'historiographie en France pour mieux resituer l'émergence des historiens qui ont travaillé sur le sport avec d'ailleurs des points de vue forts divergents sur la question<sup>36</sup>. Finalement, trois manières de penser l'origine du sport sont alors résumées par l'ensemble de ces auteurs.

La première renvoie à l'idée que le sport existe de tout temps. Création collective, instinctive, le sport traverse le temps avec assurance selon le philosophe Bernard Jeu<sup>37</sup>. Il y aurait alors une filiation entre les jeux Antiques, les jeux du Moyen Âge et les sports modernes. Selon ce dernier, chaque discipline sportive porte en elle une histoire, un héritage

---

<sup>30</sup> Vivier Christian, *L'aventure canotière. Du canotage à l'aviron. Histoire de la nautique Bisontine (1865-1930)*, tome 1, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Arnaud Pierre, Lyon, Université de Lyon 1, 1994.

<sup>31</sup> Loudcher Jean-François, *Penser les origines du sport : Essai de la définition historique à la lumière de la pensée Foucauldienne*, Note de Synthèse d'Habilitation à Diriger les Recherches sous la direction de Marcot François, Besançon, Université de Franche-Comté, 2002.

<sup>32</sup> Terret Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Éditions PUF, 2012, [de la 3<sup>e</sup> édition mise à jour, 2011, 1<sup>re</sup> édition, 2007], pp. 3-10.

<sup>33</sup> Tétart Philippe, « Les historiens et l'histoire du sport », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 393-442.

<sup>34</sup> Dietschy Paul, « Le parcours d'une « histoire en mouvement ». Les temps de l'historiographie du sport en France », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, pp. 13-36.

<sup>35</sup> Terret Thierry, Froissart Tony, « Conclusion sur les origines de l'historiographie du sport en France », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, pp. 279-303.

<sup>36</sup> La synthèse la plus exhaustive à ce sujet reste celle proposée par Philippe Tétart. Elle prend en compte les historiens du champ académique, les historiens issus de la section des Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives (STAPS), mais également les écrits journalistiques, etc. Dans Tétart Philippe, *op. cit.*, 2007, pp. 393-442.

<sup>37</sup> Jeu Bernard, *op. cit.*, 1977, p. 9.

d'expériences accumulées, celui des émotions véhiculées. Pour cela, l'auteur s'efforce à partir de trois ramifications que sont l'épreuve, la performance et la compétition, de retrouver cet héritage émotionnel transhistorique. Par exemple, la situation sémiologique du tennis dans l'évolution générale des jeux en fait une évolution, directe, du jeu de paume<sup>38</sup>. Pour ce qui est du ping-pong, appelé aussi « tennis-miniature », il n'est qu'un autre héritage du jeu de paume<sup>39</sup>. Dans cette acception, l'auteur utilise alors indifféremment le terme jeu et sport. Cette filiation des sports se retrouve également chez l'historien néerlandais, Johan Huizinga, au sein de l'ouvrage *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu* en 1938. Le sport est selon lui une « essence » du jeu<sup>40</sup>. Il existe « avant la culture même, celle-ci la marquant de son empreinte depuis l'origine jusqu'au stade de culture où il vit lui-même »<sup>41</sup>. On retrouve encore cette filiation du sport chez Roger Caillois en 1958<sup>42</sup>. L'auteur élabore ainsi une théorie des jeux où prédomine la compétition (*Agôn*) dans laquelle se glisse les rencontres sportives<sup>43</sup>, le hasard (*Alea*)<sup>44</sup>, le simulacre (*Mimicry*)<sup>45</sup> ou le vertige (*Ilinx*)<sup>46</sup>. Ces catégories de jeux sont elles-mêmes traversées et composées par deux pôles antagonistes. D'un côté, le jeu est le fruit d'une « improvisation libre et insouciant » , arbitraire et remplie d'allégresse qui fait fi des règles, que l'auteur nomme *paida*<sup>47</sup>. De l'autre côté, la seconde composante, appelée *ludus*, assouvit un besoin croissant de règles, en dehors des conventions arbitraires<sup>48</sup>, qui se conjugue à la difficulté gratuite<sup>49</sup>. En inscrivant le sport dans la lignée des jeux, à l'image de Paschal Grousset ou du Docteur Philippe Tissié à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup> siècle dans un refus de l'anglomanie ambiante<sup>50</sup>, le sport serait pratiqué depuis l'origine de l'Homme.

Une seconde hypothèse de l'émergence du sport moderne trouve son origine dans les sports antiques. Ce mythe grec est en particulier soutenu, dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début

---

<sup>38</sup> *Ibid.*, p. 221.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 222.

<sup>40</sup> Huizinga Johan, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Éditions Gallimard, 2014, [1<sup>re</sup> édition, 1938, 1<sup>re</sup> édition traduite, 1951, Éditions Les Essais, traduit par Seresia Cécile], p. 16.

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>42</sup> Caillois Roger, *Les jeux et les hommes, le masque et le vertige*, Paris, Éditions Gallimard revue et argumentée, 1967, [1<sup>re</sup> édition, Paris, Éditions Gallimard, 1958].

<sup>43</sup> *Ibid.*, pp. 50-51.

<sup>44</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>45</sup> *Ibid.*, p. 61.

<sup>46</sup> *Ibid.*, p. 67.

<sup>47</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 75.

<sup>50</sup> Hubscher Ronald, « Introduction », dans Hubscher Ronald, Durry Jean, Bernard Jeu (dir.), *L'Histoire en mouvements, Le sport dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Armand Colin, 1992, p. 10.

du XX<sup>e</sup> siècle, par le rénovateur des Jeux olympiques modernes en 1896, Pierre de Coubertin<sup>51</sup>. On retrouve également cette filiation selon Jean-François Loudcher, chez des sociologues et philosophes français comme Jean Le Floc'hmoan, Henri De Genst et Jean Durry<sup>52</sup>. Cette théorie prend forme en particulier dans les tentatives de rénovation des Jeux olympiques. Comme le remarque Ronald Hubscher, cette volonté coubertinienne marque encore les esprits puisque *Le Robert des sports* de l'édition de 1982 fait part d'une analogie entre les jeux grecs et le sport moderne<sup>53</sup> : « *En introduisant la « gymnastique » et la « sphéristique » dans la pédagogie, les Grecs ont donné l'exemple d'une éducation où le sport avait sa place* »<sup>54</sup>. Or, le caractère sacré des combats face au sécularisme et aux compétitions indépendantes des événements religieux bat en brèche cette hypothèse. En effet, le cas des Olympiades par exemple est aussi une manifestation religieuse en l'honneur des morts ou des dieux<sup>55</sup>. De plus, selon Jean-François Loudcher, cette filiation est difficilement défendable dans la mesure où plusieurs tentatives de réhabilitation ont échoué depuis la première réalisation de Robert Dover en 1610, qui n'en portait pas le nom<sup>56</sup>. L'avènement des Jeux olympiques est davantage le fruit de l'ensemble des nouvelles conditions sociales, culturelles, économiques que de l'influence de la culture grecque<sup>57</sup>. Cependant, cette conception reste encore forte aujourd'hui dans les esprits dans la mesure où les médias la relaient très favorablement.

Une troisième orientation, la plus répandue chez les historiens travaillant sur le sport, s'appuie sur l'idée que le sport moderne est né au XIX<sup>e</sup> siècle en Angleterre. Il s'est diffusé ensuite dans les colonies britanniques et dans les pays industrialisés notamment en Europe et en Amérique du Nord<sup>58</sup>. Il se développe dans un contexte de révolution industrielle, d'urbanisation qui affecte les sociétés<sup>59</sup> par le truchement de l'émergence de la société capitaliste. Il en prend d'ailleurs les formes. La règle, la mesure, le record, la compétition sont les leitmotifs de sa pratique. Selon Richard Holt, la codification et l'institutionnalisation sont bien ce qui différencient les jeux traditionnels des sports modernes<sup>60</sup>. Le premier à l'avoir

---

<sup>51</sup> Vivier Christian, *op. cit.*, 1994, p. 3.

<sup>52</sup> Loudcher Jean-François, *op. cit.*, 2002, pp. 34-35.

<sup>53</sup> Hubscher Ronald, *op. cit.*, 1992, p. 10.

<sup>54</sup> *Ibid.*

<sup>55</sup> *Ibid.*

<sup>56</sup> Loudcher Jean-François, *op. cit.*, 2002, pp. 34-35.

<sup>57</sup> *Ibid.*

<sup>58</sup> Terret Thierry, *op. cit.*, 2012, p. 3.

<sup>59</sup> Arnaud Pierre, « Le sport et les relations internationales avant 1914 », dans Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1914)*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, p. 30.

<sup>60</sup> Holt Richard, *Sport and the British, A Modern History*, Oxford, Éditions Clarendon Press et Oxford University Press, 1989, pp. 2-3.

décrit est sans doute Jacques Ulmann<sup>61</sup>. Cependant, le problème d'une définition précise du sport reste complexe. Si les approches sont multiples, le caractère structurel et compétitif est bien ce qui aide à définir le sport. Selon Pierre Arnaud, « *au sens strict, le sport est une activité physique (les jeux de cartes ou d'échec ne sont pas des sports), réglementée et codifiée par une instance légiférante (les fédérations sportives nationales et internationales), qui se déroule dans un temps (calendrier) et un espace (le stade, la piscine, un circuit...) définis en vue d'une compétition visant l'accomplissement loyal d'une performance* »<sup>62</sup>. Il en est de même pour Jean-Marie Brohm, pour qui, « *le sport est un système institutionnalisé de pratiques compétitives, à dominante physique, délimitées, codifiées, réglées conventionnellement dont l'objectif avoué est, sur la base d'une comparaison de performances, d'exploits, de démonstrations, de prestations physiques, de désigner le meilleur concurrent (le champion) ou d'enregistrer la meilleure performance (record)* »<sup>63</sup>. Par le biais de son modèle fonctionno-structuraliste, Allen Guttmann propose de distinguer la singularité du sport moderne, des jeux grecs, romains ou médiévaux à partir de sept caractéristiques<sup>64</sup> : Le sécularisme qui se distingue des jeux sacrés, l'égalité dans la participation à l'épreuve et dans les conditions d'affrontement, la spécialisation des joueurs et des métiers, la rationalisation des règles, la bureaucratisation qui fait respecter le règlement désormais universel et qui organise les compétitions de l'échelon local à l'international, la quantification à l'image du temps impartial du chronomètre et, enfin, les records qui permettent de se comparer spatialement et temporellement. Ce schème très « opératoire » comme le mentionne très justement Thierry Terret<sup>65</sup>, qui a d'ailleurs traduit cet ouvrage en français en 2006, a fait l'objet de nombreuses critiques à l'internationale dès la fin des années 1980<sup>66</sup>, et plus tardivement en France, par Jean-François Loudcher en 2008<sup>67</sup>. Comme toute conceptualisation, elle a le mérite de circonscrire le produit final, la forme idéale et très distinctive du sport moderne, en dehors de la construction des processus. Cependant, tous ces auteurs ont tendance à projeter leur propre vision pour définir ce que représente le sport. N'est-ce pas une forme d'anachronisme qui écarte toutes les définitions plus subjectives de ce

---

<sup>61</sup> Ulmann Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, Éditions Vrin, 1971, édition augmentée et mise à jour, [1<sup>re</sup> édition, Éditions PUF, 1965].

<sup>62</sup> Arnaud Pierre, *Une histoire du sport*, La documentation française, n°7029, juin 1995, p. 1.

<sup>63</sup> Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris, Éditions Jean-Pierre Delarge, Éditions Universitaires, 1976.

<sup>64</sup> Guttmann Allen, *Du rituel au record, La nature des sports modernes*, Paris, Éditions L'Harmattan, [Traduit et présenté par Terret Thierry], 2006, p. 86.

<sup>65</sup> Terret Thierry, *op. cit.*, 2012, p. 9.

<sup>66</sup> Pour un résumé des deux grandes vagues de critiques des travaux d'Allen Guttmann, se référer à Loudcher Jean-François, « À propos de la traduction française du livre de Allen Guttmann, From Ritual to Record : the Nature of Modern Sports », *Staps*, n°80, 2008, pp. 39-51. DOI. 10.3917/sta.080.0039.

<sup>67</sup> Loudcher Jean-François, *op. cit.*, 2008.

qu'est le sport à une époque donnée ? N'enlève-t-elle pas tous les débats qui amènent un jeu à être reconnu comme un sport avant même que son règlement soit complètement standardisé par exemple ? En retour, tout ce qui ne serait pas finalement un sport serait relégué au rang du jeu ? La réalité est certainement bien plus complexe. Une tentative de révision du schéma de Allen Guttmann a été proposée par l'anthropologue Sébastien Darbon dans l'ouvrage récent : *Les fondements du système sportif. Essai d'anthropologie historique*, publié en 2014<sup>68</sup>. Si cette démarche, à la croisée de l'anthropologie et de l'histoire, s'intéresse au passage des jeux athlétiques, ancêtres des sports, au système des sports dans l'Angleterre des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, le processus de sportivisation écarte de nouveau les jeux sportifs ou athlétiques qui coexistent pourtant. Or, ces derniers sont sans doute aussi transformés et influencés par cette société moderne en dehors même des institutions. Dans un autre registre, le sociologue Danois, Henning Eichberg, a proposé un modèle *Trialectique du sport* pour sortir des analyses interprétatives sous la forme de dialectique à l'instar du sport d'élite ou du sport de masse, des professionnels et des amateurs, etc.<sup>69</sup>. Sa première mouture fait ainsi émerger trois types de sport ayant des impacts différenciés sur l'espace utilisé et sur les experts en charge de sa mise en place<sup>70</sup>. Il y a ainsi l'*achievement sport* renvoyant à l'idée de production de résultats, de mesures. Son espace social est standardisé. Il est accompagné d'entraîneurs experts ou encore de scientifiques dont le but est d'augmenter les performances. Un second modèle est le *fitness sport*. Il renvoie à l'idée d'un sport social et hygiénique. Les pédagogues et les médecins dictent les mouvements et garantissent le bien-être des exécutants. Les lieux de pratique sont faits pour surveiller la bonne pratique à l'image de la panoptique des gymnases par exemple. Le troisième modèle relève de l'idée de *body experience and social sensuality*. L'auteur fait mention des sports populaires tels que la danse ou encore des sports nouvelles générations. Aucun expert ne surveille, ni ne dirige. Le maître mot est la liberté. Seuls les pratiquants se gouvernent. En conséquence, les espaces de pratiques sont libres, proches des lieux de vie, sur l'herbe ou dans la rue. Ces trois composantes sont ensuite complétées par trois modèles de société : *The efficient society*, *the consensual society*, *the decentralised society*<sup>71</sup>. Le premier renvoie à une société centrée sur le résultat et la compétition. Le second s'inscrit dans un compromis entre les affaires, le travail et l'état. La seule croissance ne convainc pas. Dans le troisième modèle, l'état central perd de l'influence

---

<sup>68</sup> Darbon Sébastien, *Les fondements du système sportif. Essai d'anthropologie historique*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2014.

<sup>69</sup> Eichberg Henning, « Body culture as paradigm. The Danish sociology of sport », Bale John, Philo Chris (dir.), *Body Cultures. Essays on sport, space and identity*, by Henning Eichberg, London, Éditions Routledge, 2002, [1<sup>re</sup> édition, 1998], p. 121.

<sup>70</sup> *Ibid.*, pp. 122-123.

<sup>71</sup> *Ibid.*, pp. 124-125.

au profit d'un fonctionnement basé sur l'environnement social (famille, voisins). Ces trois modèles de société peuvent ainsi être mis en parallèle avec la *Trialectique des sports*, sans pour autant avoir de relations exclusives. L'intérêt d'une telle démarche est de montrer que le sport est influencé par l'espace social dans lequel il s'insère, la société qui l'entoure et le définit. Cependant, elle empêche finalement tout débat historique sur ce qui est considéré comme sport, ou jeu à une époque donnée. Elle regroupe finalement toutes les activités sous le terme de sport. Or, l'enjeu est de savoir quelle est la définition du sport ? Et quels débats existent-ils au sein même du champ sportif ? Tout l'intérêt de la définition du sport et du jeu sportif, dont le ping-pong est un exemple saillant, est de comprendre comment ces multiples facettes coexistent, se co-construisent.

À cet égard, une quatrième manière de penser le sport peut sans doute être évoquée. Cette définition du sport se rapproche de celle proposée par les enquêteurs de l'INSEP en 1988 : « *le sport est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport* »<sup>72</sup>. Si structurellement certains jeux ne ressemblent pas au sport, ces pratiques libres peuvent en avoir la même signification auprès des pratiquants. Le ping-pong au cours des années 1930 serait alors un exemple assez révélateur. Finalement, à partir de quelle étape de son processus de standardisation, un jeu sportif devient-il un sport et est-il reconnu comme tel ? À cet égard, Ronald Hubscher montre bien comment la définition même du sport constitue un enjeu dans les années 1920. Par exemple, si l'auteur n'hésite pas à trouver abusif, le glissement sémantique qui vise à faire du jeu de boules, codifié en 1927, un sport-boules, il n'en reste que cette activité est vraisemblablement considérée comme un sport par le milieu sportif à la fin des années 1920<sup>73</sup>. Une définition du sport renvoie tout autant à son caractère structurel, à l'image des principes distinctifs proposés par Allen Guttmann, qu'il dépend aussi et surtout des représentations collectives qui le décrivent comme tel. On pense en particulier à son adoubement sportif par le Comité National des Sports dans les années 1930<sup>74</sup>. Dès lors, il s'agit sans doute davantage de questionner l'impact de l'institutionnalisation sur les représentations sociales du ping-pong. Tous les jeux n'ont pas été reconnus comme un sport dans les mêmes étapes de structuration.

---

<sup>72</sup> Irlinger Paul, Louveau Catherine, Metoudi Michèle, Les pratiques sportives des Français, Paris, INSEP, cité par Bromberger Christian, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain* [En ligne], n°25, septembre 1995, mis en ligne le 7 juin 2007, consulté le 27 juin 2017. URL : <http://terrain.revues.org/2837>; DOI : 10.4000/terrain.2837.

<sup>73</sup> Hubscher Ronald, *op. cit.*, 1992, p. 10.

<sup>74</sup> Grosset Yoan, *Aux origines du mouvement sportif français. L'histoire d'une institutionnalisation du sport et de l'Olympisme (1887-1930)*, tome 3, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Raspaud Michel et Attali Michaël, Grenoble, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, 2010.



En retour, les définitions actuelles du sport moderne laissent complètement de côté le statut du jeu. Ainsi, tout ce qui ne serait pas considéré comme un sport moderne ne deviendrait-il pas automatiquement un jeu ? Par exemple, dans la lignée de la pensée de Pierre de Coubertin, alors président du Comité International Olympique, le mouvement s'efforce de dissocier les jeux sportifs des sports : « *L'essence du sport, c'est l'effort ; son condiment indispensable, c'est le concours* »<sup>75</sup>. L'engagement physique et la compétition différencieraient ainsi le jeu sportif du sport. Cette vision laisse ainsi entendre que toute pratique d'un jeu sportif ne serait que délassement, pire, une distraction sans effort. Il s'agit bien d'une vision relativement dualiste de percevoir le jeu et le sport. Mais qu'en est-il des représentations collectives au sein de la société plus généralement. Est-ce que des joueurs qui pratiquent une activité corporelle en dehors des institutions font nécessairement une pratique sans effort qui ferait référence au jeu ? On comprend que cette vision est sans doute celle offerte par les propagandistes du sport qui souhaitent différencier très clairement dans les esprits, le jeu du sport. Le sport a également subi ce procédé à l'égard de la gymnastique militaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle jusqu'à la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle pour justifier de sa place dans le giron scolaire. En conséquence, le jeu est très souvent renvoyé au caractère puéril et au délassement. En effet, la thèse la plus répandue et la plus populaire selon Roger Caillois est de présenter les jeux « *comme autant de dégradations [...] des adultes qui, ayant perdu leur sérieux, tombent au niveau des distractions anodines* »<sup>76</sup>. Finalement, on peut se demander si l'histoire du sport, en essayant de définir le sport moderne, n'a pas évincé les multiples facettes du jeu sportif. Ne serait-il pas systématiquement considéré comme le côté puéril du sport ? Or, la démarche de Johan Huizinga dans l'ouvrage *Homo Ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu* est de montrer, d'une part, que le jeu a une valeur culturelle et, d'autre part, qu'il ne s'oppose pas systématiquement au sérieux. Comme l'explique Jacques Ulmann, plusieurs siècles de christianisme et de philosophie ont appris à voir en tout jeu qu'une simple distraction<sup>77</sup>. Ainsi, la culture moderne n'a pas seulement transformé les jeux sportifs en sport pour les rendre utiles. Johan Huizinga jugeait déjà en 1938 que le sport dans la société moderne a tendance à s'éloigner du ludique pour tendre vers le sérieux<sup>78</sup>. Mais, dans quelle mesure les jeux ne seraient-ils pas affectés par le processus de modernisation ? Les

---

<sup>75</sup> *Revue olympique : Bulletin trimestriel du Comité international olympique*, Auxerre, octobre 1902, p. 56. (Arch. BnF, NUMP-14328, dans 1901/01-1905/1 (N1-14)).

<sup>76</sup> Caillois Roger, *op. cit.*, 1967, p. 125.

<sup>77</sup> Ulmann Jacques, *op. cit.*, 1971, p. 334.

<sup>78</sup> L'ouvrage a été écrit originellement en 1938. Huizinga Johan, *op. cit.*, 2014, p. 273.

sports ont sans doute aussi transformé en retour les jeux sportifs pour qu'ils soient utiles à l'éducation par exemple. Dans les discours, la caricature des jeux sert avant tout à renforcer le processus d'institutionnalisation du sport, gage de sérieux. Or, l'effort que la partie demande ne renverrait-il pas dans les représentations sociales à une manière de faire du sport, de l'imiter ? Pourquoi alors le jeu continuerait-il à se diffuser ou à être à la mode s'il n'avait aucune autre utilité ? S'agit-il encore de le montrer. Des auteurs comme Richard Holt ont contourné cet obstacle en prétextant qu'il n'existe aucune réelle distinction entre le sport et l'activité physique libre et récréative qui se déroule en dehors des institutions et des compétitions<sup>79</sup>. Selon lui, aucune démonstration concluante n'a été satisfaisante. L'auteur utilise alors de manière indifférenciée le mot sport pour désigner les jeux occasionnels et les sports des élites sportives.

Finalement, cette quatrième conception du sport moderne est une manière de reconsidérer les représentations sociales du sport et du jeu afin de mieux situer les enjeux et les débats liés aux procès d'institutionnalisation du sport. À cet égard, la trajectoire du ping-pong permet en quelque sorte de mieux analyser ce passage. Certes, le jeu devient un sport en s'institutionnalisant. Mais il est aussi un divertissement spontané, qui se joue en dehors de toutes institutions. Il s'agit alors de voir comment les deux coexistent. De surcroît, cette problématique se double du fait que l'institutionnalisation et la standardisation ne semblent pas révéler la véritable reconnaissance sportive du ping-pong. Il s'agit alors de voir comment le renouveau sportif du ping-pong est partagé au sein des représentations sociales. En d'autres termes, à partir de quand ce sport nouveau devient-il suffisamment distinct du jeu pour être présenté comme un sport ?

#### **4. La mode : un autre regard sur les transformations des jeux et des sports**

Du mot latin « modus », la mode renvoie tout d'abord à une manière de s'habiller au XIV<sup>e</sup> siècle<sup>80</sup>. Elle évoque ensuite, au XIX<sup>e</sup> siècle, un « *engouement collectif et passager en matière d'habillement* »<sup>81</sup>. Si le sens de la mode reste attaché aux vêtements<sup>82</sup>, sa définition

---

<sup>79</sup> « *Sport is pleasurable physical activity, which is normally organized and competitive but need not be so. No firm lines between « sport » and « physical recreation » have been drawn because none is appropriate. After all, most activities can be played in very different ways and we commonly use the word « sport » to refer both casual play and to the highest levels of performance* » dans Holt Richard, *op. cit.*, 1989, p. 10.

<sup>80</sup> Veillon Dominique, « Modes », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Éditions PUF, 2010, p. 537.

<sup>81</sup> *Ibid.*

historique et conceptuelle n'est plus aussi restrictive<sup>83</sup>, mais elle reste encore assez peu travaillée jusqu'à la fin des années 1990. Comme l'affirme Gilles Lipovetsky, « *la question de la mode ne fait pas fureur dans le monde intellectuel* »<sup>84</sup>. Selon l'auteur, les logiques de distinction sociale dans la mode et son caractère instable, futile et éphémère, ont suffi à expliquer l'intelligibilité de son phénomène et son processus de séduction : « *La mode est devenue un problème vidé de passions et d'enjeux théoriques [...]* »<sup>85</sup>. Le philosophe explique alors qu'il est temps de sortir du mimétisme des classes, de la problématique de la distinction et des prétentions de classe<sup>86</sup>. En effet, selon l'historiographie proposée par l'historienne Dominique Veillon<sup>87</sup>, cette approche est en particulier envisagée par l'un des premiers à s'intéresser à la mode. Il s'agit, entre autres, du philosophe et sociologue allemand Georg Simmel<sup>88</sup>. Il développe le concept à partir d'une tendance plutôt psychologique<sup>89</sup>. Le désir d'être à la mode s'exprime, d'une part, comme une manière de se distinguer, de s'embellir individuellement et, d'autre part, d'exprimer son appartenance à une classe sociale par l'imitation<sup>90</sup>. Ce mimétisme réciproque permet ainsi à un membre d'une classe sociale d'être sûr d'y appartenir en déchargeant sa responsabilité, tout en trouvant des possibilités de se singulariser aux travers de nuances, de styles<sup>91</sup>. Partant du postulat que la mode est toujours un phénomène de classe, Georg Simmel développe l'idée que la distinction sociale y est centrale, symbole de réussite. Selon lui, la classe supérieure abandonne une mode dès que celle inférieure l'y rejoint<sup>92</sup>. Le processus de mimétisme est à la base du phénomène. La question du rythme et du temps éphémère de la mode est évoquée<sup>93</sup>. La mode recourt sans cesse à des formes antérieures et réanime à nouveau pour faire sentir l'attrait de la différence<sup>94</sup>. Si l'étude demeure dans le domaine de la philosophie et dans le champ de la sociologie, il reste une trace conceptuelle intéressante de l'analyse de la mode. Cependant, une vision de la mode par une stratification des classes n'est plus à l'œuvre. Elle ne se fait

---

<sup>82</sup> Les travaux sont nombreux en ce domaine. Ormen-Corpet Catherine, *Modes XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Hazan, 2000 ; Remaury Bruno, Kamitsis Lydia (dir.), *Dictionnaire international de la mode*, Paris, Éditions du Regard, 2004.

<sup>83</sup> Elle est considérée alors comme un phénomène social plus large. König René, *Sociologie de la mode*, Paris, Éditions Petite bibliothèque Payot, 1969, p. 17 ; Monneyron Frédéric, *La sociologie de la mode*, Que sais-je ?, Paris, Éditions PUF, [1<sup>re</sup> édition 2006], 2010, p. 5 ; Waquet Dominique, Marion Laporte, *La Mode*, Que sais-je ?, Paris, Éditions PUF, 2014.

<sup>84</sup> Lipovetsky Gilles, *L'empire de l'éphémère, La mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Éditions Gallimard, 1987, p. 11.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>87</sup> Veillon Dominique, *op. cit.*, 2010, pp. 537-540.

<sup>88</sup> Simmel Georg, *Philosophie de la modernité*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2004.

<sup>89</sup> *Ibid.*, p. 123.

<sup>90</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>91</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>92</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 146.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 147.

plus exclusivement du haut en bas de l'échelle sociale. La mode s'est aussi démocratisée et les discours qui l'accompagnent également. Elle n'est plus l'attention de la seule Haute société. L'exemple de la perte de vitesse de la Haute couture dans le vêtement dans les années 1960 en est un<sup>95</sup>. Le statut spécifique du ping-pong en tant que pratique « à la mode » apparaît alors comme une étude heuristique intéressante permettant d'expliquer les transformations sociales du jeu. La période de l'entre-deux-guerres relève d'ailleurs d'un temps spécifique de reconfiguration de l'accès aux loisirs où le sport n'est plus le seul apanage de la classe aisée, à l'image du football par exemple<sup>96</sup>.

La mode n'est pas seulement rattachée au vêtement. Sous l'angle des pratiques de masse, le sociologue Paul Yonnet l'étend à l'ensemble de la culture, que cela soit des habits, aux animaux, à la musique ou encore à l'activité physique telle que le jogging<sup>97</sup>. On perçoit bien qu'une définition de la mode dans son sens le plus étendu, et pas seulement rattaché au caractère vestimentaire, n'a pas eu le succès escompté dans le domaine de l'histoire du sport. Certains articles de l'ouvrage *La mode des sixties* abordent très brièvement le style sportswear dans une approche historique<sup>98</sup>. On peut aussi mentionner la thèse de Sandrine Jamain-Samson, en 2008, qui s'est intéressée au paraître vestimentaire de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle au début des années 1970 sous l'angle de l'histoire culturelle<sup>99</sup>. Cependant, son regard s'est porté davantage sur la transformation du vêtement des sportifs que sur la manière dont le discours de la mode fonctionne au travers de ses mécanismes sociaux, économiques, culturels qui sont en jeu. Aucune étude ne s'est donc spécifiquement centrée sur le sujet dans le domaine du sport.

Cette entrée par la mode s'inscrit volontairement dans le sillon d'une histoire culturelle du sport<sup>100</sup>. Comme l'explique Pascal Ory en 1987, et pour jouer sur les mots, cette entrée par « *l'histoire culturelle est plus que jamais à la mode [...]* »<sup>101</sup>. Cette démarche n'est en effet pas nouvelle. Mais d'abord, en quoi consiste-t-elle ? Elle a pour objet « *l'ensemble*

---

<sup>95</sup> Veillon Dominique, *op. cit.*, 2010, p. 539.

<sup>96</sup> Wahl Alfred, *Les archives du football, Sport et société en France, (1880-1980)*, Paris, Éditions Gallimard/Julliard, 1989, p. 208.

<sup>97</sup> Yonnet Paul, *Jeux, modes et masses, 1945-1985*, Paris, Éditions Gallimard, 1985.

<sup>98</sup> Veillon Dominique, Ruffat Michèle (dir.), *La mode des sixties*, Paris, Éditions Autrement, 2007.

<sup>99</sup> Jamain-Samson Sandrine, *Sport, genre et vêtement sportif : Une histoire culturelle du paraître vestimentaire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-début des années 1970)*, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Terret Thierry, Lyon, Université Claude Bernard-Lyon 1, 2008.

<sup>100</sup> Attali Michaël, Saint-Martin Jean, « Éditorial, À propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement & Sport Sciences*, n°86, 2014, pp. 1-4.

<sup>101</sup> Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième siècle*, n°16, 1987, pp. 67-82.

*des représentations collectives propres à une société* »<sup>102</sup> et ses pratiques sociales, culturelles, politiques, économiques nécessaires à leur production, à leur diffusion et réception. Cette définition large de la culture marque une rupture historiographique avec l'histoire des mentalités, incarnée par Fernand Braudel et Ernest Labrousse au cours des années 1960<sup>103</sup>. Elle signe en particulier la fin du découpage social, *a priori*, pour ensuite analyser les différences et les ressemblances culturelles. En effet, les travaux précédents postulaient que les clivages culturels sont organisés selon « *un découpage social construit préalablement* »<sup>104</sup>. Désormais, il ne s'agit plus d'analyser à partir de catégories sociales, les objets et référents culturels mais plutôt de voir au travers des représentations collectives qui définissent la culture, les luttes et les stratégies qui construisent les hiérarchies sociales. Le seul classement socio-professionnel ne permet pas d'épouser tous les écarts culturels qui existent au regard des appartenances religieuses ou sexuelles, des traditions éducatives et territoriales, etc.<sup>105</sup>. Ce passage « *de l'histoire sociale de la culture à une histoire culturelle du social* »<sup>106</sup> constitue alors une réelle rupture historiographique dans le champ de l'histoire contemporaine. Roger Chartier, dans son article publié dans les *Annales* en 1989, marque ce tournant de l'histoire culturelle.

Ce type d'investigation historique semble particulièrement fécond pour analyser le système de mode des jeux et des sports. En effet, faire de l'histoire culturelle du sport ne revient pas seulement à faire l'histoire des institutions, mais à resituer sa place dans les représentations sociales. Elle renvoie d'ailleurs au débat sur la définition même de ce qu'est le sport. L'histoire culturelle est, selon Pascal Ory, « *moins un contenu qu'un fonctionnement* »<sup>107</sup>. Il est alors aussi important de savoir d'où une personne parle et quelle place a-t-elle dans la sphère sociale que de connaître ce qu'elle énonce. Si la mode reflète l'état de l'évolution d'une société de consommation, de produits bon marché, la mode est aussi un discours. En allant plus loin, peut-être même est-elle d'abord un discours ? C'est dans cet esprit que Roland Barthes s'est attaché à analyser la mode vestimentaire dans la presse écrite<sup>108</sup>. Au prisme de la sémiologie, l'auteur offre une perspective méthodologique

---

<sup>102</sup> *Ibid.*, p. 68.

<sup>103</sup> Poirrier Philippe, « L'histoire culturelle en France. « Une histoire sociale des représentations » », dans Poirrier Philippe (dir.), *L'Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008, pp. 27-39.

<sup>104</sup> Chartier Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6, 1989, p. 1511.

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 1511.

<sup>106</sup> *Ibid.*

<sup>107</sup> Ory Pascal, *op. cit.*, 1987, p. 68.

<sup>108</sup> Barthes Roland, *Système de la mode*, Paris, Éditions Seuil, 1976.

historique intéressante pour comprendre le discours de la mode et ses mécanismes profonds. Elle vise également à capter la tonalité des discours pour savoir de quelle manière cette mode suscite l'envie du lecteur. L'intérêt est de « *resituer le bain dans lequel est plongé l'acteur social afin de retracer les cheminements amenant à investir les activités tout autant qu'à mieux comprendre comment celles-ci peuvent évoluer dans un processus d'innovation* »<sup>109</sup>. En se focalisant aussi sur les représentations, la démarche envisage de mettre à jour la visibilité de ses formes d'expression, mais aussi de capter la rigidité de ses discours<sup>110</sup>. L'histoire culturelle constitue « *une réelle ambition du relativisme* » selon les termes du Pascal Ory<sup>111</sup>. Cette ambition vise alors à retranscrire les expressions, la tonalité du discours de la mode qui s'écrit. L'atmosphère féérique qui se dégage de la mode constitue une première entrée de l'histoire culturelle de la mode dans la sphère sportive.

De surcroît, selon Christian Vivier et Jean-François Loudcher, malgré le renouvellement de l'histoire du sport autour du prisme culturel, les productions historiques correspondant à ce dessein sont rares<sup>112</sup>. Le sport apparaît parfois comme une forme de déterminisme et ne permet pas finalement de le définir. Il ne suffit pas de travailler sur un objet culturel qu'est le sport pour faire de l'histoire culturelle. En tant que phénomène culturel, social et économique, le système de la mode devient ainsi un moyen de comprendre comment les jeux sportifs se sont transformés en sport moderne. La mode constitue en ce sens, un objet culturel, qui incarne une partie des représentations sociales des objets dont elle s'accapare. La centration sur le processus de diffusion du sport n'est alors pas suffisante. Il s'agit de savoir comment les mécanismes sociaux, culturels et politiques ont suscité et donné envie et vie à cette transformation. Mais aussi de voir comment le jeu sportif persiste, se transforme, voire décline ? Le jeu reste finalement très souvent un grand impensé. Serait-il immuable au temps ? Cette vision est sans doute trop réductrice. Cependant, les effets de mode n'ont très vraisemblablement pas les mêmes impacts sur les sports portés par les institutions qui les légitiment, et le jeu qui se pratique de manière informelle.

Roger Caillois a émis des hypothèses sur la pérennité de certains types de jeux au regard du caractère éphémère de la mode. En effet, le *ludus* est éminemment dépendant de la

---

<sup>109</sup> Attali Michaël, Saint-Martin Jean, *op. cit.*, 2014, p. 2.

<sup>110</sup> Ory Pascal, *op. cit.*, 1987, p. 68.

<sup>111</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>112</sup> Vivier Christian, Loudcher Jean-François, « L'histoire de l'histoire du sport et de l'EP en France », dix ans après... », *Sport History Review*, n°46, 2015, p. 12.

mode. Il donne ainsi les exemples du bilboquet et du diabolo qui ont « *apparu et disparu comme par magie* »<sup>113</sup>. Selon lui, la compétition (l'*âgon*) est essentielle au maintien dans le temps du *ludus*. Si le *ludus* peut être une distraction individuelle renvoyant plus largement à une difficulté créée, il baigne dans le concours. La lutte se retrouve dans l'obstacle et non contre un ou plusieurs concurrents. Son sort se maintient dans la mesure « *où la ferveur de quelques passionnés le transforme en un agôn virtuel* »<sup>114</sup>. Finalement, il est selon nous possible d'étendre cette hypothèse au ping-pong. L'esprit de compétition doit devenir essentiel pour qu'un jeu dépasse l'effet de mode. Le spectacle sportif permet ainsi d'attirer les foules, les journalistes. La compétition institutionnalisée par le calendrier sportif permet d'ancrer l'enthousiasme et le plaisir de pratiquer. Si cette ambition théorique n'est pas démontrée, cette hypothèse s'avère intéressante pour observer la transformation du ping-pong, du jeu au sport, à travers le prisme de la mode. Dès lors, est-ce que le sport connaît les mêmes déboires que le jeu lors de la fin de sa mode ?

L'intérêt d'inscrire notre recherche dans une histoire culturelle du sport à travers le prisme de la mode se trouve dans le fait qu'un objet culturel n'a jamais d'existence en lui-même, mais qu'il n'existe qu'en relation avec d'autres objets<sup>115</sup>. Dès lors, comment le ping-pong est-il devenu une pratique à la mode ? Comment a-t-il été produit, diffusé et pratiqué ? Cette étude est volontairement multifactorielle. Elle renvoie à l'histoire de la presse et de ses éditorialistes, rédacteurs ou journalistes, publicitaires, que sont les détaillants d'articles de jeux et les grands magasins parisiens, les industriels, au travers des fabricants d'articles de sport et, enfin, des dirigeants et joueurs impliqués dans sa diffusion au sein des institutions. En conséquence, la méthodologie de recherche d'archives s'est construite afin de répondre à ces enjeux.

## **De l'objet de recherche à la problématique**

L'originalité de ce projet de recherche consiste en l'analyse des différents cycles de mode. Tout d'abord, il s'agit de voir comment le ping-pong se répand lorsqu'il est en vogue et quelle image il véhicule. Notre hypothèse est que la mode correspond à l'instant où le ping-pong change réellement de forme dans les représentations sociales. S'il est présenté deux fois comme une pratique à la mode, c'est qu'il réapparaît comme une nouveauté aux yeux de la

---

<sup>113</sup> Caillois Roger, *op. cit.*, 1967, p. 85.

<sup>114</sup> *Ibid.*

<sup>115</sup> Ory Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris, Éditions PUF, 2004, p. 116.

population. Cette deuxième attention soudaine montrerait que le ping-pong partage suffisamment de caractéristiques avec les représentations du sport à cette époque pour être lui-même considéré comme un sport nouveau. Ensuite, nous nous intéresserons à la manière dont le ping-pong survit lorsqu'il tombe dans l'oubli. La mode est éphémère. Elle n'existe finalement que parce qu'elle est amenée à disparaître. Or, il s'agit de voir si le phénomène de désuétude d'une mode agit de la même manière sur un jeu dont l'activité est spontanée ou sur un sport porté par des institutions. En effet, le sport se caractérise par un ancrage dans le temps grâce à son calendrier sportif face au temps éphémère de la mode. Il est soutenu par des institutions, des dirigeants, joueurs, promoteurs qui le légitiment, par l'intermédiaire de ses compétitions par exemple. Plus encore, cette histoire culturelle propose finalement de réinterroger sa transformation sportive au-delà de la logique structurelle. En effet, l'institutionnalisation suffit-elle à modifier les représentations sociales du ping-pong qui poussent à le reconnaître comme un sport ? L'intérêt est alors d'identifier et d'analyser les conflits et les enjeux qui enserrent les représentations sociales du jeu ou/et du sport au sein de ses différents cycles de mode entre 1901 et 1939. Cette perspective vise à repenser, entre autres, la définition même de sport moderne au travers des représentations collectives.

Enfin, il s'agit de décrypter les mécanismes des phénomènes de la mode du ping-pong qui enserrent ses usages. En effet, l'imaginaire social de l'activité, construit au sein de la presse par exemple, n'est qu'un reflet déformé, de l'ensemble des usages à partir desquels ont été façonnées ses représentations. Le phénomène de mode grossit ou amplifie volontairement les traits d'une réalité dans le but de mieux légitimer un sens social à la pratique. Les images et les discours construisent cette féerie éphémère que constitue la mode. L'ambition de ce travail aspire à dissocier ce qui est issu strictement de l'effet de mode – un grossissement d'une forme de pratique et de codes sociaux particuliers – de ce qui restent des usages et des fonctions constituant l'ossature de l'activité une fois que les artifices inhérents au processus auront été identifiés et ensuite écartés. Il convient cependant de conserver ce qui fait naître cette féerie. Les discours de la mode qui se construisent sur le fantasme d'une réalité afin de nourrir l'imaginaire social de potentiels pratiquants, acheteurs ou spectateurs sciemment ciblés doivent être aussi rapportés et décryptés pour comprendre la force de séduction de son discours. Ses représentations renvoient bien souvent à des images idéalisées dans le but de diffuser une forme d'activité au sein d'un public ciblé et de répondre plus largement à des besoins sociaux spécifiques. Elles répondent à une forme de mimétisme social. Dès lors, il s'agit d'analyser les stratégies promotionnelles des grands magasins, des fabricants et



détaillants, des annonceurs, ou encore des éditorialistes de la presse écrite qui ont permis de faire renaître cette nouvelle mode. L'étude ne s'arrête pas à l'analyse des seuls discours. Elle envisage aussi de saisir les rouages économiques, politiques, culturels et sociaux de la vogue du ping-pong.

En conséquence, nous avons choisi de réaliser cette étude de 1901 à 1939. La première borne temporelle coïncide avec l'arrivée du jeu en France. Elle signe l'émergence de son premier cycle de mode jusqu'à sa chute au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si le ping-pong rentre dans l'ère sportive dès la fin des années 1920, son renouveau qui donne naissance à un deuxième cycle de mode au début des années 1930 nécessite de porter un regard plus lointain. En effet, l'analyse du phénomène de désuétude de la mode requiert finalement de retenir une période relativement longue pour décrypter ses effets sur la trajectoire du ping-pong. L'objectif est alors de voir comment le « ping-pong sport » s'engage en dehors du tremplin médiatique que la mode lui concède lors des années 1932 et 1933.

Dès lors, nous allons démontrer que la transformation du ping-pong, à travers le prisme de la mode, est un moyen de marquer le renouveau du jeu dans les représentations sociales autour de sa nouvelle image sportive. Sa reconnaissance n'est pas seulement liée à la constitution de sa fédération spécifique. Le caractère institutionnel n'est pas suffisant. Le ping-pong reste sans doute un jeu amusant dans les esprits des joueurs et des lecteurs. Cet adoubement sportif prend réellement effet lorsque la presse écrite, les fabricants, les catalogues d'étrennes le présentent comme une réelle nouveauté au cours des années 1930. L'effet de mode marque finalement un changement suffisamment clair et éclairé du jeu pour le présenter comme un sport nouveau. En interrogeant aussi ses représentations sociales, l'histoire culturelle est un moyen de définir ce que les contemporains ont estimé être un sport à une période donnée.

Ensuite, nous montrerons que le sport est beaucoup moins sujet au phénomène de désuétude de la mode que les jeux dans la mesure où ses institutions, ses dirigeants, ses joueurs légitiment sa reconnaissance et le sérieux de sa mise en place. Ses institutions pérennisent l'enthousiasme, en entretenant un plaisir de pratiquer, par l'organisation de compétitions. Face au caractère spontané des jeux, le sport s'inscrit dans un temps qui s'oppose au caractère éphémère de la mode.

Enfin, nous allons montrer que la transformation sportive du ping-pong n'atteste pas de la fin de ses facettes antérieures. Plusieurs modèles de pratiques coexistent, s'entrecroisent. Ainsi, il est possible que le sport modifie en retour la pratique informelle. La mode du sport en 1932 et 1933 est sans doute aussi celle du temps des loisirs et contribue à la relance du jeu.

Pour mieux cerner notre problématique à trois degrés, nous avons donc construit un plan chrono-thématique. Nous avons donné le primat à la chronologie dans la mesure où nous voulions mettre en évidence la transformation du ping-pong et l'émergence de ses cycles de mode. L'entrelacement de thèmes à l'intérieur des parties permet ensuite de rendre visible les mécanismes qui jalonnent la naissance, l'apogée ou encore l'extinction de ses phénomènes de mode.

En retour, le plan s'est construit de la manière suivante. Une première étape vise à montrer comment une boîte de jeu devient un jeu à la mode dans les salons bourgeois en France au début du XX<sup>e</sup> siècle. D'une part, il s'agit ici d'analyser les mécanismes du mimétisme de la mode qui se jouent dans les discours de la presse écrite ? Quelles sont les représentations du jeu vantées ? Quelles sont les règles de ce jeu de salon ? Comment le pratique-t-on ? Et dans quelle mesure échappe-t-il à ce processus de modernisation, afin de devenir un sport ? Enfin, que devient ce jeu de salon lorsque l'effet de mode s'estompe dans le premier quart du XX<sup>e</sup> siècle ? Si les compétitions se multiplient jusqu'au début des années 1930, comment expliquer que le ping-pong reste dans les esprits des joueurs, et les représentations sociales, une sorte de jeu sportif pour les dilettantes.

Une seconde étape consiste ensuite à identifier le renouveau du ping-pong au début des années 1930. L'heure est au sport dans la presse, dans les catalogues des grands magasins d'articles de sport, dans les discours des détaillants et fabricants d'articles de sport. Dès lors, qu'est-ce qui le différencie de l'ancien jeu de salon ou du jeu sportif informel ? Qui joue un rôle particulier dans cette reconnaissance au sein de la presse ? Dans quelle mesure le contexte de la crise économique qui perdure dans les années 1930 n'a-t-il pas joué un rôle dans son développement ? Le ping-pong n'est-il pas un sport peu cher ? Il convient alors de décrypter les représentations sportives que le ping-pong pourrait véhiculer. D'ailleurs, en intégrant les cafés, ce sport ne devient-il pas une pratique plus populaire ? Dans quelle mesure répond-t-il aux nouvelles aspirations de la bourgeoisie ou des classes populaires au cours des années 1930 ? Enfin, en se transformant en sport, le jeu sportif n'a sans doute pas disparu.

Est-il lui aussi à la mode ? S'est-il aussi transformé ? Une attention particulière sera alors portée sur la réhabilitation du jeu sportif, et notamment, sur la place que les discours lui concèdent.

Une troisième étape envisage de décrire le phénomène de désuétude de la mode du « ping-pong sport » au cours du milieu des années 1930 jusqu'à l'année 1939. Certes, il n'est plus au goût du jour. Mais tous les pratiquants n'ont certainement pas déserté du jour au lendemain les institutions ou abandonné leurs boîtes de jeu. Dès lors, dans quelle mesure cette baisse d'attention se concrétise dans les fédérations sportives ou affinitaires ? Et comment le sport et le jeu sportif continuent-ils de coexister ? Il s'agit finalement de voir comment les institutions réussissent à capter, conserver, entretenir voire développer l'enthousiasme suscité par cette mode.

### **De la méthodologie aux sources**

Cette approche historique a mobilisé des archives de natures différentes. En effet, le discours de la mode a tout d'abord été analysé à partir de la presse écrite. Pour cela, de nombreux quotidiens nationaux tels que *Le Figaro*, *Le Populaire*, *L'Humanité*, etc., régionaux tels que *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes ou de Caen, sportifs tels que *L'Auto-Vélo* puis *L'Auto* ou encore *Match : L'Intran* ont été récoltés et analysés à partir de la base de données numériques, Gallica, de la Bibliothèque Nationale de France. Un travail par mots-clés a donc été effectué. Au gré des découvertes de synonymes ou de marques de jeu, les recherches se sont ainsi approfondies<sup>116</sup>. Ce premier corpus, de plus d'une centaine de journaux, de revues, avec entre autres des publications centrées parfois directement sur les modes du jour telles que *Les Modes*, *Les Modes de la femme de France*, *Les Dimanches de la femme : supplément de la « Mode du jour »*, etc., a permis de déterminer les représentations collectives véhiculées par la presse écrite en générale, en resituant les particularités de chacun des journaux mobilisés. Les cycles de mode ont ainsi pu émerger ainsi que les discours qu'ils véhiculent. Ce travail de compilation se comprend aussi dans le détail de l'objet recherché. Le ping-pong demeure une petite chose dans la sphère encore réduite du phénomène sportif. L'analyse par mots-clés a été un outil essentiel à la mise en visibilité de sa trajectoire. Par exemple, le jeu de dilettante se retrouve très souvent dans des articles dont il n'est pas l'objet. Son visage se

---

<sup>116</sup> Les termes suivants ont été recherchés : Ping-Pong, Tennis de table, tennis sur table, Tennis d'appartement, Tennis de salon, *lawn-tennis* sur table, *lawn-tennis* d'appartement, *lawn-tennis* de salon, *lawn-tennis* de table, Pim-Pam, Pim-Poum, Table tennis, Ping de salon, Ping de table, Ping d'appartement, Pong de salon, Pong de table, Pong d'appartement.

dessine au gré des multiples situations dans lesquelles il est évoqué, au détour d'une description. Dans un autre registre, une analyse quantitative des créations de clubs de ping-pong dans le *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* a permis, entre autres, de mesurer les pics de rassemblements de joueurs dont l'objet est la pratique sportive.

Pour comparer ce discours, et retracer les différentes trajectoires du ping-pong, les archives du domaine sportif ont été systématiquement recherchées. Pour cela, nous avons récolté une grande partie des archives des fédérations unisports et affinitaires. Ainsi, les procès-verbaux de la FFTT, la première revue entièrement dédiée à ce sport, des ouvrages, du matériel sportif tel que des raquettes, des balles, des boîtes de jeu ainsi qu'une biographie d'un joueur des années 1930 ont pu être dépouillés au siège de la Fédération. La consultation des archives du Musée virtuel de la Fédération Internationale de tennis de table et du Musée National du Sport à Nice a permis de compléter la collection de boîtes de jeu d'origine française et de récolter quelques illustrations. L'évolution de la Fédération gymnique et sportive des patronages de France (FGSPF) a été retracée grâce à la revue *Les Jeunes* au sein des archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix. Les procès-verbaux disponibles sont restés muets. Les trajectoires de la Fédération sportive et gymnique du Travail (FSGT) et de l'Union française des œuvres laïques d'éducation physique (UFOLEP) ont également pu être investiguées. Ce fonds fut complété par les Archives Nationales sur le site de Pierrefitte-Sur-Seine. Le fonds de Moscou de la Ligue d'enseignement, dont l'UFOLEP n'est qu'une ramification dans le secteur sportif, a parait très épisodiquement le faible nombre d'informations à disposition. Les archives du sport scolaire, et notamment de l'Office du sport scolaire et universitaire (OSSU) ont été consultées. Le fonds privé de la FFTT présent dans les enceintes des Archives Nationales n'a rien donné. Les informations des documents sont postérieures à la Seconde Guerre mondiale.

La proximité du ping-pong avec la trajectoire du *lawn-tennis* et de sa Fédération française (FFLT) a invité à pousser les portes du Musée *Tenniseum*, situé sur le site de Roland Garros et désormais fermé au public pour une durée indéterminée. Le bulletin officiel de la FFLT, la *Revue du Tennis et du Ping-Pong*, quelques annuaires de l'Union des sociétés françaises des sports athlétiques (USFSA), ainsi que les deux quotidiens sportifs que sont *La Vie au grand air* et *Le Miroir des sports*, ont ainsi été consultés pour identifier les liens qui existeraient entre les dirigeants et les joueurs de la FFTT. La connaissance encore lacunaire du *lawn-tennis* a nécessité ce déplacement qui s'est avéré particulièrement fructueux.

Une étude plus locale du mouvement sportif a été amorcée. Cependant, les archives départementales d'Ille-et-Vilaine et municipales de Rennes sont restées muettes. Une cartographie sociale des membres des clubs a été lancée mais aucune liste n'a pu être retrouvée avant la Seconde Guerre mondiale. La visite des archives municipales de Saint-Quentin-en-Yvelines a permis exclusivement d'écartier l'existence d'un premier bastion de clubs. En effet, *Le Ping-Pong Club de Longjumeau* n'est pas créé en 1923<sup>117</sup> mais bien en 1933<sup>118</sup>.

Les recherches se sont ensuite penchées sur les fabricants et les détaillants d'articles de jeux et de jouets. Pour cela, la visite du Musée du Jouet à Poissy, du Musée des Arts Décoratifs et des Archives du Groupe des Galeries Lafayette à Paris a permis de récolter de nombreux catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens tels que *Aux Trois Quartiers*, *Au Bon Marché*, *Au Printemps* et bien d'autres, mais également les annuaires de la chambre syndicale des fabricants de jouets, de jeux et d'articles de sport. L'intérêt est alors de voir dans quelle rubrique le jeu ou le sport se vend-il ? À quel prix est-il vendu ? Est-il au goût du jour dans l'ensemble des grands magasins ? Ces catalogues sont alors un bon moyen de voir comment le ping-pong est perçu : comme un jeu et/ou comme un sport. Les visites des Archives de Paris et de la Préfecture de Police ont surtout permis d'éclairer la situation du ping-pong dans les concours de Jouets et d'Articles de Paris, dit Concours Lépine lors des éditions suivantes. Les brevets d'invention et certaines marques de fabrique ont été recensés par l'intermédiaire des archives de l'Institut national de la propriété industrielle à Courbevoie. L'intérêt est alors de repérer les pics de dépôts et les dynamiques de création permettant sans doute d'observer de fortes inflexions lors de la mode du jeu.

Enfin, les archives de l'Assistance publique des Hôpitaux de Paris ont été consultées pour éclairer la situation fiscale de la table de ping-pong. Est-elle imposée à l'instar du billard ? L'origine des taxes diffère-elle ? Les recherches d'impositions dans les contributions indirectes et directes, notamment sur les patentes et le mobilier, ou encore sur les taxes municipales dans les archives départementales de Paris et d'Ille-et-Vilaine ont permis d'éclairer cet angle mort. Mais l'intention visant à cartographier socialement les établissements disposant d'une table, est restée au stade des velléités au regard de l'ampleur du projet.

---

<sup>117</sup> Froissart Tony, « sport populaire » de Seine-et-Oise, 1880-1939, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, p. 245.

<sup>118</sup> Préfecture de Seine-et-Oise, Actes administratifs, 1929-1933, p. 183. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 3K104).

Enfin, la richesse des centres d'archives visités a facilité l'étude des multiples facettes du jeu. Le projet est de voir comment le ping-pong se constitue en une pratique à la mode au travers de la presse, des fabricants d'articles de jeux et de sports, des grands magasins parisiens, etc. De surcroît, l'analyse de ses représentations sociales s'est couplée à une recherche plus spécifique sur les archives des fédérations unisport (FFTT) et affinitaires (FGSPF, UFOLEP, USEP, FST, USSGT, FSGT) afin de comparer l'effet du discours de la mode qui amplifie une part de la réalité pour susciter l'envie et le mimétisme.

## Partie I. La féerie d'un jeu de salon bourgeois (1901-1931)

### Introduction

Le phénomène de mode du ping-pong naît en France dès la fin de l'année 1901. Il se construit, autour de cette boîte de jeu, une image idéalisée de son usage. En effet, la presse la dépeint, d'une part, comme un jeu de salon couru par la Haute société étrangère et, d'autre part, comme une réduction du *lawn-tennis*, sport convoité dans les lieux de villégiature. Sa promotion en France ne diffère pas du modèle idéalisé anglais même si plusieurs modèles de boîtes existent. Nouveau jeu dit « à la mode », le ping-pong cultive tous les éléments d'un style de vie de la Haute société. On y retrouve tous les codes de représentations bourgeois lors des parties organisées à la suite des dîners : la droiture corporelle, les tenues de soirées montrant l'opulence financière, un code de jeu donnant la primauté à la galanterie, etc. Distraction de salon prétexte à la distinction, cette mode sert finalement l'intérêt de l'organisateur qui fait valoir son mode de vie bourgeois et sa notoriété. Les quelques compétitions organisées confortent également cette idée. Les résultats sportifs sont secondaires dans la presse au regard de l'honorabilité des organisateurs. Ce premier phénomène de mode du ping-pong joue alors sciemment sur le respect des convenances de la Haute bourgeoisie pour favoriser le mimétisme social. À l'instar des modes vestimentaires, les jeux participent également à ces pratiques sociales de distinction. Mais ce phénomène de mode ne s'arrête pas là. Pour le rendre attrayant, les discours s'emploient à décrire le jeu de salon comme autant d'occasions prétextes au flirt. Face aux poids des mœurs qui pèsent sur les jeunes filles et les jeunes hommes, ce divertissement de salon avive les passions amoureuses et aspire à plus de liberté dans les rapports entre les sexes. Les discours de cette nouvelle vogue jouent sur un compromis subtil entre respect des convenances sociales et aspiration à plus de liberté.

La presse se désintéresse soudainement de l'activité, dès 1903, et laisse penser que sa mode prend fin. Or, le ping-pong ne disparaît pas. Sa démocratisation à la petite et à la moyenne bourgeoisies lui a fait perdre son statut de jeu à la mode. En effet, pour être une mode, seule une minorité peut en profiter. Le jeu a sans doute perdu progressivement sa logique de prétexte à la distinction sociale dans les représentations d'après-dîner lorsque la Haute bourgeoisie l'a abandonné pour d'autres vogues. Amusette familiale ou « jeu anodin de

salon », le ping-pong erre dès lors dans la catégorie des jeux puérils pour adultes entre 1903 et 1918.

La nostalgie de la *Belle Époque* dans la période des *Années folles* est un moyen de relancer les jeux à succès en même temps que le ping-pong constitue une distraction peu chère dans un contexte économique difficile centré sur la reconstruction du pays. Il est décrit alors comme un sport ou un microsport. Il suscite quelques compétitions au sein de grands clubs sportifs afin d'animer les soirées de Noël ou du Jour de l'An. Des premiers clubs de ping-pong se créent, et une fédération sportive voit le jour au milieu des années 1920. Or, si un ping-pong sport émerge, le renouveau n'est pas assez lisible dans la presse. La mode ne recycle pas de l'ancien sans y ajouter au moins une touche de nouveauté. Cette tentative de relance ne peut constituer un réel renouveau pour insuffler un phénomène de mode. La confusion entre ce sport et son image d'amusement est encore trop forte pour le réanimer à la fin des années 1920.



## Chapitre 1. Folle distraction de salon : la mode d'une boîte de jeu (1901-1903)

### Introduction

Le phénomène de mode du ping-pong se développe en France dès la fin de l'année 1901 jusqu'au début de l'année 1903. Simple boîte de jeu armée de raquettes, d'un filet et de balles, l'activité n'est pourtant pas présentée comme telle. Sa mode s'appuie sur la fureur qu'elle suscite à l'étranger, notamment en Angleterre et aux États-Unis. Elle est dépeinte comme un jeu de salon bourgeois qui révèle toute la quintessence de la société mondaine. Pour faire référence à tout l'héritage social du *lawn-tennis*, le ping-pong est principalement décrit comme un tennis miniature. Son arrivée en France n'est pas très différente de cette vision idéalisée. Il est décrit comme un jeu de salon prétexte à la distinction sociale de la Haute société. Il en cultive tous les signes : parures vestimentaires, codes sociaux à l'image de la droiture corporelle, etc. Si la mode est convenable au regard des normes bourgeoises, elle joue également sur le fait que certains jeunes hommes ou jeunes filles aspirent à de nouvelles envies. Les rencontres ne sont pas aisées. Dans une société bourgeoise où le poids des arrangements matrimoniaux est fort, les parties de ping-pong deviennent l'occasion d'un possible flirt interdit. Qu'il soit issu du mythe ou atteste d'une certaine forme de réalité, le jeu devient attrayant et suscite l'envie du joueur car il aspire à plus de liberté. Décrit également comme un sport d'hiver à la mode, le ping-pong connaît ses premiers tournois dès l'année 1902 jusqu'en 1903. Cependant, ces quelques occasions sont avant tout le moyen d'honorer la présence des convives et de célébrer la notoriété du lieu et de son organisateur. Les règles diffusées par les fabricants d'articles de sport sont alors accessoires au regard des codes bourgeois de convenances. Elles ne sont d'ailleurs pas uniformisées. Aucune institution ou club spécifique n'est en charge de l'activité. Les fabricants profitent ainsi des enjeux économiques que suscite ce phénomène de mode en différenciant les boîtes de jeu. Le seul impératif est de proposer un matériel qui s'adapte à toutes les tables ou billards à disposition. La féerie de la mode du ping-pong dans la presse qui s'étale de la fin 1901 jusqu'au début d'année 1903 s'est donc construite sur des discours qui sélectionnent les traits mondains du jeu pour le rendre attrayant et convenable aux mœurs bourgeoises. Finalement, l'exemple du jeu de salon mondain montre que la mode ne concerne pas seulement les vêtements au début du XX<sup>e</sup> siècle. Elle englobe également les pratiques culturelles de la bourgeoisie dont les jeux de salon font partie.

## 1. L'ère de la passion anglaise et étrangère

En faisant référence à l'Angleterre, ce jeu de salon à la mode rappelle toute l'élégance du célèbre *lawn-tennis*. Si la tonalité anglo-saxonne des marques du divertissement a pu constituer un argument promotionnel décisif auprès de la bourgeoisie française, elle montre surtout que les fabricants jouent sciemment sur la différenciation pour profiter économiquement de l'engouement soudain que connaît le jeu.

### 1.1. Un jeu mondain en vogue

La genèse du phénomène de mode du ping-pong dans la presse écrite française au début du XX<sup>e</sup> siècle s'appuie sur une construction idéalisée des passions anglaises. Elle s'emploie en particulier à la considérer comme une mode courue dans les salons afin d'augmenter sa visibilité. C'est ainsi qu'en 1902, la revue *Les Annales Politiques et Littéraires* dépeint cet agrément :

*« Connaissez-vous le « ping-pong » ? C'est un nouveau jeu de société qui fait fureur dans les salons d'outre-Manche. Et voici en quoi il consiste : Le dîner est fini ; gentlemen graves et grandes dames anglaises, en toilette de soirée, se retirent quelques instants au salon. Les domestiques débarrassent la table, sur laquelle on trace un cours de tennis. Un filet, haut de vingt centimètres environ, est tendu. Tout est prêt. On remet à chaque invité de minuscules raquettes tendues de parchemin. La partie commence. Les balles de caoutchouc ont été remplacées par des balles en celluloid. Ping ! Une raquette vient de l'attraper au vol, avec un son de peau de tambour. Cela dure des heures. De temps en temps, on casse bien quelques potiches, on crève bien quelques tableaux, mais la maîtresse de maison se garde bien de montrer son mécontentement. Son salon serait déserté si elle n'offrait plus la partie de tennis en chambre »<sup>119</sup>.*

En posant une simple question de rhétorique – Connaissez-vous le ping-pong ? –, le périodique présente ce jeu comme une passion qui fait fureur à l'intérieur des *homes* anglais. Toutes les caractéristiques de la Bonne société sont dépeintes. Pratiqué par des *gentlemen* et des dames sérieux et estimés, le ping-pong ponctue la fin des dîners pour distraire les invités. La toilette de soirée qui est de rigueur dans ce genre d'occasions se donne à voir dans cette activité. L'entourage quotidien des domestiques ne fait qu'accentuer le sceau d'une vie

---

<sup>119</sup> « Les Échos de Paris », *Les Annales politiques et littéraires*, n°977, Paris, 16 mars 1902, p. 166. (Arch. BnF, NUMP-5269).

quotidienne aisée autour de la maîtresse de maison<sup>120</sup>. La nouveauté prétendue de ce jeu anglais, vantée par *Les Annales Politiques et Littéraires*, n'a pourtant rien de réellement nouveau. Le divertissement existe dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Jean-Marc Silvain aurait relevé la présence d'un jeu dès 1884 dans un catalogue de fabricant de sport sous la mention de F.H Ayres et un premier brevet aurait été déposé par Charles Baxter en 1891<sup>121</sup>. Susciter de l'envie chez le lecteur mondain nécessite de sélectionner le passé de l'activité. La nouveauté réside dans l'exposition qui en est faite. Le jeu existe bien avant la vogue qu'il connaît au début du XX<sup>e</sup> siècle. L'exemple idéalisé de la mode anglaise devient un modèle qui nourrit très aisément la gestation du phénomène du ping-pong en France et pousse à l'imitation sociale. Comme l'explique Georg Simmel, l'imitation libère l'individu du choix et donne l'illusion que ce jeu est une création du groupe social dans lequel il est donné à voir<sup>122</sup>. La description qui en est faite permet au bourgeois français de s'orienter sans risque vers une distraction du groupe social auquel il se dit appartenir. Il ne risque pas le déclassement social. Cette représentation du divertissement ne contrarie donc pas les usages mondains.

Cette description du jeu n'est pas isolée et apparaît dans de nombreuses dépêches qui incitent à le découvrir. Selon le journal *Le Figaro*, les Français ne manqueront pas tôt ou tard de le connaître car il fait déjà « *l'éclat des fêtes mondaines* »<sup>123</sup> de l'autre côté du détroit. L'annonce de son arrivée imminente dans un milieu bien identifié, celui d'un public bourgeois et parisien<sup>124</sup>, suscite la curiosité du lecteur. La journaliste présente le phénomène de la mode du ping-pong comme une forme de mimétisme mécanique. Le jeu sévira dans l'Hexagone puisqu'il distrait déjà la mondanité anglaise lors de ses soirées. Dans la même veine, le journaliste Ludovic Naudeau explique en Une du *Journal* que s'il est vraisemblablement joué dans certaines familles et certaines écoles, il l'est également dans certains clubs<sup>125</sup> que le journal *Gil Blas* n'oublie pas de décrire comme « *très aristocratiques* »<sup>126</sup>. Des compétitions nationales seraient même organisées<sup>127</sup>. De cette

---

<sup>120</sup> Perrot Marguerite, *Le Mode de vie des familles bourgeoises, 1873-1953*, Paris, Éditions Colin, 1961, dans Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 1, 1900-1930, Paris, Éditions Perrin, 2009, [1<sup>re</sup> édition 1990, Éditions Complexe], pp. 114-115.

<sup>121</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 35.

<sup>122</sup> Simmel Georg, *op. cit.*, 2004, p. 124.

<sup>123</sup> « Notes d'une femme », *Le Figaro*, n°6, Paris, 6 janvier 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>124</sup> Albert Pierre, « La presse française de 1871 à 1940 », dans Bellanger Claude, Godechot Jacques, Guiral Pierre, Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome 3, 1871-1940, Paris, Éditions PUF, 1972, p. 196.

<sup>125</sup> « Le Ping-Pong », *Le Journal*, n°3385, Paris, 6 janvier 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>126</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>127</sup> « Le Ping-Pong », *Le Journal*, n°3385, Paris, 6 janvier 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-13316).

manière, le journal d'échos mondains *Gil Blas*<sup>128</sup> rappelle indirectement le goût distingué des nobles dont les bourgeois ont en partie emprunté certains usages : ceux du langage, de la politesse, de la distance, etc.<sup>129</sup>. Parce que des clubs sportifs se sont constitués et réunissent une partie de la noblesse anglaise, la tournure sportive que prend l'activité en Angleterre au sein de la presse apparaît sérieuse auprès des lecteurs et des *sportsmen* français. L'activité est légitime aux yeux du lectorat bourgeois du journal *Le Figaro* puisqu'elle est l'apanage de la Haute société anglaise. Le phénomène de mode qu'elle suscite se construit ainsi sur l'imminence de l'arrivée d'un jeu de divertissement ou d'un sport mondain auprès de la classe aisée française. Une forme de compétition à la nouveauté est lancée dans l'espace social sélect de la Haute bourgeoisie parisienne.

Les usages mondains que les Britanniques font de l'activité facilitent très aisément son identification auprès de la bourgeoisie française à la recherche de nouveaux passe-temps. Dans un contexte où le renouveau de la classe dirigeante, bourgeoise, se distingue dans sa consommation aux loisirs à l'ère de la *Belle Époque*<sup>130</sup>, l'oisiveté n'est progressivement plus un principe de distinction depuis la fin de l'Ancien Régime (1789)<sup>131</sup>. Le temps libre est un temps dont le bourgeois dispose pour son plaisir, pour parfaire sa culture, « *se soumettre à l'absorbante relation mondaine* »<sup>132</sup> que requièrent les réceptions de salon. L'arrivée du *lawn-tennis* par les expatriés ou touristes anglais dans les stations balnéaires de Dinard ou de Cannes à l'aube des années 1880<sup>133</sup>, puis son appropriation par la classe bourgeoise française est une belle illustration de cette recherche de nouveaux passe-temps<sup>134</sup>. Derrière l'exemple du jeu de salon, le discours de la presse française présente, au travers du cas anglais, une nouvelle distraction qui participe à la gestation d'un phénomène de mode. En l'instituant dans la consommation des loisirs ostentatoires de l'aristocratie ou de la classe mondaine anglaise, le phénomène de mode du ping-pong est là pour susciter l'envie et un désir de changement. Il renforce, dans le discours, les effets de mimétisme de la population française pour cette passion. La presse s'érige ainsi comme un des accélérateurs de tendances.

---

<sup>128</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 380.

<sup>129</sup> Daumard Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Éditions Aubier, 1987, p. 34.

<sup>130</sup> Winock Michel, *La Belle Époque, La France de 1900 à 1914*, Paris, Éditions Perrin, 2003, pp. 132-133.

<sup>131</sup> Corbin Alain, « Du loisir cultivé à la classe de loisir », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris, Éditions Flammarion, 2009, [1<sup>re</sup> édition 1995, Éditions Aubier et Laterza], pp. 72-73.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 75 et 77.

<sup>133</sup> Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, « L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914 », *Staps*, n°61, 2003, p. 76.

<sup>134</sup> *Ibid.*, pp. 78-82.

La presse générale ne s'arrête pas seulement au modèle anglais pour convaincre ses lecteurs. Une partie de la Haute société étrangère serait prise par la fureur qui se génère autour du jeu. En se demandant s'il obtiendrait les faveurs de l'Allemagne, un court récit du journal *La Presse* y répond de manière rhétorique en arguant que l'Empereur Guillaume II y occupe déjà ses loisirs<sup>135</sup>. Dans la même veine, selon le quotidien *Le Matin*, la fièvre de la pratique sévirait fortement chez les passagers du paquebot *Campania* en direction de New York. Il obtiendrait un grand succès auprès de compétiteurs et de spectateurs distingués :

« Les passagers qui viennent d'arriver d'Europe par le *Campania* disent que le ping-pong, ou tennis de table, a fait fureur pendant la traversée, au cours de laquelle s'est disputé le premier tournoi maritime. On l'avait baptisé : « Championnat de ping-pong de l'Atlantique septentrional. » Des paris de plusieurs milliers de francs ont été engagés, et les 295 passagers de première classe s'entassaient chaque soir dans le salon pour assister à la partie. C'est un marchand écossais, M. C. W. Allen, qui est demeuré vainqueur en battant, à la reprise finale, M. H.-D. Reed, riche propriétaire de chemins de fer américains. Les joueurs ajoutent que le roulis et le tangage ne les gênaient en rien »<sup>136</sup>.

Prenant place dans les salons des premières classes, le ping-pong est une nouvelle fois dépeint comme une activité de la « Bonne société ». Les professions des finalistes ne trompent pas. Issu de la Haute bourgeoisie, l'un d'eux est un riche propriétaire américain. En mettant en évidence les loisirs des hauts dignitaires étrangers, le journal *Le Matin*, dont le slogan loue son information universelle et vraie<sup>137</sup>, favorise le désir d'imitation pour cette distraction recherchée. Il contribue à renforcer le sentiment universaliste qui règne dans la Haute société, notamment entre les États-Unis et la France, où les mariages entre ces deux nations cultivent la quintessence de la vie mondaine des enrichis, des couronnés et des nobles<sup>138</sup>. De cette manière, le phénomène de mode du ping-pong apparaît universaliste dans le sens où il laisse entrevoir un passe-temps qui se diffuse au-delà des frontières – le Paquebot en serait la prompte métaphore.

Or, le discours de la presse nationale est caricatural. Les journaux choisissent sciemment de donner un sens social bourgeois ou aristocrate à l'activité en confortant ses

---

<sup>135</sup> « La Vie Sportive, Le ping-pong et l'Empereur », *La Presse*, n°3514, Paris, 11 janvier 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>136</sup> « Le Ping-Pong à bord, Sur le « *Campania* », Le Championnat de l'Atlantique, Importants Paris », *Le Matin*, n°6601, Paris, 23 mars 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-2127).

<sup>137</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 309.

<sup>138</sup> Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 368.

usages sociaux. Certains indices montrent au contraire que l'activité n'est pas seulement l'apanage des classes aisées. En idéalisant son sens social, le journal intériorise les valeurs bourgeoises dans ce divertissement. Le pratiquer, c'est faire preuve de distraction courue. C'est ainsi que la *Bibliothèque universelle et Revue suisse* informe que :

« [...] *La mode aux États-Unis : c'est la faveur qui accueille ici le sport anglais du ping-pong, importé par le Crescent Athletic Club, de Brooklyn. Ce jeu qui, on le sait, n'est au fond qu'une combinaison du tennis et du volant disposée de façon à s'employer dans les chambres, a tout envahi, depuis le salon du millionnaire jusqu'à l'arrière-salle fumeuse du tripot surveillé par la police, en passant par le cercle fashionable, où il supprime le billard, et le dining-room du transatlantique, où il fait diversion au mal de mer. Dans Wall Street même, les grands stratégestes financiers, quand la bourse a été maussade, se dédommagent en jouant au ping-pong sur les tables de leurs bureaux. Bref, en quelques mois cent mille de ces jeux se sont vendus, et une évaluation modeste fait monter à quelque trois millions de francs les sommes déboursées par les amateurs pour l'outillage et ses accessoires plus ou moins indispensables* »<sup>139</sup>.

La représentation sociale offerte par cette revue suisse est alors beaucoup plus complexe. Au côté des distractions mondaines, le ping-pong s'imisce également au sein des arrière-salles de café vraisemblablement fréquentées par des classes moins aisées aux États-Unis. On peut penser à des employés et à des ouvriers. D'ailleurs, il semble en être de même en Angleterre. Selon le journal *La Croix*, en 1904 :

« *C'était un jeu fameux, très en honneur dans toute l'Angleterre. Il y a trois ans qu'il naquit sur les bords de la Tamise. Ce fut, dès son apparition, dit la chronique, une véritable furie. Pas une maison se respectant qui n'eût son ping-pong : tout le monde se passionnait pour le ping-pong, jeunes gens, vieillards, ouvriers, graves lords* »<sup>140</sup>.

La passion du jeu sévirait dans toutes les couches sociales en Angleterre, du notable à l'ouvrier. L'*Almanach Hachette* de 1903 fait un constat similaire : « [...] *Depuis deux ans il fait fureur en Angleterre : on y joue dans toutes les classes de la société [...]* »<sup>141</sup>. Cette démocratisation du jeu est difficile à affirmer puisqu'aucune étude ne semble s'être intéressée à cette problématique en Angleterre ou en Amérique. Cependant, ces informations viennent

---

<sup>139</sup> « Chronique Américaine », *Bibliothèque universelle et Revue suisse*, 107<sup>e</sup> année, tome 27, n°79, Genève, Bureau de la Bibliothèque universelle, juillet-septembre 1902, pp. 178-179. (Arch. BnF, NUMP-1498).

<sup>140</sup> « Gazette, Le ping-pong », *La Croix*, n°6597, Paris, 8 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-400).

<sup>141</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

nuancer la représentation exclusivement bourgeoise qu'apporte l'analyse de la presse française. Cet enjolivement social de l'activité aux États-Unis et en Angleterre constitue un élément essentiel à la constitution de ce phénomène de mode. La presse grossit volontairement les traits de l'activité pour la rendre attrayante et convenable auprès des lecteurs susceptibles de la pratiquer ; et c'est le modèle mondain de la Haute société qui a été volontairement retenu. La référence culturelle et sociale dans le processus d'imitation s'avère être un mécanisme de cette mode. Elle constitue un des leviers du désir de mimétisme.

## 1.2. L'anglomanie du jeu fait-elle vendre ?

Pour mieux se justifier, la presse développe un discours qui consiste à considérer la mode, et *a fortiori* celle du ping-pong, comme un phénomène apolitique et transculturel. En effet, si les relations franco-britanniques sont à la fois « *intimes et orageux(es)* » au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>142</sup>, passant par des moments de détente et de rupture, la mode pourrait être influencée par ces contingences. Or, le discours sur la mode du ping-pong s'emploie à montrer que l'admiration et l'imitation de leur passe-temps déjouent sans encombre les tourments politiques. Tel est le sens du discours tenu par le journaliste surnommé Santillane au sein de *Gil Blas* :

« *C'est ainsi qu'on pourrait appeler ce nouveau jeu qui est actuellement tout ce qu'il y a de plus nouveau jeu : le ping-pong. Il réussira, car il est d'importation anglaise et nous avons beau applaudir avec fureur aux défaites de lord Methuen, nous n'en demeurons pas moins influençables par les modes d'outre-Manche, et nous faisons même venir les nôtres de Londres, avec notre linge et nos chapeaux* »<sup>143</sup>.

Selon *Gil Blas*, l'exemple de la joie déchaînée des Français à l'égard des défaites encourues par le commandant Lord Methuen contre les Boers en Afrique du Sud n'est finalement qu'un événement sans importance par rapport à l'emprise de la mode dans les deux sociétés. Les campagnes de la presse française et des faiseurs d'opinions contre le gouvernement impérialiste anglais et l'action de ses forces militaires<sup>144</sup> n'altèrent pas les aspirations mutuelles : l'intérêt pour les divertissements anglais reste fort. Finalement, au dessus de tout contexte politique, le ping-pong devient lui-même une mode apolitique.

---

<sup>142</sup> Moris Peter, « Le regard anglais », dans Milza Pierre, Poidevin Raymond (dir.), *La Puissance française à la « Belle Époque »*, Mythe ou réalité, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, p. 161.

<sup>143</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>144</sup> Moris Peter, *op. cit.*, 1992, p. 163.

L'origine anglaise du jeu n'empêcherait pas son adoption dans l'Hexagone malgré une opinion française très critique à l'égard de la politique étrangère britannique.

La réception effective de cette mode s'inscrit visiblement dans le sillon d'importations. En effet, par l'intermédiaire de résidents anglo-américains à Dinard<sup>145</sup> ou de fabricants anglais installés à Paris<sup>146</sup>, la boîte de jeu de ping-pong fait son apparition. Le célèbre fabricant d'articles de sport anglais *Williams and co*<sup>147</sup> en propose dès décembre 1901 dans son magasin à Paris, au 1<sup>er</sup> de la rue Caumartin<sup>148</sup>. Il peut également l'envoyer par colis-postal<sup>149</sup>. Deux modèles sont présentés : d'une part, celui à 10 francs 50 qui se compose de deux raquettes dites supérieures, six balles en étui, un filet, deux poteaux crampons et les règles du jeu, le tout contenu dans un carton solide et élégant et, d'autre part, celui à 7 francs qui se compose de deux raquettes, trois balles, un filet, deux poteaux en fil de fer, deux socles et les règles du jeu, également contenu dans un carton<sup>150</sup>. La marque du jeu n'est alors pas précisée mais nous pouvons penser aux marques déposées les plus connues : *The new table game of Ping-Pong or Gossima* issue de la société John Jaques and Son and Hamley Bros<sup>151</sup>. En s'offrant ainsi une page entière de publicité au sein du journal sportif illustré *La Vie au grand air*, le fabricant anglais fait la promotion de ce nouveau jeu : ce « *tennis de table (qui) a eu un immense succès l'hiver dernier en Angleterre et en Amérique* »<sup>152</sup>. Cet engouement constitue aux yeux des fabricants une preuve de son intérêt naissant. Les références culturelles sont utilisées comme des arguments de vente. Son présumé succès en Angleterre ou en Amérique s'insère plus largement dans la logique d'imitation des modes étrangères. Puisqu'il est étranger, et notamment anglais, la fièvre se propagera en France. Elle conforte d'ailleurs l'idée d'un caractère transculturel de la mode des loisirs entre la France, l'Angleterre et les États-Unis par exemple.

Dans ce contexte, les fabricants français usent très aisément de ses origines anglaises pour en faire la promotion. Ils profitent de ce phénomène de mode en pleine gestation en

---

<sup>145</sup> « Le Monde et la mode, Le ping-pong, Le favori du jour », *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de la mer*, n°881, Rennes, 13 janvier 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>146</sup> Nous n'excluons pas la piste selon laquelle des ressortissants français vivant en Angleterre auraient pu ramener ce jeu. Les archives restent silencieuses à ce sujet.

<sup>147</sup> Jamain-Samson Sandrine, Terret Thierry, « Fabricants, détaillants et vendeurs : l'économie du costume de sport à la Belle Époque », *Staps*, n°83, 2009, p. 56.

<sup>148</sup> *La Vie au grand air*, n°172, Paris, 29 décembre 1901, p. 23. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.S.17.01).

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> *Ibid.*

<sup>151</sup> Boîte de jeu, *The new table game of Ping-Pong or Gossima*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.95.1) ; Nous n'avons retrouvé aucune trace de sa présence en France.

<sup>152</sup> *La Vie au grand air*, n°172, Paris, 29 décembre 1901, p. 23. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.S.17.01).



France et, parallèlement, de la fureur dont il fait l'objet en Angleterre pour mieux vendre le ping-pong. Les fabricants conçoivent alors une multitude de boîte de jeu pour se différencier en jouant par exemple sur des noms de marques anglaises. La marque d'un « jeu de société », déposée au greffe du tribunal de commerce de la Seine à Paris par la société, Delhaye frères, le 20 mai 1901 sous le nom de *Pim Pam*<sup>153</sup>, change de dénomination en fonction du public auquel il s'adresse. Son sous-titre est parfois présenté en français – *Tennis de Table*<sup>154</sup> – ou dans sa traduction anglaise – *Table Tennis*<sup>155</sup> –. Cet exemple n'est pas une exception. D'autres boîtes couplent leurs appellations pour en faire une seule : c'est le cas du *Jeu de Tennis de Salon, Saloon Tennis Game*<sup>156</sup>. Le *Tennis de salon dit ping-pong* s'y prend de la même manière et ajoute un règlement traduit en anglais<sup>157</sup> en dernière page. Le jeu est donc autant destiné à des acheteurs francophones qu'anglophones. Enfin, certains fabricants français proposent des boîtes destinées prioritairement à l'exportation. Le jeu *The Excelsior, Table Tennis Game* fabriqué à Paris en 1902, en est la principale illustration<sup>158</sup>. Aucune dénomination française n'est mise en avant. La différenciation des marques de boîte de jeu est donc une manière de se démarquer de la concurrence pour profiter de cet effet de mode.

L'hypothèse de l'exportation de boîtes de jeu françaises se confirme selon les propos tenus par le président de la Chambre Syndicale des Fabricants de l'Industrie du Jouet. Le journal *La Presse*, en 1902, relate ainsi cet extrait d'entretien : « *L'industrie du jouet. [...] Est-ce que l'Angleterre ne vous fait pas aussi une grande concurrence ? Est-ce que le fameux « ping-pong » ou tennis de table n'est pas d'importation britannique ? – Non pas, et si l'idée vient d'outre-Manche, le fabricant français s'en est vite saisi, et je connais une maison qui en a même exporté 500.000 en Angleterre* »<sup>159</sup>. Ce chiffre, tout à fait ahurissant, montre l'importante implication des fabricants français d'articles de jouets et de jeux dans la fabrication de boîtes de jeu. Si la tonalité anglo-saxonne des marques joue un rôle

<sup>153</sup> *Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale, Marques de fabrique*, 1901, p. 446. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>154</sup> Boîte de jeu Pim-Pam, Tennis de Table, non datée, date estimée 1901/1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 57. French Pim-Pam set »).

<sup>155</sup> *Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale, Marques de fabrique*, 1901, p. 445. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>156</sup> Boîte du Jeu de Tennis de Salon, Saloon Tennis Game, Le Simplex, H, Paris, non datée, vraisemblablement 1900. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 62. Saloon Tennis »).

<sup>157</sup> Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>158</sup> « Early boxed set of Excelsior Table Tennis, made in France, c. 1902, Includes rares folding free-standing net fixture made of bamboo », Boîte de jeu The Excelsior, Table Tennis Game, date 1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 59. Early Excelsior set »).

<sup>159</sup> « Pour les petits », *La Presse*, n° 3723, Paris, 9 août 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1359).

promotionnel, elle rend compte sans doute davantage de l'importance prise par la mode du jeu en Angleterre. Les fabricants français destineraient grandement leur boîte de jeu à l'exportation.

Finalement, décrit comme un phénomène apolitique au sein de la presse nationale, la mode du ping-pong semble dépasser les frontières des États en dépit des tourments politiques. Certes, il est difficile de savoir si la tonalité anglo-saxonne de la mode a constitué un argument promotionnel auprès de la bourgeoisie française. Seule la présence de marques françaises montre que les fabricants ont dû différencier leur boîte de jeu pour profiter et lancer ce phénomène de mode en France. En la décrivant comme universelle, la presse légitime le caractère transculturel du ping-pong dans les milieux mondains. Elle donne une raison supplémentaire aux bourgeois pour s'emparer de cette nouvelle vogue.

### 1.3. Une tradition inventée : un *lawn-tennis* d'appartement

La presse écrite n'hésite pas à inscrire le phénomène de mode du ping-pong dans ce qu'Eric Hobsbawm appelle une tradition inventée : celle de l'héritage social du *lawn-tennis* et tout ce qu'il évoque. Si la tradition inventée renvoie à un ensemble de pratiques rituelles ou symboliques afin d'inculquer un certain nombre de valeurs et de normes, sa « *continuité avec ce passé est largement fictive* »<sup>160</sup>. Les journalistes sélectionnent à bon escient certains éléments de son historicité afin de reconstruire un récit qui légitime sa paternité au *lawn-tennis*. De cette manière, le ping-pong partagerait son sens social, celui de la classe aisée, et favoriserait le mimétisme social. L'exemple du journal *Le Figaro* est criant :

*« Le lawn-tennis, en quoi semblaient se manifester tous les goûts de la race britannique, le légendaire lawn-tennis est en train de se transformer en jeu d'appartement, et remplace à lui tout seul l'éclat des fêtes mondaines que tant de deuils consécutifs ont supprimé. Le lawn-tennis dans un salon ? Parfaitement. Et il fait fureur. [...] « Tout est réduit, menu, menu, aux proportions d'une table de salle à manger. Un étroit filet au milieu de la table sépare les deux camps, tracés à la craie ou à l'aide de fils tendus ; et, hormis cette réduction générale, les règles du jeu sont exactement les mêmes que celles du lawn-tennis : jeter la balle par delà le filet, dans le champ de l'adversaire qui, à son tour, essaye de la renvoyer dans le vôtre. Le joueur idéal est celui qui, jamais ne fait tomber la balle hors de la table »<sup>161</sup>.*

---

<sup>160</sup> Hobsbawm Éric, « Inventer des traditions », dans Hobsbawm Éric, Ranger Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, [traduction de l'anglais par Vivier Christine ; 1<sup>re</sup> édition 1983, Presse of the University of Cambridge], 2012, p. 28.

<sup>161</sup> « Notes d'une femme », *Le Figaro*, n°6, Paris 6 janvier 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

Le ping-pong serait une simple transformation du *lawn-tennis*. En qualifiant ce dernier de légendaire, la journaliste – Henriette – place le ping-pong comme une évolution inéluctable de cette pratique dans les salons. Il manifesterait lui aussi les goûts distingués des Anglais. En effet, le *lawn-tennis* apparaît au milieu des années 1870 en France<sup>162</sup> et se diffuse par le truchement du tourisme balnéaire. Il est un reflet des élites bourgeoises en vacances qui profitent des lieux de villégiature pour se divertir au tennis de plage<sup>163</sup>. De cette manière, en considérant le ping-pong comme sa simple réduction, la presse préserve ce statut d'activité noble, chic et élégante.

D'autres journaux s'évertuent aussi à le rendre conforme au célèbre *lawn-tennis*. Le périodique *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de mer* explique ainsi : « *On le joue sur une table de salle à manger avec un petit filet, de petites raquettes et de petites balles de celluloid qui sont la reproduction exacte, mais réduite, du filet des balles et des raquettes du lawn-tennis* »<sup>164</sup>. Il s'agirait donc d'une reproduction du *lawn-tennis* mais redimensionnée pour qu'elle tienne dans une salle à manger. Le journal parle aussi de « *lawn-tennis d'appartement* »<sup>165</sup>. Certaines marques de boîte de jeux jouent également sur cette miniaturisation. On retrouve le *Tennis de Salon*<sup>166</sup> et le *Tennis de salon dit ping-pong*<sup>167</sup>. En ce qui concerne le matériel, la forme ovale de certaines raquettes cordées en boyaux ou en ficelle ressemble particulièrement à celle du *lawn-tennis*<sup>168</sup>. Mais la comparaison ne s'arrête pas là. *Le Figaro* rend son principe de jeu conforme à celui du *lawn-tennis* en une simple affirmation : « [...] *Les règles de jeu sont exactement les mêmes que celles du lawn-tennis : jeter la balle par-delà le filet, dans le camp de l'adversaire qui, à son tour, essaye de la renvoyer dans le vôtre* »<sup>169</sup>. Le fait d'échanger la balle, d'un côté à l'autre du filet, suffit à justifier de sa proximité. Si pour *Gil Blas*, « *le ping-pong c'est le tennis sur table* »<sup>170</sup>, le journaliste – Santillane – n'hésite pas à reprendre le seul règlement de comptage du *lawn-tennis* en relatant lui-même d'ailleurs cette information d'un chroniqueur, vraisemblablement anglo-saxon, dénommé « Smash » :

---

<sup>162</sup> Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, *op. cit.*, 2003, p. 83.

<sup>163</sup> *Ibid.*, p. 76.

<sup>164</sup> « Le Monde et la mode, Le ping-pong, Le favori du jour », *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de la mer*, n°881, Rennes, 13 janvier 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>165</sup> *Ibid.*

<sup>166</sup> Boîte de jeu, Tennis de Salon, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>167</sup> Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>168</sup> Boîte de jeu, Tennis de salon, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>169</sup> « Notes d'une femme », *Le Figaro*, n°6, Paris, 6 janvier 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>170</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

« Voici comment s'établit le calcul des points : toute faute d'un des joueurs vaut un point à l'adversaire. Le premier compte 15 ; le second point 30 et le troisième point compte 40 ; enfin, le quatrième gagne le jeu, excepté le cas où les joueurs auraient chacun trois points. La partie se compose de six jeux et le joueur qui a gagné six jeux le premier est proclamé vainqueur de la partie. Afin d'égaliser les chances, le servant du premier jeu devient le lanceur du second, et ainsi de suite »<sup>171</sup>.

Selon le journaliste, le règlement du ping-pong est une copie fidèle de celui du *lawn-tennis*. Il se joue en points, jeux et sets. D'ailleurs, le *lawn-tennis* a lui aussi conservé la façon de compter par quinze du jeu de paume<sup>172</sup>. Cette filiation dans les discours de la presse n'est pas anodine est se base en particulier sur une réalité : certaines boîtes proposent des règles de comptage identiques. Par exemple, le règlement de jeu de *Tennis de Salon dit ping-pong* datant vraisemblablement du début XX<sup>e</sup>, précise que la progression des points est la suivante :

« 1<sup>er</sup> point compte 15, le 2<sup>nd</sup> compte 30, le 3<sup>e</sup> compte 40. Lorsque les deux joueurs ont obtenu quarante ensemble, ils sont à quarante partout. Le point suivant obtenu est appelé avantage, et, si l'un ou l'autre joueur ayant gagné un avantage, son adversaire en obtient un également à son tour, les deux joueurs sont encore avantage partout. Pour gagner le jeu, il faut que l'un ou l'autre des joueurs obtienne deux avantages consécutivement. Celui qui le premier fait six jeux gagne la partie. Le jeu peut être compté par coup (valeur 1 point chaque) formant une série de 20 points. Le premier qui atteint ce nombre gagne la partie. Dans ce cas, les joueurs changent de service après cinq points obtenus »<sup>173</sup>.

Le règlement du *lawn-tennis* en jeux et sets est bien une source d'inspiration directe. Pourtant, les journalistes semblent être volontairement amnésiques. Un règlement en 20 points peut également être proposé<sup>174</sup>. Les journalistes choisissent alors certains empan de la réalité pour mieux justifier de son sens social. La sélection successive d'informations orientées vers une filiation possible du *lawn-tennis* constitue un mécanisme important de cette mode. Elle travaille sur la sélectivité de l'accès à sa pratique dans la lignée sociale du *lawn-tennis*. En conséquence, le ping-pong doit être une copie conforme pour favoriser le mimétisme social entre la classe sociale aisée anglaise et la classe sociale aisée française.

---

<sup>171</sup> *Ibid.*

<sup>172</sup> Bonhomme Guy, *De la paume au tennis*, Paris, Éditions Gallimard, 1991, p. 16.

<sup>173</sup> Règlement du jeu de Tennis de salon dit ping-pong remis par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>174</sup> *Ibid.*

Les journaux ne sont pas les seuls à grossir volontairement certains traits. Les fabricants insistent davantage sur leurs ressemblances. Ils le considèrent comme « *une distraction analogue au jeu de lawn-tennis en plein air* »<sup>175</sup>. La surface de la table est appelée « cours » ; le service peut se jouer avec un seul rebond sur la table adverse. Lorsque certaines adaptations du règlement existent, elles se réfèrent directement ou indirectement aux réseaux de connaissances des lecteurs déjà adeptes de la chose tennistique. Le discours de la mode joue ainsi directement sur le détournement efficace d'une image préalablement construite – celle du *lawn-tennis* – plutôt que de décrire spécifiquement, et plus laborieusement, chaque modalité de sa pratique. Il n'y a pas de second service, et il est interdit de frapper à la « volée ; cette façon de jouer, tolérée au *lawn-tennis* plein air, ne peut être admise à l'intérieur »<sup>176</sup>. Pourtant, cette boîte s'inspire très clairement du kit portatif londonien de *lawn-tennis* mis au point par le Major Wingfield en 1874<sup>177</sup>. Composée d'un filet, de balles et de raquettes<sup>178</sup>, la boîte s'est construite sur l'idée d'une « *pratique sportive vagabonde* »<sup>179</sup>. Elle se déploie dans n'importe quel lieu à partir du moment où l'on dispose d'une table et de suffisamment de lumière. De cette manière, l'un des objectifs est bien de séduire les *sportsmen* et faciliter son acculturation auprès des élites vacancières déjà adeptes du tennis de plage<sup>180</sup>. Afin de constituer une mode, les journaux et certains fabricants façonnent les origines du ping-pong pour mieux le doter du sens social aisé du *lawn-tennis*. Dans la mesure où « *la tradition ne transmet [...] pas l'intégralité du passé ; (qu')il s'opère [...] à travers elle un filtrage ; [...] (et qu')elle (est) [...] le produit de ce tri* »<sup>181</sup>, la tradition inventée de la miniaturisation du *lawn-tennis* permet en quelque sorte de conserver toutes les qualités distinctives du ping-pong pour mieux le rendre attrayant. La sélection d'informations qui vise à décrire l'activité en fonction de ses ressemblances ou de ses dissemblances avec le *lawn-tennis*, facilite l'identification de cette nouvelle mode en gestation auprès de gens qui ont le temps et l'argent pour la pratiquer.

---

<sup>175</sup> *Ibid.*

<sup>176</sup> *Ibid.*

<sup>177</sup> Rollan Françoise, « Le tennis à la conquête de la France », dans Arnaud Pierre, Terret Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1998, p. 314.

<sup>178</sup> *Ibid.*

<sup>179</sup> Expression utilisée par les Jean-Michel Peter et Philippe Tétart pour qualifier la nature portative du jeu. Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, *op. cit.*, 2003, p. 74.

<sup>180</sup> Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, *op. cit.*, 2003, p. 76.

<sup>181</sup> Lenclud Gérard, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », *Terrain* [En ligne], 9 | octobre 1987, mis en ligne le 19 juillet 2007, consulté le 18 novembre 2016. URL : <http://terrain.revues.org/3195> ; DOI : 10.4000/terrain.3195, p. 3.

## 2. Une mondanité qui prend place dans les salons de la Haute bourgeoisie française

Les premières représentations du ping-pong en France dans la presse nationale ou culturelle montrent qu'il est un jeu nouveau dans les salons mondains dès la fin de l'année 1901. Prétexte à la distinction qui incarne le style de la vie de la Haute bourgeoisie, le jeu respecte en tout point ses codes sociaux : parures vestimentaires, respect des rôles sexués et de la galanterie. Pour autant, afin de le rendre attrayant, la mode joue également sur la transgression de ces mêmes normes sociales dans le but de faire naître et de renforcer la féerie. Entre le mythe et la part de réalité, le flirt interdit entre les jeunes femmes et les hommes apparaît comme une aspiration à plus de liberté. La mode du ping-pong joue sur l'illusion de l'émancipation des mœurs bourgeoises où les rencontres entre les sexes sont savamment orchestrées autour d'arrangements familiaux.

### 2.1. Une « nouvelle » distraction

C'est au cours de l'année 1902 que la mode du ping-pong en France prend un tournant dans la société française. Le périodique *La vie Parisienne* explique ainsi : « *C'est fatal ! Voilà que ça nous gagne à notre tour ! Le Ping-Pong a traversé le détroit depuis environ un an, et il exerce ses ravages chez nous. On commence à avoir des « Soirées de Ping-Pong » comme de l'autre côté de l'eau ; on ne danse plus, on ne cause plus : on joue au Ping-Pong* »<sup>182</sup>. Le ping-pong, arrivé dès l'année 1901<sup>183</sup> en France, sévissait depuis l'année 1902. Il ferait l'objet de soirées qui lui seraient réservées. Une analyse quantitative de quelques journaux montre cet engouement soudain. La multiplication du nombre de numéros se penchant sur le jeu est alors symptomatique de la naissance de sa mode. En effet, le journal *Le Figaro* publie 9 numéros en 1902, contre 1 en 1901 (Graphique 1)<sup>184</sup>. Cette tendance se retrouve également dans la presse sportive au sein du journal *L'Auto-Vélo* puis *L'Auto* même si les auteurs se sont intéressés au nombre d'articles publiés par an<sup>185</sup>.

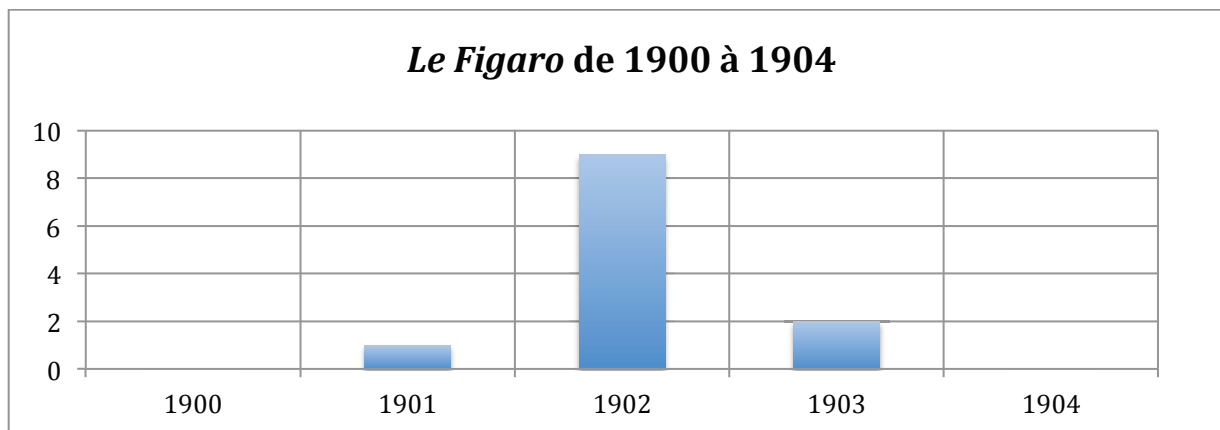
---

<sup>182</sup> *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).

<sup>183</sup> Craig Franck, Illustration, 1901. (Arch. Musée Nat. Sport, G.III.100).

<sup>184</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

<sup>185</sup> Mousset Kilian, Renaud Jean-Nicolas, *op. cit.*, 2016, p. 192.



**Graphique 1 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1900 à 1904. (Arch. BnF, NUMP-1139).**

Sa présence lors du deuxième concours annuel des petits inventeurs et fabricants de jouets et articles de Paris en 1902 confirme également le caractère nouveau que les organisateurs lui concèdent. En effet, dans un article écrit par Léo Claretie<sup>186</sup>, *Le Figaro* fait écho d'un jeu de ping-pong lors de son ouverture le vendredi 10 octobre. Dans les allées du sous-sol du kiosque – salle dans laquelle se passe le concours<sup>187</sup> –, sont exposés différents articles : y figure alors « *un nouveau et amusant ping-pong* »<sup>188</sup>. Selon le journaliste dénommé Poppée dans *Le Journal*, la nouveauté du jeu réside dans son caractère transportable puisqu'il s'agit d'un « *ping-pong de poche* »<sup>189</sup>. Sa nouveauté prétendue permet alors au ping-pong de trouver place dans les étalages du deuxième concours Lépine, du nom de son président.

La mise en place de ce jeune concours, qui a lieu pour la première fois du 24 novembre au 8 décembre 1901, a pour vocation de manière officielle de « *stimuler l'imagination des petits fabricants de Jouets et d'Articles de Paris, d'encourager et de récompenser les créations nouvelles* »<sup>190</sup>. Pourtant, il n'est pas aussi nouveau que ne le laisse entendre le concours. En effet, un brevet du jeu de tennis de salon numéroté 179.151 est

<sup>186</sup> Léo Claretie est rapporteur du jury de la classe 100 à l'Exposition Universelle de 1900 et membre du jury des récompenses du premier concours Lépine. Dans le livret : *Concours institué entre les Petits Fabricants de Jouets à bon marché et d'Articles de Paris pour encourager et récompenser la création de jouets et articles nouveaux destinés à la vente des baraques de jour de l'An, Liste des récompenses, République Française, Département de la Seine, Ville de Paris, Préfecture de Police*, Paris, Imprimerie et Librairie Centrales des Chemins de fer, 1901, p. NP. (Arch. Préf. Police Paris, Dossier DA.317, Concours du jouet, Organisation, 1901, Pochette, Catalogue et Palmarès, Feuillet, Palmarès).

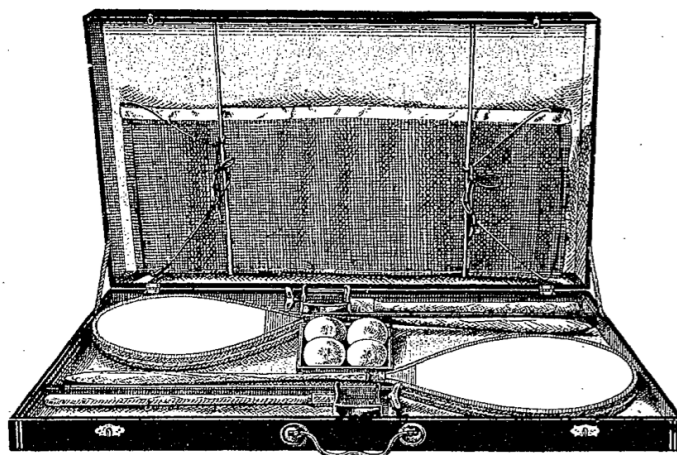
<sup>187</sup> « Le Concours de Jouets », *Le Journal*, n°3662, Paris, 10 octobre 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>188</sup> « La vie de Paris. Les Jouets au Jardin de Paris », *Le Figaro*, n°282, Paris, 9 octobre 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>189</sup> « Le Concours de Jouets », *Le Journal*, n°3662, Paris, 10 octobre 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>190</sup> Livret : *Catalogue Officiel, Ville de Paris, Premiers concours de jouets et Articles de Paris du 24 Novembre au 8 Décembre 1901 organisé par M. Le Préfet de Police*, Paris, Éditeur Charles Veillard, 1901, p. 1. (Arch. Préf. Police Paris, Dossier DA.317, Concours du jouet, Organisation, 1901, Pochette, Catalogue et Palmarès, Feuillet, Catalogue).

déposé, étonnamment, dès le 25 octobre 1886, par Monsieur Fitz-Maurice, sis au consulat de Belgique, rue Parton à Lille<sup>191</sup>. De la même manière, la marque d'un « *jeu de société* » de ping-pong<sup>192</sup> dénommé *Pim Pam* déposée au greffe du tribunal de commerce de la Seine à Paris par la société Delhaye frères, le 20 mai 1901<sup>193</sup>, met en doute la nouveauté présumée du jeu. L'innovation de la portabilité du jeu est peu probable. Comme le montre l'image ci-dessous, la boîte de *Pim-Pam* est, elle aussi, transportable.



**Image 1 : Boîte de jeu de *Pim-Pam*, *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 8. (BnF, NUMP-6381).**

Sa nouveauté réside sans doute davantage dans la multiplication importante des dépôts de brevets d'invention en 1902. En effet, 5 brevets ont pu être relevés<sup>194</sup> alors qu'aucun n'a été déposé entre 1896 et 1901<sup>195</sup>. Ils concernent en particulier des raquettes, des perfectionnements apportés aux filets ou encore la création d'un *Ping-pong-pool* qui est vraisemblablement un jeu de ping-pong adapté à une table de billard (Tableau 1).

---

<sup>191</sup> *Bulletin des lois de la République*, Paris, Imprimerie des lois et Imprimerie nationale, juillet 1887, p. 740. (Arch. BnF, NUMP-111).

<sup>192</sup> « Nos nouveautés, Pim-Pam », *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 6. (BnF, NUMP-6381).

<sup>193</sup> *Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale, Marques de fabrique*, 1901, p. 446. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>194</sup> Ouvrage, *République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés*, 1902, pp. 612-615. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>195</sup> Ouvrage, *France, Brevets d'Invention, Articles de Paris et Petites Industries, Toutes les subdivisions, Tables des matières*, 1896 à 1901. (Arch. INPI, non cotées).



Numéro de déclaration du brevet	Intitulé du dépôt de brevet d'invention (sans les certificats d'addition)	Nom du déposant
319.004	Perfectionnements apportés aux filets de tables de tennis	M. Salmon
319.309	Perfectionnements apportés aux filets pour tennis de table	MM. J. et W. Quiggin
320.057	Battoir ou raquette pour jouer au "ping-pong" et autres jeux analogues	M. Girdwood
324.989	Nouveau jeu dit "Ping-pong-pool"	M. Atkins
327.260	Raquette pour <i>lawn-tennis</i> se jouant sur une table (ping-pong) et autres jeux analogues	M. Peck

**Tableau 1 : Brevets déposés en lien avec le ping-pong en 1902, dans l'ouvrage, *République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés, 1902, pp. 612-615.* (Arch. INPI, non cotées).**

Si les brevets d'invention peuvent être déposés par toutes sociétés françaises ou étrangères, l'accroissement des dépôts se révèle être un indicateur intéressant de l'état concurrentiel que peut représenter le marché économique du jeu. Il est nécessaire de se différencier des autres produits pour présenter une boîte qui apparaît nouvelle aux yeux des futurs acheteurs. L'effervescence imaginative des fabricants d'articles de jouets et de jeux est stimulée par l'effet de mode du ping-pong, qui lui-même, est susceptible de se transformer en succès commercial. Jean-Marc Silvain explique d'ailleurs que le jeu rencontre un certain succès en Angleterre à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, « *dû pour l'essentiel à l'introduction de la balle en celluloïd* »<sup>196</sup>. Un nombre important de brevets et de publications l'atteste<sup>197</sup>. En effet, la nouvelle balle apporte un caractère nouveau à cette distraction dans la mesure où elle en augmente considérablement l'intérêt du jeu. Elle améliore sensiblement la hauteur du rebond<sup>198</sup> et la régularité des échanges. Pourtant, aucun brevet sur les balles n'a été identifié en France.

La balle en celluloïd est bien présente dans l'Hexagone. Elle aurait d'ailleurs permis, entre autres, de redéfinir le ping-pong comme un jeu nouveau, amusant et inoffensif pour le mobilier. Nombreuses sont les anecdotes qui circulent autour du désordre que les anciennes balles de jeu provoquent dans les salons. Par exemple, les dessins de Guiydo dans *Femina* présentent le jeu et son onomatopée « *ping-pong* » par le bruit d'une frappe – ping – et

<sup>196</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 36.

<sup>197</sup> *Ibid.*

<sup>198</sup> « *Prenez au moins une douzaine de balles spéciales en celluloïd blanc. Celles qui sont recouvertes de drap sont plus silencieuses, mais rebondissent beaucoup moins, ce qui enlève une partie de l'intérêt et de l'animation au jeu* », dans « Distractions et plaisirs de la campagne, Les jeux, Jeu sportif et élégant », *La Vie à la campagne*, n°54, Paris, Éditions Hachette, 15 décembre 1908, p. 354. (Arch. BnF, NUMP-4775).

l'incident qu'il produit : celui d'une tasse de thé en porcelaine qui se casse – pong –<sup>199</sup>. *Les Annales politiques et littéraires*<sup>200</sup> et *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de mer*<sup>201</sup> relayent également les manèges dont le divertissement est l'occasion : l'information reprise du journal satirique anglais *Punch* insiste sur le fait que l'activité brise des potiches. De la même manière, *Le Figaro* raconte certains incidents de bibelots ou encore de vases précieux issus du pillage de Pékin<sup>202</sup>. Ces informations ne semblent pas être que de simples anecdotes. Une publicité du fabricant *Williams and co* est obligée de déconstruire cette représentation sociale en justifiant du caractère inoffensif du jeu pour le mobilier des maisons : « Il [...] s'installe très facilement et ne cause aucun dommage, les balles étant trop légères pour abîmer quoi que ce soit »<sup>203</sup>. Cette publicité anticipe les peurs sociales des acheteurs dès la fin 1901 : celle du désordre et de la détérioration d'un intérieur bourgeois dont l'objectif de démonstration sociale est premier. L'arrivée de la balle en celluloïd a sans doute atténué les anciennes craintes des balles lourdes et moins contrôlables en caoutchouc ou en draps. Par son intégration, l'activité est devenue inoffensive pour le mobilier. Les commentaires en ce sens cesseront d'ailleurs en début de l'année 1902<sup>204</sup>. Les discours sur sa mode ne peuvent plus se nourrir d'une représentation qui ne peut plus être partagée par ses lecteurs. Si la balle en celluloïd existe, les fabricants ne l'ont sans doute pas proposée systématiquement dans leur boîte de jeu. Or, cette dernière est présente, dès 1890, grâce à l'ingénieur Gibb<sup>205</sup>.

Finalement, la mode du ping-pong se développe durant l'année 1902 et perdure timidement jusqu'en 1903. L'effet de son phénomène se mesure ici à partir d'une multiplication de numéros citant le jeu au sein de la presse, de brevets déposés ou de sa présence au concours Lépine. Sa balle en celluloïd aurait permis, entre autres, de le redéfinir comme un jeu nouveau, amusant et inoffensif pour le mobilier. Le ping-pong est nouveau car il est affiché comme tel. L'injonction à la nouveauté est l'un des mécanismes du phénomène. Il s'exerce comme une tyrannie et fait fi de la réalité historique des faits dans la mesure où le jeu existe bien avant l'engouement soudain qu'il génère en 1902.

---

<sup>199</sup> « Une partie de ping-pong, dessin de Guydo », *Femina*, n°27, Paris, 1<sup>er</sup> mars 1902, p. 70. (Arch. BnF, MICROFILM M-19930).

<sup>200</sup> « Les Échos de Paris », *Les Annales politiques et littéraires*, n°977, Paris, 16 mars 1902, p. 166. (Arch. BnF, NUMP-5269).

<sup>201</sup> « Le Monde et la mode, Le ping-pong, Le favori du jour », *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de la mer*, n°881, Rennes, 13 janvier 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>202</sup> « Notes d'une femme », *Le Figaro*, n°6, Paris 6 janvier 1902, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>203</sup> *La Vie au grand air*, n°172, Paris, 29 décembre 1901, p. 23. (Arch. Musée Tenseum FFT, JO.S.17.01).

<sup>204</sup> « Les Échos de Paris », *Les Annales politiques et littéraires*, n°977, Paris, 16 mars 1902, p. 166. (Arch. BnF, NUMP-5269).

<sup>205</sup> Jeu Bernard, *op. cit.*, 1977, p. 223.

## 2.2. Un prétexte à la distinction

Les premières représentations offertes de cette mode montrent que l'activité cultive tous les signes de distinction de la mondanité. En s'inspirant des valeurs et des habitudes de la Haute bourgeoisie parisienne, la presse les transforme et les caricature pour en faire la promotion. De cette manière, le jeu incarne ses valeurs et, en retour, les façonne. Son phénomène de mode est bien une image idéalisée de la Haute bourgeoisie parisienne. L'intérêt est de façonner un modèle susceptible d'être envié puis, plus tard, imité par l'ensemble de la bourgeoisie. Les quelques illustrations permettent en particulier de l'observer. L'une des plus significatives est celle du périodique *La Vie parisienne* dont le sous-titre *mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes* révèle les loisirs tant appréciés par ses lecteurs aisés (Image 2)<sup>206</sup>.

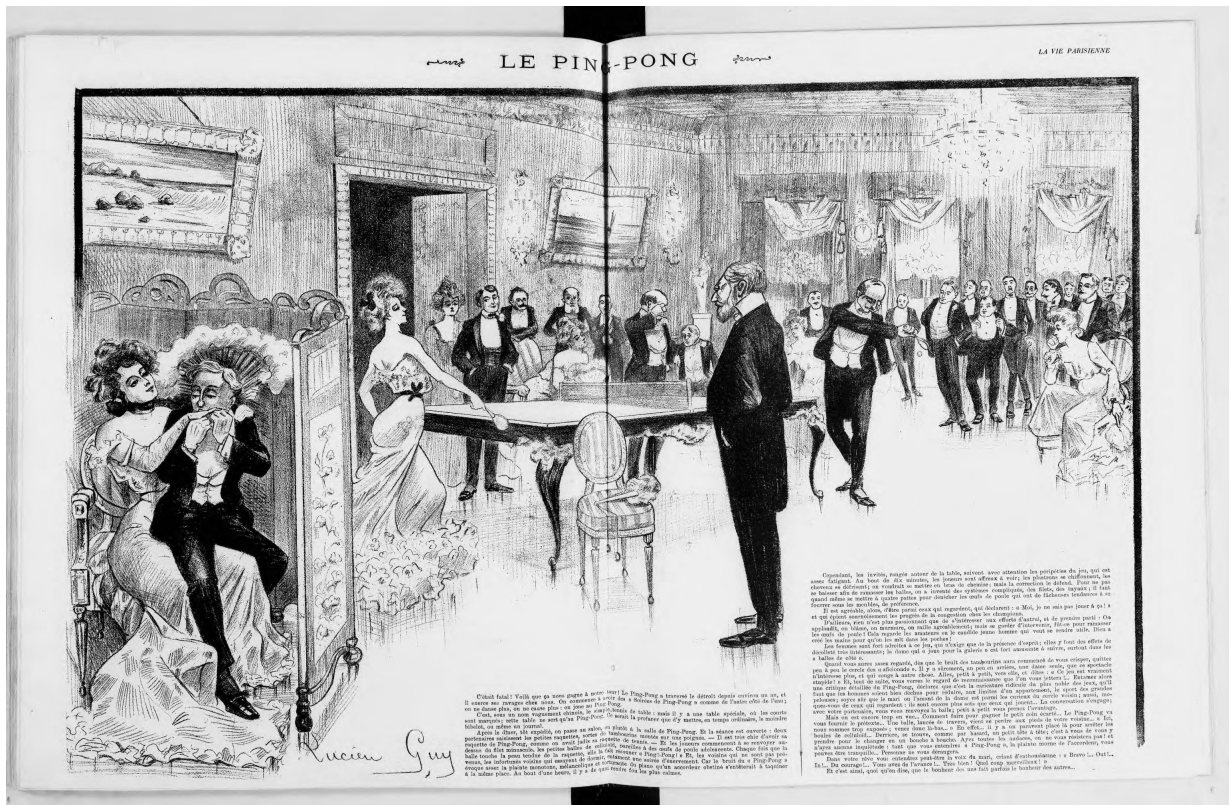


Image 2 : Illustration de la revue *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).

<sup>206</sup> *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).

L'illustration choisie montre en effet que la mode du ping-pong est mise en place pour distraire la Haute société lors de soirées. L'activité est un prétexte à la distinction qui passe en particulier par le code vestimentaire. Si nous prenons l'exemple de la jeune femme en train de jouer située à gauche de l'illustration, cette dernière est habillée d'une robe longue en corolle sous laquelle un corset accentue vraisemblablement la poitrine et les courbures. Les tenues s'allègent et font preuve de plus de simplicité à la *Belle Époque*<sup>207</sup>. L'abandon de la tournure qui rembourrait l'arrière de la jupe auparavant est visible. Le ruban en forme de nœud papillon à la taille renforce désormais l'effet d'affinement tout en conservant l'importance de la courbure. De la même manière, la coiffure ordonnée est uniquement accessoirisée d'un chignon en forme de nœuds.

À l'inverse, le vêtement masculin reste sobre. Le costume trois pièces est de rigueur. Il est très fidèle aux grandes lignes impulsées depuis le Second Empire<sup>208</sup>. L'austérité reste le symbole de la bourgeoisie. Le complet-veston est de couleurs sombres, de même que la jaquette parfois portée. Le gilet est boutonné haut donnant parfois sur un nœud papillon. À l'instar du mouchoir poché du gentleman situé en arrière plan à droite du joueur, il cultive l'élégance et la distinction par une accentuation de la droiture corporelle, signe d'une droiture morale. La moustache dont les pointes sont relevées en arrière plan à droite, ou la barbe de l'homme distingué en premier plan sont encore très en vogue à la *Belle Époque*<sup>209</sup>. L'accessoirisation est aussi un signe de la richesse vestimentaire : l'éventail est de rigueur chez deux des spectatrices assises. De la même manière, des lunettes rondes sont parfois portées afin de faciliter l'observation de la partie et d'accentuer l'effet scrutateur du spectateur. L'illustration est donc bien le reflet des usages d'une société aisée qui se donne à voir. L'activité cultive la parure des tenues de soirée en respectant sagement les codes de la société aisée autant qu'elle est un moyen de mettre en avant les nouvelles modes vestimentaires.

Condensé de signes de distinction, l'habillement reflète autant la notoriété des convives que celle du propriétaire des lieux. Le lustre, les lumières murales, les tableaux esquissant des paysages de bord de mer et le mobilier sont signes de richesse. D'ailleurs, il est fort probable que l'horloge installée en arrière plan indique l'heure de la soirée : une heure du

---

<sup>207</sup> Grau François-Marie, *Histoire du costume*, Paris, Éditions PUF, Que sais-je, 1999, p. 93.

<sup>208</sup> *Ibid.*, p. 89.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 95.

matin correspondant peu ou prou à l'après-dîner, souvent long. Cet indice laisse penser que le code vestimentaire n'est autre que celui porté pour célébrer le dîner. Les convives sont aussi vraisemblablement sélectionnés scrupuleusement par l'hôte. L'homogénéité de l'apparence sociale des convives atteste de cet entre-soi. Finalement, la mode du ping-pong n'est pas très éloignée des discours tenus par certains journalistes sur le jeu de salon à l'étranger : il est une distraction prétexte à la distinction. Le ping-pong devient ainsi une mode qui peut être imitée par ceux qui aspirent aux mœurs de la Haute bourgeoisie. Il se joue alors une forme d'alignement des conduites sociales de la classe aisée sur ses représentations médiatiques afin d'en incarner sa plus belle illustration.

Si toutes les illustrations ne peuvent nous renseigner sur les « bonnes manières » et les codes de bienséance, certaines postures et certains écrits en précisent les contours. La droiture des convives reste de rigueur dans toute représentation sociale. La position des mains est d'ailleurs savamment réfléchie : pour certains, elles sont dans la poche, d'autres derrière le dos ou devant la poitrine. Elles ne font qu'accentuer la raideur de leur silhouette. Se baisser n'est pas une posture convenable en société, et ce d'autant plus dans un salon entouré de convives sélectionnés pour l'occasion. Pourtant, les échanges ratés multiplient les aventures au sol en direction de la balle. Le ramassage de balle devient un exercice historique intéressant. Il met à jour l'importance des codes de bienséance lors de réunions publiques. Les commentaires attachés à l'illustration sont assez révélateurs :

*« [...] Les invités rangés autour de la table, suivent avec attention les péripéties du jeu, qui est assez fatigant. Au bout de dix minutes, les joueurs sont affreux à voir ; les plastrons se chiffonnent, les cheveux se défrisent ; on voudrait se mettre en bras de chemise ; mais la correction le défend. Pour ne pas se baisser afin de ramasser les balles, on a inventé des systèmes compliqués, des filets, des tuyaux ; il faut fourrer sous les meubles, de préférence. Il est agréable, alors, d'être parmi ceux qui regardent, qui déclarent : « Moi, je ne sais pas jouer à ça ! » et qui épiet sournoisement les progrès de la congestion chez les champions »<sup>210</sup>.*

Malgré l'inconvenance que créent certaines situations de jeu, les codes de société doivent être maintenus. La chaleur que l'effort suscite ne peut faire l'économie de la parure vestimentaire. Il est ainsi proscrit de se mettre exclusivement en chemise pour un homme –

---

<sup>210</sup> *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).

« *en bras de chemise* ». La veste doit être conservée en toutes circonstances au risque que son possesseur soit considéré comme négligé.

Afin d'éviter de ramasser la balle, certains accessoires, jugés non seulement « *utiles* » mais « *indispensables* », sont pensés pour ne pas déroger aux règles de bonne tenue<sup>211</sup>. L'*Almanach Hachette* de 1903 décrit ce petit matériel. On y retrouve, d'une part, un filet fixé au bord de la table pour contenir les balles et, d'autre part, « *un instrument pour ramasser les balles sans être obligé de se baisser* »<sup>212</sup>. Le premier instrument évite toutes les péripéties de recherche et de ramassage dans les endroits les plus imprévisibles du salon. En atterrissant dans le filet, les balles terminent dans les « *épuisettes* » situées à hauteur d'Homme et évitent de se loger sous les meubles. Le second dispositif permet de récupérer les balles jonchées sur le sol tout en conservant une posture de bienséance : la droiture. Preuve de son existence, un brevet déposé par M<sup>lle</sup> Bergh au n°336.951 sous le nom de « *ramasse-ballons de tennis et similaires* » en 1903 a sans doute servi à la pratique du ping-pong<sup>213</sup>.

À plus forte raison, il est d'ailleurs fort probable que les convives n'aient pas eu besoin de les ramasser. Qu'il s'agisse de la grande bourgeoisie ou de la moyenne bourgeoisie, elle dispose d'un personnel de maison d'au moins deux ou trois domestiques qui peuvent s'affairer à cette tâche<sup>214</sup>.

En définitive, le phénomène du ping-pong en France s'appuie sur une image idéalisée des habitudes et des valeurs de la Haute bourgeoisie parisienne. Les illustrations présentes au sein de la boîte de jeu de *Tennis de Salon* (Image 25 en annexe p. 28)<sup>215</sup>, et dans la *Revue des Inventions Modernes et des produits du commerce et de l'industrie* (Image 26 en annexe p. 28)<sup>216</sup> confortent également cette vision du jeu de salon mondain. En se déplaçant vers la nouveauté, le phénomène du ping-pong est en ce sens une certaine forme de conformisme aux mœurs bourgeoises. Ces représentations en deviennent la norme pour une petite partie de la bourgeoisie qui vise à l'imiter puis ultérieurement de l'autre partie qui tend à la rejoindre.

---

<sup>211</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> *République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés*, 1903, p. 587. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>214</sup> Perrot Marguerite, *op. cit.*, 1961, dans Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, pp. 114-115.

<sup>215</sup> Affiche de la boîte de jeu *Tennis de Salon*, non datée, date estimée 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.84.13.1) ; Date confirmée par la boîte de jeu, *Tennis de Salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>216</sup> Illustration, Auteur non identifié, « Nos nouveautés, Pim-Pam », *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-6381).

La mode du ping-pong échappe très vraisemblablement aux classes plus modestes. Si les archives présentées laissent entrevoir une mode mondaine, certaines activités comme le vélodrome se sont déjà ouvertes à des classes sociales moins privilégiées comme les classes moyennes<sup>217</sup>. Mais qu'en est-il alors pour la pratique du ping-pong dont l'exigence financière apparaît beaucoup moins forte que pour l'achat d'une bicyclette ? Les discours de la presse générale ou sportive ainsi que les représentations offertes par les fabricants d'articles de jouets et de jeux montrent que seule la Haute société est concernée. Pourtant, selon l'*Almanach Hachette*, s'attribuant les qualificatifs de « *Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique* », le « *ping-pong présente de nombreux avantages. Il est peu coûteux, (et) facile à installer partout* »<sup>218</sup>. Or, le prix du jeu est perçu comme insignifiant pour ceux qui ont les moyens de pouvoir se l'acheter. Quelle est finalement la valeur d'une boîte qui coûte entre 12 francs<sup>219</sup> et 5,75 francs<sup>220</sup> ? Pour la Haute société, c'est une somme dérisoire. En effet, les revenus annuels des *hauts notables*<sup>221</sup> dépassent les 50 000 francs-or annuels, pour une vingtaine de milliers dont 3 000 ont un revenu supérieur à 100 000 francs<sup>222</sup>. Au nombre de 200 000, la *bonne bourgeoisie* – qui renvoie aux différentes couches des classes moyennes<sup>223</sup> – détient un revenu annuel entre 10 000 et 50 000 francs<sup>224</sup>. Le montant des revenus est alors suffisamment important pour que l'achat du jeu soit insignifiant. À titre de comparaison, un vélo coûte par exemple entre 500 francs (1891-1895) et 300 francs (1906-1910)<sup>225</sup>. Acheter une boîte de jeu de *Tennis de Salon* par exemple<sup>226</sup>, dans le célèbre magasin de jouet *Au Nain Bleu*, situé à Paris, 406-408 rue Saint-Honoré et 1 et 3 rue Richepanse, est à la portée de l'ensemble de la classe aisée.

Mais qu'en est-il des classes les moins aisées ? La condition ouvrière reste, dans la première partie du XX<sup>e</sup> siècle, sous l'emprise de la nécessité immédiate. Deux études, dont la

<sup>217</sup> Gaboriau, Philippe, « Les trois âges du vélo en France », *Revue Vingtième Siècle*, n°29, 1991, pp. 17-34.

<sup>218</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>219</sup> « Catalogue des produits et articles », *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 20. (BnF, NUMP-6381).

<sup>220</sup> « Entre Nous », *La Vie au Grand Air*, n°184, Paris, 22 mars 1902, p. 178. (Arch. BnF, NUMP-11891).

<sup>221</sup> Cette catégorie comprend les riches propriétaires fonciers appelés aussi la bourgeoisie des hauts notables selon Adeline Daumard et la Haute bourgeoisie qui se compose des hauts fonctionnaires, des banquiers, des manufacturiers, des magistrats, des officiers supérieurs et des représentants du milieu libéral arrivés à notoriété comme les médecins, les avocats, les écrivains et les directeurs de journaux. Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 113.

<sup>222</sup> Duroselle Jean-Bastiste, *La France et les Français, 1900-1914*, Paris, Éditions Richelieu, 1972, p. 68, cité dans Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, pp. 113-114.

<sup>223</sup> Cette catégorie renvoie « *aux chefs d'entreprise ou de négoce de moindre envergure, propriétaires aux revenus plus modestes, hauts fonctionnaires, professeurs publicistes, rentiers et surtout membres des professions libérales* ». Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 114.

<sup>224</sup> Duroselle Jean-Bastiste, *op. cit.*, 1972, p. 68, cité dans Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 114.

<sup>225</sup> Gaboriau, Philippe, *op. cit.*, 1991, p. 24.

<sup>226</sup> Étiquette *Au Nain Bleu* apposée sur la boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

première réalisée entre 1878 et 1895<sup>227</sup> et la seconde en 1906 aboutissent approximativement aux mêmes conclusions concernant les postes de dépenses de la classe ouvrière. Par exemple, le travail réalisé par Maurice Halbwachs en 1906 montre que les ouvriers parisiens dépensent en moyenne 62% en nourriture, 15,7% en logement, 5,3 % pour le chauffage et l'éclairage, et 7,7% en vêtement, soit 90,7% du budget total dans les premières nécessités<sup>228</sup>. Au final, les conditions de vie quotidienne assurent la reproduction des forces du travail nécessaire chaque jour. Malgré l'application de la « loi Millerand », votée en mars 1900, qui prévoit de diminuer progressivement la durée du travail à dix heures en 1904 dans les ateliers mixtes, le temps consacré aux loisirs reste excessivement réduit<sup>229</sup>. La pratique par la classe populaire apparaît impossible. D'ailleurs, les archives ne font pas état d'un tel loisir. En effet, le salaire ouvrier moyen<sup>230</sup> en 1902 est de 1 128 francs courants<sup>231</sup>. Si nous prenons deux exemples précis, un cordonnier et un ébéniste gagnent respectivement 7,50 et 8 francs par jour<sup>232</sup>. À titre de comparaison, un kilogramme de pain coûte en 1900, 0,38 francs<sup>233</sup>. Ainsi, malgré une augmentation de 40 à 45% du pouvoir d'achat des ouvriers entre le Second Empire et le début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>234</sup>, rares sont les achats qui se détachent de la nécessité ; une montre, un journal, un habit du dimanche, une dépense de viande qui dépasse pour une minorité celle du pain<sup>235</sup>. Une boîte de jeu coûte alors peu ou prou un salaire journalier de cordonnier, soit l'équivalent d'environ 28,5 kilogrammes de pain. L'importance représentée par le coût de la boîte de jeu oriente les priorités qui ne permettent pas au ping-pong de rentrer dans les lentes émergences des loisirs des classes populaires. Au-delà du discours qui légitime l'image d'un divertissement mondain, les réalités économiques de la classe ouvrière limitent considérablement son appropriation. Le jeu est l'apanage de la Haute société et la mode joue sur le mimétisme de classe pour que l'ensemble de la bourgeoisie imite le modèle de la Haute bourgeoisie érigé en dogme.

---

<sup>227</sup> Cette étude a été réalisée par les membres de la Société d'économie sociale et s'est basée sur quinze budgets d'ouvriers dont l'origine géographique n'a pas été précisée. Charle Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1991, p. 287.

<sup>228</sup> Halbwachs Maurice, *Revue d'économie politique*, 1939, pp. 438-455, cité par Dewerpe Alain, *Le Monde du travail en France, 1800-1950*, Paris, Éditions Colin, 1989, dans Charle Christophe, *op. cit.*, 1991, p. 287.

<sup>229</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 125.

<sup>230</sup> Il s'agit du salaire net moyen annuel d'un ouvrier travaillant à plein temps dans l'industrie.

<sup>231</sup> Piketty Thomas, *Les hauts revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle, inégalités et redistributions, 1901-1998*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2001, p. 679.

<sup>232</sup> Rougerie Jacques, « Remarques sur l'histoire des salaires à Paris au XX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n°63, avril-juin 1968, pp. 102-103. (Arch. BnF, NUMP-5459)

<sup>233</sup> Marc Alfred, *L'évolution des prix depuis cent ans*, Paris, PUF, Que sais-je ?, n°784, 1966, [1<sup>re</sup> édition 1958, Éditions PUF], p. 127.

<sup>234</sup> Noiriél Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Seuil, 1986, pp. 95-96.

<sup>235</sup> Halbwachs Maurice, *La Classe ouvrière et les niveaux de vie*, Paris, Éditions Gordon Beach, 1970 [réédition], cité dans Noiriél Gérard, *op. cit.*, 1986, p. 96.



### 2.3. Une mode féminine... faire-valoir des hommes !

Le phénomène de mode du divertissement de salon s'inscrit dans un compromis subtil entre le respect des convenances et l'émancipation féminine sous-entendue par l'image moderne qu'incarne l'activité physique. Les quelques publications présentes dans les magazines de mode destinés aux femmes semblent l'attester. Le célèbre journal *Femina* consacre plusieurs pages à cette nouvelle mode dans les salons parisiens<sup>236</sup>. Une photographie de deux femmes s'exerçant au jeu fait d'ailleurs l'objet de la « Une » du numéro 29 de 1902<sup>237</sup>. Cette représentation mixte du jeu n'est pas nouvelle. Elle est déjà présente dans les illustrations de la publicité de *Williams and co* au sein du journal sportif illustré *La Vie au grand air* dès décembre 1901<sup>238</sup>, de la boîte de jeu *Tennis de Salon*<sup>239</sup> ou encore du périodique *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*<sup>240</sup> présenté précédemment. Une publicité de boîte de ping-pong dans le magazine féminin *La Mode Illustrée*<sup>241</sup> confirme également le fait que cette mode est susceptible d'intéresser les femmes. À cet égard, certains discours sur le jeu rappellent fortement certains attributs féminins. Suite à la victoire de trois femmes lors d'un tournoi, le journal *Gil Blas* écrit ainsi :

« *Le ping-pong est avant tout un jeu d'adresse. Aussi les femmes, qui sont généralement inférieures dans les matches de tennis, rencontrent-elles l'avantage devant la table ou le chevalot. C'est ainsi qu'au premier et récent championnat de ping-pong, qui vient d'avoir lieu à Paris, le vainqueur était une jeune fille, Mlle Yvonne de Pfeffel ; la seconde place fut dévolue à Mlle Marie-Louise de Pfeffel, et la troisième à Mlle Masson. L'épreuve est assurément décisive* »<sup>242</sup>.

Comme le précise également l'*Almanach Hachette* de 1903, « [...] c'est avant tout un jeu d'adresse et de souplesse, et non de force : les dames peuvent y exceller aussi bien, et parfois mieux, que les messieurs »<sup>243</sup>. Opposées à la force, la souplesse et l'adresse

---

<sup>236</sup> *Femina*, n°27, Paris, 1<sup>er</sup> mars 1902, p. 70. (Arch. BnF, MICROFILM M-19930) ; *Femina*, n°29, Paris, 1<sup>er</sup> avril 1902, p. 107. (Arch. BnF, MICROFILM M-19930).

<sup>237</sup> *Femina*, n°29, Paris, 1<sup>er</sup> avril 1902, p. 107. (Arch. BnF, MICROFILM M-19930).

<sup>238</sup> *La Vie au grand air*, n°172, Paris, 29 décembre 1901, p. 23. (Arch. Musée Tennisum FFT, JO.S.17.01).

<sup>239</sup> Affiche de la boîte de jeu *Tennis de Salon*, non datée, date estimée 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.84.13.1) ; Date confirmée par la boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>240</sup> *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).

<sup>241</sup> *La Mode illustrée, journal de la famille*, n°50, Paris, 14 décembre 1902, p. 639. (Arch. BnF, MICROFILM M-805).

<sup>242</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>243</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

contribuent à nourrir une représentation mixte du jeu. À plus forte raison, ces qualificatifs correspondent particulièrement aux rôles attribués à la femme. En effet, dans un contexte où les préoccupations démographiques sont importantes, les considérations médicales et religieuses confortent la femme dans son rôle de procréation. Elles s'expliquent en particulier par une stagnation démographique entre 1896 et 1901 qui fait passer la population de 38 500 000 à 38 960 000<sup>244</sup> et une baisse du taux de natalité de 22,3% à 21,6% entre 1892 à 1912<sup>245</sup>. Comme l'explique Michelle Perrot, « *les fonctions de la femme s'inscrivent dans sa conformation : un vagin pour recevoir, un ventre pour porter, des seins pour allaiter [...] marquent sa destinée faite pour l'homme et pour l'enfant* »<sup>246</sup>. Le phénomène de mode du ping-pong s'inscrit dans ces considérations. Le discours légitime un jeu non violent qui ne met pas en péril les capacités de procréation, tout en instillant l'idée d'une femme active, à l'image des représentations favorables du notable acteur distingué du rentier, oisif.

Cette représentation hygiénique de l'activité est en partie confortée par les manières de jouer en société. Les premiers discours techniques sur l'activité révèlent des codes de bienséance qui réunissent certaines conditions permettant aux femmes de la pratiquer en sécurité. À l'instar du *lawn-tennis*, l'habileté à manier la raquette passe sans doute après le respect des positions sociales respectives et, en particulier, lorsque la galanterie l'exige<sup>247</sup>. L'*Almanach Hachette* de 1903 présente ainsi cette situation illustrée : « *Un bon élevé de la balle, dans une position facile met la dame à la merci d'un joueur sans galanterie. Celui-ci fera un smash imprenable. – À part ce dernier coup, il n'y a jamais avantage à frapper fort* »<sup>248</sup>. Si le smash<sup>249</sup> est un coup adapté lors d'une balle haute près du filet, il est perçu comme un manque de galanterie auprès d'une jeune fille ou d'une femme : « *Il faut, pour gagner, placer ses balles de service ou de reprise de telle sorte que l'adversaire ne puisse les relever. Tel est le principe qui doit vous guider toujours. Il est inutile la plupart du temps de frapper fort. Le tout est de bien placer ses balles suivant la position de l'adversaire* »<sup>250</sup>. En demandant de jouer selon l'emplacement de l'adversaire, le jeu était vraisemblablement lent,

<sup>244</sup> Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 36.

<sup>245</sup> Dupâquier Jacques (dir.), *Histoire de la population française*, tome 3, de 1789 à 1914, Paris, Éditions PUF, 1988, pp. 136-138 et pp. 214-244, cité par Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 38.

<sup>246</sup> Perrot Michelle, « L'éloge de la ménagère dans le discours des ouvriers français au XIX<sup>e</sup> siècle », *Romantisme*, n°13-14, pp. 105-122, p. 106, cité par Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 156.

<sup>247</sup> Poyer Alex, « La France s'éveille au sport, début du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1880 », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 12-13.

<sup>248</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 409. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>249</sup> « *Le smash, mot anglais signifiant l'écrasement, précise bien le coup à donner : vertical, rapide, et vigoureusement appliqué, de sorte qu'il est presque impossible de le relever* », *Ibid.*

<sup>250</sup> *Ibid.*

continu et placé. Les partenaires n'usent de la puissance que de manière fortuite sur une balle haute proche du filet. La faible intensité de l'activité nourrit cette image de pratique bénéfique aux femmes puisqu'elle ne doit mobiliser que rarement la puissance et la force des joueurs. En construisant l'image d'un exercice physique mesuré, le ping-pong devient une occupation saine des jeunes femmes. Le code de galanterie présent dans les discours techniques entretiendrait finalement la femme dans son rôle de procréatrice. Cette mise en lumière de la pratique féminine constitue d'ailleurs une innovation sociale qui participe du sentiment de nouveauté de la mode.

De plus, le port des vêtements féminins bourgeois laisse peu de liberté aux mouvements et garantit ainsi une pratique à faible intensité indispensable à toute future mère. En effet, le corset ou la guêpière limite considérablement l'amplitude du mouvement. La vitesse de jeu s'en fait plus réduite. En tant qu'accessoires de distinction, les chaussures à talon présentes sur l'illustration de l'*Almanach Hachette* de 1903 contraignent tout déplacement rapide<sup>251</sup>. La droiture imposée par les contingences vestimentaires et les convenances anéantit sensiblement les occasions de se mouvoir. Le déplacement et, *a fortiori*, l'effort physique sont contournés par le matériel à disposition. Les longs manches présents sur certaines raquettes permettent de frapper plus aisément les balles allant se loger dans les angles de la table (Images 25 et 26 en annexe p. 28)<sup>252</sup>. Finalement, le ping-pong est soumis aux contraintes relativement identiques à celle du *lawn-tennis* en son temps. Il se présente comme une distraction nouvelle adressée aux femmes qui n'est finalement que le reflet de ses propres limites et droits : celle d'une activité hygiénique où l'effort mesuré permet de mieux l'asseoir dans son rôle de procréatrice<sup>253</sup>.

*A fortiori*, est-ce que le phénomène de mode du ping-pong constitue une réelle émancipation de la femme ? Il n'en est que l'illusion. Le ping-pong reste fondamentalement une activité confinée, où les convives ont été sélectionnés pour l'occasion. La femme bourgeoise n'est pas libre de ses faits et gestes. Elle reste enfermée dans sa double situation – d'épouse distinguée et de mère<sup>254</sup>. Elle est d'une part, une maîtresse de maison qui n'existe que dans son propre salon et, d'autre part, le faire-valoir de son mari aux yeux des convives

---

<sup>251</sup> *Ibid.*

<sup>252</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>253</sup> Vivier Christian, Renaud Jean-Nicolas, Vieille-Marchiset Gilles, Tatu Anne, Piva Maïté, « Image de la technique sportive féminine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les exemples du tennis et de la natation », dans Guido Laurent, Haver, Gianni (dir.), *Images de la femme sportive*, Genève, Éditions Georg, 2003, p. 153.

<sup>254</sup> Terret Thierry, « Sport et genre, 1870-1945 », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 356.

distingués. Comme l'explique Adeline Daumard, le dessein de la bourgeoisie est de faire perdurer les « *traditions, les usages qui (font) [...] partie de l'héritage familial et social de son milieu d'origine* »<sup>255</sup>. Sous couvert d'émancipation, le ping-pong n'est alors qu'une distraction qui la protège des dangers extérieurs. Si la femme se meut dans un divertissement, elle reste enfermée dans les activités que son mari lui laisse pratiquer. En effet, elle apparaît en tant que femme procréatrice, c'est-à-dire un être fragile que son mari doit protéger des dangers extérieurs potentiels. Il subvient à ses besoins en disposant d'un logement, de loisirs distinctifs différents des autres catégories sociales. Par cette activité, le mari contribue à renforcer son statut social en installant dans son espace l'image idéale de sa femme à la croisée d'un compromis subtil entre le respect des convenances, d'une part, et de la modernité et de l'élégance des jeux sportifs, d'autre part. Le mari reste ainsi au centre des initiatives féminines : la femme est juridiquement mineure soumise à ses parents puis à son conjoint<sup>256</sup> et n'existe qu'au travers son foyer. Dans le cas où elle travaille, elle ne peut disposer de son salaire sans l'autorisation de son mari<sup>257</sup>. Le jeu de ping-pong peut pleinement apparaître comme un espace de liberté que la femme bourgeoise, responsable de l'intérieur de la maison, s'accommoderait à faire pénétrer dans son salon.

Finalement, le phénomène de mode du ping-pong joue tout autant sur les aspirations qui visent à l'émancipation de la femme par l'accès aux activités physiques que sur le simple respect de la division sexuelle et de l'autorité de l'homme sur la femme. Cependant, la pratique du jeu mondain de salon conserve bien toutes les normes qui régissent la division sociale des sexes de la bourgeoisie.

#### **2.4. Le flirt interdit**

La mode du ping-pong s'inscrit dans le respect des convenances de la société aisée. Or, son phénomène est également décrit comme un moyen d'éveiller et d'échauffer les sens des convives en se frottant aux mœurs en vigueur. Il aspire à de nouvelles envies : celui des sentiments amoureux et du flirt. Entre le mythe et la part de réalité, la mode consiste aussi à trouver la distance à la transgression afin de faire naître un plaisir, une ivresse de liberté pourtant maîtrisée.

---

<sup>255</sup> Daumard Adeline, *op. cit.*, 1987, p. 152.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 211.

<sup>257</sup> Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 155.

Dans un édito du journal *L'Auto*, Maurice Leblanc, romancier et conteur du célèbre Arsène Lupin<sup>258</sup>, illustre l'une de ces soirées mondaines qui laisse entrevoir des parties où les femmes et les hommes s'affrontent, et flirtent le temps de quelques échanges<sup>259</sup>. Si ce texte constitue avant tout un roman fictif, il s'inspire probablement de faits déjà observés à cette époque. Il dépeint une scène où la pratique du ping-pong est perçue comme un prétexte pour plaire. Si le dénouement choisi par l'auteur est celui d'un acte manqué, il met en évidence la fonction de ce jeu. L'intrigue prend cette tournure. S'essayant à la dissertation entre les parties, le jeune homme prénommé Maxime se retrouve vexé du peu d'intérêt porté par sa partenaire. Son discours sur les mérites de l'homme n'est en effet pas la préoccupation principale de cette jeune femme. Elle n'y porte guère attention. Cependant, froissé par ce désintérêt, le jeune homme considéra aussitôt le jeu comme oiseux et le réduisit à un « *sport pour femme assise, du sport à l'image de flirt, mesquin, hypocrite, chuchoté, prudent, sournois, le seul dont cette jolie poupée fût capable* »<sup>260</sup>. Derrière cette brève histoire, le jeu de salon apparaît comme une occasion de se rencontrer, d'échanger quelques mots, voire même de flirter. De nombreux exemples confirment d'ailleurs cette fonction de l'activité. Le journal d'échos parisiens et de contes grivois, *Gil Blas*<sup>261</sup>, met à jour les occasions laissées aux convives pour flirter entre deux coups de raquette :

*« C'en est un aussi pour les amoureux ; il facilite le rapprochement, établit une camaraderie vive et enjouée en attendant mieux. Ceux qui jouent pour jouer font tellement attention à leur jeu, y mettent une telle animation, qu'il leur est impossible d'épier le manège des jeunes gens en flirt à côté d'eux, et ceux-ci peuvent en toute sécurité échanger leurs aveux entre deux coups de raquette. Et comme le tennis, enfin, comme le jeu de paume autrefois, il prête au symbolisme galant, car cette balle en celluloïd – vous savez si ce métal est inflammable – voltigeant sous les coups de raquette en parchemin, est une allégorie assez exacte qui représente nos pauvres cœurs soumis à vos impérieuses caresses, mesdames, et à vos rebuffades plus impérieuses encore. Pour toutes ces raisons, le ping-pong aura beaucoup de succès »*<sup>262</sup>.

Connu pour ses plaisanteries égrillardes, *Gil Blas* cultive une certaine forme de « *symbolisme galant* »<sup>263</sup> pour mieux rendre le phénomène du ping-pong attrayant. La notion de peloter issue du jeu de paume alimente d'ailleurs cette idée. Elle renvoie au fait d'échanger

---

<sup>258</sup> Bussi Michel, « L'étrange voyage ! », *Géographie et cultures*, n°61, 2007, (en ligne), mis en ligne le 20 janvier 2014, consulté le 21 Mai 2015. URL : <http://gc.revues.org/2576> ; DOI : 10.40000/gc.2576.

<sup>259</sup> « La Force de l'Homme », *L'Auto*, n°940, Paris, 12 mai 1903, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 346.

<sup>262</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>263</sup> *Ibid.*

des balles de manière continue. Les situations se prêtent dès lors pas seulement aux échanges de balles, mais également de mots, de flatteries ou de cajoles. À l'image du tennis de plage qui impose des frappes peu intenses au risque d'aller chercher les balles éloignées, le ping-pong favorise le jeu lent et continu, multipliant les occasions frivoles. Si le divertissement est une mode de salon de distinction, il est également une mode en ce qu'elle inscrit le lecteur dans un imaginaire où les rapports de sexe sont plus aisés. Ce paradoxe est constitutif du phénomène de mode du ping-pong : les lecteurs s'identifient et se projettent dans ce jeu de distinction car il est représenté comme un divertissement qui partage en tout point ses codes, d'une part, et d'autre part, parce qu'il avive les passions, les désirs que ces mêmes normes enserrent et sclérosent. C'est en se frottant aux bornes de la norme que se crée l'échauffement des sens. Si les représentations ne sont que des récits fabuleux, il est fort probable que ces événements ne soient pas qu'une pure construction de l'esprit. L'illustration de *La Vie parisienne* est plus éclairante à ce sujet.



**Image 3 : Partie d'une illustration de la revue *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).**

Cachés derrière un paravent, une jeune femme et un homme flirtent à l'abri des regards. Assis sur les genoux de la femme, le gentilhomme lui embrasse la main. Ils profitent ainsi de l'attention détournée des convives que le spectacle des parties mobilise. À l'instar des bals et autres sauteriers qui ponctuent les régates nautiques au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup>

siècles<sup>264</sup>, on peut penser que la soirée de ping-pong constitue une occasion privilégiée de tutoiement des interdits, de petits mots courtois dans le creux de l'oreille, voire de plaisirs charnels qui sont incontestablement furtifs entre les échanges. Pourtant, les codes de bienséance ne permettent pas une démarche séductrice aisée. Les rapports d'agrément entre les sexes sont savamment orchestrés par les règles bourgeoises. Selon Adeline Daumard, la plupart des mariages sont des arrangements de famille et les rencontres mondaines organisées avant les fiançailles – qui restent exceptionnelles – ont un côté dérisoire<sup>265</sup>. Si l'activité crée réellement des espaces permettant de flirter, les mœurs de la Bonne société restent fortement ancrées dans le mariage arrangé. Les sentiments amoureux ne font guère de poids face aux arrangements familiaux, aux poids des dots. Finalement, si les échanges se transforment en opportunités de prise de contact entre les sexes en marge des normes et des conventions sociales habituelles, ces récits fabuleux ne font qu'en renforcer le mythe. Ils participent également de cette histoire rendue impossible par la rareté de ses sources.

### **3. Une tendance sportive détournée**

Au détour du jeu salon, des concours de ping-pong sont organisés entre 1902 et 1903. La logique compétitive de ce sport d'hiver en vogue apparaît alors, à première vue, comme une tendance de son phénomène de mode. Cependant, la description qui en est faite par la presse détourne le lectorat du seul résultat sportif. Ses brèves sont l'occasion d'honorer la présence des convives et de ses organisateurs. En effet, en pratiquant le sport à la mode, les invités et les hôtes sont également chics par effet de miroir. Le ping-pong permet, pour ceux qui l'adoptent, de faire valoir leur prestige de classe. D'ailleurs, la question de la codification du jeu reste accessoire. Les codes de représentation au sein de la bourgeoisie prévalent sur le règlement. Cette situation permet finalement aux fabricants de profiter des enjeux économiques de cette nouvelle mode en différenciant leur boîte de jeu.

#### **3.1. Les premiers concours : une distraction hivernale**

Si la logique de distinction est bel et bien un élément essentiel du phénomène de mode du ping-pong dans les loisirs mondains, la compétition est également une de ses tendances. En effet, entre 1902 et 1903, 9 tournois de ping-pong ont eu lieu. On peut citer les concours

---

<sup>264</sup> Vivier Christian, Renaud Jean-Nicolas, « Les plaisirs nautiques au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – Les mises en scène sportives organisées sur le Léman (Suisse) et sur le Doubs (France) - », *Loisir et Société*, n°2, 2009, p. 343.

<sup>265</sup> Daumard Adeline, *op. cit.*, 1987, p. 212.

organisés à Étretat<sup>266</sup>, au *Tennis Club de Paris*<sup>267</sup>, le championnat disputé par l'*Association Vélocipédique d'Amateurs*<sup>268</sup>, ainsi que les compétitions qui se sont déroulées à Dinard<sup>269</sup> et à Nice<sup>270</sup>. Cette dynamique sportive n'est pas nouvelle en France. En effet, les sports anglais réunis sous le vocable de sports athlétiques – dont le ping-pong fait partie – pénètrent progressivement l'Hexagone dès 1870 et constituent pour certains un mouvement déjà bien organisé et réglementé. Par exemple, *Le Lyon's Cricket Club* est créé dès 1864, *Le Havre Athletic Club* est fondé en 1872<sup>271</sup> et le premier club de *lawn-tennis* se constitue en 1876 à Biarritz<sup>272</sup>. Ce développement se diffuse également par le biais des commissions spécifiques de l'Union des Sociétés Françaises des Sports Athlétiques (USFSA) à partir de 1889<sup>273</sup>. Elle réunit ainsi différents clubs sportifs au sein de ses commissions spécifiques sous la forme de disciplines athlétiques : on y retrouve par exemple, en 1902, la commission de tennis, de hockey ou de longue paume<sup>274</sup>. Ce foisonnement associatif n'est pas spécifique au sport athlétique. L'Union Vélocipédique de France est créée en 1881<sup>275</sup> et les sociétés conscriptives, rassemblant de manière associée la gymnastique, le tir et la préparation militaire, restent les plus nombreuses<sup>276</sup>. La loi de juillet 1901 sur la liberté d'association ne fait alors qu'entériner un foisonnement associatif déjà engagé. De plus, si les Jeux olympiques, noyés dans l'Exposition universelle de 1900<sup>277</sup>, sont souvent présentés comme un fiasco, le public se déplace en nombre<sup>278</sup>. La densité des épreuves de l'ordre d'une compétition tous les deux jours sur une période de 168 jours confère à l'événement une certaine portée<sup>279</sup>. La mode du ping-pong se frotte donc à une population, notamment parisienne, de plus en plus sensible à la

<sup>266</sup> « Le Monde, Petit Carnet », *La Revue mondaine*, n°1, Paris, 5 janvier 1902, p. 508. (Arch. BnF, NUMP-10322) ; « Bloc-notes, Ping-Pong », *La Vie au Grand Air*, n°207, Paris, 30 Août 1902, p. 591. (Arch. BnF, NUMP-11891) ; « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°251, Paris, 8 septembre 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°222, Paris, 10 août 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>267</sup> « Les Sports, Athlétisme », *Le Journal*, n°3423, Paris, 13 février 1902, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>268</sup> « Les Sports, Vélocipédie », *Le Journal*, n°3451, Paris, 13 mars 1902, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; « Les Sports, Cyclisme, Chez nos Amateurs », *Gil Blas*, n°8151, Paris, 13 mars 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>269</sup> « Le Monde et la Ville, Salons », *Le Figaro*, n°75, Paris, 16 mars 1902, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>270</sup> *Le Journal*, n°3460, Paris, 22 mars 1902, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; « Le Tournoi du Nouvel An à Nice », *L'Auto-Vélo*, n°821, Paris, 13 janvier 1903, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>271</sup> Poyer Alex, « L'institutionnalisation du sport, 1880-1914 », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 26.

<sup>272</sup> Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, *op. cit.*, 2003, p. 83.

<sup>273</sup> Poyer Alex, *op. cit.*, 2007, p. 41.

<sup>274</sup> Procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale ordinaire*, 1<sup>er</sup> Mars 1902, p. 11. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

<sup>275</sup> Poyer Alex, *op. cit.*, 2007, p. 51.

<sup>276</sup> Arnaud Pierre, « Le sport en marge ou le poids des sociétés conscriptives. Vitalité et densité du mouvement sportif associatif à Lyon et dans le département du Rhône (1853-1915) », dans Arnaud Pierre (dir.), *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, p. 102.

<sup>277</sup> Lê-Germain Élisabeth, Tétart Philippe, « Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 240.

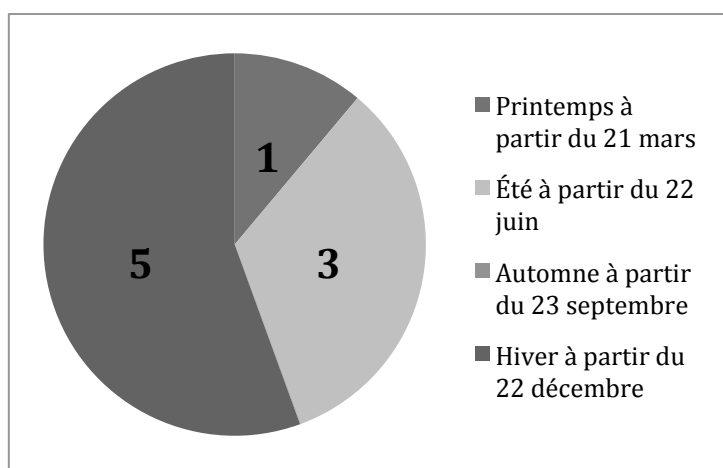
<sup>278</sup> *Ibid.*, p. 243.

<sup>279</sup> *Op cit.*, p. 251.



chose sportive et c'est sans doute pour cette raison qu'apparaissent les premières compétitions sportives, qu'elles soient organisées par des clubs sportifs ou dans les jardins de maison.

Cependant, il apparaît que sa tendance compétitive n'est bien souvent qu'une distraction hivernale. Elle est un moyen de maintenir en forme les sportifs dans l'attente de compétitions dans leurs disciplines respectives ou de compléter les moments creux de leur saison sportive. Le ping-pong est d'ailleurs qualifié de sport d'hiver à la mode par le journaliste Géo Lefèvre dans *L'Auto-Vélo*<sup>280</sup>. En effet, certains concours se déroulent pendant la période hivernale dès 1902<sup>281</sup>. En comparant la répartition numérique de l'ensemble des tournois relevés sur les années 1902 et 1903, cinq tournois sur neuf se déroulent approximativement durant la période hivernale<sup>282</sup> (Graphique 2) et trois sont organisés pendant l'été. Le ping-pong complète dès lors peu à peu le calendrier sportif sans pour autant se limiter exclusivement à la saison hivernale.



**Graphique 2 : Répartition des compétitions relevées pour les années 1902 et 1903 en fonction des saisons.**

Ce très modeste sursaut sportif renseigne vraisemblablement moins sur l'importance compétitive que le ping-pong prend en France que sur l'usage que les sportifs et les clubs en font. Le nombre restreint de compétitions contrebalance ce tournant sportif. Seulement 9 tournois ont été relayés entre 1902 et 1903. De plus, les raisons sous-jacentes au

<sup>280</sup> « Notre Tournoi de Ping-Pong », *L'Auto-Vélo*, n°476, Paris, 2 février 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>281</sup> Les dates des saisons ont été relevées à partir du simulateur de l'Institut de mécanique céleste et de calcul des éphémérides disponible sur leur site internet : <https://www.imcce.fr/langues/fr/grandpublic/temps/saisons.html>.

<sup>282</sup> Nous sommes partis de l'idée que les résultats des compétitions ont été publiés dans un laps de temps relativement proche de la publication de l'article. Dans cette logique, nous nous sommes basés sur les dates de publication des articles comme un reflet relativement fidèle de la période de compétition. Il est en effet difficile de repérer le ou les jours précis pendant lesquels le concours s'est déroulé.

rassemblement sont le plus souvent un prétexte à l'entrain et à la distraction. C'est en particulier le cas des membres de l'*Association Vélocipédique d'Amateurs* qui installent un jeu lors de leur réunion hebdomadaire : « *Les avéistes sont priés de noter qu'un jeu de ping-pong sera installé aux prochaines réunions hebdomadaires du jeudi au café des Variétés* »<sup>283</sup>. Si le ping-pong apparaît proche de la sphère sportive, l'usage qui en est fait reste celui de la distraction. Il a pour fonction d'animer la vie hebdomadaire des membres au sein du siège social. L'association organise pourtant un premier tournoi : « *Ce soir, jeudi, au restaurant des Variétés, dîner et soirée hebdomadaire des membres de l'Association Vélocipédique d'Amateurs. À cette soirée, aura lieu la première séance du championnat de ping-pong [...]* »<sup>284</sup>. Cependant, l'esprit de rencontre reste, bien entendu, confiné aux membres de l'association. La compétition n'est pas ouverte à tous. Elle sert exclusivement la cause de ses membres dans le cadre coutumier de la réunion hebdomadaire. Jouer à cette mode est alors un moyen de rendre le rassemblement plus animé. Les parties de ping-pong prolongent le temps du dîner pour entretenir l'émulation entre les membres du club.

Ses fonctions divertissantes sont aussi très prisées par les clubs de *lawn-tennis*. C'est en particulier le cas à Étretat : « *Entre temps, les parties de ping-pong font fureur et contribuent à mettre l'entrain au club de la Passée qui est le rendez-vous de tous les baigneurs que le beau temps maintiendra ici jusque très avant septembre* »<sup>285</sup>. On le retrouve aussi dans un club dans les environs du bassin d'Arcachon pour divertir les joueurs entre deux parties de *lawn-tennis* : « *Le Tennis-Club est toujours le rendez-vous du monde le plus select ; on y pratique beaucoup le ping-pon(g), ce tennis de salon qui depuis quelques temps a tant de succès en Angleterre. Ce qui n'empêche pas la partie sur les courts d'être tous les après-midi, très animée* »<sup>286</sup>. Finalement, le ping-pong devient un passe-temps complémentaire aux activités de clubs afin de varier les plaisirs des joueurs et de leurs convives.

À plus forte raison, le ping-pong est considéré par les *sportsmen* comme une pratique complémentaire ou comme une propédeutique à d'autres activités physiques. En effet, jusqu'à la Grande Guerre, les *sportsmen* répondent à une logique de l'entre-soi qui favorise

---

<sup>283</sup> « À travers les Sociétés, Union Vélocipédique de France, Association Vélocipédique d'Amateurs », *L'Auto-Vélo*, n°485, Paris, 11 février 1902, p. 2, (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>284</sup> « Les Sports, Vélocipédie », *Le Journal*, n°3451, Paris, 13 mars 1902, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; information relayée également dans « Les Sports, Cyclisme, Chez nos Amateurs », *Gil Blas*, n°8151, Paris, 13 mars 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>285</sup> « Lawn-tennis », *L'Auto-Vélo*, Paris, n°682, 27 août 1902, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>286</sup> « Chronique, Soirées et Sport », *L'Avenir du bassin d'Arcachon, Journal des Intérêts Balnéaires, Industriels et Ostréicoles de la Contrée*, n°2563, 19 janvier 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-3053).

l'éclectisme des pratiques en fonction des saisons. Il est alors de coutume de pratiquer le *lawn-tennis*, la natation ou la course à pieds l'été<sup>287</sup>, et le football-rugby<sup>288</sup> ou le basket-ball l'hiver<sup>289</sup>. Comme l'explique le chroniqueur du journal *Gil Blas*, le ping-pong est particulièrement adapté à la saison hivernale : « [...] *(Ce) nouveau sport est le bienvenu [...] (il) a l'avantage de pouvoir s'exercer à l'abri des inclémences de la température, dans le vaste salon familial qu'il pleuve, vente ou grêle* »<sup>290</sup>. On comprend dès lors un peu mieux l'emploi « *de sport d'hiver* » utilisé par le journaliste Géo Lefèvre. Les *sportsmen* ne sont pas indifférents à la rigueur du climat. Sous couvert de tournure sportive, la mode du ping-pong prend ainsi place au sein des clubs sportifs pour favoriser l'entraîn des joueurs, et tout particulièrement de certains clubs de *lawn-tennis*. La saison hivernale est sans doute la plus propice à sa mise en place.

Plus que l'origine anglaise supposée de la boîte de jeu, la présence de résidents ou touristes anglais dans certaines villes françaises faciliterait la mise en place de compétitions. En faisant découvrir cette nouvelle mode sur les lieux balnéaires, ces adeptes constituent de réels passeurs culturels de tendances. Ils ne feraient qu'alimenter l'engouement compétitif pour cette mode. Le tournoi organisé à Étretat<sup>291</sup> en 1902 en serait un parfait exemple :

« À Étretat, de très intéressantes parties occupent tous les jours les cours de Panée. Les résultats suivants sont à retenir :

-Championnat double mixte interclubs : - 1<sup>er</sup> tour : Mme Boissaye et G. Boissaye b. Mlle Leroux et Zambeaux, 6-3, 6-1 ; Mlle Foucher et Allain b. Miss Lancaster et A. Muhr, 6-4, 4-6, 6-4. Finale : Mme Boissaye et G. Boissaye b. Mlle Foucher et Allain, 1-6, 6-0, 6-3.

-Ping-Pong. Championnat simple (dames) : Semi-finales : Mlle Orr b. Miss G. Terry, 50-41, Miss M. Terry b. Mlle Brindejont, 50-30. Finale : Miss. M Terry B. Mlle Orr, 50-38.

-Ping-Pong. Championnat simple (messieurs) [...] »<sup>292</sup>.

Si l'origine d'un nom de famille tel que Andrews ou Terry permet de présumer d'une origine britannique, le titre de civilité « Miss » présent devant les noms de deux participantes (Miss Terry et Miss G. Terry) le confirme. En voyageant en France, les Britanniques ont

<sup>287</sup> Terret Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Éditions PUF, 2012, [3<sup>e</sup> édition mise à jour], p. 43.

<sup>288</sup> *Ibid.*

<sup>289</sup> Monier Brice, *L'image du basket-ball dans la presse sportive françaises (1898-1940), L'exemple de L'Auto : d'un jeu méconnu à un sport d'envergure*, Thèse de doctorat en Sciences du sport sous la direction de Vivier Christian et Loudcher Jean-François, Besançon, Université de Franche-Comté, 2011.

<sup>290</sup> « La Vie Parisienne. Le tennis en chambre », *Gil Blas*, n°8169, Paris, 31 mars 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>291</sup> « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°251, Paris, 8 septembre 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>292</sup> « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°251, Paris, 8 septembre 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

importé certaines pratiques sportives. Le ping-pong a sans doute été de celles-là. La première implantation du badminton à Saint-Servan en 1898 suit cette exemple puisque c'est un répétiteur de l'armée, J.E Jones, qui le développe<sup>293</sup>. Il en est de même du tennis de plage qui essaime les lieux de villégiature à la mode par le truchement de ses touristes<sup>294</sup>. Ainsi, les Anglais ont vraisemblablement apporté dans leur bagage cette boîte de jeu brevetée, et accoutumé cette élite vacancière française à ce nouveau passe-temps. Les effets de mimétisme social au sein de la mode ont ensuite fait le reste au sein de la Haute bourgeoisie.

Si l'annonce des compétitions et de leurs résultats reste épisodique, certains journaux ou fabricants d'articles de sport ont vraisemblablement perçu dans le ping-pong une mode apte à dépasser la simple distraction de salon. En effet, la récurrence de compétitions permet d'obtenir du contenu sportif afin d'en tirer parti durablement. Or, la mode est bien par essence éphémère et tend à ne pas perdurer dans le temps. Dès lors, en inscrivant le jeu dans le sillage de la rencontre sportive, la presse mise sur une temporalité qui n'est pas celle de la mode : la stabilité. Les propos d'une publicité de ping-pong au sein de *La Vie au Grand Air* diffusée à plusieurs reprises en 1902<sup>295</sup> sont un bel exemple de la manière dont le jeu est considéré comme un sport. L'annonce est la suivante :

*« Tous nos lecteurs connaissent, au moins de nom, le ping-pong, ce jeu si à la mode depuis quelque temps en Angleterre et en Amérique. C'est une sorte de tennis de table qui se joue avec des raquettes garnies de parchemin et des balles minuscules extrêmement légères, en celluloïd, et qui peut se pratiquer aussi bien à l'intérieur, sur un billard ou sur une table de salle à manger, qu'à l'extérieur, sur une table de jardin. C'est un jeu des plus faciles, auquel tout le monde peut jouer, et c'est en même temps un sport passionnant, à ce titre, il ne peut manquer d'intéresser les lecteurs et les lectrices – car, comme le tennis, c'est essentiellement un jeu mixte – de la Vie au Grand Air. Aussi, avons-nous fait établir, à leur intention, un modèle de ping-pong fort bien compris, modèle absolument sportif qui ne ressemble en rien aux jouets d'enfants vendus dans les bazars et que nous tenons à leur disposition aux prix suivants : [...] 5,75 francs [...] 6,75 francs [...] 9,75 francs. Ajouter 85 cent(imes) au montant de la commande pour recevoir la boîte franco. Pour l'étranger, le port en sus »<sup>296</sup>.*

---

<sup>293</sup> Guillaïn Jean-Yves, « Ville-phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914), *Annales de Normandie*, 2003, pp. 147-158, p. 150. DOI : 10.3406/annor.2003.1439 ; Guillaïn Jean-Yves, *Histoire du badminton, du jeu de volant au sport olympique*, Paris, Éditions Publibook, 2002, pp. 61-62.

<sup>294</sup> Peter Jean-Michel, « Tennis, « leisure class » et nouvelles représentations du corps à la Belle Époque », *Staps*, n°87, 2010, p. 47. DOI : 10.3917/sta.087.0045.

<sup>295</sup> « Entre Nous », *La Vie au Grand Air*, n°184, Paris, 22 mars 1902, p. 178. (Arch. BnF, NUMP-11891) ; « Entre Nous », *La Vie au Grand Air*, n°188, Paris, 19 avril 1902, p. 242. (Arch. BnF, NUMP-11891) ; « Entre Nous », *La Vie au Grand Air*, n°212, Paris, 4 octobre 1902, p. 658. (Arch. BnF, NUMP-11891).

<sup>296</sup> « Entre Nous », *La Vie au Grand Air*, n°184, Paris, 22 mars 1902, p. 178. (Arch. BnF, NUMP-11891).

Le journal n'hésite pas à décrire le ping-pong à la fois comme un divertissement facile à mettre en place et un sport captivant. En renvoyant le lecteur à toute la symbolique du *lawn-tennis*, la pratique de « la petite balle » est assimilée à un sport mondain mixte avec ses championnats et son institution. En effet, le *lawn-tennis* est reconnu comme un sport par l'USFSA et propose, dès 1891, des compétitions masculines<sup>297</sup>. Il dispose ainsi d'une commission spécifique qui rassemble une partie de ses clubs sportifs<sup>298</sup>. Derrière ces discours, le journal y voit un moyen de combler la période creuse que constitue la saison sportive hivernale. Le ping-pong peut faire l'objet d'épreuves sportives toutes aussi intéressantes que son confrère. L'intérêt de *la Vie au Grand Air* est alors d'inscrire le phénomène de la mode du ping-pong dans le sillon des épreuves compétitives en le légitimant comme un sport. De cette manière, les compétitions nourriront le fil de l'actualité sportive.

Plus encore, le journal essaie de tirer des profits de cette image. Il propose des boîtes de jeu faites expressément pour sa pratique sportive par le biais de la vente par correspondance. L'intérêt est de montrer que le ping-pong est un sport sérieux en le distinguant de la pratique infantile. Chose d'autant plus surprenante qu'aucune pratique enfantine n'a été relevée. C'est donc sur son caractère miniature que se porte la critique. À l'inverse des jouets pour enfants vendus dans les bazars, sa pratique compétitive nécessiterait un matériel spécialement conçu pour son usage sportif. En y trouvant un intérêt purement économique, *La Vie au Grand Air* renforce l'engouement autour de son phénomène de mode. La vente par correspondance stimule le désir de nouveauté. Désormais, une simple lettre suffit au lecteur pour commander une boîte de ce jeu à son domicile ou à la station de gare la plus proche. Le phénomène de mode du ping-pong s'accélère d'autant plus qu'il bénéficie d'un réseau ferroviaire étendu. Dynamisé par la convention passée entre l'État et les compagnies ferroviaires en 1883<sup>299</sup>, le réseau dessert une grande partie de la province grâce aux compagnies de chemins de fer de *L'Ouest, du Midi, de l'Est, de Paris à Lyon et à la Méditerranée*, etc<sup>300</sup>. La bourgeoisie provinciale est donc concernée directement par cette mode.

---

<sup>297</sup> Loudcher Jean-François, « La France au centre de la modernité sportive ? (XIX<sup>e</sup> siècle-années 1930) », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 119.

<sup>298</sup> *Procès-verbaux de l'USFSA*, Assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> Mars 1902, p. 11. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

<sup>299</sup> Caron François, *Histoire des chemins de fer en France, 1883-1937*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2005, pp. 13-15.

<sup>300</sup> *Carte du réseau des chemins de fer de l'Ouest*, Imprimerie de Erhard Frères, 1902. (Arch. BnF, IFN-8442689) ; *Carte générale du réseau des chemins de fer du Midi*, Imprimerie de Regnier, avril 1881. (Arch. BnF, IFN-8439154) ; *Carte du réseau des chemins de fer de l'Est*, Paris, Imprimerie Dufrénoy, avril 1891. (Arch. BnF, IFN-53024990) ; pour une analyse

Finalement, le phénomène de mode du ping-pong est le reflet de ces multiples usages : celui de la distraction et de la rencontre sportive. Cependant, la mode compétitive cache la part de distraction que l'activité génère au sein des clubs sportifs. L'objet de rassemblement n'est pas le concours. Il s'insère plus largement dans les réunions hebdomadaires des clubs. Le jeu ne parvient donc pas à dépasser le stade de la simple distraction au regard du faible nombre de compétitions entre 1902 et 1903. Pourtant, la presse sportive martèle les esprits des lecteurs pour y montrer tout son intérêt sportif. La vente par correspondance de matériel dit « sportif » est une source directe de revenu. De plus, face à la mode qui est par essence éphémère, le calendrier compétitif permet d'inscrire le jeu dans un temps long, continu et récurrent. Dans cette acception, le temps de la mode s'opposerait au temps du sport.

### **3.2. L'honorabilité de l'évènement prime sur le résultat sportif**

La manière dont la presse traite les évènements montre que l'honorabilité de l'évènement prime sur le dénouement du concours. La logique du défi est bien présente dans le jeu : les joueurs s'affrontent. Pourtant, ce n'est pas le résultat du tournoi qui est mis en avant, mais plutôt la réputation du lieu, de l'organisateur et des invités conviés à cet évènement. La mode du ping-pong est bien, celle du divertissement, prétexte à la distinction, et la tendance sportive ne sert que la reconnaissance sociale des convives. En voici un parfait exemple. À Étretat, la compétition se déroule pendant la :

*« Charmante Garden-Party, donnée dans le jardin de Mme de Payer [...]. Le championnat de Ping-Pong a été gagné par Mlle Mathé Sorel, à laquelle le jury a remis une très jolie bourse en argent. Parmi les autres joueurs citons : Mme Paul Level, Mlle Dolie Sorel. MM. P. Level, Jules de Payer, A. de Œsterréicher, Pellin, comte de l'Église. Au handicap, Mlle Mathé Sorel s'est vu décerner, à l'unanimité, le prix qui consistait en une cuill(ère) en argent »<sup>301</sup>.*

Dans cette brève, le journaliste ne se donne pas la peine de préciser les résultats des parties. Il est d'ailleurs fort probable qu'il ne se soit pas déplacé. Par exemple, dans le journal *La Croix Jurassienne*, en 1906, les membres du Sporting-club Dolois rédigent eux-mêmes

---

complète sur l'allongement des réseaux des chemins de fer en France entre 1884 et 1913, Caron François, *op. cit.*, 2005, pp. 92-99.

<sup>301</sup> « Le Monde, Petit Carnet », *La Revue mondaine*, n°2, Paris, 5 janvier 1902, p. 508. (Arch. BnF, NUMP-10322).

leurs comptes rendus<sup>302</sup>. De la même manière, la rubrique « Basket-ball » du journal *L'Auto-Vélo* puis *L'Auto* entre 1900 et 1910 serait « alimentée surtout par des annonces et des comptes rendus de matches rédigés par des sociétaires »<sup>303</sup>. Ce procédé est couramment utilisé dans le milieu journalistique à cette époque, quelle que soit la dimension du média. Cette brève est sans doute un compte rendu rédigé par l'organisateur lui-même ou par l'un de ses convives. L'intérêt premier de cette *garden-party* n'est donc pas l'enjeu sportif, mais bien un moyen d'honorer la fête de jardin. L'affichage de chacun des convives qui assument ouvertement leur présence y contribue fortement. Le titre de Comte de l'Église et les patronymes à particule confirment leur statut social aisé, même s'ils ne sont plus que des accessoires honorifiques des noms<sup>304</sup>. La nature des prix attribués y participe également. La récompense de la cuillère en argent, est selon Thorstein Veblen, un bel exemple de la logique de consommation ostentatoire de la classe des loisirs. Elle n'est pas plus utile qu'une cuillère en bois ou en métal mais exhibe le statut social élevé de celui qui l'offre<sup>305</sup>. Cet exemple n'est pas un cas isolé puisque l'Association Vélocipédique d'Amateurs, lors de son championnat de ping-pong, offre un prix en nature qui consiste en une médaille de vermeil<sup>306</sup>. Les objets offerts montrent la prodigalité de l'organisateur. Ces récompenses sont honorifiques. Elles sont composées de matières rares et chères. En affichant des récompenses distinguées, l'organisateur redore l'intérêt de son événement et, par la même, l'importance de ses convives.

D'ailleurs, si la formule du handicap rend les parties plus disputées, elle vise aussi à préserver l'honorabilité des convives en leur évitant une humiliation cinglante. En rééquilibrant le score, l'organisateur prend soin de rendre les parties plus stimulantes malgré les différences de niveau. Cette formule permet également de ne pas froisser les convives par le déshonneur que pourrait entraîner une partie sans enjeu et une défaite humiliante. À l'instar du *lawn-tennis*, elle participe en quelque sorte au respect des convenances sociales. Plutôt que

---

<sup>302</sup> Renaud Jean-Nicolas, *La naissance du sport dans le jura : une forme de modernité (1867-1914)*, tome 1, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Marcot François et Vivier Christian, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009, p. 203.

<sup>303</sup> Monier Brice, *op. cit.*, 2011, p. 58.

<sup>304</sup> Au début du XX<sup>e</sup>, les « vrais nobles » ne représentent plus que 3000 à 4000 familles alors qu'il existe une quinzaine de milliers de patronymes à particule. Il n'en reste pas moins que les stratégies patrimoniales entre les bourgeois et les aristocrates – dépossédés du pouvoir au profit de la bourgeoisie – laisse penser que le patronyme reste en prise avec une distinction de la société aisée. Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 112.

<sup>305</sup> Veblen Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Éditions Tel/Gallimard, 1978, [1<sup>re</sup> édition 1899 ; traduction française Éditions Gallimard, 1970], pp. 84-85.

<sup>306</sup> « Les Sports, Vélocipédie », *Le Journal*, n°3451, Paris, 13 mars 1902, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; information relayée également dans « Les Sports, Cyclisme, Chez nos Amateurs », *Gil Blas*, n°8151, Paris, 13 mars 1902, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10374).

d'être centré sur les objectifs compétitifs, l'organisateur privilégie la satisfaction de s'exercer, de s'éprouver en rendant les parties plus disputées<sup>307</sup>. Ne pas offenser ses partenaires de jeu appartenant à la même classe sociale est une règle<sup>308</sup>. L'objectif compétitif ne primerait donc pas dans la société mondaine. Le jeu est convenable parce que le groupe d'appartenance y insère ses règles de comportement usuel. D'ailleurs, la présence de jurys questionne l'importance prise par les résultats des matches dans cette *garden party*. Le fait de décerner un prix contrebalance l'aspect du résultat sportif. Sans pouvoir accéder aux critères de vote, il est possible que les seuls critères de la victoire ne se soient pas limités qu'aux résultats. Cet exemple atténue à nouveau l'importance de la tendance compétitive que prend le ping-pong entre 1902 et 1903. Cette compétition dissimule les logiques d'un jeu de salon dont les règles reflètent les us et coutumes de la Haute bourgeoisie empruntés à l'ancienne aristocratie.

Les concours organisés à Étretat, à Dinard ou à Nice font également l'objet de ce traitement médiatique. À Étretat, il est nécessaire de mentionner, avant l'annonce des résultats du tournoi, que « *les parties des dernières épreuves cet été ont été suivies avec intérêt par une élégante assistance. Résultats : Ping-Pong Handicap simple – Dans la finale, Leroy bat Ducas par 6-3, 6-3* »<sup>309</sup>. Le journal glorifie le succès des rencontres moins par la qualité des résultats sportifs, que par la notoriété et la grâce des spectateurs/spectatrices présent(e)s. À Dinard, les organisateurs et les convives présents surplombent l'ordre des vainqueurs présents à l'occasion : « *Hier, grand ping-pong à la villa de l'Écluse, où Mmes Delahaye et Vimont recevaient tout le dessus du panier des hiverneurs. La victoire est restée à la comtesse de Bizien, Mmes Aldebert et Verrière, et au comte de Bizien* »<sup>310</sup>. Opposées au « *dessous du panier* », ces personnalités sont vraisemblablement connues du grand public et des lecteurs du *Figaro*. Enfin, l'événement mis en place à Nice est à ce titre encore plus explicite : « *Le concours de Ping-Pong, organisé, le 18, à l'hôtel Impérial, à Nice, a obtenu un franc succès auprès de la haute société de la Riviera* »<sup>311</sup>. Le déroulement d'une compétition de ping-pong dans les locaux du récent Hôtel Impérial, appelé aussi Hôtel du Parc Impérial et inauguré le 18 janvier 1902, ne fait aucun doute sur la présence de notables niçois<sup>312</sup>. La ville est attractive auprès d'une aristocratie à la recherche de calme dans les années 1860, et attire

---

<sup>307</sup> Poyer Alex, *op. cit.*, 2007, pp. 12-13.

<sup>308</sup> *Ibid.*

<sup>309</sup> « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°222, Paris, 10 août 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>310</sup> « Le Monde et la Ville, Salons », *Le Figaro*, n°75, Paris, 16 mars 1902, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>311</sup> « Informations, Petits nouvelles », *Le Journal*, n°3460, Paris, 22 mars 1902, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>312</sup> Thuin Véronique, « La construction de l'Hôtel du Parc Impérial », *Cahiers de la Méditerranée* [En ligne], n°62, 2001, mis en ligne le 15 février 2004, consulté le 04 janvier 2017. URL : <http://cdlm.revues.org/66>, p. 6.



même « *un tourisme élitiste de masse* » au sein de nouveaux ensembles hôteliers bien reliés aux réseaux de circulation à la fin des années 1890<sup>313</sup>. L'adjectif « *haute* » devant le terme société ne fait que préciser la présence de personnalités locales. Il faut d'ailleurs attendre une quinzaine de jours pour qu'un autre journal précise le nom du vainqueur, ainsi que le nombre de participants<sup>314</sup>. Les colonnes de cette presse renseignent donc moins sur l'importance de sa tournure sportive que sur la qualité des convives présents pour l'occasion. La logique de la mode de salon prétexte à la distinction sociale reste à l'œuvre.

La mise en visibilité de l'honorabilité des membres présents lors de ces concours se comprend au regard de l'évolution de ce que représente la notabilité en France à la charnière des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. En effet, dans un système politique démocratique, cette dernière ne s'exprime plus seulement par la rente foncière mais elle s'appuie également sur l'idéologie du don/contre don qui s'exprime dans la participation à l'association sportive<sup>315</sup> et, *a fortiori* ici, dans la participation directe ou indirecte aux compétitions sportives. Comme l'explique Alain Garrigou à propos de la naissance du mouvement sportif associatif sous la III<sup>e</sup> République en Dordogne, « [...] *les associations sportives sont le lieu d'échange de légitimation : la présence des notables légitime les associations et les pratiques sportives en même temps que leur participation aux associations sportives, leur bénévolat, légitiment leur position de notables* »<sup>316</sup>. L'espace dans lequel se déroulent les parties de ping-pong légitime et conforte la position sociale des participants. Plus le lieu est à la mode et chic, plus les participants sont distingués par effet de miroir et inversement. Le phénomène de mode du ping-pong se construit avec l'acquiescement de la Haute bourgeoisie qui fait place au jeu. L'intérêt purement compétitif du divertissement ne constitue qu'un moyen détourné de faire figurer l'honorabilité de l'événement et, en même temps, de montrer que les élites sociales sont à la mode.

### **3.3. La question accessoire de la codification**

Derrière le phénomène de mode du jeu de salon se cache une réalité plus complexe. Le processus de réappropriation de la mode change selon les espaces et les boîtes de jeu. Derrière

---

<sup>313</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>314</sup> « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°97, Paris, 7 avril 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>315</sup> Garrigou Alain, « La naissance du mouvement associatif sportif sous la III<sup>e</sup> République en Dordogne », dans Arnaud Pierre, Camy Jean (dir.), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France, Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Éditions Presses universitaires de Lyon, 1986, p. 253.

<sup>316</sup> *Ibid.*

la tradition inventée du *lawn-tennis* d'appartement, les règlements retrouvés offrent une vision plus éclatée de sa pratique. Lors de l'annonce, en 1902, d'un grand tournoi organisé par *L'Auto* qui ne se concrétise finalement pas<sup>317</sup>, le journaliste fait part de cette préoccupation liée au règlement : « [...] *Un tournoi semblable ne s'organise pas au pied levé : il faut des règlements, un local, des prix, que sais-je encore !* »<sup>318</sup> ; « *Nous nous occupons en ce moment de préparer un règlement très complet du jeu et du tournoi [...]* »<sup>319</sup>. L'instauration d'un règlement que l'organisation d'un concours nécessite montre qu'aucun de ceux existants déjà n'est légitime ou ne fait autorité. S'il est parfois pratiqué à la manière du *lawn-tennis*, il n'en est pas son simple reflet. L'affrontement est réglé par les codes usuels de représentation bourgeois. Les conditions de pratique peuvent alors différer tant qu'elles n'interfèrent pas avec les convenances sociales en vigueur. En conséquence, le ping-pong n'est pas une pratique unifiée au début du XX<sup>e</sup> siècle. Il se joue selon différentes règles.

À cet égard, plusieurs règlements ont pu être retrouvés. Certaines marques de boîte de jeu proposent une progression des scores selon le modèle du *lawn-tennis*. C'est le cas de la boîte de *Tennis de Salon*<sup>320</sup> qui suggère le décompte suivant : le « *1<sup>er</sup> point compte 15, le 2<sup>nd</sup> - 30, le 3<sup>e</sup> - 40 [...] etc.* »<sup>321</sup>. On le retrouve également lors du tournoi du *Tennis Club de Paris* en 1902 qui se déroule en jeux et sets : « *3/6, 6/0, 6/0* »<sup>322</sup>. Cependant, des variantes de ce règlement existent. En effet, le second service en cas d'échec n'est pas autorisé dans le règlement du jeu de *Tennis de salon dit ping-pong*<sup>323</sup> ou dans la description qu'en donne l'*Almanach Hachette*<sup>324</sup>. Cette interdiction garantit alors quelques échanges à même de générer un spectacle minimum. Elle assure la mise en jeu et réduit les risques pris sur l'engagement afin de susciter davantage de plaisir.

Des parties en 50 points se disputent également lors d'un tournoi sur le littoral normand. Par exemple, « à *Étretat [...] Ping-Pong championnat simple (messieurs). – Semi-finales : M. Lejeune b. Andrews, 50-48. Andrews b. Georgi, 50-29. Finale : Andrews b.*

<sup>317</sup> « Notre Tournoi de Ping-Pong », *L'Auto-Vélo*, n°475, Paris, 1 février 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Notre Tournoi de Ping-Pong », *L'Auto-Vélo*, n°476, Paris, 2 février 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>318</sup> « Notre Tournoi de Ping-Pong », *L'Auto-Vélo*, n°475, Paris, 1 février 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>319</sup> *Ibid.*

<sup>320</sup> Boîte de jeu, Tennis de Salon, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>321</sup> Règlement du jeu de Tennis de salon dit ping-pong remis par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>322</sup> « Les Sports, Athlétisme », *Le Journal*, n°3423, Paris, 13 février 1902, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>323</sup> Règlement du jeu de Tennis de salon dit ping-pong remis par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900, p. NP. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>324</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 408. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

*Lejeune, 50-28* »<sup>325</sup>. Au côté de ce règlement présent dans la boîte de jeu de *Tennis de salon dit ping-pong*<sup>326</sup>, un décompte en 20 points est proposé. Par exemple, « *le jeu peut-être compté par coup (valeur 1 point chaque) formant une série de 20 points. Le premier qui atteint ce nombre gagne la partie. Dans ce cas, les joueurs changent de service après cinq points obtenus* »<sup>327</sup>. L'*Almanach Hachette* de 1903 confirme son existence même s'il mentionne l'existence de points d'écart : « *Dans les concours on a adopté la manière de compter par points. En général vingt points constituent une partie et, tous les cinq points, le service change de camp. Si les joueurs marquent ensemble 19 points, celui qui sur les cinq points suivants en prendra trois gagnera* »<sup>328</sup>. Au travers de ces multiples variantes de règlements de jeu, l'ingéniosité des fabricants d'article de sport est sensible. En inventant leurs propres règles, ils ont pu fabriquer leur boîte de jeu et la différencier des autres pour susciter et profiter économiquement de ce phénomène de mode. La variété des boîtes créées est un élément symptomatique des logiques de différenciation dans la mode : pour plaire, elle doit être différente. D'ailleurs, il est intéressant de voir que des parties en 10 points ou même 100 points ont également pu se dérouler<sup>329</sup>. Ces différents règlements révèlent finalement la mainmise d'un phénomène de mode sur une activité qui peine, au final, à s'emparer des caractéristiques d'un sport : celles de la bureaucratisation et de l'uniformisation de son règlement<sup>330</sup>. En conséquence, le fait d'échanger et de se distraire prime sur les règles du jeu.

La définition qu'en donne le *Nouveau Larousse illustré* reflète assez bien la perception que l'on se fait du ping-pong au début du XX<sup>e</sup> siècle : « *Petit jeu d'appartement, sorte de lawn-tennis de dimensions assez réduites pour être joué sur une grande table ou un billard* »<sup>331</sup>. Les règles de jeu et la manière de compter sont donc accessoires. Les conditions de pratique varient au gré des tables ordinaires des salles à manger ou des tables de billard. L'uniformisation des règles est bien l'affaire des institutions qui légifèrent le sport. À ce propos, aucune dimension de table n'est mentionnée. Seul l'*Almanach Hachette* de 1903 donne quelques conseils sur des mesures :

---

<sup>325</sup> « La Vie Sportive, Lawn-tennis », *Le Figaro*, n°251, Paris, 8 septembre 1902, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>326</sup> Règlement du jeu de Tennis de salon dit ping-pong remis par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900, p. NP. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>327</sup> *Ibid.*

<sup>328</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 408. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>329</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 35.

<sup>330</sup> Guttman Allen, *op. cit.*, 2006, p. 69 et p. 75.

<sup>331</sup> Augé Claude (dir.), *Nouveau Larousse illustré, dictionnaire universel encyclopédique*, tome 6.2, P-POZ, Paris, Éditions Larousse, 1898-1901, vraisemblablement publié en 1902, p. 899. (Arch. BNF, 034.090 34 LARO2 6.2).

« En principe toute table peut servir, pourvu qu'elle mesure au moins 1 m 80 sur 0 m 90 de large et qu'elle n'ait pas plus de 3 mètres de long sur 1 m 50. Les dimensions les plus recommandables sont les suivantes : 2 m 70 de long sur 1 m 50 de large. Ce sont les dimensions réglementaires pour la table de match. En général une table de salle à manger avec ou sans rallonge fait parfaitement l'affaire. On peut jouer aussi à la rigueur sur un billard ; mais les bandes sont très incommodes et empêchent de relever un certain nombre de coups. Au cas où l'on pratiquerait tous les jours le ping-pong, il serait facile de faire confectionner, pour un prix très modique, par un menuisier, une table présentant les dimensions nécessaires »<sup>332</sup>.

Il n'y aurait donc aucun fabricant spécifique de tables de ping-pong en France en 1903. Les préconisations de dimensions (2 m 70 de long sur 1 m 50 de large) semblent tout droit issues de la codification sportive que prend l'activité en Angleterre. L'auteur explique ainsi que « [...] des clubs se sont constitués pour en définir les règles et organiser des Championnats »<sup>333</sup>. Plus précisément, ces normes sont probablement issues de l'une des deux grandes institutions dédiées au ping-pong en Angleterre : *The Table Tennis Association* ou *The Ping-Pong Association*. Ces dernières sont d'ailleurs soutenues par deux fabricants distincts. Le premier est appuyé par l'équipementier F.H Ayres. Le second est sponsorisé par le fabricant de matériel Jaques afin d'éditer son règlement de jeu<sup>334</sup>. Si le ping-pong se développe de manière compétitive dans plusieurs villes d'Europe telles que Vienne ou Berlin au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>335</sup>, le jeu de divertissement en France ne franchit pas le stade de l'uniformisation. Malgré le foisonnement associatif déjà bien engagé depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, nous n'avons pas retrouvé de clubs spécifiques au sein des déclarations d'associations du *Journal officiel de la République française*<sup>336</sup>. De surcroît, les quelques procès-verbaux de l'USFSA consultés ne font pas mention d'une commission de tennis de table, ni même de l'organisation d'un quelconque championnat en 1902<sup>337</sup>. Cette mode du jeu basée sur la spontanéité, sans besoin ni l'envie spécifique de se regrouper pour pratiquer sous les mêmes règles, dévoile la fonction particulière de cette mode : celle du divertissement sportif. Les différents règlements présents lors des tournois en sont la preuve. De plus, si certains discours

---

<sup>332</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>333</sup> *Ibid.*

<sup>334</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 37.

<sup>335</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 2000, p. 69.

<sup>336</sup> *Journal officiel de la République française. Lois et décrets.* (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>337</sup> *Procès-verbaux de l'USFSA, Assemblée générale ordinaire*, 1<sup>er</sup> Mars 1902, p. 11 ; *Procès-verbaux de l'USFSA, Réunion de bureau du conseil*, Séance du 9 avril 1902, p. 14 ; *Procès-verbaux de l'USFSA, Conseil de l'Union*, 12 avril 1902, p. 14 ; *Procès-verbaux de l'USFSA, Bureau du conseil*, Séance du 16 avril 1902, p. 15 ; *Procès-verbaux de l'USFSA, Assemblée générale ordinaire*, 20 février 1904, pp. 62-65. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

tendent à le considérer comme un sport d'hiver à la mode<sup>338</sup>, l'absence d'institution spécifique montre que les pratiquants n'accordent qu'un faible intérêt à sa tournure compétitive. Peu importe les règlements, la société bourgeoise y greffe ses codes de sociabilité. La standardisation des règlements est bien un élément impulsé par les institutions pour régler les affrontements. La classe mondaine n'en a pas besoin pour se divertir. Elle porte des codes sociaux qui infusent les jeux. Le plaisir du geste, de s'éprouver, prend le pas sur le décompte des points à l'image des échanges interminables du tennis sur les plages des côtes françaises<sup>339</sup>. Si le phénomène de mode du ping-pong s'est construit à travers le reflet du *lawn-tennis*, sa réappropriation varie selon les espaces. Les conditions de pratique peuvent alors différer sans interférer avec les convenances sociales en vigueur.

Si nous n'avons pu mesurer la hauteur des filets, l'*Almanach Hachette* de 1903 donne quelques informations sur sa composition :

*« Sur la table et la coupant par son milieu sera placé le filet. Chaque moitié de la table constitue un camp. On fait des filets en gaze blanche ou en gaze verte bordée d'un ruban blanc – ou encore en ficelle comme les filets de Lawn-Tennis, peu importe. En tout cas le filet doit dépasser les bords de la table de 0 m 15. Sa hauteur varie suivant les dimensions de la table ; augmentant de 1 cent 8 pour 0 m 30 de longueur de table, de telle sorte que sur une table de match le filet mesure 0 m 17 centimètres de haut »<sup>340</sup>.*

La taille du filet dépendrait des dimensions de la table. Sa standardisation à 17 cm reflète une nouvelle fois la codification sportive que prend l'activité en Angleterre. Les mailles des filets varient aussi. Pour certaines, elles sont relativement larges sans pouvoir nécessairement laisser passer la balle au travers<sup>341</sup>. D'autres sont très serrées armées d'une fine bandelette blanche en contre-haut<sup>342</sup>. En ce qui concerne la couleur, les mailles du filet

---

<sup>338</sup> « Notre Tournoi de Ping-Pong », *L'Auto-Vélo*, n°476, Paris, 2 février 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>339</sup> Vivier Christian, « Le geste technique sexué. Réflexion épistémologique appliquée à l'exemple du tennis féminin », dans Robène Luc, Léziart Yvon (dir.), *L'homme en mouvement, Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, tome 1, Paris, Éditions Chiron, 2006, p. 383.

<sup>340</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>341</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5) ; Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>342</sup> Boîte de jeu *Pim-Pam*, Tennis de Table, non datée, date estimée 1901/1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 57. French Pim-Pam set »).

<sup>342</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

peuvent être blanches<sup>343</sup>, vertes<sup>344</sup> ou bleues<sup>345</sup>. Cette différenciation commerciale peut sans doute s'expliquer, outre par la volonté de se démarquer de la concurrence, par une réalité pratique : le jeu est parfois installé directement sur des billards<sup>346</sup>. Le filet est pensé pour qu'il se distingue de la couleur du tapis.

Enfin, les raquettes présentes dans les boîtes de jeu sont aussi très diverses. On y retrouve des raquettes ovales en peau tendue ou en parchemin proches du tambourin<sup>347</sup>, des raquettes en bois avec un manche en liège<sup>348</sup> ou des raquettes cordées tout droit issues du *lawn-tennis*<sup>349</sup>. D'autres modèles existent mais n'ont pas été retrouvés. On aurait joué également avec des raquettes en liège, en verre et en aluminium ; mais les raquettes en parchemin et les raquettes cordées sont vraisemblablement les plus courantes<sup>350</sup>.

Finalement, si ce phénomène de mode révèle que la presse sélectionne volontairement les traits d'une activité qui se rapproche du *lawn-tennis*, cette mondanité de salon est loin d'être son simple reflet. Le filet, les raquettes et les dimensions de la table diffèrent selon les boîtes de jeu et les lieux de pratique. Pour se démarquer de la concurrence ou comme seul moyen de pénétrer le marché, certains fabricants proposent des boîtes de jeu qui font du ping-pong un jeu aux multiples variantes. La technologie a sans doute servi les intérêts de la naissance de cette mode. Son filet fixable permet à cette distraction de s'installer en tout lieu (salles à manger, salons, chambres, jardins, etc.), sur tout support (table, billard) sans autre

---

<sup>343</sup> Boîte du jeu de *Tennis de Salon, Saloon Tennis Game*, Le Simplex, H, Paris, non datée, vraisemblablement 1900. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 62. Saloon Tennis »).

<sup>344</sup> « *Early boxed set of Excelsior Table Tennis, made in France, c. 1902, Includes rares folding free-standing net fixture made of bamboo* », Boîte de jeu *The Excelsior, Table Tennis Game*, date 1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 59. Early Excelsior set »).

<sup>345</sup> « *Rare early french set of Pim-Pam, another experimental name for the new game, in wood box, vellum battledores* », Boîte de jeu *Pim-Pam, Tennis de Table*, non datée, date estimée 1901/1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 57. French Pim-Pam set »).

<sup>346</sup> Affiche de la boîte de jeu *Tennis de Salon*, non datée, date estimée 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.84.13.1) ; Date confirmée par la boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5) ; *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

<sup>347</sup> Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>348</sup> « *Tennis de Salon – Saloon Tennis (!?) with rare bamboo folding free-standing net fixture, and superb wood bats with corked grip and leather collar. These bats are shown in the lovely Tennis de Salon color lithograph – Art Section.* », Description de la Boîte du Jeu de *Tennis de Salon, Saloon Tennis Game*, Le Simplex, H, Paris, non datée, vraisemblablement 1900. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 62. Saloon Tennis »).

<sup>349</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>350</sup> *Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique*, Paris, Éditions Hachette, 1903, p. 407. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

matériel particulier que la boîte de jeu pour le plus grand plaisir de la bourgeoisie. On peut donc penser que la mode a jeté son dévolu sur la pratique car son installation est devenue aisée. De plus, l'analyse du phénomène de la mode du ping-pong montre qu'elle n'est qu'une part sélectionnée de la réalité de l'activité. Son effet de mode s'est focalisé sur les boîtes qui rappellent une nouvelle fois l'image du *lawn-tennis*. Or, les raquettes cordées miniaturisées et le mode de comptage en jeux ne représentent pas les seules caractéristiques de cette mode de salon. Les discours ont évincé toutes les autres facettes du jeu, la multiplicité des boîtes et des raquettes.

## Conclusion du chapitre 1

La mode du ping-pong sévit en France, dès la fin de l'année 1901, pour perdurer jusqu'en 1903. Elle prend appui sur la féerie que le jeu connaît en Angleterre ou aux États-Unis pour mieux se justifier auprès de la bourgeoisie française. La référence culturelle et sociale dans le processus d'imitation s'avère être un mécanisme de sa mode. Le jeu de salon serait pratiqué par la Haute société étrangère. Cependant, la presse grossit volontairement les traits de l'activité pour la rendre attrayante et convenable auprès des lecteurs français susceptibles de la pratiquer. Au côté des distractions mondaines, le ping-pong s'immisce également au sein des arrière-salles de café fréquentées par des classes moins aisées en Angleterre comme aux États-Unis.

Les premières illustrations de cette nouvelle mondanité de salon en France montrent que le jeu reflète tous les codes bourgeois de distinction. L'activité cultive la parure des tenues de soirée. Le jeu, lent et continu, permet de conserver la droiture nécessaire à toute sortie publique. Le matériel inventé, tel que les filets en bord de table ou la perche ramasse balle, concourt à ce respect des convenances sociales. Pratiquer la mode du jeu de salon est, d'une certaine façon, la certitude d'être conforme aux règles sociales de la Haute société.

Considéré comme « *un lawn-tennis d'appartement* »<sup>351</sup> ou un *Tennis de Salon*<sup>352</sup>, le jeu mondain est décrit par la presse ou les fabricants comme une miniaturisation du *lawn-tennis*. Il se jouerait en jeux et sets, avec des raquettes cordées plus réduites. En effet, les journalistes choisissent certains emfans de la réalité pour mieux justifier de son sens social. La sélection successive d'informations orientées vers une filiation possible du *lawn-tennis* constitue un mécanisme important du mimétisme dans la mode. Elle inscrit le ping-pong dans la lignée sociale du *lawn-tennis* : celle des classes aisées. De cette manière, la Haute société ne risque pas le déclassement social par l'achat du jeu. Au contraire, il est à l'image de ses us et coutumes.

Pour autant, les discours de la mode du jeu mondain proposent une représentation monolithique et homogène de percevoir le jeu. En effet, le ping-pong est loin d'être

---

<sup>351</sup> « Le Monde et la mode, Le ping-pong, Le favori du jour », *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de la mer*, n°881, Rennes, 13 janvier 1902, p. 1. (BnF, NUMP-1495).

<sup>352</sup> Boîte de jeu, *Tennis de Salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).



uniformisé. Aucune institution ne le légifère. Plusieurs règlements sont en cours. En plus de ceux en jeux et sets, on y retrouve ceux en 100, 50, 20 ou 10 points. De la même manière, les raquettes présentes dans les boîtes de jeu sont aussi très diverses. Des raquettes ovales en peau tendue ou en parchemin<sup>353</sup>, des raquettes en bois avec un manche en liège<sup>354</sup> ou des raquettes cordées issues du *lawn-tennis*<sup>355</sup> sont vendues. On aurait joué également avec des raquettes en liège, en verre et en aluminium. Dès lors, en décrivant la mode du ping-pong comme l'illustre remplaçante du *lawn-tennis*, la presse transpose finalement toute sa notoriété sociale au ping-pong.

Aussi, la multiplicité des boîtes du jeu est sans doute une manière pour les fabricants d'articles de jeux et jouets de profiter économiquement de cette mode. En inventant leurs propres règles et matériels, ils ont pu fabriquer leur boîte de jeu et la différencier de la concurrence. La variété des boîtes créées est un élément symptomatique des logiques de différenciation dans la mode.

Ces différents règlements sont également la preuve que le jeu de salon ne se transforme pas en un sport. Il ne possède pas d'institution et son règlement n'est pas uniformisé<sup>356</sup>. D'ailleurs, les quelques compétitions présentées par la presse entre 1902 et 1903 sont mises à profit de l'honorabilité des convives et de son organisateur. L'événement est chic car le jeu pratiqué est à la mode. Le résultat sportif et les règles du jeu sont accessoires. Peu importe les règlements, la société bourgeoise y greffe ses codes de sociabilité. La standardisation des règlements est bien un élément impulsé par les institutions pour régler les affrontements.

Pour susciter l'envie, le phénomène de mode du jeu de salon s'inscrit dans un compromis subtil entre le respect des convenances et l'émancipation féminine par l'accès à la pratique. Les premiers discours techniques sur l'activité révèlent des codes de bienséance qui réunissent certaines conditions permettant aux femmes de la pratiquer en sécurité. Le smash

---

<sup>353</sup> Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>354</sup> « *Tennis de Salon – Saloon Tennis (!?) with rare bamboo folding free-standing net fixture, and superb wood bats with corked grip and leather collar. These bats are shown in the lovely Tennis de Salon color lithograph – Art Section.* » Description de la Boîte du Jeu de *Tennis de Salon, Saloon Tennis Game*, Le Simplex, H, Paris, non datée, vraisemblablement 1900. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 62. Saloon Tennis »).

<sup>355</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>356</sup> Guttman Allen, *op. cit.*, 2006, p. 69 et p. 75.

est perçu comme un manque de galanterie auprès d'une jeune fille ou d'une femme. À l'instar du *lawn-tennis*, le respect des positions sociales respectives prime et, en particulier, lorsque la galanterie l'exige<sup>357</sup>. L'effort est bien l'antinomie du jeu de salon mondain. Le ping-pong n'est pas un sport, mais un jeu de société prétexte à la distinction sociale dans la Haute bourgeoisie.

Si la femme se meut dans ce nouveau jeu, elle reste enfermée dans les activités que son mari lui laisse pratiquer. La mode du ping-pong n'est qu'une distraction qui la protège des dangers extérieurs. En même temps, elle n'est qu'une conséquence des vêtements qui ne permettent pas des mouvements de grandes amplitudes. Le ping-pong est perçu comme un exercice mesuré qui sollicite de l'adresse et de la souplesse. Il ne met pas en danger son rôle de future mère, tant du point de vue physique que du point de vue moral. Sous cet angle, la mode du ping-pong n'est alors pas une avancée déterminante dans le processus d'émancipation féminine dans le sens où elle reste enfermée dans son rôle de future mère. De plus, par cette activité, le mari renforce son statut social en installant dans son espace l'image idéale de sa femme à la croisée d'un compromis subtil entre le respect des convenances, d'une part, et de la modernité et de l'élégance des jeux sportifs, d'autre part. Ce phénomène de mode joue sur le respect des convenances sociales bourgeoises pour mieux se légitimer auprès de la Haute société.

En dépit des convenances, son phénomène est paradoxalement décrit comme un moyen d'éveiller et d'échauffer les sens des convives en se frottant aux mœurs en vigueur dans la Haute société. Entre le mythe et la part de réalité, le phénomène de la mode du ping-pong fait l'éloge du flirt interdit. La soirée de ping-pong constituerait une occasion privilégiée de rapprochements des sexes. Cependant, les sentiments amoureux ne font guère de poids face aux arrangements familiaux et les récits fabuleux de la presse ne font qu'en renforcer le mythe. Un des mécanismes de la mode est donc de jouer sur le rêve d'émancipation, en dépit des règles sociales de la Haute bourgeoisie.

Finalement, jeu à la mode entre 1901 et 1903, ce dernier prend place dans les salons bourgeois après les dîners, et sert de prétexte à la distinction sociale. Considéré comme un

---

<sup>357</sup> Poyer Alex, *op. cit.*, 2007, pp. 12-13.

*lawn-tennis* d'appartement, le ping-pong profite de cette reconnaissance sociale et s'érige subitement comme une nouvelle tendance bourgeoise.

## Chapitre 2. L'éveil d'un jeu de salon anodin (1903-1931)

### Introduction

Le phénomène de mode du jeu de salon s'estompe brutalement dès 1903. Sa mode dure à peine un an. Or, jusqu'en 1918, le ping-pong n'est quasiment plus évoqué par la presse. Lorsqu'il l'est, les journaux nationaux ou culturels ne le désignent plus comme « à la mode ». Cependant, cette absence de visibilité n'est pas le signe de la fin de sa pratique. Au contraire, le ping-pong se serait généralisé à la petite et la moyenne bourgeoisies en devenant un objet de consommation dans les grands magasins, dès 1904. C'est sans doute cette démocratisation qu'il lui a fait perdre son statut. Pour être une mode, seuls quelques privilégiés peuvent en profiter. Si certains propos finissent par le considérer comme démodé jusqu'en 1918, le ping-pong perdure timidement. Certes, il n'est plus un jeu de salon prétexte à la distinction sociale. Mais il occupe désormais, faute de mieux, le temps libre des classes aisées lorsque le temps est maussade. Il est une sorte d'amulette, de jeu amusant familial qui perd vraisemblablement le caractère distinctif que le jeu de salon mondain disposait. Il garde pour autant le nom de jeu de salon.

C'est au cours des *Années folles* que le jeu est remis au goût du jour. La presse et les publicités le décrivent comme un jeu sportif nouveau. Les grands magasins parisiens le revendent alors progressivement, dès 1919. Quelques compétitions s'organisent et sont l'occasion pour quelques grands clubs d'animer leur fête de fin d'année. Mais le ping-pong n'est pas à la mode au sortir de la Grande Guerre. Cette réanimation cache finalement la faiblesse de son renouvellement. Le ping-pong ne met pas suffisamment d'éléments nouveaux de visibilité, différents du jeu amusant de salon, pour en faire une nouvelle mode.

C'est au milieu des années 1920 que les occasions sportives se font plus nombreuses pour vanter les mérites d'un sport nouveau. Malgré la création de la FFTT en 1927, les quelques compétitions ne suffisent pas à lancer un nouveau phénomène de mode. Le développement du ping-pong, à Paris comme en province, est réduit, et les spectateurs ne se déplacent pas en nombre pour les grandes compétitions. D'ailleurs, une réminiscence de l'entre-soi social bourgeois est perceptible au sein de sa fédération. Ce renouveau du ping-pong autour de l'image sportive n'est sans doute pas suffisamment partagé dans les esprits pour qu'il prenne le pas sur l'image de cette amulette pour adultes. La nouveauté du ping-

pong sport se confond sans doute encore avec le jeu amusant de salon jusqu'en 1931. D'ailleurs, ce sport ne bénéficie pas encore de la lente démocratisation de la boîte de jeu chez quelques ouvriers ou employés. Des barrières économique et sociale au sein des clubs demeurent.

## 1. Un jeu de salon démodé (1903-1918)

L'apparition fulgurante de la mode du ping-pong dans la presse en 1902 est à la hauteur de l'abandon qu'elle subit dès 1903. Son phénomène de mode se caractérise par son ascension rapide et intense qui est d'autant plus suivie par une chute de même nature. La situation de l'activité en France n'est quasiment plus évoquée entre 1903 et 1918. Le mécanisme éphémère de la mode joue ainsi sur sa visibilité médiatique. Il tend à faire oublier le jeu et à le rendre désuet. Pour autant, il n'a pas disparu. Il n'est plus qu'une simple distraction qui ne mérite plus d'être au devant de la scène. Il perd progressivement sa fonction de distinction sociale pour n'être qu'une distraction anodine jusqu'en 1918. C'est d'ailleurs sa démocratisation à l'ensemble de la classe bourgeoise qui semble jouer un rôle dans la fin de sa mode. Cependant, en délaissant progressivement le jeu, la Haute bourgeoisie a très vraisemblablement emmené avec elle, la notoriété et le sérieux qu'on accordait au ping-pong.

### 1.1. Un jeu dit périmé (1903-1904)

Si les discours de la presse légitiment le ping-pong comme une mode, ils contribuent de la même manière à le considérer comme dépassé. C'est dans cet esprit que *Le Petit Parisien* dépeint l'image d'une activité démodée en Angleterre dès la fin de l'année 1903 sans aborder directement sa situation en France : « *Le ping-pong, dont la vogue par delà le détroit fut aussi rapide qu'éphémère, a vécu. Il est remplacé depuis peu par le « cricket de table » qui est une réduction, pour les salons, du fameux jeu national anglais, comme le ping-pong était une réduction du tennis* »<sup>358</sup>. La mode du ping-pong s'est finalement dissipée dès 1903 en Angleterre. Sans l'évoquer explicitement, *Le Petit Parisien* laisse finalement sous-entendre que le ping-pong est susceptible d'être suranné dans l'Hexagone. Il pourrait être également remplacé par le cricket de table qui est décrit comme une simple réduction du célèbre passe-temps national qu'est le cricket<sup>359</sup>.

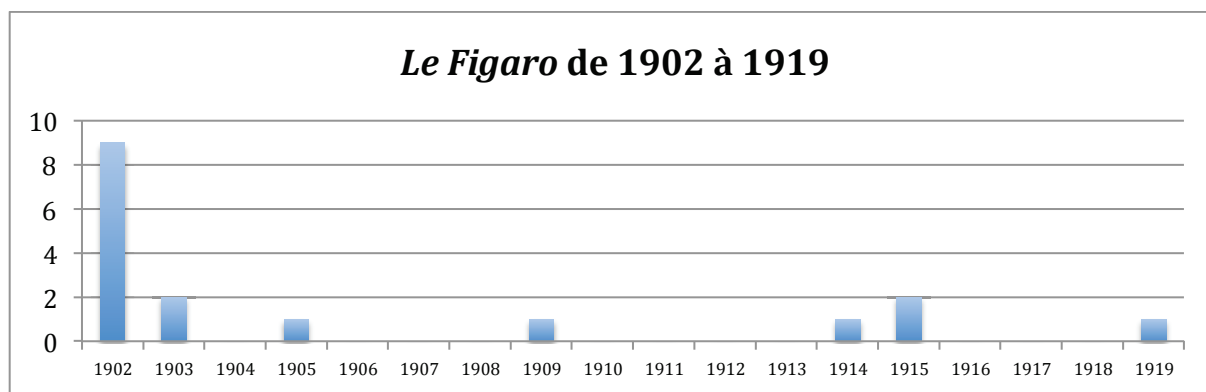
Cette désuétude du ping-pong en Angleterre coïncide étonnamment avec un désintérêt soudain de la presse française pour le jeu de salon dès 1903 et 1904. Par exemple, *Le Figaro*, publie neuf numéros en 1902, contre deux en 1903. S'ensuit jusqu'en 1919 une quasi-absence

---

<sup>358</sup> « Échos », *Le Petit Parisien*, n°9920, Paris, 26 décembre 1903, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1592).

<sup>359</sup> Le cricket est en effet un passe-temps national en Angleterre suivi par la classe moyenne et la classe ouvrière. « *Cricket was the English national sport in the sense that it was followed by the middle and the working classes, both in the north and the south* », dans Holt Richard, *op. cit.*, 1989, p. 175

de l'activité dans ce quotidien qui ne l'évoque pas plus de deux fois par an (Graphique 3)<sup>360</sup>. Cette tendance se retrouve également dans la presse sportive au sein de *L'Auto-Vélo* puis *L'Auto* même si l'attention a porté sur le nombre annuel d'articles<sup>361</sup>. En réduisant à néant sa visibilité, les discours qui vantent les mérites de cette activité disparaissent. Si le jeu n'est plus sur le devant de la scène, il se démode *de facto*. La notoriété d'une distraction est sans doute dépendante de la manière dont elle est traitée par la presse.



Graphique 3 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1902 à 1919. (Arch. BnF, NUMP-1139).

Sans jamais évoquer la situation du jeu dans les salons français en 1904, d'autres journaux et revues tels que *Le Rappel*<sup>362</sup>, *Le XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>363</sup>, *Le Journal de la Jeunesse*<sup>364</sup>, *La Croix*<sup>365</sup> relayent des propos visant à rendre le ping-pong démodé en utilisant une nouvelle fois l'exemple anglais. Pour reprendre l'article de *La Croix* :

« *Se rappelle-t-on le ping-pong ? C'était un jeu fameux, très en honneur dans toute l'Angleterre. Il y a trois ans qu'il naquit sur les bords de la Tamise. Ce fut, dès son apparition, dit la chronique, une véritable furie. Pas une maison se respectant qui n'eût son ping-pong : tout le monde se passionnait pour le ping-pong, jeunes gens, vieillards, ouvriers, graves lords. Et le ping-pong a vécu. Il est mort. Cet engouement n'avait été qu'un feu de paille* »<sup>366</sup>.

En commençant son propos par une question de rhétorique, le journal ancre le ping-pong dans un passé lointain. Après être devenue une passion débordante pour toutes les

<sup>360</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

<sup>361</sup> Mousset Kilian, Renaud Jean-Nicolas, *op. cit.*, 2016, p. 192.

<sup>362</sup> « Express-Nouvelles », *Le Rappel*, n°12631, Paris, 10 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10571).

<sup>363</sup> « Express-Nouvelles », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, n°12631, Paris, 10 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10571).

<sup>364</sup> « Informations-Sportives », *Le Journal de la jeunesse, Nouveau recueil hebdomadaire illustré*, Paris, janvier-juin 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1440).

<sup>365</sup> « La Gazette, Le Ping-Pong », *La Croix*, Paris, 8 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-400).

<sup>366</sup> « La Gazette, Le Ping-Pong », *La Croix*, Paris, 8 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-400).

couches sociales anglaises, l'activité serait désormais délaissée. Or, en période de disette d'articles, cette information n'est pas neutre chez les lecteurs. Elle constitue l'unique fait apporté par la presse sur la mode du jeu depuis un an en dehors des réalités qui se vivent directement dans les pratiques. À cet égard, cette information relayée de concert par *Le Rappel*<sup>367</sup>, *Le XIX<sup>e</sup> siècle*<sup>368</sup>, *Le Journal de la Jeunesse*<sup>369</sup>, *La Croix*<sup>370</sup> laisse penser que ces derniers se sont inspirés d'un compte rendu de l'Agence Havas. En effet, « *la faiblesse des ressources des journaux français leur interdis(e) non seulement d'avoir des correspondants à l'étranger – et, de fait, seuls le Temps, le Figaro, et le Petit Parisien en entret(iennent) dans les principales capitales européennes –, mais aussi, dans la plupart des cas, d'envoyer leurs propres journalistes suivre les grands évènements internationaux* »<sup>371</sup>. Dans la mesure où l'Agence Havas tient une place prépondérante dans le marché des nouvelles internationales à destination des quotidiens nationaux et provinciaux, il est fort probable que ces journaux aient fait appel à ses services. L'annonce de la désuétude du ping-pong en Angleterre laisse finalement présager de la fin de la mode du jeu de salon mondain en France. Elle coïncide précisément avec sa chute soudaine de visibilité médiatique en 1903. Cette manière de procéder ne fait alors que conforter les accointances entre les modes françaises et anglaises. L'exemple anglais au travers de ses jeux, constitue un mécanisme puissant de changement des tendances au-delà de ses frontières. Il influe autant sur la naissance que sur la désuétude du jeu. En suivant cette hypothèse, il est possible que la Haute bourgeoisie française se soit désormais tournée vers la mode du cricket de table que les Anglais chériraient depuis peu.

Malgré la baisse du nombre de numéros consacrés à la mode du ping-pong, l'annonce d'une mort de l'activité en France n'est pas évoquée en 1903 ou 1904. Il faut attendre quelques années avant qu'elle soit considérée comme désuète par la presse. Le jeu serait devenu de mauvais goût. En effet, pour le journal *Gil Blas*, il est « *depuis longtemps périmé* » en 1914<sup>372</sup>. Il en est de même pour *Le Figaro*, puisqu'à l'automne de cette même année, « *offrir à un ami une partie de ping-pong* » n'est plus en vogue<sup>373</sup>. Finalement, la mode est intimement liée à ce qui se dit sur elle. Ces deux journaux sont d'autant plus impactés par ce

<sup>367</sup> « Express-Nouvelles », *Le Rappel*, n° 12631, Paris, 10 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10571).

<sup>368</sup> « Express-Nouvelles », *Le XIX<sup>e</sup> siècle*, n° 12631, Paris, 10 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-10571).

<sup>369</sup> « Informations-Sportives », *Le Journal de la jeunesse, Nouveau recueil hebdomadaire illustré*, Paris, janvier-juin 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1440).

<sup>370</sup> « La Gazette, Le Ping-Pong », *La Croix*, Paris, 8 octobre 1904, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-400).

<sup>371</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 289.

<sup>372</sup> « Écho, Croquis, Ah ! le joli jeu ! », *Gil Blas*, n° 18610, Paris, 20 juillet 1914, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-10374).

<sup>373</sup> « La Vie de Paris, Le chien qui se porte », *Le Figaro*, n° 145, Paris, 25 mai 1914, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1139).



phénomène qu'ils touchent un public de bourgeois et de petits bourgeois<sup>374</sup> plus sensibles aux nouvelles tendances. Mais, la mode est aussi très dépendante de ce qui ne se dit plus sur elle. Le mécanisme d'obsolescence de la mode consistant à ne plus accorder le sésame « à la mode » permet à une autre vogue d'émerger soudainement. Les articles rendant le jeu suranné en 1914 ne font finalement que confirmer la fin d'une mode considérée comme lointaine. Pourtant, même par la négation, le ping-pong continue d'exister dans les discours.

Cette désuétude de la mode du jeu de salon mondain s'inscrit plus largement dans le besoin que la bourgeoisie a fait naître dans sa manière de consommer : celui du changement. Cette nécessité sociale est d'ailleurs évoquée dans un article publié dans *La Revue Hebdomadaire* en 1908 :

*« Ces sports nous ont conduit bien loin des distractions de nos mères ! Le Coquet nous y ramène. Autrefois, la vie entre quelques familles amies était plus intime. On se recevait souvent, sans cérémonie, et alors sévissait les jeux de société, appelés aussi jeux innocents. Ça nous fait sourire, dit le Coquet, de penser aux amusements simples et si « bon enfant » de nos aïeules. Car, malheureusement pour nous, nous ne savons pas rester simples. Il nous faut de la complication, du « chic » en tout. Il nous faut constamment du nouveau, de l'inédit, quelque chose qu'on n'ait pas encore vu et qui dépasse tout ce qu'on a vu. Il y a trois ou quatre ans : thé et ping-pong – c'est par ce libellé que les belles madames conviaient leurs amies à leurs charmantes réunions d'après-midi ou du soir. Saisissez-vous tout le modernisme de cette phrase qui remplaça le classique : « on dansera ». Rien n'était plus burlesque. On voyait des dames décolletées et des messieurs en habit, debout autour d'une table, s'appliquer gravement à se lancer de petites balles avec de petites raquettes ou de petits tambourins. Ces changements perpétuels, dans les jeux aussi bien que dans toute l'existence, est un signe, d'après la Mode illustrée, des besoins nouveaux que nous nous sommes créés »<sup>375</sup>.*

En jugeant les parties de ping-pong comme un spectacle grotesque et risible, l'auteur montre comment le ping-pong est rentré dans ce que l'on appellerait le mécanisme cyclique de la mode. Trois ou quatre ans auparavant, le ping-pong fait société dans l'Hexagone. Il est de bon ton de convier ses invités à faire une partie et à prendre une tasse de thé. En effet, c'est recevoir un honneur que d'être convié pour jouer au ping-pong dans un lieu fréquenté par des gens distingués. Et c'est faire preuve de société que d'inviter des convives pour adouber son mode de vie mondain. S'attacher à pratiquer la mode, et entre autres, le ping-pong, est un

---

<sup>374</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 350 et p. 380.

<sup>375</sup> « La Vie Mondaine, Les feuillets de Madame, À travers les revues Mondaines, Jeux de société », *La Revue hebdomadaire*, n°5, Paris, Éditions Pion/Nourrit et Cie, 1 Février 1908, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1194).

moyen de montrer que l'on est moderne, dans l'air du temps. La mode apparaît être l'expression même de la modernité. Mais tout comme la danse, le ping-pong est abandonné pour un nouveau jeu. À bien y regarder, le journaliste tourne en ridicule le sérieux généré par les parties d'antan. Ce passe-temps ne mérite plus une telle passion en 1908. En reprenant des propos tenus au sein de la revue *La Mode illustrée*, il explique cette attitude par un besoin viscéral de changements. En effet, le ping-pong, comme tout autre jeu dit de société, rentre dans cette logique de consommation des distractions des salons mondains. S'il était pratiqué de manière sérieuse par la Haute société, il apparaît désuet et futile dès lors qu'il n'est plus considéré comme un divertissement à la mode. Ce besoin de nouveautés dans la société bourgeoise, principalement parisienne, s'inscrit en particulier dans un contexte où la culture de consommation s'érige en style de vie. À l'instar de la société britannique, l'apparition des grands magasins en France tels que *Au Bon Marché* ou *Les Galeries Lafayette* au cours du XIX<sup>e</sup> siècle y contribue fortement<sup>376</sup>. Les articles à bon marché et à profusion, ainsi que la possibilité de contemplation des rayons symbolisent les grandes avancées de ces magasins qui expliquent en partie leurs succès et le mode de vie qu'ils ont su susciter<sup>377</sup>. Dans ce circuit incessant de nouveaux produits bon marché, le ping-pong a perdu son statut de mode dès la fin de l'année 1903. Ce caractère cyclique de la mode s'appuie finalement sur des considérations morales qui poussent à considérer un jeu comme « puéril » ou « sérieux » afin de relancer une nouveauté ou d'en faire taire une ancienne. Or, on perçoit bien à partir de l'exemple du jeu de salon mondain comment le prétexte de distinction sociale légitime le ping-pong entre 1902 et 1903. Il devient ensuite un jeu puéril dès qu'il perd ce prétexte, qui s'en est allé avec la fin de la mode et l'intérêt de la Haute bourgeoisie.

## 1.2. Une démocratisation à la petite et la moyenne bourgeoisies

Comme l'explique Georges Simmel, la mode est l'affaire de quelques privilégiés<sup>378</sup>. Elle existe à la seule condition qu'elle ne soit pas généralisée. Or, le ping-pong semble connaître ce tournant. En effet, dès 1904, les catalogues d'étrennes et de jouets de *Au Bon Marché*<sup>379</sup> et des *Grands Magasins du Louvre*<sup>380</sup> le proposent à l'achat sous la forme d'une boîte de jeu. En intégrant les étalages des grands magasins parisiens, le ping-pong devient un

---

<sup>376</sup> Chaney David, « Le grand magasin comme forme culturelle », *Réseaux*, n°80, 1996, p. 90.

<sup>377</sup> *Op. cit.*, p. 84.

<sup>378</sup> Simmel Georg, *op. cit.*, 2004, p. 131.

<sup>379</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, Maison A. (Aristide) Boucicaut*, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-45).

<sup>380</sup> *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre*, 1904, p. 19. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-46-1).

produit de consommation désormais disponible à la petite et la moyenne bourgeoisies<sup>381</sup>. Or, c'est sans doute cette démocratisation sociale limitée qui lui fait perdre son statut de mode. En effet, pour qu'une mode existe, une seule partie du groupe doit en profiter tandis que la plus grande partie l'envie et se trouve en marche vers elle<sup>382</sup>. Lorsqu'elle est complètement pénétrée par la totalité du groupe qui la concerne, elle ne peut plus être désignée comme une mode<sup>383</sup>. Ainsi, en ayant dépassé son acmé qui a signé à la fois son succès et, en même temps, sa mort dans la presse générale, il est alors fort probable qu'une partie de la bourgeoisie l'ait adoptée. La fin de la mode du ping-pong signe finalement le point culminant de son engouement dans la bourgeoisie. Sa présence dans les grands magasins parisiens en serait la preuve.

L'implication des grandes maisons de fabrication, dont les chefs de file composent la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux entre 1904 et 1905, conforte l'idée d'une diffusion à une part plus large de la bourgeoisie<sup>384</sup>. La production de jeux standardisés participe à baisser les coûts et facilite sa diffusion. Ainsi, *Les Jeux et Jouets français* qui réunissent les maisons *Wogue et Lévy, Perret, Simonin-Cuny, Dalhaye Frères*, et *Mauclaire-Dacier* proposent un jeu de tennis de table<sup>385</sup>. On retrouve également un tennis de salon<sup>386</sup> chez l'établissement *Gavelle*, sous l'appellation *Pim-Poom*<sup>387</sup>. L'engouement pour le jeu persiste bien au-delà de la fin de son phénomène de mode. D'ailleurs, le ping-pong est sans doute exposé lors de la grande Foire de Paris de 1904 par le concours de la maison *Gavelle*<sup>388</sup>.

La démocratisation de ce passe-temps se fait également par l'intermédiaire de la bourgeoisie provinciale. En effet, l'envoi massif de catalogues publicitaires y contribue fortement. Par exemple, sur 1 500 000 catalogues *Au Bon Marché* envoyés, 740 000 sont à

---

<sup>381</sup> Miller Michaël Barry, *Au Bon Marché, 1869-1920, Le consommateur apprivoisé*, Paris, Éditions Colin, 1987, p. 165.

<sup>382</sup> Simmel Georg, *op. cit.*, 2004, p. 131.

<sup>383</sup> *Ibid.*

<sup>384</sup> Pour adhérer à cette Chambre Syndicale, il est nécessaire de payer une cotisation annuelle de 12 francs et être un fabricant français – les marchands de jeux et de jouets ne peuvent s'inscrire. *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république, 1904-1905*, p. 5 et p. 9. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 156 DEP. JOUET) ; Confirmation dans l'article : « La vie de Paris. Les Jouets au Jardin de Paris », *Le Figaro*, n°282, Paris, 9 octobre 1902, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>385</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république, 1904-1905*, p. 31. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 156 DEP. JOUET).

<sup>386</sup> « Foire de Paris, Une Manufacture de Jeux et d'Articles de Sport », *Le Panthéon de l'Industrie, Revue hebdomadaire internationale illustrée des expositions et des concours*, n°1164, Paris, mars 1904, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-15243).

<sup>387</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république, 1904-1905*, p. 29. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 156 DEP. JOUET).

<sup>388</sup> « Parmi les autres spécialités de la maison H. Gavelle et Cie, nous citerons : les jeux de lawn-tennis, raquettes, balles accessoires ; les jeux de croquet, les tennis de salon, dits Pim-Poom [...] ». (« Foire de Paris, Une Manufacture de Jeux et d'Articles de Sport », *Le Panthéon de l'Industrie, Revue hebdomadaire internationale illustrée des expositions et des concours*, n°1164, Paris, mars 1904, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-15243))

destination de la province lors de la seule saison d'hiver 1894<sup>389</sup>. Elle représente alors la moitié des envois. Entre 1902 et 1903, les ventes par correspondance représentent de la même manière environ 17,6% des volumes de vente globale<sup>390</sup>, sans compter les provinciaux de passage au magasin parisien<sup>391</sup>. Si le ping-pong a vécu l'apogée de son phénomène de mode en 1902 et 1903, sa présence dans les rayons des grands magasins montre qu'il n'a pas disparu. Pénétré par une bourgeoisie de second rang, le jeu de salon ne peut plus être désigné comme une mode. Sa démocratisation silencieuse est une des raisons qui légitime la fin de sa mode.

Cependant, le jeu ne semble pas s'étendre aux classes populaires à l'inverse du vélo par exemple. En effet, si la bicyclette est un objet en vogue à l'aube des années 1890, elle est progressivement délaissée par la bourgeoisie au cours du XX<sup>e</sup> siècle<sup>392</sup>. Accessible à quelques ouvriers, employés ou paysans par la logique de marché<sup>393</sup>, elle n'est plus considérée progressivement comme un signe de distinction sociale. En effet, la société aisée se tourne alors vers la motocyclette, l'automobile et l'aviation<sup>394</sup>. Si l'investissement par les classes les plus modestes permet de saisir l'utilité économique du vélo à cette période, le jeu de raquette ne présente pas un tel intérêt. Le prix de la boîte de jeu qui reste relativement élevé autour des 8 francs 50 jusqu'en 1911<sup>395</sup> n'en fait pas une priorité pour les ouvriers. Les finances se limitent encore aux produits de premières nécessités. En effet, si le salaire moyen annuel augmente légèrement entre 1901 et 1914 de 1 152 à 1 353 francs<sup>396</sup>, on assiste à une baisse du pouvoir d'achat entre 1905 et 1913<sup>397</sup>. Ce dernier n'arrive pas à rattraper l'augmentation du coût de la vie. Les conditions économique et sociale de l'ouvrier ne changent donc guère. Malgré l'obligation du repos hebdomadaire en 1906<sup>398</sup>, l'ouvrier passe de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle à l'année 1913, « *de la misère à la pauvreté* »<sup>399</sup>. En conséquence, le temps libre consacré aux loisirs reste excessivement réduit. Le jeu reste l'apanage d'une tranche de plus en plus large de la bourgeoisie.

---

<sup>389</sup> Miller Michaël Barry, *op. cit.*, 1987, pp. 58-59.

<sup>390</sup> Pourcentage calculé à partir du volume total des ventes (188 455 416) par rapport au volume des ventes par correspondance (33 293 982) entre 1902 et 1903. Miller Michaël Barry, *op. cit.*, 1987, p. 59.

<sup>391</sup> Miller Michaël Barry, *op. cit.*, 1987, p. 165.

<sup>392</sup> Gaboriau Philippe, « Les trois âges du vélo en France », *Vingtième Siècle*, n°29, janvier-mars 1991, p. 22.

<sup>393</sup> *Ibid.*

<sup>394</sup> *Ibid.*

<sup>395</sup> *Catalogue de vente Tunmer and co*, Paris, 1911, p. 32. (Arch. BnF, 4-WZ-4821)

<sup>396</sup> Piketty Thomas, *op. cit.*, 2001, p. 679.

<sup>397</sup> Lhomme Jean, « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle, 1840-1940 », *Le Mouvement social*, n°63, 1968, p. 45.

<sup>398</sup> Bernstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 125.

<sup>399</sup> Winock Michel, *op. cit.*, 2003, p. 138

Finalement, la faible visibilité de l'activité dans la presse qui signe la fin de la mode du jeu de salon ne coïncide pas avec un abandon de l'activité. Au contraire, c'est parce qu'elle est pénétrée par l'ensemble de la bourgeoisie, que la mode du ping-pong ne peut plus être désignée comme telle en 1903. La présence de la boîte de jeu dans les grands magasins est la preuve que le ping-pong se démocratise par une production à plus grande échelle. L'effet de mimétisme de la mode fonctionne ainsi dans un schème allant de la Haute à la moyenne puis à la petite bourgeoisie.

### 1.3. Une distraction sans faste

Si le jeu perd son statut de mode dès la fin de l'année 1903 et est décrit alors comme un jeu périmé, c'est qu'il a perdu également ce qui l'a fait émerger : son prétexte à la distinction sociale qui faisait l'éclat des dîners mondains. Or, en perdant cet intérêt notoire, le jeu tombe progressivement dans la grande catégorie des jeux puérils pour adultes. La manière dont les grands magasins font la promotion du jeu confirmerait cette idée. En effet, dans les catalogues d'étrennes *Au Bon Marché*, la boîte de jeu *Tennis de salon* est désormais garnie de volants en 1904 (Image 4)<sup>400</sup>. De la même manière, les *Grands Magasins du Louvre*<sup>401</sup> le proposent aussi dans une caisse de dix jeux composée, du jeu de grâces, d'un jeu de croquet de table, etc. (Image 5). Conjugée au désintérêt soudain de la presse, cette promotion par les grands magasins montre que les jeux sont présentés « *comme autant de dégradations de celles des adultes qui, ayant perdu leur sérieux, tombent au niveau des distractions anodines* »<sup>402</sup>. La comparaison avec d'autres jeux de salon est difficile dans la mesure où les études, à notre connaissance, sont extrêmement rares. Cependant, on peut penser que « *sans répercussion importante sur la solidité et la continuité de la vie collective et institutionnelle* »<sup>403</sup>, ces passe-temps sont désormais considérés comme frivoles. Ils se développent dans le cadre intime du cercle familial et des amis en dehors des soirées mondaines. La notoriété que la mode lui a apportée s'en est allée et le ping-pong tombe soudainement dans la sphère des jeux de salon anodins dès 1903.

---

<sup>400</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, Maison A. (Aristide) Boucicaut*, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-45).

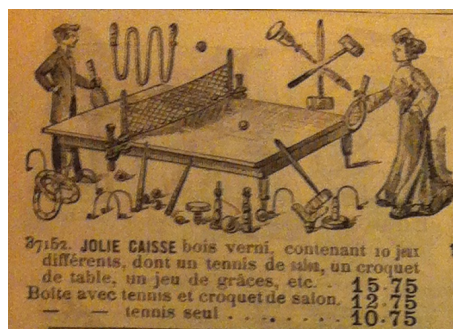
<sup>401</sup> *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre*, 1904, p. 19. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-46-1).

<sup>402</sup> Caillois Roger, *op. cit.*, 1967, p. 125.

<sup>403</sup> Caillois Roger, *op. cit.*, 1967, p. 135.



**Image 4 :** Tennis de salon garni de volants, *Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-45).



**Image 5 :** Tennis de salon pouvant contenir un croquet de table, un jeu de grâces etc., *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre*, 1904, p. 19. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-46-1).

Cependant, la présence de l'illustration du jeu de salon mondain au sein de *L'Almanach des postes et des télégraphes* en 1905 interroge<sup>404</sup>. Elle met en scène une version idéalisée du style de vie bourgeois. Son portrait se résume à celui d'un homme et d'une femme qui se rencontrent autour de convives en tenue de soirée. Elle rappelle fortement les illustrations de l'époque de la mode du jeu en 1902. Cette représentation montre surtout que l'image de cette mode persiste encore au travers de sa boîte de jeu, dans les esprits de ceux qui aspirent à l'imiter.

En perdant son statut « à la mode », le ping-pong serait devenu un pis-aller, pratiqué faute d'activités physiques plus en vue. C'est ainsi que les Unions chrétiennes de jeunes filles, en 1904, recommandent certains exercices physiques pour justifier de leur utilité hygiénique. Le ping-pong est présenté comme une consolation à l'absence de terrain de *lawn-tennis* alors

<sup>404</sup> Page de couverture de *L'Almanach des postes et des télégraphes*, 1905, Collection et cliché de Claude Durand, dans Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, pp. 26-27.

que le phénomène de mode qui l'avait porté deux ans plus tôt, l'avait décrit comme son illustre remplaçant :

*« Un autre facteur de santé, trop souvent négligé par les jeunes filles, c'est l'exercice. Les occupations souvent sédentaires des femmes limitent leurs mouvements à la marche uniquement, marche dans la maison ou sur un trottoir toujours à la même allure. C'est exercice est absolument insuffisant. [...] Le lawn-tennis est un des exercices les plus complets et les plus hygiéniques à tous les points de vue, mais faute de terrain approprié, on pourra se consoler avec un ping-pong qui, tout petit qu'il est, met en jeu bien des muscles quand cela ne serait que pour ramasser les balles qui s'enfuient... [...] Car l'hygiène du corps et celle de l'âme sont étroitement liées et corollaires l'une de l'autre. Un défaut de propreté peut engendrer chez l'adolescente des infections et des habitudes qui la pousseront à la dépravation et à l'inconduite plus tard »<sup>405</sup>.*

Si le ping-pong participe à l'hygiène du corps des femmes et à leur santé morale en luttant contre les dangers moraux antinomiques à la morale religieuse – ceux de l'adultère et des passions amoureuses –, il n'est pas présenté comme l'exercice physique le plus légitime. Son caractère accessoire est d'autant plus marqué que ses bienfaits se retrouvent moins dans les échanges de balle que dans le fait de ramasser les balles jonchées au sol. Finalement, après être devenu une mode prétexte à la distinction, le jeu n'est plus qu'un divertissement par défaut du *lawn-tennis*. Si le phénomène de mode l'a désigné comme son illustre remplaçant en 1902, le ping-pong est désormais considéré comme une activité physique de second rang. Simple miniaturisation d'une pratique bourgeoise, il a perdu d'une part la notoriété que le sésame « à la mode » lui accordait, et d'autre part, la reconnaissance que lui apportait, à ses débuts, cette comparaison avec le *lawn-tennis*.

Si cela reste anecdotique, la place du jeu dans une école de jeunes gens en 1906 confirme une fois de plus l'idée qu'il n'est plus qu'une distraction anodine de la bourgeoisie<sup>406</sup>. Au sein du lycée des écoles des Roches, il fait partie « *des jeux qui peuvent occuper les longues soirées d'hiver : [...] (au côté des) cartes, (des) échecs, (des) dames,*

---

<sup>405</sup> « Votre Santé », *Journal de la jeune fille*, n°1 à 12, Éditions Privas, Janvier-Décembre 1904, pp. 214-215. (Arch. BnF, NUMP-3967).

<sup>406</sup> La jeunesse renvoie symboliquement selon Ludivine Bantigny et Arnaud Baudérot à la catégorie d'âge de la fin de l'obligation scolaire – par la loi du 28 mars 1882 – qui est fixée à 13 ans et à la fin du catéchisme qui renforce le rite profane de la sortie de l'enfance. Bantigny Ludivine, Baubérot Arnaud, « Jeunesse », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *op. cit.*, 2010, p. 451 ; Cependant, en ce qui concerne les jeunes gens de la bourgeoisie, ces derniers poursuivent leurs études au lycée puis pour certains à la faculté.

(des) dominos »<sup>407</sup>. Prototype d'une école nouvelle en France sur le modèle britannique<sup>408</sup>, l'internat scolaire situé dans la petite ville de Verneuil-sur-Avre dans l'Eure est le lieu de rendez-vous des progénitures de la dynastie bourgeoise<sup>409</sup>. Sous la direction de Georges Bertier, et dans la continuité du fondateur Edmonds Demolins, l'enseignement se fonde sur l'idée du *self-gouvernement* des élèves. Le développement du sens des responsabilités et de l'initiative privée sont alors au centre du processus éducatif<sup>410</sup>. Les pratiques sportives comme le football, le cricket ou le tennis sont intégrées au projet sans pour autant faire l'impasse sur la noble filière des humanités classiques nécessaire à l'obtention du baccalauréat<sup>411</sup>. Pourtant, le ping-pong ne fait pas partie de ces sports considérés comme éducatifs. Il n'est qu'un jeu de société futile qui n'a pas besoin d'être encadré par les professeurs de l'école. Il distrait et occupe sainement le temps libre des jeunes gens de familles aisées lors de la période hivernale. Au côté des jeux de salon tels que les dominos et les dames, le ping-pong se pratique durant cette période maussade qui ne permet pas de faire du sport en plein air. Le jeu persiste sous un autre usage après sa mode : celui d'un simple passe-temps. Sa frivolité ne lui permet pas de justifier de sa présence en dehors des temps laissés libres, des temps récréatifs et moins disciplinés. Au sens littéral du terme, il passe le temps faute d'activités plus en vue. Si la mode apportait un sérieux à l'activité, cet usage du ping-pong à l'école montre qu'il ne se pratique qu'en dernier recours.

Cependant, l'école des Roches fait figure d'exception dans le domaine scolaire. Suite à la défaite contre l'Empire Prussien en 1871, la gymnastique domine dans un contexte revanchard. Elle se justifie pour des raisons utilitaires – former le militaire de demain – et eugéniques appuyées par le discours des médecins<sup>412</sup>. Participant à la formation du futur soldat, elle incarne la discipline, la mesure et la force. Jusqu'en 1914, l'éducation gymnique à l'école reste ainsi « [...] *patriotique visant la construction politique et servant les*

---

<sup>407</sup> Musnier Jacques, Capitaine au Vallon, « Journal de l'école des Roches, La vie au Vallon », *La Science sociale suivant la méthode de F. Le Play*, Paris, Éditions La Science sociale, Juin-Décembre 1906, p. 221. (Arch. BnF, NUMP-3136).

<sup>408</sup> Duval Nathalie, « L'École des Roches, « new school » à la française et spécificité de son internat (1899-1940) », *Revue française de pédagogie*, n°189, 2014, p. 56.

<sup>409</sup> Duval Nathalie, « Le self-help transposé en milieu français : l'École des Roches et ses élèves (1899-2009) », *Histoire, économie & société*, n°4, 2009, p. 76. DOI 10.3917/hes.094.0069.

<sup>410</sup> Duval Nathalie, « L'École des Roches, phare français au sein de la nébuleuse de l'Éducation nouvelle (1899-1944) », *Paedagogica Historica*, n°1 et 2, 2006, pp. 65-66. DOI: 10.1080/00309230600551999.

<sup>411</sup> *Ibid.*, p. 69.

<sup>412</sup> Charprier Francis, « L'éducation physique contre la dégénérescence de la race, fin XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle », dans Ottogalli-Mazzacavallo, Liotard Philippe (dir.), *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, Éditions AFRAPS, 2012, pp. 154-155.



*préoccupations militaires* »<sup>413</sup>. Or, le sport et les jeux anglais ne convainquent pas de leur caractère utilitaire. Ils prennent une place excessivement réduite. Par exemple, dans le manuel de 1908, les jeux et les sports peuvent parfois constituer la leçon suivant le niveau des élèves, tandis que le manuel de 1891 les traite à part<sup>414</sup>. En tant que jeux sportifs, le ping-pong reste donc à la marge<sup>415</sup>. D'ailleurs, il n'est pas considéré à l'école des Roches comme un « *sport à la maison* »<sup>416</sup> pour reprendre les mots de *L'Almanach des Mutualistes* de 1905. Il n'est autre qu'une distraction hivernale. L'appellation sportive est mentionnée pour rappeler que le jeu demande à la fois une mise en mouvement du corps, et qu'il est soumis à des règles différentes selon les boîtes. Cependant, le ping-pong est loin de l'image des sports qui s'organisent dans les institutions. Il n'a pas créé d'espaces et ni de temps qui lui soient propres<sup>417</sup>. Il continue alors de vaguer dans les aires et les temps de la vie quotidienne.

Si la mode ne pose plus son regard sur le jeu, le ping-pong persiste comme une distraction dans les salons bien après 1902 et 1903. Le jeu devient un loisir spontané et éphémère de la vie quotidienne jusqu'à devenir transparent aux yeux de tous. Dans le magazine *La Vie à la campagne* en 1908, le jeu est décrit comme une distraction d'hiver plaisante au sein de sa maison secondaire à la campagne<sup>418</sup> :

*« Il y a peu de temps que le tennis de table fut inventé ; la mode, qui s'en est emparée, l'a mis au premier rang des distractions sportives d'hiver, et c'est avec juste raison. Il n'est pas de jeu plus élégant, plus souple que le « ping-pong », et il n'est pas jusqu'au bruit de la petite balle sur la raquette et sur la table : Ping ! Pong ! Ping ! qui ne soit une cause d'amusement. [...] L'apprentissage du ping-pong est aisé ; les règles en sont simples et le matériel restreint. Toutes conditions enfin, qui en rendent l'essai facile. Pratiquez-le quelques fois, et vous serez surpris des combinaisons vraiment remarquables que présente ce joli jeu, et non moins charmé par sa vivacité et sa sociabilité »*<sup>419</sup>.

<sup>413</sup> Froissart Tony, « Les Gymnastiques au Carrefour de l'éducation des corps et d'une éducation citoyenne : épistémologie d'une discipline scolaire de 1869 à nos jours », dans Ottogalli-Mazzacavallo, Liotard Philippe (dir.), *op. cit.*, 2012, p. 248.

<sup>414</sup> Loudcher Jean-François, Vivier Christian, « Les manuels de gymnastique et d'éducation physique officiels et officialisés (1869-1931) », dans Clément Jean-Paul, Herr Michel (dir.), *L'Identité de l'éducation physique scolaire au XX<sup>e</sup> siècle, entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand, Éditions AFRAPS, 1993, p. 340.

<sup>415</sup> Gomet Doriane, Bauer Thomas, *op. cit.*, 2014, pp. 291-320.

<sup>416</sup> *Le Matin*, n°7947, Paris, 28 novembre 1905, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2127).

<sup>417</sup> Élias Norbert, Dunning Éric, *Sport et civilisation, La violence maîtrisée*, Paris, Librairie Arthème Fayard, [1<sup>re</sup> édition, 1986, Éditions Basil Blackwell Ltd], 1994, p. 15.

<sup>418</sup> « Distractions et plaisirs de la campagne, Les jeux, Jeu sportif et élégant », *La Vie à la campagne*, n°54, Paris, Éditions Hachette, [2<sup>e</sup> édition], 15 décembre 1908, p. 354. (Arch. BnF, NUMP-4775).

<sup>419</sup> *Ibid.*

La mode s'est bien emparée du ping-pong pour distraire lors des soirées hivernales. Si la mode est passée, le jeu reste selon lui un divertissement à la fois élégant par le bruit des échanges mais aussi riche en intérêt. L'aisance de la pratique et la richesse tactique des combinaisons en font un jeu convivial et amusant. Il n'a plus la fonction unique d'animer les soirées des convives lors des périodes hivernales. Il comble plus largement le temps libre de la population aisée pour distraire la famille dans les maisons secondaires, là où l'amusement mondain et la représentation sociale sont sans doute moins présents.

La démocratisation n'empêche donc pas le désintérêt progressif que connaît le ping-pong. Par exemple, il est absent des catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens entre 1905 et 1918 et, en particulier, dans les magasins *Au Bon Marché*, les *Grands Magasins du Louvre*, à *La Samaritaine*, *Aux Trois Quartiers*, *Aux Galeries Lafayette*, *Aux Printemps*, au *Bazar de l'Hôtel de Ville*<sup>420</sup>. Devenu une distraction anodine, il n'est sans doute plus nécessaire de le présenter dans les catalogues. Il est de moins en moins l'objet de l'attention de la bourgeoisie. Cependant, il continue d'être vendu par l'intermédiaire de certains fabricants de la Chambre Syndicale et reste très vraisemblablement présent dans les rayons des grands magasins. En effet, les boîtes de *Pim-Poom* et de *Tennis de table* sont ainsi disponibles au sein de l'annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux de 1905 et 1906<sup>421</sup>, 1906 et 1907<sup>422</sup>, 1907 et 1908<sup>423</sup>, et 1911 et 1912<sup>424</sup>. On retrouve également le jeu au sein du catalogue du fabricant d'articles de sport *Tunmer and co* en 1911<sup>425</sup>. Ces éléments montrent que le jeu est bel et bien encore présent dans les salons bourgeois. Certes, le ping-pong n'apparaît plus en tête d'affiche mais il comble encore le temps libre de la classe bourgeoise avant 1914. À cet égard, la revue *Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne*, publiée en 1908, recommande même de fabriquer soi-même son jeu auprès de la petite et la moyenne bourgeoisies (Image 27 en annexe p. 29)<sup>426</sup>. Sources d'économies et de passe-temps agréables, la conception d'un jeu par les travaux

---

<sup>420</sup> Les collections ont été partiellement reconstituées à partir des : Arch. BnF ; Arch. Musée des Arts Décoratifs ; Arch. Musée du Jouet Poissy ; Arch. Groupe Galeries Lafayette.

<sup>421</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république*, 1905-1906, p. 29 et p. 31. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 157 DEP. JOUET).

<sup>422</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république*, 1906-1907, p. 35 et p. 33. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 167 DEP. JOUET).

<sup>423</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république*, 1907-1908, p. 29 et p. 31. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 158 DEP. JOUET).

<sup>424</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux, Syndicat Professionnel, siège social hôtel moderne, 8 bis place de la république*, 1911-1912, p. 134 et p. 138. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 160 DEP. JOUET).

<sup>425</sup> *Catalogue de vente Tunmer and co*, Paris, 1911, p. 32. (Arch. BnF, 4-WZ-4821).

<sup>426</sup> Blanchon Henri-L. Alphonse, *Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne*, Paris, Éditions Hetzel, 1908, pp. 259-264. (Arch. BnF, NUMM- 5612432).

manuels de l'homme favorise le bien-être du foyer ou de la maison secondaire<sup>427</sup>. Sans pouvoir l'affirmer, il est donc probable que cet exemple illustre le passage d'une bourgeoisie faite de rentes à une bourgeoisie faite de négoce<sup>428</sup>. En effet, face à l'ancienne aristocratie bourgeoise qui risque de renier sa situation acquise par la naissance et le patrimoine familial<sup>429</sup>, fabriquer une table de ping-pong est une activité valorisée chez les bourgeois en pleine ascension qui tirent avantages des progrès de l'essor du capitalisme financier et industriel dans l'ère de la III<sup>e</sup> République<sup>430</sup>. Le mérite du travail et de l'action deviennent la source d'une valeur acquise et non héritée.

Si la mode s'en est allée, le ping-pong est encore probablement une activité intimiste pour certains *sportsmen* ou *sportswomen*. En consacrant une page aux occupations de Suzanne Lenglen en 1914, le magazine féminin *Femina* révèle la place qu'occupe le tennis de table dans sa préparation (Image 6). Posant raquette à la main au côté d'une table et de son père, Suzanne explique la raison de sa pratique : « *Il est au tennis ce que le fleuret est à l'épée. Grâce à lui on garde de la précision et de la finesse de poignet. De même qu'après des assauts d'épée il est bon de prendre la leçon au fleuret pour bien se replacer, se mettre en ligne, corriger les erreurs que l'on a pu commettre dans l'entraînement et l'échauffement de l'assaut, de même après une journée de tennis et sports violents, il est bon de venir se calmer les nerfs devant le menu ping-pong. Avec lui il faut de la tête et du jugement...* »<sup>431</sup>. Selon Suzanne Lenglen, le ping-pong renforcerait la précision et la finesse nécessaires au *lawn-tennis*. Considéré comme une activité propédeutique et complémentaire, il est également une distraction agréable permettant d'abaisser les tensions créées pendant la journée d'entraînement. Ainsi, malgré la fin de la mode du ping-pong en 1903, l'activité persiste dans les maisons pour divertir ou renforcer les qualités des joueurs de *lawn-tennis* jusqu'en 1914.

---

<sup>427</sup> Le Thomas Claire, « Travaux manuels domestiques et pratiques ordinaires de création : dépasser les différences de genre par l'expression artistiques ? », dans Knittel Fabien, Raggi Pascal (dir.), *Genre et Techniques*, Éditions Presses Universitaires de Rennes, 2013, p. 6. Hal-00872733.

<sup>428</sup> Daumard Adeline, *op. cit.*, 1987, p. 257 et p. 262.

<sup>429</sup> Daumard Adeline, *op. cit.*, 1987, p. 264.

<sup>430</sup> Daumard Adeline, *op. cit.*, 1987, p. 255.

<sup>431</sup> *Femina*, n°323, Paris, 1 juillet 1914, p. 383. (Arch. BnF, NUMP-3721).

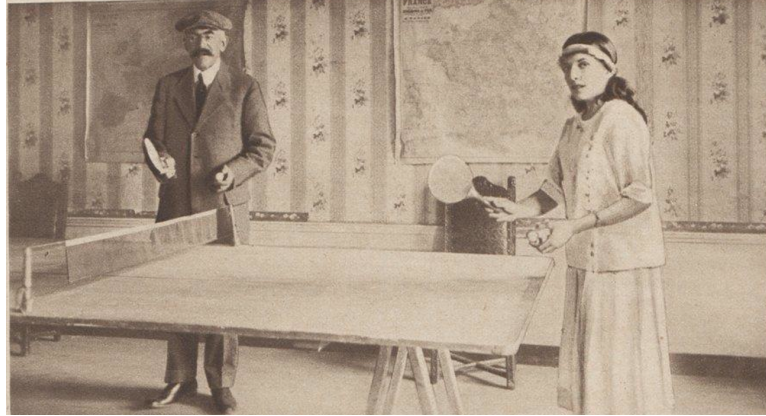


Image 6 : Photo dans *Femina*, n°323, 1 juillet 1914, p. 383. (Arch. BnF, NUMP-3721).

D'ailleurs, le ping-pong constitue toujours une maigre occupation pour les soldats emprisonnés ou mobilisés à l'arrière du front durant la Grande Guerre (1914-1918). En effet, l'échec des grandes offensives au Nord et au Nord-Est de l'Hexagone a laissé choir tous les espoirs d'un conflit court<sup>432</sup>, au moins jusqu'en 1916<sup>433</sup>. Installée dans une guerre de position, la France mobilise tous ses atouts sur le front comme à l'arrière pour faire face aux Empires centraux (Allemagne et Autriche). L'échec de la percée dans la Somme atteint le moral<sup>434</sup>. En avril 1917, ce sentiment fait d'ailleurs place à l'idée que la guerre ne pouvait avoir de fin après la débâcle de l'offensive du Chemin des Dames<sup>435</sup>. Cependant, le patriotisme du début de guerre ne s'effrite pas<sup>436</sup>. Il se manifeste en particulier par le travail des femmes dans les industries, dès 1915, afin de pallier l'absence des hommes mobilisés au front<sup>437</sup> mais également par l'envoi de biens matériels ou de jeux. C'est par le biais d'annonces de dons que l'on apprend alors qu'un tennis d'appartement, autrement dit un ping-pong, est envoyé à un hôpital auxiliaire parisien en 1915<sup>438</sup>. Le soutien de la population est tangible : elle envoie, malgré les pénuries nombreuses<sup>439</sup>, des jeux de distraction afin d'occuper les soldats en convalescence. Occuper le temps libéré des soldats blessés apparaît important aux yeux des Français. Ce passe-temps contribue à sa mesure au maintien du moral des troupes afin d'oublier quelques instants les tourments de la guerre et, notamment, les blessures morales,

<sup>432</sup> Mougel François-Charles, Pacteau Séverine, *Histoire des relations internationales, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions PUF, Que sais-je ?, 2009, [9<sup>e</sup> édition mise à jour, 1<sup>re</sup> édition 1988], p. 61.

<sup>433</sup> Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Éditions Gallimard, 2000, p. 88.

<sup>434</sup> *Ibid.*

<sup>435</sup> Becker Jean-Jacques, *La France en Guerre, 1914-1918, La grande mutation*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1988, p. 91.

<sup>436</sup> Sauf pour certains dont les conditions de vie sont devenues trop difficiles. dans *Ibid.*, p. 88.

<sup>437</sup> *Ibid.*, p. 48.

<sup>438</sup> « Pour nos soldats, Dons et envois divers », *Le Figaro*, n°253, Paris, 10 septembre 1915, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>439</sup> « Si précaire que soit, en France, la fabrication des articles de sports, ne recherchons pas en ce moment la possibilité d'un effort combiné entre nos gouvernants et le bon vouloir des industriels français de race. La guerre absorbe tout : matières, volontés et bras ; tout est à la défense nationale », dans « Sports et industries, Tennis et Snobisme », *Le Jouet, Bulletin de la Fédération du Jouet Français*, n°14, Paris, 9 rue Laffite, Pâques 1918, p. 42. (Arch. BnF, JO-66562)

physiques et psychiques. La mode n'est plus au ping-pong dans le contexte de la Grande Guerre. Pour autant, le jeu continue à combler faute de mieux le temps des soldats blessés.

Parfois, la demande de la boîte de jeu émane directement des mobilisés. En effet, une annonce d'un soldat emprisonné dans un camp allemand est diffusée en 1916 au sein de la revue *Les Annales politiques et littéraires* : « *Le lieutenant Emile Pas, 31<sup>e</sup> d'infanterie coloniale, Rusaren Casern, Orefeld (Rheinland), demande des jeux de plein air, un tennis, s'il se peut et, à défaut, un ping-pong* »<sup>440</sup>. Le maintien moral et la sociabilité qu'entretient le divertissement sont encouragés par l'officier subalterne. S'évader dans le jeu est un moyen d'oublier les conditions difficiles de l'emprisonnement. Le ping-pong permet également de remobiliser les troupes dont les souffrances morales et physiques se multiplient et où l'impression d'abandon de la patrie – en guerre et en arrière du front – est forte<sup>441</sup>. Faute de mieux, il apparaît comme un moyen d'entretenir la sociabilité, d'oublier quelques instants les conditions difficiles d'emprisonnement et l'éloignement. D'ailleurs, s'il est difficile de le mesurer, la Grande Guerre a sans doute été un temps d'acculturation sportive auprès des soldats emprisonnés. La présence des *Tommies* dans les villages de la Somme et du Pas-de-Calais<sup>442</sup> a, par exemple, joué un rôle sur l'accélération de la diffusion du football-association d'après-guerre. Sa présence dans les camps allemands de prisonniers pour rompre la monotonie de l'enfermement y a sans doute contribué également<sup>443</sup>. Cependant, le ping-pong est au dernier rang de la requête du lieutenant. Parce qu'il ne voit en lui qu'une récréation innocente, le ping-pong est relégué aux dernières marches du podium des jeux sportifs. S'il n'est plus en vogue dans la presse écrite jusqu'en 1918, on perçoit bien que le ping-pong est encore présent dans certaines maisons pendant la Grande Guerre. Il sert la distraction des soldats mobilisés et de la population bourgeoise qui dispose encore de quelques boîtes de ce jeu. Une correspondance au sein de la revue *La Vie parisienne*, en 1916, atteste d'ailleurs que le ping-pong fait toujours quelques émules : « *Officier Mitrailleur B.S.T.R, ayant beaucoup souffert, aimant le jeu du Ping-Pong, abonné du Hammam, cherche âme sœur sentiments élevés. Agences et d.m s'abstenir. Joindre photos. Sécurité, discrétion. Fanfan Laguerre,*

---

<sup>440</sup> *Les Annales politiques et littéraires*, n°1715, Paris, 7 mai 1916, p. 529. (Arch. BnF, NUMP-5269).

<sup>441</sup> Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, *op. cit.*, 2000, p. 115.

<sup>442</sup> Waquet Arnaud, Terret Thierry, « Ballons ronds, Tommies et tranchées : l'impact de la présence britannique dans la diffusion du football-association au sein des villes de garnison de la Somme et du Pas-de-Calais (1915-1918) », *Modern and Contemporary France*, vol. 14, n°4, 2006, p. 459.

<sup>443</sup> Sorez Julien, « Le football français et la Grande Guerre : une pratique sportive à l'épreuve du feu », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°106, 2012, p. 12.

*sous-lieutenant mitrailleur, 94<sup>e</sup> infanterie en campagne* »<sup>444</sup>. À la recherche d'une épouse aimante, le sous-lieutenant n'hésite pas à préciser ses passe-temps. Le ping-pong est de ceux-là et apparaît sans doute toujours comme une activité plaisante à ses yeux, voire séduisante au sein de la bourgeoisie. Finalement, la fin de sa mode tend à faire oublier le jeu et à le rendre désuet jusqu'en 1918. Il n'est plus qu'une simple distraction qui ne mérite plus d'être au devant de la scène. Ce jeu comble alors le temps resté inoccupé et permet d'éviter de sombrer dans l'ennui.

## **2. Une remise en scène sportive peu convaincante (1919 - milieu des années 1920)**

Les *Années folles* signent un retour timide aux jeux des aînés du début du XX<sup>e</sup> siècle. La mode du ping-pong paraît lointaine aux yeux des lecteurs. Les quelques occasions de l'évoquer sont des moyens de réanimer progressivement l'intérêt qu'on lui porte. Il n'a pourtant pas disparu des salons et des séjours des maisons. Bien au contraire, il est à l'honneur lors des fêtes de fin d'année, dès 1919. Quelques compétitions animent également les rassemblements de la Haute société sportive. Malgré ces tentatives de réappropriation du jeu, la mode du ping-pong n'est pas relancée. En essayant de le décrire comme un sport ou un microsport, ce « jeu sportif » reste un passe-temps, une simple distraction de salon sans réelle notoriété. Or, ce renouveau sportif n'est pas assez visible. Le ping-pong ne fait l'objet que de quelques rares compétitions dont l'objectif est loin de la simple victoire. Il ressemble sans doute encore trop au jeu de salon anodin de la bourgeoisie.

### **2.1. Un nécessaire rafraîchissement : la relance d'un jeu sportif**

L'ardente volonté de joie d'après-guerre qui donne naissance au mythe des *Années folles*<sup>445</sup> devient un moyen pour la presse et les fabricants de relancer cette ancienne mode de salon. Les jeux contribuent alors, à leur échelle, à panser quelques instants les terribles épreuves de la guerre qui ont marqué les corps, les mémoires et les générations et en même temps, à rappeler cette période faste de la *Belle Époque*. En effet, nombreux sont les jeunes gens qui ont été sacrifiés. 31% des hommes morts avaient entre 20 et 35 ans<sup>446</sup>.

---

<sup>444</sup> « Petites correspondances », *La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes*, n°NP, Paris, 25 mars 1916, p. 234. (Arch. BnF, NUMP-15542).

<sup>445</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 465.

<sup>446</sup> Bairoch Paul, *Victoires et déboires*, tome 3, *Histoire économique et sociale du monde du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Éditions Gallimard, 1997, p. 18.

Proportionnellement à sa démographie, c'est d'ailleurs la France qui, en Europe, paie le plus lourd tribut<sup>447</sup>. Les conflits ont également ravagé les constructions et les habitations. 810 000 immeubles ont été totalement ou partiellement détruits<sup>448</sup>. Il faut d'ailleurs attendre 1925 avant que les dommages soient entièrement réparés<sup>449</sup>. Afin d'oublier les misères de la guerre, des changements importants se font dans les pratiques culturelles et sociales. Sur fond de Charleston, les sorties sont plus nombreuses pour la bourgeoisie qui est la seule concernée<sup>450</sup>. En dépit de la crise mondiale de 1921 – causée aux États-Unis par l'agriculture – qui se propage aux principaux pays industrialisés – mais compensée en France par les bonnes récoltes cette même année<sup>451</sup> –, le retour à la prospérité économique alimente l'espoir du retour à l'Âge d'or de la *Belle Époque*. Dans « *ces temps de vie en grand air* » où la société bourgeoise redécouvre les joies de la consommation<sup>452</sup>, le journal *La Presse* y voit tout l'intérêt du retour du ping-pong. Mais sa réanimation médiatique ne semble pas relancer un phénomène de mode. Si les journalistes s'emploient à le décrire comme un jeu sportif ou un microsport, son apparente nouveauté ne prend pas. Ce jeu sportif est sans doute encore trop près de l'image du jeu anodin de salon. En effet, dès 1922, le quotidien sportif *L'Auto* n'hésite pas à vanter le succès d'un tournoi de ping-pong : « *Le Championnat de table – feu Ping-Pong – eût également un gros succès. Il se compose d'une table, d'un minuscule filet vert, de deux tablettes en bois et de balles en celluloid. Son grand avantage sur le tennis est qu'il ne nécessite pas d'arbitres, mais il passionne autant les champions [...]* »<sup>453</sup>. En le décrivant dans son plus simple appareil, le journal alimente de nouveau l'intérêt des lecteurs. L'image sportive du ping-pong est alors mise en avant. Des compétitions s'organisent pour le plus grand plaisir des champions de tennis. Cependant, la période d'organisation du tournoi, courant décembre, montre que cet engouement n'est qu'une réminiscence du jeu anodin de salon qui est utile à la préparation des *tennismen* et *tenniswomen* en dehors de la saison de compétitions. Sa présence dans ce club laisse penser qu'il est d'ailleurs plus largement un moyen de se distraire entre deux parties de tennis. Les journaux *Le Gaulois*<sup>454</sup> ou *La Presse*<sup>455</sup> relancent également sa visibilité médiatique en 1925 en décrivant ses contours lors de l'organisation d'un tournoi. *La Presse* y voit tout l'intérêt de son retour en France :

---

<sup>447</sup> *Ibid.*

<sup>448</sup> *Ibid.*, p. 36.

<sup>449</sup> *Ibid.*, p. 17.

<sup>450</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 391.

<sup>451</sup> Bairoch Paul, *op. cit.*, 1997, p. 38.

<sup>452</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, 2009, pp. 463-464.

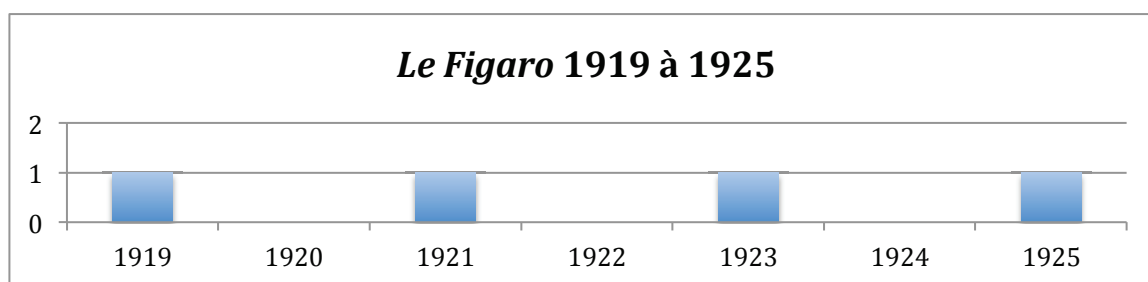
<sup>453</sup> « Lawn-tennis, Coupe de Noël », *L'Auto*, n°8043, Paris, 23 décembre 1922, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>454</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong », *Le Gaulois*, n°17367, Paris, 23 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2106).

<sup>455</sup> « La Presse Sportive, Tous les Sports, Un tournoi de ping-pong », *La Presse*, n°3720, Paris, 12 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

« *Le Ping-Pong est un jeu de salon, dont les règles ont beaucoup d'analogies avec celui du tennis. Il se joue sur une table de grandeur moyenne séparée en deux par un filet. Les balles sont en celluloid et les raquettes ressemblent à des tambourins. Ce jeu a fait fureur en Angleterre voici quelques vingt ans. Par ces temps de vie en grand air à outrance, nous y voyons malgré tout son intérêt qu'il connaisse la même vogue en France* »<sup>456</sup>.

En faisant référence à l'engouement qu'il a pris vingt ans auparavant en Angleterre, la présentation du jeu ne peut se passer d'une description succincte. La comparaison avec le *lawn-tennis* sert une nouvelle fois la visibilité de la pratique. Mais elle montre en retour que le jeu aurait disparu de la mémoire des lecteurs. En effet, cette relance de visibilité par ces quelques compétitions au sein de la presse ne prend pas. Le ping-pong n'est plus sur le devant de la scène et la presse est forcée de rappeler les contours de l'activité pour l'évoquer. À cet égard, l'analyse quantitative de quelques journaux confirme cet engouement timoré entre 1919 et 1925 (Graphique 4)<sup>457</sup>. Si l'on se base sur le nombre de numéros mentionnant au moins une fois l'activité, le journal *Le Figaro* en publie au maximum un chaque année entre 1919 et 1925.



**Graphique 4 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1919 à 1925 (Arch. BnF, NUMP-1139).**

Pour autant, le ping-pong n'a jamais disparu des salons après la Grande Guerre. En effet, on retrouve le tennis de table, dès 1919, dans le magasin parisien *À la Samaritaine*<sup>458</sup>. En 1921 et 1922, deux fabricants de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets, Jeux et Engins Sportifs vendent un jeu de ping-pong. Il s'agit de la maison *Les Jeux et Jouets français* qui propose un jeu de *Tennis de table*<sup>459</sup> et un *Pim-Poom*<sup>460</sup> et de l'établissement

<sup>456</sup> « La Presse Sportive, Tous les Sports, Un tournoi de ping-pong », *La Presse*, n°3720, Paris, 12 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>457</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

<sup>458</sup> Photocopie du *Catalogue À la Samaritaine, Jouets-Étrennes, 75, rue de Rivoli, Pont-Neuf et Monnaie, Paris, Lundi 2 décembre et pendant tout le mois*, 1919, p. 4. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH12).

<sup>459</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets, Jeux et Engins Sportifs, siège social hôtel des Chambres Syndicales, 10, rue de Lancry, Paris, 1921-1922*, p. 174. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 161 DEP. JOUET).



Gavelle-Beaubois qui vend également un *Pim-Poom*<sup>461</sup>. Ces deux exemples montrent que le jeu est bel et bien encore vendu dès la fin de la Grande Guerre. Finalement, lorsque la mode du ping-pong apparaît lointaine dans les mémoires, la presse écrite la réanime à nouveau. Comme l'explique Georg Simmel, une fois « [...] qu'une mode antérieure a disparu quelque peu de la mémoire, il n'y a aucune raison de ne pas la ranimer à nouveau, et de faire sentir l'attrait de la différence »<sup>462</sup>. C'est ce qui semble se confirmer dans un article de *L'Intransigeant* en 1924 :

« Jouez-vous au ping-pong ? – Le ping-pong fait fureur. Connaissez-vous le ping-pong ? C'est un jeu de tennis pour appartement, un tennis en miniature qui se joue sur une table, avec un filet de quelques centimètres, des balles en celluloïd et des raquettes en bois plein, de dimension réduite à l'usage des enfants. Ne vous y trompez point : ce n'est pas un quelconque jeu de volants, c'est un vrai sport qui nécessite de l'agilité, de l'adresse et une dextérité rare, lorsqu'on veut le pratiquer en sportsman. Tout le monde peut y jouer, de l'âge le plus tendre à l'âge le plus avancé, ce qui revient souvent au même. J'ai été invité l'autre soir à un tournoi de ping-pong chez une famille amie, où l'on pratique d'habitude la conversation, le bridge et le pianotage. Aussitôt après le dîner, la bonne desservit avec rapidité la table et apporte des rallonges. Sur le bois lisse de la table, le filet posé, le grand-père échangea des balles avec son petit-fils. Toute la famille a une poule monstre. J'eus l'honneur de battre la demoiselle de la maison en deux sets par 6-3 et 6-4. Le vainqueur du tournoi fut le fils, joueur de tennis diurne et nocturne qui pulvérisa son adversaire en réalisant sur cette table, avec un recul insignifiant des smashes, des drives et des placés dont la facture était voisine de la perfection. Il y a longtemps qu'on joue au ping-pong. Mais sa vogue commence à embraser Paris. Où que vous alliez, on vous parle de ping-pong. Des clubs de tennis organisent même des championnats de ping-pong. Aucun sport, aucun microsport, veux-je dire, n'est moins coûteux, plus facile à installer et plus amusant, dès l'instant que tout ce qui est sport ne vous est pas étranger. Naturellement, j'ai installé un « court » de ping-pong chez moi. Si ça vous dit de venir vous entraîner un jour ? »<sup>463</sup>.

Cet exemple illustre bien la situation du ping-pong au cours des *Années folles*. En s'efforçant de le définir, le journaliste montre que le jeu n'est plus sur le devant de la scène médiatique. La mode l'a remplacé dans les discours mais ne l'a pas supplanté pour autant dans les salons. Cette partie entre le journaliste et ses amis qui disposent d'une domestique montre que le jeu distrait encore les familles bourgeoises pendant les *Années folles*.

---

<sup>460</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>461</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets, Jeux et Engins Sportifs, siège social hôtel des Chambres Syndicales, 10, rue de Lancry*, Paris, 1921-1922, p. 170. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 161 DEP. JOUET).

<sup>462</sup> Simmel Georg, *op. cit.*, 2004, p. 147.

<sup>463</sup> « La Vie Sportive, Jouez-vous au ping-pong », *L'Intransigeant*, n°15871, Paris, 18 janvier 1924, p. 4 (Arch. BnF, NUMP-5357).

Finalement, si le ping-pong provoque un intérêt passionné au début des années 1920 selon ce dernier, la presse en fait peu l'éloge. Les quelques occasions de l'évoquer sont des moyens de réanimer progressivement l'intérêt qu'on lui porte. Afin d'être à nouveau l'objet des attentions bourgeoises, l'auteur n'hésite pas à le décrire comme un sport, ou du moins un microsport peu cher et facile à installer chez soi. L'objectif est alors de créer du désir et de la nouveauté là où l'existant apparaît plus ennuyeux. Or, il s'agit bien d'un jeu sportif qui ne dispose pas encore d'institution sportive dédiée au début des années 1920. Le ping-pong reste une pratique occasionnelle où les compétitions sportives sont très rares.

## 2.2. Un cadeau amusant de Noël et du Nouvel An !

Tony Froissart évoquait déjà l'idée que le ping-pong apparaissait de nouveau dans les magasins des grands boulevards parisiens au cours du milieu des années 1920<sup>464</sup>. La réapparition de la boîte de ping-pong est en réalité plus précoce. Elle devient un cadeau progressivement offert lors des fêtes de Noël et du Nouvel An dès la fin de la Grande Guerre. En effet, dès 1919, le catalogue des jouets et étrennes des magasins *À la Samaritaine* présente un *Tennis de table* dans « un beau carton »<sup>465</sup>. En 1922, c'est une publicité d'un magasin d'articles de sports féminins qui le propose à la vente dans le cadre des étrennes de Noël : « *Fabrique d'articles de sports féminins pour les étrennes ! Grande spécialité de jeux de société et de salon. Tennis de table Ping-Pong Franco 35 fr. Allen. 42 Rue Étienne-Marcel, 42 – Paris* »<sup>466</sup>. Cet élan se poursuit en décembre 1925 avec le magasin *Sodes et Yo* qui s'offre à cinq reprises un petit encart publicitaire de quelques lignes dans le journal *Le Gaulois*<sup>467</sup>. Une autre publicité de *L'Intransigeant*, publiée à deux reprises en 1923, le désigne dans « *les étrennes à la mode... celles qui font le plus plaisir, ce sont les objets de sport : raquettes et balles de tennis, ballons de football, patins à glace et à roulettes, skis, extenseurs, jeux de croquet, tennis de table, etc. On en trouve un choix incomparable aux prix les plus modérés, chez le spécialiste sportif Allen, 42, rue Étienne-Marcel* »<sup>468</sup>. Pour en faire la promotion lors des étrennes de fin d'année, les commerçants d'articles de sport n'hésitent pas à le qualifier

---

<sup>464</sup> Idée évoquée dans l'ouvrage : Froissart Tony, « *sport populaire* » de *Seine-et-Oise, 1880-1939*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003, p. 172.

<sup>465</sup> Photocopie du *Catalogue À la Samaritaine, Jouets-Étrennes, 75, rue de Rivoli, Pont-Neuf et Monnaie, Paris, Lundi 2 décembre et pendant tout le mois*, 1919, p. 4. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH12).

<sup>466</sup> *Les Modes*, n°223, Paris, Goupil & Cie, décembre 1922, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-5367).

<sup>467</sup> *Le Gaulois*, n°17597, Paris, 9 décembre 1925, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106) ; *Le Gaulois*, n°17599, Paris, 11 décembre 1925, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106) ; *Le Gaulois*, n°17601, Paris, 13 décembre 1925, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106) ; *Le Gaulois*, n°17604, Paris, 16 décembre 1925, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106) ; *Le Gaulois*, n°17606, Paris, 18 décembre 1925, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106).

<sup>468</sup> « Nos échos », *L'Intransigeant*, n°15840, Paris, 18 décembre 1923, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; « Nos échos », *L'Intransigeant*, n°15847, Paris, 25 décembre 1923, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

d'objet sportif à la mode. Cependant, si ces messages publicitaires s'éloignent volontairement de l'image d'un jeu de salon prétexte à la distinction pour vendre le ping-pong comme un sport, le jeu n'est toujours pas à la mode dans l'après-guerre. Plusieurs indices montrent d'ailleurs que le jeu ne s'est pas transformé en sport. Cette relance est avant tout celle d'une distraction anodine de salon. C'est en particulier le cas des grands magasins parisiens *Aux Trois Quartiers*<sup>469</sup> en 1922, *Aux Galeries Lafayette*<sup>470</sup> et *Au Printemps* en 1923<sup>471</sup>, *Au Nain Bleu*<sup>472</sup> et *Au Bon Marché* en 1925<sup>473</sup> (Tableau 2).

MAGASINS	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
<i>À la Samaritaine</i>	X <sup>474</sup>						
<i>Aux Trois Quartiers</i>				X <sup>475</sup>	X <sup>476</sup>		
<i>Aux Galeries Lafayette</i>					X <sup>477</sup>		X <sup>478</sup>
<i>Au Printemps</i>					X <sup>479</sup>		
<i>Au Nain Bleu</i> <sup>480</sup>							X <sup>481</sup>
<i>Au Bon Marché</i>							X <sup>482</sup>
<i>Bazar de l'Hôtel de Ville</i>							

**Tableau 2 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1919 à 1925.**

<sup>469</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, Jouets-étrennes, Mardi 5 décembre 1922 et pendant tout le mois, Boulevard de la Madeleine-Rue Duphot, Paris, 1922*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>470</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Étrennes-Jouets, Mardi 4 et pendant tout le mois de décembre, date estimée 1923*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>471</sup> Catalogue *Au Printemps, Étrennes-Jouets 1923-1924*, Paris, 1923, p. 8. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.03).

<sup>472</sup> Catalogue *Au Nain Bleu, Jouets-Jeux, 106, 408, 410, rue saint-honoré et 1 et 3, rue richempanse, Paris, date estimée 1925*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.58.1).

<sup>473</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Étrennes-Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris, 1925*, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.8 BONM-670).

<sup>474</sup> Photocopie du catalogue *À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, Pont-Neuf et Monnaie, Paris, Jouets-Etrennes, Lundi 2 Décembre et pendant tout le mois, 1919*. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH 12).

<sup>475</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, Jouets-étrennes, Mardi 5 décembre 1922 et pendant tout le mois, Boulevard de la Madeleine-Rue Duphot, Paris, 1922*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>476</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, Étrennes-Jouets, Mardi 4 décembre 1923 et tout le mois, Boulevard de la Madeleine-Rue Duphot, Paris, 1923*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>477</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Étrennes-Jouets, Mardi 4 et pendant tout le mois de décembre, date estimée 1923*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>478</sup> Catalogue *Cinéma des Galeries Lafayette, Étrennes-Jouets, Mardi 1<sup>er</sup> décembre et pendant tout le mois, date estimée 1925*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>479</sup> Catalogue *Au Printemps, Étrennes-Jouets 1923-1924*, Paris, 1923, p. 8. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.03).

<sup>480</sup> *Au Nain bleu* est un magasin de jouet situé à Paris.

<sup>481</sup> Catalogue *Au Nain Bleu, Jouets-Jeux, 106, 408, 410, rue saint-honoré et 1 et 3, rue richempanse, Paris, date estimée 1925*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.58.1).

<sup>482</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Étrennes-Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris, 1925*, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.8 BONM-670).

La boîte de jeu est alors offerte lors des fêtes qui jalonnent les mois de décembre et de janvier. Il s'agit en particulier de la Saint-Nicolas (6 décembre), de Noël (25 décembre) et du Jour de l'an (1 janvier). Ces dates sont devenues importantes dans le calendrier des grands magasins qui sont de vrais temples de la consommation<sup>483</sup>. La diffusion de catalogues dédiés à cette saison en est la preuve : ils sont valables « *pendant tout le mois de décembre* »<sup>484</sup>. Finalement, le ping-pong devient, au cours des années 1920, un passe-temps idéal pour égayer les soirées de fin d'année, une sorte d'amulette pour adultes. Une publicité d'un organisateur de réveillon en fait d'ailleurs l'éloge : « *Apollo. Le grand nombre de tables retenues au Nouvel Apollo pour le réveillon est justifié par sa salle unique, son menu, son merveilleux spectacle, ses superbes cadeaux, son formidable cotillon et son jeu de Ping-Pong qui constitueront la plus joyeuse nuit de Noël* »<sup>485</sup>. Le caractère distrayant du jeu lui permet de se faire une place dans les soirées festives de fin d'année. Passe-temps d'agrément, le ping-pong renforce la sociabilité de la bourgeoisie. Le témoignage de Constant Bourquin (1900-1974)<sup>486</sup> dans la préface du livre *Ping-Pong* de Raymond Verger, en 1932, élargit même sa présence au Jour l'An :

« *Je sais bien que le mot ping-pong évoque pour beaucoup l'image de la boîte en carton du jour de l'an d'où l'on extrait un filet vert, deux palettes massives et une demi-douzaine de balles en celluloïd. Les rallonges sont mises à la table de la salle à manger. Et les enfants jouent à cache-cache, avec la balle, sous les meubles ou font des « chandelles » maladroitement au-dessus d'un filet dont la hauteur ne les gêne pas. Le ping-pong fut cela* »<sup>487</sup>.

Les parties à l'honneur lors des festivités du Jour de l'An à la fin des années 1920 permettent ainsi de mieux comprendre le regain minime d'intérêt de la presse pour cet objet sans pour autant qu'il ne soit considéré comme la nouvelle mode du moment. Cette timide relance s'appuie également sur les quelques tournois de ping-pong qui se déroulent annuellement lors de la période de Noël pour le grand plaisir des sportifs. En effet, en 1922, « *le championnat de table – feu ping-pong* » est organisé par le *Sporting Club de Paris* lors de la coupe de Noël<sup>488</sup>. En 1923 et 1924, c'est le tour du tournoi du *Palais du Tennis* qui est très

<sup>483</sup> Miller Michaël Barry, *op. cit.*, 1987.

<sup>484</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Étrennes-Jouets, Mardi 4 et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1923, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>485</sup> « Écho », *Le Journal*, n°12483, Paris, 21 décembre 1926, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>486</sup> Information obtenue à partir d'une dédicace rédigée par Jacques Bourquin dans l'ouvrage Verger Raymond, *op. cit.*, 1932. (Arch. FFTT, non cotées). Ce dernier est le neveu de Constant Bourquin.

<sup>487</sup> Une partie de la citation avait déjà été relevée par Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 2000, p. 73 ; Retrouvée dans Verger, Raymond, *Ping-Pong*, Paris, Éditions Grasset, 1932, p. 23 (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>488</sup> « Lawn-tennis, La Coupe de Noël », *L'Auto*, n°8043, Paris, 23 décembre 1922, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

brièvement à l'honneur dans les journaux tels que *La Presse*<sup>489</sup>, *Paris-Soir*<sup>490</sup>, *Le Petit Parisien*<sup>491</sup>, *L'Homme libre*<sup>492</sup>, *L'Auto*<sup>493</sup> ou *L'Intransigeant*<sup>494</sup>. On comprend mieux alors pourquoi le magasin *Au Printemps* préfère ranger la boîte de jeu dans « *les jouets amusants* » plutôt que dans la catégorie des « *jeux et sport* »<sup>495</sup>. Comme le fait remarquer la seule boîte de *Tennis de table* retrouvée dans les années 1920, le ping-pong est « *un jeu spécial pour salon* »<sup>496</sup>. Ce n'est pas sa vocation sportive qui est à l'affiche dans les grands magasins mais bien le jeu amusant d'intérieur. Il délasse lors des moments laissés libres par la vie quotidienne et anime les soirées de fin d'année afin de développer la sociabilité bourgeoise. De par sa présence dans les clubs de *lawn-tennis*, on peut penser que le ping-pong favorise aussi la convivialité des membres entre deux parties.

En définitive, les *Années folles* signent une tentative de retour aux distractions favorites de leurs aînés au début du XX<sup>e</sup> siècle. Si la mode du jeu de salon prétexte à la distinction paraît lointaine aux yeux des lecteurs, les fabricants d'articles de jeux et de sports essaient très timidement de réanimer le ping-pong. Pour le faire réapparaître comme nouveau, des messages publicitaires en font un sport nouveau. La similitude avec le tennis qui est un sport réservé à une élite sociale avec ses compétitions au sein de l'USFSA jusqu'en 1920 puis dans la FFLT<sup>497</sup>, est encore évoquée. Cependant, cette tentative de réapparition sportive ne prend pas. Le ping-pong n'est pas un sport à la mode au sortir de la guerre. Il reste un jeu de salon amusant remis à l'honneur progressivement dans les grands magasins parisiens lors des fêtes de fin d'année dès l'année 1919. L'organisation des quelques compétitions dont la presse se fait expressément le relais, reste le reflet d'une activité d'agrément qui anime les rassemblements de la Haute société des sportifs. Cette réapparition s'explique très vraisemblablement par le fait que le ping-pong constitue un loisir peu cher pour la bourgeoisie dans un contexte économique orienté vers la reconstruction du pays. Mais sa mode n'est pas relancée. Deux hypothèses peuvent expliquer cette situation. Premièrement, il est probable

---

<sup>489</sup> « La presse sportive, Ça et là », *La Presse*, n°3219, Paris, 29 novembre 1923, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>490</sup> « Tous les sports, Un tournoi de ping-pong », *Paris-Soir*, n°58, 1 décembre 1923, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276) ; « Tournoi de Ping-Pong », *Paris-Soir*, 2<sup>e</sup> édition, n°438, Paris, 16 décembre 1924, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>491</sup> « La vie sportive, Le tournoi de ping-pong », *Le Petit Parisien*, n°17105, 29 décembre 1923, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>492</sup> « La vie sportive », *L'Homme libre*, n°3047, Paris, 26 novembre 1924, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>493</sup> « Lawn-Tennis, Nouvelles diverses », *L'Auto*, n°8384, 29 novembre 1923, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>494</sup> « Vie Sportive, Notes dans le coin, ping-pong », *L'Intransigeant*, n°16173, Paris, 15 novembre 1924, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>495</sup> Catalogue *Au Printemps, Étrennes-Jouets 1923-1924*, Paris, 1923, p. 10. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.03).

<sup>496</sup> Règlement de la boîte de jeu *Tennis de table*, date estimée années 1920/1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2004.124.66).

<sup>497</sup> Waser Anne-Marie, « La genèse d'une politique sportive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 91, n°1, 1992, p. 39.

que le ping-pong ne soit pratiqué de manière sportive que par un faible nombre de personnes. Il n'est alors qu'un épiphénomène pas suffisamment important pour qu'une minorité visible puisse légitimer cette nouveauté. Ce jeu sportif reste un prétexte à la sociabilité sportive ou une propédeutique au tennis. La nouveauté prétendue du ping-pong n'est donc pas assez claire pour relancer un phénomène de mode. Deuxièmement, il est fort probable que, dans les esprits, le ping-pong soit resté un passe-temps de salon, un jeu puéril d'un temps lointain. Le fait d'être pratiqué comme un jeu sportif amusant rend confuse cette nouvelle représentation que la presse et les fabricants essaient de construire : celle d'un sport nouveau.

### **3. La naissance timide d'un sport face au jeu amusant de salon (1925-1931)**

C'est finalement au cours des années 1920 que le ping-pong s'organise structurellement comme une discipline sportive. Dans un contexte où des fédérations unisports se fondent, le ping-pong obtient ses premiers clubs spécifiques et son institution spécifique. Cependant, ces quelques compétitions autour de la balle en celluloid ne suffisent pas à lancer un nouveau phénomène de mode : celui du ping-pong sport. Le développement de clubs ou de compétitions en province reste encore restreint à la fin de l'année 1931. Il en est de même au sein de la Fédération Française de Tennis de Table (FFTT) où seuls quelques grands clubs parisiens y prennent place. D'ailleurs, la confusion entre le sport dont la finalité première est la victoire et les prétextes qui ont amené à organiser certaines compétitions est forte. La recherche de sociabilité mondaine et la perspective de préparation au *lawn-tennis* dominant. Si le ping-pong n'est pas la vogue du moment en 1931, le jeu sportif au travers de sa boîte se démocratise progressivement aux ouvriers et aux employés.

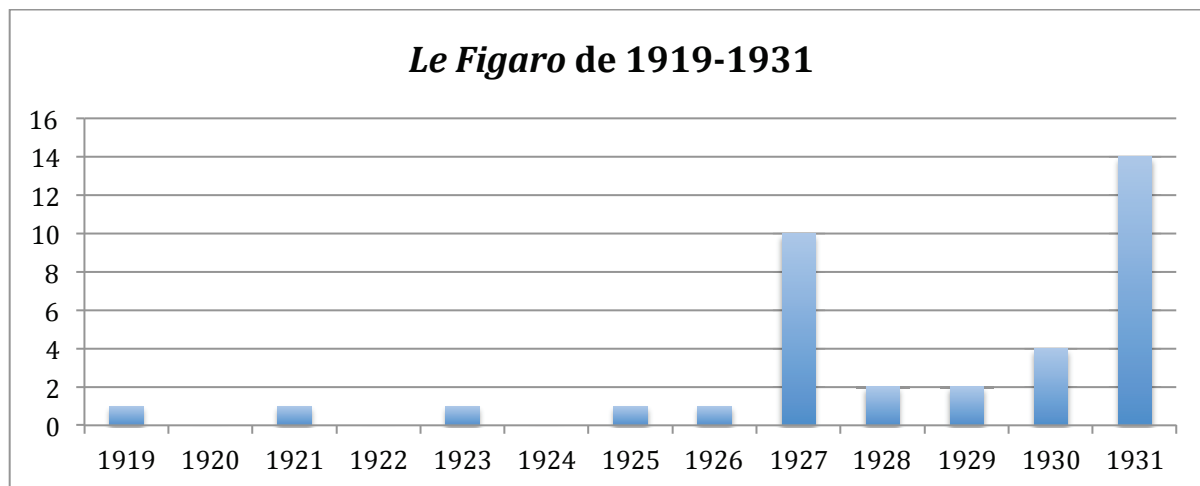
#### **3.1. Une visibilité sportive en berne**

C'est au milieu des années 1920 que les occasions sportives se font plus nombreuses pour vanter les mérites du ping-pong. Cependant, la faiblesse des quelques compétitions ne suffit pas à lancer un nouveau phénomène de mode autour du ping-pong sport. Les représentants ou joueurs ne sont-ils pas assez visibles ou nombreux pour en faire une mode suffisamment légitime pour être lancée ? En effet, entre 1925 et 1931, le journal *Le Figaro* y consacre entre un et quatorze numéros à l'année. Dix sont publiés en 1927 pour redescendre à deux en 1928 (Graphique 5)<sup>498</sup>. Le relais médiatique se fait un peu plus fort grâce aux actions

---

<sup>498</sup> Graphique constitué à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

du premier club de ping-pong parisien qui organise la plupart des grandes compétitions de la nouvelle fédération créée en 1927. Après une chute en 1928, les numéros sont un peu plus fréquents pour remonter progressivement à quatre en 1930, puis à quatorze en 1931.



Graphique 5 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1919 à 1931. (Arch. BnF, NUMP-1139).

L'accroissement relatif du nombre d'articles ne cache pas la faiblesse du nombre de compétitions sportives et de son renouveau autour du sport. Si la presse se penche sur les quelques tournois parisiens et internationaux qui ont lieu à partir de 1925, la promesse de son institutionnalisation sportive n'a pas eu les effets escomptés. Le très reconnu et très sportif journaliste du *Figaro*, Frantz Reichel, écrit ainsi à la fin de l'année 1931 :

*« Le Ping-Pong ou tennis de table n'était jusqu'à présent pratiqué à Paris que par quelques initiés et jamais on avait essayé de le vulgariser. La faveur dont il jouit dans maints pays de l'Europe – en Europe Centrale – a fait naître dans l'esprit de quelques-uns de ses partisans parisiens l'idée d'en développer la pratique dans la capitale et dans les principales villes de France. [...] Il est à prévoir que le ping-pong, connaîtra, bientôt, avec quelque propagande, la faveur des Parisiens »*<sup>499</sup>.

Le journaliste et secrétaire général du Comité National des Sports (CNS) et du Comité Olympique Français (COF)<sup>500</sup> exprime ainsi quelques regrets sur la situation sportive du ping-pong. Les quelques compétitions, les quelques clubs le pratiquant, et la naissance d'une

<sup>499</sup> « Tennis de table, Au Ping-Pong Club de France », *Le Figaro*, n°295, Paris, 22 octobre 1931, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>500</sup> Grosset Yoan, *Aux origines du mouvement sportif français. L'histoire d'une institutionnalisation du sport et de l'Olympisme (1887-1930)*, tome 3, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Raspaud Michel et Attali Michaël, Grenoble, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, 2010, pp. 837-838.

institution spécifique entre 1925 et 1931 l'ont laissé dans l'expectative d'un succès sportif. Les occasions n'ont pas suffi pour atteindre les faveurs d'un public et sa pratique reste confinée à quelques grands clubs sportifs parisiens qui ne souhaitent pas le démocratiser. En conséquence, il est difficile pour les journaux de développer une narration exaltée, de susciter une atmosphère féérique à travers ce rapport à la pratique de la « petite balle en celluloid ». Derrière cet exemple, on perçoit bien la fonction que prend le ping-pong en France. Il n'est pas encore un sport. Il apparaît davantage comme un jeu amusant pour distraire les sportifs au sein de clubs qui organisent très occasionnellement des compétitions.

En effet, la faiblesse du mouvement sportif est bien ce qui marque la situation du ping-pong jusqu'en 1931. Son élan prend forme pourtant avec la création du premier club spécifique – *Le Ping-Pong Club* – déclaré le 8 janvier 1925. Siégeant au 147 avenue de Versailles, à Paris, dans les locaux du *Palais du tennis*, il les partage avec le *Tennis Club de France*. Selon ses statuts, il a pour objet la pratique du « tennis de table et (des) jeux d'adresse »<sup>501</sup>. Ses premières apparitions dans la presse sont timides. Seuls deux tournois sont relevés durant l'année 1925 : l'un en mai<sup>502</sup> et l'autre en décembre<sup>503</sup>. Pourtant, nombreux sont les journaux à annoncer le tournoi du 2 mai 1925<sup>504</sup>. On y retrouve *La Presse*<sup>505</sup>, *Paris-Soir*<sup>506</sup>, *Le Radical*<sup>507</sup>, *Le Gaulois*<sup>508</sup>, *L'Homme libre*<sup>509</sup>, *L'Intransigeant*<sup>510</sup> et *L'Auto*<sup>511</sup>. Les résultats sont également relayés par *Paris-Soir*<sup>512</sup>, *La Presse*<sup>513</sup>, *L'Homme libre*<sup>514</sup> et de nouveau *L'Auto*<sup>515</sup>. Le tournoi du 4 décembre a moins de retentissement médiatique. Seul *L'Auto*

---

<sup>501</sup> *Recueil des actes administratifs de la Préfecture du département de la Seine, Partie Municipale, 2<sup>e</sup> section*, n°1, Paris, Préfecture du département de la Seine, janvier 1925, p. 48. (Arch. BnF, NUMP-6343).

<sup>502</sup> « Le tournoi du Ping-Pong Club », *Paris-Soir*, n°583, Paris, 11 mai 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>503</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9116, Paris, 30 novembre 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9128, Paris, 12 décembre 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>504</sup> « La Presse Sportive, Ça et là », *La Presse*, n°3731, Paris, 23 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>505</sup> *Ibid.* ; « La Presse Sportive, Tous les Sports, Un tournoi de ping-pong », *La Presse*, n°3720, Paris, 12 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>506</sup> « Le Ping-Pong, Un beau tournoi », *Paris-Soir*, n°554, Paris, 11 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>507</sup> « Les Sports, En vitesse », *Le Radical*, Paris, 23 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13344).

<sup>508</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong », *Le Gaulois*, n°17367, Paris, 23 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2106).

<sup>509</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong », *L'Homme libre*, n°3199, Paris, 27 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « La Vie Sportive, Les réunions d'aujourd'hui et de demain », *L'Homme libre*, n°3204-5, Paris, 2-3 Mai 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>510</sup> « Vie Sportive, ça et là... », *L'Intransigeant*, n°16320, Paris, 11 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>511</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°8882, Paris, 10 avril 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°8895, Paris, 23 avril 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>512</sup> « Le tournoi du Ping-Pong Club », *Paris-Soir*, n°583, Paris, 11 mai 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>513</sup> « En marge des sports, Le Tournoi du Ping-Pong Club », *La Presse*, n°3749, Paris, 11 mai 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1359).

<sup>514</sup> « La Vie Sportive, Le tournoi du Ping-Pong Club », *L'Homme libre*, n°3214, Paris, 12 mai 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>515</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°8914, Paris, 12 mai 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).



annonce son organisation<sup>516</sup> et les résultats ne sont mentionnés que par ce dernier quotidien sportif<sup>517</sup> et *L'Intransigeant*<sup>518</sup>. Cette déperdition importante de l'information interroge. Les comptes rendus ne sont-ils pas transmis à toutes les rédactions des journaux ? Ou au contraire, les rédactions font-elles délibérément le choix de ne pas publier cette information ? Nous ne pouvons le savoir. Mais le jeu de salon n'a vraisemblablement pas l'étoffe nécessaire pour renouveler son image, et constituer une nouvelle mode au sein de la presse : celle du ping-pong sport. Sans spectacle, ni visibilité, le processus de mode ne peut émouvoir les foules et enthousiasmer les adeptes comme les profanes. Il reste un jeu amusant de salon, une miniaturisation du *lawn-tennis* qui ne dispose pas de l'intérêt et du spectacle que génère le sport.

Le constat est quelque peu similaire en 1926. Le *Ping-Pong Club* met en place le premier tournoi interclubs dont les informations sont publiées quasi-exclusivement dans *L'Auto*<sup>519</sup> et *L'Intransigeant*<sup>520</sup>. Il réunit ainsi les engagements du *Ping Pong Club de Neuilly*<sup>521</sup>, du *Tennis Club de Paris* et de *l'Union Athlétique de l'École Centrale*<sup>522</sup>. Il organise également un tournoi le 13 janvier 1927 dont l'annonce apparaît dans *Paris-Soir*<sup>523</sup>, *L'Homme libre*<sup>524</sup> et *L'Auto*<sup>525</sup>. Seuls deux autres clubs organisent des compétitions en 1926. C'est le cas du *Sporting Club de Paris*<sup>526</sup> et du *Golfer's Club*<sup>527</sup>. En dehors des tournois annuels de quelques grands clubs sportifs et des interclubs organisés par le *Ping Pong Club*, la pratique sportive du ping-pong au sein de la presse est en berne. Elle ne suscite pas de réelle vocation et semble plutôt faire fonctionner un réseau parisien. Le quotidien régional *L'Ouest-Éclair*, édition de Rennes, ne mentionne d'ailleurs aucun tournoi en province. L'activité sportive reste donc confinée à certains clubs de la région parisienne. Cette transformation du ping-pong en sport n'est pas assez visible pour relancer un phénomène de mode, malgré la passion naissante pour le spectacle sportif que le football, le rugby ou la boxe génèrent. L'image d'un

---

<sup>516</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9116, Paris, 30 novembre 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>517</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9128, Paris, 12 décembre 1925, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>518</sup> « Notes dans le coin, Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°16567, Paris, 14 décembre 1925, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>519</sup> « Lawn-tennis, Nouvelles diverses », *L'Auto*, n°9157, Paris, 10 janvier 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>520</sup> « Notes dans le coin », *L'Intransigeant*, n°16612, Paris, 28 janvier 1926, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>521</sup> Le club n'aurait été déclaré officiellement que le 7 novembre 1933. *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, p. 11644. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>522</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9175, Paris, 28 janvier 1926, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>523</sup> « Le Ping-Pong à Paris », *Paris-Soir*, 2<sup>e</sup> édition, n°1164, Paris, 13 décembre 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>524</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong », *L'Homme libre*, n°3808, Paris, 27 décembre 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ;

« La Vie Sportive, Ping-Pong », *L'Homme libre*, n°3809, Paris, 28 décembre 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>525</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9496, Paris, 15 décembre 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>526</sup> « Lawn-tennis », *Le Gaulois*, n°17953, Paris, 30 novembre 1926, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106).

<sup>527</sup> « La vie sportive, Divers », *Le Gaulois*, n°17750, Paris, 11 mai 1926, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-2106).

jeu amusant de salon est encore présente dans les esprits, sauf pour quelques rares évènements.

C'est davantage à l'échelle internationale que les compétitions sportives se développent. Elles s'inscrivent dans un contexte mondial où le sport est en pleine ébullition. En effet, les fédérations internationales se multiplient au travers des disciplines sportives. Elles passent de 13 à 21 entre 1921 et 1932<sup>528</sup>. Il en est de même pour les grandes compétitions puisque la plupart des championnats du monde sont créés avant 1939. On peut citer ceux du patinage en 1896, du tennis en 1900, puis de l'escrime et du cyclisme en 1921 ou encore du bobsleigh et du hockey sur glace en 1924<sup>529</sup>. Cette dynamique sportive est impulsée notamment par l'organisation des Jeux olympiques rénovés dès 1896 et organisés tous les quatre ans. Ensuite, elles sont le fruit des institutions qui soutiennent le sport spectacle et le professionnalisme en réponse au sport amateur développé par le mouvement olympique. Enfin, elles sont, selon Pierre Arnaud, la conséquence de l'exacerbation des nationalismes sportifs d'après-guerre qui permet au stade d'être le lieu symbolique de la revanche<sup>530</sup>. On pense en particulier, pour la France aux Jeux interalliés et aux Jeux Olympiques à Paris respectivement organisés en 1919 et 1924<sup>531</sup>. À défaut d'actualité sportive nationale, seul *L'Auto* s'emploie très modestement à retransmettre les compétitions internationales de ping-pong qui s'organisent progressivement au milieu des années 1920. C'est ainsi que « *Les Hongrois battent les Anglais* » à Berlin lors d'un grand tournoi international en 1926<sup>532</sup>. S'en suivent les résultats du tournoi de *Nemzebi Sport Club* à Budapest<sup>533</sup>, puis du tournoi international de Berlin<sup>534</sup> qui provoque la fondation d'une Fédération Internationale de tennis de table en 1926 à laquelle l'Allemagne, l'Angleterre, l'Autriche et la Hongrie ont donné leur adhésion<sup>535</sup>. La même année, le journal relate les résultats des championnats du monde à Londres<sup>536</sup>. Mais *L'Auto* est bien seul. Jusqu'à présent, aucune personnalité ne s'exprime dans la presse à propos de l'absence de telles organisations

---

<sup>528</sup> Arnaud Pierre, *op. cit.*, 1998, p. 36.

<sup>529</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>530</sup> Arnaud Pierre, « Le sport, vecteur des représentations nationales des États européens », dans Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *op. cit.*, 1998, p. 15.

<sup>531</sup> Saint-Martin Jean, « Sport, nationalismes et propagande, 1918-1939 », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 185.

<sup>532</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9168, Paris, 21 janvier 1926, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>533</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9175, Paris, 28 janvier 1926, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>534</sup> « À travers les sports, Ping-Pong, Le tournoi de Berlin », *L'Auto*, n°9181, Paris, 3 février 1926, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>535</sup> « À travers les sports, Ping-Pong, Une Fédération Internationale », *L'Auto*, n°9181, Paris, 3 février 1926, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>536</sup> « À travers les sports, Ping-Pong, Les championnats du monde », *L'Auto*, n°9497, Paris, 16 décembre 1926, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

en France. En dépit des deux seuls clubs spécifiques en 1926 – le *Ping Pong Club de Paris* et le *Ping Pong Club de Neuilly* –, l'activité n'est toujours pas considérée comme un sport. Elle l'est, sans doute, au sein de la sphère très étroite de quelques grands clubs parisiens.

L'annonce de la création de la FFTT en 1927<sup>537</sup> suscite un regain d'intérêt au sein de certains quotidiens tels que *Paris-Soir*<sup>538</sup>, *L'Homme Libre*<sup>539</sup> ou *L'Auto*<sup>540</sup>. Selon *Paris-soir* :

« Le comité de la Fédération Française de Tennis de Table, qui vient d'être constituée par les principaux clubs de Paris, s'est réuni au siège social, 147, avenue de Versailles, à Paris. Il faut espérer que tous les clubs voudront se joindre à eux pour donner en France à ce jeu gracieux le développement qu'il a pris à l'étranger. Le comité a pris d'importantes décisions, notamment en ce qui concerne les règles du jeu qu'il a fixées d'une façon précise. Il a, en outre, décidé qu'un championnat international de France se jouerait, à partir du 1<sup>er</sup> décembre, sur les tables du Ping Pong Club de Paris, 147, avenue de Versailles, à Paris. Nous donnerons, dans quelques jours, les détails concernant ce championnat qui va intéresser tout le monde sportif »<sup>541</sup>.

Vraisemblablement transmise directement par la FFTT, cette note montre que plusieurs clubs parisiens ont décidé de se constituer en fédération. À l'image du développement pris à l'étranger, la FFTT décide de formaliser ses propres règles et d'organiser son championnat de France. Elle s'inscrit dans un contexte où nombre de fédérations sportives françaises se créent suite à l'éclatement de l'USFSA. Le football lance le bal, dès 1919, puis suivent le rugby à XIII, la natation, le hockey et l'athlétisme en 1920<sup>542</sup>. À partir de 1925, un second mouvement s'élançait. Le ping-pong en fait partie : on peut relever la création de la fédération de cyclotourisme en 1925 ou du canoë et du golf en 1932. Les procès-verbaux de la FFTT rendent effectivement compte de sa création le 27 mars 1927<sup>543</sup>. Ce sont d'ailleurs des dirigeants britanniques qui encouragent en premier le directeur de l'établissement du *Tennis Club de France*, Jean Hostein, qui est également le siège du *Ping-Pong Club de Paris*<sup>544</sup>, à constituer une fédération<sup>545</sup>. En effet, le président de la Fédération

---

<sup>537</sup> *Procès verbaux (PV) de la FFTT*, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>538</sup> « Ma Droite », *Paris-Soir*, n°1250, 2<sup>e</sup> édition, Paris, 9 mars 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276) ; « Tennis de Table », *Paris-Soir*, n°1473, Paris, 18 octobre 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>539</sup> « La Vie Sportive : Tennis », *L'Homme libre*, n°4109, Paris, 24 octobre 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>540</sup> « À travers les Sports : Ping-Pong », *L'Auto*, n°9580, Paris, 9 mars 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>541</sup> « Paris-Soir Sportif, Tennis de Table », *Paris-Soir*, n°1473, Paris, 18 octobre 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>542</sup> Defrance Jacques, « Le sport français dans « l'entre-deux-guerres » », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 85.

<sup>543</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>544</sup> Les deux clubs se situent au 147, avenue de Versailles à Paris, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°114, 13 mai 1928, p. 5419. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>545</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1998, p. 157 ; Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, pp. 42-43.

anglaise – *The Table Tennis Association*<sup>546</sup> – et de la Fédération Internationale de Tennis de Table<sup>547</sup>, Ivor Montagu, demande, à deux reprises, de le rencontrer en 1925 et 1926. Son action a sans doute joué un rôle dans cette constitution puisque Jean Hostein déclare l'association « FFFT » en 1927<sup>548</sup> en tant que secrétaire<sup>549</sup>. Jean Foucault est alors porté au siège de la présidence<sup>550</sup>. Le contexte international a sans doute poussé, par la voix d'Ivor Montagu, certains initiés à faire résonner cette nouvelle image du ping-pong : celle d'un sport alors même que la manière dont ils le pratiquent le plus couramment dans leur club se rapproche du jeu de salon qui distrait et crée l'entrain entre les membres.

Cette hypothèse se confirme, en particulier, lors de l'organisation des championnats de France de 1927, appelés aussi championnats internationaux. Comme l'explique le quotidien *Match : L'Intran*, « de simple distraction qu'il était le ping-pong ambitionne de devenir un sport. Très récemment on a disputé les championnats de France de ping-pong [...] »<sup>551</sup>. On perçoit bien dans les esprits que le ping-pong est toujours un jeu amusant. Cependant, en organisant le célèbre championnat de France, il prendrait progressivement les marques du sport<sup>552</sup>. Mais pour qu'il soit considéré comme tel, encore faut-il que ce dernier soit suivi par des spectateurs. En effet, les Parisiens ne se déplacent pas en foule pour assister au premier championnat international de France. Selon le journaliste Robert Perrier de *L'Intransigeant*, « les spectateurs ne sont pas trente-cinq, ils sont de choix »<sup>553</sup>. Ce dernier contrebalance ainsi l'intérêt minime que la compétition sportive suscite par la notoriété supposée des spectateurs. Pour autant, il montre, en filigrane, que le ping-pong n'est pas reconnu comme un sport à part entière. Seuls quelques initiés le pratiquent. Il reste dans les représentations collectives une simple distraction informelle dont l'objet n'est pas la compétition. Or, pour réanimer la mode d'un jeu, elle doit changer de visage afin d'afficher sa nouveauté. D'ailleurs, il apparaît que la présence d'une bureaucratisation, et de l'ensemble des critères distinctifs des sports modernes de Allen Guttmann ne suffit pas à marquer le passage d'un jeu à un sport<sup>554</sup>. Cette

---

<sup>546</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 2000, p. 76.

<sup>547</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>548</sup> Récépissé de déclaration d'association de la FFFT à la date du 30 septembre 1927, duplicatum du 24 décembre 1948, République française, dans Devys Jean, *Les 80 ans de la FFFT*, Paris, Éditions FFFT, 2008, p. 7.

<sup>549</sup> *PV de la FFFT*, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFFT, non cotées).

<sup>550</sup> *Ibid.*

<sup>551</sup> « Du Parthe », *Match : L'Intran*, n° 64, Paris, 27 décembre 1927, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>552</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006, p. 77.

<sup>553</sup> « Le grand sport... Et le petit, Dans le temple du Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n° 17586, Paris, 13 décembre 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>554</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006.

transformation passe également par un changement dans les esprits des joueurs et du public. L'attention, bien timorée, de quelques journaux n'est alors pas suffisante.

D'autres éléments viennent étayer cette hypothèse. En effet, le nombre de compétitions relatées dans la presse reste extrêmement réduit en 1927. Si une seconde édition du tournoi interclubs du *Ping Pong Club de Paris* se déroule, seulement deux nouveaux clubs y prennent part : le *Sporting Club de Paris* et l'*Association du Lycée Carnot*<sup>555</sup>. L'*Union Athlétique de l'École Centrale* n'est désormais plus engagée<sup>556</sup>. Au côté de deux autres tournois organisés par le *Ping Pong Club de Paris* cette même année<sup>557</sup>, on relève également ceux du *Stadium* à Paris<sup>558</sup> et du *Ping Pong Club de Vichy* à la Roseraie<sup>559</sup>, une demande de matches sur la table du *Ping Pong Club de Sceaux*<sup>560</sup>, une annonce du tournoi de Noël du *Sporting Club de Paris*<sup>561</sup> et les championnats internationaux de France<sup>562</sup>. Si d'autres tournois ont pu se dérouler, la rareté des compétitions sportives est bien ce qui caractérise l'activité en 1927. Cette situation expliquerait pourquoi la bureaucratie fédérale reste au stade des velléités. En effet, si l'on se réfère aux fonctions qui définissent une institution sportive, cette dernière doit « *faciliter la mise en place d'un ensemble de compétitions qui progressent généralement de rencontres locales vers des championnats nationaux puis internationaux* »<sup>563</sup>. Or, si la presse est sensible à sa création, elle ne peut cacher la faiblesse des compétitions de ping-pong et l'apathie des actions de la FFTT.

Cette situation perdure jusqu'en 1931 et montre que malgré le lancement très lent du ping-pong sport, le jeu amusant de salon est celui qui domine les esprits des joueurs et du public. En effet, le championnat de France de 1929 est un nouvel exemple qui rappelle très fortement l'édition de 1927. La revue *La Vie Parisienne* explique ainsi :

« [...] Signalons le succès grandissant d'un jeu que l'on a longtemps considéré comme une amulette pour enfants : le ping-pong ou le tennis de

---

<sup>555</sup> « La coupe interclubs du Ping Pong Club de Paris », *Paris-Soir*, 2<sup>e</sup> édition, n°1239, Paris, 26 février 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>556</sup> *Ibid.*

<sup>557</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9667, Paris, 4 juin 1927, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Le tournoi du Ping-Pong Club de Paris », *Paris-Soir*, 2<sup>e</sup> édition, n°1217, Paris, 4 février 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>558</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9593, Paris, 22 mars 1927, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « La vie sportive, Ping-Pong », *L'Écho de Paris*, n°16465, 2 avril 1927, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5593).

<sup>559</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9866, Paris, 20 décembre 1927, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>560</sup> « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9596, Paris, 25 mars 1927, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>561</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 octobre 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>562</sup> *Ibid.*

<sup>563</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006, p. 77.

*table. Il y a deux mois, les championnats du monde de Budapest attiraient deux mille spectateurs. Il y a quelques jours, à Paris, le championnat de France provoquait un mouvement d'intérêt moindre, mais pourtant notable. Les concurrents d'ailleurs n'étaient point tous comme on pouvait le croire de très jeunes gens ou de très jeunes filles. Il y avait là, balle de celluloïd en main, des champions de tennis, un médecin qui se plaignait amèrement que l'épidémie de grippe ait restreint son entraînement, des écrivains, des journalistes. Jean Fayard passa brillamment plusieurs tours, et Toto, le célèbre « Toto » de Hollywood, après avoir gagné son premier match, eut un éblouissement qui lui fit perdre le second. Verrons-nous, d'ici quelques années, une « Coupe Davis » de ping-pong ? »<sup>564</sup>.*

Selon la revue *La Vie Parisienne*, le ping-pong connaît un réel intérêt sportif en 1929. Des milliers de spectateurs se sont déplacés pour assister aux champions du monde à Budapest. Le discours est cependant plus nuancé pour la France. Seule la notabilité des concurrents présents permet de vanter le relatif succès de cette compétition. C'est en particulier le cas de Jean Fayard, qui est un célèbre écrivain et dirigeant de la maison d'Édition du même nom. Il est également le frère de Yvonne Fayard qui n'est pas moins que la finaliste des championnats de France en simple dame de 1929<sup>565</sup>. D'autres personnalités se sont déplacées : un médecin dont on devine le statut social, une célébrité de Hollywood et des champions de tennis. Si le ping-pong sévit à l'intérieur d'un groupe particulièrement aisé de passionnés, ce sport n'est pas affiché comme tel au sein de la presse. L'organisation de championnats de France ne suffit pas à convaincre le public et les lecteurs que le jeu amusant de salon s'est transformé en sport. Certains journalistes sont sensibles au spectacle qu'il est susceptible de susciter. Mais les spectateurs distingués ou les concurrents ne se sont pas déplacés suffisamment en grand nombre pour estimer qu'il soit devenu un sport « sérieux ».

Le nombre de compétitions présentes au sein de la presse n'évolue que très peu entre 1927 et 1931 et confirme l'idée que le ping-pong reste avant tout un jeu amusant. Sans contenu sportif, cette pratique n'apparaît pas assez nouvelle pour relancer un phénomène de mode qui peine à se lancer malgré la présence d'une fédération spécialisée reconnue par la presse. La visibilité de sa transformation et sa reconnaissance est indispensable pour réanimer la mode du ping-pong. Or, le dynamisme médiatique se résume aux seules actions du *Ping-Pong Club de Paris* qui supporte le développement institutionnel de la FFTT. En effet, les

---

<sup>564</sup> « On dit On dit, Ping-Pong », *La Vie Parisienne*, n°10, Paris, 9 mars 1929, p. 185. (Arch. BnF, NUMP-15542).

<sup>565</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 529.

championnats internationaux de France de 1927<sup>566</sup>, puis les championnats de France de 1929<sup>567</sup>, de 1930<sup>568</sup> et 1931<sup>569</sup>, et le championnat de Paris de 1929<sup>570</sup>, de 1930<sup>571</sup> et 1931 se déroulent sur ses tables<sup>572</sup>. La confusion est telle que le championnat de France de 1931 est désigné comme le championnat du *Ping-Pong Club de Paris* dans le journal *La Croix*<sup>573</sup>. De surcroît, le championnat international de France de 1928 n'est pas relayé dans la presse. Il en est de même dans les procès-verbaux de la FFTT. Les occasions sportives ne sont pas assez nombreuses pour vanter les mérites de ce nouveau sport. Pierre Tisseyre dresse un bilan clair : « *le premier club existant fut le Ping-Pong Club de Paris, [...] (et) se confondait plus ou moins avec la Fédération* »<sup>574</sup>. Nous pourrions avancer l'idée que ce club est le lieu qui centralise toute l'attention médiatique. En effet, ses compétitions sont quasiment les seules évoquées chaque année jusqu'en 1931. En plus de l'organisation des championnats de France et de Paris, nous avons pu relever son tournoi à handicap<sup>575</sup>, sa coupe interclubs annuelle en 1928<sup>576</sup> et quelques compétitions internationales. La rencontre Paris-Londres acceptée par la

<sup>566</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 octobre 1927. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Le Championnat de France de tennis de table », *L'Auto*, n°9855, Paris, 9 décembre 1927, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>567</sup> « La Vie Sportive, Tennis de table, Le Championnat de France », *L'Homme libre*, n°4614, Paris, 11 mars 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « À travers les sports, Ping-Pong, Le Championnat de France », *L'Auto*, n°10303, Paris, 1 mars 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « En trois mots », *L'Intransigeant*, n°18015, Paris, 15 février 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; *PV de la FFTT*, réunion du 6 février 1929. (FFTT, non cotées).

<sup>568</sup> « La Vie Sportive, Le tennis de Table », *L'Homme libre*, n°4937, Paris, 28 janvier 1930, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « En trois mots », *L'Intransigeant*, n°18366, Paris, 1 février 1930, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; *PV de la FFTT*, réunion du 22 janvier 1930. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>569</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 3 mars 1931. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Le Championnat de France et le Critérium », *L'Auto*, n°11072, Paris, 9 avril 1931, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « La Vie Sportive, Tennis de table, Le Championnat de France et le critérium », *L'Homme libre*, n°5342, Paris, 9 mars 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « La Vie Sportive, Tennis de table, Le Championnat de France et le Critérium », *Le Figaro*, n°69, Paris, 10 mars 1931, p. 6 (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Chronique Sportive, Le Championnat du Ping Pong Club de Paris », *La Croix*, n°14759, Paris, 10 avril 1931, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-400).

<sup>570</sup> « La Vie Sportive, Le Championnat de Paris de Tennis de table », *L'Homme libre*, n°4901, Paris, 23 décembre 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; *PV de la FFTT*, réunion du 21 novembre 1929. (Arch. FFTT, non cotées) ; Les PV de la FFTT n'en font pas mention. « Chronique Sportive, Tennis, Championnat de Paris », *La Croix*, n°14141, Paris, 7 et 8 avril 1929, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-400) ; « La Vie Sportive, Le Championnat de Paris de tennis de table », *Le Figaro*, n°98, Paris, 8 avril 1929, p. 6 (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « La Vie Sportive, Tennis de table, Le Championnat de Paris », *L'Homme libre*, n°4667, Paris, 3 mai 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « À travers les sports, Ping-Pong, Le Championnat de Paris », *L'Auto*, n°10339, Paris, 6 avril 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « En trois mots », *L'Intransigeant*, n°18067, Paris, 8 avril 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>571</sup> « La Vie Sportive, Tennis, Le Championnat de Paris de ping-pong », *Le Figaro*, n°358, Paris, 24 décembre 1930, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Sachez donc que... », *L'Intransigeant*, n°18667, Paris, 29 novembre 1930, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; *PV de la FFTT*, réunion du 21 novembre 1930. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>572</sup> « Tennis de table, Les Championnats de Paris », *Le Figaro*, n°350, Paris, 16 décembre 1931, p. 6 (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « La Vie Sportive, Tennis, Ping-Pong », *L'Homme libre*, n°5625, Paris, 17 décembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; *PV de la FFTT*, réunion du 7 octobre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>573</sup> « Chronique Sportive, Le Championnat du Ping Pong Club de Paris », *La Croix*, n°14759, Paris, 10 avril 1931, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-400).

<sup>574</sup> « Ping-Pong : un peu d'histoire pour un sport tout jeune », *L'Auto*, n°11609, Paris, 27 septembre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>575</sup> « La Vie Sportive, Les résultats du tournoi handicap du Ping Pong Club », *L'Homme libre*, n°4519, Paris, 6 décembre 1928, p. 4 (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « La Presse Sportive, Tennis de table », *La Presse*, n°33762, Paris, 7 décembre 1928 ; p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1359) ; « En trois mots », *L'Intransigeant*, n°17919, Paris, 11 novembre 1928, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>576</sup> « La Vie Sportive, Tennis de Table, Interclubs », *L'Homme libre*, n°4223, Paris, 14 février 1928, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « À travers les sports, Ping-Pong, La Coupe interclubs du Ping-Pong Club de Paris », *L'Auto*, n°9934, Paris,

FFTT suite à la proposition de la Fédération anglaise<sup>577</sup> se déroule sur ses tables en 1928<sup>578</sup>. C'est la première fois que les joueurs français jouent une rencontre internationale. En 1929, le club prend l'initiative de rencontrer *Le Sparta Praha* de Tchécoslovaquie<sup>579</sup> puis le *Ping-Pong Club de Prague* en 1930<sup>580</sup>. La même année, il organise le championnat de Pâques sous l'égide de la FFTT<sup>581</sup> mais ses tournois annuels, le 15 janvier 1930<sup>582</sup> et le 9 février 1931<sup>583</sup>, demeurent cloîtrés dans un silence médiatique. À côté de ses actions, peu de compétitions sont organisées entre 1928 et 1930. À l'occasion des fêtes de Pâques en 1929, seul *L'Auto* relaie le tournoi de ping-pong du *Tennis Club du Biarritz Olympique*<sup>584</sup>. L'année 1931 n'est guère plus mouvementée. En dehors des organisations fédérales qui se déroulent sur les tables du *Ping Pong Club de Paris*, quelques nouveaux clubs organisent des compétitions en dehors de la Capitale. En Ille-et-Vilaine par exemple, le *Ping Pong Club Rennais* voit le jour<sup>585</sup> et un groupe de passionnés se réunit à Fougères<sup>586</sup>. De la même manière, le Stade Nantais UC dispose d'une section et envisage de faire des matches<sup>587</sup>. Si le ping-pong se diffuse dans certaines grandes villes de province, l'engouement sportif est relatif. La pratique de quelques clubs ou groupements ne suffit pas à relancer une nouvelle mode. Le ping-pong reste dans les esprits un jeu amusant de salon pour les sportifs et les dilettantes. Or, sans cette nouvelle représentation, le ping-pong ne peut réapparaître comme nouveau.

Dans la Capitale, les compétitions sont encore peu nombreuses lors de l'année 1931. Il s'agit principalement des tournois organisés par le *Ping-Pong Club de France* situé au 34 rue

---

26 février 1928, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « En trois mots », *L'Intransigeant*, n°17660, Paris, 25 février 1928, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>577</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 27 janvier 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>578</sup> « Une rencontre Paris-Londres en tennis de table », *Le Figaro*, n°73, Paris, 13 mars 1928, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « La Vie Sportive, Au Ping-Pong Club, Une rencontre Paris-Londres », *L'Homme libre*, n°4252, Paris, 13 mars 1928, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; « Ping-Pong's Pile », *Match : l'Intran*, n° 80, Paris, 17 avril 1928, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-3825) ; « À travers les sports, Ping-Pong », *L'Auto*, n°9960, Paris, 23 mars 1928, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Les Sports, Informations du monde entier, À Paris », *L'Intransigeant*, n°17676, Paris, 12 mars 1928, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>579</sup> « La Vie Sportive, Le Ping-Pong Club de Paris vainqueur de Sparta Praha », *L'Homme libre*, n°4741, Paris, 16 juillet 1929, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>580</sup> « À travers les sports, Ping-Pong, Une rencontre internationale à Paris », *L'Auto*, n°10927, Paris, 15 novembre 1930, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>581</sup> « La Vie Sportive, Le Championnat de Pâques de tennis de table », *L'Homme libre*, n°5028, Paris, 29 avril 1930, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207) ; Le calendrier de la FFTT fait mention d'un tournoi de Pâques organisé le 5 mai 1930. *PV de la FFTT*, réunion du 21 novembre 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>582</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 21 novembre 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>583</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 12 janvier 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>584</sup> « À travers les sports, Ping-Pong, Le tournoi de Biarritz », *L'Auto*, n°10338, Paris, 5 avril 1929, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>585</sup> « Ping-Pong », *L'Ouest-Éclair*, n°12771, Rennes, 25 octobre 1931, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-1495) ; « La Vie Sportive, Ping-Pong », *L'Ouest-Éclair*, n°12830, Rennes, 23 décembre 1931, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>586</sup> « Fougères, Sur nos écrans, Faits divers... et les faits d'hiver ! », *L'Ouest-Éclair*, n°12833, Rennes, 26 décembre 1931, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>587</sup> « Dernières dépêches sportives, Ping-Pong, Au Stade Nantais », *L'Ouest-Éclair*, n°12793, Caen, 16 novembre 1931, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1118).



Marbeuf à Paris<sup>588</sup>, le *Ping-Pong Club Monceau*<sup>589</sup> et le *Ping-Pong Club Montparnasse*<sup>590</sup>. En dehors de ces clubs, quelques tournois ont eu lieu : on pense à la demande de matches du *Saint-Gobain Sportif*<sup>591</sup>, du tournoi du *Suffren Ping-Pong Club*<sup>592</sup>, des rédacteurs de la presse parisienne<sup>593</sup>, de l'hôtel PLM de Combloux en Haute-Savoie<sup>594</sup>, du *Tennis Club de Tours*<sup>595</sup>, et de quelques patronages catholiques de l'Union régionale de la Seine rattachée à la Fédération Gymnique et Sportive des Patronages de France (FGSPF)<sup>596</sup>. D'autres tournois apparaissent aussi mais la rareté des compétitions sportives est une caractéristique hexagonale de cette période. Ces quelques initiatives ne permettent pas d'insuffler un réel phénomène de mode à la fin de l'année 1931. Le public des *sportsmen* français ne réussit pas à se défaire de la représentation classique et banale d'un jeu amusant de salon. De surcroît, la fédération qui supporte son développement sportif est apathique. Ses actions sont confondues avec celles du *Ping-Pong Club de Paris*. Les spectateurs ne se déplacent pas en nombre pour les grandes compétitions. De plus, la presse ne dispose pas d'assez d'informations sportives pour justifier de l'émergence d'une nouvelle mode portée par un groupe trop restreint de clubs, ni même de motivations pour justifier la parution d'un article flamboyant dans ses colonnes. Sa nouveauté sportive ne convainc pas. La faiblesse des compétitions n'est alors qu'une conséquence de la manière dont la population française et les lecteurs perçoivent le ping-pong : il reste avant tout un jeu amusant de salon.

---

<sup>588</sup> « Ping-Pong, Le tournoi du Ping-Pong Club de France », *L'Auto*, n°11262, Paris, 16 octobre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Tennis de table, Au Ping-Pong Club de France », *Le Figaro*, n°295, Paris, 22 octobre 1931, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « La Vie Sportive, Tennis de Table, Au Ping-Pong Club de France », *Le Figaro*, n°352, Paris, 18 décembre 1931, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « J.F. Perry finaliste de la Coupe Davis participe à un tournoi international de... ping-pong », *Le Journal*, n°14306, Paris, 18 décembre 1931, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; « J.F. Perry finaliste de la Coupe Davis participe à un tournoi international de... ping-pong », *Le Matin*, n°17439, Paris, 18 décembre 1931, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-2117).

<sup>589</sup> « Ping-Pong, Tournoi international au Ping-Pong Monceau », *L'Auto*, n°11294, Paris, 17 novembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Ping-Pong, Le Match Stade-Racing », *L'Auto*, n°11315, Paris, 8 décembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>590</sup> « Ping-Pong, Le tournoi du P.P.C de Montparnasse », *L'Auto*, n°11329, Paris, 22 décembre 1931, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>591</sup> « Ping-Pong, Demande de match », *L'Auto*, n°11270, Paris, 24 octobre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>592</sup> « Ping-Pong, Les Tournois du Suffren P.P.C », *Le Figaro*, n°342, Paris, 8 décembre 1931, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>593</sup> « La Vie Sportive, Championnat de ping-pong », *Le Journal*, n°14094, Paris, 20 mai 1931, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>594</sup> « La Saison, De Combloux (Haute-Savoie) », *Le Figaro*, n°208, Paris, 27 juillet 1931, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>595</sup> « Tennis, Le VIII<sup>e</sup> tournoi du Tennis club de Tours », *L'Ouest-Éclair*, n°12718, Rennes, 2 septembre 1931, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>596</sup> « U.R Seine, Jeux, Commission du 3 Juin 1931 », *Les Jeunes*, n°501, 14 juin 1931, p. 381. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304) ; « U.R Seine, Ping-Pong », *Les Jeunes*, n°496, 26 juillet 1931, p. 480. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304).

### 3.2. L'entre-soi des grands clubs

Si le ping-pong s'empare d'une image sportive *via* la création de son institution spécifique et l'organisation de championnats nationaux, la manière dont certains clubs le pratiquent entretient la confusion avec celle d'un jeu amusant de salon qui sert de prétexte à la sociabilité bourgeoise. Cette confusion ne permet pas de montrer le caractère nouveau du ping-pong sport qui est un mécanisme essentiel à la relance d'un nouveau cycle de mode. L'exemple des associations présentes au sein de la FFTT, dès 1927, apporte alors une première piste d'explication. En effet, cinq des dix clubs à l'origine de sa constitution sont des grands clubs omnisports, deux sont des clubs de tennis et un fait la part belle à la pratique du golf (Tableau 3).

Club	Date des procès verbaux de la FFTT
<b>Ping-Pong Club de Paris</b>	Réunion du 30 mars 1927
Stade Français	Réunion du 30 mars 1927
Club Athlétique des Sports Généraux	Réunion du 30 mars 1927
Tennis Club de France	Réunion du 30 mars 1927
Racing Club de France	Réunion du 30 mars 1927
Golf Training Club de Paris	Réunion du 30 mars 1927
Sporting Club de Paris	Réunion du 30 mars 1927
Union sportive Pontoisienne	Réunion du 30 mars 1927
Tennis Club de Montmorency	Réunion du 30 mars 1927
<b>Ping-Pong Club de la rue Éblé</b>	Réunion du 30 mars 1927
<b>Ping-Pong Club de Neuilly</b>	Réunion du 7 avril 1927
Golfer's Club de Paris	Réunion du 15 novembre 1927
Union Sportive Stéphanoise	Réunion du 27 janvier 1928
Le Barclays Oversea Club	Réunion du 21 novembre 1929
L'Uriage Tennis Club	Réunion du 21 novembre 1929
Hungaria S.C	Réunion du 15 mai 1931
Saint-Gobain Sportif	Réunion du 7 octobre 1931
<b>Ping-Pong Club de France</b>	Réunion du 2 décembre 1931
Union Sportive du Métropolitain	Réunion du 2 décembre 1931
<b>Ping-Pong Club Monceau</b>	Réunion du 2 décembre 1931

Tableau 3 : Nombre de clubs au sein de la FFTT selon les numéros d'affiliation entre 1927 et 1931.

Parmi eux, sont mentionnés les représentants du *Stade Français*, du *Racing Club de France* ou du *Sporting Club de Paris*<sup>597</sup>, autant de clubs historiques du développement du sport en France. Jusqu'en 1931, la fédération conserve alors toutes les caractéristiques de la pratique d'un cercle fermé. L'entre-soi de grands clubs est ce qui prédomine. Une réminiscence des caractéristiques d'un jeu de salon marqué par la sociabilité mondaine est perceptible. Ce sport nouveau en prend parfois les marques, notamment en devenant, dans ses

<sup>597</sup> PV de la FFTT, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

premières années (1927-1931), une pratique distinctive de grands clubs bourgeois parisiens. Cette situation s'explique notamment par le prix élevé des affiliations et des droits d'engagement aux tournois. Si la politique mise en place par le premier président, Jean Foucault, et ses membres du bureau, ne fait part d'aucun recrutement par parrainage, comme il en existe dans le *lawn-tennis* au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>598</sup>, la FFTT impose aux clubs une cotisation annuelle importante de 100 francs par table<sup>599</sup>. Les droits d'engagement aux tournois sont aussi systématiques : des frais de l'ordre de cinq francs sont imposés, auxquels s'ajoutent les droits d'inscription aux épreuves, mais encore faut-il être adhérent d'un club affilié<sup>600</sup>. Nul doute que certains clubs à la population moins aisée sont dissuadés par le prix de cette adhésion. L'imposition de charges aux adhérents que certains clubs ne peuvent répercuter sur leurs membres est un moyen de présélectionner les demandes d'affiliation adressées à la fédération. Ces exigences excluent mécaniquement les clubs les plus modestes. Comme le révèle la particularité de la section du tennis au *Stade Français* en 1929, le prix de l'adhésion est un outil de sélection de ses membres bourgeois<sup>601</sup>. Cet entre-soi transparaît aussi dans certaines associations sportives affiliées. Les extraits des statuts du *Ping Pong Club de France* de 1932, vraisemblablement en vigueur dès 1931, font part d'un recrutement par parrainage. Selon l'article 7, « *les personnes qui demandent à faire partie du club doivent être présentées par deux membres fondateurs* »<sup>602</sup>. De la même manière, le *Ping Pong Club de Paris* présélectionne les nouvelles inscriptions par un double parrainage en 1932<sup>603</sup>. La cotisation des membres est aussi relativement importante. Le *Ping Pong Club de France* fait payer un droit d'entrée de 100 francs ainsi qu'une cotisation mensuelle de 50 francs. Si les membres désirent payer en avance l'année entière, le prix est alors fixé à 400 francs<sup>604</sup>. En conséquence, les conditions de recrutement des grands clubs parisiens limitent considérablement la pratique compétitive aux classes les moins aisées. L'augmentation du

---

<sup>598</sup> Léziart Yvon, *Sport et dynamiques sociales*, Joinville-le-Pont, Éditions Actio, 1989, p. 130.

<sup>599</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 avril 1927. (Arch. FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>600</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 avril 1927. (Arch. FFTT, non cotées) ;

<sup>601</sup> Prêtet Bernard, « Le tennis parmi les autres sports au Stade Français, des origines du club à 1939 », dans Clastres Patrick, Dietschy Paul (dir.), *Paume et tennis en France, XV<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2009, pp. 155-156.

<sup>602</sup> *Extrait des statuts déposés à la Préfecture de Police sous le n°169.143 du Ping Pong Club de France, 34 rue Marbeuf, Paris*, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France).

<sup>603</sup> *Extrait des statuts du Ping Pong Club de Paris*, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, p. 1. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France)

<sup>604</sup> Le club ne devait pas être ouvert toute l'année. Extrait de l'article 9 des *statuts déposés à la Préfecture de Police sous le n°169.143 du Ping Pong Club de France, 34 rue Marbeuf, Paris*, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France)

temps libre permis par la loi qui institue la journée de huit heures en 1919<sup>605</sup> n'a ainsi pas directement d'impact sur l'accessibilité à la pratique. En effet, comparé aux 8 286 francs de salaire annuel pour un ouvrier moyen en 1931<sup>606</sup>, 400 francs d'adhésion représentent 60% d'un salaire mensuel. Or, le pouvoir d'achat des ouvriers n'a que très peu évolué au cours des années 1920. 72,6% de l'ensemble des dépenses concernent l'alimentation et l'habillement<sup>607</sup>. Si ces moyennes reflètent difficilement les statuts différenciés, on ne peut faire fi des périodes de chômage de l'ensemble des salariés, ouvriers et employés, engendrées par la crise mondiale de 1929 qui, en France, connaît ses plus grandes répercussions au début des années 1930<sup>608</sup>. La pratique du ping-pong dans les clubs affiliés à la FFTT reste donc l'apanage de ces grands clubs sportifs qui rassemblent une majorité de la bourgeoisie. Au regard de ces conditions de recrutement, ce sport nouveau cultive finalement l'image d'un jeu de salon mondain prétexte à la distinction sociale.

Plus encore, rares sont les clubs spécifiques qui se sont constitués. Si l'on regarde la constitution de la FFTT à la fin de l'année 1931, seuls 5 clubs sont des clubs de ping-pong (Tableau 3). Ce constat semble se confirmer lorsque l'on s'intéresse aux créations d'associations sportives sur l'ensemble de l'Hexagone. Seuls trois clubs de ping-pong ont été déclarés officiellement en tant qu'association depuis 1931 : le *Ping Pong Club de Paris*<sup>609</sup>, le *Ping Pong Club Dijonnais*<sup>610</sup> et le *Ping Pong Club du Cercle d'Asnières*<sup>611</sup>. Ce sport se pratique donc principalement dans quelques grands clubs. Il n'est finalement qu'un moyen supplémentaire pour les sportifs de compléter leur calendrier. Il reste en quelque sorte une préparation aux autres sports comme le basket-ball, l'hiver, l'est pour l'athlétisme<sup>612</sup>. D'ailleurs, comme l'explique par exemple Jean-Marc Silvain, l'ambiance n'est résolument pas sportive lors du tournoi de fin d'année opposant la section du *Racing Club de France* au *Stade Français*<sup>613</sup>. Les parties de ping-pong sont une occasion supplémentaire de s'opposer

---

<sup>605</sup> Corbin Alain, « Les balbutiements d'un temps pour soi », dans Corbin Alain (dir.), *op. cit.*, 2009, p. 457.

<sup>606</sup> Piketty Thomas, *op. cit.*, 2001, p. 679.

<sup>607</sup> Noiriel Gérard, *op. cit.*, 1996, p. 150.

<sup>608</sup> Willard Claude, « Les couches populaires urbaines (1914-1950) », dans Braudel Fernand, Labrousse Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, 1914-1950*, tome 4, vol. 2, Paris, Éditions PUF, 1980, p. 913.

<sup>609</sup> Déclaré le 8 janvier 1925, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°14, 17 janvier 1925, p. 736. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>610</sup> Déclaré le 5 septembre 1931, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°218, 18 septembre 1931, p. 10118. (Arch. BnF, NUMP-5314).

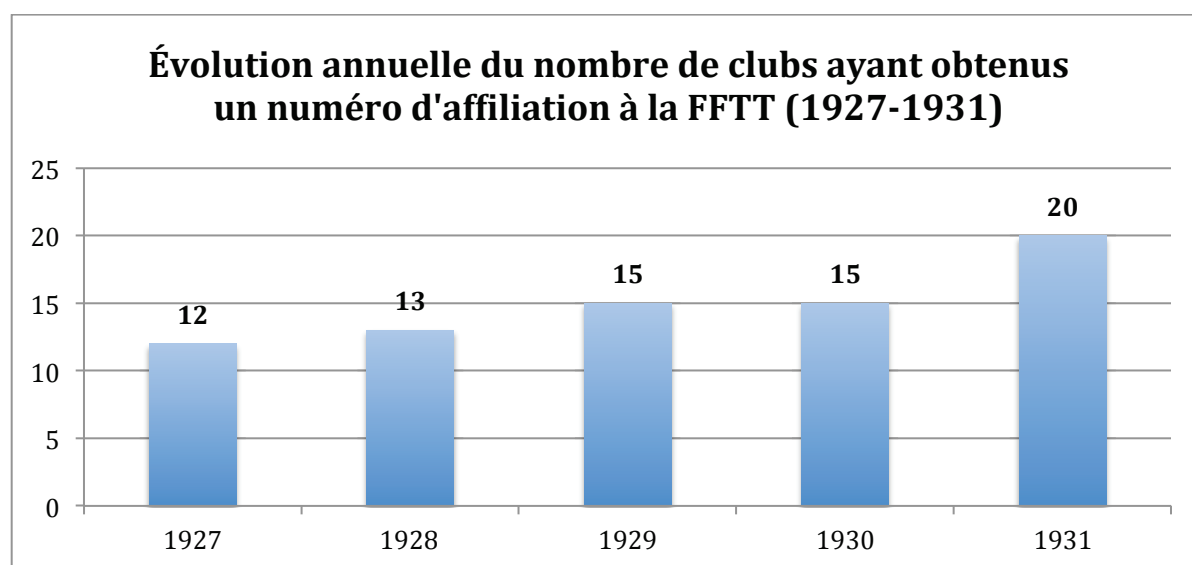
<sup>611</sup> Déclaré le 8 décembre 1931, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°4, 6 janvier 1932, p. 10118. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>612</sup> Monier Brice, *op. cit.*, 2011, p. 196.

<sup>613</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 63.

entre grands clubs mais également un prétexte à la sociabilité sportive. En effet, la rencontre est suivie d'un « *joyeux dîner* »<sup>614</sup>.

Finalement, l'institutionnalisation sportive du ping-pong reste confinée à quelques clubs jusqu'en 1931. Le faible nombre d'adhésions au sein de la FFTT appuie d'ailleurs cette hypothèse. Si, à la fin de l'année 1927, elle est constituée de 12 clubs ayant obtenu un numéro d'affiliation, ils ne sont que 15 en 1929<sup>615</sup> et seulement 20 en décembre 1931<sup>616</sup> (Graphique 6)<sup>617</sup>. De plus, ces chiffres ne prennent pas en compte les clubs qui ne se sont pas réinscrits<sup>618</sup>. Pour autant, les ordres de grandeur restent les mêmes selon les statistiques de la FFTT<sup>619</sup>. On retrouve 13 associations affiliées lors de la saison 1927/1928, 15 en 1928/1929 et 1929/1930, et 16 en 1930/1931<sup>620</sup>. Dès lors, comment expliquer que son engouement sportif ne se soit pas davantage étendu ?



**Graphique 6 : Évolution annuelle du nombre de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT de 1927 à 1931. (Arch. FFTT, non cotées).**

La démission de Jean Foucault en février 1929<sup>621</sup> et la nomination du Comte Palmiéri à la présidence de la FFTT ne changent pas foncièrement le nombre d'adhésions à la FFTT. Le prix élevé des affiliations des clubs reste probablement l'une des explications de ce bilan. Il

<sup>614</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 63.

<sup>615</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 21 novembre 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>616</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>617</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 13 en annexe p. 51.

<sup>618</sup> Il est impossible de savoir au sein des PV de la FFTT quels sont les clubs qui ne se sont pas réinscrits.

<sup>619</sup> Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>620</sup> Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>621</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 février 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

faut attendre décembre 1931 pour que la cotisation annuelle passe ainsi de 100 francs à 30 francs par table<sup>622</sup>. En conséquence, la capacité de la FFTT à organiser des compétitions et à se représenter sur la scène internationale est extrêmement limitée, voire inexistante. La bureaucratie fédérale est bloquée dans ses ambitions : elle ne dispose pas de suffisamment de moyens financiers nécessaires à la bonne organisation de ses championnats nationaux et à son rayonnement international. Par exemple, lors d'une rencontre Paris-Londres en 1928, les Londoniens supportent eux-mêmes les frais de voyage<sup>623</sup> alors qu'il est de coutume que les organisateurs les financent. Le *Sporting Club de Paris*, le *Ping Pong de la rue Éblé* et le *Ping Pong Club de Paris*<sup>624</sup> paient seuls le dîner du premier jour de la compétition offert aux Anglais. Fait plus intéressant, la fédération n'est pas en capacité de prendre en charge les frais de déplacement de l'équipe de France au tournoi international de Budapest<sup>625</sup>. Raymond Verger et Desruols du Tronçay acceptent de supporter eux-mêmes les frais<sup>626</sup>. Les seules actions de la FFTT sont alors permises par les soutiens matériel et financier de quelques clubs et joueurs. L'absence d'adhésions génère mécaniquement une faiblesse de moyens. Le rapport du comité adressé à l'assemblée générale pointe ce dilemme qui sclérose son développement : « *Notre jeune fédération n'a trouvé jusqu'à présent, aucune aide morale ou matérielle auprès des grands clubs de tennis – aussi sa trésorerie se trouve-t-elle extrêmement serrée et son action a-t-elle été très réduite jusqu'à présent* »<sup>627</sup>. Les mêmes conclusions sont réitérées lors de l'Assemblée générale de 1931 expliquant alors que « *l'activité de la fédération s'est heurtée à l'inertie des grands clubs de tennis* »<sup>628</sup>. L'inaction des grands clubs de tennis, au sein de la FFTT, ne fait que cacher le faible engouement que ce sport suscite. Le jeu est l'apanage de quelques grands clubs sportifs à l'image du *Stade Français*, club omnisport, qui comporte une section de tennis mais qui ne dispose pas encore de section de ping-pong<sup>629</sup>. Si le ping-pong prend l'image d'un sport, la manière dont certains clubs le pratiquent entretient la confusion avec le jeu amusant de salon. Cette confusion ne permet pas de montrer le caractère nouveau du ping-pong sport qui est un mécanisme essentiel à la relance d'un phénomène de mode. Le ping-pong reste un jeu amusant ou une propédeutique aux sportifs des grands clubs omnisports.

---

<sup>622</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>623</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 27 janvier 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>624</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 mars 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>625</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 novembre 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>626</sup> *Ibid.*

<sup>627</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 3 mai 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>628</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 15 mai 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>629</sup> Prêtet Bernard, *op. cit.*, 2009, pp. 145-156.

### 3.3. Une propédeutique au *lawn-tennis*

La constitution de la FFTT dissimule ainsi la manière dont les joueurs s'impliquent dans ce sport entre 1927 et 1931. Le ping-pong cultive l'image d'un jeu amusant de salon qui sert de propédeutique aux sports majeurs comme le tennis. Le mandat de Jean Foucault, entre 1927 et 1929, met à jour des actions en faveur des joueurs et des grands clubs de *lawn-tennis*. Les premières règles de jeu éditées le 7 avril 1927 font allégeances explicitement à son décompte de points. L'article XVII mentionne qu'« *une partie se compte par points, jeux et sets, exactement comme pour le lawn-tennis* »<sup>630</sup>. Les dirigeants font donc fi de l'adoption du score en 21 points entérinée par la fédération internationale en 1928<sup>631</sup>. Sa demande d'affiliation, le 27 janvier 1928<sup>632</sup>, ne modifie d'ailleurs pas de manière brutale son règlement. Il faut attendre les championnats de France de 1929<sup>633</sup> puis, une modification de son règlement sportif en 1931, pour que le décompte de points du *lawn-tennis* soit totalement abandonné au profit des 3 sets gagnants de 21 points<sup>634</sup>. Le calendrier fédéral se soumet également aux dates de la FFLT puisqu'il prend en compte les dates de ses épreuves sportives<sup>635</sup>. Elle organise son premier championnat international de France au mois de décembre<sup>636</sup>, période de trêve hivernale pour les *tennismen*. Ses compétitions sont donc une occasion de combler la période creuse du calendrier sportif. Le premier classement proposé par la fédération en 1928<sup>637</sup> met en évidence cette surreprésentation de joueurs et de joueuses de tennis. Chez les dames, parmi les 7 premières classées, au moins 4 joueuses sont dans le classement de la FFLT<sup>638</sup>. On y retrouve en première position Jacqueline Gallay classée 0 en 2<sup>e</sup> série, Maggie Beyt classée 15 en 2<sup>e</sup> série, vraisemblablement S. Dévé troisième joueuse de 1<sup>re</sup> série, et Lucette Beyt classée 30 de 3<sup>e</sup> série. Chez les hommes, la tête de série au classement est Raymond Verger, alors joueur de 3<sup>e</sup> série<sup>639</sup>. Ces exemples montrent que le ping-pong est l'apanage de joueurs de *lawn-tennis*. L'apathie de la FFTT n'est finalement qu'une conséquence de cette surreprésentation. Occupés par leur saison sportive principale, les joueurs s'engagent sans doute de manière éphémère dans l'activité. Or, ces implications ne

---

<sup>630</sup> « Règles du jeu de tennis de table, Article XVII, Une partie », *PV de la FFTT*, réunion du 7 avril 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>631</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 2000, p. 81.

<sup>632</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 27 janvier 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>633</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 février 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>634</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 12 janvier 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>635</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 octobre 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>636</sup> *Ibid.*

<sup>637</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 27 janvier 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>638</sup> *Lawn-tennis, organe officiel de la FFLT*, 1 janvier 1927, pp. 10-12. (Arch. Musée Tenniseum FFT, non cotées).

<sup>639</sup> *Ibid.*, pp. 4-10.

permettent pas de stimuler un nombre suffisamment important et croissant de compétitions. Le rôle propédeutique du ping-pong nuit finalement à sa nouvelle représentation sportive, alors trop peu partagée pour être présentée comme une nouvelle mode. Le ping-pong reste dans les esprits un jeu amusant de salon pour sportifs et dilettantes.

Cette situation se retrouve également dans la composition des membres présents au sein du comité directeur en 1927. En effet, le président de la FFTT, Jean Foucault, est juge-arbitre<sup>640</sup> et joueur de 2<sup>e</sup> série en *lawn-tennis*<sup>641</sup>. Le vice-président Alain Bernard, pourtant représentant du *Ping-Pong Club de la rue Éblé*, est également joueur de 2<sup>e</sup> série classé 1/6<sup>642</sup>. Enfin, le secrétaire, Jean Hostein, est quant à lui représentant du *Tennis Club de France*<sup>643</sup>. Le comité directeur est alors majoritairement constitué de personnalités issues de la sphère du *lawn-tennis*. Plus encore, les responsables de la fédération ont sans doute souhaité le soutien de la FFLT en se soumettant à son autorité, même si les procès-verbaux n'en font pas état. Une entrevue officieuse du président de la FFTT questionne l'existence de la jeune fédération quelques mois après sa création. En effet, le comité de direction de la FFLT fait part d'une proposition visant à créer une commission de tennis de table lors de la réunion du 21 juin 1927<sup>644</sup>. Sans doute ce projet émane-t-il directement du président de la FFTT dans la mesure où il est convoqué pour discuter de cette question le 25 du mois. Le conseil de la FFLT donne dans un premier temps un avis favorable, à condition notamment que la commission soit composée exclusivement de clubs affiliés à la FFLT<sup>645</sup>. Elle renvoie alors l'étude à la commission des statuts et règlements qui finit par se prononcer en défaveur de sa création le 25 juillet 1927<sup>646</sup>. Selon le compte rendu très succinct, l'état de la FFTT ne « *rentre pas dans le but fixé par les statuts de la FFLT* »<sup>647</sup>. Comme a pu l'expliquer Jean-Marc Silvain, cette première clause visant à n'accepter que les clubs affiliés à la FFLT casse inévitablement toutes les ambitions du président de la FFTT : elle limite d'ores et déjà les intentions de développement de l'activité<sup>648</sup>. Les dirigeants sont sans doute conscients que l'heure n'est pas encore à la mode du ping-pong sport. Sans moyens pour s'organiser, il est alors difficile de

---

<sup>640</sup> Devys Jean, *op. cit.*, 2008, p. 6.

<sup>641</sup> *Lawn-tennis, organe officiel de la FFLT*, 1 janvier 1927, p. 6. (Arch. Musée Tenniseum FFT, non cotées).

<sup>642</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>643</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>644</sup> *Lawn-tennis, organe officiel de la FFLT*, 15 juillet 1927, p. 2. (Arch. Musée Tenniseum FFT, non cotées).

<sup>645</sup> *Ibid.*, p. 3.

<sup>646</sup> *Lawn-tennis, organe officiel de la FFLT*, 15 août 1927, p. NP. (Arch. Musée Tenniseum FFT, non cotées) ;

<sup>647</sup> *Ibid.*

<sup>648</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 49.



développer ce nouveau sport. Les dirigeants pensent sans doute à l'appui financier de FFLT pour se développer.

La création de la FFTT depuis 1927 n'a pas eu l'effet escompté. Entre 1927 et 1931, le ping-pong est resté un sport pour quelques grands clubs parisiens. Cette situation est sans doute la conséquence de la manière dont les clubs se sont investis dans l'activité. En effet, les clubs spécifiques, principalement, ont pour ambition de multiplier les compétitions sportives, les épreuves, aider financièrement et matériellement l'essor de l'activité. Ils sont vraisemblablement représentés par les cinq clubs de ping-pong qui s'affilient à la fédération entre 1927 et 1931<sup>649</sup> et le *Sporting Club de Paris* qui s'engage financièrement<sup>650</sup>. Or, ces cinq associations ne représentent à elles seules qu'un peu plus d'un quart des clubs affiliés. L'autre partie des clubs affiliés, majoritaire, mobilise l'activité à des fins de sociabilité mondaine au sein de leur propre club ou à l'occasion bien rare des championnats de France. Par la voix de son premier président, Jean Foucault, puis du Comte Palmiéri en février 1929<sup>651</sup>, le ping-pong reste l'apanage de ces grands clubs. Leurs inactions et les finances très réduites, que le faible nombre d'affiliations ne fait qu'entretenir, limitent considérablement la portée de son développement entre 1927 et 1931. La présence de clubs qui mobilise ce sport à des fins de sociabilité nuit finalement à la constitution de sa nouvelle représentation sportive. Le faible nombre de compétitions ne facilite pas la diffusion de cette visibilité, moyen pourtant nécessaire à l'émergence d'un nouveau phénomène de mode : celui du sport.

Ce sport est avant tout un passe-temps prisé par les grands clubs de *lawn-tennis*. Les quelques publicités retrouvées dans la presse le confirment. Ainsi, le tennis de Banville situé au 153, rue de Courcelles à Paris, proche du métro Pereire dans le 17<sup>e</sup> arrondissement, précise que ses trois courts séparés présentent un ping-pong<sup>652</sup>. À l'Auto-tennis Montparnasse dans le 15<sup>e</sup> arrondissement, en plus des courts de tennis et du bar américain sont présentées 12 tables de ping-pong<sup>653</sup>, ce qui pourrait laisser supposer le besoin régulier de faire jouer 24 personnes en même temps. Le Tennis Coliseum, situé au 12 rue Turgot dans le 9<sup>e</sup> arrondissement, possède lui aussi un jeu de ping-pong en plus de ses courts et de son golf<sup>654</sup>. Les Tennis

---

<sup>649</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 30 mars 1927. (Arch. FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 7 avril 1927. (Arch. FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>650</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 mars 1928. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>651</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 février 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>652</sup> *L'Auto*, édition de Paris, n°11239, Paris, 20 septembre 1931, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>653</sup> *L'Auto*, n°11246, Paris, 30 septembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>654</sup> *Ibid.*

Môlières proposent, à côté des trois terrains couverts, un ping-pong, au 64 rue du Ranelagh dans le 16<sup>e</sup> arrondissement<sup>655</sup>. Comme l'explique Pierre About dans *L'Auto* à la fin de l'année 1931, « seuls les joueurs de tennis le connaissaient jusqu'à alors. Entre deux parties dures, ils se délassaient en changeant la raquette « coupe Davis », contre sa petite sœur en miniature faite de bois et de caoutchouc »<sup>656</sup>. Si le jeu de ping-pong est une occupation des joueurs de *lawn-tennis* qui favorise l'entrain et la cohésion entre deux parties de tennis, le jeu sert l'image éclatante des clubs de tennis. Posséder une table de ping-pong dans son *club-house* devient alors nécessaire pour montrer que l'établissement est au goût du jour. La présence d'un ping-pong devient un impératif pour ces clubs de *lawn-tennis* des beaux quartiers parisiens qui souhaitent attirer une clientèle sportive branchée. Cette visibilité prononcée du jeu dans les clubs ne facilite sans doute pas encore la réelle reconnaissance sportive du ping-pong à la fin de l'année 1931. Avant d'être un sport, le ping-pong reste sans doute davantage un jeu amusant des joueurs de *lawn-tennis* trop proche de l'image du jeu de salon. En substance, il n'est alors pas assez nouveau pour que le regard de la mode s'y arrête. La mode ne recycle pas de l'ancien.

### 3.4. Un jeu amusant de salon à la portée de tous

Si le sport peine à se développer, la visibilité du jeu amusant informel se fait plus saillante dans les loisirs de la vie quotidienne jusqu'en 1931. Selon la revue *Les Travaux de l'Amateur*, en 1930, c'est le jeu sportif qui fait de plus en plus d'émules :

« Vouloir comparer le ping-pong au tennis sur court est excessif ; à nos yeux, le tennis de table constitue un agréable passe-temps sportif et c'est déjà, il nous semble, une belle qualité ; à quoi bon vouloir le considérer comme un grand sport ? À l'heure actuelle, le ping-pong atteint sans doute le maximum de la vogue à laquelle il a droit. Il y a quantité de ses pratiquants, ou de gens qui aspirent à le devenir, qui ignorent ses règlements »<sup>657</sup>.

Le ping-pong constitue aux yeux du rédacteur une distraction attrayante encore loin de l'image d'un sport. En effet, une grande partie des pratiquants ignorait complètement son règlement. Ce jeu amusant semble prendre un peu plus d'ampleur. En effet, selon la revue catholique *Les Jeunes*, le ping-pong est pratiqué dès 1927 « dans pas mal » de patronages au

---

<sup>655</sup> *Revue du Tennis*, n°41, 15 janvier 1931. (Arch. Musée Tenniseum FFT, non cotées).

<sup>656</sup> « Ping-Pong, Un sport qui vient : Le Ping-Pong », *L'Auto*, n°11260, Paris, 14 octobre 1931, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>657</sup> « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », *Les Travaux de l'amateur*, n°115, décembre 1930, p. 124. (Arch. BnF, NUMP-3708).

sein de la FGSPF<sup>658</sup>. Ces propos sont réitérés en 1930 : « *Ce sport amusant tennis de table, est en train de devenir autour de nous fort à la mode. Nous savons que nombre de nos Patros le pratiquent assidûment dans leurs salles de cercles* »<sup>659</sup>. En prenant place au sein des patronages, le ping-pong distrait les adeptes de sports en tout genre. Il faut attendre 1931 pour voir s'organiser une première épreuve sportive. Mais l'objet de la rencontre se révèle être au service de la préparation de joueurs de *lawn-tennis* d'un patronage bordelais : « *Tous les matches se disputent chez les Cadets que nous félicitons de leur initiative excellente pour la préparation au tennis* »<sup>660</sup>. Les premières rencontres sportives qui ont lieu dans leurs seuls intérêts se déroulent seulement à partir des mois de mai<sup>661</sup> et juillet 1931<sup>662</sup>. Cependant, il est décidé que les règlements de jeu ne priment pas sur la mise en place des rencontres. C'est dans ce contexte que la commission des jeux de l'Union régionale de la Seine du 1<sup>er</sup> Mai 1931 « [...] décide d'adopter les règles autorisées par la Fédération Française du Tennis de Table. [...] Provisoirement les tables non réglementaires seront admises à condition que leurs dimensions soient comprises entre les limites suivantes : Longueur : de 2 m 50 à 3 m Largeur : de 1 m 40 à 1 m 65. Hauteur : de 0 m 70 à 0 m 85. Les chiffres réglementaires étant respectivement 2,74, 1,52 et 0,76 »<sup>663</sup>. Ainsi, l'Union régionale de la Seine est bien obligée de s'adapter à la réalité de la pratique : le plaisir d'échanger et de faire jouer ses membres adeptes du jeu priment sur le règlement sportif. Toute contrainte pourrait être malvenue. Les écarts à la norme sont bien là pour inciter à la pratique.

Comme le met à jour l'illustration de la revue *Les Travaux de l'Amateur* en 1930 (Image 7), le simple fait d'échanger est ce qui motive cette pratique, appelée parfois jeu sportif<sup>664</sup>. L'utilisation des mains posées sur la table pour se stabiliser chez la femme et l'homme laisse penser que le jeu est statique. L'intention première est d'échanger doucement sur le partenaire, afin de favoriser la continuité du jeu voire de conduire une discussion à distance d'oreille. La présence des traits derrière la balle n'est là que pour montrer que la balle avance avec une légère vitesse. En représentant une scène où un couple s'échange des

<sup>658</sup> « Autour de nous, Tennis », *Les Jeunes*, n°331, 18 décembre 1927, p. 1253. (Arch. BnF, NUMP-15487).

<sup>659</sup> « Autour de nous, Ping-Pong », *Les Jeunes*, n°448, 11 mai 1930, p. 298. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 303).

<sup>660</sup> « Chez nous, À travers la vie de nos Sociétés, Dans le Midi », *Les Jeunes*, n°181, 22 mars 1931, p. 181. (Arch. BnF, NUMP-15487).

<sup>661</sup> « U.R Seine, Jeux, Commission du 3 Juin 1931 », *Les Jeunes*, n°501, 14 juin 1931, p. 381. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304).

<sup>662</sup> « U.R Seine, Ping-Pong », *Les Jeunes*, n°496, 26 juillet 1931, p. 480. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304).

<sup>663</sup> « U.R Seine, Jeux, Commission du 1<sup>er</sup> Mai 1931 », *Les Jeunes*, n°496, 10 mai 1931, p. 301. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304).

<sup>664</sup> « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », *Les Travaux de l'amateur*, n°115, décembre 1930, p. 125. (Arch. BnF, NUMP-3708).

balles, l'image du ping-pong est celle d'une activité intimiste. Il reste cependant difficile de déterminer la classe sociale des pratiquants, laissant supposer qu'aucun signe ostentatoire de distinction n'est associé à la pratique. Le jeu se joue dans un espace familial ou intime, et non dans une démarche de démonstration. L'apparence de la femme et de l'homme apporte quelques indications sur le changement d'époque que vit le ping-pong. La coupe de cheveux au chignon haut et volumineux de la femme laisse place aux cheveux courts. L'abandon du corset et de la guêpière a rendu la silhouette longiligne. La garde-robe de la femme incarne bien cette nouvelle mode des garçonnnes issue des années 1920<sup>665</sup>. L'amplitude des mouvements se fait donc moins contraignante. Pour les hommes, la jaquette habille la parure vestimentaire. Le pantalon n'a guère changé dans la forme : il est droit. Les manches de la chemise sont retroussées. Les bras sont désormais apparents. Ces éléments laissent penser qu'il s'agit de la petite bourgeoisie. Les appellations telles que le jeu sportif amusant pour certains, ou jeu de salon pour d'autres, confirment l'idée que le ping-pong est sans doute avant tout une distraction qui se pratique dans le cadre intime.

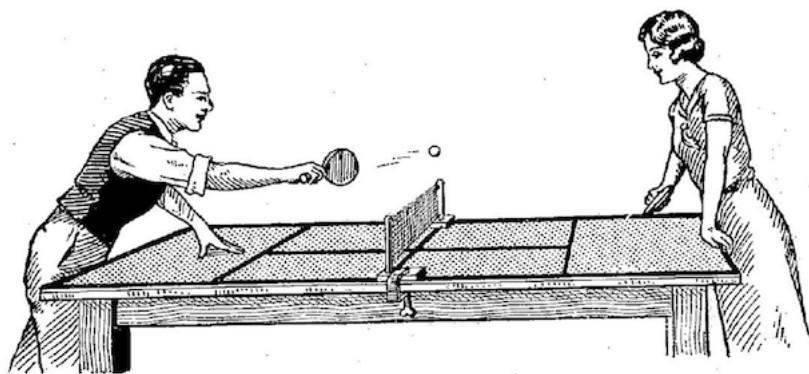


Image 7 : Illustration dans l'article « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », *Les Travaux de l'amateur*, n°115, décembre 1930, p. 125. (Arch. BnF, NUMP-3708).

Les formules de boîtes de jeu proposées par les magasins affichent l'existence de différents usages de ce divertissement. Le ping-pong est présenté soit comme un jeu amusant de salon, soit comme un sport. Comme le montrent les illustrations, le principe du ping-pong reste principalement celui posé par la boîte de jeu : elle contient une balle, deux raquettes et un filet. Cependant, dans les magasins *Au Printemps*, au côté d'une boîte destinée aux « soirées en famille » (Image 8)<sup>666</sup>, on y trouve également un « *Ping-Pong Sports* », adossé à

<sup>665</sup> Bard Christine, *Les Garçonnnes, Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Éditions Flammarion, 1998.

<sup>666</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes, Paris*, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

un ballon de football (Image 9)<sup>667</sup>. Ce changement de classification confirme finalement la transformation qui s'opère. Le ping-pong se pratique sous deux tournures : l'une en dilettante et l'autre sportive. Les fabricants d'articles de sports différencient désormais des modèles dits « sports » et des modèles pour la distraction informelle. Le modèle sportif présente des raquettes dont les surfaces sont faites de liège et verrées, prenant d'ailleurs le nom de « palettes ». Le modèle à l'honneur pour les soirées de famille intègre des raquettes en bois. Cependant, la permanence d'un filet portatif montre que le jeu doit être adaptable aux différents locaux et pas l'inverse. Le plaisir de se rencontrer et de s'affronter l'emporte encore sur les conditions d'affrontement.



Image 8 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue *Au Printemps*, Jouets-Étrennes, Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).

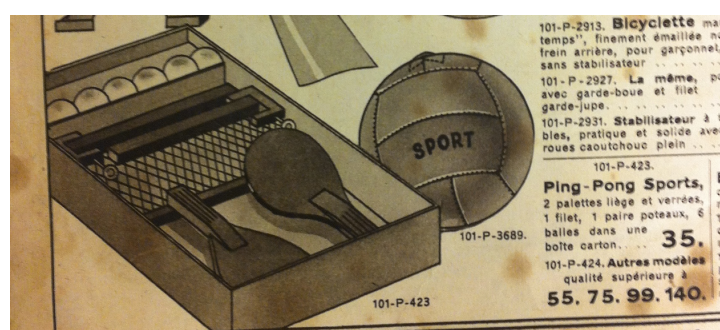


Image 9 : Illustration d'une boîte de Ping-Pong Sports dans le catalogue *Au Printemps*, Jouets-Étrennes, Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).

La présence toujours plus importante de la boîte de jeu dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens montre que le ping-pong se diffuse (Tableau 4). Il est encore

<sup>667</sup> *Ibid.*

offert pour les fêtes de fin d'année. Ainsi, si les Galeries Lafayette sont les seules à vendre un ping-pong en 1926, 5 grands magasins en vendent désormais en 1929 dont *Aux Trois Quartiers*, *Au Printemps*, *Au Bon Marché*, au *Bazar de l'Hôtel de Ville* et de nouveau *Les Galeries Lafayette*. L'absence de certains catalogues dans les collections consultées peut expliquer son absence dans les années 1930 et 1931. On peut également penser que la boîte de jeu était présente dans les rayons sans pour autant être affichée dans les catalogues. Elle constitue peut-être un présent de choix, mais elle n'est pas affichée comme l'objet du moment.

MAGASINS	1926	1927	1928	1929	1930	1931
<i>À la Samaritaine</i>						
<i>Aux Trois Quartiers</i>				X <sup>668</sup>		
<i>Aux Galeries Lafayette</i>	X <sup>669</sup>	X <sup>670</sup>	X <sup>671</sup>	X <sup>672</sup>	X <sup>673</sup>	X <sup>674</sup>
<i>Au Printemps</i>				X <sup>675</sup>	X <sup>676</sup>	X <sup>677</sup>
<i>Au Bon Marché</i>		X <sup>678</sup>	X <sup>679</sup>	X <sup>680</sup>		
<i>Bazar de l'Hôtel de Ville</i>			X <sup>681</sup>	X <sup>682</sup>		

**Tableau 4 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1926 à 1931.**

<sup>668</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, étrennes-jouets, samedi 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois*, date estimée 1929, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>669</sup> Catalogue des *Galeries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 30 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1926, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>670</sup> Catalogue des *Galeries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 29 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1927, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>671</sup> Catalogue des *Galeries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 4 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1928, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>672</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 3 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1929, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83.32.1).

<sup>673</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 2 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.5.1).

<sup>674</sup> Catalogue des *Galeries Lafayette, Exposition générale, mardi 3 mars et jours suivants*, date estimée 1931, p. 28. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>675</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets, Paris, 1929-1930*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, 83-29-1).

<sup>676</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets, Paris, 1930*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.206.1).

<sup>677</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes, Paris, décembre 1931*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

<sup>678</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris, 1927*, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.7 BONM-669).

<sup>679</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris, 1928*, p. 7. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.6 BONM-668).

<sup>680</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets-étrennes, mardi 4 décembre et pendant tout le mois, 1929*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.204.1).

<sup>681</sup> Catalogue *Bazar de l'Hôtel de Ville, Jouets-étrennes, Spirit of Saint-Nicolas, 1928*, p. NP. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATHV5).

<sup>682</sup> Catalogue *Bazar de l'Hôtel de Ville, Jouets-étrennes, Paris, 1929*, p. NP. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATHV5).

L'implication croissante des fabricants d'articles de sports dans la conception de la boîte de jeu atteste des perspectives financières et des gains inhérents à sa fabrication et à sa diffusion. Ainsi, on retrouve encore, chez le fabricant *Williams and co*, ce jeu « *d'intérieur* » ou « *de société* » qui ferait fureur dans les salons parisiens<sup>683</sup>. La nostalgie du temps passé de la *Belle Époque* est une manière de rappeler une nouvelle fois le succès du ping-pong mondain de salon prétexte à la distinction sociale. Ce divertissement intéresse aussi progressivement les grands fabricants de la *Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets, (de) Jeux et (d')articles de sports* qui sont six à le proposer en 1929 contre deux en 1921 et 1922. Il s'agit, en particulier, des maisons des *Jeux et Jouets Français, Daigney, Desrues – Guilleminot et Cie, Kratzer et Cie, Les Jeux Réunis* et la *Manufacture lyonnaise de Jouets*<sup>684</sup>. Finalement, de plus en plus de fabricants d'articles de sports conçoivent des boîtes de jeu à la fin des années 1920 jusqu'au début des années 1930. Au regard du développement minime pris par le sport, il est plus opportun de croire que le regain d'intérêt du ping-pong soit celui d'un jeu amusant de salon. Le ping-pong reste une distraction d'intérieur avant d'être considéré comme un sport.

La diversité de l'offre commerciale laisse penser que le ping-pong est une pratique beaucoup plus ouverte socialement que la composition privilégiée des clubs sportifs de la FFTT. En effet, *Les Galeries Lafayette*, vendent en 1930, un « *article riche* » dans une boîte vernie de deux raquettes de boyaux à 75 francs mais également un autre modèle à 28 francs, constitué de deux raquettes en bois dont les faces sont poudrées d'émeri (Image 10)<sup>685</sup>.

---

<sup>683</sup> *Le Figaro*, n°356, Paris, 22 décembre 1930, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>684</sup> *Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets, Jeux et articles de sports, siège social hôtel des Chambres Syndicales, 10, rue de Lancry*, Paris, date estimée 1929, p. 179. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, D.J 547 DEP. JOUET).

<sup>685</sup> *Catalogue Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 2 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.5.1).



**Image 10 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets- Étrennes*, Mardi 2 décembre et pendant tout le mois, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.77.5.1).**

En 1931, un modèle simple avec deux raquettes en bois et trois balles coûte 15 francs dans le catalogue d'étrennes *Au Printemps*<sup>686</sup>. Si les grands magasins parisiens attirent sans doute encore prioritairement les classes aisées dans les années 1920<sup>687</sup>, les classes moyennes profitent de plus en plus des étalages à bon marché. Face aux 400 francs d'adhésion annuelle des membres du *Ping Pong Club de France*<sup>688</sup>, le modèle simple de la boîte est peu coûteux et plus accessible. Il reste à la portée du portefeuille des employés et des ouvriers. Le prix de sa boîte de jeu n'a que peu changé jusqu'en 1931 puisqu'un duo de raquettes en bois s'achète 18 francs 90 en 1927<sup>689</sup>. D'ailleurs, il est fort probable que les bazars, connus pour leurs produits bon marché, proposent des prix encore plus bas. Nous ne pouvons l'affirmer. Si cela reste anecdotique, certains ont sans doute fabriqué directement le jeu comme le propose la revue *Les Travaux de l'Amateur*<sup>690</sup>. Finalement, ces exemples confirment l'idée d'une démocratisation du ping-pong dans les classes moins aisées par la diffusion à plus grande échelle de la boîte de jeu. Malheureusement, les sources ne permettent pas d'observer cette diffusion directement dans les familles ouvrières ou chez les employés.

Désormais accessible aux ouvriers et employés par la logique de marché, le jeu n'est pourtant pas délaissé par l'ensemble de la bourgeoisie. La promotion de boîtes « *riche(s)* »

<sup>686</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes, Paris*, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

<sup>687</sup> Miller Michaël Barry, *op. cit.*, 1987, p. 155.

<sup>688</sup> Le club ne devait pas être ouvert toute l'année. Extrait de l'article 9 des *statuts déposés à la Préfecture de Police sous le n°169.143 du Ping Pong Club de France, 34 rue Marbeuf, Paris*, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique de Paris. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France)

<sup>689</sup> Catalogue des *Galeries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 29 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1927, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>690</sup> « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », *Les Travaux de l'amateur*, n°115, décembre 1930, p. 124. (Arch. BnF, NUMP-3708).



aux *Galleries Lafayette*<sup>691</sup> laisse croire que des gens plutôt fortunés continuent de l'acheter. D'ailleurs, le faible engouement que connaît le ping-pong dans les grands clubs sportifs parisiens contraste avec la place qu'il semble prendre dans la vie quotidienne de la bourgeoisie. Comme l'explique une publicité d'un magasin de sport dans le journal *L'Ouest-Éclair* en 1931, « le tennis de table (ou le) ping-pong se joue à l'intérieur ou à l'extérieur dans les Casinos, Pensions de famille, dans les Grands Cafés, Hôtels, Propriétés particul., Villas, sur les Plages, etc. Le ping-pong est un jeu sportif très attrayant dont on ne se lasse pas. Facile à jouer, il intéresse tous les âges. Partout où il est placé, il attire la clientèle [...] »<sup>692</sup>. S'il est une distraction qui s'ouvre progressivement aux classes les moins aisées, la publicité fait éloge de la somptuosité des lieux dans lequel il se pratique. Les casinos, les villas ou encore la plage sont réservés à une clientèle aisée. L'annonce publicitaire le désigne comme un jeu sportif bien enraciné dans le milieu bourgeois. Simple effet de promotion, il n'en reste pas moins que le ping-pong aspire à être pratiqué dans ces lieux et par des personnes qui souhaitent imiter le style de vie bourgeois. Il est également présent pour distraire la clientèle lors de voyage maritime. La présence de tables ou de jeu de ping-pong devient de plus en plus courante jusqu'à faire place dans les paquebots *L'Atlantique* et *L'Île-de-France*<sup>693</sup>. De surcroît, une partie de ping-pong n'est pas une scène de vie si anecdotique entre 1925 et 1931. Par exemple, selon une information de *L'Intransigeant*, une séquence cinématographique présente Suzanne Lenglen et Georges Biscot en train d'échanger quelques balles après un déjeuner dans le film *Le P'tit Parigot* en 1926<sup>694</sup>. Dans un autre registre, le célèbre coureur de demi-fond Jules Ladoumègue avoue jouer tous les jours après les repas<sup>695</sup>. Si le *Club Athlétique des Sports Généraux* auquel il appartient possède une table<sup>696</sup>, il joue plus vraisemblablement chez lui dans l'intimité avec ses « amis, voire même (sa) femme »<sup>697</sup>. Tous ces exemples confortent finalement l'idée que le ping-pong est adopté par une frange

---

<sup>691</sup> Catalogue *Aux Galleries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 2 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.5.1).

<sup>692</sup> « Le Tennis de table, Ping-Pong », *L'Ouest-Éclair*, n°12659, Rennes, 5 juillet 1931, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>693</sup> « Tourisme et navigation, Avant le premier départ pour l'Amérique du sud, Du Havre à Bordeaux sur le nouveau paquebot « L'Atlantique » », *Le Matin*, n°17356, Paris, 26 septembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2117) ; « La visite de M. Laval aux États-Unis, Le Président du conseil à bord de l'« Ile-de-France » prépare en compagnie des experts le thème de ses conversations avec M. Hoover », *Le Journal*, n°14245, Paris, 18 octobre 1931, p. 1. (Arch. BnF, NUMP- 13316).

<sup>694</sup> « Deux Championnes, J'ai vu au Bois « tourner » Mlle Suzanne Lenglen », *L'Intransigeant*, n°16804, Paris, 8 août 1926, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>695</sup> « Dans l'intimité de nos champions, « La foule ? Une mère pour moi », dit Ladoumègue », *Match : l'Intran*, n° 263, Paris, 22 septembre 1931, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>696</sup> Lassus Marianne, *L'affaire Ladoumègue, Le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, p. 23.

<sup>697</sup> « Dans l'intimité de nos champions, « La foule ? Une mère pour moi », dit Ladoumègue », *Match : l'Intran*, n° 263, Paris, 22 septembre 1931, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-3825).

plus large de la population de 1925 à 1931 et qu'il est devenu un jeu amusant « sportif ou de salon ».

D'ailleurs, le jeu devient également, à la fin de l'année 1931, une vitrine pour certains établissements privés ouverts au public dans les beaux quartiers parisiens. Cette diffusion laisse voir les premières lueurs d'une mode qui se prépare. C'est d'ailleurs ce que confirme un article de Pierre About au sein du journal *L'Auto* :

*« Le ping-pong s'impose donc de lui-même, petit à petit, avec le temps, grâce à son seul attrait. Et enfin vint le moment où l'on sentit qu'en faisant un effort, le dernier pas pourrait être franchi. Cet effort a été fait simultanément au début de cette saison par deux grandes organisations, le Marbeuf et le tennis Monceau. Le Marbeuf qui, jusque là, s'était consacré au golf miniature, accepta d'héberger un petit groupe de fervents du ping-pong qui désiraient fonder un club [...]. Dès aujourd'hui, les amateurs ont la possibilité, grâce au P.P.C.F de s'entraîner journallement dans les meilleures conditions possibles. Imaginez un cadre digne des plus beaux paysages de la Riviera, une salle immense, élégante, délicieusement décorée et parfaitement aérée. À côté d'un salon de thé et de soupers, où se réunit l'élite du monde parisien, un immense espace où règne depuis peu, mais intégralement, le ping-pong. Une douzaine de tables sont offertes aux joueurs de toutes classes, dont cinq sont réservées aux membres du P.P.C.F. Douze tables en plein cœur de Paris, c'est très beau, n'est-ce pas ?[...] »<sup>698</sup>.*

Le ping-pong commence à se diffuser dans certains chics établissements parisiens. En dehors des activités sportives du *Ping Pong Club de France*, le Marbeuf est bien à l'origine un établissement qui met à disposition des tables de ping-pong. Il propose d'ailleurs d'autres activités telles que le golf miniature<sup>699</sup>. À quelques mètres de la célèbre avenue des Champs Élysées dans le 8<sup>e</sup> arrondissement, sa localisation donne une idée du public qui s'y déplace. Son salon de thé réunit l'élite du monde parisien. D'ailleurs, les nombreux ramasseurs de balles présents dans l'établissement pour le golf miniature alimentent une nouvelle fois la notabilité des personnes s'y rendant pour quelques heures de distraction<sup>700</sup>. Cet exemple n'est pas unique. Situé au 147, avenue de Versailles dans le 16<sup>e</sup> arrondissement, le Palais du Tennis accueille des courts de tennis, un golf training Club, et les tables du *Ping-Pong Club de Paris*. L'activité sort ainsi progressivement du milieu intime pour devenir à la fois un loisir bourgeois de quelques établissements des beaux quartiers. Mais cette distraction à un prix. En

---

<sup>698</sup> « Les grands clubs français, Le P.P.C.F », *L'Auto*, n°11282, Paris, 5 novembre 1931, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>699</sup> *Le Journal*, n°14240, Paris, 13 octobre 1931, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>700</sup> *L'Auto*, n°11327, Paris, 20 décembre 1931, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

effet, une publicité propose 20% de réduction sur les droits de table<sup>701</sup>. Ces tables se louent vraisemblablement. Ainsi, à la fin de l'année 1931, l'éclat de ces établissements devient en quelque sorte une vitrine d'un jeu attrayant qui ne demande qu'à éclater au grand jour dans la presse. La gestation d'un nouveau phénomène de mode du ping-pong se prépare.

---

<sup>701</sup> « Tennis-Golf, Ping-Pong », *L'Auto*, n° 10273, Paris, 30 janvier 1929, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

## Conclusion du chapitre 2

Finalement, le jeu mondain de salon prétexte à la distinction apparaît comme démodé lorsque la presse ne lui accorde plus d'intérêt en 1903. Cette désuétude s'observe en particulier par une baisse très importante du nombre d'articles sur le jeu. L'annonce de son déclin en Angleterre puis l'apparition de propos le désignant comme suranné ne font finalement que confirmer la fin de sa mode en 1903. Cet instant de gloire n'aura duré qu'un peu plus d'un an à l'image d'un feu de paille qui se consume très rapidement. La démocratisation silencieuse du jeu de salon qui s'ensuit est alors une des raisons qui explique la perte de son sésame « à la mode ». En effet, pour qu'une mode existe, seuls quelques privilégiés peuvent en profiter. Or, sa boîte est devenue un objet de consommation et s'est démocratisée à la petite et à la moyenne bourgeoisies au cours des années 1903-1904. N'étant plus une pratique de distinction sociale, la Haute bourgeoisie l'a abandonnée après les dîners de représentation. Le ping-pong est alors devenu alors une distraction anodine de salon qui occupe, faute de mieux, le temps libre de la vie quotidienne. Faisant place alors au côté des échecs, des jeux de cartes, on le pratique pour éviter l'ennui, en l'absence de terrains de tennis ou de beau temps jusqu'en 1918.

Les années 1920 sont symptomatiques d'un regain timide pour le ping-pong. En effet, une tentative de réanimation de cette ancienne mode est perceptible au sein de la presse. Dans un contexte de nostalgie des joies de la *Belle Époque*, le ping-pong n'est plus décrit comme un jeu de salon mondain mais comme un sport ou un microsport à l'image du *lawn-tennis*. Les *Années folles* signent en quelque sorte une tentative de retour aux distractions favorites du début du XX<sup>e</sup> siècle. Quelques compétitions dont la presse se fait expressément le relais servent à le présenter comme un sport. Pourtant, les tournois restent bien rares. Le jeu qui se vend de plus en plus au travers des grands magasins parisiens montre que cet engouement est plutôt celui d'un jeu amusant de salon qui distrait lors des temps libres de la vie quotidienne. Dans un contexte économique difficile orienté vers la reconstruction du pays, cette relance du jeu s'explique surtout par son faible coût et par le fait qu'il soit maigre en installation. Malgré les tentatives de certains commerçants et magasins visant à le remettre à l'honneur lors des fêtes de fin d'année, la mode n'est pas au jeu anodin de salon au sortir de la guerre. Il reste trop proche de l'image du jeu mondain d'antan dans les esprits pour en faire une nouvelle mode. Or, pour être relancée, une vogue doit apparaître comme nouvelle.

C'est au milieu des années 1920 que les occasions sportives se font plus nombreuses pour vanter les mérites d'une nouvelle pratique. Le premier club spécifique est créé en 1925. La FFTT voit le jour en 1927 à l'initiative de dix clubs. Or, malgré ces institutions, le ping-pong reste un jeu distrayant dans les représentations collectives jusqu'en 1931, y compris, pour une grande partie des *sportsmen* ou *sportswomen* qui le pratiquent. En effet, il est une propédeutique aux joueurs et joueuses de *lawn-tennis*. Il comble la période creuse de compétitions que constitue l'hiver, et développe l'entrain dans les clubs entre deux parties. Les premiers joueurs et premières joueuses sont donc de véritables *sportsmen* et *sportswomen* qui ne réussissent pas à se détacher de la représentation classique d'un jeu amusant. D'ailleurs, le premier règlement s'inspire des règles du *lawn-tennis* et les premiers calendriers sportifs de la FFTT prennent en compte ceux de la FFLT. Par exemple, le premier championnat international de la FFTT s'organise au mois de décembre<sup>702</sup>, période de trêve hivernale pour les *tennismen*. Il faut donc attendre les championnats de France de 1929<sup>703</sup> puis, le règlement de 1931, pour que les dirigeants de la FFTT fassent le deuil du *lawn-tennis* en faisant jouer les matches au meilleur des 5 sets de 21 points<sup>704</sup>.

Malgré la constitution de la FFTT et la présence de championnats de France, l'information sportive ne permet pas d'exalter l'image d'un spectacle sportif. La nouveauté de ce sport n'est pas assez partagée dans les esprits des lecteurs ou des joueurs pour lancer un nouveau phénomène de mode. De plus, la FFTT se restreint à un cercle de grands clubs sportifs qui cultive l'entre-soi social. Si on retrouve treize associations affiliées lors de la saison 1927/1928, ils ne sont que seize à la fin de la saison 1930/1931<sup>705</sup>. Cette mouvance sportive dans les clubs ne bénéficie finalement pas de la démocratisation offerte par le prix des boîtes de jeu chez les employés et progressivement chez les ouvriers. Les frais d'inscription élevés des clubs à la FFTT de l'ordre de 100 francs par table jusqu'à la fin 1931<sup>706</sup> peuvent expliquer la faiblesse des affiliations. De plus, le double parrainage dans les grands clubs limite considérablement les nouvelles aspirations sportives.

Finalement, ce sport reste pour la plupart des clubs sportifs une distraction proche du jeu de salon. Si le grand magasin *Au Printemps* différencie la boîte de jeu « *Ping-Pong*

---

<sup>702</sup> *Ibid.*

<sup>703</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 février 1929. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>704</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 12 janvier 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>705</sup> Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>706</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

*Sport* »<sup>707</sup>, de celle destinée aux « *soirées en famille* »<sup>708</sup>, ce nouveau sport est sans doute encore trop proche du jeu de salon.

---

<sup>707</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes, Paris*, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

<sup>708</sup> *Ibid.*

## Conclusion de la première partie

L'objet de cette première partie a été de comprendre comment le ping-pong s'est érigé en mode entre 1902 et 1903 mais aussi la manière dont le jeu a perduré après cette féerie. En effet, la gestation de son phénomène s'inspire de l'image idéalisée d'un divertissement mondain dès la fin de l'année 1901. La presse et les fabricants d'articles de jeux et de jouets grossissent volontairement les traits de l'activité pour la rendre attrayante auprès d'une bourgeoisie en recherche de passe-temps distingués. En faisant référence à l'Angleterre, ce jeu de salon à la mode rappelle toute l'élégance du célèbre *lawn-tennis*. Il s'agirait d'une reproduction de cette pratique mais redimensionnée pour qu'elle tienne dans une salle à manger. Ses multiples appellations renvoient à l'idée d'une simple miniaturisation. On parle d'« un *lawn-tennis d'appartement* »<sup>709</sup>, d'un *Tennis de Salon*<sup>710</sup> ou d'un *Tennis de salon dit ping-pong*<sup>711</sup>. La forme ovale de certaines raquettes cordées en boyaux ou en ficelle y fait penser également<sup>712</sup>. Ces descriptions sont alors un moyen de susciter le mimétisme chez une classe sociale en recherche de divertissement distinctif. À l'instar des modes vestimentaires, la mode des jeux de salon semble circuler très aisément dans les hautes sphères étrangères. Symbole de sa classe, il n'est donc pas très risqué de se laisser tenter par ce nouveau divertissement.

Cette mondanité de salon est à la mode en France dès 1902. Les illustrations évoquent l'image d'un jeu de société qui incarne toute la quintessence de la Haute bourgeoisie. Organiser une partie de ping-pong après un dîner ou un après-midi est un moyen de mettre en avant son style de vie et d'afficher sa notoriété et son opulence financière. Pour susciter l'envie, le phénomène de mode du divertissement de salon s'inscrit dans un compromis subtil entre le respect des convenances sociales en vigueur et l'idée d'émancipation. En effet, les premiers discours techniques sur l'activité révèlent des codes de bienséance qui réunissent certaines conditions permettant aux femmes de la pratiquer en sécurité. Entre maintien de la condition féminine attelée à son intérieur et liberté de pratique, visible dans un entre-soi maîtrisé, le ping-pong est l'occasion d'articuler heureusement un processus d'émancipation/assujettissement complexe. À un autre niveau, le smash est perçu comme un

---

<sup>709</sup> « Le Monde et la mode, Le ping-pong, Le favori du jour », *L'Ouest-Éclair et L'Étoile de la mer*, n°881, Rennes, 13 janvier 1902, p. 1. (BnF, NUMP-1495).

<sup>710</sup> Boîte de jeu, *Tennis de Salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

<sup>711</sup> Boîte de jeu remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

<sup>712</sup> Boîte de jeu, *Tennis de salon*, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

manque de galanterie auprès d'une jeune fille ou d'une femme. En conséquence, le jeu de salon est, à n'en point douter, un jeu lent et continu. Les jeunes filles peuvent ainsi pratiquer cette activité qui les préserve de tout danger. Les qualités d'adresse et de souplesse en font un exercice mesuré, et la rigidité du corset limite considérablement les mouvements de grandes amplitudes. Des concours sont aussi organisés dès 1902. Mais ils sont l'occasion une nouvelle fois de mettre, volontairement, à l'honneur les convives invités. L'affirmation de son rang social prime donc sur le désir de codification du jeu. Les règles et les conditions de pratique sont secondaires au regard de la perpétuation des codes sociaux. Le ping-pong est finalement une occasion de prolonger le dîner afin de manifester l'étendue de sa richesse au travers de sa garde robe<sup>713</sup>. Si son phénomène de mode s'est construit à travers le reflet du *lawn-tennis*, qui est une activité bourgeoise et aristocratique<sup>714</sup>, sa miniaturisation n'est qu'une image magnifiée du jeu de salon. En effet, plusieurs règlements sont en cours et le matériel proposé est très diversifié. La mode est en quelque sorte une surreprésentation d'une forme de réalité dans le but de séduire un public. Une description du ping-pong sous la forme du jeu de *lawn-tennis* transpose finalement toute la notoriété sociale au ping-pong. En adoptant cette mode destinée aux classes aisées, l'acheteur cultive son appartenance de classe : celle de la Haute bourgeoisie. « Être à la mode » est un moyen de se distinguer socialement et en même temps de montrer qu'on appartient à une classe sociale.

Pour rendre la pratique attrayante, la mode joue aussi sur la distance à la transgression de ces mêmes normes sociales dans le but de faire naître et de renforcer l'engouement. Le flirt interdit entre les jeunes femmes et les hommes apparaît comme une aspiration à plus de liberté. Or, face aux arrangements familiaux, aux enjeux des dots et à la perpétuation de l'héritage familial, les sentiments amoureux ne font guère le poids. Pour mieux susciter le désir, la mode du jeu de salon entretient ainsi le mythe du flirt et des sentiments amoureux en dépit du poids des convenances. En ce sens, la mode du ping-pong se joue de l'illusion d'une émancipation des mœurs bourgeoises.

Cet effet de mode s'estompe dès le début de l'année 1903. Après avoir connue une apogée, la mode du ping-pong n'existe plus dans la presse. Une absence de visibilité lui enlève son statut de jeu en vogue. Pour autant, la boîte semble se démocratiser par le

---

<sup>713</sup> Perrot Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises, 1873-1953*, Paris, Éditions Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, [1<sup>re</sup> édition 1961, Éditions Armand Colin], pp. 84-89.

<sup>714</sup> De Saint-Martin Monique, « Une sociabilité mondaine : les débuts du vélocipède et du tennis en France », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte* [en ligne], n°5, 1998, p. 51. <http://dx.doi.org/10.5169/seals-16019>.



truchement des grands magasins. Le ping-pong devient un objet de consommation pour la petite et la moyenne bourgeoisies parisienne et provinciale. C'est d'ailleurs ce qui explique la fin de son cycle de mode. La mode n'existe que parce qu'une minorité en profite pendant que l'autre l'envie. Elle se nourrit de la convoitise. Alors rejoint par la grande majorité, le ping-pong ne peut plus être désigné comme telle. En effet, jeu en vogue à ses débuts dans la Haute bourgeoisie, sa démocratisation a sans doute façonné l'image du ping-pong. Il est devenu un amusement familial ordinaire. Il perd en quelque sorte sa représentation de divertissement mondain qui l'a fait naître comme mode dans les salons, mais gagne progressivement le terrain de l'amusement familial. S'il est appelé encore *Tennis de salon*<sup>715</sup> ou jeu de salon, cela n'en fait plus pour autant un divertissement prétexte à la distinction. Pourtant, les grands magasins jouent volontairement sur cette image du jeu mondain de salon pour mieux le vendre auprès d'une petite et d'une moyenne bourgeoisies qui n'aspirent qu'à imiter la Haute bourgeoisie. Cet exemple rappelle alors très fortement le dynamisme social d'appropriation des pratiques illustré par Christian Pociello et emprunté aux théories bourdieusiennes autour des profits symboliques et des mécanismes distinctifs qui alimentent cette demande<sup>716</sup>. En se démocratisant, le ping-pong est désormais devenu un jeu de salon anodin pratiqué, faute de mieux, afin d'occuper les journées maussades de l'hiver jusqu'en 1918. On le retrouve alors dans les maisons en ville et les maisons secondaires à la campagne de la bourgeoisie, au foyer de l'école des Roches, auprès de soldats blessés, etc.

L'après-guerre est une remise en scène timide du ping-pong. C'est sans doute la nostalgie de la *Belle Époque* et le faible coût de sa boîte, dans un contexte économique d'après-guerre difficile, qui permettent au jeu de salon d'être à l'honneur lors des fêtes de fin d'année. Quel remarquable cadeau pour la Saint-Nicolas, Noël ou le Jour de l'An dans les années 1920. Si certains journaux et commerçants n'hésitent pas à arguer qu'il s'agit d'un objet sportif à la mode, la nouveauté prétendue du ping-pong n'est pas assez visible pour relancer un phénomène de mode. Les quelques compétitions des clubs sportifs révèlent que le ping-pong est resté une amulette familiale plus proche du jeu de salon d'antan que du sport. Il comble le temps libre entre les parties de tennis et constitue un moyen de se préparer au *lawn-tennis* pendant la période hivernale.

---

<sup>715</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, Maison A. (Aristide) Boucicaut*, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-45).

<sup>716</sup> Pociello Christian, « Nouvelles approches », dans Pociello Christian (dir.), *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Éditions Vigot, 1981, p. 13.

C'est finalement entre 1925 et 1931 que se développe structurellement ce sport. Les premiers clubs de ping-pong se créent à Paris, puis en province, et une fédération spécifique voit le jour. Or, la presse peine à hisser à la mode, ce nouveau sport. En effet, malgré l'organisation de championnats nationaux ou internationaux depuis 1927 et la mise en place d'un règlement en 21 points qui se détache de celui du *lawn-tennis*, une réminiscence des caractéristiques d'un jeu de salon bourgeois marqué par la sociabilité mondaine est perceptible à l'image des grands clubs bourgeois parisiens tels que le *Stade Français*, le *Racing Club de France* ou le *Sporting Club de Paris*. Les clubs ferment l'accès de la pratique par le biais économique et par le truchement du réseau social de leurs membres. Or, dans un contexte où le spectacle sportif prend une place plus importante dans la société, ce sport se prive d'une masse silencieuse de pratiquants. La boîte de jeu est devenue accessible à des populations moins aisées comme les employés et les ouvriers. Cet exemple montre finalement que la présence d'une bureaucratisation, et de l'ensemble des critères distinctifs des sports modernes ne suffit pas à marquer le passage d'un jeu à un sport<sup>717</sup>. Cette transformation passe également par un changement dans les représentations sociales. Le ping-pong rappelle encore trop le jeu de salon anodin à la fin des années 1920. Cependant, l'arrivée de tables dans quelques établissements des beaux quartiers parisiens à la fin de l'année 1931, laisse croire que cette distraction commence à être l'objet de nouvelles attentions. Une transformation est en train de s'opérer.

---

<sup>717</sup> Guttman Allen, *op. cit.*, 2006, p. 77.

## **Partie II. « L'instant de grâce » du ping-pong « sport » : l'heure de la contagion (1932-1933)**

### **Introduction**

Un nouveau cycle de mode est à l'œuvre entre 1932 et 1933. Il signe en quelque sorte « l'instant de grâce » du ping-pong sport. En effet, l'adhésion des clubs et des pratiquants est soudaine. Les fédérations unisport comme la FFTT ou affinitaires telles que la FGSPF, la FST ou l'USSGT voient leurs rangs s'élargir. Cette contagion sportive est telle qu'elle dépasse désormais l'espace de la Capitale en s'instillant dans les provinces françaises. Cependant, cette nouvelle mode atteste-t-elle d'un changement de perception, d'une réelle reconnaissance de sa transformation sportive ? Sa démocratisation aux classes plus populaires aurait-elle permis de faire évoluer ses représentations autour de la valeur du travail que la société industrielle et capitaliste promeut ? Les illustrations et les propos de la presse laissent penser que la sueur et l'engagement physique apparaissent comme des marqueurs de sa nouveauté.

Cette vogue du ping-pong est aussi montrée comme un spectacle sportif. Le divertissement sort soudainement de la sphère privée des maisons pour s'ouvrir aux espaces publics au travers de ses compétitions ou exhibitions. Parallèlement, des champions de la discipline sont présentés comme des personnalités marquantes de cette transformation. Les parties sont rudes. L'effort est intense. Les échanges sont spectaculaires. Ces événements sportifs sont alors l'occasion pour certains spectateurs de se faire voir. Au sein de la foule qui se déplace, des notables se distinguent. Si la mode est accessible aux classes les moins aisées, les exhibitions sportives ne deviendraient-elles pas une nouvelle manière de vivre sa mondanité dans la Haute bourgeoisie ? Enfin, elle s'inscrit également dans la lignée de la codification de son règlement et de son matériel. Sa nouveauté sportive apparaît être une aubaine pour les fabricants qui profitent très largement de cette nouvelle étiquette du « réglementaire » afin de relancer le marché des accessoires. Finalement, ces caractéristiques s'affichent comme autant de transformations nécessaires à sa renaissance.

Cependant, l'analyse de la presse permet de percevoir que les discours dissimulent d'autres facettes du jeu. En effet, ce divertissement se diffuse aussi par l'intermédiaire des cafés et des débits de boissons. Or, ce ping-pong ne renvoie pas seulement à la détente comme

voudraient le faire croire certains propagandistes du sport. Le succès du jeu sportif est sans doute à comprendre comme une manière informelle de pratiquer ce sport à la mode. L'effort ne se manifeste-t-il pas aussi dans l'enjeu du gain de l'apéritif ?

Décrit comme l'illustre remplaçant du billard ou comme le succédané du mini-golf tombé en désuétude, le ping-pong devient un passe-temps pour la bourgeoisie qui exprime progressivement sa mondanité en dehors du seul salon. Cadeau de fin d'année, le ping-pong se pratique également par les enfants issus de la bourgeoisie. Mais quelle place ce jeu informel a-t-il dans cette catégorie des sports et dans quelle mesure la mode du ping-pong sport a-t-elle relancé une nouvelle tendance mondaine ? Plus encore, peut-on en conclure que le ping-pong soit devenu un jeu éducatif aux yeux des parents et qu'il profite de l'image de la mode du ping-pong sport pour se vendre ? Finalement, tous ces exemples montrent que cette mode en 1932 et 1933 est plus largement celle d'un style sport qui se concrétise au travers de ses multiples usages informels. Elle est la preuve que le sport se diffuse dans les représentations sociales et ne se cantonne plus aux seules institutions et aux seuls clubs.

## Chapitre 1. La mode du ping-pong « sport » à l’affiche (1932-1933)

### Introduction

Dès l’année 1932, les regards se tournent de nouveau vers le ping-pong. L’image du jeu de salon du début du XX<sup>e</sup> siècle est lointaine. Ce sport n’est plus décrit comme l’apanage de la société aisée. Des compétitions s’organisent dans les fédérations affinitaires dites ouvrières et des rencontres se déroulent dans les villes de province jusqu’aux petits bourgs. Les effectifs dans les fédérations décollent jusqu’à laisser croire qu’il y aurait 100 000 pratiquants. Si la croissance est soudaine, ce chiffre ne participerait-il pas à l’état d’ébullition autour de la pratique ?

Pour donner plus de notoriété à cette mode, les discours de la presse la présentent comme un spectacle sportif. Les descriptions font part de salles combles. Des gens de renom s’y déplacent. Mais comment comprendre ce regain d’intérêt de l’activité chez la Haute bourgeoisie ? Est-ce que le spectacle sportif n’est pas devenu un moyen pour elle de vivre sa mondanité en dehors de son salon, pour se faire voir et faire écho de sa notoriété ? Les champions deviennent dès lors des figures marquantes de la transformation du jeu de salon anodin, sorte d’amusement familiale, en sport adulé par la presse. Une griserie se crée ainsi autour des joueurs dans le but de les idolâtrer et de faire sortir de l’inconnu ce nouveau sport. Comparées aux vedettes de tennis, dans quelle mesure ces figures incarnent-elles les nouvelles représentations sportives du ping-pong qui permettent de le distinguer suffisamment du jeu de salon d’antan ?

À cet égard, les discours et les illustrations de la presse développent, dès 1932, une admiration pour la vitesse et la dextérité. Dans un contexte où l’automobile, les courses aériennes renforcent ce sentiment, le ping-pong s’empare de ce besoin d’accélération. La distinction et le délasserment s’effacent alors au profit de l’effort personnel qui rappelle les valeurs du travail de cette société industrielle et capitaliste. Cette transformation de l’activité vers l’engagement et l’intensité corporelle ne confirmerait-elle pas l’idée de sa démocratisation chez les classes populaire et moyenne, et la petite et la moyenne bourgeoisies qui promeuvent ces valeurs ? Enfin, la question réglementaire est également un des symboles de cette renaissance. Or, faut-il considérer cet argument du règlement comme un simple enjeu de promotion du matériel pour les fabricants afin de relancer le marché des accessoires ? Si le

ping-pong dispose déjà d'une institution spécifique, sa transformation sportive est visible au sein de la presse à l'aube des années 1932 et 1933. Cette nouvelle mode apparaît suffisamment différente de l'ancien jeu de salon pour apparaître comme une nouveauté.

## 1. « La pingpongomanie »

Une passion nouvelle pour le ping-pong sévit dès 1932 : celle d'un sport. Un développement soudain du nombre de clubs dans les fédérations unisport et affinitaires met en avant sa transformation autour de l'affrontement. Le dilettantisme du jeu de salon cède le pas à une nouvelle façon de pratiquer. Le mécanisme de la mode du ping-pong joue alors sur un sentiment de diffusions spatiale et sociale afin de susciter l'envie de pratiquer ce nouveau sport. Sa féerie est d'ailleurs entretenue par la communication d'un nombre surprenant de pratiquants – 100 000 – qui laisse penser que la vogue sportive est au ping-pong entre 1932 et 1933.

### 1.1. L'ivresse des 100 000 pratiquants !

Selon le journal *Match : L'Intran*, une « pingpongomanie »<sup>718</sup> sévit en France dès le début de l'année 1932. Son développement sportif soudain est mis en avant :

*« Depuis longtemps déjà le « ping-pong » ou le tennis de table est pratiqué de façon assidue. Cependant, ce n'est que maintenant que ce jeu est en passe d'obtenir la véritable consécration sportive, tout comme le basket ball, il y a quelques années. À Paris, les salles de tennis de table viennent de pousser comme (des) champignons... [...] Le nombre de joueurs augmente journallement : la pingpongomanie vient faire son apparition. [...] ! Allons ! ne dites plus que le ping-pong n'est pas un sport ! »*<sup>719</sup>.

En pleine résurgence médiatique, le ping-pong est en passe de célébrer sa conversion sportive. Des salles spécifiques se multiplient et le nombre de joueurs s'accroît de jour en jour. L'expression la « pingpongomanie » est bien ce qui illustre cette nouvelle visibilité de l'activité dans les journaux : celle d'une passion débordante, d'une fièvre qui s'étend.

L'analyse quantitative de quelques journaux confirme cet intérêt soudain. Par exemple, *Le Figaro* publie 36 numéros en 1932, contre 14 en 1931 (Graphique 7)<sup>720</sup>. Cette tendance se retrouve de manière plus flagrante dans le journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes. 189 numéros mentionnent la pratique en 1932 contre 18 en 1931 (Graphique 8)<sup>721</sup>. L'année 1933 connaît une légère baisse au sein des deux quotidiens : 20 numéros pour le

---

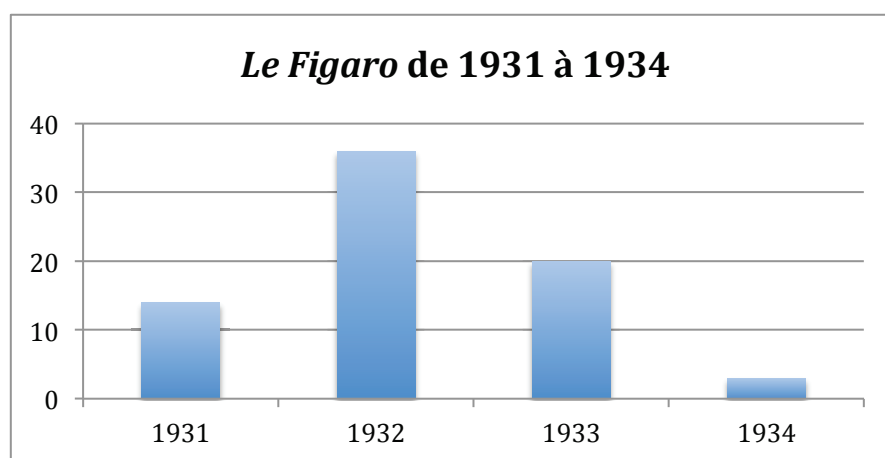
<sup>718</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>719</sup> *Ibid.*

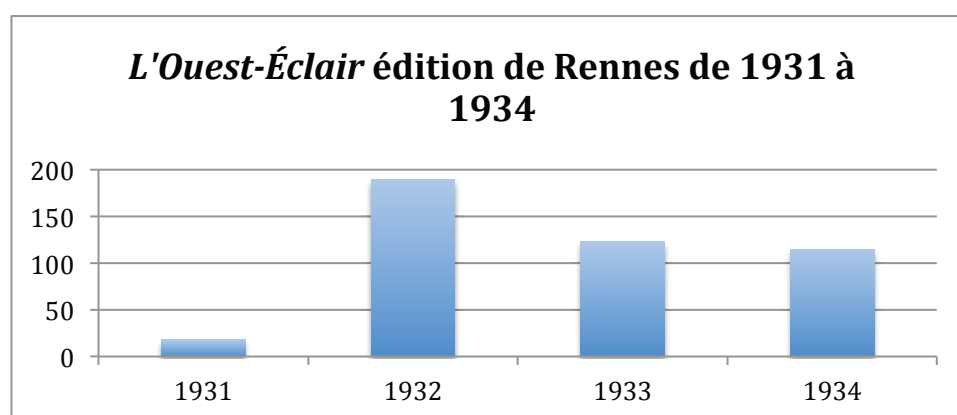
<sup>720</sup> Graphique constitué à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

<sup>721</sup> *Ibid.*

premier et 123 pour le second. Mais ces chiffres laissent croire que sa mode sportive sévit encore en 1933.



Graphique 7 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1139).



Graphique 8 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1495).

Pour la légitimer, les discours de la presse s'appuient en particulier sur le nombre de joueurs ou de clubs de ping-pong. Pourtant, la nature des chiffres annoncés interroge. En effet, *Le Populaire* ne se prive pas de nourrir la féerie, dès juillet 1932, en reprenant un écho dont l'origine est restée inconnue : « *Il y a, paraît-il, en France, 100.000 joueurs de ping-pong* »<sup>722</sup>. De la même manière, interviewé au sein du quotidien sportif *L'Auto*, Victor Barna, qui n'est pas moins que le champion du monde en titre en 1932<sup>723</sup>, reprend allégrement ce

<sup>722</sup> « Tous les sports, Bribe et Échos », *Le Populaire*, n°3435, Paris, 4 juillet 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>723</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 588.



chiffre : « – Croyez-vous que le ping-pong se développe ? – Oui, et en France surtout, nous sommes peut-être actuellement 100.000 joueurs [...] et les sociétés se multiplient »<sup>724</sup>. L'utilisation du terme « peut-être » montre une certaine incertitude dans son propos. En effet, comment estimer un nombre de pratiquants sans se référer aux licenciés des différentes fédérations ? Sans savoir réellement d'où provient ce chiffre et de quelle manière il a été décompté, beaucoup de quotidiens s'en emparent comme une manière rationnelle de présenter cet engouement. Ainsi, cette information est de nouveau relayée par le journal *Le Figaro* sept jours plus tard : « *Le ping-pong prend un développement considérable. [...] Un de nos confrères estimait récemment à 100 000 le nombre des pratiquants de ce sport* »<sup>725</sup>. Si l'origine sociale suffisait à montrer que le jeu était à la mode au début du XX<sup>e</sup> siècle, les représentations du sport dans la presse ne fonctionnent pas sous le même régime de légitimation. L'institutionnalisation, qui marque une des ruptures entre le jeu et le sport moderne<sup>726</sup>, se construit sur une revendication de ses membres. La quantité est une preuve de sa reconnaissance. L'impression de mouvement de masse qui s'empare de la population est recherchée à travers ces 100 000 pratiquants. Médiatrice d'acculturation sportive, la presse relate cette passion nouvelle en même tant qu'elle la stimule.

D'autres quotidiens reprennent allégrement ce chiffre. Cependant, l'ivresse de cette mode est telle qu'inévitablement, l'information se déforme et est dénaturée. Un mythe autour des 100 000 pratiquants naît. Le 4 octobre 1932, *L'Homme libre* fait part « [...] (d')un développement considérable »<sup>727</sup>. Or, les 100 000 pratiquants se transforment désormais « [...] en clubs de tennis de table (qui) réunissent maintenant, quelques cent mille adhérents »<sup>728</sup>. Dans la même veine, le journal *L'Intransigeant* métamorphose de nouveau l'information, le 5 novembre 1932, en soutenant que « la Fédération française groupe dès maintenant 100.000 licenciés »<sup>729</sup>. Une surenchère de l'information prend forme. D'une estimation d'un confrère dont l'origine est inconnue pour *Le Figaro*, aux 100 000 membres de clubs ou licenciés, respectivement pour *L'Homme libre* et *L'Intransigeant*, l'information n'est

---

<sup>724</sup> « Ping-Pong, Sport de salon ?, Le ping-pong peut-il préparer au tennis ?, Le développement du ping-pong », *L'Auto*, n°11596, Paris, 14 septembre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>725</sup> « La Vie sportive, Ping-Pong, Au Stade Français, De nouvelles installations pour le Ping-Pong », *Le Figaro*, n°265, Paris, 21 septembre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>726</sup> Guttman Allen, *op. cit.*, 2006, p. 75.

<sup>727</sup> « La Vie sportive, Ping-Pong, Au Stade Français », *L'Homme libre*, n°5917, Paris, 4 octobre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

<sup>728</sup> *Ibid.*

<sup>729</sup> « Les Championnats de France internationaux de ping-pong, Sous le patronage de l'Intransigeant et de Match », *L'Intransigeant*, n°19368, Paris, 5 novembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

pas vérifiée. Au contraire, elle est magnifiée pour marquer l'émergence de son engouement sportif en 1932.

Cette information est encore relayée en 1933. *Match : L'Intran* explique ainsi en janvier 1933 :

« *Le ping-pong fit son apparition bien avant la guerre, mais ce n'est que très récemment qu'il connut la célébrité. En effet, avant d'aller retrouver ses sœurs dans les poussiéreuses archives du Père Temps, l'année 1931 remarqua le gentil ping-pong et lui donna une nouvelle puissance. En quelques mois, le tennis de table devient le jeu sportif à la mode... la mode ! Mot à la puissance magique véritable Sésame de la réussite ! [...] Maintenant, presque tout le monde joue au ping-pong. Une statistique de l'an dernier établissait qu'il y avait déjà plus de cent mille Français ayant à cœur de rompre... des raquettes en faveur du tennis de table* »<sup>730</sup>.

Avec ses 100 000 pratiquants, la mode du ping-pong s'affiche comme un sport populaire. L'activité ne serait plus l'apanage d'une minorité sociale. Vivre en 1932 et 1933, c'est finalement avoir le goût du ping-pong. D'ailleurs, le mot « à la mode » est un vrai sésame (Image 11). Il est une preuve d'une adhésion rapide et fulgurante pour un sport en pleine croissance. Les adeptes seraient, de jour en jour, plus nombreux.



Image 11 : Encart d'un article dans *Match : l'Intran*, n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

Le journal illustré bi-mensuel *Ping-Pong*, créé le 5 décembre 1932<sup>731</sup>, prolonge d'ailleurs l'imaginaire de cet accroissement exponentiel de pratiquants en 1933 en reprenant un article du journal *Petit Messin* du 2 juillet qui formule des prévisions pour la saison suivante. La revue relate ainsi :

« *Il n'est plus personne, je crois, à ignorer ce jeu sportif qui connaît en ce moment la grande vogue et dont le triomphe s'affirme de jour en jour. [...]. La saison 1932-33 vit un accroissement vertigineux du nombre des joueurs [...]. On comptait 100.000 joueurs l'an dernier, on en prévoit 300.000 pour l'an*

<sup>730</sup> « Ping, Un jeu à la mode, Pong », *Match : l'Intran*, n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>731</sup> *Ping-Pong*, n°1, Paris, 5 décembre 1932, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

*prochain et l'on peut assurer sans crainte de se voir démenti, que le ping-pong sera bientôt le sport comptant le plus grand nombre de pratiquants »<sup>732</sup>.*

Les perspectives d'un futur toujours plus glorieux entretiennent son phénomène. L'engouement est tel, qu'il faudrait prévoir trois fois plus de pratiquants lors de la saison 1933/1934. Comparé aux 137 000 joueurs licenciés en football-association en 1932<sup>733</sup>, le succès de cette mode permettrait à l'activité de dépasser l'importance prise par ce sport populaire au début des années 1930.

Pour autant, le nombre de licenciés au sein de la FFTT atténue très fortement cette estimation. Si le nombre de membres n'a pu être reconstitué pour la saison 1932/1933, ils sont seulement 5128 pratiquants pour la saison 1933/1934<sup>734</sup>. Or, on est loin des « 100.000 licenciés »<sup>735</sup> annoncés par *L'Intransigeant* ou des « 50 000 pratiquants [...] » « [...] que (re)groupe » la FFTT<sup>736</sup> pour *Le Figaro*. Le phénomène de la mode sportive se construit bel et bien sur un discours médiatique magnifié. Les chiffres sont fantasmés et détournés pour légitimer sa mode.

Nouvellement élu à la présidence de la FFTT, le 22 avril 1933<sup>737</sup>, Marcel Corbillon fait état de cet élan exponentiel dans les rangs de sa fédération. Les championnats du monde de 1933 organisés à Paris, sont l'occasion de faire un bilan de ces deux dernières années dans les colonnes de *L'Intransigeant* et, en particulier, de sa reconnaissance par le Comité National des Sports (CNS) :

*« Comme vous le voyez, termine M. Corbillon, le ping-pong a définitivement conquis droit de cité – la F.F.T.T. ne vient-elle pas d'être reconnue par le Comité National des Sports ? – et son essor est prodigieux. Pour vous en convaincre, voici des chiffres : créée, il y a cinq ans, notre Fédération ne groupait en mai 1932 que 28 clubs ; en mai 1933 on en comptait 300 et au 1<sup>er</sup>*

---

<sup>732</sup> « Le Ping-Pong et la Presse, La progression du ping-pong », *Ping-Pong*, n°14, Paris, juillet 1933, p. 8. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>733</sup> Chiffres de l'*Encyclopédie générale des Sports* de 1946 cité par Zeldin Théodore, *Histoire des passions françaises*, tome 3, *Goût et corruption*, Paris, Éditions Encres/Recherches, 1979, p. 382.

<sup>734</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 601 ; *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>735</sup> « Les Championnats de France internationaux de ping-pong, Sous le patronage de l'Intransigeant et de Match », *L'Intransigeant*, n°19368, Paris, 5 novembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>736</sup> « La Vie Sportive, Ping-pong, Les Championnats internationaux de France », *Le Figaro*, n°310, Paris, 5 novembre 1932, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>737</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1927. (Arch. FFTT, non cotées).

*octobre dernier on enregistrait l'adhésion du 420<sup>e</sup>. Du train où nous marchons, nous aurons 20.000 licenciés d'ici la fin de l'année »<sup>738</sup>.*

Si la première demande du comité directeur de la FFTT formulée auprès du CNS, dès le 9 décembre 1931<sup>739</sup>, se solde par un refus provisoire<sup>740</sup>, le président de la FFTT se targue ensuite à plusieurs reprises de son admission, dès le mois d'octobre 1933, *via* les journaux tels que *Match : L'Intran*<sup>741</sup> ou encore *L'Intransigeant*<sup>742</sup>. N'est-ce pas le signe de sa reconnaissance sportive ? Cela aurait été le cas si le président n'avait pas dissimulé une information qui atténue voire annihile complètement cet adoubement. Sa mode compétitive n'est pas encore celle de sa reconnaissance par le champ sportif au début des années 1930. En effet, il se garde tout d'abord de préciser le statut obtenu lors de la séance du CNS. Reconnue comme une fédération d'application<sup>743</sup>, cette position n'accorde pas le même mode de représentation au sein des instances du comité comparée à une fédération dite « dirigeante ». Le mode de votation, institué le 29 novembre 1929, affaiblit la place des fédérations d'application en accordant une voix pour mille sociétés (avec un minimum de cinq voix) contre une voix pour 200 pour les fédérations dirigeantes<sup>744</sup>. Cette reconnaissance sportive est donc partielle. Les législateurs ont sans doute encore en mémoire l'image du jeu de salon d'antan. Selon Pierre Agut, alors rédacteur au sein de la *Revue du tennis et du ping-pong*, le CNS fait « *une distinction contraire à ses propres règlements* » dans la mesure où la FFTT n'est pas dépendante d'une autre fédération et dirige pour ainsi dire de manière exclusive ce sport en France<sup>745</sup>. En suivant ce précepte, la FFTT aurait dû obtenir le statut de fédération dirigeante. De surcroît, au moment où le président écrit cet article, il ne pouvait connaître les futurs déboires que la fédération allait connaître. Sa transformation sportive ne semble pas être du goût de tous les dirigeants du champ sportif. En effet, son admission au CNS est finalement annulée à deux reprises. La première fois, l'ordre du jour de convocation n'est pas

---

<sup>738</sup> « Sports, Le magnifique essor du ping-pong, Les Championnats du Monde à Paris, La grande compétition de l'« Intran » et de « Match », *L'Intransigeant*, n°19724, Paris, 29 octobre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>739</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 9 décembre 1931 (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>740</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 février 1932 (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>741</sup> « Le sport, les gens, les faits », *Match : l'intran*, n°373, Paris, 31 octobre 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>742</sup> « Sports, Le magnifique essor du ping-pong, Les Championnats du Monde à Paris, La grande compétition de l'« Intran » et de « Match », *L'Intransigeant*, n°19724, Paris, 29 octobre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>743</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°99, 15 novembre 1933, p. 24. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

<sup>744</sup> Durry Jean, « Le combat des femmes et l'évolution des structures », dans Hubscher Ronald, Durry Jean, Bernard Jeu (dir.), *op. cit.*, 1992, p. 293.

<sup>745</sup> « La Fédération, le Comité National des Sports et le Professionnalisme », *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°99, 15 novembre 1933, p. 24. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

parvenu aux membres dans les délais statutaires<sup>746</sup>. L'assemblée plénière renvoie de cette manière la question de son admission ainsi que celle du basket à une réunion ultérieure<sup>747</sup>. Or, cette seconde séance, qui se déroule le 21 décembre 1933<sup>748</sup>, est une nouvelle fois levée car le quorum n'est pas atteint<sup>749</sup>. 14 membres manquent<sup>750</sup>. Pour que les décisions soient légalement adoptées, le tiers des fédérations et des membres doit être présent<sup>751</sup>. Par cette manœuvre, le ping-pong n'est finalement toujours pas reconnu par le CNS en 1933. Selon *L'Auto*, la FFTT aurait fait les frais des animosités des membres du comité à l'égard du basket<sup>752</sup>. En effet, certains dirigeants sportifs s'inquiètent de voir diminuer la proportion de leurs voix en raison de l'importance prise par cette pratique institutionnalisée<sup>753</sup>. Parallèlement, lors de la séance du 13 décembre 1933, se discute au bureau du CNS la mise en œuvre de statuts juridiques proposés par Paul Rousseau dans le but de créer « *des fédérations des jeux* » à l'intention du basket et du ping-pong<sup>754</sup>. Par ces modifications, les dirigeants souhaitent faire moins peser la fédération de basket, devenue indépendante durant l'été 1933<sup>755</sup>. Mais ces transformations impacteraient aussi la FFTT dans la mesure où le barème des voix serait moins avantageux<sup>756</sup>. Selon les quelques articles de la presse, les actions intentées à l'encontre du basket n'auraient donc pas permis à la FFTT d'être officiellement reconnue comme une fédération d'application au sein du CNS. Pour autant, le projet de création « *des fédérations des jeux* » montre que, malgré l'engouement sportif, certains membres du CNS pensent que le ping-pong reste un jeu amusant de salon. Si le président de la FFTT n'hésite pas à vanter cette reconnaissance sportive en ne mentionnant pas son statut secondaire, le ping-pong n'est pas encore reconnu comme une fédération sportive auprès du CNS et ne bénéficie pas de la notoriété que la mode lui apporte.

---

<sup>746</sup> « Hier, 45, rue de Clichy, L'admission du basket et du ping-pong au CNS sera étudiée à nouveau par une assemblée plénière », *L'Auto*, n°12032, Paris, 24 novembre 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>747</sup> « Rue de Clichy, Deux assemblées plénières et une réunion du bureau, Bureau du CNS, demain, Assemblées plénières : du COF ; du CNS, le 21 », *L'Auto*, n°12050, Paris, 12 décembre 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>748</sup> *Ibid.*

<sup>749</sup> « Hier, rue de Clichy, Faute d'atteindre le quorum, l'assemblée plénière du CNS a été remise « sine die » », *L'Auto*, n°12060, Paris, 22 décembre 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>750</sup> *Ibid.*

<sup>751</sup> *Ibid.*

<sup>752</sup> « L'admission du basket et du ping-pong au CNS sera étudiée à nouveau par une assemblée plénière », *L'Auto*, n°12032, Paris, 24 novembre 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

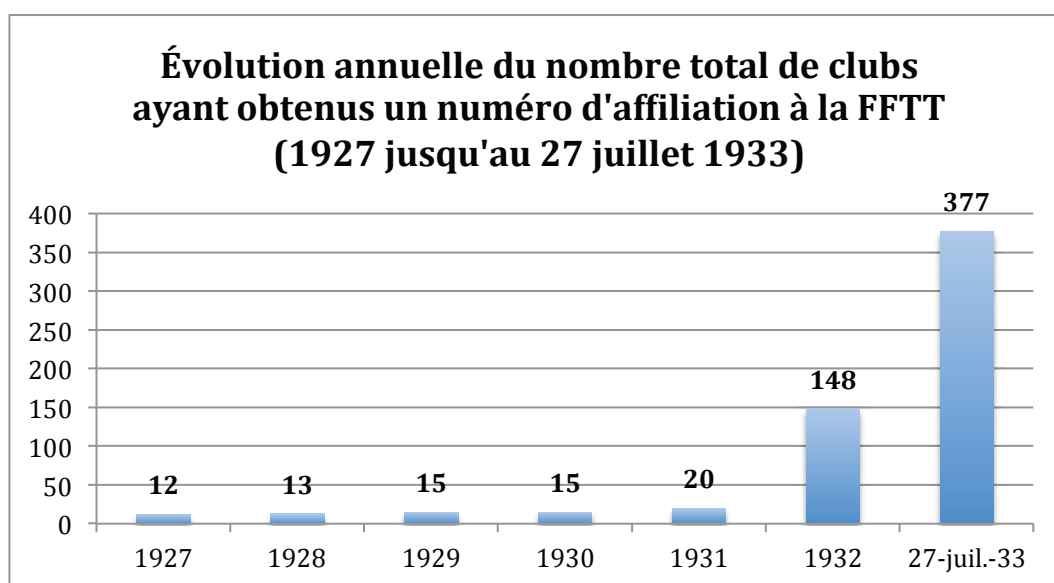
<sup>753</sup> *Ibid.*

<sup>754</sup> « Rue de Clichy, Deux assemblées plénières et une réunion du bureau, Bureau du CNS, demain, Assemblées plénières : du COF ; du CNS, le 21 », *L'Auto*, n°12050, Paris, 12 décembre 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>755</sup> Busnel Georges, « Naissance de la Fédération Française de Basketball », dans *Le Basketball*, p. 110. Cité par Monier Brice, *op. cit.*, 2011, p. 260.

<sup>756</sup> Une recherche ultérieure sur les rapports du CNS dans les années 1930 serait particulièrement prégnante pour éclairer ce point d'ombre.

Cependant, l'évolution du nombre de clubs affiliés à la FFTT divulguée par son président dans *L'Intransigeant* confirme ce sentiment soudain d'adhésion pour ce nouveau sport. En effet, on retrouve 28 clubs en mai 1932, 300 en mai 1933, pour terminer à 420 au 1<sup>er</sup> octobre de la même année. Mais est-ce encore un discours magnifié permettant de renforcer son effet de mode ? Ces chiffres n'ont pu être reconstitués. Cependant, les statistiques fédérales présentes dans l'Annuaire de 1950 convergent en ce sens. Elles font mention de 49 clubs pour la saison sportive 1931/1932, de 295 pour 1932/1933, et de 573 pour 1933/1934<sup>757</sup>. Ces chiffres correspondent très approximativement à nos décomptes de clubs au sein des procès-verbaux de la FFTT. Cependant, cette méthode ne prend pas en compte les clubs qui n'ont pas reconduit leur adhésion<sup>758</sup>. Avec 20 clubs en 1931, ils sont ensuite 148 en 1932, pour terminer à 377 lors du dernier procès-verbal du 27 juillet 1933 (Graphique 9)<sup>759</sup>. Cette croissance soudaine est bien le signe d'un engouement sportif. Cette mode du ping-pong n'est plus au rassemblement spontané. Les joueurs se réunissent au sein de clubs pour participer à des compétitions sous l'égide de la FFTT.



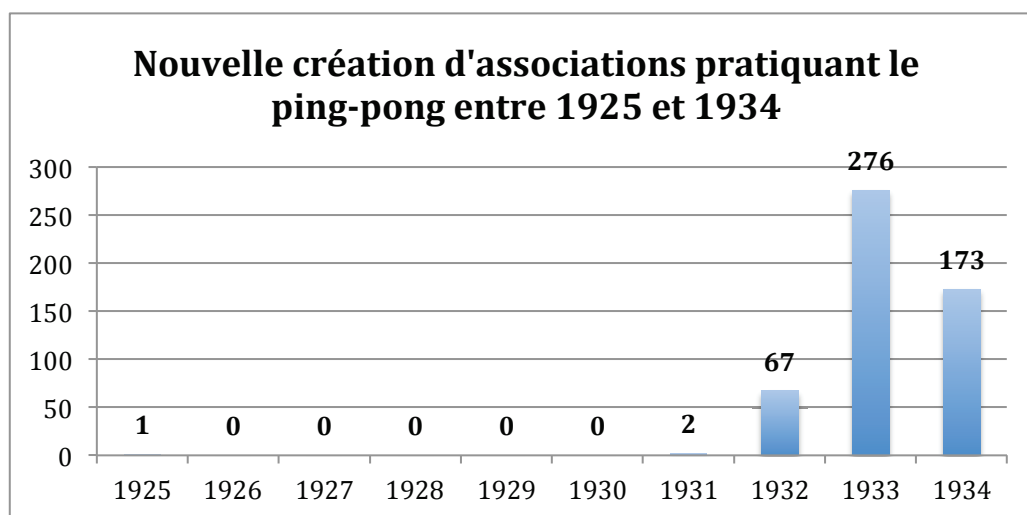
**Graphique 9 : Reconstitution du nombre de clubs affiliés à la FFTT à partir de l'évolution annuelle du nombre total de clubs ayant obtenu un numéro d'affiliation à la FFTT dans ses procès-verbaux. (Arch. FFTT, non cotées).**

<sup>757</sup> *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>758</sup> Après le 27 juillet 1933, les procès-verbaux de la FFTT ne font plus mention des nouvelles affiliations. De plus, il nous a été impossible de reconstituer précisément le nombre d'associations affiliées. Nos chiffres se sont basés sur les numéros d'affiliations présentés au sein des procès-verbaux. Certaines se sont sans doute désaffiliées.

<sup>759</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 13 en annexe p. 51.

Cette ardeur sportive se retrouve également dans les déclarations des associations au *Journal Officiel de la République française*. L'emploi du néologisme « pingpongomanie »<sup>760</sup> par le journaliste de *Match : L'Intran* n'est pas dénué de sens. Elle s'appuie sur une augmentation fulgurante et soudaine du nombre de clubs pratiquant le ping-pong. Si seulement deux nouveaux clubs dont le but est de pratiquer le ping-pong ou le tennis de table sont déclarés en 1931 : ils sont ensuite 67 en 1932 puis 276 en 1933 (Graphique 10)<sup>761</sup>.



Graphique 10 : Nombre annuel des nouvelles associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1934. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).

Derrière cette myriade de chiffres, la mode du ping-pong est bien celle qui se manifeste par un engouement réel et magnifié pour ce sport entre 1932 et 1933. Réel, car le nombre de clubs s'accroît très fortement. Magnifié, car les 100 000 pratiquants ou licenciés à la FFTT sont une pure construction de l'esprit. Il y aurait alors 289 membres par club dans les 346 clubs relevés depuis 1933. Certes, nous n'avons pas pu identifier les clubs omnisports disposant de sections de ping-pong dans le *Journal officiel de la République française*. Mais ce chiffre est peu vraisemblable. Par exemple, le *Ping-Pong Club Rennais*, qui est sans doute un des plus grands clubs de ping-pong en Ille-et-Vilaine, possède à peine plus d'une centaine de membres en 1932<sup>762</sup>. En définitive, la mode du ping-pong est bien au sport entre 1932 et 1933, et elle s'appuie sur une adhésion importante de nouveaux pratiquants dans les rangs de la FFTT par exemple.

<sup>760</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>761</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 14 en annexe p. 57.

<sup>762</sup> « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Rennais », *L'Ouest-Éclair*, n°12869, Rennes, 31 janvier 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

## 1.2. Une contagion en province

Les grandes villes urbaines comme les bourgades semblent impactées par cette mode sportive. Des clubs s'organisent jusque dans les moindres recoins de l'Hexagone. La Capitale de la mode, Paris<sup>763</sup>, n'est plus la seule concernée. Selon le premier champion de France, Raymond Verger, « la vogue du tennis de table date à peine d'il y a quelques mois dans nos provinces, au plus d'un an » comme il l'écrit en 1932<sup>764</sup>. En effet, le mouvement vers la province est bien visible, dès 1932, au travers de la création de clubs. Il atteint des villes comme Rennes<sup>765</sup>, Laval<sup>766</sup>, Amiens<sup>767</sup>, Lille<sup>768</sup>, Reims<sup>769</sup>, Besançon<sup>770</sup>, Clermont-Ferrand<sup>771</sup>, Lyon<sup>772</sup>, Chambéry<sup>773</sup>, Nice<sup>774</sup>, Marseille<sup>775</sup>, Montpellier<sup>776</sup>, Toulouse<sup>777</sup>, Bordeaux<sup>778</sup> ou encore La Rochelle<sup>779</sup>, etc. Ainsi, sur les 67 déclarations d'associations relevées dans le *Journal officiel de la République française*, seules 4 sont des clubs parisiens. De la même manière, en 1933, sur les 276 déclarations d'associations, seuls 12 clubs se situent à Paris (Tableau 14 en annexe p. 57). La mode dépasse donc l'aire parisienne. Ces résultats coïncident avec la répartition géographique des clubs affiliés à la FFTT. En effet, s'il y a 8 clubs en Province sur

---

<sup>763</sup> Bouvet Vincent, Durozoi Gérard, *Paris. 1919-1939. Arts, vie et culture*, Paris, Éditions Hazan, 2009.

<sup>764</sup> Verger Raymond, *op. cit.*, 1932, p. 114. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>765</sup> Ping-Pong Club Rennais, Déclaré le 11 janvier 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°15, 18 et 19 janvier 1932, p. 688. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>766</sup> Ping-Pong Club Lavallois, Déclaré le 30 janvier 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°31, 5 février 1933, p. 1288. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>767</sup> Ping-Pong Club Amiénois, Déclaré le 3 février 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°34, 10 février 1932, p. 1536. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>768</sup> International Ping-Pong Club de Lille, Déclaré le 12 octobre 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°250, 25 octobre 1933, p. 10932. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>769</sup> Ping-Pong Club de Reims, Déclaré le 10 mars 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°83, 7 avril 1933, p. 3636. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>770</sup> Ping-Pong Club Bisontin, Déclaré le 21 avril 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°101, 29 avril 1933, p. 4515. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>771</sup> Ping-Pong Club Clermontois, Déclaré le 24 septembre 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°232, 3 et 4 octobre 1932, p. 10759. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>772</sup> Ping-Pong Croix-Roussien au 35, rue Pierre Dupont, à Lyon, Déclaré le 3 février 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°48, 25 février 1933, p. 1902. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>773</sup> Ping-Pong Club Chambérien, Déclaré le 24 janvier 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°29, 3 février 1933, p. 1215. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>774</sup> Ping-Pong Club de Nice, Déclaré le 29 novembre 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°287, 9 décembre 1932, p. 12712. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>775</sup> Ping-Pong Club de Marseille, Déclaré le 26 octobre 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°265, 12 et 13 novembre 1932, p. 11911. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>776</sup> Ping-Pong Club de Montpellier, Déclaré le 22 mars 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°85, 10 avril 1932, p. 3936. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>777</sup> Toulouse Ping-Pong Club, Déclaré le 21 mars 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°76, 30 mars 1933, p. 3228. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>778</sup> Bacalan Ping-Pong Club, Déclaré le 12 juillet 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°182, 5 août 1932, p. 8615. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>779</sup> Ping-Pong Club Rochelais, Déclaré le 6 septembre 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°215, 14 septembre 1932, p. 10095. (Arch. BnF, NUMP-5314).



les 49 associations affiliées en juin 1932, le ping-pong s'étend dans les régions dès septembre 1932<sup>780</sup>.

La vogue du ping-pong connaît également un retentissement important dans les unions régionales des fédérations affinitaires. La revue catholique *Les Jeunes* se targue de l'engouement naissant pour ce sport dans ses patronages au travers de la FGSPF. Le bilan du congrès fédéral pour la saison 1932/1933 est sans appel et montre que le ping-pong se diffuse en dehors du seul espace parisien :

*« Un nouveau sport, quoiqu'en prétendent certains esprits chagrins qui ne voudraient pas lui donner ce titre, a fait son apparition et semble se développer très rapidement dans nos Patronages : c'est le Ping-Pong. 8 Unions Régionales nous annoncent avoir organisé cette année des épreuves officielles, auxquelles participèrent 175 sociétés avec 865 joueurs. 29 autres Unions nous disent que ce sport est en activité chez elles, sans pourtant qu'elles aient pris en mains l'organisation d'aucun Championnat. Nous avons donc tout lieu de croire que, dans l'année qui commence et celles qui vont suivre, nous verrons le Ping-Pong se propager et s'étendre de plus en plus dans nos sociétés. Nous croyons qu'il convient bien à la mentalité de nos Patronages et nous espérons que les sociétés et les Unions l'organisant officiellement sur leur territoire, voir, dans un avenir très rapproché, notre Commission Sportive de France couronner les épreuves régionales par un Championnat de France très brillant »<sup>781</sup>.*

Le phénomène de la mode du ping-pong s'appuie sur une diffusion très nette dans les unions régionales de la FGSPF dès 1932. Une soudaine augmentation du nombre de joueurs de ping-pong s'observe cette année-là. Par exemple, 865 joueurs ont pris part aux épreuves officielles lors de la saison 1932/1933 (Tableau 5)<sup>782</sup>. L'engouement est d'autant plus fort que certaines unions disent le pratiquer sans même participer aux compétitions. Il reste sans doute aussi un passe-temps informel pour développer l'entraîn entre ses membres. Cette mode sportive déborde bien au-delà de la région parisienne. Mais elle reste, malgré tout, une pratique mineure. Le basket-ball et le football-association possèdent, par exemple, dix fois plus de joueurs.

---

<sup>780</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1996, p. 187.

<sup>781</sup> « Congrès fédéral du 28 et 29 novembre 1933, Compte Rendu, Sports », *Les Jeunes*, n°616, 3 décembre 1933, p. 691. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 306).

<sup>782</sup> *Ibid.*

Saison	Ping-Pong	Tennis	Basket-ball	Football
1932/1933 <sup>783</sup>	865	592	10111	10158

**Tableau 5 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF lors de la saison 1932/1933.**

Au sein de la Fédération Sportive du Travail (FST), le journal *l'Humanité* dépeint l'image d'un sport qui se diffuse en province. La région lyonnaise est alors prise en exemple : « *Au début, deux clubs pratiquaient ce sport ; maintenant cinq clubs y jouent. [...] Tout cela est le présage d'un développement rapide du ping-pong dans la région et si tous nos clubs font le nécessaire ce jeu deviendra rapidement un sport de masses populaires dans les rangs de notre F.S.T.* »<sup>784</sup>. Selon, *L'Humanité*, cette vogue s'étend dans la FST. La région lyonnaise possède désormais des clubs qui la pratiquent. Le ping-pong n'attendrait que l'action de clubs volontaires pour préparer ce sport de masse en devenir dans les rangs de la fédération ouvrière. Là encore, la prospective d'une contagion forte est visible au sein de la FST.

Plus globalement, la mode du ping-pong sport s'empare des différents quartiers des villes de province pour faire naître des clubs. C'est d'ailleurs ce qu'explique le journal *L'Intransigeant* dans la région normande : « *Le ping-pong commence à connaître la grand vogue en Normandie. C'est ainsi qu'on peut compter dans la seule ville de Rouen plus de douze clubs. Il en est un qui, ayant débuté avec une dizaine de joueurs à plus de cent membres et dispose de six tables ! N'est-ce pas là un beau résultat ?* »<sup>785</sup>. En effet, l'engouement dans la ville de Rouen est fort. Sept clubs adhèrent à la FFTT entre 1932 et 1933. Il s'agit du *Racing Club de Rouen*<sup>786</sup>, du *Rouen Étudiants Club*<sup>787</sup>, du *Football Club Rouennais*<sup>788</sup>, du *Ping-Pong Rouennais*<sup>789</sup>, du *Club Nautique et Athlétique de Rouen*<sup>790</sup>, de la *Raquette Rouennaise*<sup>791</sup> et du *Sporting Club Rouennais*<sup>792</sup>. D'autres clubs ont pu être retrouvés dans les

<sup>783</sup> *Ibid.*

<sup>784</sup> « Les Sports, La vie des régions, Région Lyonnaise, Ping-Pong », *L'Humanité*, n°12527, Paris, 1 avril 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>785</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19408, Paris, 15 décembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>786</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 octobre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>787</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 19 octobre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>788</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 octobre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>789</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 novembre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>790</sup> Vraisemblablement de Rouen dans la mesure où le *Club Nautique et Athlétique de R.* est mentionné dans le comité de Normandie. *PV de la FFTT*, réunion du 28 novembre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>791</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>792</sup> *Ibid.*

déclarations d'associations. Il s'agit en particulier du *Ping-Pong de Saint-Sever*<sup>793</sup> et de la *Raquette Saint-Sever* sis respectivement au 28 et au 72 de la rue Saint-Julien<sup>794</sup>. La constitution soudaine de clubs ou de sections de ping-pong dans une seule et même ville de province lors des années 1932-1933 confirme l'idée que le ping-pong sport se diffuse dans les régions. L'affrontement entre clubs locaux ou affiliés marque cette nouvelle mode. Finalement, nous ne sommes pas très loin des douze clubs annoncés dans la ville de Rouen par *L'Intransigeant* puisque nous avons pu en retrouver neuf.

Cette mode sportive se développe aussi dans d'autres grandes villes normandes. On pense par exemple à Caen<sup>795</sup>, au Havre<sup>796</sup> ou à Dieppe<sup>797</sup>. Le constat est similaire dans d'autres provinces. Une multiplication du nombre de clubs spécifiques de ping-pong se dessine à partir de l'année 1932 dans la Seine-et-Oise<sup>798</sup>. Pas moins de 10 créations de clubs sont annoncées par voie de presse entre août et novembre 1932 dans la seule ville de Roubaix<sup>799</sup>. La naissance de cette mode du ping-pong sport s'appuie donc sur un engouement visible dans les grandes villes de France. Des clubs se constituent soudainement, en nombre, dans l'Hexagone entre 1932 et 1933.

À l'inverse d'une mode s'étalant dans la Capitale et les lieux de villégiature au début du XX<sup>e</sup> siècle, ce nouveau cycle s'inscrit dans des lieux moins sujets aux tendances du jour. Cette contagion dépasserait celle des grands centres urbains : « *La vogue du ping-pong s'étend de plus en plus en Normandie. À l'imitation des grandes villes, les moindres petits bourgs ont maintenant leurs salles et mêmes leurs clubs, qui sont fréquemment des... succursales des clubs de football. Les « citadins » ne manquent d'ailleurs pas d'aller faire des démonstrations chez les « campagnards ». C'est de la bonne propagande* »<sup>800</sup>. À titre d'exemple, certaines villes de l'agglomération de Rouen sont impactées : Le Petit-Quevilly<sup>801</sup>,

---

<sup>793</sup> Déclaré le 28 septembre 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°240, 13 octobre 1933, p. 10556. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>794</sup> Déclaré le 22 décembre 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°299, 19 décembre 1933, p. 12731. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>795</sup> Ping-Pong Club Caennais, *PV de la FFTT*, réunion du 11 juillet 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>796</sup> Ping-Pong Club du Havre, *PV de la FFTT*, réunion du 5 décembre 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>797</sup> Ping-Pong Club Amateur Dieppois, *PV de la FFTT*, réunion du 18 février 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>798</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2003, p. 46.

<sup>799</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1998, p. 159.

<sup>800</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Petites nouvelles », *L'Intransigeant*, n°19500, Paris, 7 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>801</sup> Ping-Pong Club Quevillais, Déclaré le 7 février 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°51, 1 mars 1933, p. 2071. (Arch. BnF, NUMP-5314).

Le Grand-Quevilly<sup>802</sup> ou encore Déville-les-Rouen<sup>803</sup>. Nous retrouvons également des villes plus éloignées des grands centres urbains telles que Barentin<sup>804</sup>, Elbeuf<sup>805</sup> ou Bernay<sup>806</sup>. Cette dynamique de créations de clubs dans la région normande montre ainsi que la mode du ping-pong sport se diffuse dans les villes de campagnes ou dans les premières couronnes de grands centres urbains. Des joueurs se rassemblent ainsi pour constituer des clubs.

Mais comment expliquer que ce phénomène de mode s’empare des plus petites villes de province ? Le rôle prépondérant de la presse régionale a sans doute facilité et amplifié la concurrence entre les clubs. En effet, le cas de l’Ille-et-Vilaine et de ses départements limitrophes est assez révélateur de l’engouement que connaît la mode du ping-pong. À l’aube de l’année 1932, de nombreux groupements et clubs organisent des tournois. L’activité connaît alors une vogue particulière dans les villes comme Rennes<sup>807</sup>, Saint-Malo<sup>808</sup> ou Dinard<sup>809</sup>. Le journal *L’Ouest-Éclair* édition de Rennes explique ainsi à la fin de l’année 1932 :

*« Le ping-pong connaît la grande vogue actuellement et partout, même dans les localités de petite importance, naissent des clubs de ping-pong qui ne tardent pas à prendre de l’extension, grâce à l’impulsion d’un groupe d’amateurs. Il y a quelques années, ce jeu était totalement inconnu dans notre région. Ici et là, des clubs se sont fondés, qui ont montré l’exemple et qui ont trouvé des imitateurs, permettant ainsi d’organiser des rencontres intervilles qui augmentent l’intérêt »<sup>810</sup>.*

Cet engouement soudain fait renaître le ping-pong dans la presse à l’aube de l’année 1932. Des clubs voient le jour dans les grandes villes comme dans les petites bourgades. Selon nos décomptes, 44 clubs ou groupements<sup>811</sup> participent ou organisent des épreuves en

---

<sup>802</sup> La Pédale de Grand-Quevilly, *PV de la FFTT*, réunion du 21 mars 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>803</sup> Ping-Pong Club Dévillois, Déclaré le 3 février 1933, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°51, 1 mars 1933, p. 2071. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>804</sup> Ping-Pong Club Barentinois, *PV de la FFTT*, réunion du 18 février 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>805</sup> Ping-Pong Club Elbeuviens, *PV de la FFTT*, réunion du 14 mars 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>806</sup> Ping-Pong Club Bernayen, *Ibid.*

<sup>807</sup> « Au Ping-Pong Club Rennais », *L’Ouest-Éclair*, n°12869, Rennes, 31 janvier 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>808</sup> « Saint-Malo bat Dinan », *L’Ouest-Éclair*, n°13040, Rennes, 20 juillet 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495)

<sup>809</sup> « Formation d’une société de ping-pong à Dinard », *L’Ouest-Éclair*, n°12899, Rennes, 1 mars 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>810</sup> « Le tournoi de l’Amical Ping Pong Club Rennais sous le patronage de L’Ouest-Éclair, Le challenge de Toledo », *L’Ouest-Éclair*, n°13202, Rennes, 29 décembre 1932, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>811</sup> La valeur heuristique de ce chiffre est à prendre avec prudence mais la tendance générale est notoire. Pour ce faire, seuls les groupements ou les clubs pour lesquels le siège social ou la ville de pratique dans la région Bretagne était identifiable ont été retenus. Il est cependant fort probable que certains groupements soient à l’origine d’un même club. De plus, nous n’avons pas retenu les fêtes, challenges ou tournois organisés seulement par une ville ou leur comité des fêtes. Nous ne savions pas si ces organisateurs représentaient un groupement ou au contraire quels groupements se cachaient derrière cette organisation.

1932 (Tableau 15 en annexe p. 82). Cependant, nombreux sont ceux qui ne prennent pas la peine de s'affilier à la FFTT. Seuls cinq clubs ont été retrouvés dans la région Bretagne : le *Ping-Pong Club Rennais*<sup>812</sup>, le *Ping-Pong Club Dinardais*<sup>813</sup>, le *Ping-Pong Club Fougerais*<sup>814</sup>, *L'Amicale Ping-Pong Club Rennais*<sup>815</sup> et la section de ping-pong du *Football-Club Lorientais*<sup>816</sup>. Les initiatives locales sont suffisamment développées pour organiser des compétitions entre différentes villes. Comme le mentionne Raymond Verger à propos de la situation de l'activité en Bretagne au sein de la revue *Ping-Pong*, le concours du quotidien *L'Ouest-Éclair* est certainement déterminant<sup>817</sup>. Le journal relaie les annonces<sup>818</sup> et les résultats des rencontres sportives<sup>819</sup> et offre des coupes aux organisateurs de tournois<sup>820</sup>. De cette manière, il stimule les rencontres entre les villes et encourage des groupements ou clubs à participer à ces défis. Cette hypothèse expliquerait en partie le fait que le comité régional<sup>821</sup> de Bretagne ne se constitue pas au sein de la FFTT en 1932<sup>822</sup> malgré de multiples demandes fédérales<sup>823</sup>. Finalement, la mode du ping-pong en Ille-et-Vilaine est d'autant plus visible qu'elle est soutenue par un quotidien régional. Elle amplifie le phénomène sportif en stimulant les compétitions entre les clubs des différentes villes ou quartiers ainsi qu'en publiant les annonces et les résultats des matches.

Mais comment expliquer un tel intérêt pour cette nouvelle mode du ping-pong : celle des rencontres sportives ? Cet engouement pour les compétitions s'inscrit dans un contexte où le sport prend une place importante dans l'ensemble de la sphère sociale. En effet, le cas du football, du cyclisme ou de la boxe est alors une belle illustration de la place que prend le

<sup>812</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 7 février 1932. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Rennais », *L'Ouest-Éclair*, n°12848, Rennes, 10 janvier 1932, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>813</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 juillet 1932. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Ping-Pong, Formation d'une société de « Ping-Pong » à Dinard », *L'Ouest-Éclair*, n°12899, Rennes, 1 mars 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>814</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 19 décembre 1932. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Vitré, Ping-Pong Vitréen », *L'Ouest-Éclair*, n°12985, Rennes, 26 mai 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>815</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 19 décembre 1932. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Le Tournoi de Ping-Pong, Le challenge de la ville de Hédé », *L'Ouest-Éclair*, n°13042, Rennes, 22 juillet 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>816</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 28 mai 1932. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Le championnat individuel de Lorient », *L'Ouest-Éclair*, n°13138, Rennes, 26 octobre 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>817</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 juillet 1932. (FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 29 juillet 1932. (FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 7 octobre 1932. (FFTT, non cotées)

<sup>818</sup> « Ping-Pong Vitréen », *L'Ouest-Éclair*, n°12998, Rennes, 8 juin 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>819</sup> « Ping-Pong, Ping-Pong Club Dinannais bat Ping-Pong Club Malouin par 7 à 4 », *L'Ouest-Éclair*, n°13023, Rennes, 3 juillet 1932, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>820</sup> « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Rennais, Tournoi de Pâques, Coupe offerte par L'Ouest-Éclair », *L'Ouest-Éclair*, n°12902, Rennes, 4 mars 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>821</sup> La FFTT décide de décentraliser le pouvoir institutionnel à l'échelle de la région en février 1932 en autorisant la création des comités régionaux. L'objectif est de développer le tennis de table et d'organiser des championnats interscolaires et militaires, de désigner les joueurs qui représenteront leur région et d'affilier de nouveaux clubs, etc. *PV de la FFTT*, réunion du 7 février 1932. (FFTT, non cotées).

<sup>822</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 17 septembre 1932. (FFTT, non cotées)

<sup>823</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 11 juillet 1932. (FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 29 juillet 1932. (FFTT, non cotées) ; *PV de la FFTT*, réunion du 7 octobre 1932. (FFTT, non cotées)

spectacle sportif dans la société. Nombreux sont les passionnés qui se déplacent pour aller voir les matches de football dans les stades ou le long des routes du Tour de France<sup>824</sup>. La diffusion radiophonique des matches de finales de la coupe de France de football, du Tour de France, des « Six jours » en cyclisme par la Radio PTT, ou encore de la Coupe Davis de tennis, est l'occasion pour les familles de se réunir autour du poste familial ou dans le café du coin<sup>825</sup>. De plus, l'activité bénéficie paradoxalement du contexte de la crise économique. C'est d'ailleurs ce qu'explique *L'Intransigeant* au début de l'année 1933 : « *C'est croyons-nous, un des rares sports, avec le basket-ball et le ping-pong qui aient gagné en effectif, car la crise financière a son net retentissement dans tous les clubs sur l'importance numérique des pratiquants* »<sup>826</sup>. Si nous ne disposons pas du nombre de joueurs affiliés, le nombre croissant de clubs montre que le ping-pong sport se diffuse en dépit de la conjoncture économique. Cette pratique sportive bénéficie d'ailleurs du soutien des hôtels, des restaurants et des cafés qui installent ou acceptent d'accueillir une table dans leur arrière-salle. En effet, la particularité du ping-pong réside dans le fait que le siège social du club est aussi son lieu de pratique (Tableaux 13 et 14 en annexe p. 51 et p. 57). Par exemple, le *Ping-Pong Club Dinannais* joue au Café du commerce<sup>827</sup> et le *Ping-Pong Dinardais* se retrouve à l'Hôtel de la Paix<sup>828</sup>. Ce dernier dispose d'une salle mise à disposition « *gracieusement* » par Monsieur Romagné, qui est vraisemblablement le propriétaire des lieux et joueur à ses heures perdues<sup>829</sup>. Ce sport ne nécessite pas de grosses infrastructures ou de grands besoins matériels. Une table ou un jeu à dix francs la boîte au magasin du *Louvre*, en 1932<sup>830</sup>, suffit pour pratiquer. En attirant quelques passionnés, les cafetiers et les restaurateurs bénéficient de potentiels consommateurs réguliers. En effet, pour certains clubs, des jours d'entraînement sont fixés chaque semaine en fonction du niveau des joueurs. Par exemple, le *Ping-Pong Club*

<sup>824</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 2, 1930-1958, Paris, Éditions Perrin, 2009, [1<sup>re</sup> édition 1990, Éditions Complexe], pp. 79-80.

<sup>825</sup> Tétart Philippe, « De la balle à la plume. La première médiatisation des passions sportives (1854-1939) », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 323.

<sup>826</sup> « Les Sports, Mil neuf cent trente deux n'aura rien ajouté à la gloire du sport français », *L'Intransigeant*, n°19426, Paris, 2 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>827</sup> « *Belle soirée sportive qui avait attiré une nombreuse galerie au siège du Ping-Pong Dinannais* » dans « Ping-Pong, Ping-Pong Club Dinannais bat Ping-Pong Club Malouin par 7 à 4 », *L'Ouest-Éclair*, n°13023, Rennes, 3 juillet 1932, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-1495) ; Siège social au café du commerce à Dinan, Déclaré le 27 mai 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°147, 24 juin 1932, p. 6840. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>828</sup> « *En vue de la prochaine compétition officielle le nouveau club dinardais a fait disputer, hier soir, à l'Hôtel de la Paix ses premiers matches d'entraînement* » dans « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Dinardais », *L'Ouest-Éclair*, n°12909, Rennes, 11 mars 1932, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-1495) ; Siège social à l'Hôtel de la Paix, Place de la République à Dinard, Déclaré le 30 juin 1932, *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°161, 10 juillet 1932, p. 7536. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>829</sup> « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Dinardais », *L'Ouest-Éclair*, n°12930, Rennes, 4 avril 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>830</sup> *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Jouets-Étrennes, jeudi 1<sup>er</sup> décembre et pendant tout le mois*, 1932, p. 10. (Arch. Musée du Jouet Poissy, pas cotées).

*Rennais* réunit ses membres le mardi 2 février pour les deuxièmes catégories, le mercredi 3 février pour les premières catégories, et le vendredi 5 février, pour la troisième catégorie<sup>831</sup>. Selon les niveaux, les joueurs sont donc conviés à s'entraîner un jour précis dans la semaine et deviennent ainsi des consommateurs réguliers du Café de la Renaissance<sup>832</sup>. Cette mode du ping-pong sport s'imbrique finalement dans des enjeux plus économiques. Elle se développe *via* le soutien de débitants de boissons qui ont trouvé une source de revenus supplémentaires en acceptant d'installer des tables dans leur établissement.

Finalement, les discours sur la mode du ping-pong s'appuient sur l'idée que le ping-pong se développe dans les moindres villages et petits bourgs. L'impression de contagion est forte puisque des régions comme la Bretagne, la Normandie, la Seine-et-Oise, et bien d'autres, sont concernées. Elle bénéficie de l'action de certains cafés et restaurants qui trouvent un moyen d'attirer une nouvelle clientèle. La presse joue également un rôle puisqu'elle apporte une visibilité aux compétitions de ping-pong en publiant les annonces et les résultats jusqu'à soutenir des tournois en les parrainant. Cette vogue est aussi le signe de groupements d'amateurs qui s'organisent en dehors des fédérations. Le cas de la région Bretagne est assez exemplaire puisque, sur 44 groupements, seuls cinq clubs sont affiliés à la FFTT. L'effet de mode précède ainsi les enjeux d'institutionnalisation. La forte présence de sièges sociaux dans les débits de boissons montre que cette vogue a bénéficié de l'aide des cafetiers, des hôteliers ou des restaurateurs. Ces derniers ont trouvé des intérêts commerciaux à l'installation de sa table afin d'attirer de nouveaux consommateurs par exemple.

### **1.3. Une mode populaire**

Cette mode est celle de la petite bourgeoisie et des classes populaires qui s'emparent progressivement d'une pratique jusque-là distinctive. En se démocratisant, le ping-pong se transforme. Il constitue sans doute un moyen d'ascension sociale des classes les moins aisées dans cette logique générale d'appropriation des pratiques<sup>833</sup>. Sa diffusion dans le monde du sport ouvrier semble confirmer cette hypothèse. En effet, c'est à partir de l'année 1932 et 1933 que l'organe sportif de la Section Française de l'Internationale Ouvrière (SFIO) voit se

---

<sup>831</sup> « Ping-Pong, Au Ping-Pong Club Rennais », *L'Ouest-Éclair*, n°12869, Rennes, 31 mars 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>832</sup> « Ping-Pong », Ce matin, à 9 heures 30, à Rennes, au Café de la Renaissance : Ping-Pong Club Servannais contre Ping-Pong Club Rennais », *L'Ouest-Éclair*, n°12953, Rennes, 24 avril 1932, p. 16. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>833</sup> Pociello Christian, *op. cit.*, 1981, p. 13.

multiplier le nombre de compétitions<sup>834</sup> et de sections spécialisées au sein de l'Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail (USSGT)<sup>835</sup>. Le ping-pong fait alors partie de la commission du tennis dirigée par M. Leduce<sup>836</sup>. Pourtant, les propos du journal *Le Populaire* sont assez mitigés sur son développement sportif au début de l'année 1932 : « *Depuis quelques années, le tennis de table ou Ping-Pong connaît un succès remarquable et une vogue grandissante parfaitement justifiés. Sans être un sport proprement dit, le Ping-Pong est un jeu d'intérieur, d'esprit sportif du plus vif intérêt* »<sup>837</sup>. Ce n'est que 3 mois plus tard, en avril 1932, que sa place devient incontestable dans ses rangs. Qualifiée de « *sport à la mode* »<sup>838</sup>, cette pratique voit ses effectifs augmenter « *d'une façon importante* »<sup>839</sup>, en passant de 29 à 62 équipes à la fin de l'année 1933 au sein de l'Union régionale de la Seine. Les ouvriers sont donc nombreux à prendre part à des compétitions au sein de l'USSGT. Populaire, cette mode n'est plus l'apanage des classes aisées comme la mode du jeu salon mondain l'était au début du XX<sup>e</sup> siècle.

De la même manière, *L'Humanité* fait part du développement pris par le ping-pong dans la Fédération Sportive du Travail (FST). S'il intègre une commission, au moins dès 1930<sup>840</sup>, ce n'est qu'en 1932 que ce sport se diffuse dans ses rangs. Sa pratique « *[...] se développe chaque jour à notre fédération. Des sections sont formées dans les clubs, tels que : l'Unité, Y.A.S.C., Centre Bijou-Sport, Saint-Denis, etc., et ont déjà disputé des matches amicaux mais ce résultat est encore insuffisant, tous les clubs doivent maintenant avoir leur section de ping-pong et grouper tous les amateurs de ce jeu très répandu* »<sup>841</sup>. Si les ouvriers s'y adonnent, les sections au sein des clubs ne sont pas encore suffisamment nombreuses selon le rédacteur. Les rencontres sportives restent rares. Malgré cela, la mode du ping-pong sport est bien celle qui marque une démocratisation chez les ouvriers au sein des clubs de la FST.

---

<sup>834</sup> « Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3264, Paris, 15 janvier 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-6515) ; « Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3551, Paris, 28 octobre 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>835</sup> « Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3570, Paris, 16 novembre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515) ; « Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3683, Paris, 9 mars 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>836</sup> « Les Sports, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Volley-ball », *Le Populaire*, n°3297, Paris, 17 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>837</sup> « Tous les Sports, Ping-Pong ! », *Le Populaire*, n°3267, Paris, 18 janvier 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>838</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Sporting Club de l'Est, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3358, Paris, 18 avril 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>839</sup> « Les Sports, Notules, Quelques chiffres », *Le Populaire*, n°3957, Paris, 8 décembre 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>840</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Humanité*, n°11648, Paris, 4 novembre 1930, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>841</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Humanité*, n°12432, Paris, 27 décembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1120).



Dès lors, peut-on à proprement parler de mode populaire ? Selon *La Revue du tennis et du ping-pong*, « le tennis de table est et doit être un sport populaire parce qu'il ne coûte pas cher à pratiquer »<sup>842</sup>. Or, les classes populaires restent parfois bloquées par le coût important de la location ou de l'achat d'une table. Les débuts d'Alex Agopoff, futur vice-champion de France de ping-pong en 1937<sup>843</sup>, atteste d'une lente intégration des classes populaires dans les clubs de ping-pong. En effet, employé en tant qu'électricien dans des studios de cinéma au début des années 1930, il est freiné dans son ardeur de pratiquer par le coût important d'une location de table dans une pension de famille située avenue de Ceinture à Enghien-les-Bains<sup>844</sup>. Pour y remédier, il décide d'acheter une table en se réunissant avec d'autres adeptes<sup>845</sup>. En effet, disposer d'un modèle type match, démontable en contreplaqué, au prix le plus bas de 250 francs<sup>846</sup> coûte moins cher que de jouer fréquemment<sup>847</sup> sur des tables louées à l'heure entre cinq<sup>848</sup> et six francs<sup>849</sup> selon les établissements. Avec ses camarades, Alex Agopoff dispose de leur nouvel achat, obtenu après quelques efforts, dans l'arrière-salle vide d'une brasserie<sup>850</sup> au cours de l'année 1933<sup>851</sup>. La seule condition imposée par le cafetier est alors de consommer<sup>852</sup>. Le *Ping-Pong Club d'Enghien* est ainsi créé le 14 mars 1933<sup>853</sup>. Il s'y organise quelques compétitions à l'échelle locale avant que le club ne disparaisse<sup>854</sup>. Finalement, le coût de la pratique reste encore important pour la classe ouvrière. L'effet de la crise de 1929 persiste. Les ouvriers sont touchés de plein fouet par le chômage total ou partiel<sup>855</sup>. Pour autant, le salaire réel de l'ouvrier reste stable même si de grosses différences existent entre les secteurs<sup>856</sup>. Il gagne en moyenne 7 828 francs par an en 1933<sup>857</sup>. Si ce salaire ne permet pas de louer fréquemment une table à plusieurs, il offre la possibilité à Alex Agopoff de se divertir lors de ses semaines de chômage<sup>858</sup>. Ainsi, derrière cet exemple, si le ping-pong sport s'affiche comme une mode accessible aux ouvriers et aux employés, le coût

<sup>842</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, 15 février 1932, p. 24. (Arch. Musée Tennisum FFT, JO.02.32).

<sup>843</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 528.

<sup>844</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2003, p. 174.

<sup>845</sup> *Ibid.*

<sup>846</sup> « Tables Ping-Pong en contreplaqué », *L'Intransigeant*, n°19561, Paris, 18 mai 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>847</sup> Autobiographie d'Alexandre Agopoff, *Souvenirs*, 1997, p. 4. (Arch. FFTT, AGO. AGO. 97).

<sup>848</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°97, 1 octobre 1933, p. 22. (Arch. Musée Tennisum FFT, JO.02.33).

<sup>849</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°94, 15 août 1933, p. 28. (Arch. Musée Tennisum FFT, JO.02.33).

<sup>850</sup> Autobiographie d'Alexandre Agopoff, *Souvenirs*, 1997, p. 4. (Arch. FFTT, AGO. AGO. 97).

<sup>851</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2003, p. 174.

<sup>852</sup> *Ibid.*

<sup>853</sup> *Ibid.*

<sup>854</sup> *Ibid.*

<sup>855</sup> Willard Claude, *op. cit.*, 1980, p. 913.

<sup>856</sup> *Ibid.*

<sup>857</sup> Piketty Thomas, *op. cit.*, 2001, p. 679.

<sup>858</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2003, p. 173.

économique d'une table et de la location d'une salle s'avère être parfois un frein à sa pratique régulière. Les fédérations affinitaires à tendance ouvrière constituent alors un réel levier de démocratisation sportive.

À première vue, le club reste beaucoup plus avantageux économiquement que la location d'une table dans les débits de boissons. Par exemple, une cotisation au *Ping-Pong Club Versailles* coûte 12 francs par mois, soit l'équivalent de trois heures de location. Cependant, les cotisations varient. Nous avons repéré qu'une adhésion annuelle au *Racing Club Monceau* coûte 100 francs<sup>859</sup>, 20 francs par mois au *Ping-Pong Molière*<sup>860</sup> ou 50 francs par mois ainsi qu'un droit d'entrée de 100 francs pour les membres du *Ping Pong Club de France*<sup>861</sup>. Avec des inscriptions allant du simple au double, voire au quintuple, l'origine sociale des pratiquants est donc très dépendante des prix et de la présence ou non de parrainage. D'ailleurs, si la mode est dite populaire, le ping-pong continue d'être une activité en vue auprès des grands clubs bourgeois à l'image du *Stade Français*, du *Racing Club de France* ou de la *Société Athlétique de la Villa Primrose* de Bordeaux<sup>862</sup>. De plus, le parrainage par deux membres de l'association limite encore l'implication des ouvriers dans certains clubs. En effet, les travaux de Tony Froissart montrent que les postes de responsable de bureau des clubs de ping-pong en Seine-et-Oise sont principalement investis par la petite bourgeoisie et les classes moyennes<sup>863</sup>. Il s'agit en particulier des entrepreneurs, des employés d'assurances, de bourse ou de bureau, de dessinateurs, de comptables, d'étudiants et de métayers<sup>864</sup>. Le seul exemple de club dont nous disposons confirme cette représentation. La constitution du *Ping-Pong Club Versailles* en 1932 mentionne<sup>865</sup> « (un) *Président : Étudiant ; (un) Vice-Président : Métreur ; (un) Secrétaire : Agent d'affaires ; (un) Secrétaire-adjoint : Agent d'affaires ; (et un) Trésorier Adjoint : Étudiant* »<sup>866</sup>. La présence d'étudiants et d'employés d'administration au sein des membres du bureau laisse donc penser que la mode

---

<sup>859</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°83, 1 mars 1933, p. 26. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).

<sup>860</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°95, 1 septembre 1933, p. 27. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).

<sup>861</sup> Le club ne devait pas être ouvert toute l'année. Extrait de l'article 9 des statuts déposés à la Préfecture de Police sous le n°169.143 du Ping Pong Club de France, 34 rue Marbeuf, Paris, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique de Paris. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France)

<sup>862</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°88, 15 mai 1933, p. 33. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).

<sup>863</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2003, p. 46.

<sup>864</sup> *Ibid.*

<sup>865</sup> *Déclaration des statuts du Ping-Pong Club Versailles*, 27 Octobre 1932, p. NP. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 45 Versailles, P à St, Feuillet Associations Sportives, Ping-Pong Club Versailles).

<sup>866</sup> *Ibid.*

du ping-pong sport est aussi celle de la petite bourgeoisie et de la classe moyenne qui se réunissent pour créer des clubs. Le club de ping-pong sport constitue sans doute une volonté générale d'ascension sociale de ces catégories sociales qui aspirent à imiter la Haute et la moyenne bourgeoisies. Mais l'image des membres de ce bureau est-elle une représentation de l'ensemble des adhérents ? Si le double parrainage filtre les nouvelles arrivées en cultivant l'entre-soi social<sup>867</sup>, il est aussi fort probable que les postes de responsables au sein des associations n'intéressent encore finalement que les classes aisées et les classes moyennes, les plus familiarisées aux démarches administratives.

Finalement, la dynamique sportive qui s'infuse dans les fédérations affinitaires comme la FST et l'USSGT montre que les ouvriers participent à des tournois. Si la mode est populaire, sa démocratisation ne peut faire fi du contexte économique de crise et des garde-fous présents dans certains clubs afin de cultiver l'entre-soi social. Certains ouvriers sont donc encore freinés dans ce mouvement général. Le coût d'une table et de la location d'un local peut expliquer aussi ces obstacles.

## **2. Sortir de l'inconnu**

Afin de rendre attrayante cette nouvelle mode, les discours de la presse s'appuient en particulier sur la construction de figures sportives : celles des champions. L'excellence technique que les maîtres de « la petite balle » incarnent se nourrit en particulier du mythe des champions de tennis. La beauté de leur jeu, l'esthétisme de leurs coups, sont autant de secrets que les journaux s'empressent de dévoiler au travers de ses vedettes. Leurs exploits sont splendides, magnifiques, voire impossibles, à l'image de la réussite des Quatre Mousquetaires. Ils marquent la fin du jeu du salon de délasserment pour laisser place aux démonstrations publiques et aux prouesses techniques. La griserie pour cette nouvelle mode est d'ailleurs présentée comme un spectacle sportif de qualité. Le sentiment d'enivrement des foules est palpable. De surcroît, si cette mode est populaire par sa démocratisation, ses compétitions sportives deviennent le lieu de rendez-vous de personnalités de renom. La Haute bourgeoisie ne se distingue plus seulement par sa pratique exclusive. Sa distinction rejaillit comme spectateur distingué. En effet, sport à la mode, le ping-pong devient un spectacle convoité à la fois par la Haute société en recherche de nouveautés et par les classes qui visent à l'imiter.

---

<sup>867</sup> « Article 7 », *Ibid.*

## 2.1. La figure du Champion

Pour faire sortir le ping-pong de ce silence médiatique, les discours de la presse idolâtrèrent ses champions dès 1932. Ils incarnent l'excellence sportive au travers de leurs prouesses techniques et marquent ce renouveau du ping-pong : celui du sport et de son spectacle sportif. Pour cela, le journal *L'Auto* n'hésite pas à comparer et à transposer la virtuosité et la notoriété des *tennismen* aux champions pongistes : « *Quand j'entre, un long Stadiste et un petit Hongrois sont en scène. Leur jeu ressemble assez – en miniature toujours – à celui de Borotra et de Cochet. C'est un jeu vif, plein de finesse où l'on retrouve les coups, la tactique et les feintes du tennis. On manœuvre l'adversaire. On place des balles. On renvoie le long de la ligne ; on joue sur le revers, on frappe des balles irrattrapables* »<sup>868</sup>. L'analogie avec le style de jeu de Jean Borotra et d'Henry Cochet est une reconnaissance explicite du spectacle pongiste. La vivacité et les différents coups tactiques du tennis se retrouvent chez les champions de la petite balle. En effet, les deux membres des Quatre Mousquetaires sont de vraies célébrités sportives dès la fin des années 1920<sup>869</sup>. Ils remportent six fois de suite la Coupe Davis<sup>870</sup> dont la dernière victoire fut celle de 1932<sup>871</sup>. En mentionnant ces stars médiatiques, un glissement s'opère. L'effet de mode transpose la notoriété des *tennismen* vers celle des champions pongistes encore inconnus du grand public.

Certains joueurs sont mis en avant pour nourrir le fantasme du spectacle grandiose et du jeu parfait. *L'Auto* joue un rôle important dans leurs présentations. Les portraits du Stadiste Anatole Vologe<sup>872</sup> et de Monique Ravigneau<sup>873</sup>, finaliste des championnats de France à Bordeaux en 1933<sup>874</sup>, sont ainsi présentés. L'exemple le plus saillant s'impose en la figure de Victor Barna, champion du monde en 1930, 1932 et 1933<sup>875</sup>. Selon *L'Auto*, le joueur hongrois incarne la rupture entre le jeu de salon de divertissement et la mode du ping-pong sport :

---

<sup>868</sup> « Ping-Pong, Championnat de Ping-Pong, Championnat », *L'Auto*, n°11641, Paris, 29 octobre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>869</sup> Le Faou Yann, « Les « Mousquetaires » ambassadeurs de la France », dans Clastres Patrick, Dietschy Paul (dir.), *op. cit.*, 2009, pp. 167-181, p. 180.

<sup>870</sup> *Ibid.*

<sup>871</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, tome 2, 1930-1958, 2009, p. 80.

<sup>872</sup> « Ping-Pong, Portraits de joueurs, Un Stadiste, Vologe », *L'Auto*, n°11642, Paris, 30 octobre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>873</sup> « À travers la région parisienne, Ping-Pong, Silhouette, Monique Ravigneau », *L'Auto*, n°11838, Paris, 14 mai 1933, p. A. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>874</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 529.

<sup>875</sup> *Ibid.*, p. 584.

« C'est avec l'apparition de Barna, champion du monde, que le jeu perdit son caractère de divertissement. Jusque-là, le « bien joué » de l'adversaire et les bravos discrets du public avaient salué les coups heureux. Brusquement, avec Barna, qui jouait en double épaulé par (Frisch), contre Verger, champion de France et Vologe, ce fut l'émotion, le « ah ! » de la foule devant la réalisation d'un coup qui lui paraissait impossible. Je le confesse, le revers de Barna, sec, au ras du filet, et placé juste dans le coin de la table, est une grande chose. À voir ce jeune homme souple, mince, les pectoraux durement dessinés sous la chemise, et dont la bouche s'entr'ouvre dans un rictus à demi-dédaigneux, à demi-souriant, on se rappelle très bien le camarade de vacances que nous avons tous eu, que vous avez tous connu, et qui nous battait à tous les jeux. Je m'en irai quand j'aurai vu jouer Mlle Fayard, qui est la Suzanne Lenglen du tennis de table [...] »<sup>876</sup>.

Victor Barna incarne en quelque sorte un demiurge dont les actions ont modifié le jeu de salon. Le champion est érigé comme une figure marquante du ping-pong sport. Ses prouesses techniques fournissent un spectacle de choix pour un public enjoué. Il réalise des coups « irréalistes », « impossibles », qui dépasseraient les possibles de l'homme. Déifié, le champion n'accomplit que de grandes actions qui finissent par l'incarner. Le revers de Barna n'est pas seulement un geste technique. Il incarne l'excellence humaine à l'image de ce jeune sportif aux muscles saillants, souples et vigoureux. La mode du ping-pong construit alors la figure de ce nouveau champion sportif en l'élevant au rang d'Homme exceptionnel. *Le Journal* conforte cette figure du héros en décrivant son épopée lors des championnats du monde organisés à Paris en 1933 :

« Autour des courts tout comme à la coupe Davis, des tribunes regorgent d'une foule élégante et passionnée dont les applaudissements, à chaque coup magistral, couvrent le toc toc (ou le « ping-pong ») des balles sur les raquettes. L'arrivée de Barna provoque un murmure flatteur. C'est que Barna, Hongrois de nationalité, élégant d'allure, sympathique d'expression, c'est le dieu du ping-pong, quelque chose comme le Cochet du tennis réduction. De fait, sa virtuosité, sa souplesse, sa rapidité tiennent du prodige »<sup>877</sup>.

Les louanges sur Victor Barna sont nombreuses. Érigé explicitement au rang de dieu, il est un homme extraordinaire par la magie que sa gestuelle exhale. Il est souple, habile et rapide. La comparaison avec Henry Cochet est forte élogieuse et nourrit la féerie. Ce procédé journaliste est assez récurrent puisque Yvonne Fayard, championne de France en 1930 et

---

<sup>876</sup> « Ping-Pong, Championnat de Ping-Pong, Le Grand jeu », *L'Auto*, n°11641, Paris, 29 octobre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>877</sup> « Les championnats du monde de ping-pong », *Le Journal*, n°15023, Paris, 4 décembre 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-13316).

1932<sup>878</sup>, est, elle aussi, comparée à la célèbre *tenniswomen*, Suzanne Lenglen<sup>879</sup>. Les équipements de la salle du Marbeuf sont aussi exaltés. Le cours central de l'établissement ressemblerait fortement aux tribunes de Roland Garros. La comparaison est exagérée, certes, mais l'objectif du quotidien *Le Journal* est de baigner les lecteurs dans les souvenirs qui rappellent l'image de spectateurs en liesse acclamant leurs champions. Finalement, les discours de la presse arborent les champions de ping-pong au rang des célèbres joueurs de tennis pour les faire sortir de l'inconnu.

La mise en scène de champions de ping-pong dans des documentaires nourrit ce nouveau phénomène de mode. Tout en construisant les figures marquantes de ce sport, ces annonces de films jouent sur un sentiment d'inexplicable ou de mystère qui conforte l'idée que ces joueurs sont exceptionnels, voire énigmatiques. En 1933, *L'Intransigeant* explique ainsi que « *le ping-pong est à la mode. Un documentaire filmé va nous en révéler les secrets et les beautés. MM. Paul Barbellion et François Mazeline vont le réaliser avec l'agrément de la Fédération française de tennis de table* »<sup>880</sup>. Cette initiative n'est alors pas isolée puisque « [...] quatre grands films [...] montra(ient un passage avec) des joueurs de ping-pong en action ! »<sup>881</sup>. Seuls les champions sont capables de percer les mystères de ce sport nouveau. Ils en révéleront les secrets. Le spectacle cinématographique ne peut qu'être merveilleux. En faisant référence à la beauté et aux secrets, les champions nimbent l'image de la pratique d'une parure séduisante. Si nous ne savons pas qui se cache derrière ces productions, Victor Barna est bien mis à contribution. Une partie d'un film, tournée par Pathé-Natan, le met en scène avec Raymond Verger<sup>882</sup>, champion de France en titre en 1932. Destinée aux contempteurs comme aux profanes, la démonstration sert la mode sportive. Deux champions se rencontrent pour produire à la fois un spectacle sportif et une œuvre cinématographique divertissante. À l'initiative d'un film<sup>883</sup>, *L'Intransigeant* se flatte du « succès incroyable » qu'il a rencontré<sup>884</sup>. En effet, ce dernier est diffusé dans les cinémas de Paris<sup>885</sup> mais

---

<sup>878</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 529.

<sup>879</sup> « Ping-Pong, Championnat de Ping-Pong, Le Grand jeu », *L'Auto*, n°11641, Paris, 29 octobre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>880</sup> « Cinéma, Courrier », *L'Intransigeant*, n°19471, Paris, 17 février 1933, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>881</sup> « Les sports, Ping-Pong, À tous échos », *L'Intransigeant*, n°19561, Paris, 18 mai 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>882</sup> « La grande compétition de Ping-Pong de l'« Intransigeant » », *L'Intransigeant*, n°19470, Paris, 16 février 1933, p. 4. (Arch. NUMP-5357).

<sup>883</sup> *Ibid.*

<sup>884</sup> *Ibid.*

<sup>885</sup> « Un film sur le « ping-pong » », *L'Intransigeant*, n°19446, Paris, 23 janvier 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-5357).

également de province<sup>886</sup>. Le cinéma s'intéresse donc de plus en plus au spectacle de ces nouveaux champions. Elle s'inscrit dans un contexte où le sport devient le sujet de nombreux reportages cinématographiques au cours des années 1930<sup>887</sup>. En suivant le peloton du Tour de France, ou les péripéties des Mousquetaires en 1932<sup>888</sup>, les réalisateurs s'emparent du sport pour aller « *dans le sens du divertissement* »<sup>889</sup>. Dans la même veine, la première soirée de gala, organisée le 1<sup>er</sup> mars 1933 à l'occasion des finales de la compétition populaire de *L'Intransigeant*, est le théâtre de la scène de tournage de quatre groupes de production cinématographique : L'« *Éclair-Journal, Fox-Movietone, France-Actualités et Pathé-Natan* »<sup>890</sup>. Les maisons de production, encouragées par certains quotidiens comme *L'Intransigeant*, concourent à la construction médiatique des champions. Sous les yeux des adeptes du grand écran, le jeu de délassement se métamorphose en spectacle sportif. La beauté et l'esthétisme ne sont que des raisons supplémentaires qui feront se déplacer les lecteurs dans les salles de cinéma. Le mystère autour de leur technique entretient le mythe et rend ces champions attirants. La féerie de la mode joue alors sur la construction de ces figures marquantes.

Pour prolonger cet émerveillement, les rivalités entre les champions sont théâtralisées. En effet, ces vedettes sont à l'honneur au Théâtre Pigalle à Paris lors des semaines sportives cinématographiques organisées par *L'Auto* en juin 1933. Au côté de champions du cyclisme, du tennis, de l'athlétisme, ils sont invités sur scène pour se produire<sup>891</sup>. Selon *Le Journal*, le succès est au rendez-vous : « *Le nouveau spectacle du Théâtre Pigalle a remporté, depuis huit jours, le plus vif succès, et le public parisien a pu, pour la première fois, applaudir un spectacle nouveau qui réunit le sport et le cinéma. C'est ainsi que sur scène on a pu voir rivaliser, chacun dans leur sport : Lucien, Gaudin, Marcel Thil, Michard, Faucheux, Gérardin, etc., les champions du monde de ping-pong : Barna et Szabado(s), les as du football, etc.* »<sup>892</sup>. Au côté de son compatriote hongrois Miklós Szabados, Victor Barna est une nouvelle fois en tête d'affiche. Ils ne sont d'ailleurs pas les seuls à passer sur scène. Selon

---

<sup>886</sup> « La grande compétition de Ping-Pong de l'« *Intransigeant* » », *L'Intransigeant*, n°19470, Paris, 16 février 1933, p. 4. (Arch. NUMP-5357).

<sup>887</sup> D'Almeida Fabrice, Delporte Christian (dir.), *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, 2010, édition mise à jour [1<sup>re</sup> édition 2003], p. 78.

<sup>888</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>889</sup> *Ibid.*, p. 78.

<sup>890</sup> « Le gala de Ping-Pong du 1<sup>er</sup> mars, à la salle Marbeuf sera filmé », *L'Intransigeant*, n°19480, Paris, 26 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>891</sup> « Le Cinéma, Les Semaines sportives Cinématographiques de l'Auto au Théâtre Pigalle », *L'Intransigeant*, n°19597, Paris, 23 juin 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>892</sup> « Écrans et Studios », *Le Journal*, n°14866, Paris, 30 juin 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-13316).

*L'Intransigeant*, un grand match a lieu le 26 juin entre Almassi et Furnan<sup>893</sup>, puis entre Daniel Guérin et Charles Dubouillé, toujours au Théâtre Pigalle, le 30 juin<sup>894</sup>. Ces confrontations sportives sont donc l'objet d'un spectacle organisé et attendu, un roman dont l'issue demeure liée à l'incertitude du match. L'échange sensationnelle et spectaculaire est recherché pour susciter un vif émoi chez le public. Par l'intermédiaire de ces rencontres théâtralisées, les champions incarnent cette nouvelle image du ping-pong autour du sport afin de le différencier du jeu amusant de salon.

C'est dans ce contexte que les noms de certaines vedettes sont utilisés comme des arguments de promotion de la qualité sportive du matériel. Les champions et les fabricants d'articles de sports l'ont bien compris : la mode du ping-pong est aussi celle du sport et de ses champions. En effet, une publicité au sein de *L'Intransigeant* fait la promotion des raquettes Bellak<sup>895</sup>, du nom du célèbre joueur hongrois, Laszlo Bellak, vice-champion du monde en 1930 et 1933<sup>896</sup>. Il en est de même lorsqu'une publicité annonce l'arrivée prochaine de la raquette Barna en juin 1933 : « *Bientôt... La raquette Barna, Enfin !* »<sup>897</sup>. Disponible dans les grands magasins et les maisons de sports et de jouets, dès juillet 1933, ce matériel aurait fait l'objet d'un dépôt de brevet<sup>898</sup>. Enfin, Miklós Szabados, champion du monde en 1931, lance également sa « marque » (raquette et balle) chez le concessionnaire Ludarva<sup>899</sup>. Derrière ces exemples, la figure du champion devient un argument promotionnel auprès des profanes ou des néophytes en recherche de matériels réputés « sportifs ». En cédant leur nom à des marques, les champions convertissent leur notoriété sportive en capital socio-économique. Selon *Match : L'Intran* en février 1932 : « [...] *les marchands de raquettes caoutchoutées font des affaires d'or. En effet, chaque débutant veut avoir la même raquette que les champions connus* »<sup>900</sup>. Ce procédé permet aux fabricants d'articles de sport et aux joueurs concernés de profiter économiquement de cet engouement. Selon l'ancien secrétaire général de la FFTT<sup>901</sup>, Pierre Agut<sup>902</sup>, rien ne s'y oppose. La fédération applique le règlement

---

<sup>893</sup> « Théâtre Pigalle », *L'Intransigeant*, n°19600, Paris, 26 juin 1933, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>894</sup> « Théâtre Pigalle », *L'Intransigeant*, n°19604, Paris, 30 juin 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>895</sup> « Les Sports, Nos spécialités pour le ping-pong », *L'Intransigeant*, n°19462, Paris, 8 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>896</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 584.

<sup>897</sup> *Ping-Pong*, n°13, Paris, juin 1933, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>898</sup> *Ping-Pong*, n°14, Paris, juillet 1933, p. 8. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>899</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>900</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>901</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1933. (Arch. FFTT, non cotées) ; démission le 7 octobre 1933, *PV de la FFTT*, réunion du 7 octobre 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>902</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°99, 15 novembre 1933, pp. 24-27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).



international qui admet cette pratique<sup>903</sup>, alors même que cette dernière n'impose aucun règlement en dehors des championnats du monde. En effet, l'amateur est celui qui n'a « *jamais reçu directement ou indirectement aucun avantage pécuniaire pour jouer, enseigner, démontrer le tennis de table* »<sup>904</sup>. En conséquence, un joueur peut sans difficulté toucher des redevances de l'équipementier<sup>905</sup>. En France, toutes les fédérations sportives n'ont pas le même regard sur l'amateurisme marron, autrement dit sur celui qui se dit amateur mais qui gagne de l'argent par sa pratique<sup>906</sup>. Par exemple, la Fédération Française d'Athlétisme lutte farouchement pour conserver cet amateurisme comme le montrent les nombreux débats autour de l'Affaire Ladoumègue en mars 1932<sup>907</sup>. Il est alors reproché au coureur de toucher des rétributions en échange de sa venue<sup>908</sup>. À l'inverse, d'autres sports comme le football et le cyclisme se tournent vers le professionnalisme. Dès 1932, un premier championnat de football professionnel est ainsi organisé<sup>909</sup>. Finalement, en dépit des règles strictes sur l'amateurisme, la FFTT tolère des contrats avec les fabricants, voire même accepte une certaine forme de professionnalisme. Elle n'est sans doute pas la seule. En effet, si paradoxalement les joueurs de la FFLT n'ont pas le droit d'avoir de sponsors<sup>910</sup>, Suzanne Lenglen, avant sa radiation de la liste des amateurs le 9 octobre 1926<sup>911</sup>, possède « *un partenariat avec une marque de chaussures ou des articles monnayés pour l'Evening Press* »<sup>912</sup>. Elle signe également un contrat avec le fabricant *Williams* en créant une raquette à son nom dès août 1926<sup>913</sup>. Ainsi, les fabricants d'articles de sport financent très vraisemblablement certains champions de ping-pong hongrois vivant en France comme Victor Barna. Leur nom devient un argument de promotion de la qualité sportive du matériel.

Mais comment expliquer que les champions du monde hongrois s'arrêtent quelque temps en France ? Selon Pierre Agut, si l'arrivée de ces joueurs coïncide avec la vogue du ping-pong en France, elle s'ancre également dans des intérêts économiques :

---

<sup>903</sup> *Ibid.*

<sup>904</sup> Article 9, *PV de la FFTT*, réunion du 19 août 1932, p. 5. (Arch. FFTT, non cotées). Cette définition de l'amateurisme apparaît dès décembre 1931 dans le *PV de la FFTT*, réunion du 9 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>905</sup> Cependant, nous ignorons totalement la manière dont les joueurs ont passé leur contrat avec les fabricants.

<sup>906</sup> Lassus Marianne, *op. cit.*, 2000, p. 28.

<sup>907</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>908</sup> *Ibid.*, p. 30.

<sup>909</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>910</sup> Castan-Vicente Florys, « Suzanne Lenglen et la définition du professionnalisme dans le tennis de l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°254, 2016, p. 96. DOI 10.3917/lms.254.0087.

<sup>911</sup> *Ibid.*, p. 95.

<sup>912</sup> *Ibid.*, p. 90.

<sup>913</sup> *Ibid.*, p. 96.

« [...] Ce n'est pas sans quelque étonnement que l'on avait vu depuis un certain temps s'installer en France quelques grands champions à réputation mondiale. Leur sympathie subite pour notre beau pays pouvait évidemment avoir des causes absolument désintéressées, bien que coïncidant justement avec la brusque vogue du Ping-Pong. On avait bien remarqué qu'un d'entre eux était justement employé chez les plus passionnés de Ping-pong que l'on connût ; mais pouvait-on reprocher à celui-ci de prendre par sympathie, dans ses services, un garçon aimable à tous égards, et de lui accorder six semaines de congé(s) pour lui permettre de faire connaître les beautés du jeu aux néophytes perdus dans de lointaines provinces ? C'eût été là se montrer beaucoup trop rigoureux »<sup>914</sup>.

Le joueur en question, dont Pierre Agut fait référence, n'est autre que Victor Barna. Les propos de son compatriote, Laszlo Bellak, ne font aucun doute sur sa situation : « *However, Barna soon found a nice position in the office of the Garage Marbeuf through Monsieur Corbillon, who, besides being the president of the French TTA, was also one of chief executives in that garage complex* »<sup>915</sup>. Victor Barna a en effet une position relativement confortable en France. Il est employé par le garage Marbeuf, qui est co-administré par Marcel Corbillon alors membre du comité de Paris de la FFTT<sup>916</sup> puis président de la fédération le 22 avril 1933<sup>917</sup>. Cet emploi permet à Victor Barna de pratiquer davantage. Par exemple, six semaines de vacances entre mars et avril 1933 lui sont accordées afin qu'il puisse participer à des exhibitions dans plus de 50 villes de France au côté de Raymond Verger et Laszlo Bellak<sup>918</sup>. D'autres membres hongrois sont aussi présents lors de cette mode du ping-pong sport en France. Parmi eux, on compte Laszlo Bellak et Miklós Szabados qui sont respectivement finaliste et demi-finaliste des internationaux de France en 1932<sup>919</sup>. On retrouve également Frisch qui est demi-finaliste aux championnats de France dès 1929<sup>920</sup>, et Almási<sup>921</sup> qui est demi-finaliste aux championnats de France en 1931<sup>922</sup>. Selon Pierre Agut, « *un autre parmi les prestigieux Hongrois vivait sans effort de la redevance que lui servait un fabricant*

---

<sup>914</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, 15 novembre 1933, pp. 24-27. (Arch. Musée Tennis FFTT, JO.02.33).

<sup>915</sup> Notre traduction : « *Cependant, Barna a trouvé rapidement une belle position dans les bureaux du Garage Marbeuf, par le biais de Marcel Corbillon, qui, en plus d'être Président de la Fédération française de tennis de table, était également un des dirigeants de ce complexe automobile* ». dans Bellak Laszlo, *Table tennis. How new sport was born*, 1990, p. 62. (Arch. FFTT, BEL. BEL. 90).

<sup>916</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 27 juin 1932. (FFTT, non cotées).

<sup>917</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1933. (FFTT, non cotées).

<sup>918</sup> « La Croisade de Ping-Pong est partie », *Ping-Pong*, n°7, Paris, 5 mars 1933, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>919</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 554.

<sup>920</sup> *Ibid.*, p. 528.

<sup>921</sup> « La leçon de Hongrois », *Ping-Pong*, n°1, Paris, 5 décembre 1932, p. 4. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>922</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 528.

*pour mettre son nom sur des raquettes* »<sup>923</sup>. Si nous n'avons pas d'information sur les contrats passés avec les joueurs, il en reste que certains Hongrois bénéficient économiquement de cet effet mode du ping-pong en 1932 et 1933, qu'ils alimentent en retour. Le matériel qui porte leur nom renforce l'idée que la mode est au sport et aux performances sportives qu'ils incarnent. Certains sont d'ailleurs présents avant les années 1932. C'est le cas d'Almassi ou encore de Frisch qui sont vraisemblablement arrivés avec la grande vague d'immigration d'après-guerre en provenance d'Europe Centrale<sup>924</sup>. Mais nous ne pouvons l'affirmer. Pour ce qui est de Victor Barna, Marcel Corbillon est un acteur clef de sa venue. Il attire les meilleurs joueurs mondiaux lors des championnats internationaux de France organisés au Marbeuf en 1932<sup>925</sup>. La domination hongroise sur le tennis de table mondial masculin est incontestable. Depuis les premiers champions du monde de 1926 jusqu'à ceux de Paris de la fin d'année 1933, les Hongrois les ont remporté 7 fois sur 8<sup>926</sup>. On comprend dès lors mieux pourquoi Marcel Corbillon a sans doute contribué à attirer ce champion Hongrois pour focaliser l'intention sur sa salle et développer ce sport. Enfin, Laszlo Bellak et Miklós Szabados sont aussi de passage en France. L'effet de mode du ping-pong dans les milieux aisés leur permet de donner des exhibitions au profit de grands groupes d'hôtels :

*« In 1932 Szabados and I were invited to give series of exhibitions for a group of hotels on the French Riviera, from Cannes to Monte Carlo. When that time the Riviera was the finest playground of the rich and famous. When you were playing in these big luxury hotels, besides good compensation, you were given first accommodations. [...] After while we were adopted by the local society. [...] But, we were running out of hotels (where we received our main income). Szabados decided to go back to Budapest. I decided to stay on a little while longer »*<sup>927</sup>.

Laszlo Bellak et Miklós Szabados s'installent temporairement au cours de l'année 1932. Le ping-pong est à la mode dans les grands groupes hôteliers de la Riviera qui

---

<sup>923</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, 15 novembre 1933, pp. 24-27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

<sup>924</sup> Armengaud André, « La démographie du XX<sup>e</sup> siècle », dans Braudel Fernand, Labrousse Ernest (dir.), *op. cit.*, 1980, p. 614.

<sup>925</sup> « Les championnats de France internationaux de tennis de table », *Le Figaro*, n°309, Paris, 4 novembre 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>926</sup> Deux championnats du monde ont eu lieu en 1933. Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 580.

<sup>927</sup> Notre traduction : « En 1932, Szabados et moi étions invités à donner toute une série de matches d'exhibitions pour un groupe d'hôtel de la côte française « Riviera », de Cannes à Monte-Carlo. À cette époque, la Riviera était la plus belle aire de jeux des fortunés et des célébrités. Lorsque vous jouiez dans ces grands hôtels de luxe, en plus d'une bonne compensation, on vous donnait un logement de première classe [...] Après, alors que nous étions adoptés par la société locale [...] Nous nous sommes retrouvés à court d'hôtels d'où nous avons reçu notre principal revenu. Szabados décida de retourner à Budapest. Je préférerais alors rester un peu plus longtemps » dans Bellak Laszlo, *op. cit.*, 1990, p. 50. (Arch. FFTT, BEL. BEL. 90).

sollicitent, en échange de contreparties financières ou d'un hébergement, les démonstrations de ces champions. Cette situation n'est pas pérenne puisqu'au bout d'un certain temps, ils ont fait le tour des plus grands hôtels dans lesquels ils ont joué. Miklós Szabados décide de rentrer à Budapest. Pour ce qui est de Laszlo Bellak, ce dernier trouve un emploi dans un Casino de Monte Carlo grâce à l'aide de Madame Duranty, une grande personnalité mondaine<sup>928</sup>. Sa tâche est simple : il n'a qu'à jouer au ping-pong avec la riche clientèle du Casino telle que la famille Rockefeller en l'échange vraisemblablement de pourboire<sup>929</sup> : « *I played with them and their families. Of course, many celebrities enjoyed table tennis. Money was coming in* »<sup>930</sup>. Dès 1932, les joueurs hongrois se déplacent en France pour profiter de la mode du ping-pong sport qui commence antérieurement à leur arrivée. Pour autant, en retour, c'est sans doute la présence de tels champions, à l'image de Victor Barna, qui a permis de nourrir les péripéties sportives de cette nouvelle vogue.

Finalement, la presse contribue à sortir ces joueurs de l'inconnu en les érigeant comme des nouvelles vedettes sportives à l'image des Quatre Mousquetaires en tennis ou de Suzanne Lenglen par exemple. Leurs représentations au cinéma, au théâtre ou dans des exhibitions renforcent également cette mise en scène dès 1932. C'est en particulier les grands champions hongrois qui nourrissent l'actualité sportive française au travers de leurs prouesses techniques et de leurs performances. Certains vivent ainsi des services offerts par les hôtels ou les casinos alors que Victor Barna est lui directement employé par un dirigeant sportif.

## **2.2. La notoriété du spectacle**

La mode du ping-pong est celle qui célèbre son spectacle sportif. L'image d'une pratique intime dans le cadre du salon familial est loin. Il s'agit désormais d'une exhibition. Ces tournois font d'ailleurs déplacer des personnalités connues du grand public. La présentation des championnats internationaux de France en novembre 1932 par *Le Figaro* est un bel exemple :

*« Les championnats internationaux de France de tennis de table ont débuté hier soir sur les tables du Marbeuf, dont les remarquables installations se prêtent admirablement à cette manifestation de grande envergure. C'est que*

---

<sup>928</sup> Bellak Laszlo, *op. cit.*, 1990, p. 50. (Arch. FFTT, BEL. BEL. 90).

<sup>929</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>930</sup> Notre traduction : « *J'ai joué avec eux et leur famille. Bien sûr, beaucoup de célébrités appréciaient le tennis de table. Ainsi, l'argent rentrait* ». Bellak Laszlo, *op. cit.*, 1990, p. 51. (Arch. FFTT, BEL. BEL. 90).

*les championnats de France ont connu cette année un succès d'engagements appréciable et que justifie la faveur dont jouit le ping-pong actuellement en France. Aussi hier soir, autour des tables, y avait-il de nombreux concurrents, mais encore une très nombreuse assistance, au premier rang de laquelle nous avons noté la présence de Mme et M. André Citroën, de MM. Teyssière, Corbillon, etc. »<sup>931</sup>.*

Après avoir été boudés, les championnats de ping-pong déplacent de plus en plus de personnalités. Ces spectacles deviennent des lieux où la Haute bourgeoisie se fait voir. En effet, André Citroën est un riche industriel qui a fait d'abord fortune dans la fabrication d'obus entre 1916 et 1918<sup>932</sup> puis dans l'automobile en série au sortir de la guerre<sup>933</sup>. Sa présence dans le sous-sol du luxueux magasin d'automobiles situé au 32-34 rue Marbeuf, au croisement des Champs-Élysées<sup>934</sup>, peut très aisément s'expliquer par le fait que l'établissement vend des voitures Citroën : « toujours 100 Citroën prêtes à prendre la route »<sup>935</sup>. En tant que co-administrateur du garage, Marcel Corbillon est donc potentiellement un partenaire économique de M. Citroën. Mais cet exemple n'est pas unique. Un aréopage de célébrités devient coutumier des grandes compétitions qui sont organisées dans ces lieux au cours des années 1932 et 1933. Des journalistes de la presse nationale, des dirigeants sportifs, des responsables politiques, des acteurs gravitent autour de l'établissement. Par exemple, lors de la finale du grand tournoi populaire organisé en mars 1933 par *L'Intransigeant* et le comité de Paris de la FFTT, « on remarquait dans l'assistance : MM. De Ujvary, attaché à la légation de Hongrie ; le comte Palmieri, président de la Fédération de tennis de table ; Paul Rousseau, président de la Fédération de boxe ; Marcel Delarbre ; Corbillon, le maître de céans, dont on ne saurait trop louer la parfaite organisation ; Étienne Bunau-Varilla, Détroyat, Tisseyre, Ladoumègue, André Roanne, Augustin, François-Louis Dreyfus, nos chefs de la rubrique sportive Paul Cartoux et René Lehmann, Drigny, la vedette Dolly Davis, etc... »<sup>936</sup>. L'intérêt est bien de montrer que les tournois sont devenus des lieux tendances et fréquentés par les milieux culturels, économiques, politiques et sportifs parisiens. Une nouvelle fois, la mode explique la présence de ces personnalités. Pour être à la mode, il faut être vu dans les lieux au goût du jour et le ping-pong semble être la nouvelle création sportive du

---

<sup>931</sup> « Les championnats de France internationaux de tennis de table », *Le Figaro*, n°309, Paris, 4 novembre 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>932</sup> Loubet Jean-Louis, « Industrie et finance, histoire d'un désamour : Peugeot, 1919-1939 », *Revue d'économie financière*, n° 104, 2011, p. 86. DOI 10.3917/ecofi.104.0071.

<sup>933</sup> *Ibid.*

<sup>934</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 84.

<sup>935</sup> Reproduction d'un courrier du garage Marbeuf avec le tampon de la FFTT dans Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 84.

<sup>936</sup> « Le tournoi de ping-pong, La finale messieurs eut hier un grand succès, Ce soir, tournoi féminin et match Barna-Bellak », *L'Intransigeant*, n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

moment. À cet égard, des hauts dirigeants sportifs se déplacent aussi pour admirer ce spectacle à l'image de Paul Rousseau, alors président de la Fédération de boxe, membre du CNS et du Comité Olympique Français (COF) en 1931<sup>937</sup> et Marcel Delarbre, alors secrétaire général du CNS<sup>938</sup>, commissaire général de l'Union Française des Œuvres Laïques d'Éducation Physique (UFOLEP)<sup>939</sup>. Il en est de même pour les journalistes sportifs comme René Lehmann collaborateur pour le journal *L'Intransigeant*<sup>940</sup> et *Match : L'Intran*<sup>941</sup>, Paul Cartoux, rédacteur à *L'Intransigeant*<sup>942</sup> et également romancier<sup>943</sup> et Pierre Tisseyre collaborateur à *L'Auto*<sup>944</sup> et président du comité de Paris<sup>945</sup>. Des vedettes du cinéma sont également présentes telles que Dolly Davys<sup>946</sup> ou André Roanne<sup>947</sup>, tous deux acteurs dans le film *L'Amour en vitesse* en 1932<sup>948</sup>. Le capitaine de l'équipe de France de ski<sup>949</sup>, Étienne Bunau-Varilla, qui est second administrateur de l'établissement du Marbeuf en 1929<sup>950</sup> est aussi mentionné. Certains sont coutumiers de ces événements puisqu'on retrouve Marcel Delarbre au côté de Suzanne Lenglen lors de la première édition des internationaux de France en 1932 qui se déroule sur les tables du Marbeuf<sup>951</sup>. Une personnalité politique fait d'ailleurs le déplacement puisque les finales de la compétition populaire de *L'Intransigeant*, qui se déroulent au Marbeuf, sont placées sous la présidence d'honneur de M. Ducos, alors sous-secrétaire à l'Éducation nationale. Le prix des places, allant de 10 à 30 francs, montre que les compétitions de ping-pong sont l'occasion d'offrir un spectacle sportif<sup>952</sup>. D'ailleurs, le relais médiatique est fort. En plus de *L'Intransigeant* et de *L'Auto*<sup>953</sup>, l'annonce du gala qui accompagne les finales du tournoi populaire de *L'Intransigeant* est aussi mentionnée par *Le*

<sup>937</sup> Grosset Yoan, *op. cit.*, tome 3, 2010, pp. 837-838.

<sup>938</sup> « La musique et l'éducation physique », *Le Figaro*, n°50, Paris, 19 février 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>939</sup> « Cross country, La journée de demain en province », *L'Auto*, n°11410, Paris, 12 mars 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>940</sup> « Reportages, 21-11, 21-18, 21-15 », *L'Intransigeant*, n°19372, Paris, 9 novembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>941</sup> « Le sport, les gens, les faits », *Match : L'intran*, n°373, Paris, 31 octobre 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>942</sup> « Après le Gala Nautique des Artistes », *L'Intransigeant*, n°19235, Paris, 22 juin 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>943</sup> « Aujourd'hui dans match », *L'Intransigeant*, n°19414, Paris, 21 décembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>944</sup> « Ping-Pong, Portraits de joueurs, Un Stadiste, Vologe », *L'Auto*, n°11642, Paris, 30 octobre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>945</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Petites nouvelles », *L'Intransigeant*, n°19449, Paris, 26 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>946</sup> « Nouvelles », *Le Figaro*, n°278, Paris, 5 octobre 1930, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>947</sup> « L'activité cinématographique », *Le Figaro*, Paris, 27 novembre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>948</sup> « Cinémas », *Le Figaro*, n°285, Paris, 11 octobre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>949</sup> « L'Olympiade blanche, Comment se disputent à Innsbruck les championnats de ski », *Paris-Soir*, n°3415, 4<sup>e</sup> édition, Paris, 10 février 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-14276).

<sup>950</sup> *L'Art et les artistes*, n°100, octobre 1929, p. 177. (Arch. BnF, NUMP-7462).

<sup>951</sup> « Dernière minute, Les Championnats de France de ping-pong », *Le Figaro*, n°312, Paris, 7 novembre 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>952</sup> « Les Sports, Croyez-vous au ping-pong ? Venez ce soir et demain aux galas du Marbeuf, La finale de la grande compétition de l'« Intran », Les as (Match Paris-Budapest) », *L'Intransigeant*, n°19484, Paris, 2 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>953</sup> « Ping-Pong, Offenstadt gagne le Tournoi de l'Intran, Glanez bat Barna », *L'Auto*, n°11765, Paris, 2 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

*Figaro*<sup>954</sup>, *Le Journal des débats politiques et littéraires*<sup>955</sup>, *L'Homme libre*<sup>956</sup> et la *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>957</sup>. L'établissement du garage Marbeuf apparaît en quelque sorte comme le temple de la mode du ping-pong à Paris. Est-ce simplement parce que Marcel Corbillon entretient de forts liens avec des personnalités en vue dans la Capitale ? Nous ne pouvons le savoir ici. Il n'en reste pas moins que son établissement est une vitrine de cette nouvelle vogue au travers de la presse. Serait-il un des seuls à proposer une salle avec des gradins à l'image des stades capables de susciter un spectacle sportif ? C'est fort probable. Son élection à la présidence de la FFTT, le 22 avril<sup>958</sup>, ne fait qu'accentuer le rôle de son établissement dans l'organisation de compétitions nationales et internationales. Ces locaux deviennent également le nouveau siège social de la FFTT lors de l'assemblée extraordinaire convoquée le 29 juillet 1933<sup>959</sup>. En faisant se déplacer les élites de la Haute société parisienne, le ping-pong devient le nouveau sport à la mode. Une illustration de *L'Intransigeant*, en mars 1933 lors d'une rencontre France-Hongrie à la salle Marbeuf, confirmerait cette idée (Image 12)<sup>960</sup>. L'élégance du public, des costumes, des nœuds papillons ou de la cravate pour les hommes assurerait la présence de notables importants. Plus encore, le ping-pong s'organise comme un véritable spectacle sportif. La table s'érige dans un rectangle éclairé, entourée de gradins inclinés sur lesquels se tassent des « *spectateurs pressés comme caviar* »<sup>961</sup>. La partie entre les deux Hongrois, Glanez et Barna, est bien le centre de toutes les intentions. Le regard du public scrute la trajectoire de la petite balle. Cette photographie illustre alors parfaitement ce passage d'un jeu de salon intime à un sport spectacle ouvert au public.

---

<sup>954</sup> « Ping-Pong, Échos des tables », *Le Figaro*, n°54, Paris, 23 février 1933, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>955</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *Le Journal des débats politiques et littéraires*, n°53, Paris, 23 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1347).

<sup>956</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong », *L'Homme libre*, n°6050, Paris, 14 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13207).

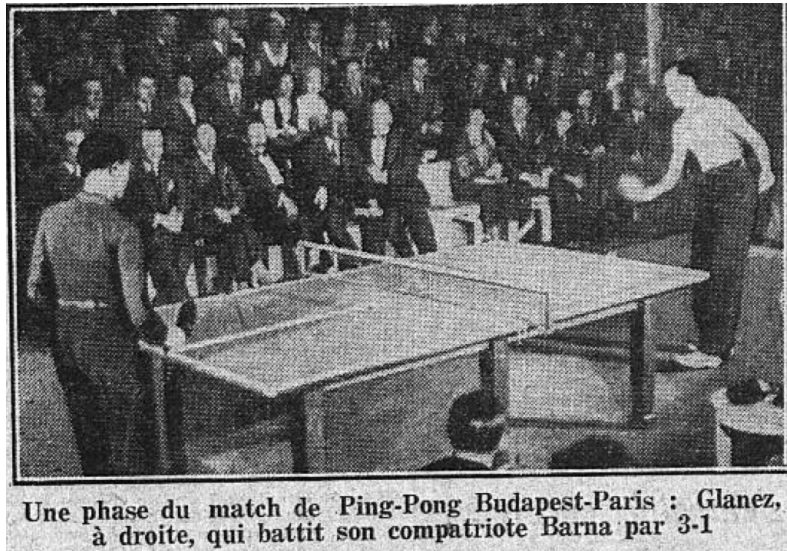
<sup>957</sup> *Revue du tennis et du ping-pong*, *Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°83, 1 mars 1933, p. 27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

<sup>958</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1933. (FFTT, non cotées).

<sup>959</sup> « Changement du siège social et modifications apportées aux statuts », *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 5. (FFTT, non cotées) ; Le PV du 29 juillet n'a pas été retrouvé.

<sup>960</sup> *L'Intransigeant*, n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>961</sup> « Le tournoi de ping-pong, La finale messieurs eut hier un grand succès, Ce soir, tournoi féminin et match Barna-Bellak », *Ibid.*



**Image 12 :** Photographie du match opposant Glanez à Barna, *L'Intransigeant*, n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

L'effet de mode du ping-pong est d'autant plus fort et visible que des sportifs connus du grand public se mettent à le pratiquer. Organisé dans la salle Marbeuf, le tournoi des champions de *L'Auto* attire de nombreuses vedettes le 17 février 1933. En effet, est annoncée la venue de Philippe Cattiau, ancien champion de France et d'Europe de fleuret, capitaine de l'équipe de France et vainqueur des derniers Jeux olympiques, celle du footballeur Elemér Berkessy, membre du *Racing Club de France*, de Jules Ladoumègue, du champion de natation Taris, puis celle de Michel Détrouyat, de Henry Cochet et de Louis Gérardin en cyclisme<sup>962</sup>. La liste est longue. On note également la participation du lutteur Julien Depuichaffray, ancien champion d'Europe, sélectionné olympique et champion de France, de André Rollet, ancien champion de France de poids et haltères, possesseur de trois records de France<sup>963</sup>, du hockeyeur international Prieur et de Jacques Lebrun, champion de yatching<sup>964</sup>, du boxeur Panama Al Brown<sup>965</sup> ou encore du golfeur Michel Carlhian<sup>966</sup>. Victor Barna et le lithuanien Schatzovs se produisent aussi lors de cette soirée ainsi que deux vedettes du cinéma

<sup>962</sup> « Ping-Pong, Deux nouveaux engagements dans notre tournoi des champions », *L'Auto*, n°11731, Paris, 27 janvier 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>963</sup> « Ping-Pong, Les hommes forts participeront à notre fête du ping-pong, Rollet et Depuichaffray se sont engagés », *L'Auto*, n°11733, Paris, 29 janvier 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>964</sup> « Ping-Pong, Le hockeyeur Prieur et le yachtman Lebrun dans notre tournoi des champions », *L'Auto*, n°11738, Paris, 3 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>965</sup> « Ping-Pong, Seize grands As vont disputer le Championnat des Vedettes », *L'Auto*, n°11749, Paris, 14 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>966</sup> « Ping-Pong, Notre grande fête du ping-pong à lieu ce soir au Marbeuf », *L'Auto*, n°11752, Paris, 17 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).



que sont Edmond Guy et Dollys Davis<sup>967</sup>. L'acteur de cinéma, Hubert Daix<sup>968</sup>, est speaker bénévole<sup>969</sup>. Cet événement est amplement repris par la presse et notamment par *Match : L'Intran*<sup>970</sup>, *Le Figaro*<sup>971</sup> ou la *Revue du tennis et du ping-pong*<sup>972</sup>. Une photo avec article fait d'ailleurs la première page de *L'Auto* le jour même de l'organisation du tournoi<sup>973</sup>. Ainsi, en réunissant des personnalités sportives, des vedettes du cinéma, le ping-pong devient un spectacle couru par les personnalités. Cet événement dessine la féerie qui existe autour de cette mode. Ce n'est pas tant la qualité pongiste des joueurs qui est mise en avant, c'est davantage la manière dont des célébrités sportives se réunissent autour d'un événement inédit : s'affronter dans un sport qui n'est pas leur spécialité. Il s'opère ainsi un glissement qui consiste à reconnaître l'attrait sportif du ping-pong. Par leur participation, ces grandes vedettes servent de caution sportive au ping-pong en même temps qu'elle montre la popularité de ce sport à la mode. Certains écrivains sportifs s'y adonnent également. Nouveau prix Goncourt de 1932 avec son roman *Les Loups*<sup>974</sup>, Guy Mazeline pratique ce sport, au côté de Jean Fayard, au sein de l'*Association des Écrivains Sportifs*<sup>975</sup>. Le 1<sup>er</sup> avril, un match de gala entre ces deux lauréats est organisé au théâtre de la Madeleine à Paris<sup>976</sup>. Personnages publics très en vue, ils donnent de la visibilité par ricochet à la discipline qu'ils soutiennent.

Mais comment expliquer l'implication particulière de journaux tels que *L'Intransigeant* ou *L'Auto* dans la mise en avant de cette mode sportive ? Le championnat de la Presse par équipes, organisé pour la troisième fois consécutive le 11 avril 1933, révèle les importantes accointances qu'il existe entre certains journalistes et organisateurs, joueurs ou dirigeants sportifs<sup>977</sup>. Par exemple, l'équipe de *L'Intransigeant* fait mention de Raymond

---

<sup>967</sup> « Ping-Pong, Seize grands As vont disputer le Championnat des Vedettes », *L'Auto*, n°11749, Paris, 14 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>968</sup> « Spectacles, Cinémas », *Le Figaro*, n°224, Paris, 11 août 1932, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>969</sup> « Ping-Pong, Le Championnat des Vedettes sera désormais une manifestation annuelle », *L'Auto*, n°11757, Paris, 22 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>970</sup> « Le sport, les gens, les faits », *Match : l'intran*, n°373, Paris, 31 octobre 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>971</sup> « Ping-Pong, Le Championnat des Vedettes », *Le Figaro*, n°48, Paris, 17 février 1933, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Championnat de ping-pong des Vedettes », *Le Figaro*, n°49, Paris, 18 février 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>972</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°83, 1 mars 1933, p. 27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

<sup>973</sup> « Ping-Pong, Notre grande fête du ping-pong à lieu ce soir au Marbeuf », *L'Auto*, n°11752, Paris, 17 février 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>974</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Guy Mazeline et Ladoumègue se rencontrent », *L'Intransigeant*, n°19403, Paris, 10 décembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>975</sup> « Les Sports, Quand les écrivains sportifs s'animent... », *L'Intransigeant*, n°19496, Paris, 14 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>976</sup> *Ibid.* ; « Les Sports, Le tournoi de ping-pong des écrivains sportifs », *Journal des débats politiques et littéraires*, n°57, Paris, 27 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1347).

<sup>977</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Il ne suffit pas d'écrire... il faut jouer ! », *L'Intransigeant*, n°19506, Paris, 24 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

Verger, champion de France en 1932<sup>978</sup> et collaborateur au journal, ou de Philippe Encausse, collaborateur à *L'Auto*<sup>979</sup> et à *Match : L'Intran*<sup>980</sup>. L'équipe de *L'Auto* compte Pierre About, journaliste, ancien membre du comité de direction de la FFTT<sup>981</sup>, et sans doute joueur du *Ping-Pong Club de France* selon une illustration de la *Revue du Tennis et du Ping-Pong*<sup>982</sup>. S'ensuit Pierre Tisseyre, président du comité de Paris<sup>983</sup> et collaborateur à *L'Auto*<sup>984</sup>. L'équipe dite « *Ping-Pong* » rassemble certaines grandes personnalités du mouvement sportif dont Victor Barna, Constant Bourquin, rédacteur en chef de la revue *Ping-Pong* avec Raymond Verger<sup>985</sup>, et Marcel Corbillon qui écrit dans ces différents journaux<sup>986</sup>. Le championnat de la Presse par équipes s'organise d'ailleurs une nouvelle fois dans les locaux du Marbeuf<sup>987</sup>. Passionnés de ce sport, les journalistes affichent cette nouvelle mode aux yeux des lecteurs. Le contenu sportif est parfois directement rédigé par les dirigeants ou membres du mouvement sportif. Précieux collaborateurs, ils renforcent la visibilité de cette nouvelle mode autour de son spectacle sportif et de ses compétitions.

Le nombre de spectateurs qui se déplacent lors des épreuves est aussi ce qui marque cette nouvelle mode sportive. La presse écrite joue sur un sentiment d'empressement qui sévit dans les salles combles, dans les foules grouillantes qui renforcent l'image de ce spectacle sportif. En effet, selon *L'Auto*, 2 000 personnes ont assisté à la deuxième soirée de gala organisée par le journal *L'Intransigeant* dans la salle du Marbeuf<sup>988</sup>. Si le nombre de spectateurs diffère légèrement, *L'Intransigeant* fait ressentir l'ardeur du public : « *Le succès de ce deuxième gala de ping-pong a dépassé les espérances des organisateurs. L'assistance en effet était plus nombreuse que la veille. Que tant de monde – plus de 1.500 personnes – ait pu trouver place sur les gradins du Marbeuf, cela ne peut s'expliquer que par la grande*

<sup>978</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 528.

<sup>979</sup> « Les chroniques de *L'Auto*, Vive le Ping-Pong ! », *L'Auto*, n°11649, Paris, 6 novembre 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>980</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>981</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 2 décembre 1931. (Arch. FFTT, non cotées). Sa dernière apparition dans les procès-verbaux de la FFTT est signalée le 28 mai 1932. *PV de la FFTT*, réunion du 28 mai 1932, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées). Il est également membre du comité de Paris de la FFTT en 1932. *PV de la FFTT*, réunion du 27 juin 1932, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>982</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°64, 15 mars 1932, p. 23. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.32).

<sup>983</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Petites nouvelles », *L'Intransigeant*, n°19449, Paris, 26 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>984</sup> « Ping-Pong, Un peu d'histoire pour un sport tout jeune, Les grands clubs viennent au ping-pong », *L'Auto*, n°11609, Paris, 27 septembre 1932, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>985</sup> *Ping-Pong*, n°1, Paris, 5 décembre 1932, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>986</sup> « Les Sports, Ping-Pong, l'« Intran » est champion de la presse », *L'Intransigeant*, n°19528, Paris, 15 avril 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>987</sup> *Ibid.*

<sup>988</sup> « Ping-Pong, Mlle Cossin gagne le tournoi de l'Intran », *L'Auto*, n°11766, Paris, 3 mars 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

*complaisance du public du ping-pong, chacun acceptant de bonne grâce de se faire aussi mince qu'un stockfish pour permettre au dernier arrivant d'avoir vue sur le court* »<sup>989</sup>. Le lecteur est plongé dans une foule débordante, et sans nom, où les individualités se perdent dans l'ivresse de l'anonymat. Selon l'expression utilisée par le journaliste, le succès est tel que les spectateurs font place dans une salle comble qui donne l'impression d'être serrés comme « des sardines en boîte ». Les concurrents sont aussi forts nombreux. La compétition dénombre « près de 4 000 engagés »<sup>990</sup> avec précisément 4 027 inscriptions<sup>991</sup>. C'est un succès d'autant plus important que les joueurs sont non licenciés et exclusivement parisiens. Les joueurs classés n'ont pas le droit de prendre part à la compétition<sup>992</sup>. La notoriété de ce spectacle dépasse bien entendu celui du sous-sol de l'établissement Marbeuf. De la même manière, lors des championnats de France de 1933 organisés à la salle Franklin à Bordeaux, un public « enthousiaste de plus de 2.000 personnes » a pris part aux dernières parties<sup>993</sup>. La mode du ping-pong en 1932 et 1933 est bien celle qui fait déplacer un public en nombre dans le but d'admirer les prouesses techniques des champions. Une série d'exhibitions de ping-pong organisées dans plusieurs villes de France, appelée la « croisade du ping-pong », connaît également un gros succès. Par exemple, « à Rennes, quelque six cents spectateurs, dont une bonne partie était debout sur des bancs ou les fenêtres de la salle municipale Saint-Georges »<sup>994</sup> ont pris part au spectacle. La salle suffit à peine pour accueillir l'enthousiasme des curieux, passionnés venus observer les matches. Elle déborde pour reprendre l'expression de *L'Intransigeant*<sup>995</sup>. La mode du ping-pong est donc celle qui génère du spectacle et fait s'y déplacer un public nombreux. Les discours de la presse jouent alors sur l'impression d'une foule débordante que les salles peuvent à peine contenir.

Cet empressement est également observable en dehors de la région parisienne. Par exemple, lors de l'organisation d'un tournoi populaire à la fin de l'année 1933, *Marseille-Matin* explique :

---

<sup>989</sup> « Dernière heure, Le deuxième gala de ping-pong, La finale dames de notre compétition s'est terminée hier soir devant un nombreux public », *L'Intransigeant*, n°19486, Paris, 4 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>990</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19465, Paris, 11 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>991</sup> « La grande compétition de Ping-Pong de l'« l'Intransigeant » », Plus de 4.000 engagés », *L'Intransigeant*, n°19467, Paris, 13 février 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>992</sup> « Les Sports, La compétition de « Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19459, Paris, 5 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>993</sup> « Ping-Pong, Haguenauer et Yvonne Fayard sont champions de France », *L'Auto*, n°11801, Paris, 7 avril 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>994</sup> « La croisade du Ping-Pong, Gros succès en Bretagne », *L'Intransigeant*, n°19515, Paris, 2 avril 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>995</sup> *Ibid.*

« S'il fallait une nouvelle preuve de la popularité de ce sport auquel l'« Intransigeant », avec son tournoi populaire, a donné l'année dernière un essor particulier, nous la trouverions dans le succès que remporte actuellement la compétition organisée par notre excellent confrère « Marseille-Matin » et réservée aux joueurs de Marseille. [...] À la clôture des inscriptions, plus de 2.200 joueurs, dont 250 dames, étaient engagés. Marseille à elle seule fournissait 1.400 concurrents »<sup>996</sup>.

L'euphorie collective est au regroupement. Les adeptes et les néophytes subliment leur pratique d'intérieur pour nourrir cette nouvelle atmosphère sportive. Ces gens venus en nombre sont ainsi la preuve que les compétitions de ping-pong connaissent un certain écho dans les provinces. D'ailleurs, sur les 2 200 concurrents prenant part à la compétition de *Marseille-Matin*, 11% environ sont des femmes. Cet exemple montre que la pratique féminine des sports est lancée dès le début des années 1930 même si certaines fédérations comme l'athlétisme élaborent des règlements qui tiennent compte de la « *supposée fragilité des femmes* »<sup>997</sup>.

Finalement, la présence de notables et/ou le nombre de participants et spectateurs sont des leviers dont les journalistes disposent pour mieux faire ressentir la griserie qui se cache derrière ces tournois. L'exemple d'un concours organisé dans l'Hôtel Majestic à Luchon est un condensé de la manière dont cette vogue est mise au devant de la scène médiatique : « *Les finales qui se déroulèrent en présence d'une très nombreuse assistance, où l'on remarquait en autres, le Lord-maire de Londres, Sir S. Instone, la Princesse Murat, le Secrétaire de la Chambre des Députés, M. P. Weber, M. de Muns, ambassadeur d'Espagne et le Général de Brancillon et plus de 300 spectateurs [...]* »<sup>998</sup>. La mode du ping-pong en 1932 et 1933 est bien celle qui s'affiche comme un spectacle sportif convoité. Elle est d'abord le symbole du compétiteur qui prend part à ces tournois et qui offre une exhibition en public. Intéressé par la compétition, le public s'y déplace pour voir les prouesses techniques, alors que des personnalités viennent se montrer au cœur d'un événement couvert par les médias afin d'être vues sur les lieux aux goûts du jour.

---

<sup>996</sup> « Sports, Ping-Pong, Tournoi de Marseille », *L'Intransigeant*, n°19716, Paris, 21 octobre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>997</sup> Terret Thierry, « Sport et genre, 1870-1945 », dans Tétart Philippe (dir.), *op. cit.*, 2007, p. 372.

<sup>998</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°95, 1 septembre 1933, p. 27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).

### 3. Se détacher du jeu pour être un sport

Les discours et les illustrations de la presse développent, dès 1932, un goût pour la vitesse et les trajectoires accélérées. Le jeu rapide du champion est particulièrement mis en avant pour se détacher très clairement du jeu amusant de salon aux trajectoires lentes. Le ping-pong est à l'image de son temps : celui d'une vitesse de plus en plus recherchée, y compris sur les plans individuel et corporel. Les joueurs s'engagent désormais physiquement, bougent et finalement transpirent. Ce changement de représentation fait du ping-pong sport une réelle nouveauté, élément essentiel pour relancer sa vogue. Enfin, la qualité des espaces et du matériel devient une question centrale. Ce sport génère davantage de vitesse et laisse place à des aires de jeu suffisamment grandes pour rendre le spectacle attrayant. L'impératif du règlement est alors une distinction profonde entre le jeu amusant de salon et ce sport nouveau. Or, la mode du matériel réglementaire est parfois un simple enjeu de promotion permettant de relancer le marché de ses accessoires. Sans être obligatoire, la raquette en caoutchouc marque le sceau de cette transformation du ping-pong.

#### 3.1. La vitesse

L'éloge de la vitesse marque en profondeur cette nouvelle mode sportive. En effet, les coups des joueurs sont impressionnants par leur rapidité et deviennent un moyen de rompre avec l'image du jeu de salon anodin où la pratique est statique et lente. À l'image des vitesses privées qui s'expriment au travers des moyens de locomotion individuelle que sont la bicyclette et la voiture<sup>999</sup>, le corps fait également l'objet de ce phénomène dynamique en faveur de l'accélération. Nombreux sont les journaux à vanter la rapidité des échanges du ping-pong sport. Dès mars 1932, le journal *Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès* explique ainsi :

*« [...] Le profane qui regarde pour la première fois voltiger la balle jugera à la course que cette acrobatie n'exige que de l'adresse : il suffit d'avoir pratiqué n'importe quel sport pour se rendre compte au contraire que celui-ci doit exiger une dépense musculaire et nerveuse considérable. On ne tape peut-être pas très fort, mais à toute vitesse, et, sans relâche. Tous les sportifs savent que la vitesse exige plus de dépense que la force. De fait, plusieurs de ces jeunes hommes et de ces jeunes filles nous ont confié qu'ils pratiquent aussi le tennis, parfois dans les dures rivalités de la première série, et que le ping pong les fatigue davantage. Ce n'est pas étonnant : ce jeu se joue à toute vitesse. Au tennis, on a le temps de voir venir et voler la balle. Ici, c'est*

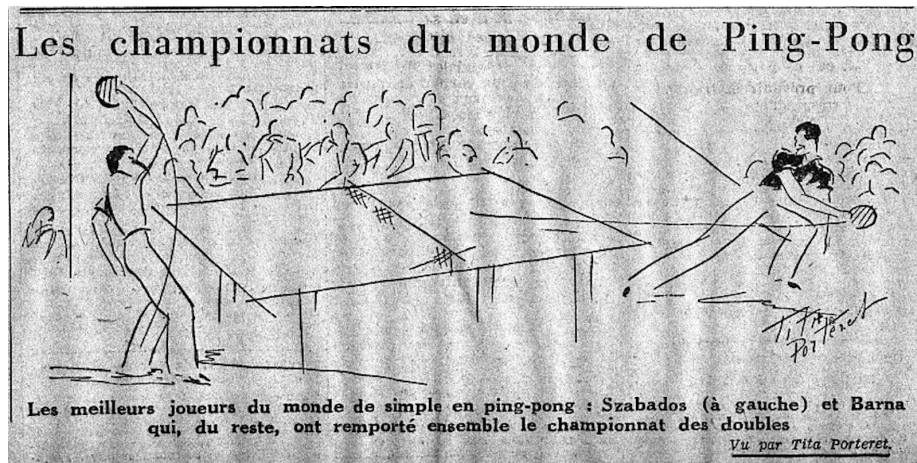
---

<sup>999</sup> Studeny Christophe, *L'invention de la vitesse. France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Gallimard, 1995, p. 291.

*instantané, coup pour coup, et sans ralentir. Le profane en est d'abord ébloui ; puis, au bout de quelque temps, il éprouve lui-même une fatigue rien que parce que son attention est tendue sans relâche par cette cadence rapide. Enfin, quand ses yeux sont accommodés au rythme, il goûte un plaisir, ma foi fort vif, à retrouver, transposés à une échelle différente, les coups du tennis »<sup>1000</sup>.*

En s'inscrivant sous les auspices de la célérité, la mode du ping-pong apparaît en adéquation avec les besoins de son temps. Elle n'est plus un simple jeu d'adresse mais un sport qui exige une certaine vitesse. L'accélération des gestes et des déplacements en fait une nouveauté qui participe ainsi de ce « goût de la vitesse sportive individuelle »<sup>1001</sup> que les sports mécaniques, le vélo, l'automobile ou l'aviation ont mis en exergue autour de ces puissances croissantes.

Afin de se détacher du jeu de délassement, les illustrations de la presse développent ce goût pour les trajectoires accélérées. Les traits et les postures appellent aux mouvements et au dynamisme. Deux exemples sont assez représentatifs de la manière dont les rencontres sportives sont perçues. *Le Matin* publie une image des championnats du monde organisés à Paris en décembre 1933 (Image 13)<sup>1002</sup>. La dessinatrice, Tita Porteret, prend alors le soin de réaliser un croquis de la partie confrontant Miklós Szabados à Victor Barna.



**Image 13 : Illustration de Tita Porteret dans « La Vie sportive, Les championnats du monde de ping-pong », *Le Matin*, n°18163, Paris, 11 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2127).**

<sup>1000</sup> « Le Progrès Sportif, Ping-Pong », *Le Progrès de Sidi-Bel-Abbès*, n°2710, Bel-Abbès, 15 mars 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-6640).

<sup>1001</sup> Studeny Christophe, *op. cit.*, 1995, p. 293.

<sup>1002</sup> « La Vie sportive, Les championnats du monde de ping-pong », *Le Matin*, n°18163, Paris, 11 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2127).

Les traits sont épurés, mais riches de sens. L'amplitude du mouvement de Miklós Szabados, à gauche de la scène, est importante et laisse penser que la vitesse s'accroît. Le trait parabolique qui poursuit la raquette montre que le geste est rapide et vif. La trajectoire rectiligne de la balle augmente considérablement la vitesse du jeu. Cette représentation se détache très volontairement de l'image des balles en cloche des amateurs. De plus, l'engagement corporel est important : le buste se contorsionne quelque peu vers l'arrière. De la même manière, le corps de Victor Barna, situé à droite, est contraint de réaliser une fente pour récupérer la balle. La flexion de jambe appelle le mouvement et l'engagement corporel. Ce croquis exprime finalement bien l'idée que le ping-pong est l'expression incarnée du mouvement, de l'accélération et de la vitesse. Ces attributs en font un condensé de ce que représente le sport : la rapidité du coureur, la célérité du *tennisman*, la grande vitesse des voitures ou des courses cyclistes. Cet exemple est d'ailleurs un moyen d'étendre la thèse de Christophe Studeny à l'ensemble des sports. En effet, la pratique sportive n'est-elle pas un besoin nouveau d'exprimer une forme de vitesse individuelle privée par le corps ? Cette vision du ping-pong dans la lignée du mouvement est d'autant plus prégnante qu'elle est diffusée très largement dans *Le Matin* qui tire à environ 600 000 exemplaires au mois de janvier 1933<sup>1003</sup>.

La seconde illustration paraît dans *Match : L'Intran* en février 1932. René Pellos dessine plusieurs scènes de ping-pong dont deux sont symptomatiques du changement de représentation que l'activité semble vivre (Image 14). L'éloge du mouvement et de la vitesse est particulièrement saillant.

---

<sup>1003</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, p. 311.



Image 14 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

Les gestes sont vifs comme l'attestent les traits de mouvement. Le joueur n'est plus statique et les frappes occasionnent des contorsions du corps. Par exemple, le joueur à gauche de la table de jeu est mobile et se déplace loin de celle-ci pour rattraper, en défense, la balle à un plus d'un mètre. Sur l'image du dessous, les coups se jouent parfois à bout de bras en revers comme en coup droit. Ils nécessitent de rapides déplacements. Le poids en avant du corps, sur le dernier personnage en bas de page, montre bien que le joueur est en retard pour jouer la balle. La vitesse de jeu impose des postures et des déplacements de grandes envergures. Enfin, la position d'attente semi-fléchie est le signe que le joueur doit être prêt à réagir pour recevoir le coup adverse. Il n'est alors pas à l'abri d'être surpris et de passer à côté d'une balle bien placée sur le côté de la table. Finalement, toutes ces scènes sont là pour justifier que la mode du ping-pong n'est pas celle de la distraction sans effort. Cette nouvelle mode est celle du mouvement, de la vitesse, des accélérations soudaines, des contorsions corporelles, etc. D'ailleurs, ces illustrations sont également la conséquence du style du dessinateur. Pellos illustre dans *L'Intransigeant* au cours des années 1930 et évolue progressivement vers la bande dessinée<sup>1004</sup>. Grand promoteur du sport chez les jeunes<sup>1005</sup>, il fait part d'une impression de vitesse déjà forte. Par exemple, dans un article intitulé

<sup>1004</sup> Baudry Julien, « Le rôle de la culture enfantine dans l'introduction de la bande dessinée dans la presse quotidienne française de l'entre-deux-guerres », *Le Temps des médias*, n°21, 2013, p. 48. DOI 10.3917/tdm.021.0035.

<sup>1005</sup> Laffage-Cosnier Sébastien, Loudcher Jean-François, Vivier Christian, « La guerre et ses représentations dans la bande dessinée : la destinée du héros sportif chez Pellos dans le journal *Junior* (1938-1940) », *Modern and Contemporary France*, vol. 20, n°3, 2012, pp. 287-305.



« Variations sur la vitesse » en 1932, il dépeint les courses d'une automobile, d'un avion, d'une moto et d'un bateau<sup>1006</sup>. Les traits de mouvement perçant l'air ou l'eau servent le projet. Ils traduisent la tendance qui s'empare des esprits : celle d'une société qui souhaite aller plus vite. Selon le journaliste Louis L. Monvoisin :

*« La vitesse est devenue une sorte de psychose : les luttes contre le temps, contre l'espace sont passées chez nos contemporains à l'état de passion : mais cette passion, à vrai dire, la consécration tangible du « Progrès », nouvelle hydre de Lerne qui étend son action aussi bien à la personne humaine qu'au machinisme le plus perfectionné. La naissance de ce modernisme du « meilleur temps », de la « plus grande distance » est assez récente en date ; on peut la situer à la période de calme relatif qui suivit la grande tourmente mondiale »<sup>1007</sup>.*

La vitesse est devenue une sorte de maladie mentale. La conquête du temps et de l'espace envahit la société. Elle est l'œuvre des machines qui permettent ces progrès, mais elle s'étend également jusqu'au corps humain. Un homme moderne est celui qui fait preuve de célérité. En filigrane, les conquêtes et les records constituent l'un des leitmotifs du progrès et le sport est un moyen d'assouvir cette passion viscérale. En s'inscrivant dans ce dogme, le dessinateur René Pellos fait du ping-pong une activité moderne et, *a fortiori*, un sport. Finalement, dans la mesure où l'efficacité dans l'affrontement passe désormais par la représentation de l'accélération maîtrisée, il est fort probable que le ping-pong contribue à renforcer ce désir de vitesse au cours du XX<sup>e</sup> siècle. C'est d'ailleurs un des moteurs de transformation du jeu de salon en sport.

Une série de discours techniques appelée « Seize leçons » et publiée dans *L'Intransigeant* en 1933, s'emploie aussi à faire l'éloge de la vitesse et des accélérations. Ces conseils, apportés par Raymond Verger, marquent cette renaissance du ping-pong :

*« (III : Le style) Ne vous collez pas à la table pour jouer. Cela vous empêche d'être en bonne position pour renvoyer la balle. Cela vous oblige aussi à des gestes disgracieux, maladroits, sans naturel. Ne soyez pas raides sur vos jambes. Vos jambes doivent être légèrement fléchies, votre corps, penché en avant, doit reposer sur la pointe des pieds. [...] Le ping-pong ne se joue pas avec le poignet, mais avec tout le bras et même avec tout le corps. Donnez à vos mouvements une grande amplitude. Vous amorcez votre geste loin derrière*

---

<sup>1006</sup> Illustrations de Pellos dans « Variations sur la vitesse », *Match : l'intran*, n°288, Paris, 15 mars 1932, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1007</sup> *Ibid.*

*vous, vous le finissez loin devant vous, après avoir frappé la balle. Le coup de poignet intervient au dernier moment pour donner à la balle sa direction et une vitesse plus grande. Ne jouez donc pas à la « poussette » »<sup>1008</sup>.*

Ce discours technique renforce cette mode sportive. Pour réaliser des gestes de grandes amplitudes, les jambes doivent être fléchies vers l'avant, prêtes à bondir. Le jeu du poignet n'intervient plus seul. Tout le corps doit participer au mouvement pour donner plus de vitesse à la balle. La poussette n'est alors pas conseillée. Elle ralentit le jeu. D'autres leçons publiées à quelques jours d'intervalles vont d'ailleurs dans le même sens. Il s'agit désormais d'accompagner la balle lors d'un geste en coup droit<sup>1009</sup>, d'« *imprimer à la balle une plus grande vitesse [...] »*<sup>1010</sup> ou encore « [...] *(d')exige(r) des trajectoires tendues »*<sup>1011</sup>. À l'intention des lecteurs, néophytes ou adeptes, ces conseils s'inscrivent dans le sillon des sports et dans le besoin quasi-viscéral de vitesse. Cette vision du jeu n'est pas nouvelle car elle est déjà présente dans le premier ouvrage de Raymond Verger intitulé *Ping-Pong : théorie et tactique* en 1932<sup>1012</sup> : « *Il ne faut pas perdre de vue que les échanges doivent être rapides »*<sup>1013</sup>. Le succès est d'ailleurs au rendez-vous, ou du moins inattendu au regard du nombre d'éditions. En effet, sa publication annoncée dans *L'Intransigeant*<sup>1014</sup>, et *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*<sup>1015</sup>, fait l'objet d'une 9<sup>e</sup> édition dès le 2 décembre 1932. Cette nouvelle image du ping-pong qui valorise les échanges rythmés et rapides est alors amplement reprise dans la presse dès 1932. *L'Avenir d'Arcachon* explique ainsi la même année : « [...] *(qu') en dépit de cet engouement, de cette mode, le ping-pong, qui est un jeu, est aussi un sport. [...] Il est maintenant suivi, aimé par un très grand nombre. Et il est permis de penser que les qualités qu'il requiert, et qui l'apparentent à la fois au tennis et à l'escrime, rapidité, précision, intelligence [...] »*<sup>1016</sup>. Dans la même veine, le grand hebdomadaire satirique *Ric-Rac*, tiré à environ 350 000 exemplaires dans les années 1930<sup>1017</sup>, affirme que « *le ping-pong est un sport »*<sup>1018</sup> : « [...] *Il est, peut-on dire, un concentré de*

---

<sup>1008</sup> « Les Sports, Seize leçons de Ping-Pong par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19436, Paris, 13 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1009</sup> « Seize leçons de ping-pong (suite) par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19457, Paris, 3 février 1933, p. 7. (Arch. BnF NUMP-5357).

<sup>1010</sup> *Ibid.*

<sup>1011</sup> *Ibid.*

<sup>1012</sup> Verger Raymond, *op. cit.*, 1932, p. 75.

<sup>1013</sup> *Ibid.*

<sup>1014</sup> « Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19423, Paris, 30 décembre 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1015</sup> « La Semaine Bibliographique », *Les nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques*, n°536, Paris, 21 janvier 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-12333).

<sup>1016</sup> « Au Casino mauresque, Le ping-pong, jeu de l'année », *L'Avenir d'Arcachon*, n°4125, Arcachon, 10 avril 1932, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-2894).

<sup>1017</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, tome 2, 1930-1958, 2009, p. 76.

<sup>1018</sup> « Les Sports, Le ping-pong à l'honneur », *Ric et Rac*, n°248, Paris, 9 décembre 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-3832).

*tennis, car, s'il exige comme lui des qualités de coup d'œil, de détente et d'adresse, il les exige avec une intensité, une fréquence et une tension plus élevées encore* »<sup>1019</sup>. En apparentant le ping-pong à l'escrime ou au tennis, les journaux essaient d'asseoir sa nouvelle image dans la sphère des représentations sportives.

Finalement, les discours et les illustrations de la presse renforcent l'idée que le ping-pong est un sport à l'image de la vitesse des trajectoires, des contorsions du corps provoquées par les mouvements. Ces représentations martèlent les esprits des lecteurs et s'inscrivent dans cette société qui s'accélère, qui court après le temps. La conquête des espaces, les records de courses automobiles, de vélo au Tour de France contribuent à assouvir cette soif du mouvement et, c'est cette passion, qui permet au ping-pong d'apparaître nouveau aux yeux des lecteurs. La mode n'est plus au jeu de salon où les échanges sont lents et en cloche, mais désormais aux trajectoires tendues et rapides visant à déstabiliser l'adversaire dans une perspective sportive de gain de la rencontre.

### **3.2. La sueur**

Son phénomène de mode se construit en particulier sur l'image d'un sport qui sollicite une dépense énergétique forte. Cette manière de s'engager amène les joueurs à transpirer, à suer. Elle est une des conséquences directes de l'augmentation de la vitesse du jeu que le spectacle sportif valorise, d'une part, et de sa démocratisation aux classes sociales moins aisées qui fait évoluer la pratique vers l'intensité et l'engagement, d'autre part. En effet, la sueur est bien le symbole de cette société marquée par la valeur du travail contrairement aux valeurs aristocratiques de l'Ancien Régime. L'expérience personnelle des journalistes et les commentaires des champions de la discipline sportive nourrissent cette représentation. Elle s'éloigne très nettement du jeu sportif amusant où la détente et le moindre effort sont de rigueur. Dans *Le Journal*, Pierre Lorme raconte sa première expérience en tant que néophyte :

*« J'ai été longtemps comme tant d'autres : je riais au nez des gens qui prenaient le ping-pong pour un sport... Et puis un jour, au hasard d'un après-midi de désœuvrement, je me suis trouvé la raquette à la main, en face d'un adversaire. Et je croyais encore que ça n'était guère plus dur que le billard russe. Jusqu'à ce qu'au bout de quelques instants je sente ma chemise trempée de sueur. Enfin, un beau jour, en regardant jouer des champions, j'ai compris*

---

<sup>1019</sup> *Ibid.*

*la différence entre le ping-pong de compétition et le ping-pong joué à la façon de l'ancien jeu de grâces, au siècle dernier »<sup>1020</sup>.*

Les parties d'échanges de balles aux trajectoires hautes comme l'exigeait le jeu de grâce, sorte de jeu de volant, ne sont plus à l'œuvre. Les rencontres sportives sont désormais l'occasion de suer. Cette nouvelle mode marque finalement cette transformation : on ne peut gagner sans effort. Elle rappelle très fortement les valeurs de la société industrielle bourgeoise et capitaliste autour du rendement, de l'efficacité et de la concurrence. Elle résulte en particulier de l'appropriation de la pratique par la petite bourgeoisie et les classes populaires au sein de l'USSGT et de la FST par exemple, qui véhiculent progressivement cette philosophie. Cette vision est également partagée par Philippe Encausse dans *Match : L'Intran* en 1932. La référence à la dépense énergétique est systématique : « [...] Trente minutes de ping-pong suffisent pour vous donner une bienfaisante sudation [...] Allons ! ne dites plus que le ping-pong n'est pas un sport ! »<sup>1021</sup>. Jouer jusqu'à suer définit une des bascules que connaît cette nouvelle vogue : celle de l'effort physique.

Des interviews de pratiquants assidus relaient aussi très largement cette vision. En se demandant si le ping-pong est un sport, un journaliste de *L'Auto* interroge directement les champions de la discipline en avril 1932<sup>1022</sup>. Le titre de l'article est explicite : « *Les sports nouveaux, le ping-pong demande une certaine aptitude physique* »<sup>1023</sup> :

*« Certains ont souri lorsque l'on a commencé à parler du ping-pong comme d'un sport : cependant le tennis de table est sorti de la catégorie des jeux de salon. En vérité, c'est bien un sport et qui donne parfois lieu à des compétitions épuisantes. Aux récents championnats du monde, à Prague, les deux finalistes, Barna et Szabados, durent prendre un repos d'un quart d'heure au quatrième set, car ils étaient complètement effondrés. Cette simple remarque prouve qu'un match de ping-pong n'est pas une plaisanterie. Nous avons demandé, en outre, leur avis, à plusieurs joueurs et joueuses réputés »<sup>1024</sup>.*

Les représentations rappelant une dépense énergétique importante, un épuisement, sont des éléments qui justifient l'émergence de la mode du ping-pong sport en 1932 et 1933.

---

<sup>1020</sup> « Les championnats du monde de ping-pong », *Le Journal*, n°15023, Paris, 4 décembre 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>1021</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1022</sup> « Ping-pong, Les Sports nouveaux, Le ping-pong demande une certaine aptitude physique, Quelques opinions unanimes de champions », *L'Auto*, n°11430, Paris, 1 avril 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1023</sup> *Ibid.*

<sup>1024</sup> *Ibid.*

La sueur suscitée par l'effort et les prouesses physiques est de nouveau mise en avant. L'engagement physique est tel qu'un repos s'impose. Dans cet esprit, le quotidien sportif creuse un peu plus le sillon avec des interviews de champions. Ces derniers s'évertuent à justifier son caractère sportif en le comparant au tennis, valeur de référence. La représentation de la sueur et de l'effort dans leur propos légitime fortement cette image. Pour le joueur hongrois Frisch, demi-finaliste au champion de France de 1929<sup>1025</sup>, il est nécessaire de s'entraîner beaucoup<sup>1026</sup>. Il explique alors qu'il se « [...] dépense sans doute davantage au ping-pong qu'au tennis »<sup>1027</sup>. Pour la championne de France de 1932, Yvonne Fayard, elle « [...] estime que le ping-pong est un sport très fatigant, peut-être plus que le tennis car il impose des démarrages continuels »<sup>1028</sup>. De la même manière, selon les mots de Monique Ravigneau, alors demi-finaliste en double mixte aux internationaux de France de 1932 avec Laszlo Bellak<sup>1029</sup>, « le ping-pong est, à mon avis, aussi fatigant que le tennis, au point de vue physique. Au point de vue nerveux, je l'estime beaucoup plus pénible. Il faut des réflexes très prompts et, pour être en forme, le joueur doit suivre un régime sévère »<sup>1030</sup>. Enfin, pour Raymond Verger, « ce jeu exige les mêmes précautions que les autres sports : il ne faut pas le pratiquer tout de suite après le repas et, pour une partie de championnat, il est bon de changer de linge, car on transpire beaucoup »<sup>1031</sup>. Sans grande surprise, les propos convergent. Le phénomène de la mode du ping-pong se construit sur l'image sportive du tennis et des autres disciplines. Il est un jeu fatigant qui fait transpirer par les nombreux échanges ininterrompus. Le repos entre les sets devient une nécessité. Selon Raymond Verger, le ping-pong ne doit plus se pratiquer directement après le repas. L'image de l'amusement que l'on pratique après le dîner pour se distraire s'estompe encore davantage. À cet égard, l'investissement corporel croissant modifie en profondeur les manières de se vêtir. Si la tenue de soirée ou de ville se conserve pour échanger dans le séjour des maisons, un changement de vêtements s'impose. La sueur en est la cause. Raymond Verger incite ainsi les pratiquants à porter une tenue spécifique à sa pratique : « Je ne saurais donc trop recommander, surtout en hiver, de jouer en chemisette de sport et de changer de linge pour sortir dans la rue. On ne prend jamais trop de précautions pour éviter une bronchite ou une

---

<sup>1025</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 528.

<sup>1026</sup> « Ping-pong, Les Sports nouveaux, Le ping-pong demande une certaine aptitude physique, Quelques opinions unanimes de champions », *L'Auto*, n° 11430, Paris, 1 avril 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1027</sup> *Ibid.*

<sup>1028</sup> *Ibid.*

<sup>1029</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 560.

<sup>1030</sup> « Ping-pong, Les Sports nouveaux, Le ping-pong demande une certaine aptitude physique, Quelques opinions unanimes de champions », *L'Auto*, n° 11430, Paris, 1 avril 1932, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1031</sup> *Ibid.*

*pneumonie* »<sup>1032</sup>. Afin de ne pas attraper froid et finalement de ne pas tomber malade, le champion conseille de jouer avec une chemisette dédiée à l'activité. C'est donc moins pour des aspects d'apparence que la chemisette est recommandée, mais davantage comme un moyen de préserver sa santé. La tenue s'adapte au fait que le ping-pong devient un temps spécifique d'effort, de sueur, de transpiration. Ce discours sur cette mode du ping-pong rompt donc avec le jeu amusant de salon. La tenue quotidienne ou de soirée n'est plus la règle.

Le port de la chemisette est aussi un enjeu de légitimité sportive. La mise aux normes de sa pratique est un aspect de la transformation du ping-pong en sport moderne<sup>1033</sup>. En effet, lors de l'organisation du championnat individuel de Paris, la commission permanente de son comité décide de refuser le droit de jouer au participant ne « *présentant pas une tenue parfaitement correcte, c'est-à-dire pantalon gris ou sombre, chemisette de sport aux couleurs du club sans bretelles apparentes [...]* »<sup>1034</sup>. Cette décision est une des conséquences du règlement sportif de la FFTT qui impose, dès août 1932, une « *tenue correcte consistant en une chemisette ou pull-over aux couleurs de son club ou orné de l'écusson de club [...]* »<sup>1035</sup> puis une « *chemisette grise dite « polo » sur laquelle ils porteront l'écusson de leur club* » en mai 1933<sup>1036</sup>. La chemisette est le symbole de l'allure sportive. La FFTT a choisi la couleur grise pour se différencier de la chemisette blanche portée par les *tennismen* et *tenniswomen*<sup>1037</sup>. Son rôle est aussi fonctionnel au regard du changement que le ping-pong connaît. Elle permet, entre autres, de mieux se rafraîchir et d'avoir moins chaud pendant les parties âprement disputées.

Le célèbre caricaturiste et dessinateur de bande dessinée, René Pellos, s'est essayé une nouvelle fois à représenter ce sport dans le journal *Match : L'Intran* en 1932<sup>1038</sup>. Une des scènes est explicite : ses joueurs s'emparent de la salle d'eau (Image 15).

---

<sup>1032</sup> Verger Raymond, *op. cit.*, 1932, p. 39. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1033</sup> Guttman Allen, *op. cit.*, 2006.

<sup>1034</sup> « Ping-Pong, Le Championnat de Paris individuel », *L'Auto*, n°11710, Paris, 6 janvier 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1035</sup> « Règlement sportif, Article 7, Des joueurs », *PV de la FFTT*, réunion du 19 août 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1036</sup> « Tenue des joueurs », *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1037</sup> Jamain-Samson Sandrine, *Sport, genre et vêtement sportif : Une histoire culturelle du paraître vestimentaire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-début des années 1970)*, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Terret Thierry, Lyon, Université Claude Bernard-Lyon 1, 2008, p. 163 et p. 195.

<sup>1038</sup> « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).



Image 15 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

À l'écart de la grande salle où se disputent les parties, un homme s'essuie le visage à l'aide d'une serviette, là où une demoiselle se remaquille. L'image est forte en représentation. Le ping-pong n'est plus un simple moment de détente. Il impose des efforts, des mouvements qui font augmenter la température corporelle jusqu'à faire transpirer. Il n'est pas nécessaire d'être propre sur soi en pleine démonstration. Cependant, en dehors des temps d'effort, l'exigence sanitaire pour soi et pour les autres reste encore une règle. L'homme s'essuie très vraisemblablement pour ne pas attraper froid et pouvoir retourner auprès des joueurs et des convives venus le voir pour l'occasion<sup>1039</sup>. Il en est sûrement de même pour la femme qui refait son maquillage. La description de la tenue à la mode chez les femmes par le styliste, J.-C d'Ahetze, confirme d'ailleurs cette hypothèse. En effet, après les parties, les joueuses ne changent pas de tenue. Elles se recouvrent « *d'une petite veste courte* »<sup>1040</sup> pour ne pas attraper froid. La pudeur des salons et la hantise de la sueur s'en sont allées avec le jeu de salon mondain. La sueur est assumée et marque même cette nouvelle mode du sport basée sur l'effort.

Cette représentation de la sueur est d'autant plus forte que les tenues sont conçues pour accueillir un mouchoir servant sans doute d'éponge à transpiration. Le styliste J.-C d'Ahetze conseille, au niveau de la jupe, « *une poche revolver (qui) sera utile pour y placer le*

<sup>1039</sup> Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1040</sup> « Ping-Pong, Le sport, l'élégance et... le pratique, Mode féminine et ping-pong », *L'Auto*, n°11736, Paris, 1 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

*mouchoir (éponge bien souvent) »<sup>1041</sup>. Les vêtements féminins ne ressemblent plus aux habits d'apparat du début du XX<sup>e</sup> siècle qui limitaient considérablement le mouvement. Ils sont conçus pour laisser place au mouvement, à l'amplitude des segments corporels. En effet, la mode est à la « *jupe de forme en cloche, à grande ampleur dans le bas, car il me souvient d'avoir vu M<sup>lle</sup> Fayard et M<sup>lle</sup> de Tenaud, par exemple, exécuter véritablement le grand écart pour renvoyer la balle, quelle allure... [...] Comme longueur, plutôt courte, car le jeu est sans talon. Bonne moyenne exactement entre le genou et le sol* »<sup>1042</sup>. Le corset ne limite désormais plus le mouvement. La jupe est pensée pour faciliter le déplacement. L'équilibre s'améliore par le port de chaussures à semelles plates en optant notamment pour des « *sandales* »<sup>1043</sup>. Ce modèle de « *chaussures souples sans talon* »<sup>1044</sup> est d'ailleurs imposé par la FFTT pour prendre part aux épreuves des championnats de France et compétitions régionales en août 1932<sup>1045</sup>. Pourtant, ce principe disparaît en mai 1933<sup>1046</sup>. Au regard des difficultés de déplacement qu'engendre le port de talons, la FFTT n'a plus besoin de légiférer sur la question. Les femmes qui prennent part aux compétitions ont opté, dans leur grande majorité, pour la chaussure plate. Ces changements vestimentaires montrent ainsi que la mode du ping-pong sport s'inscrit dans les représentations de l'effort physique et de la sudation nécessaires au gain de la rencontre.*

Finalement, les discours de la presse contribuent à donner une nouvelle visibilité au ping-pong. Afin de se distinguer du jeu de salon anodin où la tenue de ville est usuelle, le sport s'affiche comme celui de l'engagement corporel, du dynamisme et de l'acceptation de la sueur. Cette vogue du ping-pong célèbre finalement l'abnégation dans l'effort visible au travers de la sudation.

### **3.3. L'impératif de la « bonne » règle**

En même temps que les quotidiens en mentionnent la nécessité, la règle s'impose comme une manière de vivre pleinement cette nouvelle mode. Elle est un moyen de différencier très clairement le jeu de salon amusant aux règlements accessoires et multiples, du sport qui se joue selon un seul règlement dans des conditions standardisées. Le tournoi

---

<sup>1041</sup> *Ibid.*

<sup>1042</sup> *Ibid.*

<sup>1043</sup> *Ibid.*

<sup>1044</sup> « Règlement sportif, Article 7, Des joueurs », *PV de la FFTT*, réunion du 19 août 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1045</sup> *Ibid.*

<sup>1046</sup> « Tenue des joueurs », *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).



populaire de *L'Intransigeant*, organisé conjointement avec le comité de Paris, est l'occasion pour le journal de faire valoir le règlement fédéral dans ses colonnes :

« De nombreuses notices jointes aux jeux de ping-pong vendus dans certains bazars ou magasins donnent sur les règlements du jeu de faux renseignements. Une partie de ping-pong se joue au meilleur de 3 ou 5 manches dont chacune se dispute en 21 points. C'est-à-dire que celui qui totalise le premier 21 points a gagné le set. Toutefois, au cas où les adversaires atteignent le score de 20 points chacun, le set ne sera gagné que s'il y a écart de 2 points : 22-20, ou 23-21, ou 24-22, et ainsi de suite »<sup>1047</sup>.

Selon *L'Intransigeant*, de « vrais » règlements font face à de « faux » règlements. En faisant référence aux parties qui se jouent en 3 ou 5 sets de 21 points avec 2 points d'écart en cas d'égalité à 20 partout<sup>1048</sup>, le quotidien s'inscrit implicitement dans la lignée de la réglementation de la FFTT approuvée le 12 janvier 1931<sup>1049</sup> et éditée seulement le 12 février 1931<sup>1050</sup>. Cette subordination devient explicite lorsque *L'Intransigeant* annonce que des brochures officielles, imprimées par Bornemann et offertes à titre de propagande par la célèbre maison *Tunmer*, sont données à tous les concurrents de la compétition populaire de *L'Intransigeant*<sup>1051</sup>. N'hésitant pas à considérer tous les autres règlements de jeu comme des règles fallacieuses, le discours du journal montre que la règle fédérale s'impose pour pratiquer, voire définir, cette nouvelle mode sportive.

L'ouvrage *Ping-Pong : théorie et tactique* de Raymond Verger, en 1932, conforte également cette idée. Il publie un règlement qui légitime le décompte en 21 points<sup>1052</sup>. De la même manière, le journal *Le Populaire* mentionne aussi le déroulement de parties en 21 points avec deux points d'écart à 20 partout<sup>1053</sup> et les principales règles au travers de deux numéros en 1933<sup>1054</sup>. *L'Intransigeant* n'est donc pas le seul à promouvoir la mode de ce sport au travers des règles de la FFTT. Comme le montre *Match : L'Intran*, « [...] (ce) n'est pas un

---

<sup>1047</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Comment compter les points », *L'Intransigeant*, n°19427, Paris, 3 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1048</sup> *Règle officielle du tennis de table ou ping-pong, seul Règlement officiel autorisé par la Fédération Française de Tennis de Table, édition spéciale de propagande distribuée par Tunmer*, Paris, Éditions Bornemann, 1933, p. 5. (Arch. BnF, 8-V PIECE-24350).

<sup>1049</sup> « Modifications aux règles de jeu, Article XVII », *PV de la FFTT*, réunion du 12 janvier 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1050</sup> « Édition du règlement de tennis de table », *PV de la FFTT*, réunion du 12 février 1931. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1051</sup> « Les Sports, La grande compétition populaire de ping-pong organisée par l'« Intransigeant », *L'Intransigeant*, n°19456, Paris, 2 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1052</sup> Verger Raymond, *op. cit.*, 1932, p. 69.

<sup>1053</sup> « Les Sports, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Règles du Ping-Pong », *Le Populaire*, n°3703, Paris, 29 mars 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1054</sup> *Ibid.* ; « Informations Sportives, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail », *Le Populaire*, n°3708, Paris, 3 avril 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

*jeu de salon, c'est un sport, dès qu'on y joue suivant les règles et de tout son cœur !* »<sup>1055</sup>. La règle de jeu s'impose comme une manière de vivre cette nouvelle passion : « *avant d'essayer de faire des points, ayez donc une bonne connaissance des règles du jeu. [...]* » explique ainsi Raymond Verger<sup>1056</sup>. L'impératif du règlement est bien ce qui définit cette nouvelle mode dans la presse entre 1932 et 1933. Pratiquer le ping-pong sport passe par le respect des règles. Cette nouveauté marque le sceau de la codification de sa pratique.

L'impératif du règlement au sein de la presse révèle en filigrane l'attention qui est portée aux dimensions des aires de jeu. Il est loin le temps où les joueurs restaient systématiquement collés à la table. La vitesse et l'orientation des trajectoires de cette mode sportive légitiment de nouveaux espaces de déplacements permettant de se mouvoir. Une certaine distance entre les murs et la table est nécessaire aux progrès techniques des joueurs, sans quoi, ils sont condamnés à ne pas exceller. Par la voix du *Figaro*, Marcel Corbillon exprime son désarroi sur le peu d'espace que certains établissements laissent autour des tables de ping-pong dès la fin de l'année 1932 :

*« [...] En voyant ainsi des tables « surgir » partout, nous avons pensé à la vogue soudaine que prit, voici plusieurs années, le tennis : les courts se multiplièrent tout à coup. Mais nombre d'entre eux étaient mal établis : terrains inégaux, dimensions souvent approximatives et surtout manque de « recul » au fond et sur les côtés du court. Ces défauts nuisirent considérablement aux progrès de beaucoup de joueurs. Ces erreurs paraissent vouloir se répéter pour le ping-pong ; nous avons eu l'occasion de jouer dans certains établissements où l'on était obligé de rester à quelques centimètres de la table, ce qui ne permettait pas de jouer régulièrement. Ce manque de place est fort courant et ceux qui s'entraînent dans ces conditions prennent des mauvaises habitudes. Le public peut faire, dans ce sens, sa police lui-même en préférant à ces établissements ceux où il peut s'entraîner dans des conditions techniques parfaites. Qu'ils veillent aussi à la qualité des balles, à la hauteur de la table, à sa contexture et à ses dimensions. Il n'est point extrêmement difficile de connaître les quelques qualités que doivent avoir les accessoires de ping-pong. Une visite aux établissements sérieux suffira à acquérir cette connaissance. – M.C. »*<sup>1057</sup>.

En vantant les bienfaits d'un espace de jeu plus large, Marcel Corbillon fait à la fois la promotion de la grandeur des aires de jeu nécessaire au progrès des joueurs et, en même

---

<sup>1055</sup> « Le sport, les gens, les faits », *Match : l'intran*, n°373, Paris, 31 octobre 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1056</sup> « Les Sports, Seize leçons de Ping-Pong par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19436, Paris, 13 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1057</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong, Une erreur à ne pas commettre », *Le Figaro*, n°347, Paris, 12 décembre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

temps, de celle de son établissement plus luxueux, le garage Marbeuf. Cette exigence de jeu apparaît aussi dans le journal *La Voix du Combattant* : « *Il est loin le temps où chaque famille possédait un filet que l'on tendait à travers la table de salle à manger. [...] Non, ce temps-là n'est plus et maintenant le ping-pong a conquis droit de cité. Il faut pour le pratiquer de grandes salles bien dégagées, bien éclairées, sans faux-jours et ayant au moins deux mètres de recul* »<sup>1058</sup>. Finalement, derrière la qualité des salles, réside une certaine forme d'impératif du règlement. Elle n'est pas explicite. Mais elle marque les représentations qui ensèrent cette nouvelle vogue du ping-pong : celles qui s'inscrivent dans le mouvement et les échanges dynamiques. En conséquence, l'espace doit être suffisamment grand pour que les joueurs se déploient, se déplacent et puissent progresser.

L'argument du matériel « réglementaire » est symptomatique de la renaissance de la mode du ping-pong. La standardisation de ses accessoires est bien ce qui, dans le discours, différencie clairement le jeu amusant de salon de sa nouvelle vogue sportive. L'idée implicite est d'offrir la qualité matérielle indispensable au progrès des joueurs. Tous les accessoires font l'objet de ce traitement. Au sein de *L'Intransigeant*, Raymond Verger explique qu'« [...] il est évident qu'il vaut mieux ne pas jouer avec des balles de bazar, brillantes et polies, qui glissent, éblouissent et pèsent trop lourd. Il existe des balles réglementaires. Jouez de préférence sur des tables réglementaires et placées de telle sorte qu'elles vous permettent un recul suffisant, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas »<sup>1059</sup>. La question de la réglementation du matériel s'affiche comme un gage de qualité. Les balles doivent être mates afin de ne pas gêner sa perception. Échanger ne suffit plus, il est nécessaire de disposer des accessoires réglementaires. Cette mode du ping-pong se différencie du délassement par la règle et l'uniformisation. Cette définition du sport autour de la codification se retrouve également dans les tentatives de définition du sport moderne de Pierre Arnaud<sup>1060</sup>, de Jean-Marie Brohm<sup>1061</sup> ou encore d'Allen Guttmann<sup>1062</sup>. Dans ces approches, la place de l'institution, de l'instance ou de la bureaucratie est d'ailleurs centrale pour faire appliquer cette réglementation.

---

<sup>1058</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *La Voix du combattant*, n°750, Paris, 9 décembre 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-5497).

<sup>1059</sup> « Les Sports, Seize leçons de Ping-Pong par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19436, Paris, 13 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1060</sup> Arnaud Pierre, *op. cit.*, juin 1995, p. 1.

<sup>1061</sup> Brohm Jean-Marie, *op. cit.*, 1976.

<sup>1062</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006.

La diffusion de règles dans la presse est une conséquence des décisions émanant de la FFTT. En effet, la fédération met en place une commission du matériel technique, dès le mois d'avril 1932, qui a pour but d'examiner les dimensions des salles et le matériel employé au regard des « *qualités réglementaires* »<sup>1063</sup>. En effet, si chacun développe ses dimensions de tables, de balles, il est difficile de mettre en valeur le progrès de certains joueurs. La standardisation de la pratique devient un impératif afin de s'affronter dans des conditions d'égalité. Elle est la garantie de ne pas confondre le sport, qui demande un espace de jeu pour se déplacer, avec le jeu amusant de salon dont les conditions de pratique varient au gré des lieux et du matériel à disposition. La FFTT se charge ainsi d'homologuer les balles<sup>1064</sup> afin de déterminer celles prenant part aux épreuves officielles. Elles portent alors la mention « *agrée FFTT 1932-1933* »<sup>1065</sup>. Si les discours sur la mode du ping-pong sont ceux qui vantent les bienfaits du matériel réglementaire, ils sont une des conséquences de la structuration de la FFTT et de ses commissions techniques qui standardisent les tailles, les dimensions des balles.

À première vue, la codification du ping-pong est soutenue voire encouragée par les fabricants d'articles de sports. La mention « *agrée par la FFTT* » ou « *réglementaire* » devient un argument de promotion de ce nouveau sport à la mode. Elle permet de relancer le marché de ses accessoires auprès de ceux qui avaient déjà une boîte de jeu de ping-pong de salon mais qui ne serait pas à la cote, ou du moins pas aux bonnes dimensions. Ainsi, « [...] « *CISELUX* ». (propose) la table réglementaire 350 frs. Usine à ROUEN, 9, avenue du Mont-Riboudet. Concessionnaire pour Paris : LUDARVA, 101, rue Réaumur (9<sup>e</sup> arr.) »<sup>1066</sup>. Dans les magasins *Au Printemps*, l'argument du matériel « *réglementaire* » est un principe dans le rayon sport : « *Table de ping-pong pliante réglementaire 2 m 74 x 1 m 52* »<sup>1067</sup>. À ses côtés, la mallette de jeu possède, elle aussi, « *6 balles, poteaux et filet réglementaires* »<sup>1068</sup>. D'ailleurs, la boîte de ping-pong présentée cette fois-ci dans les pages des jeux de société, fait également mention de « *poteaux (en) bois réglementaires* »<sup>1069</sup>. D'autres, comme *Burdin Sports*<sup>1070</sup>, se targue d'un modèle utilisé lors des championnats du monde. Finalement, s'inspirer du règlement fédéral, posséder la mention « *agrée par la FFTT* », ou faire référence à une

<sup>1063</sup> PV de la FFTT, réunion du 18 avril 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1064</sup> PV de la FFTT, réunion du 19 juillet 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1065</sup> *Ibid.*

<sup>1066</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19451, Paris, 28 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1067</sup> *Catalogue Au Printemps, Jouets*, Paris, 1933, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.6.1).

<sup>1068</sup> *Ibid.*

<sup>1069</sup> *Ibid.*

<sup>1070</sup> *L'Intransigeant*, n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

compétition sportive deviennent des arguments promotionnels puissants chez les potentiels clients devenus adeptes de cette nouvelle mode sportive. L'impératif du règlement relance le marché des accessoires de ping-pong en faisant appel à toute la symbolique du sport : celle de la vitesse, de la sueur, des champions, de la standardisation du matériel, des couleurs, etc. D'ailleurs, la création d'un syndicat de ping-pong dont la première réunion a lieu le 24 novembre 1932 est bien le souhait de certains dirigeants sportifs et fabricants de s'intéresser, en autres, à la réglementation définitive de la table, des balles et des raquettes<sup>1071</sup>. Cet organisme rassemble des fabricants, propriétaires de salles, des membres de la presse sportive, des cafetiers, des hôteliers, des vendeurs de grands magasins, ou encore des détaillants<sup>1072</sup>. Certains membres ne sont pas totalement inconnus. Marcel Corbillon siège à la présidence tandis que M. Campigneulles et M. Bergeret, alors vice-président et secrétaire-trésorier-adjoint, sont respectivement les représentants des établissements Soehlin et de la Maison Prieur<sup>1073</sup>. Selon le journal *Ping-Pong*, l'objectif du syndicat est de « protéger les acheteurs »<sup>1074</sup>. En effet, « des commerçants mal renseignés ou peu scrupuleux inondent [...] le marché de tables injouables, dites néanmoins « réglementaires » parce qu'elles ont les dimensions réglementaires »<sup>1075</sup>. Selon Marcel Corbillon, si les fabricants garantissent une table réglementaire, elle est approximative au niveau des dimensions du plateau, ou du moins au « centimètres près », et ce constat est encore plus fâcheux pour ce qui renvoie à la hauteur au-dessus du sol<sup>1076</sup>. Dans ces conditions, la question de l'homologation du matériel prend un nouveau tournant au sein de la FFTT dès le 6 mai 1933<sup>1077</sup>. Sous la nouvelle présidence de Marcel Corbillon<sup>1078</sup>, les fabricants peuvent désormais homologuer leur table contre une somme de 100 francs<sup>1079</sup>. Pour se différencier de la concurrence et profiter économiquement de cet effet de mode, ils n'hésitent pas à déboursier cette somme en l'échange de la mention « agréée par la FFTT ». Une estampille peut être également affichée sur les balles, après contrôle, et versement d'un droit fixe par grosse de balles vendues<sup>1080</sup>. D'ailleurs, chaque grosse de balles contrôlées, correspondant vraisemblablement à 144 balles, rapporte

---

<sup>1071</sup> *Ping-Pong*, n°1, 5 Décembre, 1932, p. 7. (FFTT, non cotées).

<sup>1072</sup> *Ibid.*

<sup>1073</sup> *Ibid.*

<sup>1074</sup> « Le Syndicat du ping-pong va protéger les acheteurs », *Ping-Pong*, n°11, Paris, 5 mai 1933, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1075</sup> *Ibid.*

<sup>1076</sup> « Guide de l'organisateur de tournois, La table », *Ping-Pong*, n°14, Paris, juillet 1933, p. 7. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1077</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1078</sup> *PV de la FFTT*, réunion du 22 avril 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1079</sup> Cependant, ces tables doivent respecter les normes fédérales. *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1080</sup> *Ibid.*

désormais de l'argent à la FFTT. Moyen de contrôle réglementaire, la mention « *agrée par la FFTT* » constitue dans une moindre mesure une source de revenus pour la FFTT.

Pour autant, l'argument du « réglementaire » vanté par les fabricants est moins une uniformisation et un assujettissement aux règles de la FFTT qu'un nouveau moyen de relancer le marché des accessoires de ping-pong. Certaines tables se disent réglementaires sans avoir pris en compte les nouvelles modifications. En effet, après expertise de la FFTT, aucun modèle de table ne « *s'est montré parfait* », selon le compte rendu de Marcel Corbillon dans la revue *Ping-Pong* en juillet 1933<sup>1081</sup>. Parfois, le plateau est trop léger et menace de s'envoler « *au souffle des raquettes* ». Les limites extérieures du filet à 15 cm ne sont pas respectées. La surface des plateaux n'est pas parfaitement plate car elle est accentuée par les clous frappés en dessous du plateau<sup>1082</sup>. Finalement, l'argument du règlement se fonde sur une norme approximative dont les fabricants s'emparent pour mieux vendre leur matériel. De la même manière, la « *table de ping-pong pliante réglementaire 2 m 74 x 1 m 52* »<sup>1083</sup> proposée dans le catalogue d'étrennes *Au Printemps* de 1933 n'est qu'une version antérieure du règlement de la FFTT faisant référence à celui de 1931<sup>1084</sup>. Conforme aux règlements de la Fédération internationale, la règle fédérale de 1933 mentionne désormais une surface de jeu rectangulaire de 274,5 centimètres de long et de 152,5 centimètres de large<sup>1085</sup>. Ainsi, si les fabricants arborent sciemment le caractère réglementaire pour vendre ce sport à la mode, il s'agit bien d'une mention surplombante qui ne fait pas référence en tout point aux normes fédérales. Différencier le jeu amusant de salon du sport passe par l'affichage de sa codification.

Enfin, la raquette individuelle en caoutchouc est aussi dépeinte comme un élément marquant de cette mode sportive. Son apparition dans les grands magasins n'est pas liée à une obligation réglementaire puisqu'elle peut être « *de dimensions ou de marques quelconques, mais ne doit pas présenter de surface brillante* » en 1931<sup>1086</sup>, puis de matière, de dimensions,

---

<sup>1081</sup> « Guide de l'organisateur de tournois, La table », *Ping-Pong*, n°14, Paris, juillet 1933, p. 7. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1082</sup> *Ibid.*

<sup>1083</sup> *Catalogue Au Printemps, Jouets*, Paris, 1933, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.6.1).

<sup>1084</sup> *Règle complète du tennis de table ou ping-pong, seul Règlement officiel autorisé par la Fédération Française de Tennis de Table*, Paris, Éditions Librairie S. Bornemann, 1931. (Arch. BnF, MFICHE 8-V-435557 (25)).

<sup>1085</sup> *Règle officielle du tennis de table ou ping-pong, seul Règlement officiel autorisé par la Fédération Française de Tennis de Table, édition spéciale de propagande distribuée par Tunmer*, Paris, Éditions Bornemann, 1933, p. 5. (Arch. BnF, 8-V-PIECE-24350).

<sup>1086</sup> *Règle complète du tennis de table ou ping-pong, seul Règlement officiel autorisé par la Fédération Française de Tennis de Table*, Paris, Éditions Librairie S. Bornemann, 1931, p. 4. (Arch. BnF, MFICHE 8-V-435557 (25)).

de forme et de poids « *que l'on désire* » en 1933<sup>1087</sup> selon la FFTT. Elle apparaît plutôt comme un indispensable aux progrès techniques des joueurs. Le titre d'un article de *L'Intransigeant* est explicite : « *Ayez chacun votre raquette* » :

« *Ce n'est qu'un conseil. [...] Évidemment, vous pouvez jouer avec la raquette d'un camarade ou l'une de celles appartenant à une salle. Mais vous avez incontestablement intérêt à jouer avec une raquette que vous connaissez, à laquelle vous êtes habitué. [...] En outre, cette raquette choisissez-la de préférence recouverte de caoutchouc strié sur ses deux faces. Car seule cette sorte de raquette permet d'imprimer aux balles les effets que doit rechercher un bon joueur de ping-pong [...]* »<sup>1088</sup>.

Selon *L'Intransigeant*, posséder sa raquette en caoutchouc est un passage obligé pour les joueurs qui souhaitent progresser. Cette idée est d'ailleurs réitérée quelques semaines plus tard dans le même quotidien : « *Je m'adresse ici à des débutants [...]. Un bon conseil : prenez tout de suite une raquette à deux faces caoutchoutées. C'est une condition indispensable à vos progrès* »<sup>1089</sup>. Mais pourquoi cette raquette marque-t-elle autant la représentation de cette mode ? L'utilisation de ce nouveau revêtement en caoutchouc est une innovation technologique importante. Elle permet d'augmenter l'incertitude dans le jeu et l'efficacité dans l'affrontement par l'augmentation de la vitesse et des effets. L'épaisseur et l'adhérence du revêtement y jouent pour beaucoup. La question de la raquette individuelle marque également la rupture avec le jeu amusant de salon. La mallette familiale dispose de deux raquettes interchangeables. Or, le progrès est pensé dans la stabilité. Il faut désormais connaître sa raquette et ne pas la changer systématiquement. Cette nouvelle mode s'inscrit dans le sillon de l'efficacité technique. À cet égard, depuis 1932, les grands magasins la proposent quasi-systématiquement. Une boîte de ping-pong de salon se vend avec des raquettes dont les faces sont en caoutchouc et/ou en liège chez *Au Bon Marché*<sup>1090</sup>. On retrouve également des raquettes en caoutchouc à l'unité dans les magasins *Au Printemps*<sup>1091</sup>, des modèles dans une boîte des magasins *Au Louvre*<sup>1092</sup>, et deux raquettes caoutchoutées ou

---

<sup>1087</sup> Règle officielle du tennis de table ou ping-pong, seul Règlement officiel autorisé par la Fédération Française de Tennis de Table, édition spéciale de propagande distribuée par Tunmer, Paris, Éditions Bornemann, 1933, p. 5. (Arch. BnF, 8-V PIECE-24350).

<sup>1088</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°19425, Paris, 1 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1089</sup> « Les Sports, Seize leçons de Ping-Pong par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19436, Paris, 13 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1090</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre*, Paris, date estimée 1932, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.6 BONM-667).

<sup>1091</sup> *Catalogue Au Printemps, Jouets*, Paris, 1933, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.6.1).

<sup>1092</sup> *Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, Paris, vendredi 1<sup>er</sup> décembre 1933 et pendant tout le mois*, p. 10. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.210.1).

un modèle en liège dans un coffret de tennis de salon au sein des magasins *Aux Trois Quartiers*<sup>1093</sup>. La mode du ping-pong en 1932 et 1933 est donc celle de la promotion de la raquette en caoutchouc. En donnant la possibilité d'imprimer davantage d'effets et d'augmenter la vitesse de jeu, cette raquette permet au ping-pong de se détacher fortement des représentations du jeu amusant de salon lent et continu. Vendue dans les grands magasins, elle se développe autant dans les boîtes de jeu de salon qu'elle ne se vend comme un achat singulier, en dehors de sa boîte.

Finalement, l'impératif de la règle est sans doute ce qui marque cette nouvelle mode du ping-pong sport. Il permet d'assurer les conditions de pratiques minimales nécessaires pour réaliser des prouesses physiques. Cette codification relance aussi le marché des accessoires de ping-pong auprès de ceux qui avaient déjà une boîte de jeu de salon. Cependant, si cette règle permet de différencier ce sport nouveau du jeu de salon aux normes aléatoires, elle reste parfois très surplombante. En effet, certains fabricants arborent sciemment le caractère réglementaire sans pour autant respecter les normes de l'institution. Qu'il s'agisse encore de la raquette en caoutchouc ou de la présence – toujours plus fréquente – de tables spécifiques dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens, ces exemples montrent que cette mode se joue dans des conditions standardisées qui ne font plus douter de son caractère éminemment sportif.

---

<sup>1093</sup> *Catalogue Aux Trois Quartiers, Jouets-Étrennes, 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois*, Paris, date estimée 1933, p. 9. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).



## Conclusion du chapitre 1

Les années 1932 et 1933 marquent la renaissance de la mode du ping-pong sport. Un intérêt soudain se manifeste par une croissance importante du nombre de clubs au sein de la FFTT, de la FGSPF, de l'USSGT, de la FST ou en dehors même d'une quelconque fédération. Les statistiques fédérales de la FFTT font ainsi un bond de 246 clubs entre la saison sportive de 1931/1932 et celle de 1932/1933<sup>1094</sup>. Si la FGSPF ne compte pas ses licenciés en 1931, ils sont ensuite 865 lors de la saison 1932/1933<sup>1095</sup>. La presse renforce d'ailleurs cet enthousiasme autour du ping-pong en soutenant qu'il y aurait 100 000 pratiquants. Chiffre magnifié, certes, il reste le symbole de l'enivrement que ce nouveau sport suscite. Par le biais des unions régionales, des fédérations affinitaires, ou de la mise en place des comités régionaux au sein de la FFTT, les rencontres se multiplient désormais en province, dans les grandes villes comme dans les bourgs. Des groupements indépendants développent également des rencontres locales comme l'illustre le cas de la région Bretagne. Ils sont en particulier soutenus par les cafetiers, restaurateurs et, plus largement, les débitants de boissons qui installent ou acceptent des tables dans leur établissement dans le but d'attirer de potentiels nouveaux consommateurs. Cette nouvelle mode n'est plus l'apanage des seules classes aisées comme l'était le jeu de salon mondain au début du XX<sup>e</sup> siècle. Le ping-pong sport est une mode populaire. En effet, les fédérations affinitaires comme la FST, l'USSGT et la FGSPF organisent des compétitions destinées au mouvement ouvrier. Cependant, sa démocratisation ne peut faire fi du contexte économique de crise et des garde-fous présents dans certains clubs afin de cultiver l'entre-soi social : ceux du double parrainage. L'analyse du profil sociologique des membres des bureaux de clubs en Seine-et-Oise réalisée par Tony Froissart fait part d'un fort engagement de la petite et la moyenne bourgeoisie et des classes moyennes. Cependant, cette participation importante des ouvriers dans les fédérations affinitaires confirme l'idée d'une mode populaire.

Pour se différencier du jeu amusant de salon, cette mode sportive s'appuie en particulier sur l'exemple des champions pour faire naître une passion autour des événements sportifs. Victor Barna, Raymond Verger, Laszlo Bellak chez les hommes et Monique Ravigneau et Yvonne Fayard chez les femmes en sont alors les principales figures. Mythifiées

---

<sup>1094</sup> *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>1095</sup> « Congrès Fédéral, 28 et 29 novembre 1933, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°616, 3 décembre 1933, p. 691. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 306).

et défiées, les vedettes sont présentées comme des personnages hors du commun. Leurs prouesses techniques relèveraient d'actions impossibles. Ces championnes et champions s'inscrivent finalement dans ce besoin quasi-viscéral de vitesse, à l'image de la célérité des coureurs, des automobiles toujours plus rapides. Les représentations de l'effort physique, des joueurs dégoulinant de sueur confortent également cette hypothèse. Cette mode sportive est aussi le symbole d'une réappropriation de la pratique par la petite et la moyenne bourgeoisie et les classes populaires qui valorisent l'abnégation et la valeur du travail dans une société industrielle où l'on ne peut gagner sans effort. Ces transformations qui s'affichent dans les illustrations ou les discours de la presse permettent de faire apparaître le ping-pong comme une nouveauté. D'ailleurs, l'investissement corporel croissant modifie en profondeur les manières de se vêtir. Les femmes ont délaissé les talons pour les chaussures plates afin de faciliter les déplacements. La tenue de soirée qui fait place dans le salon, change au profit d'une tenue sportive. Un changement de vêtements s'impose après l'effort pour des questions de santé. La sueur en est la cause. Cependant, la chemisette est également le fruit du règlement de la FFTT dont le but recherché est celui de la légitimité sportive. La couleur grise différencie alors le blanc des *tennismen*.

Si la mode est présentée comme populaire, son spectacle sportif reste convoité par la société aisée. Ces événements sont l'occasion de se faire voir et d'être en représentation sociale. En se déplaçant dans ces lieux qui attirent désormais du public, la Haute bourgeoisie se distingue. Elle profite de l'écho de la presse pour accroître sa reconnaissance en apparaissant directement dans les colonnes des journaux. On y retrouve des sportifs tels que Jules Ladoumègue, des acteurs, des industriels, des dirigeants sportifs ou des hommes politiques. La mode du ping-pong sport profite de ce glissement de notoriété qui rejaillit finalement sur elle pour montrer qu'il s'agit désormais d'un spectacle sportif.

De surcroît, un public se déplace spécifiquement pour admirer les nouvelles vedettes. Selon la presse, les salles sont combles. En effet, quelques grands événements réunissent jusqu'à 2 000 spectateurs. Or, on est très loin des rassemblements de football, de boxe ou de tennis qui déplacent plusieurs milliers, voire dizaine de milliers de personnes. Il n'existe pas encore de promoteurs de spectacle. Mais des journalistes, eux-mêmes sportifs voire dirigeants, comme Pierre About, Marcel Corbillon, Pierre Tisseyre, et bien d'autres, sont autant de rédacteurs qui relaient cette nouvelle représentation du ping-pong : celle d'un

spectacle sportif. La différence avec le jeu de salon qui se pratique dans la sphère privée est notoire. L'exhibition marque le tournant pris par cette nouveauté.

Enfin, la mode du ping-pong s'inscrit sous le sceau de la codification. La mention « *agrée par la FFTT* » ou « *réglementaire* » est un argument de promotion de ce nouveau sport qui relance le marché de ses accessoires. L'efficacité devient centrale dans la logique qui domine : celle de l'affrontement. Elle dénote du jeu de salon aux matériels non uniformisés et où le motif de pratique se trouverait dans la détente. En effet, cette uniformisation du règlement est la conséquence de la commission technique de la FFTT qui homologue les balles puis les tables entre 1932 et 1933. La raquette individuelle en caoutchouc est également l'un des symboles de ce sport nouveau. Elle permet d'augmenter la vitesse de jeu. Certains fabricants profitent d'ailleurs de cette codification pour vendre du matériel non uniformisé sous l'étiquette « réglementaire » afin de bénéficier des retombées économiques de cet engouement sportif. Pour autant, la standardisation du matériel et des conditions de jeu marque cette transformation sportive du ping-pong. Ce caractère réglementaire est un passage essentiel au progrès, à l'efficacité dans l'affrontement, et c'est en cela que la mode apparaît nouvelle. En s'inscrivant dans un contexte social et culturel où le sport prend de plus en plus de place à l'image du football dès l'après-guerre, la mode du ping-pong sport s'inscrit dans la lignée d'un phénomène sportif qui se diffuse dans la presse, au cinéma, au théâtre, dans les magasins, etc.

## Chapitre 2. Un jeu « sportif » informel en vogue (1932-1933)

### Introduction

La mode sportive mise en avant dans la presse dès 1932 est celle des compétitions, du spectacle des champions, de la victoire. Cependant, en intégrant le café, le ping-pong semble prendre d'autres formes. En effet, les journalistes qui sont proches du mouvement sportif dissimulent volontairement les autres fonctions jeu au début des années 1930. Une mode d'un jeu sportif à louer dans les débits de boissons émerge simultanément. Dès lors, comment expliquer l'arrivée de cette nouvelle tendance ? N'est-elle pas une autre manière informelle de pratiquer le sport en dehors des institutions ?

La mode du jeu sportif à louer est présentée comme un moyen de remplacer les espaces vides laissés suite à la désuétude du golf miniature. Une forme de boulimie d'espace se fait sentir : les anciens établissements de mini-golf, les garages, les sous-sols sont investis. Il en est de même dans les cafés où sa table remplacerait le « défunt » billard. Si la presse magnifie sans doute sa diffusion, l'arrivée soudaine du ping-pong dans ces établissements ouverts au public serait-elle le fruit du mouvement cyclique des modes des jeux ou l'effet plus large d'un contexte économique et social favorable ? Le déplacement du ping-pong vers l'extérieur du seul salon en direction des espaces publics apparaît comme une nouvelle caractéristique de la mode du ping-pong. Traduit-elle ainsi d'un changement dans les manières de vivre la mondanité ? Et relance-t-elle une forme de réminiscence du jeu de salon bourgeois ? Enfin, si la presse écrite annihile volontairement l'image d'une amulette d'enfants afin de mieux construire son image de sport moderne, certains grands magasins vendent son matériel aux plus petits. Or, ce jeu de salon ne serait-il pas plus largement le fruit de cette transformation sportive dans les représentations ? L'ère d'un divertissement sportif semble s'inscrire dans la lignée du sport à l'aube de l'année 1932.

## 1. Un jeu sportif à louer dans les cafés

Les discours de la mode du ping-pong sport dans la presse dissimulent certains de ses usages : ceux du jeu sportif à louer au sein des débits de boissons. La victoire n'est pas le seul motif de sa mise en place. Les parties sont avant tout l'occasion de discuter et boire l'apéritif. Les protagonistes du mouvement sportif qui écrivent dans la presse ne font pas l'éloge de cette autre vogue qui est, également, un jeu de café comme tant d'autres jeux de cartes ou de dominos. Son image pourrait nuire au succès de sa mode sportive. Décrite comme l'illustre remplaçante du billard, la table de ping-pong apparaît pourtant comme un indispensable du mobilier des cafés. Dans un contexte d'imposition fiscale intéressant pour son implantation, le ping-pong se dresse comme un substitut économique plus rentable que « l'ancien » billard.

### 1.1. Un succédané du billard

La mode du ping-pong est aussi celle de la diffusion du jeu sportif dans les débits de boissons dès 1932. À cet égard, certains discours de la presse s'essaient à expliquer l'arrivée du ping-pong comme le succédané du billard. En effet, leur table de jeu occupe peu ou prou le même espace. Dès le mois d'avril 1932, *L'Avenir d'Arcachon* relate ainsi cet enthousiasme soudain dans les débits de boissons :

*« C'est un engouement, une manie, une folie. La mode s'en est mêlée. Dans les Clubs, dans les thés, dans les bars, voire chez le mastroquet, des tables coupées d'un étroit filet ont surgi comme par miracle, et l'on joue au Ping-Pong. Le petit bruit sec et précipité des balles légères qui volent et revolent de raquette en raquette se mêle au choc des verres, et ponctue les conversations. C'est le jeu de l'année. Peut-être remplacera-t-il, bientôt, dans le hall du château et derrière le « zing » populaire, le beau heurt mat et doux des boules de billards ! [ ... ] »<sup>1096</sup>.*

Selon le journal, la mode du loisir informel s'est diffusée dans les bars et chez les marchands de vins. Des tables se sont installées dans les locaux pour le plaisir des consommateurs, dans les grands châteaux bourgeois ou encore dans le simple troquet populaire. Les journaux comme *Match : L'Intran*<sup>1097</sup>, *Le Figaro*<sup>1098</sup>, *La Voix du*

---

<sup>1096</sup> « Au Casino mauresque, Le ping-pong, jeu de l'année », *L'Avenir d'Arcachon*, n°4125, Arcachon, 10 avril 1932, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-2894).

<sup>1097</sup> « Ping, Un jeu à la mode, Pong », *Match : L'Intran*, n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1098</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong, Une erreur à ne pas commettre », *Le Figaro*, n°347, Paris, 12 décembre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

*Combattant*<sup>1099</sup>, *L'Auto*<sup>1100</sup> confirment également ce phénomène. La mode du jeu sportif est celle qui prend la place du billard, et tendrait à le rendre inutile. Pour *Match : L'Intran*, « à Paris, de nombreux cafés commencent à bouter dehors les classiques billards et à les remplacer par des tables de ping-pong. N'est-ce pas la meilleure preuve de la vogue de cet ancien jeu de salon ? »<sup>1101</sup>. Les cafés parisiens qui échangent leur billard contre ce nouveau jeu à la mode ne sont pas les seuls concernés. Selon Philippe Encausse dans *L'Auto*, « [...] Paris le grand Paris est en train de suivre l'exemple du Midi. Dans les cafés, on remplace les billards chers à nos grands-pères par des tables de ping-pong [...] »<sup>1102</sup>. Les tables se seraient déjà implantées dans les cafés du midi de la France et cette contagion s'étalerait également à Paris. Selon le *Journal des débats politiques et littéraires*, le ping-pong bouscule complètement l'ameublement des cafés. L'indispensable billard serait enlevé au profit de la mode des tables de ce jeu sportif dès 1932 :

« Tout change ! Pouvait-on jusqu'à maintenant imaginer un café sans billard ? Le billard a longtemps fait partie de son ameublement indispensable. Voici une mode nouvelle qui va peut-être définitivement le détrôner. De nombreux restaurants et cafés ont déjà installé dans leurs salles des tables de ping-pong, et les amateurs ne manquent pas. Certains établissements ont même – ô profanation ! – enlevé leur antique billard et l'ont remplacé par le nouveau ping-pong »<sup>1103</sup>.

La popularité de cette nouvelle mode bouscule le mobilier traditionnel du café. Sa table supplanterait celle du billard dès 1932, et tendrait à le rendre désuet. Derrière ces discours, l'idée de remplacer un loisir qui est en vogue au XIX<sup>e</sup> siècle dans les cafés<sup>1104</sup> est centrale. À cet égard, un article du journaliste, Géo Urfer, de *L'Intransigeant*, au titre explicite « *Le ping-pong va-t-il détrôner le billard ?* », illustre magnifiquement la puissance du mépris et de l'arrogance d'une nouveauté face aux jeux considérés comme anciens. Le billard fait alors les frais de cette tyrannie du discours :

« – Garçon, où est la salle de billard ? Le préposé aux demis et aux mandarins-curaçao abaisse sur son interlocuteur un regard dédaigneux. – Il

<sup>1099</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *La Voix du combattant*, n°750, Paris, 9 décembre 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-5497).

<sup>1100</sup> « Les chroniques de l'Auto, Vive le Ping-Pong ! », *L'Auto*, n°11649, Paris, 6 novembre 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1101</sup> « Ping, Un jeu à la mode, Pong », *Match : L'Intran*, n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1102</sup> « Les chroniques de l'Auto, Vive le Ping-Pong ! », *L'Auto*, n°11649, Paris, 6 novembre 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1103</sup> « Les Échos de partout, Ping-Pong », *Journal des débats politiques et littéraires*, n°294, Paris, 32 octobre 1932, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-1347).

<sup>1104</sup> Bologne Jean-Claude, *Histoire des cafés et des cafetiers*, Paris, Éditions Larousse, 1993, p. 227.

*n'y a plus de billard, monsieurs... Ils sont remplacés par des tables de ping-pong. – De quoi ? – De ping-pong... de tennis de table, précise le garçon condescendant. Croyez-vous que l'on va conserver des billards pour des amateurs de moins en moins nombreux ? – ... – Non, monsieur, on ne joue plus au billard mais au ping-pong. [...] \*\*\* La partie est terminée. Les joueurs s'épongent le front et cèdent la place à d'autres qui prennent un jeu de balles dans un appareil distributeur, car si le ping-pong cherche à détrôner le billard, il est bien heureux d'en conserver la location horaire. Tac, tac, tac, disent les balles ; 13-9, 14-9, 14-10, répondent les joueurs. – Belote et rebelote, ponctuée à une table éloignée un bon gros, la pipe à la bouche. – Géo Urfer »<sup>1105</sup>.*

La désuétude du billard se mesure à l'aune du mépris du serveur. Jouer au billard est devenu dépassé alors qu'au même moment, les amateurs de la petite balle en celluloid seraient toujours plus nombreux. Le discours de Marcel Corbillon dans *Le Figaro* est cependant plus nuancé. Selon lui, « *les établissements qui, auparavant, avaient eu des golfs miniatures, ont monté des tables de ping-pong ; d'autres salles se sont ouvertes, des cafés ont couvert leurs billards de planches contreplaquées [...] »*<sup>1106</sup>. Les billards n'ont donc pas tout à fait disparu. Ils sont parfois recouverts d'une planche de bois afin de s'adonner à quelques parties de ping-pong. Cette impression de désuétude du billard n'est finalement que le produit de l'enivrement que suscite cette mode nouvelle dans les discours de la presse. Cependant, selon Philippe Encausse, le coût important des impôts sur le billard peut expliquer ces remplacements : « *Pensez-donc : pour un simple billard il faut payer environ 70 francs d'impôts annuels tandis que le tennis de table coûte beaucoup moins cher... Et puis, la jeunesse vient en foule là où elle sait trouver une installation complète pour ping-pong. [...] »*<sup>1107</sup>. En période de crise économique qui fait bondir le chômage dans l'industrie entre 1932 et 1933<sup>1108</sup>, l'achat ou le maintien d'un billard dans les locaux représente une charge importante pour les cafetiers, les hôteliers ou les restaurateurs. Parallèlement à l'engouement pour ce nouveau loisir, certains cafetiers et, plus largement débitants de boissons, ont sans doute échangé leur billard contre des tables de ping-pong. En effet, ces deux jeux sont imposés selon deux régimes différents. La 2<sup>e</sup> séance parlementaire de la Chambre des députés du 22 juin 1933 éclaire cette question fiscale :

---

<sup>1105</sup> « Le ping-pong va-t-il détrôner le billard ? », *L'Intransigeant*, n°19235, Paris, 22 juin 1932, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1106</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong, Une erreur à ne pas commettre », *Le Figaro*, n°347, Paris, 12 décembre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1107</sup> « Les chroniques de l'Auto, Vive le Ping-Pong ! », *L'Auto*, n°11649, Paris, 6 novembre 1932, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1108</sup> Bairoch Paul, *op. cit.*, 1997, p. 59.

« M. L'Hévéder expose à M. le ministre du budget : a) qu'en exécution d'instructions reçues de sa direction départementale, le service des contributions indirectes du Morbihan réclame un taux de 5 p. 100 sur les recettes réalisées par les débitants de boissons qui ont installé dans leurs établissements des jeux dits de « ping-pong » qu'ils mettent à la disposition de leur clientèle, moyennant un prix de location horaire, comme pour les billards ; b) que les billards fonctionnant dans les mêmes conditions n'ont jamais été soumis à l'impôt précédent ; et demande quelles sont les raisons qui ont conduit à une solution différente en ce qui concerne les tables de ping-pong. (Question du 16 mai 1933) Réponse. – Les billards publics et privés sont imposables à une taxe spéciale prévue à l'article 108 du décret de codification du 28 décembre 1926. Par contre, le jeu de ping-pong est imposable à la taxe d'État sur les spectacles aux taux de 5 p. 100 des recettes nettes, tarif de la 1<sup>e</sup> catégorie où doivent être rangés les jeux et divertissements non dénommés dans les autres catégories. Cette taxation est conforme aux dispositions de l'article 88 du décret de codification du 28 décembre 1926 »<sup>1109</sup>.

Contrairement à l'imposition sur le ping-pong aux taux de 5% sur les recettes, le billard public ou privé connaît une charge fiscale plus lourde puisque cet impôt relève à la fois des contributions indirectes (de l'État), et de la municipalité. Plus précisément, les taxes se déclinent ainsi : « À Paris, 360 fr., dans les villes de plus de 50.000 habitants, 180 fr., dans les villes de 10.000 à 50.000 habitants, 90 fr., Ailleurs, 36 fr. Ces taxes sont constatées et perçues par l'administration des contributions indirectes suivant les formes propres à celle-ci. Les taxes municipales sur les billards sont, pour le compte des communes, constatées et perçues par la même administration et dans les mêmes conditions »<sup>1110</sup>. La mode du jeu de café profite donc d'une imposition moins lourde que le billard au début des années 1930. En effet, ce jeu à louer a l'avantage d'être taxé sur les seuls bénéficiaires. Les débitants n'ont pas à reverser d'argent à perte aux impôts dans le cas où ils ne font pas de recettes. De surcroît, les cafetiers, restaurateurs, et les hôteliers ont sans doute facilité son installation en fournissant les raquettes et les balles « moyennant une légère redevance »<sup>1111</sup>. Nul besoin de posséder du matériel personnel. La location horaire permet aux clients de s'exercer avec du matériel parfois laissé à disposition. Derrière la mode du sport, le jeu sportif de café caractérise aussi une facette de cette nouvelle mode.

---

<sup>1109</sup> « 4141 », *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, 2<sup>e</sup> séance du 22 juin 1933, p. 3031. (Arch. BnF, NUMP-10144).

<sup>1110</sup> « Chapitre VI, Billards publics ou privés, Article 108 », *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°2, 2, 3 et 4 janvier 1927, p. 167. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>1111</sup> « Nos Échos, On dit que... », *L'Intransigeant*, n°19299, Paris, 25 août 1932, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).



D'ailleurs, la présence d'une table redore directement l'image moderne des établissements. Les petites annonces de ventes de cafés, de restaurants ou d'hôtels en font la promotion. Elle est une preuve que les débits de boissons attirent de la clientèle grâce à la mode du moment. Par exemple, à Bordeaux, « *Propriét. Se retire des affaires vend. Bordeaux, jolie Brass. Café Terrasse. Install. Moderne. Billard. Ping-pong [...]* »<sup>1112</sup>. Le message est explicite : le billard et le ping-pong sont des installations qui alimentent les services de cette jolie brasserie. Des hôtels disposent aussi de cet équipement : « *Cause mal.grave, Hôtel 22 ch.impeccable av. café Bar Billard Ping-Pong, Chiff.aff.prouvé hôt.200 p.j., bar 500 p.j., peu de frais [...]* Clémenceau, Bordeaux »<sup>1113</sup>. D'autres villes sont également concernées. À « *Dinard, dame âgée, fatiguée, cède Bar Ping-Pong, location-vente. Situation exceptionn. 13m façade, 150 mq, à 20 m du Grand Casino et plage. Écrire : Tout va Bien, 3, rue de la Poste* »<sup>1114</sup>. À Poitiers, « *Grand Café de la paix, [...]* la plus vaste salle de Poitiers, Grande salle au premier étage, Trois billards de Match, Trois Ping-Pong, G. Mutaux, propriétaire »<sup>1115</sup>. À Paris, « *Café du Globe, 8 boulevard de Strasbourg, 7 tables – 6 francs l'heure, les meilleurs tables, un cadre agréable, des consommations de choix* »<sup>1116</sup>. À « *Morlaix, Cœur de la Bretagne, Le Grand Hôtel d'Europe est recommandé Café – bar – Restaurant – Salle de jeu – Ping-Pong [...]* »<sup>1117</sup>. À « *Troyes, Grand Hôtel le confort d'un palace à des prix modérés. Salle de Ping-Pong, 3 tables de match. Prix spéciaux de pension pour séjour de 40 fr.* »<sup>1118</sup>. En faisant la promotion de ce nouveau service, le propriétaire montre que le ping-pong est une activité économique supplémentaire qui pourrait persuader un possible acheteur de reprendre son débit de boissons. La location horaire de tables est un service qui attire et fait rester davantage les clients. Elle augmente vraisemblablement les consommations et le chiffre d'affaires des établissements. Derrière la mode du ping-pong sport, la vogue est aussi celle d'un jeu sportif à louer qui fait le bonheur de certains débitants de boissons.

Des annonces de *L'Intransigeant* montrent d'ailleurs que la vente de tables de ping-pong à destination des débits de boissons est un marché économique en plein essor entre 1932

<sup>1112</sup> « Petites Annonces, Hôtels Cafés », *Le Journal*, n°14606, Paris, 13 octobre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>1113</sup> « Les Petites annonces de l'Intran, Fonds de commerce », *L'Intransigeant*, n°19507, Paris, 25 mars 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1114</sup> « Les petites annonces, Hôtels-Vins-Restaurants », *L'Intransigeant*, n°19611, Paris, 7 juillet 1933, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1115</sup> *La Grand'goule*, n°26, Poitiers, 15 janvier au 14 mars 1933, p. 83. (Arch. BnF, NUMP-5045).

<sup>1116</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°94, 15 août 1933, p. 28. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).

<sup>1117</sup> *Ibid.*

<sup>1118</sup> *Ibid.*

et 1933. Par exemple, le fabricant Siegel cherche des « *représentants introduits (à) Paris, (ou en) province, pour vente tables Ping Pong dans Cafés, Brasseries, Hôtels, Condit. Intéress. SIEGEL, 78, rue Orfila* »<sup>1119</sup>. De la même manière, l'établissement A.M.L. recherche des représentants « [...] *bien introduits (dans les) cafés ou maisons (de) sports pour placer (des) tables (de) ping-pong [...]* »<sup>1120</sup>. Enfin, une petite annonce de la maison Henri Arnaud dans *L'Intransigeant* propose de louer directement une table pour 3 francs 50 par jour<sup>1121</sup>. L'objectif est bien de convaincre les débits de boissons, pas encore convertis, sur l'intérêt économique que représente la table de ping-pong. La mode de ce jeu sportif dans les cafés est un marché doublement lucratif. Sa pratique fait consommer et rapporte directement de l'argent *via* la location horaire.

Mais dans quelle mesure le ping-pong a-t-il pris la place du billard ? Le journal *L'Illustration* est beaucoup moins tranchant sur la question. Ce dernier explique que « *le ping-pong a pénétré partout. [...] Aussi tend-il à remplacer le coûteux billard qu'il ne menace cependant pas encore sérieusement* »<sup>1122</sup>. En effet, le ping-pong n'a pas remplacé la plupart des billards dans les cafés et de la même manière que le ping-pong n'a pas investi l'ensemble des cafés. Cependant, quels sont les débits de boissons qui possèdent une table ? Pour ce qui du billard, la tâche est aisée. Au travers des registres de la patente, sa présence engendre un changement de catégorie d'imposition de la classe 6 à la classe 5. *A contrario*, la taxe d'État sur les spectacles prélevée par les contributions indirectes, place les recettes du ping-pong dans la catégorie indistincte des jeux et divertissements<sup>1123</sup>. Il n'est donc pas possible de savoir par l'intermédiaire des archives fiscales si un bar possède une table<sup>1124</sup>. Cependant, en partant du principe que le ping-pong remplace certains billards, quels sont les établissements qui pourraient en disposer d'un ? Les avis divergent sur la question. Pour Fabien Théofilakis, seuls les débitants de boissons relativement aisés disposent d'un tel mobilier. L'étude de cabaretiers à Belleville entre 1860 et 1914 montre que le billard « *trône généralement dans une salle à part, la sienne, qui met en valeur tout son prestige et sa signification sociale* »<sup>1125</sup>.

---

<sup>1119</sup> « Nos Petites Annonces, Commerce », *L'Intransigeant*, n°19354, Paris, 22 octobre 1932, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1120</sup> « Nos Petites Annonces (suite), Commerce, Placiers, Courtiers, Représent. », *L'Intransigeant*, n°19500, Paris, 18 mars 1933, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1121</sup> *L'Intransigeant*, n°19486, Paris, 4 mars 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1122</sup> *L'Illustration*, 18 mars 1933, cité par Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1996, p. 194.

<sup>1123</sup> « 4141 », *Journal officiel de la République française, Débats parlementaires, Chambre des députés*, 2<sup>e</sup> séance du 22 juin 1933, p. 3031. (Arch. BnF, NUMP-10144).

<sup>1124</sup> Nous tenons à préciser que nous n'avons pas retrouvé ce type de sources dans la période analysée.

<sup>1125</sup> Théofilakis Fabien, « À l'ombre du comptoir : débitants et débits de boissons à Belleville (1860-1914) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle* [En ligne], n°26-27, 2003, p. 7, mis en ligne le 19 février 2008, consulté le 12 octobre 2015. URL : <http://rh19.revues.org/736>; DOI : 10.4000/rh19.736.

Sa présence est exceptionnelle<sup>1126</sup>. En effet, pour acheter un billard russe en 1933, il est encore nécessaire de déboursier plus de 2 000 francs<sup>1127</sup>. *A contrario*, si l'ouvrage *Histoire des cafés et des cafetiers* n'est pas l'œuvre d'un historien académique, l'auteur fait part d'une pratique du billard de haut en bas de la société<sup>1128</sup>. Les Grands cafés et leur clientèle aisée se différencient davantage par le nombre de billards mis à disposition<sup>1129</sup>. Certains troquets populaires ont donc pu installer des tables de ping-pong. Les propos de *L'Intransigeant* le laisseraient entendre : « *On commence à voir, même dans les quartiers populaires, des calicots placés sur les tentes des cafés avec cette mention : Ici on joue au ping-pong* »<sup>1130</sup>. Des perspectives de recherche sont ici à mener afin de mieux appréhender la diffusion sociale du ping-pong dans les débits de boissons<sup>1131</sup>.

Cependant, comment mesurer l'implication des débitants de boissons dans le développement de cette nouvelle mode du jeu sportif ? Les établissements qui se portent volontaires afin d'organiser le grand tournoi populaire de *L'Intransigeant* au début de l'année 1933 sont un bel exemple de l'investissement des débitants de boissons<sup>1132</sup>. Sur les 104 établissements parisiens<sup>1133</sup>, 95 ont été effectivement retrouvés (Image 28 en annexe p. 30)<sup>1134</sup>. 26 sont désignés comme des cafés/bars, 11 comme des restaurants<sup>1135</sup>/brasseries, 2 comme des hôtels. Les autres adresses renvoient très vraisemblablement à des associations sportives. Les droits d'engagement fixés à trois francs<sup>1136</sup> et l'imposition de tables réglementaires<sup>1137</sup> n'ont pas rebuté les débitants de boissons. Au contraire, cet évènement montre que certains débitants de boissons disposent de tables de ping-pong dans leurs locaux. Finalement, si la table de ping-pong ne remplace pas systématiquement le billard, elle prend bien place dans les

<sup>1126</sup> Théofilakis Fabien, *op. cit.*, p. 15.

<sup>1127</sup> « Ameublement », *L'Intransigeant*, n°19473, Paris, 19 février 1933, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1128</sup> Bologne Jean-Claude, *op. cit.*, 1993, p. 227.

<sup>1129</sup> *Ibid.*

<sup>1130</sup> « Nos Échos, On dit que... », *L'Intransigeant*, n°19299, Paris, 25 août 1932, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1131</sup> Il s'agirait de repérer tout d'abord les débits de boissons dans la presse écrite disposant de tables de ping-pong. Ensuite, il conviendrait de déterminer la clientèle sociale de l'établissement à partir des registres des patentes qui apportent une première idée de la valeur locative imposable du débit de boissons. Le registre des cadastres des locaux permettrait de connaître le nombre de pièces de l'établissement. Enfin, on peut penser aussi aux dossiers de faillite qui donneraient une idée du nombre de pièces, du mobilier et des équipements.

<sup>1132</sup> « 4027 joueurs ont disputé hier les éliminatoires de notre compétition de Ping-Pong, Promenade à travers Paris, dans les 104 établissements où les concurrents s'affrontent », *L'Intransigeant*, n°19469, Paris, 15 février 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1133</sup> *Ibid.*

<sup>1134</sup> « Grande compétition populaire de Ping-Pong de l'Intransigeant, Voici la liste des établissements où l'on peut s'inscrire », *L'Intransigeant*, n°19453, Paris, 30 janvier 1933, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; Le *Ping-Pong Club de Paris* a été comptabilisé deux fois dans la liste de *L'Intransigeant*. Nous l'avons donc volontairement enlevé.

<sup>1135</sup> Les cafés/restaurants ont été retenus dans le groupe restaurant.

<sup>1136</sup> « Les Sports, Calendrier de la grande compétition populaire de ping-pong de l'Intransigeant », *L'Intransigeant*, n°19430, Paris, 6 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1137</sup> « Règlement sportif de la grande compétition populaire de ping-pong organisé par L'Intransigeant avec le concours de la Fédération Française de Tennis de Table », *L'Intransigeant*, n°19434, Paris, 11 janvier 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

cafés, restaurants ou hôtels entre 1932 et 1933. La location horaire rapporte de l'argent, attire et fait rester davantage les consommateurs. Le ping-pong est un divertissement sportif à louer et complète ainsi la panoplie des jeux habituels des cafés à l'image des jeux de cartes et des dominos.

## 1.2. Parier l'apéritif entre hommes

Derrière les compétitions sportives dans les débits de boissons, la mode du ping-pong sport est aussi celle du jeu sportif et de la sociabilité qui se vit dans les cafés. Les discours de la presse n'en font quasiment jamais écho. En faisant l'apologie de sa mode sportive, Raymond Verger laisse entrevoir les fonctions que le jeu sportif de café prend en 1933 :

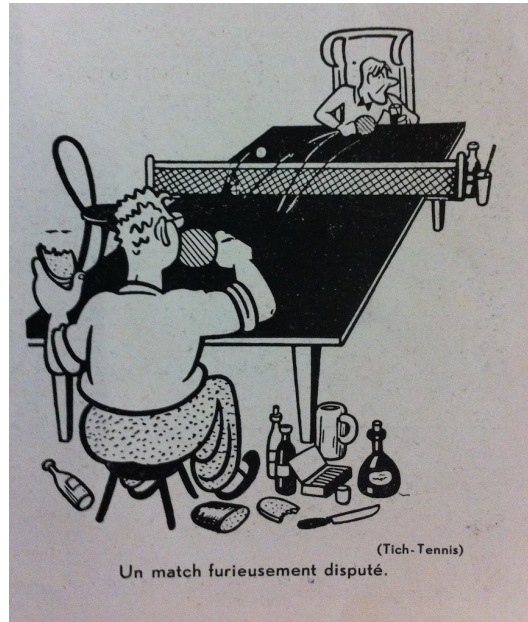
*« Il n'y a désormais plus que les ignorants pour voir dans le ping-pong une distraction analogue au bilboquet ou au yo-yo, qui sont des jeux follement amusants, mais qui ne sont que des jeux. Si vous voulez donc progresser considérer le ping-pong autrement que comme un moyen de jouer l'apéritif, mettez-vous dans la tête de le pratiquer comme un sport, c'est-à-dire de frapper et de vous remuer »<sup>1138</sup>.*

Moyen de parier l'apéritif, ce jeu sportif porte certains stigmates qui marquent la sociabilité de café. En effet, le café est un lieu où les hommes se retrouvent après le travail pour boire une boisson ou l'apéritif, jouer aux cartes et faire parfois des paris pour augmenter l'intérêt de la partie. Une illustration publiée dans la *Revue du tennis et du ping-pong* en 1933 résume bien la manière dont le jeu sportif est pratiqué dans les cafés lors de « *matches [...] furieusement disputés* » (Image 16)<sup>1139</sup>.

---

<sup>1138</sup> « Les Sports, Seize leçons de Ping-Pong par Raymond Verger », *L'Intransigeant*, n°19436, Paris, 13 janvier 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1139</sup> Illustration de Tich-tennis, *Revue du tennis et du ping-pong*, *Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°89, 1 juin 1933, p. 29. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).



**Image 16 :** Illustration de Tich-tennis, *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table*, n°89, 1 juin 1933, p. 29. (Arch. Musée Tenniseum FFT © droits réservés, JO.02.33).

Tous les vices du dilettante sont à l'œuvre. Le moindre effort est bien ce qui motive la pratique. Assis sur un tabouret ou dans un fauteuil de salon, les joueurs ne s'adonnent pas exclusivement aux échanges. L'un détourne la tête pour avoir le loisir de goûter sa boisson. L'autre mange allègrement une tartine de pain. L'apéritif fait partie du paysage du ping-pong de café comme le montre la présence d'une chopine et de bouteilles en bas de l'image. Or, cette représentation iconographique nous offre une belle caricature de ce jeu afin de mieux légitimer la place de la mode du ping-pong sport. Le jeu sportif de café est autant un prétexte à la sociabilité qu'il est une activité sportive<sup>1140</sup>. Mais le moindre effort n'est pas ce qui domine toutes les parties. Elles peuvent faire l'objet de luttes. La victoire fait parfois gagner l'apéritif. Cette vision du jeu sportif de café est très peu vantée dans la presse, voire même décriée afin de ne pas ternir l'image de la mode du ping-pong sport. Elle pourrait rappeler l'image du jeu de salon anodin. Or, ce jeu de café constitue également un foyer de cette nouvelle mode du ping-pong autour des représentations du sport : celles de l'effort. Il peut être aussi une manière informelle de pratiquer le sport en dehors des institutions. Un reportage lors du déroulement de la grande compétition populaire de *L'Intransigeant* permet de mieux cerner les contours de ce jeu de café. Les journalistes Asté D'Esparbès et R. Thoumazeau décrivent la scène suivante :

---

<sup>1140</sup> Marais Jean-Luc, *Les Sociétés d'hommes, Histoire d'une sociabilité du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, Anjou, Maine, Touraine, La Botellerie – Vauchrézien – Maine-et-Loire*, Éditions Ivan Davy, 1986.

« Rue Mouffetard. Un café-bar. Un adolescent en maillot rouge s'escrime contre un adversaire replet qui, la cigarette au b(e)c, semble résigné à la défaite. Mais son épouse survient à point pour stimuler son zèle : « Ben alors, Albert !... ». Albert frémit sous cette banderille ; il souffle sa cigarette, tend son gilet, attaque à fond et enlève le set »<sup>1141</sup>.

En intégrant les cafés, le ping-pong est soumis aux mêmes pratiques sociales et culturelles qui jalonnent l'existence de ces lieux. Cigarette à la bouche, les joueurs s'affrontent ou échangent quelques balles. Les soirées, aux pièces enfumées par le tabac, sont habituelles. On comprend dès lors très bien pourquoi certains dirigeants sportifs et joueurs qui écrivent dans la presse comme Marcel Corbillon, Pierre About, ou Raymond Verger ne font pas l'éloge de ce jeu sportif dans les cafés. Les parties ne sont pas toujours à l'œuvre pour la seule gloire de la victoire ou de la performance sportive. Elles servent parfois des intérêts considérés comme plus futiles : ceux s'arrêtant à l'expression coutumière du café : « c'est ma tournée » ! Comme le présente Julien Sorez, certains dirigeants sportifs tels que ceux du *Racing Club de France*, sont défiants à l'égard d'un siège social qui se situerait dans un café car il est un lieu où règne la consommation d'alcool et de tabac<sup>1142</sup>. Or, ces pratiques sont perçues comme contraire à la portée hygiénique et morale du sport. À l'image des usages des jeux de cartes dans les romans ouvriers de l'entre-deux-guerres<sup>1143</sup>, le jeu sportif de café n'est qu'un prétexte supplémentaire pour discuter et boire. Les nombreuses campagnes de publicités des marques d'alcool qui développent de nouvelles habitudes autour de l'apéritif, notamment après l'effort au cours des années 1930<sup>1144</sup>, n'ont sans doute que renforcé l'utilité des jeux pour parier une consommation après un effort bien mérité. D'ailleurs, les débits de boissons deviennent les lieux privilégiés des sièges sociaux des clubs de ping-pong qui sont, très vraisemblablement aussi dans la majorité des cas, les lieux de pratique. En effet, les cafés représentent encore 43% des sièges sociaux des clubs en 1932 et 34% en 1933 (Tableau 6)<sup>1145</sup>. Plus largement, les débits de boissons rassemblent 54% des sièges sociaux en 1932 et 52% en 1933. La diffusion du ping-pong sport dans les cafés s'appuie alors sur le succès que connaît le jeu sportif à louer dans les cafés. Or, derrière la mode du ping-pong sport qui est vantée au sein de la presse, se cache celle d'un jeu sportif de café à louer qui est autant prétexte à la

---

<sup>1141</sup> « 4027 joueurs ont disputé hier les éliminatoires de notre compétition de Ping-Pong, Promenade à travers Paris, dans les 104 établissements où les concurrents s'affrontent », *L'Intransigeant*, n°19469, Paris, 15 février 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1142</sup> Sorez Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°238, 2012, p. 67. DOI 10.3917/lms.238.0065

<sup>1143</sup> Howard Sarah, *Les images de l'alcool en France, 1915-1942*, Paris, Éditions CNRS, 2006, p. 92.

<sup>1144</sup> *Ibid.*, p. 166.

<sup>1145</sup> Tableau réalisé à partir du tableau 14 en annexe p. 57.

victoire qu'aux discussions entre camarades. L'émergence de ce jeu de café peut se comprendre comme une manière informelle de faire du sport en dehors des institutions.

	1932	1933
Bar & Café	29 (43%)	95 (34%)
Hôtel	5 (7%)	40 (14%)
Restaurant & Brasserie	2	7
Casino	0	0
Café/Restaurant	0	1
Débitants de boissons (toutes catégories sauf casino)	36 (54%)	143 (52%)
Nombre total d'associations déclarées	67	276

**Tableau 6 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1932 à 1933. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).**

Si le café est connu pour être fréquenté principalement par les hommes, les quelques représentations du jeu sportif de café laissent penser, à première vue, que l'activité est aussi pratiquée par les femmes. Des scènes de parties mixtes sont présentées dans ce lieu : « *Une heure. À vingt pas de chez moi, j'entre dans un petit bar encore ouvert. Personne derrière le zinc. Dans la salle du fond, sur le champ de bataille abandonné par les joueurs, le garçon et la caissière s'initient au ping-pong, à grands élans de tablier et grands efforts de soutien-gorge devant l'alignement des chaises retournées* »<sup>1146</sup>. Ce premier récit confirmerait l'idée que la mode du jeu de café est aussi celle des femmes. Si elles ne jouent pas forcément, elles fréquenteraient également cet endroit : « *Rue Blomet. Un petit café. La foule des assistants a envahi les banquettes et les tables. Des demoiselles ont été hissées sur le comptoir. L'arbitre réclame « le petit jeune homme qui travaille à 11 h ½ »... On sent là une ardeur passionnée pour le nouveau jeu. Chaque « set » est acclamé !* »<sup>1147</sup>. Les femmes sont donc conviées à jouer et à admirer le spectacle. Cependant, ces exemples ne reflètent pas la tendance générale qui gouverne la fréquentation de ce type d'établissement. Le café n'est-il pas finalement un lieu viril<sup>1148</sup> ? Il existe, certes, des cafés tenus par des femmes, voire exclusivement

<sup>1146</sup> « Quand tout Paris joue au ping-pong », *Match : L'intran*, n°337, Paris, 21 février 1933, p. 14. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1147</sup> « 4027 joueurs ont disputé hier les éliminatoires de notre compétition de Ping-Pong, Promenade à travers Paris, dans les 104 établissements où les concurrents s'affrontent », *L'Intransigeant*, n°19469, Paris, 15 février 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1148</sup> Bihl-Willette Luc, *Des tavernes aux bistrots, Une histoire des cafés*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1997, p. 253.

fréquentées par elles<sup>1149</sup>. Mais pendant ces années, la place de la femme n'est pas au bistrot<sup>1150</sup>. Afférée aux tâches domestiques, elle reste confinée au logis<sup>1151</sup>. Les années trente sont très loin du modèle romanesque de la garçonne. Les préoccupations d'indépendance financière et de liberté que Victor Margueritte a incarnées dans cet idéal de la femme<sup>1152</sup>, sont tombées aux oubliettes<sup>1153</sup>. Elle n'en change finalement que l'apparence. La femme s'occupe le plus souvent de l'éducation des enfants et du bien-être de la maison<sup>1154</sup>. Cette situation fait du café un lieu masculin où les hommes se retrouvent après le travail. D'ailleurs, les hommes ne souhaitent pas voir leur femme au comptoir car elles les empêcheraient de chanter leurs gloires fictives ou réelles après quelques verres<sup>1155</sup>. Celles fréquentant les cafés sont très souvent considérées comme des filles faciles ou mêmes des prostituées – qu'elles soient mariées ou non<sup>1156</sup>. Si la période de l'entre-deux-guerres constitue, selon Luc Bihl-Willette, « *une véritable civilisation des bistrots ?* »<sup>1157</sup> ou une « *apogée du bistrot* » selon Thierry Fillaut<sup>1158</sup>, le café reste une affaire d'hommes et la mode du jeu sportif de café également. Le ping-pong est alors un moyen de parier l'apéritif, de discuter et de boire entre habitués du troquet afin de se divertir ou de s'amuser.

Enfin, la mode du ping-pong sport dans la presse dissimule cette autre manière de faire du sport en dehors des institutions car elle rappelle parfois l'image du dilettantisme du jeu de salon. Or, ce jeu renaît dans les cafés car il ressemble à la mode sportive en vogue et est parfois l'objet de luttes acharnées.

## 2. Un divertissement informel peu vanté

À l'aube de l'année 1932, une mode du jeu sportif à louer est perceptible dans les lieux ouverts au public. Ce ping-pong ne ressemble pas en tout point au jeu de café. Il se présente d'abord comme un moyen de remplacer les espaces vides laissés suite à la désuétude du golf miniature. Sa nouveauté se retrouve aussi dans le fait qu'on ne le pratique plus

---

<sup>1149</sup> *Ibid.*, p. 260.

<sup>1150</sup> *Ibid.*

<sup>1151</sup> Sohn Anne-Marie, « Entre deux Guerres. Les rôles féminins en France et en Angleterre », dans Thébaud Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Éditions Perrin, 2002, p. 170.

<sup>1152</sup> *Ibid.*, p. 167.

<sup>1153</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>1154</sup> Bard Christine, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions HER/Armand Colin, 2001, p. 48.

<sup>1155</sup> Fillaut Thierry, *Les Bretons et l'alcool (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Éditions École Nationale de la Santé Publique, 1991, p. 212.

<sup>1156</sup> Bihl-Willette Luc, *op. cit.*, 1997, p. 260.

<sup>1157</sup> *Ibid.*, p. 180.

<sup>1158</sup> Fillaut Thierry, *op. cit.*, 1991, p. 210.



exclusivement dans le salon intime. Ce jeu sort progressivement des maisons pour s'extérioriser dans les hôtels, les restaurants, les établissements de jeux. Praticué de nouveau par la bourgeoisie, il bénéficie d'une relance inespérée dans ce milieu social en même temps qu'il marque une autre manière de vivre sa mondanité en dehors du seul salon. Divertissement familial, il participe à la surenchère des passe-temps dans les hôtels, dans les pensions, dans les maisons. Les grands magasins en font d'ailleurs la promotion comme un jeu sportif amusant pour les petits et les grands de manière indistincte. Pour autant, la presse annihile volontairement cette représentation d'un jeu enfantin pour mieux construire son image de sport moderne. Ce jeu rappellerait trop la puériorité du jeu de salon anodin.

### **2.1. Un jeu sportif prisé dans les établissements ouverts au public**

La mode du ping-pong est aussi celle d'un jeu sportif qui se pratique désormais à l'extérieur des maisons. En mettant à disposition des tables à la location, des établissements ouverts au public proposent de jouer au ping-pong le temps d'une heure. D'ailleurs, ce jeu remplacerait l'ancienne mode du golf miniature et permettrait de faire revenir les clients. L'administrateur de la salle Marbeuf, Marcel Corbillon, évoque ainsi la nouvelle place du jeu sportif lors de l'année 1932 au sein de *L'Auto* en soutenant qu'il s'agit « d'un vrai sport » :

*« Le golf miniature, qui fut à la mode il y a quelque temps, est délaissé de plus en plus, on peut même dire qu'il est mort définitivement. Un directeur d'une salle jadis en vogue nous a dit à ce sujet : « L'engouement que le public eut pour le golf miniature est fini ; le temps n'est plus où les amateurs faisaient « la queue » pour pouvoir jouer, où l'on parlait de mettre la rue Marbeuf à sens unique... Les fervents se sont rendu compte que leur « sport », comme ils l'appelaient, n'était pas un sport au sens vrai du mot, qu'il ne leur donnait ni résistance à la fatigue, ni souplesse, ni juste appréciation des distances, qualités applicables au vrai golf, puisque certains joueurs pour faire franchir à leur balle quelques mètres, tapaient avec une force telle que maints carreaux volèrent en éclats et que les consommateurs voisins, souvent eurent le plaisir d'admirer de près une balle de golf. Il y avait, dans le succès rapide et combien éphémère de ce jeu, la part de faveur, avec laquelle on accueille un nouveau jeu ; mais il dut aussi sa vogue à son cadre : en plein hiver, il était agréable de se voir entouré de verdure et d'entendre l'eau des cascades, quand dehors la glace pendait aux fontaines. – Mais que font donc maintenant les anciens pratiquants ? – Leur ardeur s'est reportée, pour la plupart, sur le ping-pong. Celui-ci, quand il fut lancé il y a six ou sept ans, par Frische, Almassy, Glickman, n'eut guère de succès. Peu à peu, l'on finit par s'y intéresser et l'on peut dire qu'il a remplacé le golf miniature, qui est un jeu et non un sport. Nous avons organisé une salle pour ping-pong où seront disputées des rencontres intéressantes : Championnats de Paris, de France peut-être. – Que vont donc devenir les golfs autrefois si fréquentés ? – Ils*

*disparaîtront pour la plupart ; mais comme le ping-pong peut être pratiqué par les fervents du golf, comme il ne demande que l'effort qu'on veut bien lui consacrer, il est très facilement assimilé par les joueurs de tennis ; aussi, on peut dire, sans lancer une boutade, que l'avenir du golf miniature est dans le ping-pong » »<sup>1159</sup>.*

L'ardeur de la nouveauté passée, le golf miniature ne suscite plus l'engouement des premiers jours. Selon Marcel Corbillon, ses adeptes se sont rendus compte qu'il ne s'agissait que d'une nouveauté sans intérêt sportif. Semblant de propédeutique au golf, sa miniaturisation ne permet pas d'apprécier les distances, qualité nécessaire au golfeur. Les transferts de compétences techniques et tactiques ne se feraient pas. En conséquence, tout laisse à croire selon lui, que les pratiquants se reporteront vers le ping-pong. Pour se différencier, la promotion du jeu sportif dans les établissements ouverts au public bénéficie très largement des représentations de la mode du ping-pong sport. Selon la manière dont on pratique ce divertissement, il peut faire l'objet de partie sportive acharnée. Marcel Corbillon, exprime d'ailleurs de nouveau cette idée dans le journal *Le Figaro* à la fin de l'année 1932 :

*« Nous avons, voici deux ans, connu en France une vogue soudaine pour le golf miniature et, à Paris comme dans beaucoup de grandes villes, les links artificiels ont poussé avec une rapidité extrême dans les sous-sols ou sur les terrasses. Le public s'est passionné à ce passe-temps où l'adresse et la chance jouaient également. Ces links artificiels se sont pelés : les « parcours » n'ont eu bientôt plus de secrets pour les acharnés et la vogue s'en est allée. Elle a été remplacée par celle du ping-pong ; mais là, on peut augurer qu'elle durera plus longtemps, car si le golf miniature n'était qu'un passe-temps, le ping-pong demande des qualités éminemment sportives et aussi un apprentissage assez long. [...] Les établissements qui, auparavant, avaient eu des golfs miniatures, ont monté des tables de ping-pong ; [...] et c'est ainsi qu'à l'heure actuelle, ceux qui veulent occuper un instant de loisir peuvent facilement s'adonner au ping-pong. [...] – M.C. »<sup>1160</sup>.*

Les grandes lignes de discours ne changent guère. La vogue du golf miniature, rencontrée dès 1930, se serait éteinte en 1932. Si Marcel Corbillon présage que la mode du jeu sportif passera, l'activité perdurera. L'enjeu est alors bien d'opposer l'effet de mode notamment des jeux, par essence éphémère, au sport, qui perdure dans le temps et qui possède son calendrier, ses pratiquants, etc. Paradoxalement, il s'agit bien du jeu sportif loué à l'heure qu'il souhaite mettre en avant. Si ce divertissement reste sans doute une manière de vivre

---

<sup>1159</sup> « Golf, Jeux de salons, Les golfs miniatures n'ont pas fait long feu, Les pratiquants se sont voués au ping-pong », *L'Auto*, n°11621, Paris, 9 octobre 1932, p. A ou p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1160</sup> « La Vie Sportive, Ping-Pong, Une erreur à ne pas commettre », *Le Figaro*, n°347, Paris, 12 décembre 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1139).

cette mode du ping-pong sport, il est avant tout un moyen de jouer avec ses camarades venus pour l'occasion. Derrières les propos de Marcel Corbillon, on retrouve une manière bien particulière de faire la promotion de ce jeu sportif en le sortant de la catégorie des jeux. En effet, selon lui, les jeux s'ancrent dans une logique philosophique épicurienne. À l'image du golf miniature, ces passe-temps n'assouviennent que le plaisir immédiat. La recherche de nouveauté est alors essentielle au maintien de cette motivation hédonique. *A contrario*, le sport est pensé selon une philosophie stoïcienne du plaisir. S'il peut être l'objet d'une mode, il est voué à durer. Dans cette acception, le plaisir se décuple et est d'autant plus fort qu'il s'inscrit dans un apprentissage long. Persévérer dans l'effort est le seul moyen d'atteindre un « réel » plaisir<sup>1161</sup>. Marcel Corbillon joue sur l'image sportive du ping-pong pour montrer que ce jeu sollicite un plaisir décuplé par les efforts qu'il nécessite. Les difficultés économiques engendrées par l'insuccès du mini-golf permettent à certains directeurs d'établissement de jeter leur dévolu sur cette mode montante en installant des tables. Le style sportif du ping-pong est un moyen d'attirer à nouveau une clientèle. La préface de Jean-Fayard dans l'ouvrage *Ping-Pong* de Raymond Verger, en 1932, confirme cette idée : « *La vie brève et la mort peu glorieuse du golf miniature servi(rent) beaucoup les intérêts du ping-pong. Que faire de ces vastes locaux devenus inutiles ? Partout, on mit des tables, on organisa des tournois ; et dans tous les sous-sols des Champs-Élysées, on entend le bruit régulier de la petite balle sur le bois qui copie le bruit d'un vaste atelier* »<sup>1162</sup>. Finalement, la mode du ping-pong est aussi celle qui prend place dans les espaces vides laissés par le golf-miniature. Des établissements installent des tables pour continuer de vendre un moment de plaisir. Ce jeu sportif se pratique ainsi en dehors de toutes institutions, quand l'envie en prend. Il est vraisemblablement considéré comme un sport informel permettant de se réunir entre amis.

Cette mode du jeu sportif est un marché en plein essor pour les établissements ouverts au public. Cette tendance ne concerne pas seulement les anciennes salles de mini-golf. La journaliste de *L'Auto*, Liset Chemin, explique ainsi en 1933 :

« *Il est de mode maintenant d'utiliser dans les garages parisiens, les espaces restés libres à des usages qui n'ont aucun rapport avec l'automobilisme. Terrasses pour siestes estivales, cours de tennis à l'air libre ou couverts selon la saison, salles de ping-pong surtout. La grande vogue de ce dernier jeu a nécessité l'emploi d'espaces assez étendus et beaucoup de garages se sont*

---

<sup>1161</sup> Alain, *Propos sur l'éducation*, Paris, Éditions PUF, 1969, [14<sup>e</sup> édition, 1<sup>re</sup> édition 1932, Éditions Rieder], p. 8.

<sup>1162</sup> Verger Raymond, *op. cit.*, 1932, p. 13. (Arch. FFTT, non cotées).

*faits forts d'aider à la propagande de ce divertissement sportif. Le Marbeuf, garage somptueux de la place de l'Étoile, construit sur des données extrêmement modernes, n'a pu éviter de se conformer à la tradition. Il a créé aussi sa salle de sports. En y ajoutant toutefois des innovations assez inattendues. Dans un sous-sol caste et bien conditionné, on a installé 25 tables de ping-pong, dont une de grand match. Cette table est dominée par des gradins peints en blanc tendre où viennent se bousculer les meilleurs amateurs de grandes compétitions »<sup>1163</sup>.*

Certains grands espaces et garages installent progressivement des tables de ping-pong. Le cas du garage Marbeuf n'est pas unique. Les petites annonces du journal *L'Intransigeant* font mention de son introduction dans plusieurs garages parisiens. Situé dans le 11<sup>e</sup> arrondissement, le « garage, 148, r. Oberkampf. Demande gérante libre de préférence pour direction belle salle de jeux de ping-pong, 6 tables de match, petit cautionnem exigé. Se présenter de 10 h. à midi »<sup>1164</sup>. Un autre exemple est celui du grand garage La Motte-Picquet, sis au 8, rue de la Cavalerie dans le 15<sup>e</sup> arrondissement à Paris<sup>1165</sup>. Des salles de jeux profitent également de cette ferveur. L'annonce de vente d'un établissement en 1933 semble l'attester : « Cède direct. Salle jeux (billard jap., ping-pong), conv. Dame seule, ss conn. Spéc. 16, r. Maître-Jacques, 56, av. de la Reine, Boulogne-s-Seine »<sup>1166</sup>. Finalement, le ping-pong se développe dans les sous-sols et les espaces libres des garages. Présent dans des lieux publics, il est une version informelle de la mode du ping-pong sport qui se pratique principalement au sein des institutions. Jeu de salon mondain au sein de la sphère privée des maisons au début du XX<sup>e</sup> siècle, le ping-pong est désormais un jeu sportif qui se développe dans les lieux publics. Ce changement d'espace marque ainsi sa transformation et sa nouveauté à l'aube de l'année 1932.

Cette apparition de salles de ping-pong est un des signes du changement qui s'opère dans les modes mondaines et le style de vie bourgeois. Un journaliste du *Journal des Voyageurs* exprime ce changement dans les habitudes de la mondanité à la fin de l'année 1933. Il critique alors fermement la fin de la vie de salon au profit des sorties extérieures :

---

<sup>1163</sup> « L'Emprise du sport, Le « Marbeuf », garage, salle de sport et merveille de goût », *L'Auto*, n°11774, Paris, 11 mars 1933, p. B. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1164</sup> « Les petites annonces de l'Intran, Gérances diverses », *L'Intransigeant*, n°19674, Paris, 9 septembre 1933, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1165</sup> « Grande compétition populaire de Ping-Pong de l'Intransigeant, Voici la liste des établissements où l'on peut s'inscrire », *L'Intransigeant*, n°19453, Paris, 30 janvier 1933, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1166</sup> « Les Petites annonces de l'Intransigeant, Fonds de commerce », *L'Intransigeant*, n°19524, Paris, 11 avril 1933, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-5357).

« [...] Il fut un temps, en effet, où toute dame digne de ce nom, en province comme à Paris, avait un salon. Une fois par semaine, pour le moins, cette pièce d'apparat s'ouvrait aux visiteurs de « son jour » ou bien aux invités. Et là, des heures durant, entre deux tasses de thé, en croquant des petits fours, devisaient agréablement, sinon très originalement, des personnages des deux sexes. [...] On y attaquait successivement tous les sujets : potins du monde, peinture, théâtre, littérature, amour... [...] Mais aujourd'hui, le salon a été presque partout remplacé avec bonheur par le living-room, quand ce n'est point par un bar. S'il en reste encore quelques-uns, dans les maisons anciennes, on ne s'y rend point pour bavarder, mais pour y jouer au ping-pong... lorsqu'on a le loisir de rester chez soi. Car la vie de salon a disparu avec la vie d'intérieur. L'automobile, le snobisme de la route, la coutume des week end, les « ponts », les vacances prolongées, tout a concouru à faire sortir les gens de chez eux. Quand ce ne sont pas le soleil et les champs qui les appellent à la découverte d'une auberge nouvelle, c'est le théâtre, c'est le cinéma, c'est le bar-dancing... On donne rendez-vous à ses amies « au thé » ou au « bar », aux courses ou dans les boîtes de Montparnasse et Montmartre, mais pas chez soi... Cela ne se fait plus... Chez soi ! [...] Il n'y a plus d'oisifs mondains pour faire visite à l'heure du thé. Tout cela est démodé, fastidieux... [...] Il y a peut-être encore des gens qui reçoivent, sans doute ; mais on reçoit à l'hôtel, au restaurant, autour d'une table retenue d'avance. [...] J'aurais bien voulu interroger mes amis sur cette crise de la conversation consécutive à la mort des salons (elle-même consécutive à l'avènement du bridge et de la vie hors de chez soi) afin de savoir s'ils partageaient mes regrets »<sup>1167</sup>.

Selon *Le journal des Voyages*, le salon n'est plus l'objet des attentions distinctives de la société bourgeoise. Il a laissé place à une salle de séjour où se pratique parfois le ping-pong. Le goût est aujourd'hui aux sorties dans les établissements, dans les théâtres, etc. Il n'est plus de coutume d'inviter chez soi. À cet égard, le ping-pong participe de cette dynamique. Il est encore présent dans les intérieurs de maison. Mais il est aussi un prétexte qui conduit la mondanité à se retrouver à l'extérieur, dans des établissements disposant de tables. La mode du ping-pong est aussi celle qui permet de percevoir une certaine évolution dans la manière de vivre la mondanité : celle qui est passée du salon d'apparat aux sorties publiques. Pratique informelle, elle fait place dans les lieux publics pour divertir entre 1932 et 1933.

## **2.2. Une relance inespérée d'un passe-temps**

La mode du ping-pong sport relance l'engouement pour le jeu familial d'intérieur. La finalité n'est ni dans l'enjeu compétitif, ni dans l'effort nécessaire à la seule victoire. Ce jeu familial est avant tout un moyen de se distraire à plusieurs. Il se présente comme un jeu

---

<sup>1167</sup> « Mort de la Conversation », *Le Journal des Voyages*, Paris, septembre 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-3980).

sportif ou un jeu de salon qui comble le temps libre des hommes et des femmes, qui amuse la galerie du cercle familial ou d'amis. Ce jeu profite du succès de la mode du ping-pong sport. Mais il n'a pas été le moteur de sa transformation sportive, de sa nouveauté. *L'Intransigeant* est l'un des seuls quotidiens à dépeindre explicitement cette facette de la mode du ping-pong :

*« C'est un événement ! Oui, un événement. Il y a quelques années, personne ne croyait au ping-pong sportif. Ce jeu, ce micro jeu, passait pour un très agréable délassément physique, une espèce de compromis entre le jeu de grâces, le jeu de crapaud ou le billard, bref, une de ces petites distractions qu'on s'offre à tout âge, après ou avant les repas. Et maintenant, la France entière, le monde entier jouent au ping-pong. Et il y a deux façons d'y jouer. La première, vous la connaissez. Elle est anodine et pataude. C'est le ping-pong tel qu'on le joue sans apprentissage préalable, en famille, en culottes, presque au biberon, à n'importe quel âge, qu'on soit bedonnant ou myope à ne pas voir la balle. Cela distrait, cela amuse, cela passe le temps... La seconde, vous l'ignorez peut-être ? C'est le ping-pong tel que le jouent les champions, les joueurs classés. On ne se lasse pas d'admirer leur adresse, la souplesse, le délié de leurs gestes, l'élégance de leurs attitudes. Ils excellent à relever des balles qu'on croyait hors de leur atteinte. Le « drive » en coup de sabre succède à la balle amortie, le smash puissant et décisif à l'aristocratique « demi-volée »<sup>1168</sup>.*

Deux façons de jouer le ping-pong sont mises en avant. La mode qui s'affiche est bien celle qui vante les mérites sportifs de ces champions, de la vitesse du jeu et du spectacle des compétitions sportives. À ses côtés, le ping-pong se pratique aussi comme un jeu sportif de dilettantes. Il passe le temps des familles, des enfants avant ou après les repas. Faire durer les échanges et collaborer rendent la pratique agréable et facilitent la discussion entre deux coups de raquette. Pour autant, ce loisir sportif n'est pas ou peu vanté par la presse puisqu'il n'incarne pas le renouveau de la mode du ping-pong sport nécessaire à sa relance. Pourtant, il semble profiter des conséquences de cet effet, qui en retour, lui permet également d'être à la mode. Si dans sa forme, le jeu familial ne rappelle pas le sport, il est à la mode de le pratiquer en dilettante.

Cette hypothèse semble se confirmer dans la mesure où le jeu familial ne fait l'objet d'aucune propagande au sein de la presse. Des bribes d'informations recoupées à partir d'annonces de journaux, de fabricants ou d'évènements très souvent n'ayant pas de lien direct avec le ping-pong permettent de reconstituer l'image de ce jeu sportif en vogue. Il apparaît

---

<sup>1168</sup> « Ce soir, les champions du monde de ping-pong, à l'occasion des dernières rencontres du tournoi organisé par *L'Intransigeant* », *L'Intransigeant*, n°19484, Paris, 2 mars 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

comme une pratique qui fait le bonheur des salons familiaux. Par exemple, lors de l'exposition du Concours Lépine de 1933, « *le ping-pong, les billards de salon plus ou moins japonais ont sérieusement inspiré les exposants* »<sup>1169</sup>. « *Les visiteuses [...] sont à la recherche des trouvailles susceptibles de donner joie ou confort au foyer* »<sup>1170</sup>. Jeu sportif du moment, le ping-pong anime l'intérieur des maisons par la gaieté que les parties génèrent. Pour profiter de cet essor du jeu d'intérieur, les fabricants d'articles de sport inventent des systèmes pour installer plus facilement cette table de ping-pong imposante dans les pièces les plus exiguës des maisons. Le brevet n° 742.827 concerne, par exemple, une « *table démontable, de grande surface, destinée plus particulièrement au jeu de ping-pong* » en 1933<sup>1171</sup>. Les familles ne disposent certainement pas tous d'une pièce suffisamment grande pour recevoir une table réglementaire. L'objectif est ici de pouvoir l'installer et de la ranger dans un espace restreint. Un autre fabricant en fait d'ailleurs la promotion dans *L'Intransigeant* sous l'étiquette de tables démontables<sup>1172</sup>. La table doit s'adapter aux envies et à l'espace disponible. Une table à manger peut ainsi se transformer immédiatement en table de ping-pong puis en billard égyptien selon une annonce d'un fabricant<sup>1173</sup>. On retrouve également dans le magasin *Au Bon marché*, un plateau pliant en deux parties pouvant se poser sur une table<sup>1174</sup>. Enfin, pour le dépôt n° 742.042, la table de ping-pong se veut utile à « *tous autres usages* »<sup>1175</sup>. Le manque d'espace est une problématique réfléchiée par les fabricants d'articles de sport. Comme activité d'intérieur, elle doit permettre de jouer à d'autres jeux ou avoir plusieurs fonctions notamment celles qui occupent le foyer familial. En conséquence, les tables n'ont pas besoin d'être aux normes de la FFTT. Les règles sont secondaires au regard de la mise en place spontanée du jeu dans l'espace familial. Par exemple, les catalogues d'étrennes de 1933 des magasins *Au Printemps* proposent une table de « *ping-pong de salon* » aux dimensions réduites pour l'occasion. Deux modèles sont alors vendus : le plateau de 2 mètres 50 sur 1 mètre 40 à 250 francs ou de 2 mètres sur 1 mètre à 135 francs<sup>1176</sup>. Les dimensions sont très

---

<sup>1169</sup> « Une femme au concours Lépine, De la bouilloire « à récupération » aux manchettes protectrices en celluloïd », *L'Intransigeant*, n°19671, Paris, 6 septembre 1933, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1170</sup> *Ibid.*

<sup>1171</sup> République française, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Direction de la propriété industrielle, *Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés*, 1933, p. 945. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>1172</sup> « Les Sports, Dranem et le week-end », *L'Intransigeant*, n°19526, Paris, 13 avril 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1173</sup> « Nos petites annonces, Commerce 12 fr. », *L'Intransigeant*, n°19736, Paris, 10 novembre 1933, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1174</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaud*, 1933, page de couverture. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-97-1).

<sup>1175</sup> République française, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Direction de la propriété industrielle, *Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés*, 1933, p. 945. (Arch. INPI, non cotées).

<sup>1176</sup> *Catalogue Au Printemps, Jouets*, Paris, 1933, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.6.1).

loin de la « *table de ping-pong pliante réglementaire (à) 2 m 74 x 1 m 52* »<sup>1177</sup>. La mode du sport dans la presse cache finalement un engouement important de la population pour un jeu sportif familial qui se passe des normes réglementaires. L'important est d'échanger avec un ami, un convive, dans le salon ou n'importe quelle pièce de la maison pour passer le temps. Il constitue en ce sens un réel passe-temps. Cependant, cette résurgence laisse croire que le jeu sportif peut également renvoyer aux représentations du sport. On joue au jeu familial car le ping-pong sport est à la mode.

Les grands magasins parisiens continuent de vendre le ping-pong dans la catégorie des jeux de salon comme une forme de jeu familial de maison. Pour les magasins *Au Louvre*, la boîte de jeu est rangée dans la catégorie des « *jeux de société* » au côté du croquet de salon, du billard nicolas ou japonais<sup>1178</sup>. À l'intérieur, seules les raquettes en bois et en liège sont vendues. La raquette en caoutchouc dite « sportive » n'est exceptionnellement pas proposée à l'achat<sup>1179</sup>. De la même manière, les magasins *Aux Trois Quartiers* vendent le « *tennis de salon* » au côté des jeux de société tels que le bridge par exemple<sup>1180</sup>. *Au Bon Marché* l'appelle d'ailleurs indistinctement « *ping-pong de salon* » et « *jeu sportif* » en 1933<sup>1181</sup>. Le ping-pong est donc aussi un jeu familial qui n'a d'autres fonctions que de passer le temps en s'amusant entre 1932 et 1933. Le terme sportif parfois utilisé est un moyen de montrer que la mode du jeu familial participe bien de l'engouement général pour le ping-pong sport.

Mais quelle place prend ce jeu dans la vie quotidienne ? Quelle fonction a-t-il ? Le journaliste Jean Montaigne de *L'Intransigeant* interroge certains lecteurs sur leur métier et la manière dont ils le vivent. Cette interview laisse entrevoir la fonction du jeu : « *Alfred Meyer (pompier) : « Moi, je considère que le métier de pompier est le plus beau métier qu'il y ait : tous les jours, il y a de l'imprévu, du sport. Et puis, le reste du temps, on joue à la belote ou au ping-pong... »* »<sup>1182</sup>. Au côté des imprévus, le ping-pong intervient lors des instants calmes entre collègues. Le pompier différencie volontairement le sport qui consomme le temps, du ping-pong et des cartes qui comblent le temps qui reste, faute de mieux à faire. Le jeu est là

---

<sup>1177</sup> *Ibid.*

<sup>1178</sup> *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Jouets-Étrennes, jeudi 1<sup>er</sup> décembre et pendant tout le mois, 1932*, p. 10. (Arch. Musée du Jouet Poissy, pas cotées).

<sup>1179</sup> *Ibid.*

<sup>1180</sup> *Catalogue Aux Trois Quartiers, Jouets-Étrennes, 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois, date estimée 1933*, p. 9. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>1181</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, 1933*, page de couverture. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-97-1).

<sup>1182</sup> « L'Intran va vous interviewer, question : Si vous pouviez choisir votre carrière, quelle serait-elle ? », *L'Intransigeant*, n°19578, Paris, 4 juin 1933, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-5357).



pour ne pas sombrer dans l'ennui. Cette fonction du ping-pong se retrouve aussi sur les grandes traversées maritimes. Le nouveau paquebot *Normandie* dispose ainsi de « dix tables de ping-pong pour occuper le temps des passagers en direction de l'Europe et des États Unis »<sup>1183</sup>. Le transatlantique de Paris dispose lui aussi de sa table dans la salle de mécanothérapie et de culture physique<sup>1184</sup>. Service offert au passager, le ping-pong distrait lors de la durée de la traversée. On retrouve cette utilisation du jeu dans certains clubs sportifs. L'*Aéronautique Club de France* dans le 3<sup>e</sup> arrondissement parisien met à disposition de ses sociétaires diverses distractions : « ping-pong, jeu de dames, jacquet, etc. »<sup>1185</sup>. Le ping-pong et les autres jeux de salon sont donc là pour favoriser l'entrain et la cohésion des membres. Il occupe également les pilotes qui sont obligés de rester au sol en cas d'intempéries : « [...] Les tables de ping-pong ont-elles été très entourées et le salon a été le refuge et le lieu de rendez-vous des pilotes d'essais qui ont déserté le terrain enveloppé de brume »<sup>1186</sup>. Finalement, la mode du ping-pong sport dans la presse dissimule celle du jeu de divertissement qui a pour fonction d'éviter l'ennui et de combler ce temps inoccupé ou improductif afin de passer du bon temps entre sociétaires, collègues, amis.

Les hôtels et les pensions sont aussi des lieux de villégiature où la mode du jeu sportif est perceptible. Dans la multitude d'offres de services, il est à la fois un moyen de distraire et, en même temps, une occasion d'éviter l'ennui. Au côté des sports, le ping-pong rythme les vacances des populations aisées. La bourgeoisie en raffole. Les annonces des établissements de villégiature en font d'ailleurs la promotion. Dans une pension à Enghien-les-Bains, l'annonce publiée dans *La Femme de France* précise les commodités suivantes : « Le parc, le tennis, le canot et le ping-pong »<sup>1187</sup>. Les vacanciers peuvent donc disposer d'un ping-pong pour occuper leur séjour. Il participe plus largement à la « surenchère de l'offre de loisirs des villes d'eaux dans leur lutte acharnée contre l'ennui »<sup>1188</sup>. En effet, les stations thermales sont des lieux où se développent les modes du moment. Jeu sportif en vogue, il rythme ainsi l'emploi du temps des curistes et de la Haute bourgeoisie qui renoue avec le ping-pong depuis la mode du jeu de salon mondain du début du XX<sup>e</sup> siècle. Dans la même veine, l'établissement

<sup>1183</sup> « L'effort sportif des hommes, Le paquebot Normandie », *Match : l'intran*, n°321, Paris, 1 novembre 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1184</sup> « Chez les trappeurs canadiens, En route vers le pays des chasseurs de fourrures, Et, pour commencer, six jours de vacances forcées à bord du transatlantique « Paris » », *L'Intransigeant*, n°19481, Paris, 27 février 1933, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1185</sup> « L'Aéronautique-Club de France », *Les Ailes*, n°589, Paris, 29 septembre 1932, p. 16. (Arch. BnF, NUMP-12464).

<sup>1186</sup> « Sur les aérodromes, À Villacoublay », *Les Ailes*, n°597, Paris, 24 novembre 1932, p. 18. (Arch. BnF, NUMP-12464).

<sup>1187</sup> « Les petites annonces », *La Femme de France*, n°936, Paris, 16 avril 1933, p. 32. (Arch. BnF, NUMP-14167).

<sup>1188</sup> Carribon Carole, « Villes d'eaux, villes de loisirs. L'exemple des stations thermales françaises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années trente », *Histoire urbaine*, n°41, 2014, p. 100. DOI 10.3917/rhu.041.0083.

Val-d'Or, qui offre « *un week-end follement agréable* » dans une ville périurbaine et bourgeoise comme Saint-Cloud<sup>1189</sup>, fait également mention de ces activités : « *tennis, canotage, bowling, ping-pong* »<sup>1190</sup>. La surenchère d'activité est alors un principe qui rend attrayant un lieu de villégiature. Ce passe-temps lutte contre l'ennui et la peur de vacances mal dépensées. Les vacances à la montagne suivent également ces mêmes tendances puisque « *l'activité nécessaire à la vie d'altitude hivernale fait se succéder sans trêve, non seulement le patinage et le traîneau, au ski, mais encore la danse et le Ping-pong dès qu'on rentre à l'hôtel ! Autant de prétextes à de subtiles et précises élégances pour celles qui peuvent supporter cette vie trépidante et dispendieuse* »<sup>1191</sup>. La peur de l'ennui est palpable. Distraction d'intérieur en vogue dans les hôtels, le ping-pong trouve sa place au côté de la belote ou du bridge par exemple<sup>1192</sup>. D'ailleurs, il est fort probable que des résidus de la mode du jeu de salon mondain du début du XX<sup>e</sup> siècle rejaillissent dans la Haute société. Cependant, l'utilité du ping-pong se trouve cette fois-ci dans cette lutte contre l'ennui en se réunissant autour d'une table après une journée d'activités bien remplie. Pour la « *splendide pension de famille Vallée Chevreuse* », ce jeu est un confort moderne comme peut l'être le téléphone<sup>1193</sup>. De la même manière, la pension de famille Florida, dans le 16<sup>e</sup> arrondissement de Paris, se targue du tout confort avec la présence d'un ping-pong<sup>1194</sup>. La salle de récréation contient deux tables dans une pension protestante du 6<sup>e</sup> arrondissement de Paris au prix de 900 à 1 200 francs par mois<sup>1195</sup>. L'idée est bien de proposer des activités afin que les pensionnaires ne s'ennuient pas. Ce jeu de divertissement informel bourgeois bénéficie de cette mode du ping-pong sport pour être relancé. Il séduit les pensionnaires ou clients des pensions, des hôtels dans les lieux de villégiature. Pour autant, la presse reste silencieuse sur l'engouement que le jeu connaît dans ces lieux.

La mode du ping-pong sport dans la presse dissimule également le fait que le jeu sportif devient un passe-temps mondain en vogue dans les hôtels de bord de mer. Les petites annonces de L'Hôtel du Casino de Villers-sur-Mer situé en Normandie et publiées dans

---

<sup>1189</sup> « Les Sports, Dranem et le week-end », *L'Intransigeant*, n°19526, Paris, 13 avril 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1190</sup> « Où séjourner à Paris, Étoile », *Semaine à Paris*, n°571, 5 au 12 mai 1933, p. 80. (Arch. BnF, NUMP-7081).

<sup>1191</sup> « Sports d'Hiver », *Les Modes*, n°344, Paris, janvier 1933, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-5367).

<sup>1192</sup> « À Chamonix », *Match : l'Intran*, n°335, Paris, 7 février 1933, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1193</sup> « Les petites annonces de l'Intran, Hôtels », *L'Intransigeant*, n°19527, Paris, 14 avril 1933, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1194</sup> « Les Petites annonces (suite), Pensions de famille », *L'Intransigeant*, n°19512, Paris, 30 mars 1933, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1195</sup> « La résidence Jeanne, Pension Protestante, 14, rue Stanislas, Paris (6<sup>e</sup>) », *Journal de la jeune fille*, n°1, Saint-Étienne, janvier 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-3967).

*L'Intransigeant*<sup>1196</sup>, *Le Journal*<sup>1197</sup> et *Le Figaro*<sup>1198</sup> mentionnent systématiquement le ping-pong et les boules comme activités. Comme le laisse sous-entendre un journaliste présent lors de la Foire de Paris, le ping-pong s'est implanté dans les grands casinos : « *Évoquant les grands casinos, voici des roulettes et des petits chevaux accompagnés de leur inséparable tapis vert, des billards, des ping-pong, des croquets de table sollicitent l'adresse du passant* »<sup>1199</sup>. Cependant, il n'a sans doute jamais servi de jeux d'argent de manière officielle. Les déclarations du Casino de la Vicomté de Dinard ou encore du Casino municipal de Saint-Malo ne font pas état de sa présence à l'inverse du bridge, du piquet et du baccara<sup>1200</sup>. Il est simplement une activité qui comble le temps libre entre les parties de jeux d'argent. D'autres hôtels font part de ce service. À Tharon-Plage, l'Hôtel d'Anjou sis en Loire inférieure propose le ping-pong et le tennis<sup>1201</sup>. Il en est de même à l'Hôtel Ker Yvonnec à Saint-Quay situé non loin de Saint-Brieuc<sup>1202</sup>. Si les informations sont lapidaires, l'illustration d'une partie de ping-pong par J.L. Beuzon, publiée dans les années 1930, donne une idée de la manière dont se pratique ce passe-temps d'intérieur mondain (Image 17)<sup>1203</sup>.

---

<sup>1196</sup> « Nos petites annonces (suite), Bords de mer », *L'Intransigeant*, n°19525, Paris, 12 avril 1933, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1197</sup> « Petites annonces, Villégiatures », *Le Journal*, n°14443, Paris, 3 mai 1932, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-13316).

<sup>1198</sup> « Hôtels et pensions, Villégiatures », *Le Figaro*, n°124, Paris, 3 mai 1932, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1199</sup> « Les Jouets à la foire de Paris », *Le Petit Parisien*, n°20535, Paris, 20 mai 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1592).

<sup>1200</sup> Brouillon de déclaration des jeux du casino municipal de Saint-Malo au Préfet de Saint-Malo. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M232, Feuillet Police des jeux. Surveillance des casinos : Dinard, Paramé, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Feuillet Saison d'été de 1932 Casino Municipal de Saint-Malo) ; Autorisation d'ouverture du casino de la Vicomté de Dinard par le ministre de l'Intérieur, 29 juillet 1932. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M232, Feuillet Police des jeux. Surveillance des casinos : Dinard, Paramé, Saint-Lunaire, Saint-Malo, Feuillet Saison de Pâques de 1932, Casino Municipal de Dinard, dit « Casino Balnéum »)

<sup>1201</sup> « Nos petites annonces (suite), Bords de la Mer », *L'Intransigeant*, n°19556, Paris, 13 mai 1933, p. 14. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1202</sup> « Nos petites annonces (suite), Bords de la Mer », *L'Intransigeant*, n°19569, Paris, 26 mai 1933, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1203</sup> Illustration J.L. Beuzon, *Partie de ping-pong*, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2006.34.29).



Image 17 : Illustration J.L. Beuzon, *Partie de ping-pong*, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 2006.34.29).

Le décor est somptueux. Le paysage de la mer surplombe la scène. L'image donne l'air de vacances. Le temps est au délasserment. Des femmes habillées de robes élégantes et de chaussures à talon échangent des balles. La position debout montre que l'effort n'est pas ce qui motive la pratique. Les talons limitent considérablement les déplacements. Le jeu est en conséquence lent et statique. La partie n'est qu'un prétexte à être ensemble dans le salon, à se retrouver en famille. Les autres convives observent les échanges et l'homme s'adonne à la lecture du journal. Elle rappelle très fortement la situation des femmes bourgeoises et de leur mari dans les années 1930. Ne travaillant généralement pas, elles partent pendant plusieurs mois avec leurs enfants dans les pensions et les hôtels des lieux de villégiature. Les maris viennent alors les rejoindre pour le week-end afin de profiter de la belle saison. À l'instar du journal, le ping-pong est un service des hôtels ou pensions qui distrait et occupe le temps libre. L'aisance sociale est visible. Le mobilier flamboyant, le tableau mural, l'horloge sur la commode, le tapis, les canapés et l'élégance des robes épousant la silhouette sont des signes d'un statut socialement élevé : celui de la bourgeoisie. Cette image est aussi la preuve que ce passe-temps occupe les femmes bourgeoises dans leur vie quotidienne. Selon *Le Journal*, la Parisienne de 1933 préfère ainsi « *les sports, la lecture, (la) flânerie, le ping-pong ou les mots croisés...* »<sup>1204</sup>. Finalement, les discours de la presse ne font que très peu ou pas l'éloge de cette activité de divertissement qui se pratique également dans les intérieurs des maisons, des

<sup>1204</sup> « La Mode, Coussins d'été », *Le Journal*, n°14891, Paris, 25 juillet 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13316).

appartements et des hôtels. Il est pourtant un moyen de se distraire ensemble. Ce passe-temps bénéficie finalement d'une relance inespérée. La mode du ping-pong sport permet au jeu de dilettantes de rejaillir auprès de la bourgeoisie et continue sa démocratisation chez les classes les moins aisées.

### 2.3. Un jeu enfantin effacé

Pour mieux faire ressortir la mode du ping-pong sport, la presse n'a eu de cesse de rejeter le caractère enfantin du jeu. *Le Journal amusant* explique ainsi en 1932 : « [...] signalons le succès grandissant d'un jeu que l'on a longtemps considéré comme une amusette pour les enfants : le ping-pong ou tennis de table »<sup>1205</sup>. Dans la même veine, pour le journaliste Pierre Franc de *La Voix du combattant* à la fin de l'année 1933, « le ping-pong n'est plus un jeu de petites filles. Il est loin le temps où chaque famille possédait un filet que l'on tendait à travers la table de salle à manger. Papa, maman, les enfants faisaient leur petite partie [...] »<sup>1206</sup>. Le prétexte de l'amusette pour enfants n'est évoqué que pour montrer l'importance prise par la nouvelle mode du ping-pong sport. En effet, selon *Le Journal Amusant*, son appellation « ping-pong » renforcerait son image de jeu puéril : « *Le ping-pong est un jeu charmant, [...] Mais il emprunte à son nom peut-être, quelques chose d'enfantin et d'un tout petit peu ridicule [...]* »<sup>1207</sup>. Pourtant, ce caractère qui lui est attaché n'est pas lié au fait que le jeu soit destiné à l'enfant. Comme nous l'avons vu jusqu'à présent, il est tout à la fois un jeu sportif, un sport, un jeu familial ou encore un jeu de café pour adultes principalement. C'est donc le caractère miniature du ping-pong qui lui a donné cette impression de futilité et son apparence enfantine. Le badminton semble vivre peu ou prou le même scénario dans les années 1930 puisqu'il reste attaché à l'imaginaire enfantin, à la puérité du jeu de volant<sup>1208</sup>. Finalement, la mode du ping-pong sport vantée dans la presse se détache volontairement de cette image enfantine en ne faisant pas l'éloge d'un jeu sportif pratiqué par les plus petits. Ce dernier pourrait entacher l'image de son engouement compétitif qui se construit autour de ses clubs, ses institutions et ses champions.

Or, les grands magasins montrent que le jeu sportif est devenu une activité en vogue chez les enfants de la bourgeoisie voire des classes moyennes. L'exemple le plus saillant est

---

<sup>1205</sup> « Paris qui rit, Ping-Pong », *Le Journal amusant*, n°65, Paris, 10 mai 1932, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-3777).

<sup>1206</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *La Voix du combattant*, n°750, Paris, 9 décembre 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-5497).

<sup>1207</sup> « Paris qui rit, Ping-Pong », *Le Journal amusant*, n°1, Paris, 3 janvier 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-3777).

<sup>1208</sup> Grall Julie, « Sport ou pratique enfantine ? La construction manquée du badminton en tant que « vrai sport » en France dans l'entre-deux-guerres », *Staps*, n°107, 2015, pp. 82-83.

la place que le jeu occupe en couverture du catalogue d'étrennes du magasin *Au Bon Marché* en 1933 (Image 18)<sup>1209</sup>.



**Image 18 :** *Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, 1933, page de couverture.* (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-97-1).

L'image ne fait aucun doute sur le public ciblé pour l'occasion. Le ping-pong est un cadeau en vogue pour les enfants. L'encart publicitaire ne peut être plus explicite : il est un « *jeu sportif pour petits et grands* »<sup>1210</sup>. Au goût du jour, ce jeu sportif est au devant de la scène au côté du mini-golf. L'attitude et l'apparence des enfants sont exemplaires. Le garçon attend patiemment son tour pour putter. Les tenues sont estivales et convenues : short et pull avec ou sans manches pour les garçons, et robe pour les filles. Les couleurs vives telles que le rouge, le jaune et le bleu sont à l'image de l'époque ensoleillée et des vacances à venir. Les enfants, dont l'âge est difficile à déterminer, sans doute entre 8 et 12 ans, s'adonnent au même jeu que les adultes. En le désignant simplement comme une distraction pour les grands et les petits, *Au Bon Marché* montre que le ping-pong est désormais adapté à l'éducation des enfants dans la mesure où les parents sont susceptibles de l'acheter pour leurs progénitures. Dans un autre registre, un fabricant a vraisemblablement essayé de proposer un matériel adapté aux enfants en le miniaturisant. La boîte *Le tennissette*<sup>1211</sup> n'est pas désignée explicitement comme un jeu enfantin, mais elle est rangée dans les jouets pour les petits.

<sup>1209</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, 1933, page de couverture.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-97-1).

<sup>1210</sup> *Ibid.*

<sup>1211</sup> *Catalogue Au Printemps, Jouets-Étrennes, décembre 1932, p. NP.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.208.1).

L'illustration de la boîte montre d'ailleurs deux joueurs, plutôt adultes, assis autour d'une table réduite pour l'occasion (Image 19).



Image 19 : *Catalogue Au Printemps, Jouets-Étrennes, décembre 1932*, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.74.208.1).

L'idée du fabricant et/ou du magasin est double : d'un côté, profiter de l'effet de mode du ping-pong sport en attirant les passionnés pour jouer sur une table encore plus réduite et, de l'autre côté, cibler les enfants en proposant un matériel plus petit. L'objectif n'est pas de renforcer les représentations enfantines et puériles du jeu dont la cause en revient à son côté miniature. Il s'agit, au contraire, de renforcer son caractère sportif, au travers de l'essor de ce nouveau sport à la mode. La presse ne s'étend pas davantage sur cette démocratisation enfantine. Elle écarte systématiquement tous les éléments qui peuvent rappeler ce caractère afin de ne pas renforcer l'impression de miniaturisation qui entretient la confusion entre le ping-pong sport et le jeu de salon.

Mais comment expliquer que ce jeu sportif soit désormais acheté par les parents pour leurs progénitures ? En effet, par sa présence dans les catalogues des grands magasins, le ping-pong s'affiche comme un jeu sportif offert aux enfants<sup>1212</sup>. Il est un présent de choix dans le calendrier du commerce des jouets et des jeux, et notamment lors des périodes des fêtes de Noël, du Jour de l'An, de Saint-Nicolas, voire lors des anniversaires et des fêtes de Pâques<sup>1213</sup>. Vu sous cet angle, il est un achat fait sciemment par les parents dans un contexte où les familles bourgeoises et les classes moyennes qui les imitent, portent un intérêt nouveau à

---

<sup>1212</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, date estimée 1932*, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.5 BONM-667).

<sup>1213</sup> Crubellier Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Éditions Armand Colin, 1979, p. 348.

l'éducation pour leur enfant<sup>1214</sup>. D'ailleurs, selon Maurice Crubellier, le réalisme bourgeois, est moins confiant envers les jeux traditionnels qui font appel à la seule imagination enfantine<sup>1215</sup>. Le ping-pong profite sans doute de cette défiance parentale. En effet, nombreux étaient les jeux aux règles indéfinies : pour les plus sages, on peut citer la toupie, les billes<sup>1216</sup>, les échasses ou la marelle. Des créations à partir de bois, de plantes comme les frondes ou les arbalètes<sup>1217</sup> ont pu autant servir à viser une cible, qu'à faire une farce, à l'image des trompechiens par exemple, dans lesquels les passants tombaient<sup>1218</sup>. Face à l'incertitude, à l'anarchie des jeux aux règles indéfinies, tacites, les jeux sportifs et les jeux de sociétés apparaissent comme des divertissements sages qui évitent les sujets de discorde. Le ping-pong est de ceux-là. Grâce à la mode du ping-pong sport, ce divertissement est perçu comme un jeu codifié qui régule et contrôle l'affrontement, les relations sociales. En poussant l'hypothèse plus au-delà, il est devenu un jeu légitime auprès de la jeunesse et des enfants à partir du moment où son image fut conforme à celle du sport. Les dilettantes qui le pratiquent ont sans doute l'impression de faire du sport. Par ailleurs, dans une société basée sur la compétitivité, l'abnégation, très en lien avec les valeurs portées par la bourgeoisie, le ping-pong répond désormais en apparence à ces enjeux. Le ping-pong sport, et par répercussion le jeu enfantin, sont des « *simulacre(s)* » de cette nouvelle société<sup>1219</sup>. « *Puisque l'enfant est destiné à la société adulte, il ne saurait trop tôt se familiariser avec elle, la mimer en vue de la vivre* »<sup>1220</sup>. Comme l'évoque Maurice Crubellier, cette perception de l'éducation qui consiste à faire de l'enfant un adulte en miniature se retrouve d'ailleurs directement dans les propos de certains pédagogues de l'époque<sup>1221</sup>. Dans l'ouvrage *Propos sur l'éducation*, Alain explique, dès 1932, que l'enfant ne désire pas moins que de devenir un adulte<sup>1222</sup>. Dans cette philosophie, le plaisir n'est que le fruit d'une difficulté vaincue<sup>1223</sup> et se distingue du plaisir immédiat des jeux amusants. Si la prolifération des jouets dans les grands magasins répond à une logique de plaisir instantané, par l'envie d'achat qu'elle exprime, elle dissimule « *la soumission à venir* »<sup>1224</sup>. Le cadeau sportif devient en quelque sorte un leurre du plaisir immédiat utilisé par les parents pour mieux contrôler les loisirs et l'éducation de leurs enfants. La mode du ping-

---

<sup>1214</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>1215</sup> *Ibid.*

<sup>1216</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>1217</sup> *Ibid.*, p. 340.

<sup>1218</sup> *Ibid.*, p. 339.

<sup>1219</sup> *Ibid.*, p. 342.

<sup>1220</sup> *Ibid.*, p. 347.

<sup>1221</sup> *Ibid.*

<sup>1222</sup> Alain, *op. cit.*, 1969, [14<sup>e</sup> édition, 1<sup>re</sup> édition 1932, Éditions Rieder], p. 11.

<sup>1223</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>1224</sup> Crubellier Maurice, *op. cit.*, 1979, p. 347.



pong sport permet sans doute au divertissement informel d'obtenir ses galons moraux, sa valeur éducative chez l'enfant car il dispose de règles d'affrontement. Cette promotion s'appuie alors sur la valeur éducative de ce nouveau sport à la mode pour en faire un jeu sportif éducatif pour les enfants.

Finalement, seuls quelques événements et ou témoignages permettent d'entrevoir ce jeu enfantin. Sa pratique dépasse d'ailleurs le cadre des progénitures bourgeoises. Par exemple, le patronage Saint-Antoine-de-Padoue à Saint-Nicaise à Rouen organise pendant les vacances des jeux parmi lesquelles on retrouve du ping-pong et de nombreux concours : « *Tous les enfants du quartier, sans distinction d'école peuvent s'y présenter* »<sup>1225</sup>. Cette tentative de séduction auprès de la jeunesse des patronages catholiques reste en fond un objectif central pour l'église. Le sport et les jeux sont des moyens de capter cette jeunesse coupée du cordon religieux suite aux lois scolaires de 1879 à 1886 qui libèrent l'école primaire du contrôle de l'église, notamment en remplaçant la morale religieuse par de l'instruction morale civique et laïque<sup>1226</sup>, puis par la loi de séparation de l'Église et de l'État en 1905. Une autre fête sous le patronage de la commission administrative du cercle militaire et du comité de l'association des officiers de réserve de la division d'Oran a un grand succès auprès « [...] *des bambins et bambines escortés de leurs parents* »<sup>1227</sup>. La pêche au tonneau, le jeu de roulette, le jeu du lapin, le jeu des anneaux, le yo-yo, la pêche à la ligne et le ping-pong sont proposés<sup>1228</sup>. De la même manière, d'autres kermesses<sup>1229</sup> ou fêtes<sup>1230</sup> font place aux « [...] *bataille(s) de serpentins et de confettis, (au) ping-pong, (au) billard russe, (au) tir à la carabine (et la) tombola etc...* »<sup>1231</sup>. Ces événements festifs se construisent autour d'attractions collectives. Le ping-pong est de celles-là. Les enfants peuvent s'y adonner lors de rassemblements ouverts au public. D'autres exemples viennent nourrir l'idée que le ping-pong est devenu un jeu enfantin dans les maisons familiales. Par exemple, les enfants de

---

<sup>1225</sup> « Informations », *Bulletin religieux de l'Archidiocèse de Rouen*, n°31, Rouen, 5 août 1933, p. 635. (Arch. BnF, NUMP-10667).

<sup>1226</sup> Mayeur Françoise, « De la Révolution à l'École républicaine », dans Parias Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 3, Paris, Éditions Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 538.

<sup>1227</sup> « Fête au cercle militaire d'Oran », *L'Afrique du Nord illustrée*, n°601, Alger, 5 novembre 1932, p. 24. (Arch. BnF, NUMP-4483).

<sup>1228</sup> « Fête au cercle militaire d'Oran », *L'Afrique du Nord illustrée*, n°601, Alger, 5 novembre 1932, p. 24. (Arch. BnF, NUMP-4483).

<sup>1229</sup> « Informations », *Bulletin religieux de l'Archidiocèse de Rouen*, n°26, Rouen, 1 juillet 1933, p. 542. (Arch. BnF, NUMP-10667).

<sup>1230</sup> « Œuvres sociales », *Le Temps*, n°26192, Paris, 14 mai 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-1048).

<sup>1231</sup> « Foot-ball Club bougiote, Grandes Fêtes du 15 Août », *L'Avenir de Bougie*, n°128, Paris, 27 juillet 1933, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-6641).

Georges Duhamel sont aperçus en train de jouer au ping-pong dans la cour de leur maison<sup>1232</sup>. Dans la même veine, lors d'un concours de la plus belle photo, un papa d'un heureux gagnant dépeint une scène où ses enfants quittent « [...] *le captivant ballon rond dans la prairie ou l'amusant ping-pong pour venir se ranger silencieusement devant le poste T.S.F. [...]* »<sup>1233</sup>. L'un de ses fils est alors âgé de onze ans. Le jeu est bien présent sous le toit familial. Il est une attraction qui plaît aux enfants. D'ailleurs, les fêtes de patronage, les kermesses le mettent en place pour attirer la foule. En filigrane, cela conforte l'idée que le jeu sportif est perçu comme éducatif aux yeux des parents. Les fabricants l'ont bien compris. La mode sportive à l'affiche dans la presse annihile volontairement cette représentation d'une amulette d'enfants pour mieux construire son image de sport moderne. Pour autant, c'est bien finalement le « style sport » du ping-pong à la mode qui permet au jeu enfantin de connaître un certain succès.

Mais comment expliquer que le ping-pong ne franchit pas les barrières du milieu scolaire ? L'école se méfie-t-elle des effets de mode ? En effet, ses dimensions éducatives ne sont pas du goût des législateurs. Le ping-pong est absent « *des manuels d'Éducation Physique* »<sup>1234</sup>. La première partie du *Règlement général d'éducation physique ou Méthode française* construite par l'École de Joinville<sup>1235</sup> en 1925, ne fait pas mention du ping-pong<sup>1236</sup>. Il n'apparaît dans aucune des six composantes (jeux, assouplissements, exercices éducatifs, applications, sports individuels ou collectifs) entrant dans le cadre de la leçon d'éducation physique. La deuxième partie dédiée à l'entraînement sportif en 1928 n'y change rien<sup>1237</sup>. Toujours en vigueur en 1932 et 1933, ces cadres institutionnels sont la preuve que le ping-pong n'est ni reconnu comme un sport, ni comme un jeu suffisamment éloigné de l'image du sport pour être proposé à l'école dans la catégorie des « jeux ». De plus, si l'éducation physique sportive s'adresse principalement aux « *jeunes gens normalement développés* » ou « *jeune(s) homme(s)* »<sup>1238</sup>, autrement dit, aux garçons de 16 ans et plus<sup>1239</sup>, le développement

<sup>1232</sup> « Voyage autour du français moyen, Georges Duhamel », *L'Intransigeant*, n°19746, Paris, 20 novembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1233</sup> « Voici les gagnants du Concours de la Plus Belle Photo », *Match : l'Intran*, n°372, Paris, 24 octobre 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1234</sup> Gomet Doriane, Bauer Thomas, *op. cit.*, 2014, p. 303.

<sup>1235</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2012, p. 249.

<sup>1236</sup> *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 1<sup>re</sup> partie, Ministère de la Guerre, Paris, Imprimerie Nationale, 1925. (Arch. Proj. Demeny, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

<sup>1237</sup> *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Éditeurs militaires Charles-Lavauzelle & Cie, Paris, 1932, [1<sup>re</sup> édition 1928], p. 14. (Arch. Proj. Demeny, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

<sup>1238</sup> *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 1<sup>re</sup> partie, Ministère de la Guerre, Paris, Imprimerie Nationale, 1925, p. 24. (Arch. Proj. Demeny, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

tardif de sa fédération et des compétitions sportives à partir de 1927 peut expliquer en partie son absence. Le manque de reconnaissance sportive est évident dans les années 1920. La mode du ping-pong sport et du jeu sportif est bien ultérieure à la création des textes. Il est alors difficile de tirer des conclusions sur une méfiance présumée des effets de mode à l'école.

Cependant, les scolaires âgés d'au moins 13 ans le pratiquent aisément en dehors des murs. En effet, des compétitions sont réservées aux écoliers dans la société civile. À la fin de l'année 1933, le *Stade Français* organise, sous le patronage de l'*Écho de Paris*, « son grand tournoi annuel [...] pour scolaires (moins de 16 ans) [...] »<sup>1240</sup>. Un championnat de Paris interscolaire se déroule également au Palais Berlitz et réunit « les engagements de 52 équipes appartenant à une vingtaine d'établissement(s) »<sup>1241</sup>. Dans la même veine, selon les rapports du conseil général de Vendée, l'école primaire supérieure de Chantonnay pour les garçons se dote d'un ping-pong par l'intermédiaire des fonds de la coopérative scolaire « *La Fraternelle* »<sup>1242</sup>. Si le ping-pong se pratique à l'école, il est joué en dehors des leçons d'éducation physique et, *a fortiori*, par des jeunes gens âgés d'au moins 13 ans. Finalement, la presse n'affiche pas cette nouvelle mode du jeu sportif enfantin. Les journalistes omettent délibérément cette information pour ne pas renforcer l'image puérile du jeu due à son caractère miniature. Pourtant, si l'École ne le considère toujours pas comme un sport éducatif, le catalogue *Au Bon Marché* laisse penser que la vogue du jeu sportif chez l'enfant est bien là. Il bénéficie du rayonnement de la mode du ping-pong sport et incarne une certaine forme de « style sport ».

---

<sup>1239</sup> *Ibid.*, p. 25.

<sup>1240</sup> « Les Sports, Joueurs de ping-pong à vos raquettes !, La Coupe du Stade Français », *L'Intransigeant*, n°19777, Paris, 21 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1241</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Petites nouvelles », *L'Intransigeant*, n°19477, Paris, 23 février 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1242</sup> « Écoles primaires supérieures, École primaire supérieure de Chantonnay (garçons) », *Rapports et délibérations – Vendée, Conseil général, deuxième partie, Rapports des chefs de service, Rapport de l'Inspecteur d'Académie*, 1933, p. 35. (Arch. BnF, NUMP-7376).

## Conclusion du chapitre 2

La mode du ping-pong sport se propage bien au-delà de l'espace des clubs et des compétitions. Derrière les tournois qui se déroulent parfois dans les débits de boissons, la mode du ping-pong est aussi celle du jeu sportif à louer. Les discours de la presse n'en font quasiment jamais mention. Ils dissimulent très agilement les usages qu'il en est fait : ceux d'un jeu soumis aux us et coutumes de la sociabilité de café. En effet, l'enjeu du gain n'est pas la simple victoire et la fierté d'avoir pris le dessus sur son adversaire. La partie est un prétexte à discuter, à se retrouver entre amis, collègues pour boire et manger. À l'instar de la belote, il occupe les temps libérés entre collègues dans les milieux moins aisés qui fréquentent les cafés mais également de la petite et la moyenne bourgeoisie qui fréquentent les Grands Cafés. Ce jeu sportif à louer se développe d'autant plus dans les débits de boissons qu'il a sans doute profité d'une imposition moins lourde que le billard. En effet, les tables ne sont soumises qu'à la taxe d'État sur le spectacle au taux de 5% sur les recettes. De plus, en période de crise économique qui fait bondir le chômage dans l'industrie entre 1932 et 1933<sup>1243</sup>, l'achat ou le maintien d'un billard dans les locaux représente une charge importante pour les cafetiers, les hôteliers ou les restaurateurs. La mode du ping-pong sport pousse ainsi certains débitants de boissons à échanger leur billard contre des tables de ping-pong. Mais il est peu probable qu'il ait remplacé réellement le billard. Seul le discours de la presse décrit le billard comme ringard, vieillot et suranné pour mieux mettre en avant cette nouvelle mode du ping-pong sport.

Ce jeu sportif à louer sort finalement de l'espace privé du salon familial pour s'ouvrir à l'espace public au sein d'établissements. Il est présenté également comme un remplaçant d'un jeu tombé en désuétude : celui du golf miniature. Cette apparition de salles de ping-pong à l'aube de l'année 1932 est un des signes du changement qui s'opère dans les modes mondaines et le style de vie bourgeois. La mondanité sort du salon et de la sphère privée pour rejoindre les espaces publics réservés à la bourgeoisie. Le jeu sportif est sans doute une autre manière de pratiquer la mode du ping-pong sport en dehors des institutions. Sa présence dans les hôtels de villégiature, dans les pensions fait de lui un jeu que l'on pratique après les activités sportives, à la suite d'une balade au parc, après des parties au casino. Il est avant tout un moyen de se distraire à plusieurs. Il se présente comme un loisir sportif qui comble le

---

<sup>1243</sup> Bairoch Paul, *op. cit.*, 1997, p. 59.

temps libre des hommes et des femmes, qui amuse la galerie du cercle familial ou d'amis. C'est donc la résurgence de la mode du ping-pong sport qui permet au divertissement informel de rejaillir dans la bourgeoisie. Elle permet au ping-pong d'être l'objet des nouvelles intentions bourgeoises.

Enfin, les discours sur le ping-pong dans la presse délaissent volontairement l'image d'une vogue d'un jeu sportif enfantin. Pourtant, la mode du ping-pong sport permet sans doute au jeu sportif d'obtenir ses galons moraux, sa valeur éducative chez l'enfant car il peut disposer aussi de règles d'affrontement. En effet, les parents de la bourgeoisie voire des classes moyennes offrent en cadeau ce jeu pour mieux contrôler les loisirs et l'éducation de leurs enfants. Ce divertissement sportif devient en quelque sorte un leurre du plaisir instantané et un substitut des jeux traditionnels considérés comme peu éducatifs. Enfin, distraction collective lors des fêtes et kermesses, le ping-pong est un loisir à succès chez les enfants d'origines sociales diverses. Pourtant, afin de ne pas renforcer l'image enfantine du jeu véhiculée par son caractère miniature, la presse n'en fera quasiment jamais écho. En effet, le ping-pong est, avant cet épisode, un jeu sportif d'adultes. La démocratisation du jeu chez l'enfant renforcerait dans les discours son apparente futilité et c'est sans doute pour ces raisons que sa vogue enfantine n'est pas mentionnée. L'explication probable est que le ping-pong sport n'est pas encore reconnu comme une activité sportive éducative chez l'enfant à l'école. L'antériorité des textes d'Éducation Physique à l'école au regard de sa construction sportive ne permet pas de conclure sur un rejet du ping-pong dans le domaine scolaire. Finalement, la mode du ping-pong en 1932 et 1933 est bien marquée par un « style sport ». Elle permet finalement de relancer cette mode auprès de la bourgeoisie, des classes moyennes et populaires. Si le jeu sportif à louer s'exprime différemment selon les classes sociales, il est un divertissement informel qui rappelle cette mode du ping-pong sport.

## Conclusion de la seconde partie

Ce deuxième cycle de mode du ping-pong en 1932 et 1933 ne se présente pas sous le même signe que le jeu de salon mondain du début du XX<sup>e</sup> siècle. Pour faire apparaître le ping-pong sport comme nouveau aux yeux des lecteurs, la presse s'emploie à le présenter comme radicalement différent du jeu de salon d'antan où les échanges étaient lents et en cloche. Les discours et les illustrations y montrent désormais des trajectoires rapides, des contorsions du corps provoquées par les mouvements. À l'image de ces sports populaires des années 1930 tels que le cyclisme qui prônent les records et l'exploit, le ping-pong sport répond à une soif de vitesse qui marque cette autre manière de vivre ses loisirs dans la bourgeoisie. En effet, le travail et la vitesse sont perçus comme des fondements de la réussite dans cet affrontement économique que la nouvelle société industrielle incarne. Le sport, et *a fortiori* le ping-pong sport, répondent à ces besoins que génère cette société moderne où la concurrence fait rage. Elle résulte également de cette mode qui se démocratise aux classes les plus populaires. Les fédérations affinitaires comme la FST et l'USSGT commencent à organiser des compétitions destinées principalement aux ouvriers. Cette appropriation par la petite et la moyenne bourgeoisies et les classes populaires contribue à modifier en profondeur le ping-pong en direction des valeurs du travail et de l'effort qui forment les socles de cette nouvelle société industrielle. Comme le dit la maxime, « on ne peut gagner sans effort ». Le ping-pong semble connaître ce tournant.

La sueur et l'engagement corporel mis en avant dans la presse distinguent ainsi très clairement le jeu de salon anodin prétexte à la détente de ce nouveau sport. Cette transformation s'exprime comme un besoin de s'éprouver. Elle célèbre l'abnégation dans l'effort visible au travers de la sudation. La tenue sportive, en chemisette grise, imposée, dès 1932, apparaît autant comme un enjeu de légitimité sportive qu'un prétexte hygiénique légitimant désormais la sueur. En effet, une tenue obligatoire est une des conséquences du règlement sportif de la FFTT. Cette imposition est un moyen d'afficher cette volonté de s'emparer du costume « sport » et de se différencier de la chemisette blanche portée par les *tennismen*.

La mode du ping-pong s'appuie sur un discours qui légitime une mode vestimentaire qui favorise le mouvement et le déplacement. Les tenues de ville des dilettantes font donc place aux tenues plus « sportives ». Les vêtements sont conçus pour laisser place au

mouvement, à l'amplitude des segments corporels. Par exemple, la jupe de forme « cloche » est ample. Elle permet d'exécuter le grand écart. Les femmes délaissent aussi le port de talons pour des chaussures plates telles que des sandales. Finalement, l'effort, le déplacement et la sudation différencient cette nouvelle mode du ping-pong sport du jeu amusant des dilettantes et modifient son apparence au regard des habits qui libèrent le mouvement.

Ces représentations sportives sont en partie véhiculées par ces nouveaux champions de ping-pong qui marquent profondément la transformation du jeu de salon anodin en sport. Un des mécanismes de la mode dans la presse est de jouer sur la construction de grandes figures marquantes pour afficher clairement la nouveauté du ping-pong sport. Cette mode bénéficie en particulier de l'arrivée de grands champions hongrois, tels que Victor Barna ou Miklós Szabados, qui posent leur valise temporairement ou pour un plus long séjour en France. Ces joueurs deviennent des sortes d'homme hors du commun par les prouesses techniques qu'ils réalisent et incarnent l'excellence sportive. Pour faciliter leur identification, les champions sont comparés aux Quatre Mousquetaires, et chez les femmes à Suzanne Lenglen. Il s'opère alors un glissement qui permet d'élever les vedettes du ping-pong au rang des célèbres joueurs de tennis pour les faire sortir de l'inconnu. Les fabricants d'articles de sport n'hésitent pas à passer des contrats avec eux pour mettre à profit leur image sportive au service de la promotion des accessoires de ping-pong.

La mode du ping-pong est aussi celle d'un spectacle sportif qui attire de nouveau des personnalités de renom. La présence en France des meilleurs joueurs hongrois permet d'augmenter l'intérêt sportif des matches en disposant des meilleurs joueurs mondiaux. Ce spectacle n'est pas à la hauteur des grands rassemblements sportifs de football ou de boxe. Mais un public s'y déplace désormais et accepte de payer pour aller voir les finales des championnats de France ou du Monde. La foule est au rendez-vous. L'anonymat et la masse d'un public sans nom renforcent l'empressement et l'ivresse pour ce nouveau spectacle sportif dont la notoriété est sans cesse mise en avant dans la presse. La féerie de cette mode transpose également la réputation favorable des convives, sportifs, acteurs, écrivains au sport. Des personnalités sportives, des célébrités du cinéma, des dirigeants sportifs, des notables s'y déplacent afin de se faire voir et de profiter de l'écho de la presse. Il est de bon ton de se trouver dans ces évènements à la mode.

Cette mode du ping-pong joue aussi sur un sentiment de diffusion d'une passion sportive française. Si le chiffre de 100 000 pratiquants ou licenciés à la FFTT est une pure construction de l'esprit, cette mode soudaine est bien le fruit d'un intérêt sans précédent. Le nombre de nouvelles associations pratiquant le ping-pong se multiplie de manière exponentielle. L'heure est au rassemblement sportif. Au sein du *Journal officiel de la République française*, 67 et 276 nouvelles créations sont déclarées respectivement en 1932 et 1933, contre 2 en 1931. De la même manière, on retrouve 49 clubs affiliés à la FFTT en 1931/1932 puis 295 en 1932/1933, contre 16 lors de la saison 1930/1931. Les rangs des fédérations affinitaires voient également ce sport nouveau s'y développer. Par exemple, la FGSPF mentionne 865 joueurs dans la saison 1932/1933. La FST et la USSGT voient aussi quelques clubs le pratiquer même si aucun chiffre n'a pu être relevé. L'impression de contagion du ping-pong sport en province est forte et s'appuie sur une diffusion réelle dans les régions. L'activité en Bretagne, en Normandie, en Seine-et-Oise en est la preuve. Finalement, les institutions profitent de cet effet de mode pour nourrir les rangs de leur fédération. La mode du ping-pong sport en 1932 et 1933 est donc celle des compétitions et du spectacle sportif qui plaît et qui se développe dans toute la France. En retour, elle relance et donne naissance alors à d'autres formes de pratiques plus informelles.

Derrière l'image du ping-pong sport qui se diffuse dans ces lieux, la presse et notamment certains journalistes ou rédacteurs rattachés directement à la FFTT oublient volontairement de décrire le succès d'un jeu sportif de café à louer. Le moindre effort est parfois ce qui motive la pratique. La victoire de la partie est un prétexte à parier une limonade ou l'apéritif, à discuter et à boire entre habitués du troquet afin de se divertir ou de s'amuser. En effet, dès 1932, les débitants de boissons mettent à disposition de leurs consommateurs, des tables de ping-pong afin d'attirer ou de retenir le plus longtemps leur clientèle dans le but d'augmenter les consommations. Le ping-pong serait devenu plus rentable dans le contexte de la crise économique que le billard dans la mesure où il coûte moins cher à l'achat et moins en imposition. Cependant, la sensation de ruine du billard dans la presse n'est là que pour montrer que le ping-pong est devenue une activité usuelle dans les débits de boissons. Il apparaît peu probable que le ping-pong ait remplacé autant les billards. Finalement, l'adjectif qualificatif « sportif » accolé au terme jeu n'est là que pour montrer qu'il s'agit certes d'un divertissement, mais qu'il est relancé dans les esprits par un « style sport » que la mode du ping-pong sport a véhiculé.



La mode du jeu sportif à louer arpenté désormais de nombreux établissements ouverts au public. Ces lieux proposent de louer des tables pour profiter de cette nouvelle mode, en remplaçant pour certains le démodé « mini-golf ». À la différence du billard dans les débits de boissons, l'ancienne mode du mini-golf n'attire plus la clientèle. La mode du ping-pong est un moyen de la faire revenir. Ce goût pour les sorties dans les établissements, dans les théâtres, marque cette transformation du ping-pong au sein de la bourgeoisie. En effet, depuis les *Années folles*, la vie de salon qui servait à la réception d'invités, s'amenuise. La vie mondaine se vit désormais en dehors des salons pour s'extérioriser dans les hôtels, les restaurants, les établissements de jeux. Ce jeu sportif à louer est moyen de se retrouver entre amis. Enfin, pour ne pas rappeler le caractère puéril du jeu, la presse n'a eu cesse de rejeter son caractère enfantin. Or, le jeu se démocratise également chez l'enfant en bénéficiant des représentations du ping-pong sport pour le légitimer comme un jeu éducatif auprès des parents de la bourgeoisie et des classes moyennes.

Si la mode du ping-pong est donc celle qui s'ouvre vers l'espace public en 1932, le jeu reste également dans les intérieurs de maisons pour divertir. À l'instar de la belote et des jeux de cartes, il occupe les temps libérés entre collègues dans les milieux moins aisés comme les plus aisés. Le ping-pong d'intérieur bénéficie sans doute lui aussi de la relance de la mode du ping-pong sport. Mais il ne marque pas sa nouveauté.

## **Partie III. Après l'enthousiasme : la difficile construction d'un sport mineur face à la popularité du jeu sportif (1934-1939)**

### **Introduction**

La mode du ping-pong sport s'estompe dès l'année 1934. L'enthousiasme né de cette vogue semble prendre fin dans les discours de la presse. Une impression de régression est très souvent évoquée par les journalistes et certains fabricants d'articles de sports. La mode en a fait un sport huppé, un lieu où la bourgeoisie s'y retrouve. Or, en perdant ce sésame, son spectacle perd vraisemblablement de ce snobisme qui faisait son charme et sa notoriété. Le ping-pong serait devenu *has-been*, ou un sport pour quelques adeptes. Peut-on en déduire cependant que la bourgeoisie a déserté progressivement les événements et les clubs sportifs de ping-pong ? Plus généralement, les commentaires laissent entendre que le public ne se déplace plus que pour les quelques grandes occasions sportives. Ses exhibitions seraient boudées. Le ping-pong perdrait-il alors son image de spectacle sportif tant vantée dans la presse lors des années 1932 et 1933 ?

Le nombre de pratiquants et de clubs progresse moins rapidement ou stagne jusqu'en 1935, puis régresse dans la plupart des fédérations à la fin des années 1930. Dans un contexte où les effectifs des grandes fédérations sportives s'accroissent et où le Front populaire se penche sur la démocratisation des loisirs, le ping-pong, sport peu coûteux, perd des adeptes. La fin de sa mode n'en fait pas pour autant un sport désuet. Mais comment expliquer ce recul dans une période plutôt favorable au développement sportif ? Serait-il devenu un sport mineur, de second choix au sein des fédérations unisport ou affinitaires ?

Enfin, si le ping-pong est sorti du salon pour s'extérioriser dans des établissements ouverts au public pendant sa mode, ce jeu sportif reste très peu visible médiatiquement et est systématiquement déprécié au profit du ping-pong sport. Or, le jeu divertissant qui se met en place en dehors des institutions, se diffuse toujours dans les cafés, dans les maisons, dans les lieux de villégiature et les auberges de jeunesse. Cette situation confirme l'idée que la mode du ping-pong sport a laissé des traces et a modifié en profondeur la perception du jeu oisif. Il est à la fois un simple plaisir puéril mais également une autre manière de vivre le sport en dehors des institutions pour l'ensemble des classes sociales, y compris chez les ouvriers. À cet

égard, on peut se demander dans quelle mesure le succès du jeu sportif informel n'expliquerait pas la régression des effectifs dans les fédérations unisport et affinitaires à la fin des années 1930 ?

## Chapitre 1. La fin d'une mode (1934-1935)

### Introduction

L'impression de régression du ping-pong qui apparaît dans la presse, dès 1934, correspond davantage à une baisse d'attention qu'à un creux médiatique. Les pratiquants et les clubs ne progressent plus aussi rapidement ou stagnent dans les fédérations. Cependant, l'institutionnalisation concourt au maintien de son information sportive par son calendrier sportif. Dès lors, peut-on dire que la mode aurait-fait perdre la curiosité des spectateurs pour les exhibitions de ping-pong ?

Le ping-pong sport peine donc à se développer davantage. En effet, les débits de boissons comme les cafés et les hôtels qui l'ont vu naître, deviennent progressivement contraignants pour sa pratique sportive. Dans un contexte économique où le chômage reste élevé, l'absence d'automobile, l'insuffisance de tables et les modifications de taxes limitent considérablement son développement. Cependant, ces contraintes matérielles suffisent-elles à expliquer cette fin soudaine d'enthousiasme chez les pratiquants ? Derrière la réglementation affichée, une liberté de ton et l'absence de contrôle des différents comités régionaux de la FFTT ou des fédérations affinitaires contribuent très vraisemblablement à conserver l'engouement de ces néophytes arrivés lors de sa mode sportive. Pour autant, peut-on soutenir l'idée que l'application du règlement ne s'effacerait-elle pas au profit de l'organisation à tout prix de compétitions ?

La fin de la mode du ping-pong n'empêche pas une démocratisation toujours plus large du jeu. Le pessimisme des fabricants et détaillants d'articles de jeux et de sports contraste d'ailleurs avec le fait que le jeu sportif soit devenu bon marché. Mais comment expliquer la persistance de son succès dans les loisirs informels des populations aisées ou moins aisées ? La mode a-t-elle marqué ce divertissement des représentations sportives ? Son entrée par le sport scolaire laisse penser que le ping-pong s'inscrit bien au-delà du temps éphémère de la mode. Finalement, serait-il devenu une pratique éducative en adéquation avec les valeurs ascétiques de l'École ? Et ne contenterait-il pas ces adeptes sportifs de la première heure dans leur loisir informel ? Cette dernière piste apparaît être une hypothèse explicative probable du recul de sa pratique dans les institutions.

## 1. L'impression de régression du ping-pong « sport »

Le ping-pong sport n'est plus à la mode en 1934. L'enthousiasme prend fin dans les discours de la presse. Une impression de régression est très souvent évoquée par les journalistes et certains fabricants d'articles de sports. Les classes aisées délaisseraient progressivement cette ancienne mode. De la même manière, les événements sportifs et les tournois feraient déplacer de moins en moins de public. Le phénomène de foule se serait estompé en même temps que la fin de la mode. Cependant, s'il est vrai que la progression soudaine des adhésions dans les fédérations s'est transformée en stagnation, elle n'en fait pas pour autant un sport désuet. Le phénomène de désuétude de la mode n'a pas les mêmes effets sur la visibilité médiatique des jeux ou des sports.

### 1.1. La fin d'une mode chic ?

Dès le début de l'année 1934, le ping-pong n'est plus désigné comme un sport en vogue. Les discours se font l'écho d'un certain ralentissement de l'activité. Au sein de la revue du *Ping-Pong*, Raymond Verger explique ainsi très lucidement la fin de cette mode :

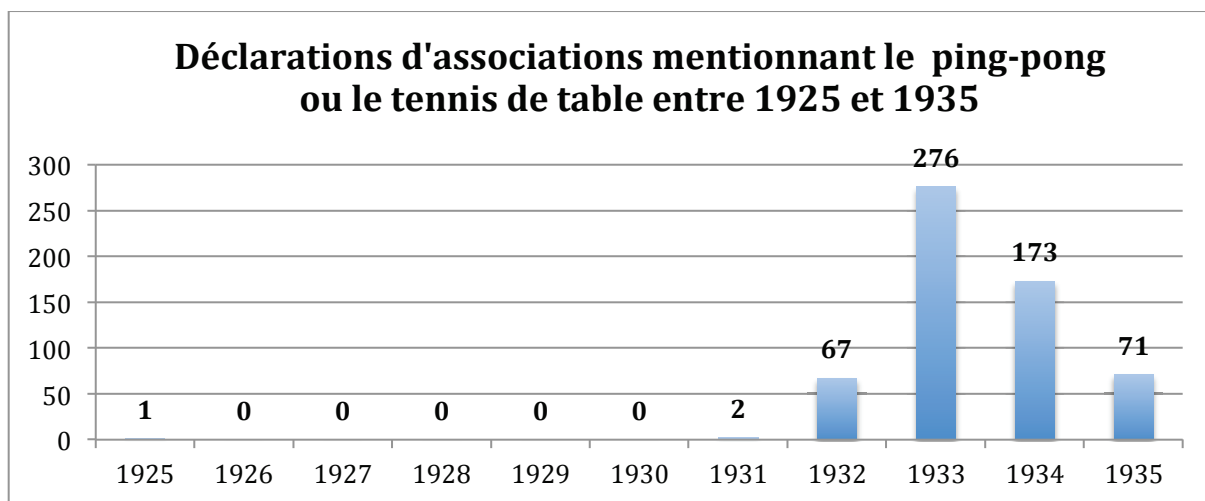
*« Le bruit court que le ping-pong est en régression. Cette formule est fausse ; il faut dire : la vogue du ping-pong est en régression. Quoi de plus normal ? Le terme « vogue » n'implique-t-il pas l'idée de temps limité. [...] La règle de l'évolution est à peu près générale. Des efforts de personnes ou de groupements amènent une grande vogue, le ping-pong, jeu sportif à la mode est joué partout, des tables sont dressées dans les jardins, les cafés, les grands magasins, les salles d'attente. [...] Pendant cette période dorée pour les commerçants, [...] les pouvoirs officiels organisent, travaillent à tour de bras et quelque fois à tort et à travers ce qui n'a, d'ailleurs, aucune importance à ce moment-là. Puis, la vogue décroît au fur et à mesure que les joueurs jouent mieux »<sup>1244</sup>.*

L'analyse de Raymond Verger sur l'état de diffusion du ping-pong est clairvoyante. La mode générique du ping-pong sport est bien celle d'un temps restreint et éphémère qui s'empare de la France entre 1932 et 1933. Cette régression annoncée correspond davantage à la fin d'une croissance exponentielle. En effet, si 276 clubs dont le but est de pratiquer le ping-pong ou le tennis de table sont déclarés auprès de la préfecture en 1933, ils ne sont plus

---

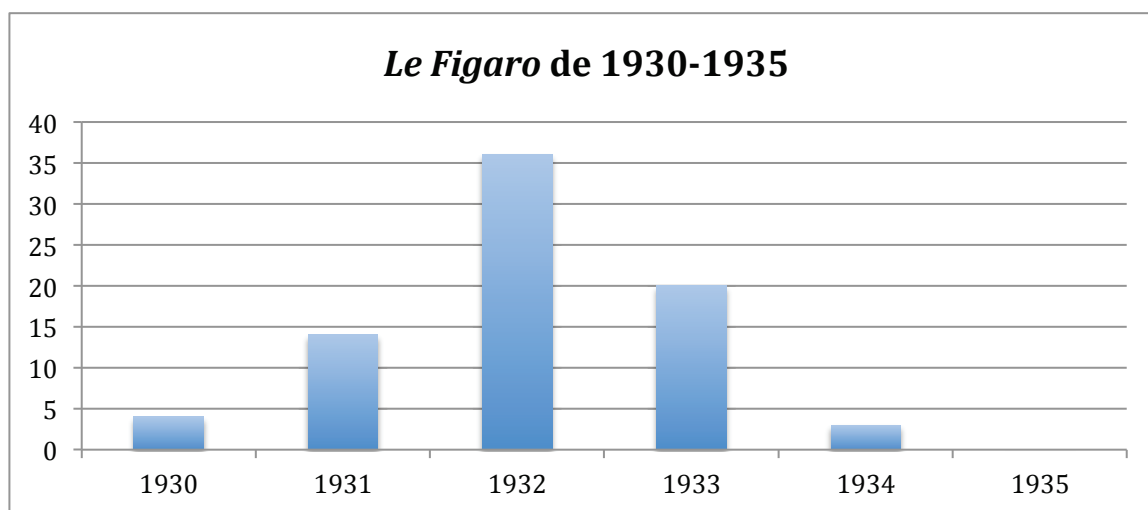
<sup>1244</sup> « Une ligne sportive à suivre », *Ping-Pong*, n°30, 20 mai 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

que 173 en 1934, puis 71 en 1935 (Graphique 11)<sup>1245</sup>. Il se crée alors 103 clubs de moins en 1934 qu'en 1933.



Graphique 11 : Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1935. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).

De la même manière, la visibilité médiatique du ping-pong décroît. Si l'on s'intéresse au nombre de numéros mentionnant au moins une fois l'activité, le journal *Le Figaro* publie 36 numéros en 1932, pour décroître à 20 en 1933, à 3 en 1934 et à 0 en 1935 (Graphique 12)<sup>1246</sup>.



Graphique 12 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1930 à 1935 (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1245</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 14 en annexe p. 57.

<sup>1246</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

La désuétude du ping-pong sport est visible dans les colonnes du *Figaro*. Son contenu sportif n'est plus évoqué dès 1934. En effet, les trois articles relevés ne relatent pas d'informations liées à ses compétitions<sup>1247</sup>. Dès lors, comment expliquer ce désintérêt complet du journal pour ce sport ? Est-ce le signe de la fin du ping-pong sport ou la fin de l'intérêt de son lectorat aisé ?

Quotidien orienté à droite et ciblant principalement la bourgeoisie<sup>1248</sup>, ce dernier s'appuie sans doute sur les disciplines sportives principalement investies par son lectorat : le tennis, le ski, l'escrime et l'aviation. Or, le ping-pong sport aurait perdu sa grâce des premiers jours. La bourgeoisie l'aurait abandonné soudainement lorsque celui-ci aurait perdu son sésame de « sport à la mode ». Plusieurs joueurs de cette époque l'évoquent. Raymond Verger confirme, en 1934, que « *cette vogue est en général à son origine très élégante. Elle dure un an, elle dure deux ans* »<sup>1249</sup>. Dans la même veine, pour le joueur polonais Alex Ehrlich qui pose ses valises en France en 1933 et qui obtient une médaille de bronze en simple messieurs aux championnats du monde en 1935<sup>1250</sup>, la classe aisée qui investissait ce sport nouveau à son arrivée s'y désintéresse dès le milieu des années 1930. Dans son autobiographie, le champion polonais explique ainsi : « *En général, le nombre de clubs augmentait, le tennis de table devenait de plus en plus populaire, dû surtout au fait que même les gens moins riches y jouaient, et comme ils avaient moins d'argent et de distractions que les gens riches, ils jouaient davantage et de ce fait mieux, de ce fait les « aristocrates » se retiraient et cherchaient la consolation au tennis, polo ou golf* »<sup>1251</sup>. Selon Alex Ehrlich, l'implication progressive de joueurs des classes populaires ou moyennes pousse sans doute les classes aisées à retourner à d'autres distractions. La distinction sociale que cette mode pouvait générer n'est plus à l'œuvre. Le niveau des joueurs des milieux populaires et des classes moyennes s'accroissant, ce sport ne devient-il pas un lieu de déclassement social symbolique pour la Haute société ? Il est ici délicat de confirmer cette hypothèse. Une étude plus spécifique de l'évolution des membres de clubs s'avère essentielle. Cependant, nous n'avons pas pu retrouver de listes d'adhérent(e)s sur les sites d'archives visités.

---

<sup>1247</sup> « Chronique, Confort », *Le Figaro*, n°270, Paris, 27 septembre 1934, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Le crime de Nice-Cimiez, Ce n'est pas M. Arribat qui a tué la femme de l'industriel niçois », *Le Figaro*, n°224, Paris, 1 septembre 1934, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Jeux pour les soirs de week-end, Comment s'appelleraient-ils ? », *Le Figaro*, n°237, Paris, 25 août 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1248</sup> Albert Pierre, *op. cit.*, 1972, pp. 540-544.

<sup>1249</sup> « Une ligne sportive à suivre », *Ping-Pong*, n°30, 20 mai 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1250</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 584.

<sup>1251</sup> Imprimé d'une autobiographie d'Alex Ehrlich, (B)P-3742, annoté Thomas Bauer en page de couverture, sans date, Transmis par Doriane Gomet, p. 61. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

Le désengagement de la classe aisée est explicitement abordé par un rédacteur qui s'étonne de l'intérêt que suscite encore un tournoi organisé par un grand club omnisport parisien à la fin de l'année 1933 :

« En un temps où les tournois réunissent un nombre toujours plus restreint d'engagés (et ce sont toujours les mêmes), le Stade Français peut s'estimer heureux. Son tournoi de Noël, qui réunit près de 200 engagés, a laissé dans la caisse du club, tous frais payés, un bénéfice d'environ quatorze cents francs. C'est d'autant plus beau que les autres tournois de la saison, du moins ceux organisés par les grands clubs, ont été déficitaires. Cette désaffection pour les tournois est un symptôme curieux »<sup>1252</sup>.

Le succès du tournoi du *Stade Français* dénote fortement avec les autres compétitions des grands clubs sportifs. En effet, leurs joueurs bourgeois désertent progressivement les concours. Serait-ce finalement la fin d'une mode chic de sociabilité bourgeoise ? C'est fort probable. Cette hypothèse de désertion de la classe aisée justifie, en partie, ce sentiment de régression. Elle est sans doute d'autant plus forte que les classes populaires et moyennes se passionnent toujours plus pour ce sport. En effet, les tournois dits « populaires » organisés par la presse connaissent un très fort succès. Par exemple, « vingt cinq mille joueurs » prennent part à la compétition nationale organisée par *L'Intransigeant*, en 1934, dans près de « deux mille salles »<sup>1253</sup>. La popularité de cet événement montre que l'engouement sportif persiste après la mode. D'ailleurs, le droit d'engagement à un franc incite les ouvriers et employés à y participer en masse<sup>1254</sup>. Le succès est de nouveau au rendez-vous en 1935, puisque la compétition réunit plus de 25 000 joueurs<sup>1255</sup> avec une inscription toujours accessible à trois francs<sup>1256</sup>. De la même manière, le grand tournoi populaire organisé par le confrère *Marseille-Matin* et le comité de Méditerranée de la FFTT à Marseille remporte un grand succès puisque « plus de 2 000 joueurs se sont affrontés » en 1934<sup>1257</sup>. Ils sont « plus de 4 000 engagés

---

<sup>1252</sup> « La balle au bond, Tenue officielle et obligatoire », *Ping-Pong*, n°23, du 5 au 20 janvier 1934, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1253</sup> Ce tournoi se déroule dans la France entière dont les départements de l'Afrique du Nord. « Après la bataille, Le succès de notre compétition nationale de ping-pong », *L'Intransigeant*, Paris, n°19851, 7 mars 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1254</sup> Le tournoi concerne tous les joueurs et joueuses amateurs, « à l'exception des « classés » français ou étrangers et des joueurs disqualifiés ou suspendus » dans « La compétition nationale de ping-pong organisée par l'Intransigeant et Match », *L'Intransigeant*, Paris, n°19793, 6 janvier 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1255</sup> « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1256</sup> « La compétition nationale de Ping-Pong. Ce soir, à minuit, clôture des engagements », *L'Intransigeant*, n°20199, Paris, 18 février 1935, p. 4 (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1257</sup> « Ping-Pong, Plus de 2000 joueurs à Marseille », *L'Intransigeant*, n°20114, Paris, 25 novembre 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).



[...]»<sup>1258</sup> lors de l'édition suivante. Un dernier exemple est celui du tournoi du Nord de la France organisé par le *Grand Écho du Nord* en 1935. « Plus de 3 000 »<sup>1259</sup> participants prennent part à la compétition « dans l'espoir de gagner la motocyclette allouée au vainqueur »<sup>1260</sup>. L'organisation de grands tournois populaires laisse-t-elle croire que les classes ouvrières se passionnent toujours plus pour ce sport ? Si la mode du ping-pong sport n'est plus, les tournois populaires en 1934 et 1935 n'ont pourtant jamais réuni autant de participants. Comparativement, le tournoi de Marseille réunit 2 200 engagés en 1933<sup>1261</sup>, autant en 1934 pour doubler en 1935. Certes, nous ne savons pas si les règles de sélection des participants ont changé au cours des années. Il en reste que la participation est loin de la régression annoncée. L'implication plus importante des ouvriers dans ce sport participe très vraisemblablement à annihiler l'image d'un sport élégant.

Quelques commentaires dans la presse confirment cette implication toujours plus forte des ouvriers dans les compétitions. Lors du tournoi de *L'Intransigeant* en 1935, le journaliste André Rewel observe une scène « [...] où des ouvriers se mitraillaient copieusement avec des militaires [...] » dans un petit club de banlieue<sup>1262</sup>. Le collaborateur André Messelin tire ces mêmes conclusions pour le tournoi du journal *L'Écho du Nord* en expliquant que « [...] le tennis de table est un sport qui rapproche la jeunesse de toutes les classes, plus qu'un autre »<sup>1263</sup>. Pour autant, si la mode n'est plus chic, cette popularisation du ping-pong n'entraîne pas le désengagement total de la bourgeoisie. Selon le journaliste André Rewel en février 1935, « [...] le ping-pong, (qui est) en voie de devenir un sport populaire, est aussi un sport élégant »<sup>1264</sup>. Il resterait encore une activité distinguée pour une part de la bourgeoisie. Seule la Haute société intéressée par la notoriété que sa mode lui avait apportée s'en est allée. À cet égard, une photographie mettant en scène des jeunes hommes laisse penser que ce sport

---

<sup>1258</sup> « Fédération Française de Tennis de Table, Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 11 mai 1935 », *Ping-Pong*, n°50, juin 1935, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1259</sup> « Tournoi du Nord de la France, Organisé par le Grand Écho du Nord », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, 5 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1260</sup> *Ibid.*

<sup>1261</sup> « Sports, Ping-Pong, Tournoi de Marseille », *L'Intransigeant*, n°19716, Paris, 21 octobre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1262</sup> « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1263</sup> « Un beau succès, Le Tournoi de L'Écho du Nord », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°6, 20 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1264</sup> « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

est encore pratiqué par la petite et la moyenne bourgeoisies (Image 20)<sup>1265</sup>. En effet, les tenues sont élégantes. La chemise blanche, le port de la cravate ou du gilet de costume font preuve d'une manière de se vêtir relativement distinguée pour pratiquer ce sport. Cette apparence vestimentaire attesterait d'un rassemblement d'une classe sociale plutôt aisée. D'autres exemples viennent confirmer cette idée d'un abandon partiel de la bourgeoisie. En 1934, l'*Amicale des Groupements Sportifs Universitaires* organise, pour la première fois, un championnat de Paris universitaire par équipes sous le contrôle de la FFTT : « *La plupart des établissements qui ont participé au championnat possèdent une ou plusieurs tables de ping-pong, ce qui permet à leur joueurs de s'entraîner régulièrement* »<sup>1266</sup>. On note ainsi la présence de huit établissements, dont le CS de l'École des Mines, l'UA de l'École Centrale, l'AS Faculté de pharmacie, etc.<sup>1267</sup>. La faculté qui est encore réservée, dans sa très grande majorité, aux classes aisées et très aisées dans les années 1930<sup>1268</sup> permet alors aux étudiants de pratiquer ce sport.



**Image 20 : Photographie de *L'Intransigeant* sans information, dans « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).**

<sup>1265</sup> *Ibid.*

<sup>1266</sup> « Championnats Universitaires par équipes », *Ping-Pong*, n°31, 20 juin 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1267</sup> « Championnats Universitaires par équipes », *Ping-Pong*, n°31, 20 juin 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1268</sup> Prost Antoine, « L'École et la Famille dans une société en mutation, 1930-1980 », dans Parias Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 4, Paris, Éditions Nouvelle Librairie de France, 1981, p. 463 et p. 265.

Un autre exemple du journaliste Philippe Encausse confirme encore l'intérêt de la bourgeoisie pour ce sport en 1935. Dans un petit café de l'avenue de Clichy, l'un des deux concurrents est un haut fonctionnaire de l'Assistance publique, M. Brunot, l'autre, est étudiant en Pharmacie<sup>1269</sup>. Dans un autre registre, l'organisation de tournois rassemblant les élites culturelles et artistiques de Paris est toujours à l'ordre du jour en 1934. Par exemple, *l'Association des Écrivains sportifs* organise un tournoi à l'*Opéra Ping-Pong-Club*, situé au 19, rue de la Michodière à Paris<sup>1270</sup>. La même année, la seconde édition du « championnat des Vedettes » réunit encore une fois seize des plus grands champions de tous les sports au *Golfers' Club*<sup>1271</sup>. Pour autant, l'édition de 1935 annoncée en début d'année<sup>1272</sup> n'a sans doute pas eu lieu<sup>1273</sup>. Il en est de même du tournoi de *l'Association des Écrivains sportifs* dont la presse ne se fait pas l'écho en 1935. Le désengagement de la classe bourgeoise n'est donc pas total. Certains ont délaissé ce sport pour vaguer très vraisemblablement vers la nouvelle mode sportive du moment. Mais d'autres continuent et persistent à le pratiquer.

Finalement, la fin de la mode du ping-pong s'exprime par une désuétude soudaine des classes aisées pour ce sport. La faible présence des élites sociales parisiennes dans les tournois organisés par les grands clubs sportifs omnisports, dès 1934, reste la marque la plus frappante. La régression du ping-pong annoncée dans la presse provient en partie de ce désengagement. Le ping-pong sport perd sans doute l'élégance que la nouveauté lui avait apportée. En retour, le départ d'une partie de la bourgeoisie le dépossède de sa notoriété sociale. Selon Alex Ehrlich, pratiqué également par les ouvriers et les employés, le ping-pong sport dans les clubs ne serait plus un moyen de se distinguer socialement. Cependant, ce constat semble peu probable. En effet, les *sportsmen* ne pratiquent pas exclusivement le ping-pong. L'idée d'une éducation complète est encore forte au cours des années 1930. L'exemple d'un tournoi à Albertville en Savoie montre que les joueurs y prenant part sont encore des *tennismen* bien connus du département ou des sportifs d'autres disciplines<sup>1274</sup>. On peut aussi prendre l'exemple du joueur du Racing, Bolleli, qui, selon le rédacteur, « *a trop de succès au*

---

<sup>1269</sup> « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1270</sup> « Un peu tout », *L'Intransigeant*, n°19858, Paris, 14 mars 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1271</sup> « À travers tous les sports, Le 2<sup>e</sup> Championnat de Ping-Pong des vedettes », *L'Intransigeant*, n°19935, Paris, 31 mai 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1272</sup> « Notre calendrier, Les organisations de L'Auto animeront le sport français », *L'Auto*, n°12434, Paris, 1 janvier 1935, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1273</sup> *L'Auto*, n°12506, Paris, 14 mars 1935, pp. 1-6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1274</sup> « Ping-Pong, Albertville », *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°116, 15 septembre 1934, p. 20. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).

*tennis pour consacrer du temps au ping-pong* »<sup>1275</sup>. Or, l'hypothèse la plus vraisemblable reste sans doute celle de son image sportive décadente. En effet, en perdant son sésame « à la mode », le ping-pong ne constitue plus une pratique au goût du jour. Le joueur Raymond Verger résume bien la manière dont le ping-pong est encore perçu en 1934 : « [...] *Nous faisons partie du monde sportif et nous devons pratiquer des sports de plein air. Toujours nos dirigeants ont recommandé à nos jeunes gens de passer leurs après-midi de dimanche sur les terrains de foot-ball, de rugby, de basket-ball ou de tennis. Le pratique du ping-pong n'exclut pas la pratique des autres sports. On peut y jouer en soirée ou à partir de 6 heures du soir* »<sup>1276</sup>. Finalement, si la mode du ping-pong a fait l'éloge de ses représentations sportives, son image s'effrite pour devenir un sport mineur. Une partie de la bourgeoisie se détourne alors de cette activité complémentaire aux sports majeurs dès 1934.

## 1.2. Des spectateurs qui désertent les tribunes

Cette impression de régression du ping-pong sport s'observe, en particulier, par le désengagement soudain du public. Certains articles laissent penser qu'en dehors des grands événements suivis par la presse, le ping-pong déplace de moins en moins les foules. Selon la revue *Ping-Pong*, les championnats de France de 1935 organisés à Tours ont eu moins de succès que ceux organisés à Bordeaux ou à Clermont<sup>1277</sup> : « [...] *Méfiance, peut-être, le public tourangeau m'a fait l'effet de considérer le ping-pong comme un jeu de café, où l'on pousse la ba-balle, et non comme un véritable sport* »<sup>1278</sup>. Selon le rédacteur, le public aurait encore à l'esprit l'image du jeu sportif de café, de l'amusement pour enfants. Or, les commentaires sur l'insuffisance de public deviennent de plus en plus réguliers. Selon un autre commentateur, une rencontre entre deux des meilleures équipes normandes, Caen et P.P Rouen, se joue « *devant un public peu nombreux* »<sup>1279</sup>. Dans la même veine, lors des championnats de Bretagne par équipes, « *les spectateurs sont rares. Des amis, des parents. C'est tout* »<sup>1280</sup> précise un observateur dénommé, J. Herbert<sup>1281</sup>. Le public ne dépasse donc que très rarement celui du cercle familial et des amis. La curiosité de la population pour ce sport s'est éteinte. La nouveauté passée, il n'attire plus que les passionnés.

---

<sup>1275</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°102, 15 février 1934, p. 22. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).

<sup>1276</sup> « Une ligne sportive à suivre », *Ping-Pong*, n°30, 20 mai 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1277</sup> « Les Championnats de France 1935 », *Ping-Pong*, n°48, 20 avril 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1278</sup> *Ibid.*

<sup>1279</sup> « Nouvelles régionales, Normandie, Caen demeurera champion », *Ping-Pong*, n°24, du 20 janvier au 5 février 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1280</sup> « Le Championnat de Bretagne par équipes », *Ping-Pong*, n°26, 5 mars 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1281</sup> *Ibid.*

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cette désertion du public. La première raison est sans doute celle du décalage entre le niveau technique des joueurs et les représentations sportives vantées dans la presse. En effet, l'éloge de la vitesse n'est pas à l'image de toutes les parties. Les champions tels que Victor Barna, Raymond Verger ou Miklós Szabados ne sont pas dans tous les clubs, dans toutes les provinces. Le spectacle sportif est très loin du divertissement promis et relaté. De plus, les effets néfastes de la poussette et le jeu défensif déteignent sur la beauté du spectacle. Les mécontentements du public lors des événements sportifs sont d'ailleurs directement mentionnés. La finale du simple messieurs de la compétition nationale de *L'Intran*, en mars 1934, est l'objet d'un théâtre surprenant. La poussette ennue le public. Les échanges sont lents, longs et ennuyeux. En effet, « *la finale du simple messieurs donna lieu à un tollé splendide. Jamais on ne hurla autant au cours d'une réunion de ping-pong. Le public n'aime décidément pas la poussette. Les échanges sont comptés en chœur par deux mille voix, et l'on arrive souvent à cent. Les plaisanteries fusent et elles expriment parfois une sincère indignation. « Aux fous », crie-t-on quand les échanges s'éternisent exagérément* »<sup>1282</sup>. Ce match opposant, Cheval, au Parisien Pierre Moulin<sup>1283</sup> n'est pas anodin. Comme l'explique le journaliste Pierre About, les amateurs de la « poussette », sont finalement « *les champions de la régularité désespérément ennuyeuse* »<sup>1284</sup>. Ce spectacle gâché par le jeu défensif rappelant la pratique du jeu de salon anodin, n'implique pas seulement les néophytes du tournoi de *L'Intransigeant*. Cette problématique est récurrente à l'échelle internationale. Discutant avec Victor Barna, Raymond Verger explique ainsi en mai 1935 :

*« Il devait rompre cette trêve en me tendant une lettre de M. Stewart, Président de l'Association de tennis de table des États-Unis d'Amérique. Cette lettre annonçait les résultats des championnats d'Amérique et, en substance, portait sur ce qui suit. – En quart de finale, quatre joueurs de poussette et quatre attaquants ou constructeurs sont restés en présence ; les quatre pousseurs ont gagné. En demi-finale, Berenbaum qui gagna l'épreuve, battit Jimmy Mac Clure en cinq sets abominables qui durèrent deux heures et demie. Les spectateurs furent excédés et on se plut à dire que si pareil jeu était produit à nouveau en spectacle, le ping-pong était « fichu ». La finale se termina d'ailleurs, bien après une heure du matin. Ce n'est pas la première fois que je signale le danger du jeu de poussette et de la réussite des « pousseurs de balles »*<sup>1285</sup>.

<sup>1282</sup> « Cheval gagnant sec », *Ibid.*

<sup>1283</sup> « Ping-Pong, Deux Vainqueurs », *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°104, 15 mars 1934, p. 23. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).

<sup>1284</sup> *Ibid.*

<sup>1285</sup> « Au sujet de la poussette », *Ping-Pong*, n°49, 5 mai 1935, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

Le constat du président de l'Association de tennis de table des États-Unis est sans appel. Les défenseurs nuisent au spectacle malgré leur efficacité technique. La poussette fait durer les matches et exaspère le public. Par exemple, selon la revue *Ping-Pong*<sup>1286</sup>, un point lors d'un match entre Michel Haguenauer et le joueur Kohn dure vingt minutes, soit plus de 1 590 échanges selon les décomptes de *L'Intran*<sup>1287</sup>. Ces durées de points interminables sont une des raisons de la désertification des spectateurs. Le jeu défensif observé est loin des péripéties des champions vantées dans la presse lors des années 1932 et 1933 : celles de la vitesse, des déplacements, des contorsions corporelles. Si le ping-pong sport s'affichait comme un spectacle de haut vol, se délitant, les spectateurs se font moins enthousiastes.

Selon Constant Bourquin, la disparition de la salle de spectacle du Marbeuf au début de l'année 1935, a sans doute diminué l'enthousiasme du ping-pong sport en tant que spectacle :

*« La transformation du Marbeuf en cinéma a tué provisoirement le ping-pong en tant que spectacle. C'est fort ennuyeux, car les belles réunions internationales sont une grande source de prospection et une excellente cause d'émulation. L'organisation de telles rencontres est extrêmement onéreuse par le fait qu'il n'existe à Paris aucune salle qui réponde parfaitement à nos besoins. Les installations de tribunes absorbent à elles seules les possibilités de recettes et l'on comprend que la Fédération ait hésité à engager les frais nécessaires dans une entreprise hasardeuse »*<sup>1288</sup>.

La popularité du cinéma dans les années trente, dont le succès lui fait mériter l'appellation de septième art<sup>1289</sup>, a sans doute poussé le garage Marbeuf à utiliser l'espace et la tribune des grandes compétitions nationales et internationales de ping-pong pour y aménager un cinéma. Il est vrai que depuis les championnats du monde de 1933, puis la finale de la compétition de *L'Intransigeant* en 1934 au Marbeuf, les compétitions internationales ne stimulent plus de la même manière la presse française. Par exemple, les championnats du monde organisés à Londres ne font l'objet que de quelques lignes dans *L'Ouest-Éclair* édition de Caen<sup>1290</sup> et *Le Matin*<sup>1291</sup>. Malgré la disparition de la salle du Marbeuf, les rendez-vous internationaux sur le territoire français n'ont pourtant pas disparu. Une rencontre entre la

---

<sup>1286</sup> « Championnats mondiaux, derniers échos », *Afric-Ping-Pong*, Alger, n°3, 5 avril 1935, p. NP. (Arch. BnF, 4-JO-2).

<sup>1287</sup> *Ibid.*

<sup>1288</sup> « Bulletin de Santé du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°42, 20 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1289</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, tome 2, 1930-1958, 2009, p. 81.

<sup>1290</sup> « Ping-Pong, Championnats internationaux, Les résultats du 13 février », *L'Ouest-Éclair*, n°13979, Caen, 14 février 1935, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1118).

<sup>1291</sup> « Dernières nouvelles sportives, Ping-Pong », *Le Matin*, n°18590, Paris, 12 février 1935, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-2127).

France et la Hongrie est ainsi organisée à la salle Bellier par le *Stade Français* et *L'Opéra Ping-Pong Club* en 1935 sous le patronage de la FFTT<sup>1292</sup>. Mais son information n'a plus autant d'écho dans presse. L'enthousiasme et la curiosité de sa mode passés, le spectateur s'est sans doute ennuyé des parties de jeu interminables autour de la poussette. Le spectacle des champions est loin de celui observé lors des tournois dans les clubs ou en province en dehors des grandes manifestations. Cette hypothèse est d'autant plus probable que le public reste relativement réceptif aux grands évènements. Le succès est présent lors des déplacements de grands champions. Par exemple, les présences de Victor Barna, du nouveau champion de France de 1933 à 1935, Michel Haguénauer, de Raoul Bédoc, classé 9<sup>e</sup> joueur français, ou encore de Sandor Glancz, médaille de bronze aux championnats du monde en simple messieurs en 1933<sup>1293</sup>, lors du tournoi international d'Évian font s'y presser plus « *de mille spectateurs* » le premier jour<sup>1294</sup>. Les grandes compétitions parrainées par la presse font encore déplacer les foules. Par exemple, les finales du tournoi *L'Écho du Nord* qui se déroulent au Palais des Sports de la Foire Commerciale de Lille sont disputées devant plus de 1 500 spectateurs<sup>1295</sup>. De la même manière, entre « 2 500 »<sup>1296</sup> et « *plus de trois mille spectateurs* »<sup>1297</sup> ont pris place au gala annuel de la compétition de *L'Intransigeant* et de *Match*. Si la mode n'est plus au ping-pong sport, les élites culturelles, sportives et politiques sont encore présentes sur cet événement en 1935. On peut citer les exemples de quelques sportifs comme Georges Carpentier et Jules Ladoumègue<sup>1298</sup>, de vedettes de l'écran et du théâtre comme M<sup>mes</sup> Germaine Aussay et Paulette Dubost<sup>1299</sup>, d'un écrivain comme Jean Fayard<sup>1300</sup>, ou encore de personnalités politiques comme « *le colonel Lecocq (qui représentait M. Queuille, ministre de la Santé publique et de l'Éducation Physique, le capitaine de vaisseau Pinguet, M. Piétri, ministre de la Marine, le comte Skrzynski, l'ambassadeur de Pologne* »<sup>1301</sup>. Les rencontres internationales font également se déplacer les foules. La rencontre France-Hongrie organisée par le *Stade Français* et *L'Opéra Ping-Pong Club* à la salle Bellier « *fut disputé(e) devant une salle comble* »<sup>1302</sup>. Cette tendance se

<sup>1292</sup> « Bulletin de Santé du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°42, 20 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1293</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 584.

<sup>1294</sup> « Grand tournoi international d'Évian », *Ping-Pong*, n°33, août 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1295</sup> « Un beau succès, Le Tournoi de L'Écho du Nord », *La Revue du Ping-Pong, Organe Officiel de la Fédération française de Tennis de Table*, n°6, 20 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1296</sup> « La Soirée finale de l'Intran-Match », *Ping-Pong*, n°47, 5 avril 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1297</sup> « Notre grand gala de Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°20241, Paris, 1 avril 1935, p. 5 (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1298</sup> « La Soirée finale de l'Intran-Match », *Ping-Pong*, n°47, 5 avril 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1299</sup> *Ibid.*

<sup>1300</sup> *Ibid.*

<sup>1301</sup> « Notre grand gala de Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°20241, Paris, 1 avril 1935, p. 5 (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1302</sup> « Les Hongrois ont confirmé leur réputation en ping-pong », *L'Intransigeant*, n°20188, Paris, 7 février 1935, p. 4 (Arch. BnF, NUMP-5357).

retrouve également lorsque l'équipe de France est programmée en Province. Par exemple, une rencontre contre une sélection étrangère au Havre a attiré « *plus de 500 personnes* »<sup>1303</sup>. Dans la même veine, les venues de Victor Barna et Glickmann au Mans font se déplacer « *une nombreuse et élégante assistance* »<sup>1304</sup>. Finalement, l'effet de mode se dissipant, tous les événements ne sont plus considérés comme un spectacle sportif. La curiosité suscitée par la nouveauté de cette mode s'est effacée. En conséquence, le public ne se déplace plus sans être persuadé d'y voir les quelques grands champions.

Une autre explication réside dans l'absence de communication sur les plus petits événements. Une question posée par un abonné de *Match : l'Intran* éclaircit un peu cette baisse soudaine de fréquentations lors des compétitions. Les journalistes ne sont pas au courant des tournois qui se déroulent dans chaque région au sein des fédérations unisport ou affinitaires. En conséquence, le lectorat n'est pas non plus averti du déroulement de ces épreuves sportives : « *Abonné 945. – Il ne nous est pas possible de consacrer une rubrique hebdomadaire au ping-pong, qui n'a que des épreuves annuelles. Soyez du reste persuadé que la compétition de l'Intran-Match sera organisée la saison prochaine* »<sup>1305</sup>. Selon *Match : l'Intran*, le ping-pong n'aurait finalement que des épreuves annuelles. Derrière cette réponse, on peut penser que certains quotidiens ne sont intéressés que par les grands événements nationaux. De plus, il est fort probable que les dirigeants ou les joueurs ne transmettent désormais pas ou plus les comptes rendus des matches. C'est d'ailleurs ce qu'explique le rédacteur R. Cabessa dans le journal *Afric-Ping-Pong* : « *Nos dirigeants, pour des parlottes inutiles, pour des discussions stériles, perdent un temps précieux, mais ils n'ont jamais les quelques minutes suffisantes pour faire un « papier » de quelques lignes et l'envoyer à un quotidien, afin de faire bénéficier le ping-pong en général d'une publicité inespérée et gratuite* »<sup>1306</sup>. Le journaliste de *L'Auto*, Pierre About, confirme l'importance du relais entre les dirigeants et les journalistes : « *Pour cela, fournir un effort auprès de la presse qui apporte l'appui considérable de sa publicité et lui donner avant toutes choses les éléments nécessaires à cette publicité : les informations* »<sup>1307</sup>. Ces deux exemples montrent que les comptes rendus et les informations sportives venant des clubs et des organisateurs de tournois ne sont sans

---

<sup>1303</sup> « Au Havre, une sélection étrangère bat l'équipe de France par 5 à 2 », *Ping-Pong*, n°28, 20 avril 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1304</sup> « Nouvelles régionales, Centre-Ouest, Challenge Paul Léger », *Ping-Pong*, n°28, 20 avril 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1305</sup> « Écrivez-nous, nous répondrons ici », *Match : l'intran*, n°485, Paris, 29 octobre 1935, p. 14. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1306</sup> « C'est dommage », *Afric-Ping-Pong*, Alger, n°4, 5 mai 1935, p. NP. (Arch. BnF, J-JO-2).

<sup>1307</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°103, 1 mars 1934, p. 23. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).



doute plus très nombreux. L'information sportive se fait alors plus rare dans les journaux, et les spectateurs, moins informés, sont donc susceptibles de moins s'y déplacer. L'enthousiasme du spectacle sportif s'estompe s'il n'est pas entretenu chez le lecteur.

*In fine*, une impression de régression du ping-pong sport s'observe, en particulier, par le désengagement soudain du public. En dehors des grands événements confrontant les quelques champions, le ping-pong déplace de moins en moins les foules. En effet, le spectacle sportif est très loin du divertissement promis et relaté dans la presse. Les effets néfastes de la poussette nuisent à la beauté du spectacle et ennuient le public. De plus, la rareté des contenus envoyés aux quotidiens ainsi que la méconnaissance du calendrier compétitif de ping-pong chez les journalistes étouffent en quelque sorte l'enthousiasme que la mode a suscité.

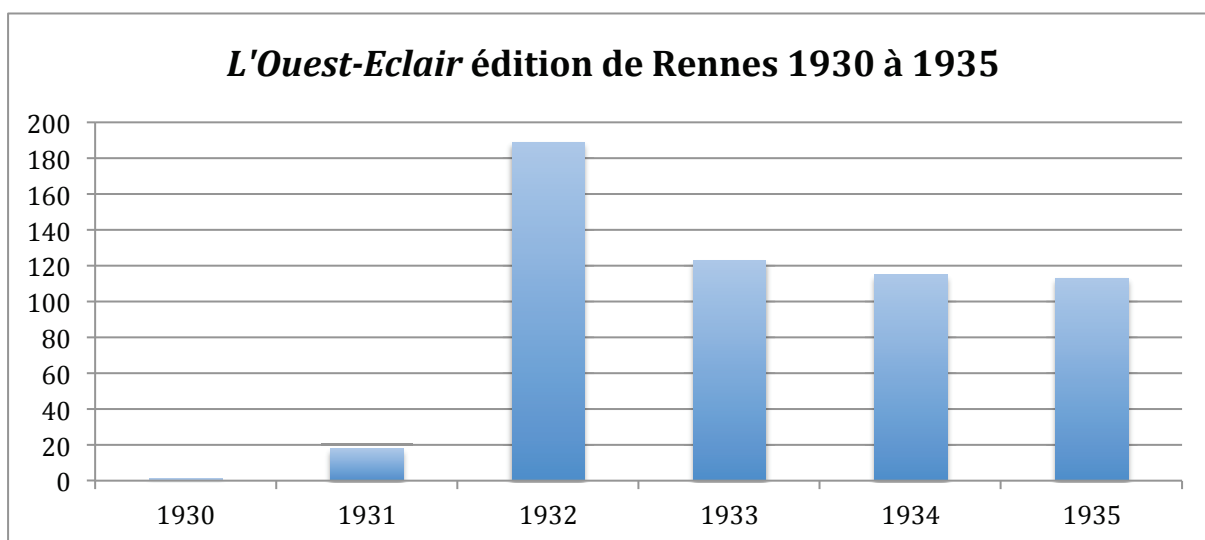
## **2. Un sport mineur victime de son succès dans les cafés**

L'enthousiasme des débuts semble s'amenuiser. Cependant, le phénomène de désuétude de la mode n'a pas les mêmes effets médiatiques sur le jeu mondain en 1903 que sur le ping-pong compétitif entre 1934 et 1935. Le sport, par ses institutions, légitime son existence par le calendrier des championnats. Cette impression de régression est d'ailleurs contredite par les effectifs des fédérations unisport et affinitaires qui continuent de progresser très légèrement ou de stagner. Cependant, le sport est pour ainsi dire victime de son succès dans les cafés d'autant plus qu'il ne bénéficie désormais plus d'une taxation favorable à sa diffusion. De plus, des contraintes matérielles limitent l'arrivée des néophytes, qui sont parfois déçus des conditions de jeu. Dans ce contexte, la dynamique générale qui s'engage reste celle d'une réglementation qui s'efface parfois au profit du développement du ping-pong par l'organisation de compétitions et de tournois. L'application des règles est variable selon les comités et les fédérations. Cette transformation du jeu en sport semble pourtant avoir passé l'effet de mode notamment en se diffusant dans certains lycées. Mais, le ping-pong reste un sport mineur qui tarde toujours à se faire reconnaître par le CNS. Si sa mode s'est éteinte en 1934, l'engouement pour le modèle compétitif au sein des institutions persiste malgré la régression annoncée par la presse.

### **2.1. Ancrer l'enthousiasme des affiliés**

Interrogé par le journaliste Philippe Encausse, le président de la FFTT, Marcel Corbillon, s'exprime sur la situation de l'activité à l'aube de l'année 1935 : « *On a dit*

récemment que le ping-pong était en déclin ? – Ce n'est pas exact ! Tout au contraire, ses effectifs ont augmenté. Mais l'avenir ce n'est pas Paris : c'est la province où l'on s'est mis à comprendre tout ce que le ping-pong pouvait avoir d'intéressant, et où l'on commence à faire œuvre utile »<sup>1308</sup>. L'idée d'une désuétude du ping-pong sport dans la presse est forte. Certes, une diminution d'enthousiasme est perceptible mais elle ne fait pas pour autant disparaître la visibilité médiatique du sport. Les compétitions persistent et fournissent de l'information. Ainsi, si l'on s'intéresse au nombre de numéros mentionnant au moins une fois l'activité, le journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes en publie 189 en 1932, pour décroître progressivement chaque année à 123 en 1933, 115 en 1934 et 113 en 1935 (Graphique 13)<sup>1309</sup>. La fin de la mode du ping-pong sport ne renvoie donc pas à la fin de sa visibilité médiatique.



Graphique 13 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1930 à 1935. (Arch. BnF, NUMP-1495).

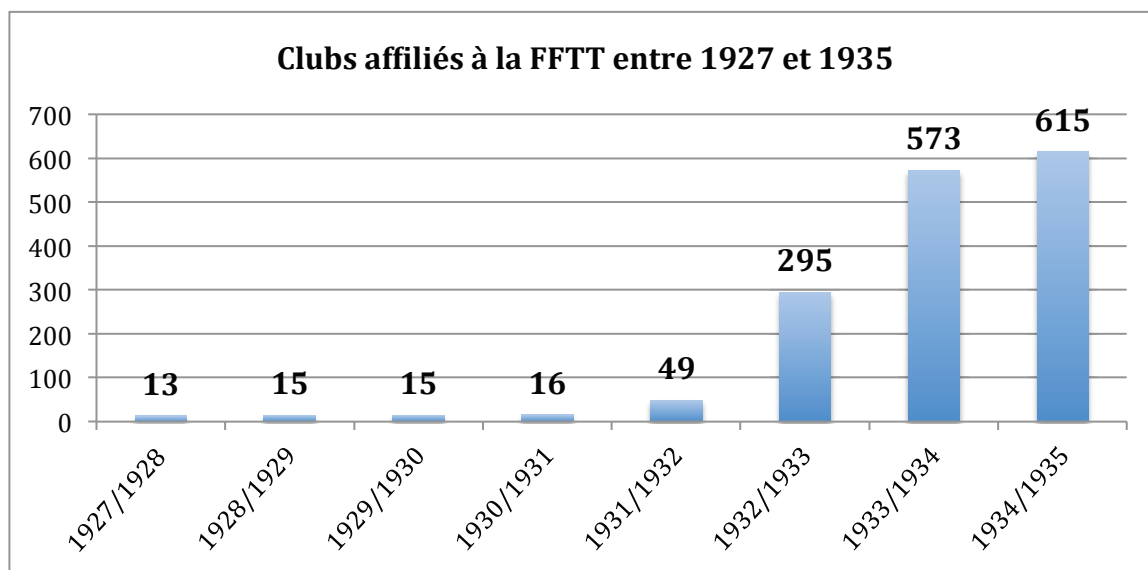
Au contraire, cet exemple est révélateur de la manière dont le temps du sport s'oppose viscéralement au phénomène de désuétude des effets de mode. Si nous comparons la trajectoire du premier cycle du jeu de salon au début du XX<sup>e</sup> siècle, cette distraction mondaine disparaît quasiment de la presse dès 1903, suite à la fin de sa vogue. À l'inverse, la place des institutions, des clubs et des championnats n'empêche pas la baisse d'enthousiasme mais ancre l'engouement en continuant de fournir des informations sportives après son deuxième cycle de mode. La bureaucratie sportive lutte en quelque sorte contre le phénomène de

<sup>1308</sup> « Notre avenir en ping-pong ?... La province et les jeunes », nous déclare Marcel Corbillon », *L'Intransigeant*, n°20209, Paris, 28 février 1935, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1309</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

désuétude de la mode et permet au sport de conserver ses adeptes en pérennisant le plaisir par la fréquence des compétitions.

À cet égard, le ping-pong profite encore d'une croissance du nombre de clubs jusqu'en 1935. Par exemple, la FFTT passe de 573 clubs lors de la saison 1933/1934, à 615 pour la saison 1934/1935 (Graphique 14)<sup>1310</sup>.



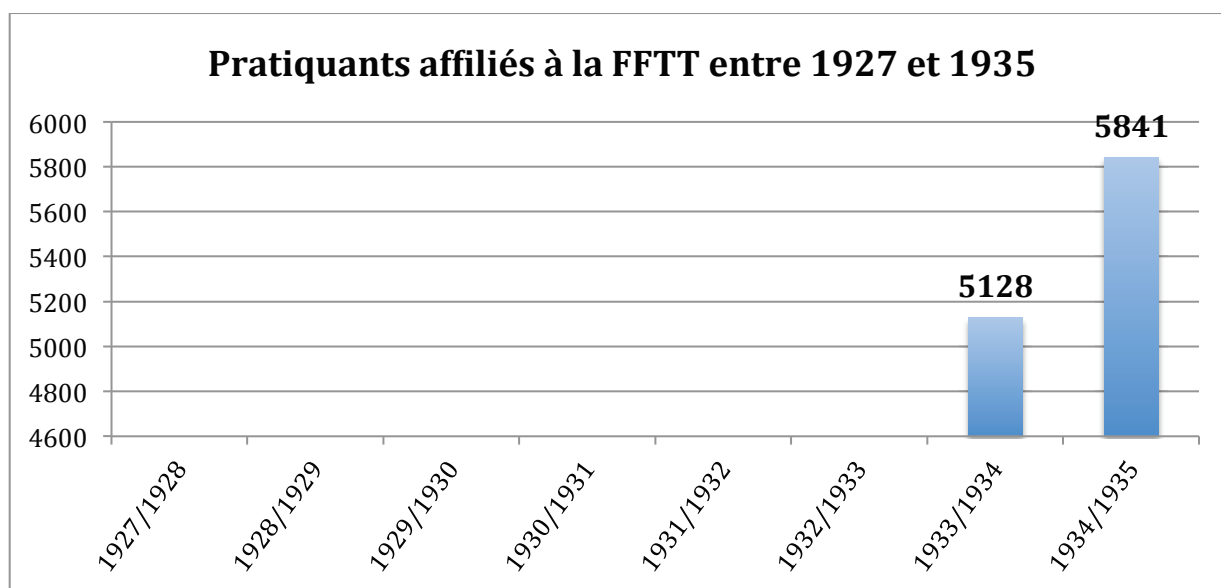
Graphique 14 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées de 1927 à 1935. *Annuaire de la FFTT, 1950, p. 11.* (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

De la même manière, le nombre de compétiteurs à la fédération s'accroît légèrement. Ils sont 5 128 licenciés lors de la saison 1933/1934, puis 5 841 lors de la saison 1934/1935 (Graphique 15), soit une augmentation de 713 licences entre les deux saisons sportives<sup>1311</sup>. Cette croissance de pratiquants annihile l'idée d'une régression dans les rangs de la FFTT. L'institution profite encore des répercussions de son effet de mode et de l'enthousiasme des joueurs. Elle contribue, par le biais de ses comités régionaux, à la pérennité de l'information sportive en organisant des compétitions. Elle permet également de lutter contre le phénomène de désuétude de la mode en cristallisant le plaisir spontané de joueurs qui se sont orientés vers la pratique de ce sport. Cependant, les années « d'après-mode » signent la fin d'une adhésion forte et soudaine. On retrouve seulement 42 nouvelles adhésions de clubs à la FFTT lors de la saison 1934/1935 contre 278 entre la saison 1932/1933 et la saison 1933/1934. Les

<sup>1310</sup> *Annuaire de la FFTT, 1950, p. 11.* (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>1311</sup> La proportion du nombre d'hommes ou de femmes n'est pas précisée.

institutions sportives ne font pas que lutter contre l'effet de désuétude de la mode. Ils profitent également de ces effets pour nourrir leurs rangs.



**Graphique 15 :** Statistiques fédérales du nombre de licences. *Annuaire de la FFTT, 1950*, p.11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

Cette tendance se retrouve aussi dans les fédérations affinitaires. Au sein de la FGSPF, 865 joueurs ont pris part aux épreuves officielles lors de la saison 1932/1933, pour augmenter à 1143 en 1933/1934 et diminuer légèrement à 1088 en 1934/1935 (Tableau 7).

Saison	Ping-Pong	Tennis	Basket-ball	Football
1932/1933 <sup>1312</sup>	865	592	10111	10158
1933/1934 <sup>1313</sup>	1143	167	11821	11033
1934/1935 <sup>1314</sup>	1088	330	12512	10681

**Tableau 7 :** Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1932 et 1935.

<sup>1312</sup> « Congrès Fédéral, 28 et 29 novembre 1933, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°616, 3 décembre 1933, p. 691. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 306).

<sup>1313</sup> « Congrès Fédéral, 27 et 28 novembre 1934, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°663, 2 décembre 1934, p. 675. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

<sup>1314</sup> « Congrès Fédéral, 26 et 27 novembre 1935, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°709, 1 décembre 1935, p. 659. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 308).

La fin de la mode du ping-pong sport, à l'aube de l'année 1934, a donc un impact sur les effectifs de la saison 1934/1935. La fédération perd 65 licenciés. L'accord conclu avec la FFTT en juillet 1933<sup>1315</sup>, sur demande de la FGSPF, sollicité en son sein par les unions régionales de la Seine et du Sud-Ouest<sup>1316</sup>, n'a sans doute eu que peu d'effet. Il avalise « l'autorité de la FFTT comme seul pouvoir dirigeant le sport du ping-pong en France et dans ses colonies »<sup>1317</sup>. Si les joueurs de la FGSPF peuvent désormais participer à des tournois organisés par des clubs de la FFTT, à condition qu'ils disposent également de leur licence<sup>1318</sup>, nous n'avons pas pu observer la mise en place de cette mesure. Il en reste que le ping-pong sport dans les rangs de la FGSPF persiste bien au-delà de la fin de sa mode. La bureaucratisation du sport est une preuve que le ping-pong s'inscrit dans le temps long.

Le ping-pong sport n'est donc pas suranné en 1934 et 1935. Cependant, quelle est sa place dans le paysage sportif ? Comme l'explique Jean-Marc Silvain, la FFTT avec ses 615 clubs en 1934 occupe la dixième place des fédérations sportives entre la fédération de natation et ses 522 clubs, et la FFLT comptant 754 clubs à son actif<sup>1319</sup>. Pour reprendre l'expression du journal *L'Alerte*, « le ping-pong est un sport, un « sport-mineur », si l'on ne veut pas vexer les purs [...] »<sup>1320</sup>. En effet, il possède 10 fois moins de licenciés que le basket-ball et le football au sein de la FGSPF lors de la saison 1934/1935. D'ailleurs, la FFTT n'est toujours pas reconnue auprès du CNS. En effet, en mai 1934, le Conseil de la FFTT « est d'avis d'accepter l'égide de la Fédération Française de Lawn-Tennis et d'entrer au CNS comme Fédération d'application, mais ceci, après avoir obtenu de la FFLT une reconnaissance de complète indépendance »<sup>1321</sup>. Pourtant, selon Pierre About dans la revue *Ping-Pong* en avril 1934, la FFTT est admise comme une fédération d'application sans être rattachée à aucune fédération dirigeante<sup>1322</sup>. C'est d'ailleurs, selon lui, le « côté comique de la question »<sup>1323</sup>, puisque le

<sup>1315</sup> « Séance du 21 février 1933, Fédération de ping-pong », *Procès-verbaux du Comité Central de la FGSPF du 5 avril 1932 au 9 mars 1937*, p. 43. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 8).

<sup>1316</sup> « Séance du 7 février 1933, Fédération de ping-pong », *Procès-verbaux du Comité Central de la FGSPF du 5 avril 1932 au 9 mars 1937*, p. 41. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 8).

<sup>1317</sup> « Accord conclu avec la FGSPF », *PV de la FFTT*, conseil du 27 juillet 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1318</sup> « Pyrénées, Réunion du dimanche 21 octobre, Sous la présidence de M. Crayot, Accord conclu avec la FGSPF », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Accord conclu avec la FGSPF », *PV de la FFTT*, conseil du 27 juillet 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1319</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 85.

<sup>1320</sup> « Sports », *L'Alerte*, n°4, Lyon, janvier 1934, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-5177).

<sup>1321</sup> « Ping-Pong, Communications, Réunion du Conseil du 27 mai 1934 », *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°111, 1 juillet 1934, p. 27. (Arch. Musée Tennisium FFT, JO.02.34) ; *PV de la FFTT*, réunion du Conseil du 27 mai 1934, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1322</sup> « Le Ping-Pong est entré au CNS », *Ping-Pong*, n°27, 5 avril 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1323</sup> *Ibid.*

statut de fédération d'application est en principe réservé aux fédérations omnisports<sup>1324</sup> ou aux fédérations dépendantes d'une fédération dirigeante comme l'était le basket-ball pour l'athlétisme avant son indépendance<sup>1325</sup>. Cette information sème le doute. Rien ne permet de confirmer son statut vis-à-vis du CNS dans ses procès-verbaux<sup>1326</sup>.

Cependant, qu'elle soit admise ou non comme une fédération d'application, cette reconnaissance sportive est incomplète et persiste encore en 1934 et 1935. Malgré l'image sportive vantée dans la presse à l'époque de sa grande mode, le ping-pong sport reste un jeu amusant aux yeux des dirigeants du CNS. En effet, des échanges successifs entre les membres du conseil et le CNS, lors de projets successifs de réorganisation, continuent d'être à l'œuvre en 1934<sup>1327</sup>. René Lehmann, dans *L'Intransigeant*, explique qu'une nouvelle classification des fédérations sportives au sein du CNS est proposée : les sports mécaniques, les sports athlétiques, les jeux sportifs et les fédérations d'application. Ce dernier est surpris de retrouver le ping-pong et le basket-ball désormais dans la catégorie des jeux sportifs<sup>1328</sup>. Or, le projet présenté par le CNS n'accorde aucun point de coefficient à ces jeux sportifs, ce qui a pour conséquence, que ces deux sports ne possèdent « aucune voix dans les votes et les motions déposés devant le bureau »<sup>1329</sup>. Selon Marcel Corbillon, ce statut leur réserve plutôt « une voix, une seule, quelle que puisse devenir leur importance numérique »<sup>1330</sup>. Dans les deux cas, ce coefficient pensé « avec une perspicacité tardive », selon Marcel Corbillon, est un moyen de donner à quatre ou cinq fédérations la majorité au CNS et de « se partager les profits et les honneurs »<sup>1331</sup>. En effet, un coefficient est donné à certains sports qui coûtent cher à pratiquer en justifiant que ce prix élevé limite leur développement, le nombre de leurs clubs et, en conséquence, le nombre de leurs voix au bureau<sup>1332</sup>. Selon Marcel Corbillon, le ping-pong fait donc les frais de ces manœuvres politiques. L'objectif est de faire moins peser la fédération du basket-ball<sup>1333</sup> qui représente pas moins de 1 000 sociétés<sup>1334</sup>. Pourtant,

---

<sup>1324</sup> « La sombre histoire du Comité National des Sports », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1325</sup> « Le Ping-Pong est entré au CNS », *Ping-Pong*, n°27, 5 avril 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1326</sup> Une étude ultérieure des procès-verbaux du CNS ou de leurs correspondances pourrait seule le confirmer.

<sup>1327</sup> « Comité National des Sports », *PV de la FFTT*, réunion du Conseil du samedi 15 décembre 1934, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1328</sup> « Parents pauvres, Et pourtant, le basket-ball et le ping-pong sont pratiqués par des milliers de jeunes gens », *L'Intransigeant*, Paris, n°20099, 11 novembre 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1329</sup> *Ibid.*

<sup>1330</sup> « La sombre histoire du Comité National des Sports », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1331</sup> *Ibid.*

<sup>1332</sup> *Ibid.*

<sup>1333</sup> *Ibid.*

l'analyse pourrait valoir également pour le ping-pong qui représente selon les chiffres de l'époque 832 sociétés<sup>1335</sup>, chiffres surévalués puisqu'ils ne tiennent compte que du numéro d'affiliations depuis la création de la FFTT et non du nombre total des clubs actifs<sup>1336</sup>. De surcroît, comme le met en évidence sa dénomination proposée au sein du CNS, le ping-pong sport reste sans doute un jeu sportif aux yeux des membres du CNS et, en quelque sorte, un sport mineur. Une autre information présente dans les procès-verbaux de la FFTT, en avril 1935, alimente encore l'incertitude qui existe sur sa réelle intégration au sein du CNS<sup>1337</sup>. En effet, le conseil fédéral « précise bien qu'en aucun cas, elle (la FFTT) ne peut envisager d'entrer au CNS autrement qu'en y prenant la place à laquelle elle a droit »<sup>1338</sup>. Il est bien ici question d'une volonté forte du conseil fédéral d'être reconnu comme une fédération dirigeante. Finalement, est-ce que la FFTT a été reconnue officiellement pas le CNS ? Nous ne pouvons le confirmer. Il en reste que si son effet mode en 1932 et 1933 laissait apparaître l'image d'un sport, le CNS le considère encore comme un jeu sportif ou du moins comme un sport mineur.

D'autres fédérations affinitaires ont permis d'ancrer l'enthousiasme suscité par cette ancienne mode. C'est en particulier le cas de l'UFOLEP qui programme plusieurs compétitions. Elle organise un match de revanche entre le *Standard Champion de Paris corporatif* et l'équipe 1<sup>re</sup> de la Seine en 1934<sup>1339</sup>. L'activité, qui était quasi-inexistante dans la presse jusqu'à présent, se diffuse plus fortement lors de la saison 1934/1935. En effet, un critérium de France par équipes, ouvert à toutes les sélections d'Amicales ou Patronages affiliées à l'UFOLEP, se dispute sous la formule de la Coupe Davis et sous le « règlement en vigueur à la FFTT »<sup>1340</sup>. Chacune des parties se jouent au meilleur des cinq sets de 21 points. Cette application du règlement est en partie liée à son accord signé avec la FFTT qui reconnaît cette dernière comme le seul pouvoir sportif régissant le tennis de table en

---

<sup>1334</sup> « Parents pauvres, Et pourtant, le basket-ball et le ping-pong sont pratiqués par des milliers de jeunes gens », *L'Intransigeant*, Paris, n°20099, 11 novembre 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1335</sup> *Ibid.*

<sup>1336</sup> « Le nombre de clubs affiliés à la FFTT est passé au cours de cette année de 729 à 925. Je ne chercherai pas à vous faire croire qu'il y a actuellement 925 clubs actifs pratiquant le Ping-Pong dans la France et ses Colonies, mais il faut tout de même remarquer que 200 affiliations nouvelles nous sont parvenues au cours de l'année et que ce fait seul suffirait à donner tort à nos détracteurs et à ceux qui prétendent que le Ping-Pong est en régression » dans « Fédération Française de Tennis de Table, Procès-verbal de l'Assemblée générale ordinaire du samedi 11 mai 1935 », *Ping-Pong*, n°50, juin 1935, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1337</sup> « CNS », *PV de la FFTT*, réunion du Conseil à Tours du samedi 6 avril 1935, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1338</sup> *Ibid.*

<sup>1339</sup> « Paris », *Ping-Pong*, n°31, 20 juin 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1340</sup> « Nouvelles régionales, UFOLEP, Critérium de France de Ping-Pong par équipes, Règlement », *Ping-Pong*, n°40, 20 décembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

France<sup>1341</sup>. Cette entente lui donne la possibilité de faire adhérer ses clubs à la FFTT en début de l'année 1934<sup>1342</sup> mais également de poursuivre les compétitions contre des sociétés non affiliées à la seule condition que ces épreuves ne portent pas le titre officiel de la FFTT<sup>1343</sup>. En dehors de ce premier accord, la diffusion du ping-pong sport s'étend sur l'Hexagone. En effet, le critérium de France par équipes réunit 11 départements (Côte-d'Or, Seine, Seine Inférieure, Oise, Lot-et-Garonne, Haute-Garonne, Puy-de-Dôme, Loire, Isère, Vaucluse, Corrèze)<sup>1344</sup>. Un critérium de double dans le département de la Seine se déroule également cette même saison<sup>1345</sup>. De manière analogue, le critérium national se diffuse toujours plus en province en touchant désormais quinze départements lors de la saison 1935/1936 (Seine-Inférieure, Calvados, Oise, Seine, Loire, Côte-d'Or, Indre-et-Loire, Creuse, Corrèze, Haute Vienne, Isère, Hautes-Alpes, Haute-Garonne, Tarn-et-Garonne, Lot-et-Garonne)<sup>1346</sup>. En définitive, malgré la fin de sa mode, le ping-pong sport se diffuse progressivement dans les amicales affiliées. L'UFOLEP contribue, à l'instar de la FFTT ou de la FGSPF, à ancrer l'enthousiasme suscité par l'effet de mode du ping-pong. Elle cristallise le plaisir des joueurs en organisant des compétitions jusqu'à l'échelle nationale à l'image des critères par équipes par exemple.

L'activité sportive au sein de l'USSGT ne décroît pas non plus après sa mode. Le tournoi régional de la Seine a toujours lieu en 1934<sup>1347</sup>. Sa commission spécifique persiste cette même année puisque sont nommées les personnes suivantes : « *Thierry, Schlessler, Class, Gilleux, Bomtehin, Chancel, Hartman* »<sup>1348</sup>. Dans les autres régions, les clubs ou les compétitions progressent ou se maintiennent. La section de *l'US travailliste* qui possède

---

<sup>1341</sup> *PV de la FFTT*, Assemblée du Conseil, 24 février 1934, p. 3. (Arch. FFTT, non cotées) ; « UFOLEP », *Ping-Pong*, n°21-22, du 5 décembre 1933 au 5 janvier 1934, p. 16. (Arch. FFTT, non cotées) ; Communications officielles de la FFTT, Assemblée du Conseil du 24 février 1934, *Revue du tennis et du ping-pong*, *Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°104, 15 mars 1934, p. 22. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).

<sup>1342</sup> *Ibid.*

<sup>1343</sup> « La Fédération a conclu avec l'UFOLEP les mêmes conventions qu'elle avait déjà conclues avec la FGSPF », *PV de la FFTT*, Assemblée du Conseil, 24 février 1934, p. 3. (Arch. FFTT, non cotées) ; en conséquence, se référer au *PV de la FFTT*, Conseil du 27 juillet 1933. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1344</sup> « UFOLEP, Critérium de France de Ping-Pong par équipe », *Ping-Pong*, n°44, 20 février 1935, p. 7. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1345</sup> « UFOLEP (Seine), Ping-Pong, Critérium de Paris de double », *Ping-Pong*, n°42, 20 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1346</sup> « UFOLEP, Critérium du Ping-Pong 1936 », *Ping-Pong*, *Organe officiel de la Fédération française de Tennis de Table*, *Supplément à la Revue du Ping-Pong*, n°5, 5 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1347</sup> « Les Sports, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Tournoi de Ping-Pong du CR de la Seine », *Le Populaire*, n°4295, Paris, 13 novembre 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1348</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Le congrès du CR de la Seine (suite) », *Le Populaire*, n°4020, Paris, 9 février 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).



environ « *une vingtaine d'adhésions* »<sup>1349</sup>, puis 35 joueurs sept mois plus tard<sup>1350</sup>, organise des rencontres dans le Limousin. Par exemple, « *US Travailliste bat Ping-Pong Club par 7 victoires à 2* »<sup>1351</sup> et le « *Monnaie Ping-Pong Club bat US Travailliste par 8 victoires à 2* »<sup>1352</sup>. D'autres provinces y voient ce sport s'y développer. Le comité régional de Gironde de l'USSGT, nouvellement formé, fait pratiquer le ping-pong et le basket-ball<sup>1353</sup>. Dans le comité du Languedoc, des championnats du Roussillon sont programmés dès le mois de mai 1934<sup>1354</sup>. Cette annonce fait état de cinq épreuves, un championnat régional de simple messieurs et dames (challenge Rocariès et Lledos), de double messieurs et mixte (Coupe de l'Indépendant et Challenge de l'USSGT) et, d'un tournoi par équipes de 5 joueurs, doté du challenge Noguères<sup>1355</sup>. Enfin, dans le Nord de la France, « *une exhibition de ping-pong (a) [...] lieu, par deux des meilleurs joueurs nordistes* »<sup>1356</sup>. Si le comité régional le plus actif reste celui de la Seine, les clubs et les comités régionaux de l'USSGT permettent de dépasser l'enthousiasme suscité par la mode du ping-pong sport, pour ancrer le plaisir à plus long terme.

À la lumière du journal *L'Humanité*, les compétitions au sein de la FST, qui sont encore peu développées lors de l'année 1932 et 1933, s'organisent progressivement en région parisienne en 1934. En effet, des clubs annoncent des séances d'entraînement dans leurs locaux. On peut citer le *Centre Bijou Sport*<sup>1357</sup>, le *CSO Nord-Est*<sup>1358</sup> ou l'*USOPTT* au café Tout va bien, situé au 13, rue Vanves dans le 14<sup>e</sup> arrondissement de Paris<sup>1359</sup>. Il s'ensuit alors une volonté de rassemblement. Elle fait suite à l'invitation du club *Les Lilas* dont les associations suivantes sont annoncées : « *Nord-Est, Noisy, Bagnolet, PTT, 20<sup>e</sup>, YASC,*

<sup>1349</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Limousin, Ping-Pong, Section de l'US Travailliste », *Le Populaire*, n°4006, Paris, 26 janvier 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1350</sup> « Les Sports, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Limousin, Le Ping-Pong à Limoges », *Le Populaire*, n°4206, Paris, 16 août 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1351</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong, Limousin », *Le Populaire*, n°4062, Paris, 24 mars 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1352</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Limousin, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4079, Paris, 10 avril 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1353</sup> « Les Sports, Notules, Le sport ouvrier dans la Gironde », *Le Populaire*, n°4047, Paris, 9 mars 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1354</sup> « Les Sports, Union des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Roussillon, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4117, Paris, 19 mai 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1355</sup> « Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4051, Paris, 13 mars 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1356</sup> « Les Sports, Unions des Sociétés Sportives et Gymniques du Travail, Poids et haltères, Challenge des assurances sociales « le travail » », *Le Populaire*, n°4159, Paris, 30 juin 1934, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1357</sup> « Les Sports, Convocations, FST », *L'Humanité*, n°12817, Paris, 16 janvier 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1358</sup> « Les Sports, Convocations, FST », *L'Humanité*, n°12825, Paris, 24 janvier 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1359</sup> « Convocations, FST », *L'Humanité*, n°12820, Paris, 19 janvier 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

*Montreuil, Ivry, Drancy, Nord, 14<sup>e</sup>, CS Audonien, 12<sup>e</sup>, 13<sup>e</sup>, Bijou, Habillement, etc.* »<sup>1360</sup>. Dans cet élan fédérateur, des rencontres interclubs sont organisées. L'équipe première de *ERS Lillas* rencontre ainsi *Bagnolet*<sup>1361</sup>, *USOPTT* affronte le *Centre Bijou Sport*<sup>1362</sup> et l'*USOPTT* joue contre *CAS 20*<sup>1363</sup>. Mais ces épreuves sportives portées par le club des *Lillas* signent également l'absence d'un quelconque championnat régional. En effet, il faut attendre l'hiver 1934 pour que la commission de ping-pong établisse un calendrier hivernal avec un tournoi d'ouverture et un championnat régional par équipes<sup>1364</sup>. Elle décide d'organiser une compétition en simples hommes et simples femmes en plusieurs catégories avec un prix d'engagement à 1 franc 50<sup>1365</sup>. Le tournoi est ouvert à tous, membres de la FST, de l'USSGT, etc.<sup>1366</sup>. Il est d'ailleurs fait mention d'un classement régional par catégories qui est constitué à la suite de cette épreuve<sup>1367</sup>. Les ouvriers sont donc de plus en plus nombreux dans les clubs de la FST à prendre part à des compétitions même si ce phénomène n'est visible qu'au travers du comité régional de Paris et de ses alentours. Des sections se sont multipliées, des rencontres interclubs s'organisent et un championnat régional se constitue suite aux initiatives du Club *Les Lilas*. La FST ancre donc très lentement l'enthousiasme de ces nouveaux adeptes de la « petite balle » en leur proposant des clubs qui disposent de sections.

La Constitution de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT) le 11 Novembre 1934, suite à la fusion entre l'USSGT et la FST<sup>1368</sup>, n'affecte que très peu l'état de développement du ping-pong sport dans leurs rangs. Cette entente s'inscrit avant tout comme un moyen de faire face plus solidement « *aux menaces fascistes* »<sup>1369</sup> qui prennent part en Allemagne, en Autriche et en Italie. Elle constitue aussi une force d'attraction afin d'attirer les ouvriers présents en masse dans les fédérations unisports, appelées aussi les « fédérations bourgeoises ». La structuration du ping-pong au sein du comité régional de la Seine nouvellement constitué reste la plus prégnante. Après la composition d'une nouvelle

---

<sup>1360</sup> « Les Sports, Communications, Section du ping-pong du CR », *L'Humanité*, n°12841, Paris, 9 février 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1361</sup> « Les Sports, Convocations, ERS Lillas », *L'Humanité*, n°12842, Paris, 10 février 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1362</sup> « Convocations, FST, USOPTT », *L'Humanité*, n°12845, Paris, 14 février 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1363</sup> « Convocations, FST, USOPTT », *L'Humanité*, n°12854, Paris, 23 février 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1364</sup> « Dans les commissions, Commission de ping-pong », *L'Humanité*, n°13080, Paris, 8 octobre 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1365</sup> « Ping-Pong, Le tournoi d'ouverture », *L'Humanité*, n°13088, Paris, 17 octobre 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1366</sup> *Ibid.*

<sup>1367</sup> « Les Sports, Ping-Pong, Le tournoi d'ouverture », *L'Humanité*, n°13096, Paris, 25 octobre 1934, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1368</sup> Statuts 1934-1935, Imprimé de la *Charte constitutive de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Texte adopté par les Congrès Nationaux et respectifs de l'USSGT et de la FST les 10 et 11 novembre 1934*, date inconnue, p. NP. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 001).

<sup>1369</sup> *Ibid.*

commission spécifique, un tournoi interclubs débute le samedi 26 janvier<sup>1370</sup>. Avec une inscription à cinq francs<sup>1371</sup>, l'épreuve s'organise sous la forme de trois séries<sup>1372</sup> et 28 équipes de quatre joueurs y participent<sup>1373</sup>. Dans un autre registre, un championnat de Paris individuel est prévu en avril 1935<sup>1374</sup>. Plusieurs catégories sont mentionnées : masculine, féminine et minime<sup>1375</sup>. Au moins, « *11 clubs* » envoient leurs joueurs<sup>1376</sup>. Cependant, seuls les tournois hommes et minimes ont lieu<sup>1377</sup>. Un classement régional est ensuite proposé par la commission de ping-pong<sup>1378</sup> et atteste d'un état de structuration avancé au sein du comité régional de la Seine. En ce qui concerne la province, la situation n'est guère différente de celle qui existait avant la fusion entre l'USSGT et la FST. En effet, le congrès de fusion des clubs de Champagne des ex-deux fédérations, en février 1935, ratifie la création d'une commission de ping-pong dans le nouveau comité régional de l'Aube<sup>1379</sup>. Il est alors fort probable que des compétitions s'organisent localement. De la même manière, lors du congrès régional du comité du Nord, il est fait mention d'une commission du tennis et du ping-pong<sup>1380</sup>. Dans le Limousin, l'*Union Sportive Travailleuse* possède toujours une section de ping-pong<sup>1381</sup> et organise un tournoi qui réunit « *54 engagés* »<sup>1382</sup>. Cependant, s'agit-il de championnats régionaux ? C'est très peu probable. *Le Populaire* et *L'Humanité* laissent croire qu'il n'y aurait que des compétitions régionales au sein des comités de Paris et du Roussillon. En effet, l'organisation du Challenge Rocariès en simple et du challenge par équipes Noguères persiste au sein de la région du Roussillon<sup>1383</sup>. Enfin, aucune compétition à l'échelle

---

<sup>1370</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4361, Paris, 18 janvier 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1371</sup> *Ibid.*

<sup>1372</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4367, Paris, 24 janvier 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1373</sup> *Ibid.* ; « Ping-Pong, 5<sup>e</sup> soirée du tournoi régional, Matches du samedi 23 février », *L'Humanité*, n°13216, Paris, 22 février 1935, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1374</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4423, Paris, 22 mars 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515) ; « Ping-Pong », *L'Humanité*, n°13257, Paris, 4 avril 1935, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1375</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4423, Paris, 22 mars 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1376</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4442, Paris, 10 avril 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1377</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong, Dehaine et Brunet, de Levallois sont champions de Paris », *Le Populaire*, n°4447, Paris, 15 avril 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1378</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4630, Paris, 16 octobre 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1379</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Champagne, Le congrès de fusion », *Le Populaire*, n°4400, Paris, 26 février 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1380</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Nord, Le congrès du CR (suite) », *Le Populaire*, n°4694, Paris, 19 décembre 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1381</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Limousin », *Le Populaire*, n°4743, Paris, 6 février 1936, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1382</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, À Limoges », *Le Populaire*, n°4616, Paris, 2 octobre 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1383</sup> « Résultats et informations, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Roussillon, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°4447, Paris, 15 avril 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

nationale n'est alors mise en place au sein de la FSGT. Seule une rencontre du *Ping-Pong de Malakoff* offre un match contre le club de Troyes en profitant du déplacement de son équipe première de football. Selon *Le Populaire*, « ce sera la première fois qu'une équipe de la région parisienne rencontrera une équipe de province en ping-pong »<sup>1384</sup>. Si l'engouement pour ce sport persiste, il reste à l'échelle des tournois des clubs ou des comités régionaux qui organisent des épreuves. La fusion entre l'USSGT et la FST n'a donc pas dynamisé davantage la diffusion de l'activité dans les rangs de la FSGT. L'image laissée par *Le Populaire* et *L'Humanité* montre que ces fédérations font perdurer timidement l'enthousiasme suscité par la mode du ping-pong sport. Leurs institutions ont su maintenir et cristalliser cette forme de plaisir en organisant des compétitions dans les clubs. Le développement plus important du ping-pong sport dans les rangs du comité régional de la Seine s'explique sans doute par la relative qualité des réseaux de transports en commun permettant de multiplier les déplacements à moindre frais. L'automobile indispensable en province reste un moyen de déplacement plutôt bourgeois<sup>1385</sup>.

Finalement, les institutions unisport et affinitaires permettent d'ancrer l'engouement suscité par la mode du ping-pong sport. Elles continuent d'organiser et de développer des compétitions entre clubs à l'échelle nationale ou régionale. Les effectifs dans les fédérations ne progressent certes plus aussi rapidement que lors de son cycle de mode en 1932 et 1933. Ceux de la FFTT s'accroissent jusqu'en 1935 tandis que ceux de la FGSPF diminuent très faiblement dès la saison 1934/1935. Pour ce qui est de l'UFOLEP, de la FST, de l'USSGT puis de la FSGT, le ping-pong sport ne semble pas régresser. Cette pratique compétitive continue de se démocratiser aux classes populaires et moyennes au cours des années 1930. L'institution ancre finalement le plaisir dans le temps pour dépasser la simple passion passagère.

## 2.2. Des contraintes qui limitent la pratique

La situation du ping-pong dans les débits de boissons limiterait désormais le développement du ping-pong sport. Cette problématique est clairement évoquée par Constant Bourquin en avril 1934 :

---

<sup>1384</sup> « Fédération Sportive et Gymnique du Travail, USO Malakoff », *Le Populaire*, n°4700, Paris, 25 décembre 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1385</sup> Seuls 8% des ouvriers possèdent une auto en 1953. Flonneau Mathieu, *L'automobile à la conquête de Paris*, Paris, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2003, p. 33.

« [...] L'enthousiasme du début a trop souvent disparu, ceci parce que la pratique du jeu est rendue difficile, soit par l'absence de salles ad hoc, soit à cause de l'insuffisance du matériel. En province, plus que partout ailleurs, le ping-pong est tributaire du « bistro ». Ce n'est pas toujours un mal. Je sais même un certain nombre de cas où les joueurs doivent une reconnaissance particulière aux propriétaires de cafés, sportifs dévoués et généreux. Mais il y a le bistro qui ne voit dans le ping-pong qu'une distraction du même ordre que le billard russe. Ce bistro-là ne peut pas s'intéresser au ping-pong considéré comme un sport. Il ne s'agit plus là que de rendement au mètre carré. Une table de ping-pong exige beaucoup plus de place qu'un billard, surtout quand on a affaire à des joueurs qui savent déjà toucher la balle et qui ont besoin de recul. Un club ne peut vivre que dans le café où l'on met à sa disposition, presque en permanence, une salle de société spacieuse et bien éclairée, où le joueur paie une cotisation au mois ou à l'année, affranchi de la tutelle du compteur. Il faut encore que le club ait les ressources nécessaires pour acheter une ou plusieurs tables. Or une bonne table coûte cher, plus cher que la table que peut fournir, en contre-plaqué plus ou moins épais, le menuisier du cru »<sup>1386</sup>.

Le café cristallise en quelque sorte les frustrations et les tensions. Il a permis au ping-pong de se développer très rapidement en trouvant un local et des installations à l'initiative de cafetiers en recherche de revenus et de clientèles. En effet, le café reste un lieu privilégié pour la création d'un club de ping-pong. Il représente encore 44% des sièges sociaux en 1934, 32% en 1935, contre 34% en 1933 dans les déclarations d'associations au *Journal officiel de la République française* (Tableau 8)<sup>1387</sup>.

---

<sup>1386</sup> « Où en est la Province ? », *Ping-Pong*, n°28, 20 avril 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1387</sup> Tableau constitué à partir du tableau 14 en annexe p. 57.

	1933	1934	1935
Bar & Café	95 (34%)	77 (44%)	23 (32%)
Hôtel	40 (14%)	9 (5%)	9 (13%)
Restaurant & Brasserie	7	6	1
Casino	0	1	1
Café/Restaurant	1	1	0
Débitants de boissons <sup>1388</sup> (toutes catégories sauf casino)	143 (52%)	93 (54%)	33 (46%)
Nombre total d'associations déclarées	276	173	71

**Tableau 8 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1933 à 1935. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).**

Selon Constant Bourquin, cette situation est problématique. Elle est l'une des causes de la baisse d'enthousiasme des pratiquants. En effet, jouer au ping-pong sport nécessite de la place et des conditions de jeu plus aisées pour se déplacer. Or, certains cafés installeraient leurs tables sans aucun recul. Selon lui, seul le profit obséderait ces responsables d'établissement.

Cette problématique est variable selon les villes, les régions et les cafés. D'après Jean Funfschilling, secrétaire et trésorier du comité régional de Champagne au sein de la FFTT<sup>1389</sup>, « l'obtention d'une salle dans un café est la plupart du temps chose facile en province et je connais même beaucoup de clubs qui ne payent pas de location »<sup>1390</sup>. Une étude de ce paysage national reste impossible. Si les auteurs ciblent particulièrement les cafés ; les hôtels, les restaurants et les brasseries sont également des débits de boissons susceptibles de mettre en location des tables. Les hôtels représentent 5% des sièges sociaux des clubs déclarés en 1934, puis 13% en 1935 (Tableau 8). Plus globalement, les débits de boissons représentent encore 54% des sièges sociaux en 1934, puis 46 % en 1935 (Tableau 8). Ce sport prend donc très fortement place dans les débits de boissons. Ces établissements sont à la fois des éléments

<sup>1388</sup> Nous avons intégré sciemment les hôtels qui disposent très souvent d'un endroit où consommer.

<sup>1389</sup> « Nouvelles régionales, Champagne, Assemblée générale du samedi 5 octobre 1935, Au Splendid'bar, À Charleville », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française du tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, 20 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1390</sup> « Organisation intérieure d'un Club de Ping-Pong », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération Française de Tennis de Table*, n°2, 20 octobre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

essentiels à son développement et en même temps des obstacles qui limitent sa pratique sportive. La table n'est parfois qu'un moyen de subsistance.

Les évolutions de taxes fiscales sur la table de ping-pong n'ont pas facilité son introduction dans de nouveaux cafés. Selon le service des droits des pauvres de l'Instruction Publique des Hôpitaux de Paris, la taxe de 5% sur les jeux est portée à 10% depuis le 1<sup>er</sup> août 1934 pour ceux dont la mise en jeu est supérieure à un franc<sup>1391</sup>. Le ping-pong est touché de plein fouet. Dans ce contexte, le pourcentage de sièges sociaux dans les cafés diminue (44% en 1934 et 32% en 1935) au regard du nombre de nouvelles créations. Leur nombre décroît drastiquement entre 1933 et 1935, en passant de 95 à 23. Cette réforme fiscale est présentée dans le *Journal officiel de la République française. Lois et décrets* du 25 juillet 1934 :

*« Impôt d'État sur les spectacles. Art. 37. L'article 88 du décret du 28 décembre 1926 portant codification des textes législatifs en matière de contributions indirectes (impôts divers) est rédigé comme suit : « Sont soumis à un impôt au profit de l'État, dans les formes et suivant les modalités déterminées par les articles suivants, la généralité des spectacles, ainsi que les jeux, exhibitions, attractions et, d'une manière générale, tous les divertissements énumérés à des décrets rendus sur la proposition du ministre des finances, organisés ou exploités, soit habituellement, soit occasionnellement dans un but commercial ou financier [...]. Art. 38. L'article 89 du décret du 28 décembre 1926 portant codification des textes législatifs en matière de contributions indirectes (impôts divers) est rédigé comme suit : « Sont exemptés de l'impôt prévu à l'article précédent : [...] 6° Ne sont pas soumis à l'impôt les spectacles, jeux, exhibitions, attractions et divertissements où il n'est pas exigé de paiement supérieur à 1 fr. au titre d'entrée, redevance ou mise. Art. 39. – Les tarifs de l'impôt sur les spectacles tels qu'ils étaient fixés par les articles 88 du décret de codification du 28 décembre 1926 et 27 de la loi du 31 mars 1932 sont modifiés comme suit : [...] À 10 p. 100, ajouter : cafés concerts [...], et d'une manière générale, les spectacles, jeux, exhibitions, attractions et divertissements non spécialement énumérés à une quelconque des autres catégories »<sup>1392</sup>.*

Exploitée dans un but commercial, la table de ping-pong subit une augmentation de la taxe d'État sur le spectacle. L'article 39 fait monter de 5 à 10% son imposition sur les recettes engendrées. La mise à disposition d'une table devient donc moins intéressante qu'auparavant pour les commerçants. Parallèlement, les jeux dont les mises sont inférieures ou égales à un

---

<sup>1391</sup> *Courrier de l'Administration générale de l'Assistance Publique à Paris, Service du Droit des Pauvres*, Paris, le 23 octobre 1934. (Arch. AP-HP, 771 Foss 2, Pochette CLO-COU, Pochette 298 Cocal, 16 rue d'Orléans, à Neuilly).

<sup>1392</sup> « Impôt d'État sur les spectacles », *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°173, 25 juillet 1934, p. 7510. (Arch. BnF, NUMP-5314).

franc deviennent de plus en plus concurrentiels. Nous pourrions citer l'exemple du billard russe qui n'est plus assujéti à la taxe sur le spectacle mais exclusivement à la taxe du droit des pauvres fixée au taux de 9,09%<sup>1393</sup>. Cette nouvelle réglementation en fait un jeu dont les recettes nettes peuvent être plus importantes théoriquement. De surcroît, cette réforme fiscale sur les contributions indirectes abroge également l'impôt d'État sur les billards privés ou publics à compter du 1<sup>er</sup> janvier 1935<sup>1394</sup>. Seuls « *les communes et les départements conservent le droit de percevoir les taxes sur les billards instituées en vertu de la loi du 13 août 1926 ou de textes spéciaux* »<sup>1395</sup>. Sans connaître le montant de la taxation communale pour le billard<sup>1396</sup>, il apparaît que l'avantage fiscal dont profite le ping-pong dans les débits de boissons s'estompe. Ce changement n'a sans doute pas facilité l'installation de tables pour des raisons économiques. De surcroît, le ping-pong n'attire plus autant la clientèle depuis qu'il n'est plus considéré comme un sport en vogue depuis 1933. Dans un contexte où les conséquences de la crise économique de 1929 perdurent, avec un taux de chômage qui se maintient à 13,8% dans l'industrie par exemple<sup>1397</sup>, certains cafetiers se sont sans doute orientés vers des distractions plus rentables et moins taxées.

En s'intéressant de plus près aux associations de la FFTT, l'insuffisance de tables dans les clubs est un obstacle très souvent évoqué. Certains affiliés ou néophytes sont freinés par le peu de temps de pratique que les conditions matérielles imposent. En effet, sur 172 associations affiliées à la FFTT entre 1932 et 1933<sup>1398</sup>, 101 ont une table, 56 en possèdent deux et seules 15 ont plus de trois tables (Tableau 9)<sup>1399</sup>. Cette situation matérielle dans les clubs entre 1932 et 1933 n'a très vraisemblablement pas changé les années suivantes.

---

<sup>1393</sup> *Courrier de l'Administration générale de l'Assistance Publique à Paris, Service du Droit des Pauvres*, Paris, le 23 octobre 1934. (Arch. AP-HP, 771 Foss 2, Pochette CLO-COU, Pochette 298 Cocal, 16 rue d'Orléans, à Neuilly).

<sup>1394</sup> « Impôt d'État sur les billards », *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°173, 25 juillet 1934, p. 7505. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>1395</sup> *Ibid.*

<sup>1396</sup> « Loi autorisant les communes et les départements à établir des taxes, Taxes communales, Art. 1<sup>er</sup>, 3<sup>o</sup> Taxe sur les billards publics et privés », *Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, n°189, 14 août 1926, p. 9250. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>1397</sup> Bairoch Paul, *op. cit.*, 1997, p. 59.

<sup>1398</sup> Ces années sont les seules dont nous disposons pour étudier le nombre de tables au sein des clubs de la FFTT. Certains clubs ont sans doute déclaré qu'une seule table afin de payer le moins possible de frais d'affiliation qui se calculent en fonction du nombre de tables.

<sup>1399</sup> Tableau constitué à partir du tableau 16 en annexe p. 83.



Nombre de tables	Nombre d'établissements
1	101
2	56
3 et +	15

**Tableau 9 : Nombre de tables dans les sièges sociaux des clubs affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933.**

Les clubs ne disposent donc que d'une ou deux tables pour plusieurs dizaines de licenciés. Désappointés et frustrés de ne pouvoir jouer selon leur envie, certains pratiquants se sont sans doute tournés vers d'autres sports. Le coût important des tables de ping-pong et, notamment, des tables réglementaires exacerbe ce manque d'équipement. En effet, un modèle officiel en contre plaqué de 20 mm d'épaisseur (2 m 74 x 1 m 52) coûte 495 francs<sup>1400</sup>. *Au Bazar de l'Hôtel de Ville*, la type « match » avec un plateau renforcé se vend de 650 francs<sup>1401</sup> jusqu'à 850 francs pour les tables *Morriss*<sup>1402</sup>. Selon Jean Funfschilling, « [...] la chose primordiale est d'avoir une bonne table. On peut obtenir des tables pour des prix intéressants actuellement, mais c'est souvent la pierre d'achoppement pour un club qui vient de passer à cet achat »<sup>1403</sup>. Si les débits de boissons ont facilité l'implantation du ping-pong, le nombre restreint de tables, est un réel frein à sa diffusion et à son succès dans les années 1934 et 1935. Le manque d'espace dans les cafés explique aussi pourquoi la plupart des clubs qui y siègent ne disposent que d'une ou deux tables.

D'autres raisons matérielles ont essoufflé les motivations de certains joueurs. L'absence de voiture pour se déplacer lors des rencontres sportives est particulièrement mise en cause dans les discours des dirigeants des comités régionaux de la FFTT. En effet, les déplacements sont onéreux pour les clubs. Jean Funfschilling présente ainsi le problème :

*« [...] La question des déplacements est encore un point délicat et pour le bien de la chose, il faudrait qu'un ou deux dirigeants soient possesseurs de voiture. Soit qu'ils fassent les déplacements gratuits, soit qu'ils se fassent rembourser leurs frais d'essence, la dépense ne serait pas excessive. Si aucun des dirigeants ne possède de voiture, il est nécessaire de faire l'impossible pour trouver un monsieur possédant une auto et lui faire envisager sous son plus*

<sup>1400</sup> *Les Jeunes*, n°623, 21 janvier 1934, p. 49. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

<sup>1401</sup> *Catalogue Bazar de l'Hôtel de Ville, Jouets-Étrennes*, Paris, 1936, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.8.1.).

<sup>1402</sup> *Ping-Pong*, n°35, 5 octobre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1403</sup> « Organisation intérieure d'un Club de Ping-Pong », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°2, 20 octobre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

*beau jour, le noble sport du ping-pong et l'amener, petit à petit, à devenir un fervent* »<sup>1404</sup>.

En effet, les clubs ne peuvent se permettre de posséder une voiture. Ils sont dépendants des membres ou de dirigeants fortunés pour participer aux compétitions. En leurs absences, les joueurs ne sont pas en mesure de se déplacer sur certaines rencontres. Par exemple, lors des championnats régionaux par équipes de Bourgogne au sein de la FFTT, « *L'ESD (Dijon) ne peut se déplacer à Auxerre pour des raisons matérielles* »<sup>1405</sup>. L'absence de voiture est la piste la plus plausible.

Finalement, les débits de boissons comme les cafés et les hôtels, deviennent des contraintes au développement du ping-pong sport après sa mode. Les tables sont peu nombreuses dans les cafés et coûtent généralement cher. Elles ne contentent pas l'envie de pratiquer de chacun et frustrant sans doute des joueurs qui se tournent vers d'autres sports. Dans un contexte économique de crise toujours important et dans une période où le ping-pong n'est plus à la mode, les modifications de taxes sur les jeux rendent son installation moins intéressante pour les débitants de boissons. Enfin, le déroulement des rencontres sportives est très dépendant de membres relativement fortunés prêts à laisser leur voiture le temps d'une compétition. La fin de la mode a entraîné certains départs de dirigeants. Il n'est plus aussi valorisant d'être à la tête d'un club sportif dont la pratique n'est plus reconnue socialement. Or, l'absence de leur voiture limite considérablement les possibilités de rencontres. Toutes ces contraintes matérielles ou financières freinent l'enthousiasme des néophytes suscité lors de la vogue du ping-pong sport. Pour autant, la stagnation ou la relative augmentation des licenciés dans les fédérations unisport ou affinitaires entre 1934 et 1935 montre que ces dernières ont réussi à ancrer une partie de l'enthousiasme des joueurs et des néophytes.

### **2.3. Une réglementation flexible : éviter les désaffiliations**

Si la FFTT voit ses effectifs évoluer jusqu'en 1935, son règlement sportif laisse une certaine marge de liberté aux comités régionaux et aux clubs afin d'éviter les désaffiliations. L'excès de règles contraignantes pourrait faire partir des pratiquants. Pourtant, la question des dimensions des aires de jeu, notamment dans les salles de cafés, devient un point essentiel à la

---

<sup>1404</sup> *Ibid.*

<sup>1405</sup> « Nouvelles régionales, Bourgogne, Championnat régional par équipes », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, 20 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

bonne pratique sportive. L'intérêt est bien de disposer de suffisamment d'espaces pour que les joueurs puissent se déplacer. Le spectacle sportif en dépend. L'absence de salle *ad hoc* pour reprendre l'expression de Constant Bourquin pousse progressivement la FFTT à légiférer sur la question. En effet, lors d'une réunion du comité de Paris, organisé le 17 septembre 1934, le vice-président, Monsieur Mignot, soulève un problème technique : « *Le Comité de Paris pouvait-il admettre qu'un club fût disputer des épreuves du championnat par équipe dans une salle où les joueurs ont juste la place pour se glisser entre le mur et la table ?* »<sup>1406</sup>. Selon le président de la FFTT, Marcel Corbillon, il n'y a pas encore de dimensions minimums imposées par la Fédération Internationale de Tennis de Table en 1934<sup>1407</sup>. Seuls les championnats du monde exigent les normes suivantes : 6 mètres 50 en largeur sur 13 mètres en longueur<sup>1408</sup>. La Fédération internationale laisse alors le droit à ses affiliées d'appliquer chez elles leur propre règlement<sup>1409</sup>. En conséquence, la FFTT signale cette absence de législation et explique « (qu')il appartient à chaque Comité d'agir au mieux pour la régularité de ses épreuves d'une part et pour le développement du ping-pong à l'opposite »<sup>1410</sup>. Ses membres sont sans doute conscients qu'une application trop rigoureuse de ces normes internationales empêcherait nombre de clubs à participer aux compétitions officielles. Situation de compromis, le comité de Paris décide de proposer un *minima* pour le championnat de Paris par équipes dès la saison 1934/1935 : « *Il a été décidé que les salles où se disputent les matches du championnat devront répondre aux données ci-dessus, [...] Hauteur : 2 m 40 ; longueur : 7 mètres ; largeur : 3 m 50 par table* »<sup>1411</sup>. On est loin des dimensions imposées lors des championnats du monde avec six mètres de moins en longueur par exemple. Sans ces dimensions, les adversaires ont le droit de refuser de jouer<sup>1412</sup>. La réalité des dimensions des salles imposent finalement d'ajuster la réglementation. Pour autant, est-ce le manque d'espace qui froisse progressivement les envies des joueurs ou plutôt le fait que les règlements rendent difficiles les rencontres entre les clubs qui ne disposent pas de salles aux dimensions exigées ?

Pour le président de la FFTT, Marcel Corbillon, « *il est faux et j'ai tout au contraire remarqué que les « petites sociétés » de banlieue disposent pour la plupart de salles*

---

<sup>1406</sup> « Un problème technique », *Ping-Pong*, n°34, septembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1407</sup> *Ibid.*

<sup>1408</sup> *Ibid.*

<sup>1409</sup> *Ibid.*

<sup>1410</sup> *Ibid.*

<sup>1411</sup> « Championnat de Paris par équipes », *Ping-Pong*, n°34, septembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1412</sup> *Ibid.*

*autrement vastes que les grands clubs du Centre, parce que l'espace moins cher et plus facile à trouver à Vitry ou à Colombes que sur les grands boulevards* »<sup>1413</sup>. Pour autant, le cas du district sud de Lorraine montrerait le contraire. En effet, toutes les salles pour la saison 1934 et 1935 restent jouables<sup>1414</sup>. Les dimensions dont les *minima* de la hauteur libre sous plafond sont de 2 m 40 avec un espace libre par table de 7 m sur 3 m 50 ne sont imposées qu'aux clubs classés en première série pour la saison 1935/1936<sup>1415</sup>. On perçoit ainsi la difficile mise en application de cette règle qui s'impose de manière différenciée selon le niveau des joueurs et selon les districts. En établissant un bulletin de santé de l'activité en début d'année 1935, Constant Bourquin avoue qu'il est difficile de trouver une salle permettant finalement la bonne pratique du ping-pong sport : « *Il y a des gens qui exagèrent. Une rumeur s'insinue un peu partout : le ping-pong ne marcherait plus. [...] Mon avis, c'est que le ping-pong ne marche pas trop mal. [...] Le plus sérieux handicap que nous rencontrons est celui des « terrains ».* Il est extrêmement difficile, même à un grand club de se procurer la salle parfaitement convenable à la saine pratique du jeu. Cela est vrai aussi bien à Paris qu'en province »<sup>1416</sup>. Son avis diverge quelque peu de celui du président de la FFTT. Disposer d'une salle adéquate est alors aussi difficile à obtenir en province qu'à Paris. À cet égard, une illustration d'une partie de ping-pong dans les rangs de la FGSPF permet d'entrevoir les dimensions exigües des aires de jeu dans lesquelles certaines parties se déroulent (Image 21)<sup>1417</sup>.

---

<sup>1413</sup> « Un problème technique », *Ping-Pong*, n°34, septembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1414</sup> « Lorraine, District Sud, Réunion du Bureau du District à Nancy, le 14 octobre 1934 (Café Américain), Compte rendu, Championnat et toutes épreuves organisés par le District », *Ping-Pong*, n°37, 5 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1415</sup> *Ibid.*

<sup>1416</sup> « Bulletin de Santé du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°42, 20 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1417</sup> Page de couverture dans *Les Jeunes*, n°669, Paris, 13 janvier 1935, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-15487).



Image 21 : Photo A. Bienvenu en page de couverture dans *Les Jeunes*, n°669, Paris, 13 janvier 1935, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-15487).

La grande proximité des joueurs avec le mur est effective (très approximativement entre 2 et 2 m 50). La réalité des conditions de pratique oblige finalement les comités régionaux à tempérer l'application de ce règlement. En contraignant davantage les clubs, les dirigeants risquent d'étouffer l'enthousiasme des joueurs qui souhaitent avant tout pratiquer. À ce propos, les fédérations affinitaires (USSGT, FST, puis FSGT, et FGSPF) ne semblent pas vouloir s'aventurer dans cette question réglementaire. L'heure reste sans doute à la diffusion du ping-pong sport.

Dans un autre registre, l'application stricte de la tenue réglementaire s'avère, dès la fin d'année 1933, un désastre lors d'un tournoi. Selon un rédacteur de la revue *Ping-Pong* dénommé « le juge-arbitre », ce dernier explique au début de l'année 1934 :

*« [...] Nous nous rappelons qu'un des premiers tournois de la saison, celui de l'Opéra, fut en partie saboté pour des raisons vestimentaires. Cédant au désir exprimé par le président de la FFTT, les dirigeants de l'Opéra refusèrent une cinquantaine d'engagements, exactement tous ceux des joueurs qui ne se présentèrent pas, ainsi ce que cela devait être exigé, dans la tenue officielle et obligatoire. [...] Mais l'exemple hélas ! ne fut pas suivi. Ainsi vit-on, il y a quelques jours, la foire vestimentaire incroyable que représentait le tournoi du Stade Français. Ce n'était pas beau à voir. Il serait donc bon de savoir si la tenue officielle est ou non exigée dans les tournois et si quelqu'un a mandat, pour le compte de la FFTT, de la faire respecter. Nous savons aussi que les équipes premières de la première division du championnat de Paris ont l'obligation, sous peine de match perdu, de jouer en tenue. Combien de clubs se conforment à ces prescriptions ? Il y en a deux, peut-être trois. [...] On me répondra : c'est au capitaine de l'équipe qui a lieu de se plaindre de déposer une réclamation. Qu'on me permette de répliquer en capitaine d'équipe : je*

*n'invoquerai jamais le droit de gagner par forfait une rencontre, ce n'est pas du sport, je ne suis pas chargé du travail de la Fédération. [...] Mais rien n'empêche la Fédération de déléguer, les soirs de rencontre, un observateur neutre qui prendrait sur le champ les sanctions qui s'imposent* »<sup>1418</sup>.

L'application du règlement s'avère ne pas être sans conséquence sur les engagements d'un tournoi de *l'Opéra Ping-Pong Club de Paris*. Certains participants se sont vus refuser leur participation pour ne pas avoir porté la tenue « sportive ». Le respect strict de ce point de règlement est dépendant de l'appréciation des membres des comités régionaux. Certes, la tenue officielle doit être portée lors des rencontres internationales et à tous les championnats officiels organisés par la FFTT depuis le 6 mai 1933<sup>1419</sup>. Mais, seul le juge de chaque comité décide « *quelles seront les épreuves régionales pour lesquelles la tenue grise sera obligatoire* »<sup>1420</sup>. Les réalités pratiques poussent ainsi certains comités régionaux à appliquer de manière proportionnée la règle pour ne pas faire fuir les participants. La majorité des joueurs, prenant part aux tournois ou aux compétitions régionales, ne porte vraisemblablement pas la tenue. Une demande formulée par un comité régional en septembre en 1935 auprès de la FFTT confirmerait cette hypothèse<sup>1421</sup> : « [...] *Le Conseil décide que la tenue grise qui avait été adoptée jusqu'alors pour toutes les épreuves officielles doit subsister, aucune raison d'ordre pratique n'imposant actuellement la suppression ou la modification de cette disposition du règlement* »<sup>1422</sup>. L'image véhiculée par la mode du ping-pong sport ne correspond donc pas aux réalités dans les pratiques de compétitions au sein de la FFTT. Tous les joueurs ne souhaitent pas se soumettre au règlement et les comités régionaux n'obligeraient pas systématiquement le port de la tenue sportive. Le ping-pong sport est donc dans une phase d'institutionnalisation qui n'est pas complètement achevée.

Bien souvent, seules les premières divisions sont concernées par la tenue officielle complète. Le but est clairement de ne pas sanctionner et anéantir le souffle sportif. Par exemple, le comité de Paris tolère « *encore pendant quelque temps que les joueurs qui disputent le championnat de troisième et quatrième séries n'aient que la chemisette* » pour la saison 1934/1935<sup>1423</sup>. Ce dernier est d'ailleurs contraint de conserver ce principe lors de la

---

<sup>1418</sup> « La balle au bond, Tenue officielle et obligatoire », *Ping-Pong*, n°23, du 5 au 20 janvier 1934, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1419</sup> « Tenue des joueurs », *PV de la FFTT*, réunion du 6 mai 1933, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1420</sup> *Ibid.*

<sup>1421</sup> « Tenue officielle », *PV de la FFTT, Réunion du conseil du samedi 14 septembre 1935*, p. 4. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1422</sup> *Ibid.*

<sup>1423</sup> « Règlement sportif du Comité de Paris », *Ping-Pong*, n°35, 5 octobre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

saison 1935/1936<sup>1424</sup>. Finalement, seules la deuxième et la première séries sont concernées par la « tenue grise (chemisette et pantalon) »<sup>1425</sup>. Pour le comité Centre-Ouest, la tenue complète est exigée pour la première série lors de la saison 1934/1935<sup>1426</sup>. En deuxième série, seule la « chemisette grise est obligatoire sous peine de la sanction »<sup>1427</sup>. Pour le comité des Pyrénées, la tenue « gris(e) argent est obligatoire pour les championnats » lors de la saison 1934/1935<sup>1428</sup>. Ces exemples dans les différents comités montrent bien que la réglementation s'adapte aux réalités du terrain. L'image sportive symbolisée par le port de la tenue réglementaire grise en référence à la tenue immaculée des adeptes du tennis est importante mais elle ne peut faire face au risque de désaffiliation de certains joueurs qui ne la porteraient pas. Une rupture trop franche pourrait faire fuir une partie de ces nouveaux adeptes affiliés depuis 1932 et 1933.

Plus encore, une certaine latitude est observée sur l'application même des règles fixées régionalement au sein de la FFTT. Selon le président du comité de l'Atlantique, Hervoche P. :

*« Ce règlement n'est même pas appliqué à Paris si j'en juge par un récent article de Ping-Pong où des joueurs qui n'avaient nulle envie de faire grise mine arboraient au cours du Championnat des chemisettes ou robes rouges qui jetaient une note discordante dans la salle. [...] L'Atlantique sur ce point est intransigeant. Il l'est également pour les tournois non agréés, il ne veut pas connaître les clubs non affiliés, n'accepte pas les non-licenciés dans ses épreuves »<sup>1429</sup>.*

Malgré la présence d'une réglementation fixée par les comités régionaux, le comité de Paris ne ferait pas appliquer son règlement et les sanctions qui sont censées s'adjoindre. À l'inverse, le président du comité de l'Atlantique affiche son intransigeance. Les dissidents sont systématiquement sanctionnés. Cette problématique est d'ailleurs évoquée par le président des corporatifs. Malgré les avertissements, des joueurs se présentent toujours en « tenue irrégulière, licence non en règle, etc. (Le président) propose à la date de ce jour,

---

<sup>1424</sup> « Championnat de Paris par équipes 1935-1936, XVIII Tenue », *Ping-Pong, supplément à la revue du ping-pong*, 20 octobre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1425</sup> « Règlement sportif du Comité de Paris », *Ping-Pong*, n°35, 5 octobre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1426</sup> « Centre-Ouest, Réunion du Conseil du 11 novembre 1934, Règlements officiels des championnats régionaux, Tenue », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1427</sup> *Ibid.*

<sup>1428</sup> « Pyrénées, Réunion du dimanche 21 octobre, Sous la présidence de M. Crayot, Accord conclu avec la FGSPF », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1429</sup> « Atlantique, Lettre ouverte à Messieurs les Membres de la FFTT », *Ping-Pong*, n°37, 5 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

*l'application des sanctions prévues aux règlements* »<sup>1430</sup>. Les avertissements ne suffisent pas à changer les habitudes des pratiquants dissidents. Les sanctions sont d'ailleurs rarement imposées. Dans la même veine, Paul Rémy dénonce le fait que lors d'un tournoi des *Ping-Pong-Players de Mulhouse*, des joueurs de deuxième série ont joué « *en bras de chemise, faux-col et cravate. [...] Cette présentation de joueurs en cols et cravates fait une impression plus (que) misérable sur le public* »<sup>1431</sup>. Ce dernier demande « [...] *que l'on scratche purement et simplement ceux qui ne se présentent pas en chemisette grise et l'on verra s'il n'y aura pas de l'ordre dans la maison* »<sup>1432</sup>. Certains dirigeants sont conscients que le développement du ping-pong sport demande quelques latitudes sur l'application du règlement malgré la réticence de certains. L'objectif est alors de conserver ces nouveaux affiliés arrivés pour la grande majorité lors la mode du ping-pong sport en 1932 et 1933.

Les sanctions relevées sont bien anecdotiques et montrent que l'application de la réglementation est restée flexible. Par exemple, le résultat du match *Barbès PPC* contre *Brasserie des Nations* est ramené à 8 partout suite à une réclamation auprès de la commission permanente du comité de Paris à propos d'un joueur dénommé Bollaert qui a disputé ses matches en tenue irrégulière<sup>1433</sup>. Une pénalité sous la forme d'une amende de vingt francs est également adressée à Alex Ehrlich qui a « *négligé de se présenter en tenue réglementaire* » lors d'une manifestation internationale à Lille<sup>1434</sup>. Pour inciter les joueurs à se soumettre aux règlements et pour pallier l'absence de juge-arbitres, certains comités régionaux comme celui du comité de Paris responsabilisent désormais les joueurs eux-mêmes. En cas de rencontre face un adversaire en tenue non réglementaire, le joueur « *doit refuser de jouer [...], le fautif ayant match perdu* »<sup>1435</sup>. Cependant, si la rencontre a lieu, le résultat du match est acquis et les deux joueurs sont « *pénalisés d'une amende de 5 francs chacun* »<sup>1436</sup>. Cette attitude vaut également pour un local dont les dimensions ne répondent pas aux règlements : « [...] *L'adversaire doit refuser de jouer s'il se juge lésé, mais si le club qui reçoit lui donne satisfaction en modifiant la disposition de son installation ou si le club visiteur ne se plaint*

<sup>1430</sup> « Corporatifs, Réunion du 21 novembre 1935 », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, 25 novembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1431</sup> « Nouvelles régionales, Alsace, Le Tournoi des Ping-Pong-Players de Mulhouse », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, 5 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1432</sup> *Ibid.*

<sup>1433</sup> « Paris, Réunion de la Commission permanente du 26 novembre 1934 », *Ping-Pong*, n°40, 20 décembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1434</sup> « Pénalité », *PV de la FFTT*, Réunion du conseil du samedi 18 janvier 1936, p. 4. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1435</sup> « Championnat de Paris par équipes 1935-1936, XVIII Tenue », *Ping-Pong, supplément à la revue du ping-pong*, 20 octobre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1436</sup> *Ibid.*



*pas avant le début des parties, il ne pourra pas en faire état à la fin ou après le match* »<sup>1437</sup>. La responsabilisation des joueurs devient un moyen de s'assurer de l'application du règlement sportif. La sanction financière incite les joueurs à faire remonter les situations qui ne sont pas conformes. Elle constitue une étape supplémentaire en direction de l'institutionnalisation du ping-pong au sein de la FFTT en s'appuyant sur la bonne foi de ses licenciés.

La liberté de ton des différents comités régionaux a permis de faire perdurer cet engouement sportif. Par exemple, le journaliste Pierre About explique encore, en février 1934, dans *La Revue du Tennis et du Ping-Pong*, « [...] (qu')en beaucoup d'endroits, on joue encore sur des tables aux dimensions fantaisistes, avec des balles plus ou moins bonnes. Très peu de provinciaux connaissent parfaitement les règles du sport nouveau qu'ils pratiquent... Autant d'éléments propres à gêner la bonne marche d'une épreuve »<sup>1438</sup>. L'absence de juge-arbitres permet de faciliter les rencontres sportives en dehors des conditions réglementaires, sans quoi, les épreuves n'auraient sans doute pas lieu. Si cela reste une anecdote, le tournoi de propagande organisé par la section ping-pong de l'Union Sportive de Lunéville où prennent part des licenciés de la FFTT et des non licenciés doit écourter le double messieurs à cause de la nuit tombante<sup>1439</sup>. En effet, les matches ont eu lieu en plein air, au Stade du Champ de Mars<sup>1440</sup>. Toutes les initiatives semblent donc valoir au bon développement de ce sport. D'ailleurs, ces questions de réglementation ne semblent même pas faire l'objet de débats au sein des fédérations affinitaires. Les initiatives prennent vraisemblablement le pas sur la réglementation. Finalement, en laissant une marge de liberté importante sur l'application du règlement, les fédérations ont pu ancrer l'enthousiasme des nouveaux adeptes et ainsi maintenir voire augmenter le nombre de licenciés dans les rangs de la FFTT ou de la FGSPF lors de la saison 1934/1935.

#### **2.4. Un sport scolaire d'intérieur qui séduit les lycéens**

Le ping-pong sport dépasserait le cadre du simple effet de mode. Il commence à convaincre les lycéens adeptes de la chose sportive et les chefs d'établissements qui mettent à

---

<sup>1437</sup> « Paris, Réunion de la Commission permanente du 26 novembre 1934 », *Ping-Pong*, n°40, 20 décembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1438</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°102, 15 février 1934, p. 21. (Arch. Musée Tennisium FFT, JO.02.34).

<sup>1439</sup> « Ping-Pong, Tournoi de propagande de Lunéville », *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°118, 15 octobre 1934, p. 20. (Arch. Musée Tennisium FFT, JO.02.34).

<sup>1440</sup> *Ibid.*

disposition des tables pour leurs élèves afin de pratiquer lors du sport scolaire. En se transformant, le ping-pong surpasse le caractère puéril du jeu de salon anodin pour apparaître comme un sport disposant de règles d'affrontement. L'effort, la persévérance et l'abnégation que la lutte compétitive demande correspondent en tout point aux valeurs de l'École basées sur l'ascétisme et la ténacité. Une série de reportages du journal *Match* dans le milieu scolaire apporte une image assez saisissante du ping-pong dans les établissements. Par exemple, dans l'académie de Paris, le lycée Lakanal à Sceaux dispose d'une section de ping-pong et « (d')une seule table [...] »<sup>1441</sup>. Dans l'académie de Strasbourg, l'association sportive du Lycée de Metz le pratique également<sup>1442</sup>. Il fait d'ailleurs partie avec le football des sports qui rassemblent la plupart des effectifs en hiver<sup>1443</sup>. Dans l'académie de Caen, le lycée Corneille dispose de « sept tables » à disposition et rassemble « près de cent membres »<sup>1444</sup>. Il dépasse ainsi les effectifs de la section du tennis avec vingt membres et se rapproche de ceux de l'athlétisme, riches de quelque cent pratiquants<sup>1445</sup>. Cependant, tous ces exemples concernent prioritairement des garçons. En effet, les filles ne sont que 45 000 contre 104 300 pour les garçons à fréquenter l'enseignement secondaire public<sup>1446</sup>. Si l'éducation physique devient obligatoire pour ces dernières en 1925<sup>1447</sup>, aucune trace du ping-pong sport n'a été relevée. Pourtant, tout laisse croire que cette pratique aurait pu s'y développer. Le sport est progressivement compatible avec la féminité<sup>1448</sup> et des discours s'efforcent de vanter son rôle positif sur la santé des femmes et leur capacité à enfanter<sup>1449</sup>.

Un championnat par équipes organisé par le journal *Le Jour* permet de mieux cerner le type d'établissements qui propose ce sport. Il rassemble une grande partie des grands lycées parisiens. Il est fait mention du lycée Carnot, du lycée Michelet, du lycée Louis-le-Grand, du lycée Henri-IV, etc.<sup>1450</sup>. Dans ce tournoi qui débute le 4 janvier 1934<sup>1451</sup>, cinquante équipes y

---

<sup>1441</sup> « Le sport chez les scolaires, Académie de Paris (suite), Le lycée Lakanal », *Match : l'intran*, n°442, Paris, 29 janvier 1935, p. 14. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1442</sup> *Ibid.*

<sup>1443</sup> *Ibid.*

<sup>1444</sup> « Le sport chez les scolaires, Académie de Caen, Lycées et Écoles de Rouen », *Match : l'intran*, n°450, Paris, 26 mars 1935, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-3825).

<sup>1445</sup> *Ibid.*

<sup>1446</sup> Prost Antoine, *op. cit.*, 1981, p. 220.

<sup>1447</sup> Bard Christine, *op. cit.*, 2001, p. 116.

<sup>1448</sup> *Ibid.*

<sup>1449</sup> *Ibid.*

<sup>1450</sup> « Championnat de Paris interscolaire organisé par « Le Jour » », *Ping-Pong*, n°23, du 5 au 20 janvier 1934, p. 5. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1451</sup> « Le Championnat interscolaire de Paris », *Ping-Pong*, n°21-22, du 5 décembre 1933 au 5 janvier 1934, p. 15. (Arch. FFTT, non cotées).

prennent part<sup>1452</sup>. Des « lycées, collèges, écoles, s'engagèrent »<sup>1453</sup>. Ce succès persiste lors de l'édition suivante en fin d'année 1934. Elle met en compétition « cinquante-sept équipes représentant tous les grands établissements d'enseignement de la capitale [...] »<sup>1454</sup>. Le ping-pong sport fait donc ses premiers pas dans l'école par le truchement du sport scolaire. Réel outil disciplinaire aux yeux des chefs d'établissements qui mettent à disposition des tables, le ping-pong devient progressivement un sport éducatif. Il plaît aux héritiers de la bourgeoisie qui sont encore bien souvent les seuls à accéder aux lycées<sup>1455</sup>. D'ailleurs, la salle Rousset-Tache, sise au 104, boulevard de Clichy à Paris, propose des prix spéciaux pour les scolaires le jeudi au travers d'une annonce publicitaire passée dans la revue *Ping-Pong*<sup>1456</sup>. Cet établissement vise très clairement cette jeune population adepte de la « petite balle ».

Des écoles, au public moins aisé, sont également concernées. Les rapports et délibérations du Conseil général de l'Oise font état des équipements dans le milieu scolaire. Parmi les installations de l'École primaire supérieure de garçons de Beauvais, il est fait mention de huit tables qui viennent d'être acquises *via* la coopérative scolaire en 1934<sup>1457</sup>. Ce type d'établissement est fréquenté principalement par les classes moyennes inférieures, et plus rarement, par la classe populaire<sup>1458</sup>.

La mise en place de championnats interscolaires se développe aussi en province. Un championnat ouvert « à tous les établissements scolaires et institutions d'enseignement libre se trouvant en Meurthe-et-Moselle et dans les Vosges »<sup>1459</sup> est organisé pour les lycées, les collèges et, les écoles primaires et secondaires. Les résultats paraissent selon l'annonce dans *L'Est Républicain* et *L'Éclair de l'Est*<sup>1460</sup>. Cette transformation du jeu en sport semble avoir passé l'effet de mode. Il devient progressivement un sport éducatif en adéquation avec les valeurs prônées par l'École autour de l'effort. Cependant, le ping-pong n'a toujours pas intégré la leçon d'Éducation Physique en 1935. Il est absent « des manuels d'Éducation

---

<sup>1452</sup> « Championnat de Paris interscolaire organisé par « Le Jour » », *Ping-Pong*, n°23, du 5 au 20 janvier 1934, p. 5. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1453</sup> *Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°103, 1 mars 1934, p. 24. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.34).

<sup>1454</sup> « Ping-Pong, Le Tournoi scolaire », *L'Intransigeant*, Paris, n°20141, 22 décembre 1934, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1455</sup> Prost Antoine, *op. cit.*, 1981, p. 462.

<sup>1456</sup> *Ping-Pong*, n°21-22, du 5 décembre 1933 au 5 janvier 1934, p. 15. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1457</sup> « Écoles primaires supérieures, École primaire supérieure de garçons de Beauvais, Installation matérielle et locaux », *Rapports et délibérations du Conseil général, Département de l'Oise*, 1934, p. 145. (Arch. BnF, NUMP-10008).

<sup>1458</sup> Prost Antoine, *op. cit.*, 1981, p. 224.

<sup>1459</sup> « Nouvelles régionales, Lorraine, Championnat interscolaire 1935 », *Ping-Pong*, n°41, 5 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1460</sup> *Ibid.*

*Physique* » depuis 1925<sup>1461</sup>. La première partie du *Règlement général d'éducation physique. Méthode française* construite par l'École de Joinville<sup>1462</sup> en 1925<sup>1463</sup> et la deuxième partie dédiée à l'entraînement sportif en 1928<sup>1464</sup>, toujours en vigueur en 1935, n'en font pas mention. Cette situation s'explique par le fait que les programmes institutionnels sont bien antérieurs à la transformation sportive du ping-pong. De plus, les exercices éducatifs et d'application (marcher, grimper, sauter, lever, porter, courir, lancer, attaquer et se défendre) gardent toujours la plus grande place en Éducation physique. L'heure n'est pas à la spécialisation sportive mais au développement harmonieux des qualités physiques et morales.

### **3. Un jeu sportif bon marché sans cesse déprécié**

La fin de la mode du ping-pong sport entraîne un pessimisme chez certains fabricants dès 1934. Les ventes du jeu sportif ne correspondent pas aux attentes de profits. La désillusion est grande. Seuls les fabricants d'accessoires spécialisés pour le ping-pong sport seraient protégés. Or, ce discours n'est finalement que la conséquence d'une croissance économique exponentielle qui ne perdure pas. Ce jeu sportif informel, qui anime les intérieurs, reste très peu visible médiatiquement. Il est systématiquement déprécié au profit du ping-pong sport. Cependant, cette situation contraste avec le fait que le jeu sportif soit devenu un loisir bon marché. En effet, les catalogues d'étrennes des grands magasins et les fabricants sont encore nombreux à le vendre en 1935.

Finalement, la mode du ping-pong sport a sans doute fait évoluer les représentations du jeu. La presse ne se centre finalement que sur les sports et leurs contenus pour mieux les différencier. Or, le jeu informel évolue aussi vers une autre manière de vivre le sport. Certes, l'objet de rassemblement n'est pas la compétition. Mais cet amusement peut se faire aussi dans l'affrontement et faire appel à l'effort. Cette ambivalence de représentations expliquerait alors le succès de ce jeu sportif : il est autant un instant de détente qu'un moyen de faire du sport de manière informelle. Cet exemple est donc la preuve que les jeux aussi se transforment et prennent les marques de la société moderne.

---

<sup>1461</sup> Gomet Doriane, Bauer Thomas, *op. cit.*, 2014, p. 303.

<sup>1462</sup> Froissart Tony, *op. cit.*, 2012, p. 249.

<sup>1463</sup> *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 1<sup>re</sup> partie, Ministère de la Guerre, Paris, Imprimerie Nationale, 1925. (Arch. Proj. Demeny, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

<sup>1464</sup> *Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Éditeurs militaires Charles-Lavauzelle & Cie, Paris, 1932, [1<sup>re</sup> édition 1928], p. 14. (Arch. Proj. Demeny, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

### 3.1. Le manque à gagner des fabricants

La fin de la mode du ping-pong révélerait un manque à gagner des fabricants dès 1934. Écrit comme un plébiscite de l'établissement Bourquin-Six, un article de la *Revue des Articles de Sports*, publié dans les colonnes de *Ping-Pong*, fait part d'une certaine forme de pessimisme autour du marché de ses accessoires :

*« Arrêtons-nous, aujourd'hui, particulièrement sur une industrie d'origine récente : la fabrication du matériel de ping-pong. La vente en fut, l'an dernier, exceptionnellement brillante. Elle correspondait à la diffusion, qui fut prodigieuse, du ping-pong en France et dans les colonies. Les détaillants qui jusqu'alors ne vendaient que par accident des jeux de ping-pong ont vu leur vente pour ces articles, augmenter dans des proportions énormes. Ce phénomène a suscité inévitablement une floraison de fabricants d'articles de ping-pong qui tous virent leur commerce prospérer. Il s'est trouvé, cette année, que les détaillants d'articles de sport avaient en stock les articles nécessaires pour répondre à la demande de leur clientèle de ping-pong. Les fabricants ne pouvaient donc bénéficier que de commandes de réassortiment. Aussitôt, les optimistes de la saison dernière déchantent et c'est tout juste s'ils ne déclarent pas que le ping-pong ne marche plus. La vérité, c'est que la saison a été extrêmement bonne et qu'elle n'a pas déçu l'attente de ceux qui avaient su analyser la situation et prévoir les événements. Il faut préciser que la saison a été bonne surtout pour les fabricants spécialisés qui ont su produire un matériel approprié à la clientèle, laquelle est devenue une clientèle de connaisseurs qui pratiquent le ping-pong comme un sport organisé. Cette clientèle n'achète plus n'importe quel matériel. Celui-ci pouvait suffire dans l'enthousiasme du début pour qui pratiquait le ping-pong comme un jeu puéril. En effet, si étonnant que cela puisse paraître à certains, une raquette et une balle de ping-pong doivent répondre à des conditions de convenance très étudiées et elles ne peuvent être conçues et fabriquées que par des spécialistes très avisés »<sup>1465</sup>.*

Selon l'article, certains fabricants se plaignent de cette baisse importante des commandes dès 1934. En effet, les commerçants ont suffisamment de stock pour subvenir à la demande du tout-venant. Seuls les fabricants spécialisés de matériels sportifs profiteraient finalement de bonnes ventes en 1934. Ce point de vue est de nouveau confirmé par l'un des directeurs de l'établissement Bourquin-Six, Constant Bourquin : *« Il est vrai que le règne de la raquette mal fichue, tout en bois ou recouverte soit de papier de verre, soit de liège, est terminé. Les joueurs très occasionnels, qui participèrent à la grande vogue du ping-pong, il y a deux ans, sont partis à la découverte d'autres passe-temps sensationnels, c'est tant mieux*

---

<sup>1465</sup> « L'industrie du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°31, 20 juin 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

pour nous »<sup>1466</sup>. Cette entreprise vend en effet des raquettes en caoutchouc de la marque Barna dont le champion est devenu le « *directeur technique* »<sup>1467</sup> ou encore des balles réglementaires agréées Six<sup>1468</sup>. Finalement, si ces deux annonces constituent sans doute une propagande pour le matériel sportif, la fin de la mode du ping-pong est le signe d'un manque à gagner pour les fabricants d'articles de jeux et de sports. Les joueurs de dilettantes seraient partis vers d'autres occupations en délaissant le ping-pong ou disposeraient déjà d'une boîte. En conséquence, les accessoires se vendent moins. À l'inverse, l'enthousiasme qui perdure dans les fédérations profite aux fabricants spécialisés.

Cependant, il ne s'agit bien là que d'une propagande pour vendre du matériel « sportif ». Tous les amateurs ne jouent pas exclusivement avec une raquette en bois ou en liège comme voudraient le faire croire les propagandistes du ping-pong sport. En effet, les magasins *Aux Trois Quartiers* proposent, en 1934, une boîte de « *tennis de salon* » avec deux raquettes caoutchoutées<sup>1469</sup>. Elle y fait place au côté du billard de salon, d'un jeu de basket-ball miniature et de nombreux jeux<sup>1470</sup>. À ses côtés, on retrouve une boîte de « *Ping-Pong-Sport* » avec deux raquettes en faces caoutchoucs et un autre modèle avec deux raquettes en liège lors des soldes d'été 1934 au magasin *Aux Galeries Lafayette*<sup>1471</sup>. Au travers de ces catalogues des grands magasins, le jeu sportif se pratique parfois avec le même matériel que le sport. Des raquettes en caoutchouc sont vendues autant aux dilettantes qu'aux compétiteurs. Ce jeu prend donc les formes du ping-pong sport en disposant d'un matériel technologique permettant d'augmenter les possibilités techniques. Le pessimisme des détaillants et fabricants est alors en décalage avec la place que le jeu sportif d'intérieur obtient dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens. La boîte de jeu a encore du succès. D'ailleurs, l'Annuaire de la corporation des *Fabricants et des Revendeurs d'Articles de Sports, de Jeux et de Jouets* en 1935 fait encore mention de jeux complets chez dix fabricants, dont sept à Paris, un dans la Seine, un dans le Jura et un dans le Nord<sup>1472</sup>.

---

<sup>1466</sup> « Bulletin de Santé du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°42, 20 janvier 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1467</sup> « L'industrie du Ping-Pong », *Ping-Pong*, n°31, 20 juin 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1468</sup> Publicité, « C'est un devoir d'essayer la nouvelle balle Six (agréée FFTT), Marque verte, Augmentation de qualité sans augmentation de prix », *Ibid.*

<sup>1469</sup> *Aux Trois Quartiers*, Boulevard de la Madeleine, Paris, décembre 1934, p. 8. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>1470</sup> *Ibid.*

<sup>1471</sup> *Aux Galeries Lafayette, Été 1934, Soldes*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>1472</sup> *Annuaire des articles pour tous, Sports-Jeux-Jouets*, 13 rue Auber-Paris, 1935, p. 170. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 165 DEP. JOUET)

Le pessimisme des fabricants et détaillants atteste finalement davantage de la fin d'une croissance exponentielle des ventes d'articles de jeux de ping-pong plutôt que d'une régression. Selon X. Erdoy, vraisemblablement représentant de l'industrie des jeux, « *la fabrication et la vente des articles et accessoires de ping-pong est devenue simplement normale alors que les deux années précédentes elle était absolument exceptionnelle* »<sup>1473</sup>. Les recettes quotidiennes des fabricants et détaillants se font moins prospères dans la mesure où la plupart des pratiquants possèdent du matériel. L'ère n'est plus à la croissance soudaine. Pour autant, le ping-pong représente sans doute encore un marché économique non négligeable. Par exemple, selon Marcel Corbillon, « [...] *un seul des commerçants accusait une vente de 500 grosses de balles par mois [...]* »<sup>1474</sup> en mai 1934, soit 72 000 balles. Quelques mois plus tard, cette estimation est alors vue à la baisse puisque c'est « [...] *cinq cents grosses de balles [...] que l'on consomme au minimum chaque année en France [...]* »<sup>1475</sup>. Que peut-on dire de ces chiffres ? Cette baisse des ventes est-elle imputable à la fin de la mode du ping-pong ? Cela est fort probable. Cependant, ces chiffres montrent que les articles de ping-pong se vendent encore.

De la même manière, la raquette en caoutchouc devient pour les fabricants d'articles de sports et de jeux une réelle aubaine. Cette raquette est celle adoptée par les champions et dont les propriétés permettent d'imprimer plus d'effets et de vitesse. Les sportifs comme les dilettantes achètent ce matériel dernier cri y compris pour faire des parties dans les intérieurs de maison. L'usure du caoutchouc en fait un article plus intéressant financièrement pour les fabricants et les commerçants. La raquette doit être changée plus régulièrement et est la contrepartie de sa qualité selon un message publicitaire : « *Une raquette Barna demande les plus grands soins. Il faut la mettre à l'abri de la poussière et de l'humidité (dans une housse de préférence). Son caoutchouc étant extrêmement sensible [...] il faut le ménager et éviter notamment de froter violemment la table chaque fois qu'on renvoie une balle. La raquette Barna s'use plus vite qu'une autre. C'est la rançon de sa qualité* »<sup>1476</sup>. Le caoutchouc est, en effet, plus sensible et plus fragile qu'une raquette en bois. Il se détériore plus rapidement. Ces deux éléments font que les fabricants spécialisés dans sa fabrication profitent certainement davantage des ventes d'articles de ping-pong. La concurrence est plus rude pour les fabricants

---

<sup>1473</sup> « Revue de presse », *Ping-Pong*, n°36, 20 octobre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1474</sup> « Rapport adressé par le Président de la Fédération aux Membres du Conseil sur la question des balles agréées », *Ping-Pong*, n°30, 20 mai 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1475</sup> « Le guide l'organisateur, Précisions techniques », *Ping-Pong*, n°39, 5 décembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

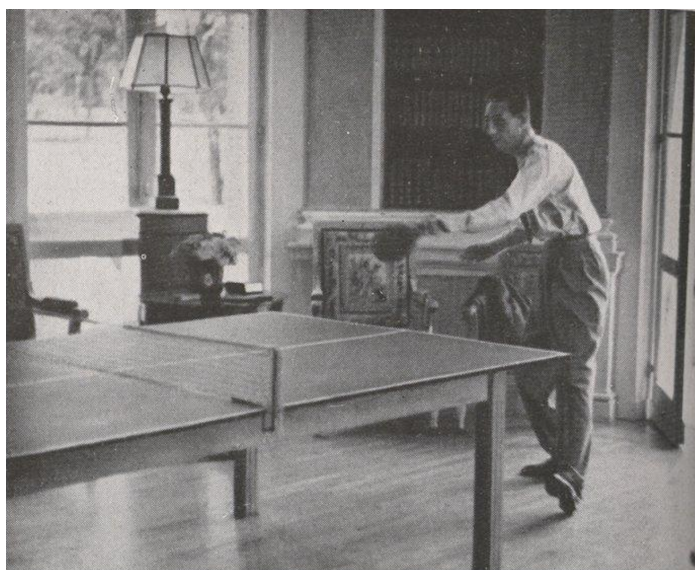
<sup>1476</sup> « Qu'est-ce qu'une raquette ? », *Ping-Pong*, n°46, 20 mars 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

qui ne la proposent pas, y compris dans des boîtes de jeu destinées avant tout aux dilettantes. Derrière la promotion d'un matériel de qualité et performant, la raquette en caoutchouc est une aubaine pour les industriels. Sa durée de vie est réduite et pousse les acheteurs à renouveler fréquemment leur matériel.

En définitive, le pessimisme des fabricants dans la presse ne fait qu'alimenter le fait que le jeu sportif est ciblé davantage par le phénomène de désuétude de la mode. Le sport serait en quelque sorte protégé par ses adeptes, connaisseurs du matériel de qualité. Pour autant, le jeu sportif des dilettantes n'a pas disparu et ne peut se limiter à l'achat de boîtes de jeu comportant des raquettes en bois ou en liège. Les raquettes en caoutchouc sont aussi achetées par les amateurs. L'impression de régression n'est finalement que le reflet du pessimisme des fabricants d'articles de jeux et de sport et de leur manque à gagner. Les ventes d'accessoires de ping-pong ne sont pas en chute libre. Elles ne sont sans doute pas à la hauteur des années 1932 et 1933.

### **3.2. Un jeu sportif grand public : un sport informel !**

Le jeu sportif qui anime les intérieurs reste très peu visible médiatiquement. Il n'a sans doute plus autant de succès dans les sphères sociales aisées. Il n'est plus le jeu sportif à la mode que l'on pratique dans les établissements ouverts au public. Une illustration d'un week-end de l'ancienne aristocratie française est intéressante et permet de mieux cerner la manière dont le ping-pong est désormais considéré comme un passe-temps commun (Image 22).



**Image 22 : Photographie de André Kertesz mettant en scène le Comte de la Rozière lors d'une partie de ping-pong dans le château de Gaulaincourt, dans *Vogue*, septembre 1934, p. 28. (Arch. BnF, NUMP-11976).**



Prise pendant l'été 1934, cette photographique d'André Kertesz, publiée dans le magazine *Vogue*, laisse entrevoir une partie de ping-pong dans le château de Caulaincourt du Comte et de la Comtesse de Moustier<sup>1477</sup>. En pleine action, le Comte de la Rozière, est décrit comme un « *brillant amateur de ce sport* »<sup>1478</sup>. Le jeu se joue dans un séjour moderne décoré par l'architecte Beloborodoff. Les meubles anciens marquent un effet de contraste jouant allègrement entre la tradition nobiliaire et la modernité. Si le ping-pong est une distraction de la Haute société, l'immobilité laisse place au mouvement et au dynamisme. L'homme en chemise n'est plus collé à la table. Il est placé pour recevoir l'échange. La position fléchie de sa jambe droite montre qu'il se déplace. Ce jeu sportif qui reste un moment de pure distraction se vit pour autant comme une manière de faire du sport, de s'éprouver physiquement. Il n'est plus une pratique de convenances sociales comme l'était le jeu mondain de salon d'antan mais une possibilité parmi tant d'autres de se distraire. On joue pour se dépenser, se libérer, voire même s'affronter entre amis. Finalement, si le sport moderne renvoie à son caractère bureaucratique, les représentations du sport infusent également la manière de vivre les jeux informels. Un passage du journal *L'Intransigeant* résume assez fidèlement ce que représente le sport à cette époque : « *Il n'est personne aujourd'hui qui n'ait voulu s'essayer à ce jeu qui ne devient un sport, rappelons-le, que lorsqu'on s'y adonne de toutes ses forces et de tout son cœur, et qui peut rester un jeu sportif des plus amusants, pour les gens de tous âges qui ne sont pas hostiles au mouvement et à l'adresse, dans un lieu clos* »<sup>1479</sup>. En conséquence, ce que nous nommons un jeu sportif peut être considéré autant comme un jeu sportif amusant s'il est pratiqué sans grand effort, d'une part et, d'autre part, perçu comme un sport si les joueurs persévèrent pleinement dans l'effort. Le jeu informel se transforme également dans ses représentations. Il est marqué par le sport après sa mode. Il prend ainsi place dans les intérieurs des classes aisées.

La bourgeoisie continue de le pratiquer occasionnellement pour se distraire. Sortir entre amis dans les Grands Cafés, les hôtels ou les restaurants depuis les *Années folles* fait partie de ses habitudes. La baisse d'intérêt que la fin de sa mode a suscitée a sans doute forcé des établissements à mettre de côté ce jeu pour des raisons financières. Pourtant, les Grands Cafés possèdent toujours des installations. On peut citer l'exemple d'une petite annonce dans *L'Intransigeant* d'un Grand Café situé à 3 heures de Paris qui se targue de posséder une

---

<sup>1477</sup> *Vogue*, septembre 1934, p. 28. (Arch. BnF, NUMP-11976).

<sup>1478</sup> *Ibid.*, p. 29.

<sup>1479</sup> « Grand gala de Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°20240, Paris, 31 mars 1935, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

« Clientèle riche », avec « 5 billards » et « 6 ping-pong »<sup>1480</sup>. On le retrouve également dans les lieux de villégiature. À Arromanches-les-Bains, le Normandy Hôtel dispose de tennis, d'un bar et d'un ping-pong<sup>1481</sup>. Selon la revue *Ping-Pong* en juillet 1934, les Casinos, dont la clientèle reste plutôt aisée, possèdent également pour beaucoup leurs tables<sup>1482</sup>. Enfin, des tables sont toujours disponibles pour distraire les clients lors des longues traversées. En départ du Havre, le bureau de l'Intran-Tourisme propose une croisière en Belgique et en Hollande pour le week-end du 14 juillet 1934 au bord du grand navire *La-Fayette*. La traversée affiche ses plaisirs du bord. Le ping-pong fait place au côté du deck-tennis (Image 23)<sup>1483</sup>.



Image 23 : Publicité « L'Intra-Tourisme », dans *L'Intransigeant*, n°19964, Paris, 29 juin 1934, p.9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

Le prix des billets de 500 francs pour la classe touriste à 800 francs en 1<sup>re</sup> classe renforce l'idée que ce voyage est destiné principalement à la classe aisée. Ce n'est pas le seul exemple puisqu'une publicité de la société Bourquin-Six annonce que le paquebot *Normandie*

<sup>1480</sup> « Les petites annonces, Bars, Cafés, Tabacs », *L'Intransigeant*, Paris, n°20278, 8 mai 1935, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1481</sup> « Intran-Tourisme », *L'Intransigeant*, Paris, n°20300, 30 mai 1935, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1482</sup> « En villégiature », *Ping-Pong*, n°32, 20 juillet 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1483</sup> « L'Intra-Tourisme », *L'Intransigeant*, n°19964, Paris, 29 juin 1934, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).

complète son installation en commandant trois nouvelles tables<sup>1484</sup>. Malgré la fin de sa mode, la bourgeoisie continue à pratiquer le ping-pong. D'ailleurs, les clubs de *lawn-tennis*, dont le principal recrutement reste celui des membres de la classe aisée, possèdent toujours des tables. Par exemple, le *Tennis-Club de Riva-Bella* situé en Normandie propose, à côté de ses cinq courts et de son terrain de volley-ball, du ping-pong entre la Pentecôte et fin septembre<sup>1485</sup>. De la même manière, le jeu sportif constitue très vraisemblablement toujours une propédeutique aux *tennismen* ou *tenniswomen* pendant la période hivernale, et permet de cultiver l'entrain des membres des clubs entre deux parties de tennis. Si la fin de la mode du ping-pong sport renvoie à l'idée qu'il n'est plus considéré comme une mode chic en 1934, le jeu sportif est bien encore présent dans les lieux de la bourgeoisie. Il est aussi devenu un moyen de s'occuper dans la vie quotidienne lorsque le temps ou la nuit tombante ne permet pas de profiter de loisir en plein air. Par exemple, l'actrice Simone Bourday dit parfois consacrer ses fins de journées au ping-pong lors d'un tournage de film en 1935, alors que d'autres s'adonnent aux boules et à la belote<sup>1486</sup>. La finalité de sa mise en place reste ici l'amusement.

Le jeu sportif continue également de s'immiscer très progressivement dans les loisirs des classes populaires. En effet, une distinction s'opère toujours dans les grands magasins parisiens entre le matériel destiné aux plus fortunés ou celui prévu pour les plus petits portefeuilles. Le « *beau modèle* » de tennis de table en boîte de bois verni coûte ainsi 90 francs contre 25 francs pour une boîte en cartonnage<sup>1487</sup>. Dans la description, seule la beauté diffère et fait multiplier le prix par 3,6. Cette logique commerciale est donc un moyen de différencier le jeu sportif des bourgeois du matériel plus populaire. Le prix des accessoires de ping-pong est donc toujours bon marché. Une boîte de jeu coûte, pour un modèle simple chez *Aux Trois Quartiers*, 29 francs en 1934<sup>1488</sup> et 15 francs pour une boîte avec deux raquettes en liège en 1934 *Aux Galeries Lafayette*<sup>1489</sup>. Avec un salaire annuel d'un ouvrier moyen allant de 7 650 en 1934 à 7 538 francs en 1935<sup>1490</sup>, la boîte de jeu reste accessible aux classes

<sup>1484</sup> *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table, Supplément à la revue Ping-Pong*, 10 novembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1485</sup> *Revue du tennis, du ping-pong et du badminton, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération française de tennis de table*, n°130, 1 juillet 1935, p. 14. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.35).

<sup>1486</sup> « Le Cinéma, Des nouvelles de « La Terre qui meurt », par Simone Bourday », *L'Intransigeant*, 3<sup>e</sup> édition, n°20460, Paris, 9 novembre 1935, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1487</sup> *Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre*, Paris, 1936, p. 16. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87.121.1).

<sup>1488</sup> *Aux Trois Quartiers*, Boulevard de la Madeleine, Paris, décembre 1934, p. 8. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>1489</sup> *Aux Galeries Lafayette, Été 1934, Soldes*, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>1490</sup> Piketty Thomas, *op. cit.*, 2001, p. 679.

populaires. D'ailleurs, les lacunes archivistiques concernant les grands Bazars montreraient sans aucun doute des prix encore plus réduits. Le ping-pong est bien devenu une occupation qui distrait une partie des classes sociales moins aisées.

Son prétexte à la sociabilité est toujours très prégnant. Par exemple, l'Amicale des Anciens, qui se retrouve le 1<sup>er</sup> mercredi de chaque mois dans un local, mentionne au travers du journal *Les Jeunes* que « des consommations de premier choix y sont servies et l'on s'y divertit agréablement en jouant aux cartes, au ping-pong, au billard »<sup>1491</sup>. De la même manière, il est encore installé dans les débits de boissons pour faire consommer la clientèle. Les sièges sociaux des clubs sont encore nombreux dans ces lieux en 1934 et 1935 (Tableau 14 en annexe p. 57). Parier une limonade ou l'apéritif entre amis marque la pratique de café. À cet égard, Francis Jardin, alors secrétaire du district du sud Lorraine de la FFTT, et président de la section du ping-pong de l'*US Lunéville*<sup>1492</sup>, explique que les fabricants d'apéritifs sont susceptibles d'être intéressés par l'activité en leur proposant des publicités dans un projet d'agenda du district<sup>1493</sup> : « La plupart d'entre eux comprendront l'intérêt qu'ils auront à faire connaître leurs articles dans une brochure sans cesse sous les yeux des dirigeants et des joueurs »<sup>1494</sup>. De la même veine, le caractère distrayant du jeu sportif est sans cesse mis en avant. Des footballeurs en déplacement à Strasbourg lors du championnat de France s'adonne « à leurs distractions favorites : ping-pong, billard, jeux divers, etc. [...] »<sup>1495</sup>. Jeu innocent et peu fatigant, il permet de se reposer pour le match. L'image d'un jeu en dilettante est toujours très prégnante. En conséquence, il n'est donc pas surprenant de voir pratiquer le ping-pong avec des raquettes en bois, en liège, en caoutchouc et en liège<sup>1496</sup>, ou des balles « multicolores, rouges, roses, jaunes, bleues... »<sup>1497</sup>. Des parties se déroulent encore sur des tables dont les dimensions sont plus petites que le règlement afin de les loger dans des pièces plus exigües. Par exemple, la « table populaire » en contreplaqué de 10 mm d'épaisseur et mesurant 2 mètres 05 sur 1 mètre 22<sup>1498</sup> est bien loin des dimensions

---

<sup>1491</sup> « Chez nous, À travers la vie de nos Sociétés, À Lyon », *Les Jeunes*, n°693, Paris, 30 juin 1935, p. 411. (Arch. BnF, NUMP-15487).

<sup>1492</sup> « Tribune libre, D'une meilleure organisation du Ping-Pong en province », *Ping-Pong*, n°36, Paris, 20 octobre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1493</sup> « Tribune Libre, Un agenda ? », *Ping-Pong*, n°37, 5 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1494</sup> *Ibid.*

<sup>1495</sup> « Football, Le Championnat de France, Le match Sochaux-Strasbourg à Strasbourg, Halter jouera peut-être pour Strasbourg », *L'Auto*, n°12515, Paris, 23 mars 1935, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1496</sup> *Les Jeunes*, n°623, 21 janvier 1934, p. 49. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

<sup>1497</sup> « Papier bleu et balles roses », *Ping-Pong*, n°38, 20 novembre 1934, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1498</sup> *Les Jeunes*, n°623, 21 janvier 1934, p. 49. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

réglementaires de la FFTT en 1934 (2 m 74,5 sur 1 m 52,5)<sup>1499</sup>. La présence de ces tables aux dimensions variées montre que le public d'acheteur n'est pas très préoccupé des règles de la FFTT, appliquées également par les fédérations affinitaires (USSGT, FST, puis FSGT, FGSPF, UFOLEP). D'ailleurs, *L'Annuaire de la corporation des Fabricants et des Revendeurs d'Articles de Sports, de Jeux et de Jouets* en 1935 fait également part des dimensions de tables éloignées de la réglementation de la FFTT en précisant les mesures suivantes : « 2 m. 73 sur 1 m. 52 »<sup>1500</sup>.

Finalement, l'image du ping-pong est ambivalente et dépend de la manière dont il est pratiqué. Il peut être considéré comme un sport si les pratiquants pensent faire du sport. L'image de l'effort est souvent évoquée. Mais il est également une simple distraction qui n'est finalement qu'un moyen de discuter, d'être ensemble et de s'amuser. Mais les prétextes sont sans doute plus mêlés que ne le laissent le croire les propos de la presse. N'y-a-t-il pas des sportifs qui parient une limonade ou l'apéritif ? Et inversement, n'y-a-t-il pas des dilettantes qui persévèrent dans l'effort de l'affrontement pour gagner et remporter cette limonade ? Certes, le jeu sportif n'a pas disparu malgré sa visibilité médiatique quasi nulle. Cette tendance ne change finalement que très peu après sa mode entre 1932 et 1933. Comparé aux informations sportives et aux éloges du ping-pong sport, le jeu sportif n'existe quasiment pas. Pour autant, il est fort probable qu'il soit bien plus démocratisé que le ping-pong dans ses institutions. Si les chiffres sont ceux des années 1932 et 1933, un plébiscite de la marque Doria publié dans la revue *Ping-Pong* se targue d'avoir écoulé 45 323 raquettes lors de l'année 1932<sup>1501</sup> et une réclame se prévaut qu'un fabricant ait vendu depuis le début de l'année 1933 de quoi recouvrir 300 000 raquettes<sup>1502</sup>. Sans pouvoir vérifier la véracité de ces informations, les ventes d'articles dépassent de très loin les demandes des pratiquants des fédérations. Le jeu sportif perdure bien après la fin la mode du ping-pong et montre en retour, qu'il s'est également transformé. Il est parfois un sport informel.

---

<sup>1499</sup> Règle officielle du tennis de table ou ping-pong, seule édition autorisée par la Fédération Française de Tennis de Table, ou Ping-Pong, Paris, Éditions Bornemann, 1934, p. 3. (Arch. BnF, 8-V PIECE-24665).

<sup>1500</sup> *Annuaire des articles pour tous, Sports-Jeux-Jouets*, 13 rue Auber-Paris, 1935, p. 170. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 165 DEP. JOUET)

<sup>1501</sup> *Ping-Pong*, n°9, Paris, 5 avril 1933, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1502</sup> *Ping-Pong*, n°11, Paris, 5 mai 1933, p. 1. (Arch. FFTT, non cotées).

## Conclusion du chapitre 1

Un sentiment de régression du ping-pong est explicitement relayé au sein de la presse dès 1934. Sans le sésame du mot « à la mode », ce sport serait devenu suranné. Il déplacerait de moins en moins les foules en dehors de quelques grands évènements. En effet, le spectacle attendu n'est pas forcément celui rencontré dans toutes les salles. Les champions comme Victor Barna, Raymond Verger ou Miklós Szabados ne sont pas dans tous les clubs, dans toutes les provinces, dans toutes les compétitions. Les débats se centrent aussi sur les effets néfastes de la poussette et le jeu défensif qui nuisent à la beauté du spectacle sportif. Les durées de points interminables font désertier les spectateurs. De plus, le spectacle n'est pas à la hauteur des rencontres épiques vantées dans la presse lors des années 1932 et 1933. L'euphorie de la mode se délite, les spectateurs se font moins enthousiastes. Cette baisse d'engouement s'observe aussi par le peu de contenus rendus envoyés à la presse. Certains quotidiens ne sont finalement pas au courant du déroulement de certaines compétitions. Cette hypothèse est d'autant plus probable que les grands tournois parrainés par les journaux font déplacer les foules. La curiosité du public pour cette ancienne mode se dissipe ; les spectateurs ne se déplacent plus sans être persuadés d'y voir les quelques vedettes.

L'impression de régression de l'activité provient en partie du désengagement d'une partie de la bourgeoisie. L'élégance du ping-pong se trouve à son origine dans le fait qu'il soit nouveau et élégant pour les personnes mondaines qui le pratiquent. La faible présence des élites sociales parisiennes dans les tournois organisés par les grands clubs sportifs omnisports reste sans doute la marque la plus frappante de la fin de sa mode. Le ping-pong serait devenu un sport mineur pour la bourgeoisie ou une pratique complémentaire de second choix. Pourtant, la désuétude qui accompagne la fin de son phénomène de mode n'impacte qu'une partie de la bourgeoisie. Les étudiants bourgeois continuent de pratiquer ce sport. Pratique d'intérieur, elle reste une activité hivernale intéressante pour se protéger du froid.

En dépit de la régression annoncée, l'activité sportive dans les institutions supports ne recule pas. Les effectifs dans les fédérations ne progressent certes plus aussi rapidement que lors de son cycle de mode en 1932 et 1933. Mais la FFTT voit ses rangs augmenter de 42 clubs lors de la saison 1934/1935. Pour ce qui est de l'UFOLEP, de la FST, de l'USSGT puis de la FSGT, la mise en place des compétitions sportives ne semble pas régresser. Seule la FGSPF perd quelques licenciés lors de la saison 1934/1935. Le recul annoncé traduit

davantage d'une rupture de progression du nombre de créations de clubs à l'aube de l'année 1934, mais pas d'une réelle diminution. D'ailleurs, malgré une baisse d'attention certaine, le ping-pong sport reste visible médiatiquement grâce à ces institutions. En effet, les structures légitiment l'existence de la pratique par le calendrier qui apporte des informations sportives régulières auprès des journaux. Elles pérennisent également l'enthousiasme des pratiquants par l'organisation de compétitions.

Si le café permet au ping-pong de se développer très rapidement en trouvant un local et des installations en 1932 et 1933, le nombre restreint de tables est un réel frein à la diffusion et au succès du ping-pong sport dans les années 1934 et 1935. En effet, les cafés représentent encore 44% des sièges sociaux des clubs en 1934 puis 32% en 1935 au sein des associations déclarées dans le *Journal officiel de la République française*. Très souvent, les joueurs ne disposent que d'une ou deux tables dans leur local. L'attente que cette situation matérielle génère diminue très fortement l'enthousiasme des premiers instants. Désappointés et frustrés de ne pouvoir jouer selon leur envie, certains joueurs se sont sans doute tournés vers d'autres sports.

La diffusion du ping-pong sport semble limitée par les difficultés de déplacement. Les clubs sont dépendants des membres ou de dirigeants fortunés et de leur voiture pour participer aux compétitions, notamment en province où les transports en commun sont moins développés que dans la région parisienne. Or, certains dirigeants issus de la bourgeoisie sont partis en même temps que la mode se perdait. Ils s'en sont allés avec la notoriété que la mode accordait au sport.

Si la mode s'affiche comme celle de l'application du règlement sportif, les années suivantes font preuve de plus de flexibilité afin de limiter les risques de désaffiliations des joueurs ou des clubs. La dynamique qui reste engagée est celle d'une réglementation qui s'efface parfois au profit du développement du ping-pong sport par l'organisation de compétitions et de tournois. Certains dirigeants des comités régionaux de la FFTT ferment ainsi les yeux sur la tenue sportive ou ne l'imposent dans sa totalité que pour les joueurs de première série. Les marges de libertés laissées sur les dimensions de salles font état des mêmes difficultés. L'absence de juge-arbitres facilite très souvent les rencontres sportives en dehors des conditions réglementaires. Cependant, ces débats émergent surtout au sein de la

FFTT. Les fédérations affinitaires restent focalisées sur la multiplication des compétitions au détriment vraisemblablement du règlement sportif qu'elles sont censées appliquer.

Parallèlement, le ping-pong sport progresse chez les scolaires. Il apparaît progressivement comme une pratique disciplinaire et éducative en adéquation avec les valeurs ascétiques de l'École. Il plaît aux héritiers de la bourgeoisie qui sont encore bien souvent les seuls à accéder au lycée et s'y adonnent au sein du sport scolaire. Cette transformation du jeu en sport semble avoir passé l'effet de mode. Cependant, la place du ping-pong est bien minimale à l'école. Il n'a toujours pas intégré la leçon d'Éducation physique alors réservée principalement aux exercices éducatifs et d'application.

La fin de la mode du ping-pong n'a pas entraîné une disparition totale du jeu informel dans les lieux de la bourgeoisie. Il est un moyen de s'occuper dans la vie quotidienne lorsque le temps ou la nuit tombante ne permet pas de profiter des loisirs en plein air. Mais il est très vraisemblablement moins présent dans les établissements ouverts au public. Le jeu sportif continue également de s'immiscer très progressivement dans les plaisirs de la classe populaire. Les grands magasins parisiens proposent toujours un modèle destiné à des plus petits portefeuilles. Mais une nouvelle fois, le jeu sportif amusant qui anime les intérieurs reste très peu visible médiatiquement. Ancré dans les maisons, il est devenu un jeu commun, habituel. Son prétexte n'intéresse finalement que très peu la presse qui se porte sur les exploits sportifs, ces nouveaux champions modernes.

Plus globalement, l'image du jeu de sportif est ambivalente et dépend de la manière dont il est pratiqué. Ce jeu sportif est encore un moyen de parier l'apéritif, de boire une limonade entre amis, de faire consommer la clientèle. Mais, les prétextes sont sans doute plus mêlés que ne le laissent penser les propos de la presse nationale ou régionale. D'ailleurs, les sportifs comme les dilettantes achètent la raquette sportive en caoutchouc. Cette démarcation aussi franche entre le jeu sportif amusant et le ping-pong sport sert le discours des propagandistes du sport. Pour faire du sport, est-il nécessaire de le pratiquer exclusivement dans un contexte réglementaire, au sein d'une institution ou d'un club ? Il s'agit, en effet, d'une manière de distinguer les jeux, de l'émergence du sport moderne telle que le proposent Allen Guttmann<sup>1503</sup> ou encore Pierre Arnaud<sup>1504</sup>. Or, le jeu sportif est aussi, dans ses

---

<sup>1503</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006.



représentations, une autre manière de pratiquer du sport. Il peut se vivre comme un amusement sans effort mais également comme une représentation de ce qu'est le sport : l'effort physique et l'affrontement. Le jeu sportif n'est donc peut être pas systématiquement un simple divertissement entre amis, mais aussi une manière de se divertir « sportivement » en dehors des institutions. Cette définition subjective du sport se rapproche de celle proposée par les enquêteurs de l'INSEP en 1988 : « *le sport est ce que font les gens quand ils disent qu'ils font du sport* »<sup>1505</sup>. Si structurellement le jeu sportif ne ressemble pas au sport, il peut en avoir la même signification auprès des pratiquants. Le jeu sportif est aussi impacté dans ses représentations, par la place que prend le ping-pong sport dans les institutions. L'effet de mode du ping-pong sport en 1932 et 1933 a fait évoluer en profondeur la manière dont le jeu informel est pratiqué.

---

<sup>1504</sup> « Au sens strict, le sport est une activité physique (les jeux de cartes ou d'échec ne sont pas des sports), réglementée et codifiée par une instance légiférante (les fédérations sportives nationales et internationales), qui se déroule dans un temps (calendrier) et un espace (le stade, la piscine, un circuit...) définis en vue d'une compétition visant l'accomplissement loyal d'une performance ». Arnaud Pierre, *Une histoire du sport*, La documentation française, n°7029, juin 1995, p. 1.

<sup>1505</sup> Irlinger Paul, Louveau Catherine, Metoudi Michèle, *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP, cité par Bromberger Christian, *op. cit.*, septembre 1995.

## Chapitre 2. Un ping-pong « sport » en régression (1936-1939)

### Introduction

Dans un paysage sportif où les fédérations voient leurs effectifs grimper à l'image du football et du basket-ball, le ping-pong sport perd au contraire des licenciés dans l'ensemble de ses fédérations unisport ou affinitaires à la fin des années 1930. L'enthousiasme des dilettantes ou des adeptes qui a accompagné sa mode s'atténue progressivement. Malgré les accords de Matignon qui donnent davantage de temps libre aux travailleurs sous le gouvernement du Front populaire (juin 1936 - novembre 1938), les ouvriers ne gonflent pas les rangs de ce sport, pourtant peu coûteux. Il n'est plus le symbole du sport pour les employés et les ouvriers qui aspirent sans doute à pratiquer des activités plus reconnues, telles que le football par exemple. En effet, le ping-pong reste un sport mineur, de notoriété moindre malgré sa reconnaissance par le champ sportif et les autorités publiques. Il est devenu dépassé pour une partie de la bourgeoisie qui venait le pratiquer, s'y déplacer en tant que spectateur, ou s'accomplir dans les postes de dirigeants « philanthropes ».

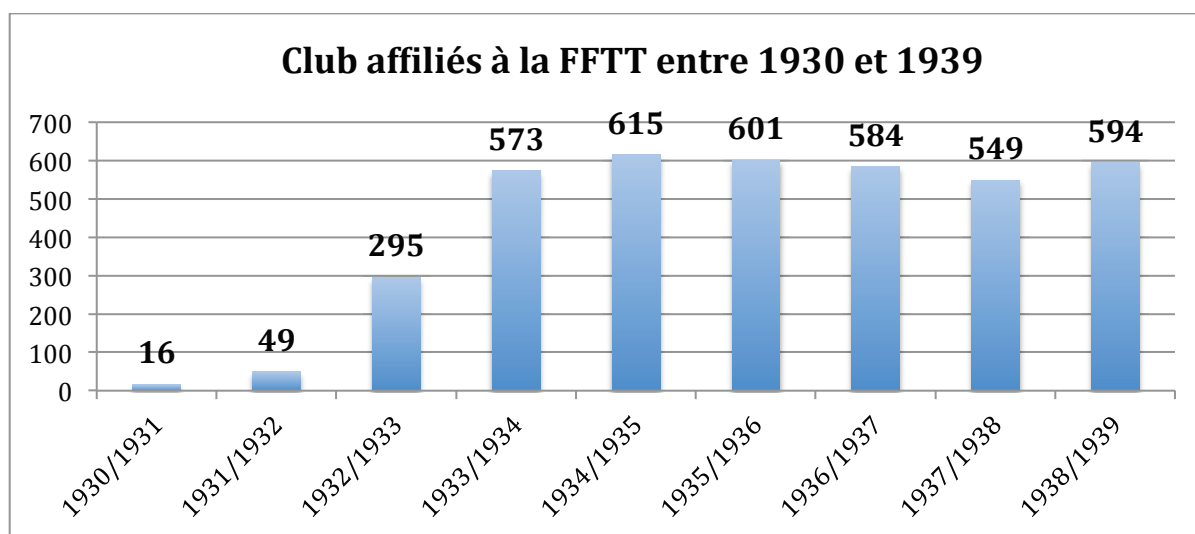
Ce désengagement dans les fédérations est très vraisemblablement lié à la place importante du jeu sportif en dehors des institutions. En effet, il est un divertissement toujours prisé par la jeunesse bourgeoise dans les auberges à la fin des années 1930, et de l'ensemble de la bourgeoisie dans les lieux de villégiature, dans les maisons, dans les clubs de *lawn-tennis*. Sa présence dans les grands magasins laisse penser qu'il se diffuse toujours plus et touche même une part plus large des employés et des ouvriers. Pratiqué dans les cafés, dans les chaumières en dehors des institutions, il suffit sans doute à la population pour avoir l'impression de faire du sport. À l'inverse de la pratique des sports collectifs, des parties de ping-pong s'organisent aisément. Nul besoin donc de faire partie d'un club. Sa facilité de mise en place suffit et contribue en partie à expliquer en retour la régression du ping-pong sport. La mode du ping-pong sport a marqué en profondeur le jeu divertissant et explique très vraisemblablement le succès difficilement mesurable des loisirs informels et récréatifs de la population française au cours des années 1930.

## 1. Un enthousiasme qui s'effrite

Le sentiment de régression qui est véhiculé dans la presse à partir de 1934 se concrétise dans les rangs des fédérations unisport et affinitaires au milieu des années 1930. Le contexte favorable au loisir sous le gouvernement du Front populaire ne profite pas ou peu au ping-pong dans les institutions. En perdant son statut d'activité à la mode, le ping-pong est devenu moins attractif, moins noble auprès des joueurs, des spectateurs, des dirigeants et même des ouvriers qui pourraient pratiquer un sport peu coûteux.

### 1.1. Le déclin des fédérations

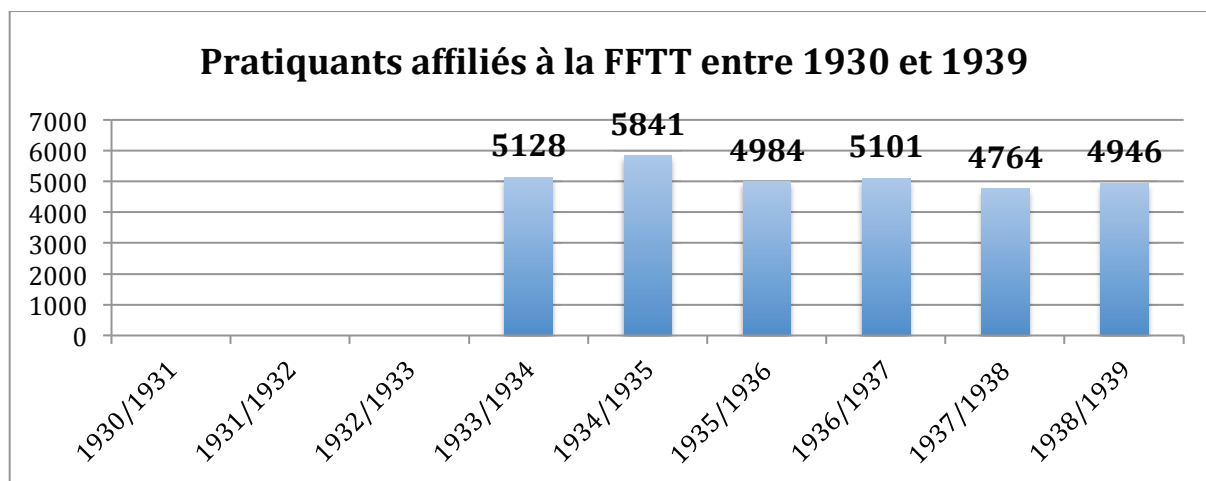
Le phénomène de désuétude de la mode est manifeste dès la saison 1935/1936. Une réelle baisse d'activité affecte les fédérations unisport et affinitaires. Les clubs et les licenciés ont tendance à se désaffilier. En effet, la FFTT perd 14 clubs en 1935/1936, 18 en 1936/1937, et 35 en 1937/1938. Seuls les effectifs de la saison 1938/1939 remontent légèrement (594 clubs) (Graphique 16).



Graphique 16 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées entre 1930 et 1939. *Annuaire de la FFTT, 1950, p. 11.* (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

Dans la même veine, le nombre de compétiteurs affiliés à la FFTT décroît. Il se manifeste un essoufflement du phénomène d'institutionnalisation de la pratique qui se perçoit autant par une réduction du nombre de clubs que par une baisse du nombre de joueurs affiliés. S'ils sont 5 841 licenciés lors de la saison 1934/1935, ils sont 4 984 en 1935/1936, pour

terminer à 4 946 en 1938/1939 (Graphique 17). Après une chute de 15% des licenciés dès la saison 1935/1936, les adhésions se maintiennent ensuite peu ou prou jusqu'en 1939.



Graphique 17 : Statistiques fédérales du nombre de licences entre 1930 et 1939. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

Cette décroissance du nombre de licenciés confirme l'idée que l'institution ne profite plus des répercussions favorables de son effet de mode. L'enthousiasme des joueurs pour les compétitions fédérales se perd. Selon le rapporteur de la commission sportive de la FFTT, M. Weil, « *il en ressort que la Coupe de France, comme les années précédentes, ne jouit pas de tout le succès souhaitable pour une épreuve de cette importance et de cet intérêt, sans doute à cause des frais importants qu'elle nécessite* »<sup>1506</sup>. Pour la saison 1938/1939, 19 clubs se sont engagés<sup>1507</sup>. Les regrets sont les mêmes pour la coupe inter-comités qui ne réunit que huit inscriptions quelque temps avant son organisation (Bourgogne, Centre-Ouest, Charentes, Champagne, Lyonnais, Normandie, Paris, Picardie)<sup>1508</sup>. Le rapporteur de la commission de la FFTT invoque l'idée que les frais de déplacement sont trop élevés pour être amortis par les clubs. En effet, les enjeux compétitifs et le désir de jouer avec des équipes de même niveau imposent des distances plus grandes, et corollairement, des coûts aussi. La perspective d'une étude sur la gestion économique des déplacements au sein des clubs permettrait de mieux éclairer cette problématique. Les dossiers des associations consultés n'ont pas permis de répondre à cette question.

<sup>1506</sup> « Rapport de la commission sportive », *Réunion du Conseil*, 2 avril 1939. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1507</sup> *Ibid.*

<sup>1508</sup> *Ibid.*

De surcroît, la FFTT semble bloquée dans ses intentions par des questions budgétaires. Selon la revue *L'Ouest Ping-Pong*, « la situation financière de la Fédération n'est évidemment pas très brillante puisqu'elle se présente avec un Passif de 9.005 francs 95 » au 31 décembre 1936<sup>1509</sup>. Ces difficultés économiques persistent jusqu'en 1939. En effet, le compte rendu du conseil fédéral du 30 décembre 1938 explique qu'en raison de frais importants nécessités par le déplacement lointain aux championnats du monde organisés au Caire, la représentation de l'équipe de France n'est envisagée que « si une subvention gouvernementale permet de (le) couvrir »<sup>1510</sup>. La politique d'assainissement financier suite à des passifs de la Fédération<sup>1511</sup> renforce cet obstacle économique<sup>1512</sup>. L'argent récolté par les licences<sup>1513</sup>, les cartes des dirigeants<sup>1514</sup>, les cotisations des clubs<sup>1515</sup>, les redevances par grosse de balles (144 balles)<sup>1516</sup> et par tables agréées<sup>1517</sup>, ne suffit pas à la bonne marche de l'institution<sup>1518</sup>. Finalement, la problématique des enjeux économiques est une des conséquences de cette baisse des adhésions. Sans moyens, la fédération ne peut investir dans des évènements capables de maintenir ou de relancer sa visibilité médiatique. Or, ces aspects apparaissent importants pour entretenir l'euphorie de la mode passée et, permet aux curieux, de remplir les salles et de s'offrir une licence. L'enjeu d'exhibition et de représentation du ping-pong comme spectacle sportif est dès lors mis à mal par ces difficultés économiques que rencontrent la Fédération.

Mais cette décroissance ne concerne pas seulement cette seule structure fédérale unisport. Elle renforce l'idée que les difficultés économiques éprouvées par la FFTT ne sont que des conséquences d'un sport qui n'attire plus. En effet, cette tendance se retrouve dans les fédérations affinitaires. Le cas du ping-pong sport dans la FGSPF est sans appel. Alors que

---

<sup>1509</sup> *L'Ouest Ping-Pong*, 1937, p. 9. (Arch. BnF, 4-JO-1842).

<sup>1510</sup> « Championnats du Monde au Caire », *Compte rendu de la réunion du Conseil*, 30 décembre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1511</sup> La FFTT a une somme due à Marcel Corbillon qui s'élève à 16 755,15 francs. En accord avec ce dernier, le conseil décide de lui rembourser 1 000 francs par trimestre dès 1938. « Dette envers M. Corbillon », *PV de la FFTT*, Réunion du conseil de la FFTT, janvier 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1512</sup> « Championnats du Monde au Caire », *Compte rendu de la réunion du Conseil*, 30 décembre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1513</sup> Le coût de la licence de joueur est porté à 7 francs dont la moitié revient aux Comités Régionaux. « Licences », *PV de la FFTT*, Réunion du Conseil du 25 juin 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1514</sup> Le coût de la carte de dirigeant est fixé à 10 francs. « Carte de dirigeant », *PV de la FFTT*, Réunion du Conseil du 25 juin 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1515</sup> « Cotisations des clubs », *PV de la FFTT*, Réunion du conseil du samedi 14 septembre 1935. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1516</sup> Une redevance de 3 francs par grosse sur les balles agréées est demandée depuis 1934. « balles », *PV de la FFTT*, réunion du conseil du 23 juin 1934. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1517</sup> Les estampilles sont cédées au prix de 20 francs l'unité sur les tables conformes aux règles de la FFTT depuis 1934. « tables », *PV de la FFTT*, réunion du conseil du 23 juin 1934. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1518</sup> La taxe fédérale de 5% sur les engagements aux tournois est supprimée depuis le 24 février 1934. La même taxe de 5% au profit des comités régionaux peut être maintenue au gré des comités. « Statut des comités régionaux », *PV de la FFTT*, Assemblée du conseil du 24 février 1934. (Arch. FFTT, non cotées).

d'autres sections continuent de progresser telles que le basket-ball ou encore le football. Conjointement à la multiplication des patronages<sup>1519</sup>, le ping-pong voit ses effectifs s'effriter. En effet, si 1 088 joueurs ont pris part aux épreuves officielles lors de la saison 1934/1935, le nombre décroît chaque année pour atteindre 349 joueurs lors de la saison 1937/1938, soit une baisse d'environ 70% en trois ans (Tableau 10).

Saison	Ping-Pong	Basket-ball	Football
1934/1935 <sup>1520</sup>	1 088	12 512	10 681
1935/1936 <sup>1521</sup>	735	14 741	11 600
1936/1937 <sup>1522</sup>	416	14 955	12 682
1937/1938 <sup>1523</sup>	349	15 359	16 019
1938/1939	-	-	-

**Tableau 10 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1934 et 1939.**

En ce qui concerne la FSGT, la visibilité du ping-pong sport dans ses rangs reste très obscure. À première vue, il s'organise des compétitions de l'échelle locale jusqu'au niveau national. Ses premiers championnats de France se déroulent à Alfortville en 1937<sup>1524</sup>. Ce championnat a de nouveau lieu le dimanche 3 avril 1938 dans la même ville<sup>1525</sup>, puis à Limoges en 1939<sup>1526</sup>. Ces rencontres sont d'ailleurs l'occasion de sélectionner une première équipe nationale. Par exemple, les cinq premiers sont invités lors des 3<sup>e</sup> Jeux olympiques ouvriers<sup>1527</sup> à Anvers en 1937<sup>1528</sup>. La France termine troisième sur quatre pays représentés

<sup>1519</sup> « En un peu plus de vingt ans, le nombre de patronages affiliés va doubler, passant de 1 500 à 3 000 en 1937 ». Augustin Jean-Pierre, « L'évolution géopolitique des patronages catholiques : 1898-1998 », dans Cholvy Gérard, Tranvouez (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Éditions Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest, 1999, p. 72.

<sup>1520</sup> « Congrès Fédéral, 26 et 27 novembre 1935, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°709, 1 décembre 1935, p. 659. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 308).

<sup>1521</sup> « Congrès Fédéral, 17 et 18 novembre 1936, Compte Rendu, Rapport moral, C. - Sport », *Les Jeunes*, n°754, 22 novembre 1936, p. 643. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 309).

<sup>1522</sup> « Notre Congrès fédéral, Rapport moral, Vie intérieure, b) Vie technique, vie gymnastique, sport et musicale, c) Sports », *Les Jeunes*, n°797, 28 novembre 1937, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-15487).

<sup>1523</sup> « Notre Congrès fédéral a tenu ses assises mardi et mercredi derniers, Rapport moral, Vie intérieure, B) Vie technique, c) Sports », *Les Jeunes*, n°843, 27 novembre 1938, p. 1. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 310).

<sup>1524</sup> « L'activité sportive de la FSGT », *L'Humanité*, n°14000, Paris, 16 avril 1937, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1525</sup> « FSGT, Ping-Pong », *L'Humanité*, n°14348, Paris, 1 avril 1938, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1526</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°5888, Paris, 1 avril 1939, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1527</sup> « Les Sports, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, À Anvers, aujourd'hui, s'ouvre l'olympiade travailliste », *Le Populaire*, n°5275, Paris, 25 juillet 1937, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1528</sup> « Ping-Pong, Fleur, champion de France de la FSGT », *L'Humanité*, n°14007, Paris, 23 avril 1937, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

(Angleterre, Tchécoslovaquie, Belgique)<sup>1529</sup>. Cette participation lors des olympiades organisées par l'Internationale Sportive Ouvrière Socialiste (ISOS) en 1937 révèle une certaine forme de reconnaissance sportive. En effet, les dirigeants de la FSGT ont fait le choix d'apaiser, par l'intermédiaire du sport, les rivalités entre les pays et de lutter contre le fascisme, notamment à l'encontre du nazisme<sup>1530</sup>. Le ping-pong participe à son échelle à une véritable politique de combat idéologique par le sport. Dans cet esprit, une délégation de la FSGT est également envoyée en Belgique à Seraing en 1937<sup>1531</sup> et les quatre premiers des championnats de France de 1939 représentent de nouveau l'équipe de France de la FSGT en Belgique, où elle gagne 6 à 0<sup>1532</sup>. Cette structuration laisse ainsi penser, à première vue, que le ping-pong sport se développe dans les rangs de la FSGT. Elle dispose désormais de championnats de France, d'une équipe nationale qui la représente sur la sphère mondiale.

Cependant, si le fort dynamisme du comité régional parisien de la FSGT est certain, il contraste avec le mouvement du ping-pong sport en province. En effet, les championnats de Paris individuels<sup>1533</sup> ont lieu jusqu'en 1939 (féminines, minimes, joueurs de 1<sup>re</sup> série, 2<sup>e</sup> série, et sans doute 3<sup>e</sup> série)<sup>1534</sup>. On y retrouve encore un tournoi régional par équipes en 1937<sup>1535</sup>. Cependant, l'activité des autres comités de province n'est quasiment jamais évoquée dans les journaux tels que *L'Humanité* et *Le Populaire*. Pourtant, on sait qu'une commission régionale de boules, de ping-pong, d'escrime et de marche existe toujours en 1937 à Bordeaux dans la Côte-d'Argent<sup>1536</sup>. On retrouve également une autre commission de tennis et ping-pong au sein du comité régional du Nord en 1939<sup>1537</sup>. Cette baisse de visibilité peut laisser penser que l'activité compétitive en province diminue. D'ailleurs, les résultats des championnats de France de 1937 montrent que seuls deux villes et un département de province ont été

---

<sup>1529</sup> « Les Sports, Le classement des fédérations aux 3<sup>e</sup> Jeux Olympiques ouvriers », *Le Populaire*, n°5298, Paris, 17 août 1937, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1530</sup> Kssis Nicolas, *La FSGT, Du sport rouge au sport populaire*, Paris, Éditions la ville brûle/Sport et plein air- FSGT, 2014, p. 35.

<sup>1531</sup> « Les Sports, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong, Mansiat, de la FSGT, remporte le tournoi préolympique international de Seraing (Belgique) », *Le Populaire*, n°5079, Paris, 7 janvier 1937, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1532</sup> « Les Sports, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°5899, Paris, 12 avril 1939, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1533</sup> « Les Sports, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong, Les championnats de Paris », *Le Populaire*, n°5161, Paris, 30 mars 1937, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1534</sup> « Les championnats parisiens de ping-pong », *L'Humanité*, n°14319, Paris, 3 mars 1938, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-1120) ; « Les Sports, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°5871, Paris, 15 mars 1939, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1535</sup> « Les Sports, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong », *Le Populaire*, n°5073, Paris, 1 janvier 1937, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1536</sup> « Les Sports, Côte-d'argent », *Le Populaire*, n°5330, Paris, 18 septembre 1937, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1537</sup> « Les Sports, Au CR du Nord de la FSGT », *Le Populaire*, n°5840, Paris, 12 février 1939, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-6515).

représentées en dehors de la région parisienne : Roanne, Limoges<sup>1538</sup> et l'Aube<sup>1539</sup>. Les femmes semblent d'ailleurs ne pas être concernées. Cette visibilité en berne confirmerait l'idée que l'enthousiasme des pratiquants pour les compétitions de ping-pong s'effrite dès 1936 au sein de la FSGT. Sa situation contraste d'ailleurs avec la croissance des autres sports dans ses rangs. Au début de l'année 1936, la fédération compte 40 000 licenciés<sup>1540</sup> pour terminer à 103 420 durant l'été 1939<sup>1541</sup>. Si certains sports se développent, les pratiquants de ping-pong sont moins nombreux à s'affilier. La situation de ce sport subit ainsi les mêmes revers dans l'ensemble des fédérations unisport ou affinitaires.

Le contexte du Front populaire ne constitue donc pas une période de démocratisation du ping-pong dans les fédérations. En effet, les multiples actions sociales en faveur des travailleurs, à l'instar de la semaine de 40 heures<sup>1542</sup>, ou de l'augmentation allant de 7 à 15% des salaires<sup>1543</sup>, comblent les besoins en matière de dépenses quotidiennes, mais le développement balbutiant des loisirs ne profite pas au ping-pong dans sa logique sportive. Le chômage, qui malgré une décrue reste très élevé<sup>1544</sup>, limite sans doute encore cette démocratisation. S'adjoint également une l'inflation qui empêche aux salaires de suivre l'augmentation du coût de la vie dès l'été 1936<sup>1545</sup>. Cependant, au gré de l'évolution des effectifs des autres sports, une autre hypothèse semble plus probable. Si les plaisirs sont au sport, le ping-pong ne constitue pas un premier choix. Il n'est pas considéré comme une pratique majeure. En perdant son statut de sport à la mode, il est devenu moins attractif, moins noble auprès des joueurs, des spectateurs, ou même des dirigeants qui sont pourtant d'une grande aide dans la logique économique des clubs, à l'image de ceux qui prêtent leur voiture pour les longs déplacements par exemple.

Enfin, le tassement des effectifs qui affecte les différentes fédérations n'épargne pas l'UFOLEP. Le rapport du Commissaire général de cette institution en 1936/1937 observe, dans un premier temps, une « *progression très sensible dans les engagements des*

---

<sup>1538</sup> « Ping-Pong, Fleur, champion de France de la FSGT », *L'Humanité*, n°14007, Paris, 23 avril 1937, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1539</sup> « Les Sports, Fédération Sportive et Gymnique du Travail, Ping-Pong, Dimanche à Alfortville, Championnat de France », *Le Populaire*, n°5177, Paris, 15 avril 1937, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1540</sup> Kssis Nicolas, *op. cit.*, 2014, p. 46.

<sup>1541</sup> *Ibid.*, p. 47.

<sup>1542</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, tome 2, 1930-1958, 2009, p. 177.

<sup>1543</sup> Bairoch Paul, *op. cit.*, 1997, p. 78.

<sup>1544</sup> *Ibid.*, p. 80.

<sup>1545</sup> Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *op. cit.*, tome 2, 1930-1958, 2009, p. 178.



*Compétitions Nationales de Ping-Pong* »<sup>1546</sup>. 17 fédérations, appelées aussi départements, sont enregistrées<sup>1547</sup>. Il s'agit, en effet, d'une légère croissance comparée aux 15 départements prenant part à la compétition lors de la saison 1935/1936<sup>1548</sup>. Pour autant, cet engouement s'effrite dès 1937/1938 à l'image de la FFTT ou de la FSGT. Si 16 « départements » sont annoncés<sup>1549</sup>, au moins un quart abandonne<sup>1550</sup>. De la même manière, ils ne sont plus que 10 départements à être annoncés en 1939<sup>1551</sup> (Tableau 11). L'UFOLEP connaît ainsi, jusqu'en 1939, une déshérence progressive de l'activité.

Départements/Fédérations	1935/1936	1939
Seine-Inférieure	X	X
Calvados	X	X
Oise	X	
Seine	X	X
Loire	X	X
Côte-d'Or	X	X
Indre-et-Loire	X	X
Creuse	X	
Corrèze	X	X
Haute-Vienne	X	
Isère	X	
Hautes-Alpes	X	
Haute-Garonne	X	X
Tarn-et-Garonne	X	
Lot-et-Garonne	X	
Loiret		X
Somme		X
Nombre total	15	10

**Tableau 11 : Nombre de fédérations ou départements prenant part au critérium national au sein de l'UFOLEP en 1935 et 1939.**

<sup>1546</sup> Photocopie du livret « Rapport du Commissaire Général sur l'activité de l'UFOLEP en 1936-1937 », *L'Action Laïque*, n°49, juin-juillet-août 1937, p. NP. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/9, Boîte 5, Feuillet Loisirs sportifs).

<sup>1547</sup> *Ibid.*

<sup>1548</sup> « UFOLEP, Critérium du Ping-Pong 1936 », *Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française du tennis de table, Supplément à la Revue du Ping-Pong*, n°5, 5 décembre 1935, p. NP. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1549</sup> Photocopie du livret « Le Calendrier Sportif de l'UFOLEP, 1937-1938 », *L'Action Laïque*, décembre 1937, p. 94. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/34, Boîte 30, Feuillet UFOLEP, compétitions diverses (1933-1938)) ; « UFOLEP », *La Revue du Ping-Pong*, n°4, Paris, 1938, p. 2. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1550</sup> « UFOLEP, Résultats du Championnat National, Équipes, Résultats du premier tour », *La Revue du Ping-Pong*, n°7, Paris, 1938, p. 11. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1551</sup> « UFOLEP », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°1, Paris, 1939, p. 3. (Arch. FFTT, non cotées).

Dans les rangs de l'UFOLEP, les championnats par équipes et de simples ont toujours bien lieu sous l'égide de la fédération de la Seine<sup>1552</sup>, mais l'enthousiasme pour ce sport s'amenuise. Certains départements se désengagent finalement des compétitions nationales, et d'autres ligues, à l'image de la fédération d'Eure-et-Loir, sont dépourvues de commission spécifique de ping-pong et même de compétitions<sup>1553</sup>.

Finalement, l'impression de régression de 1934 se concrétise deux années plus tard dans les fédérations unisport comme affinitaires. L'enthousiasme qui se tarit dès 1935, poursuit sa décroissance jusqu'en 1939. Ainsi, si ces institutions permettent de conserver, et d'entretenir l'engouement suscité au moment fort de la mode, elles n'empêchent pas les désaffiliations que sa fin entraîne. Une baisse d'attrait et d'intérêt n'invite plus les lecteurs, les sportifs à pousser la porte des clubs pour se rencontrer. Le ping-pong n'est plus le sport au goût du jour. Les nouveaux adeptes comme les anciens peuvent alors céder aux chants d'autres pratiques considérées comme des sports majeurs. Seuls restent les passionnés. L'organisation des compétitions, qui obligent bien souvent à de grands déplacements pour rencontrer des équipes de niveau égal, coûte trop cher. Certaines régions ne peuvent sans doute pas déployer leurs activités compétitives avec leurs seuls effectifs.

Dès lors, des rencontres entre fédérations ont sans doute eu lieu pour conserver les adhérents et assouvir ainsi le besoin d'affronter des adversaires compétitifs à proximité. Par exemple, la présence de l'*Amicale Ping-Pong Club Rennais* lors de la coupe de Bretagne, organisée vraisemblablement par la FFTT, montre les accointances et les effets des accords passés entre la FFTT et l'UFOLEP<sup>1554</sup>. De la même manière, il est fort probable, que des sportifs de l'UFOLEP, dont l'idéologie est rattachée à la laïcité, de la FSGT, ou de la FGSPF, d'obédience catholique, ont accepté des rencontres par pragmatisme<sup>1555</sup>. Ces situations d'entente cordiale, par-delà les enjeux idéologiques qui habitent les institutions, rendent compte d'une communauté de philosophie par rapport à la compétition : le frisson qu'occasionne l'incertitude de la rencontre naît de la diversité des adversaires mais aussi de

---

<sup>1552</sup> « UFOLEP, UFOLEP, Fédération de la Seine », *La Revue du Ping-Pong*, n°5, Paris, 1938, p. 11. (Arch. FFTT, non cotées).

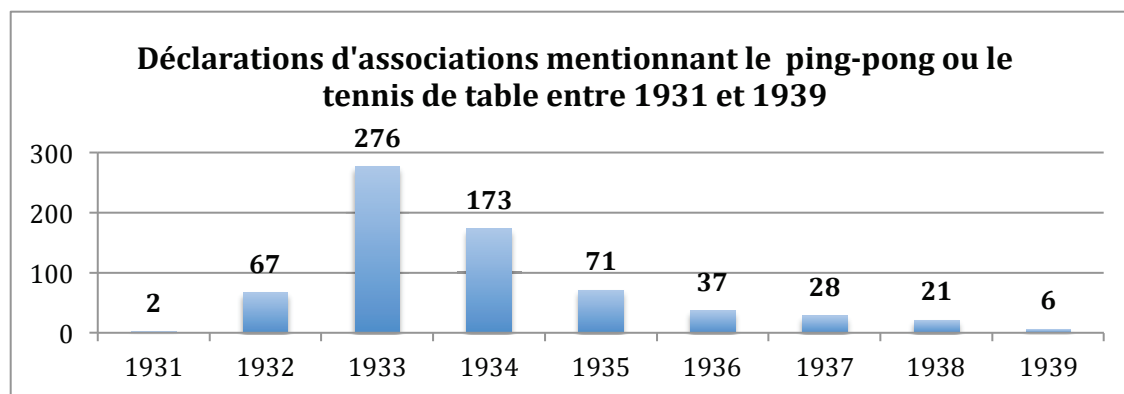
<sup>1553</sup> *Bulletin de la Fédération des associations des anciens élèves et amis des écoles publiques d'Eure-et-Loire, Commission de l'UFOLEP*, n°18, mars 1936, p. 1. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 265).

<sup>1554</sup> « Ping-Pong, Les septièmes championnats de Bretagne par équipes et la coupe de Bretagne, Quadruple victoire du Lyra PPCA », *L'Ouest-Éclair*, n°15506, Rennes, 25 avril 1939, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>1555</sup> Sevilla Nathalie, « Le développement de l'UFOLEP pendant l'entre-deux-guerres », dans Lebecq Pierre-Alban (dir.), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 1, *Les pratiques affinitaires*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, p. 149.

leur qualité. Le cas des clubs de l'UFOLEP et de la Fédération Française de Basket-Ball, majoritairement investie par les cléricaux, en est un exemple assez prégnant<sup>1556</sup>. Cependant, dans le cas précis du ping-pong, ces accords passés entre les fédérations n'ont sans doute pas été suivis d'effets. En effet, le procès-verbal de la FFTT du 22 octobre 1938 n'hésite pas à préciser que des échanges ont de nouveau lieu avec l'UFOLEP ou les patronages<sup>1557</sup>, sous-entendant, qu'il n'existe toujours pas de relations.

Plus largement, cette régression s'observe directement dans le nombre très réduit de nouvelles associations déclarées au sein du *Journal Officiel de la République française* entre 1936 et 1939. S'il y a encore 71 nouveaux clubs déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table en 1935, ce chiffre chute à 37 en 1936, 28 en 1937, 21 en 1938, pour terminer à 6 en 1939 (Graphique 18)<sup>1558</sup>. L'année 1939 est en partie impactée par la mobilisation de la population à la guerre. Pour ce qui est du reste, dans un contexte où l'exode rural s'accroît<sup>1559</sup> au profit d'une population urbaine qui s'ouvre au loisir sportif<sup>1560</sup>, le ping-pong dans les fédérations s'amointrit paradoxalement. Elle n'est plus la pointe visible du processus de sportivisation de la société. Ce sport est *has-been* ou, du moins mineur. Dès lors, le nombre de clubs spécifiques est sans doute assez important pour subvenir aux besoins et aux envies des adeptes dont le nombre décroît dans les fédérations.



**Graphique 18 :** Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1931 à 1939. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).

<sup>1556</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>1557</sup> *PV de la FFTT*, Réunion du bureau du 22 octobre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1558</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 14 en annexe p. 57.

<sup>1559</sup> Lequin Yves, *Histoire des français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Un peuple et son pays*, Paris, Éditions Armand Colin, 1984, p. 426.

<sup>1560</sup> En effet, le sport se développe principalement dans les espaces urbains. Selon Tony Froissart, l'apathie qui retarde la diffusion du sport compétitif dans le milieu rural est liée « à des phénomènes de résistances et non pas une forme d'indifférence des populations » dans Froissart Tony, *L'impasse du sport rural. La Seine-et-Oise de 1881 à 1939*, Université de Franche-Comté, Éditions Presse universitaires de Franche-Comté, 2006, p. 199.

D'un point de vue numérique, le ping-pong sport continue d'ailleurs d'être un sport mineur dans le champ sportif. À côté des 188 664 joueurs de la Fédération Française de Football en 1938<sup>1561</sup>, la FFTT en compte seulement 4 764<sup>1562</sup>, soit 40 fois moins. Faire du ping-pong dans les institutions n'est donc pas le meilleur moyen de montrer que l'on est sportif.

## 1.2. Un sport « mineur » en perte de vitesse

En 1939, les propos du président de la FFTT, Robert Parent, résument très clairement le vide que connaît ce sport depuis quelques années :

*« Au début de cette année 1939, c'est pour moi un grand plaisir et une grande joie de constater que notre sport va revivre les heures de gloire qu'il connut il y a quelques années et même connaître une période de croissance et de plein développement telle qu'il n'en a jamais connue. En effet, comme toute chose nouvelle, il y a d'abord l'engouement dont s'empare volontiers le snobisme et ensuite une période de demi oubli inévitable »<sup>1563</sup>.*

Si l'optimisme pour l'année 1939 est affiché, la situation du ping-pong est morose au sein de la FFTT. Les adeptes de la mode sont vraisemblablement partis vers d'autres occupations plus en vogue. En conséquence, ce sport à la mode s'est transformé en pratique mineure. L'exhibition de la bourgeoisie, de ses manières, des classes moyennes et populaires qui l'imitent, s'en est allée. D'ailleurs cette hypothèse se confirme au regard de sa visibilité médiatique. Le ping-pong n'est que très rarement considéré comme un spectacle sportif. En effet, *Le Figaro* ne consacre que quelques articles au ping-pong entre 1936 et 1939. 10 sont publiés en 1936 pour terminer à 7 en 1939 (Graphique 19)<sup>1564</sup>. Seules quelques grandes occasions sportives sont mentionnées. En perdant de sa notoriété chez la classe bourgeoise, il n'est alors plus considéré comme un spectacle de choix où il est bien de se faire voir. Cet exemple confirme ainsi l'idée que la mode a emporté avec elle l'âge de l'élégance snob qui attirait le public, les journalistes et les personnalités publiques.

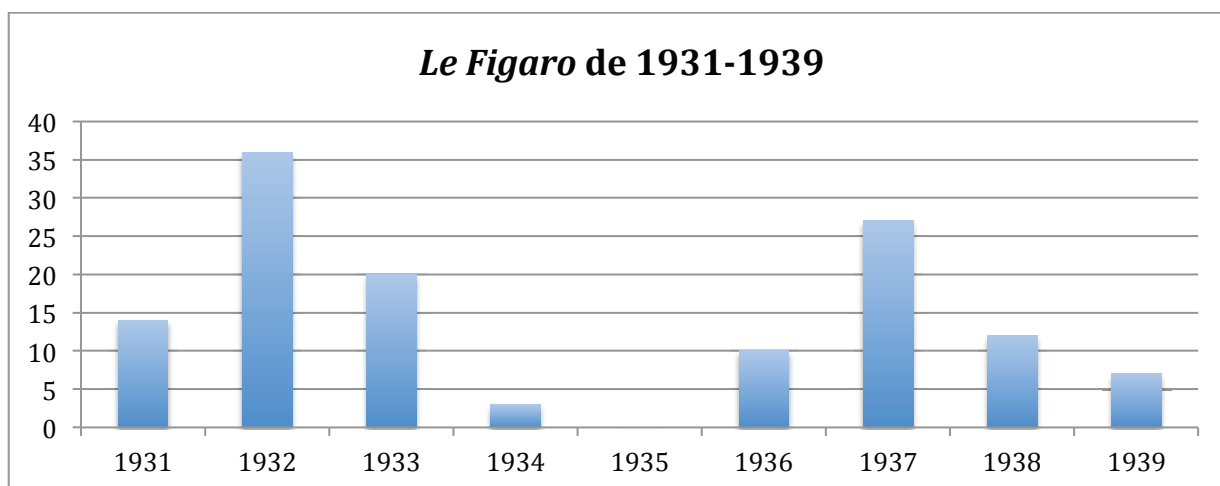
---

<sup>1561</sup> Wahl Alfred, *op. cit.*, 1989, p. 266.

<sup>1562</sup> Statistiques fédérales du nombre de licences. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

<sup>1563</sup> « Souhaits 1939 », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°1, Paris, 1939, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1564</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.



**Graphique 19 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495).**

Le regain de 1937, à 27 articles, s'explique en partie par la publication d'une annonce de la Réserve Saint-Cloud qui possède un ping-pong lors des séjours et week-ends destinés à la bourgeoisie, puis progressivement aux classes moyennes<sup>1565</sup>. Ces informations confirment l'idée de la permanence d'une pratique informelle. Mais bien souvent, le ping-pong n'est que très rarement l'objet des articles concernés. Certes, il dispose de sa propre rubrique sportive au sein de *L'Auto*<sup>1566</sup>, *L'Ouest-Éclair*<sup>1567</sup>, *Le Figaro*, etc.<sup>1568</sup>. Mais le désintérêt de la presse nationale montre que le ping-pong n'est qu'un sport mineur. Par exemple, le journal *Ce soir* appelle encore la FFTT, la « Fédération française de ping-pong »<sup>1569</sup>. Si elle ne fait que réutiliser le terme le plus couramment utilisé pour appeler indistinctement le sport ou le jeu amusant de salon, cet exemple est sans doute la preuve que certains journalistes sportifs ne s'intéressent que très peu à ce sport.

Cette visibilité en berne se retrouve également dans le journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes. L'information sportive en région décroît. Si l'on s'intéresse au nombre de numéros mentionnant au moins une fois l'activité, le journal en publie 113 en 1935, pour décroître progressivement à 59 en 1938, puis s'accroître en 1939 à 88, et ainsi retrouver un chiffre légèrement inférieur à l'année 1936 (Graphique 20)<sup>1570</sup>. La baisse de visibilité persiste mais les compétitions des institutions unisport ou affinitaires continuent d'entretenir, ou du

<sup>1565</sup> « La Réserve de Saint-Cloud », *Le Figaro*, n°2157, Paris, 6 juin 1937, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1566</sup> « Ping-Pong », *L'Auto*, n°13989, Paris, 10 avril 1939, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-16168).

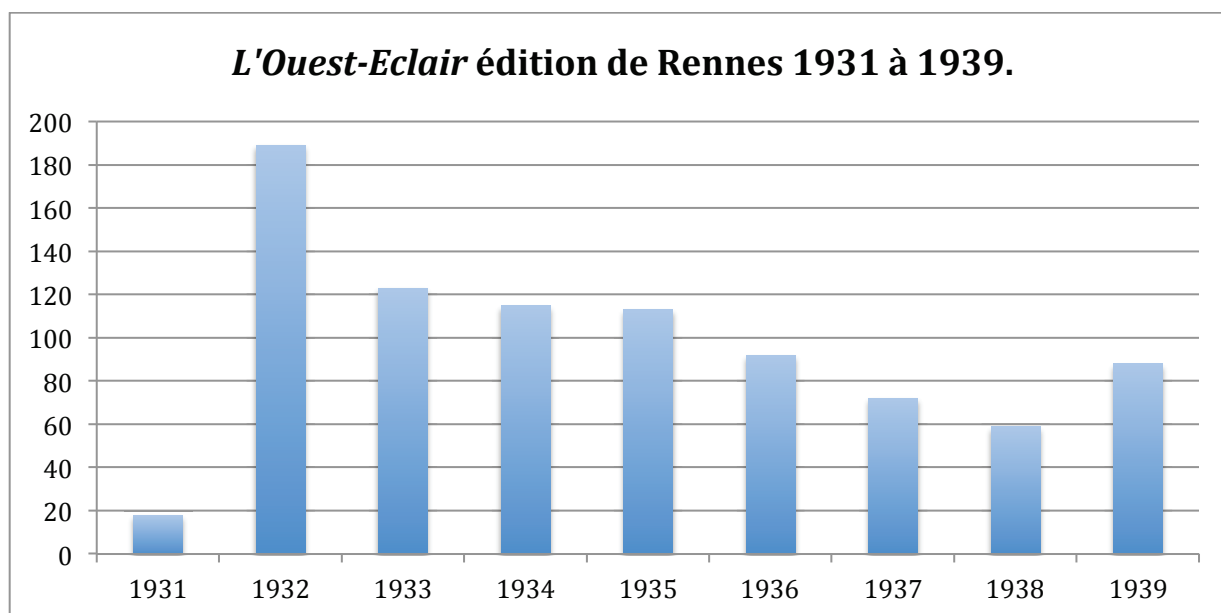
<sup>1567</sup> « Ping-Pong, Coupe de France », *L'Ouest-Éclair*, n°15408, Rennes, 17 janvier 1939, p. 12. (Arch. BnF, NUMP-1495).

<sup>1568</sup> « Ping-Pong, Les Championnats de France », *Le Figaro*, n°95, Paris, 5 avril 1939, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139).

<sup>1569</sup> « France-Angleterre en ping-pong », *Ce Soir*, n°749, 6<sup>e</sup> édition, Paris, 22 mars 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14232).

<sup>1570</sup> Graphique réalisé à partir du tableau 12 en annexe p. 38.

moins, de limiter cette baisse d'intérêt. Dans une France qui compte environ 42 millions d'habitants, et peu ou prou un million de sportifs dans les unions ou les fédérations, l'acculturation sportive passe principalement par la presse écrite<sup>1571</sup>. Or, en disparaissant progressivement des radars médiatiques, le processus de désuétude de la mode prend d'autant plus d'effet sur les effectifs de ce sport. Moins présent dans les colonnes de la presse, il devient moins attractif. Ainsi, si la mode a permis d'afficher son caractère compétitif aux yeux de la population, la curiosité qu'elle a suscitée s'estompe et ne convainc plus beaucoup d'autres adeptes. Le ping-pong n'est plus la quintessence des représentations sportives. En conséquence, la presse nationale ou régionale détourne progressivement son regard de ses compétitions.



**Graphique 20 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495).**

Plusieurs indices confirment de nouveau que le ping-pong sport passionne moins les foules. Le passage du snobisme élégant à la consommation de masse du spectacle sportif populaire que l'on observe pour le cyclisme au début du XX<sup>e</sup> siècle par exemple<sup>1572</sup> n'est pas à l'ordre du jour. Le ping-pong ne connaît pas encore ce transfert. S'il fait partie des 48 sports présentés lors de l'Exposition internationale de Paris en 1937<sup>1573</sup> ; certains grands tournois

<sup>1571</sup> Tétart Philippe, « Spectacle sportif, médias et représentations sociales », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, p. 152.

<sup>1572</sup> Rioux Jean-Pierre, « Sport et association : remarques de précaution », dans Arnaud Pierre, Camy Jean (dir.), *op. cit.*, 1986, p. 168.

<sup>1573</sup> « Les Sports à l'Exposition 1937 », *Le Populaire*, n°5181, Paris, 19 avril 1937, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

populaires, qui faisaient la notoriété de ce sport, disparaissent. Par exemple, le tournoi national patronné par *L'Intransigeant* et organisé par le comité de Paris de la FFTT ne se déroule plus depuis 1937. Une dernière édition a été mise en place en 1936 mais exclusivement sur la région parisienne<sup>1574</sup>. 2 500 engagés ont disputé des parties<sup>1575</sup>. Nous pourrions également trouvé des contre-exemples, puisque le tournoi de *L'Écho du Nord* persiste. La grande épreuve dite « populaire » organisée pour la 3<sup>e</sup> fois « *a obtenu son succès habituel* » en 1938 selon le journaliste<sup>1576</sup>. Le chiffre de 2 000 engagés justifie l'importance de sa manifestation<sup>1577</sup>. Cependant d'autres indicateurs confirment une tendance générale à la baisse. Par exemple, l'existence de la *Revue Ping-Pong* est elle-même menacée. Ainsi, l'organe officiel de la FFTT « *se trouve en difficultés par suite du nombre trop restreint d'abonnements pour sa forme actuelle* »<sup>1578</sup>. Les passionnés et néophytes ne sont finalement pas assez nombreux à l'acheter.

La disparition de grandes stars mondiales hongroises sur le sol français a sans doute également eu un impact sur la dynamique sportive du ping-pong. Elle marque la fin de l'euphorie d'après-mode : celle d'un spectacle sportif convoité. Le départ de Victor Barna, à la fin de l'année 1934, y contribue fortement<sup>1579</sup>. Il est alors le symbole de la mode sportive, la figure du champion par excellence des années 1932 et 1933. Or, les péripéties pongistes ne suscitent plus autant d'émois dans la presse nationale ou régionale. La renommée des joueurs français y est moins notable. Les Français tels que Michel Haguenauer, Raoul Bédoc, Frédéric Aguilard, Daniel Guérin, Alex Agopoff, Charles Dubouillé et les Françaises telles que Jeanne Delay, Ginette Soulage, Marouchka Azcué et Marie-Louise Chalamel ne brillent pas à l'international, excepté un quart de finale aux championnats du monde de 1939 obtenu par Michel Haguenauer<sup>1580</sup>. En conséquence, la presse a sans doute des difficultés à élever au rang de champion ou de championne, ces joueuses et ces joueurs.

---

<sup>1574</sup> « Hobeica gagnera-t-il, ce soir, le grand tournoi populaire de ping-pong patronné par l'Intransigeant », *L'Intransigeant*, n°20635, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 3 mai 1936, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1575</sup> « Hobeica gagnera-t-il, ce soir, le grand tournoi populaire de ping-pong patronné par l'Intransigeant », *L'Intransigeant*, n°20635, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 3 mai 1936, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1576</sup> « Succès au 3<sup>e</sup> Tournoi de « L'Écho du Nord » », *La Revue du Ping-Pong*, n°4, Paris, 1938, p. 14. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1577</sup> « Succès au 3<sup>e</sup> Tournoi de « L'Écho du Nord » », *La Revue du Ping-Pong*, n°4, Paris, 1938, p. 14. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1578</sup> « Officiel FFTT, Compte Rendu de la réunion de conseil », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°1, Paris, 1939, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Revue du Ping-Pong », *PV de la FFTT, Compte rendu de la réunion de Conseil*, 30 décembre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1579</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 92.

<sup>1580</sup> *Ibid.*, p. 584.

Finalement, il existe bien une baisse d'intérêt notoire de la presse nationale ou régionale pour ce sport en perte de vitesse. Par exemple, si le conseil de la FFTT organisé en 1938 est « *heureux de constater l'effort de la presse pour cette manifestation* »<sup>1581</sup> confrontant la France à l'Autriche, elle montre, en retour, que la presse nationale se désintéresse plutôt de ses compétitions puisque la notion d'effort est soulevée. Par exemple, les championnats du monde de 1939 ne trouvent que peu ou pas d'écho : aucune ligne n'est faite sur ses épreuves dans les colonnes de *L'Intransigeant*, du *Figaro* ou encore de *L'Auto*. Seuls les championnats de France organisés à Marseille<sup>1582</sup> ou les rencontres entre la France et l'Angleterre<sup>1583</sup>, voire entre la France et la Suède<sup>1584</sup>, font l'objet de quelques articles cette année. Sport mineur, il ne fait pas le poids face aux grands spectacles sportifs populaires comme le Tour de France dont le lectorat est friand. Plus encore, la professionnalisation du football en janvier 1932 par exemple<sup>1585</sup>, fait de ses clubs, de réelles entreprises de spectacle<sup>1586</sup>.

Conjointement à une baisse d'enthousiasme des pratiquants et des spectateurs pour ses compétitions, plusieurs indices confirment l'idée d'un désintérêt des journaux. Comme l'explique un des rédacteurs du *Ping-Pong Lyon*, « *la grande presse hélas, se désintéresse [...] trop du sport qui nous est cher* »<sup>1587</sup>. Il existe pourtant quelques lecteurs passionnés puisque se créent ou persistent des bulletins régionaux, de districts, à l'image du *Ping-Pong Lyon*<sup>1588</sup>, de *L'Ouest Ping-Pong*<sup>1589</sup> ou du *Normandie Ping-Pong et Tennis*<sup>1590</sup>. Ces derniers répondent sans doute à ce manque de visibilité dans les journaux nationaux et régionaux et, en même temps, à une adaptation plus proche géographiquement des intérêts de son lectorat. Enfin, cette visibilité en berne s'observe également dans les productions cinématographiques rapportées au sein de la presse. Le ping-pong sport n'est quasiment plus projeté aux cinémas comme un spectacle sportif divertissant. Par exemple, un journaliste s'empresse d'aller voir un film d'une « *compagnie américaine [...] (qui) fait actuellement projeter à Paris et dans*

<sup>1581</sup> « France-Autriche », *PV de la FFTT, Réunion du conseil*, 5 février 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1582</sup> « Ping-Pong, Champions de France 39 », *L'Auto*, n°13984, Paris, 5 avril 1939, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168) ; « Ping-Pong, Les Championnats de France », *Le Figaro*, n°95, Paris, 5 avril 1939, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « Les Parisiens gagnent aux championnats de ping-pong », *L'Humanité*, n°14715, Paris, 5 avril 1939, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1583</sup> *L'Intransigeant*, n°51755, Paris, 21 mai 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; « Ping-Pong, Ce soir au Stade Pierre de Coubertin France-Angleterre », *Le Figaro*, n°80, Paris, 21 mars 1939, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-1139) ; « France-Angleterre en ping-pong », *Ce soir*, n°749, 6<sup>e</sup> édition, Paris, 22 mars 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-14232).

<sup>1584</sup> *L'Intransigeant*, n°51699, Paris, 21 janvier 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357) ; « Ping-Pong, Ce soir, France-Suède », *Le Journal*, n°16903, Paris, 30 janvier 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-13316) ; « Dernières nouvelles sportives, Ping-Pong, Le match France-Suède », *Le Matin*, n°20036, Paris, 31 janvier 1939, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-2127).

<sup>1585</sup> Wahl Alfred, *op. cit.*, 1989, p. 254.

<sup>1586</sup> *Ibid.*, p. 263.

<sup>1587</sup> *Lyon Ping-Pong, Bulletin officiel du Comité du Lyonnais*, n°1, Lyon, 18 octobre 1936. (Arch. BnF, 4-JO-1740).

<sup>1588</sup> *Lyon Ping-Pong, Bulletin officiel du Comité du Lyonnais*, n°1, Lyon, 18 octobre 1936. (Arch. BnF, 4-JO-1740).

<sup>1589</sup> *L'Ouest Ping-Pong*, 1937, p. 9. (Arch. BnF, 4-JO-1842).

<sup>1590</sup> *Normandie Ping-Pong et Tennis*, n°1, Havre, avril 1936. (Arch. BnF, FOL-JO-1448).



*toute la France une bande de court métrage sur le ping-pong* ». Selon ce dernier, le cas est « *très rare* »<sup>1591</sup>. Les annonces de films à son sujet sont en effet assez exceptionnelles<sup>1592</sup>. Les années 1936/1939 sont donc des années d'une chute du nombre d'adhérents d'une part, et d'autre part, d'une représentation sportive auprès des lecteurs qui s'amenuise. Le ping-pong reste un sport mineur au sein de la presse et n'est plus un spectacle sportif très convoité, et encore moins un sport spectacle dans la mesure où il n'existe pas de promoteurs privés, ni d'organisateur de spectacles à proprement parler en dehors des quelques initiatives fédérales. La fin de la mode lui a fait perdre son pouvoir de séduction sportive. Faire du ping-pong dans les institutions n'est sans doute pas tout à fait le meilleur moyen de montrer que l'on est sportif.

Pourtant, si les fédérations unisport ou affinitaires connaissent une baisse de leurs effectifs entre 1936 et 1939, l'activité est progressivement reconnue comme un sport par les pouvoirs publics. Les premiers signes de cet adoubement commencent par un soutien économique. En effet, pour les championnats du monde à Londres, une subvention est promise à la FFTT par Léo Lagrange, alors sous-secrétaire d'État à l'organisation des loisirs et aux sports sous le gouvernement de Léon Blum, afin d'alléger un peu les dépenses qu'occasionne le déplacement de l'équipe de France<sup>1593</sup>. Cette subvention est effectivement reçue en 1938<sup>1594</sup> et constitue, selon le président de la FFTT, Robert Parent, le premier crédit de l'État pour sa propagande<sup>1595</sup>. Quelques mois plus tard, l'« *assemblée générale (du CNS) [...] a homologué la nomination de notre Fédération au titre de Fédération dirigeante* »<sup>1596</sup>. La FFTT est ensuite agréée par le gouvernement en 1939<sup>1597</sup>. Ces deux exemples sont donc la preuve que le ping-pong est désormais reconnu officiellement comme un sport. L'enjeu est important puisque des subventions découlent de cet agrément. Ces financements permettraient alors à la FFTT de « *poursuivre son action et d'intensifier sa propagande parmi les jeunes, surtout* »<sup>1598</sup>. Les propos du président à l'aube de l'année 1939 résument donc bien ce vent d'optimisme chez les dirigeants alors même que le nombre de licenciés est inférieur à la saison 1934/1935 : « *Même les pouvoirs publics qui nous ignoraient considèrent maintenant*

---

<sup>1591</sup> « À propos d'un documentaire », *La Revue du Ping-Pong*, n°7, Paris, 1938, p. 12. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1592</sup> Les recherches au sein de l'Institut national audiovisuel à Rennes n'ont pas permis de retrouver de documents antérieurs à 1939.

<sup>1593</sup> « Championnats du monde », *PV de la FFTT, Réunion du Conseil*, janvier 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1594</sup> « Situation financière », *PV de la FFTT, Réunion du Conseil*, 6 mars 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1595</sup> « Examen de conscience », *La Revue du Ping-Pong*, n°7, Paris, 1938, pp. 14-15. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1596</sup> « Comité National des Sports », *PV de la FFTT, Réunion du Conseil*, 25 juin 1938. (Arch. FFTT, non cotées) ; « Officiel FFTT, Réunion du Conseil du 25 juin », *La Revue du Ping-Pong*, n°7, Paris, 1938, p. 16. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1597</sup> « Agrément et subventions », *PV de la FFTT, Réunion du Conseil*, 2 avril 1939. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1598</sup> *Ibid.*

le ping pong comme un grand sport »<sup>1599</sup>. Cette reconnaissance s'élargit à d'autres ministères. En effet, Robert Parent est également reçu par le chef de cabinet du ministre de l'Éducation nationale, Jean Zay, pour étudier la diffusion du ping-pong dans les écoles primaires<sup>1600</sup>. Selon Jean-Marc Silvain, le ministre est sensible au fait que le sport « s'adresse à un public très large et qu'il ne nécessite pas un investissement important »<sup>1601</sup>. D'ailleurs dans ce processus d'adoubement éducatif auprès des étudiants, un accord entre l'OSSU et la FFTT est signé dès décembre 1938<sup>1602</sup>. Si l'organisation de championnats scolaires et universitaires distincts dans chacune des dix-sept universités de France est annoncée<sup>1603</sup>, les championnats de France ne se disputent toujours pas lors de la saison 1938/1939<sup>1604</sup>. Aucune raison n'a été apportée. Parallèlement, si l'engagement de la France dans le conflit mondial contre l'Allemagne nazie, le 3 septembre 1939, annihile temporairement le déroulement des compétitions sportives<sup>1605</sup> et l'activité de la FFTT du même coup<sup>1606</sup>, le ping-pong est désormais considéré comme un sport intéressant physiquement pour les militaires. Comme l'explique un rédacteur de *L'Intransigeant*, « la pratique du sport dans l'armée [...] distrait heureusement les pratiquants, tout en les améliorant physiquement »<sup>1607</sup>. L'obtention de l'agrément du gouvernement permet désormais à la fédération d'organiser des épreuves officielles dans l'Armée<sup>1608</sup>. De surcroît, lors du conflit, le ping-pong et les gants de boxe sont les deux articles les plus demandés par les mobilisés comme l'énonce *L'Auto-soldat*<sup>1609</sup>. Son faible coût et sa facilité d'installation expliquent sans doute sa popularité. Finalement, ce dernier exemple montre toute l'ambiguïté de l'image du ping-pong. On reconnaît sa valeur sportive puisqu'il peut participer à l'éducation physique des étudiants, des militaires et, est

<sup>1599</sup> « Souhaits 1939 », *La Revue du Ping-Pong, Organe officiel de la Fédération française de tennis de table*, n°1, Paris, 1939, p. 6. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1600</sup> « Scolaires, universitaires, Un accord OSSU-Ping-Pong pour les scolaires et universitaires », *L'Auto*, n°13860, Paris, 2 décembre 1938, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1601</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 121.

<sup>1602</sup> « Accords avec l'OSSU », *PV de la FFTT, Compte rendu de la réunion de Conseil*, 30 décembre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1603</sup> « Scolaires, universitaires, Un accord OSSU-Ping-Pong pour les scolaires et universitaires », *L'Auto*, n°13860, Paris, 2 décembre 1938, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1604</sup> Feuille dactylographiée, « Championnats de France : Année scolaire 1938-1939 ». (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/9, Office du sport scolaire et universitaire 1923-1964, Feuillet rouge Championnats de France : Année scolaire 1938-1939).

<sup>1605</sup> L'activité de début de saison des fédérations n'est plus à l'affiche dans la presse écrite de septembre à décembre 1939 au sein de *L'Auto*, *L'Intransigeant* ou encore *Le Populaire*. Les épreuves habituelles n'ont sans doute pas lieu. Cependant, des compétitions s'organisent encore dans l'armée. « Le sport au service de l'armée », *L'Intransigeant*, n°51911, Paris, 4 octobre 1939, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1606</sup> Le procès-verbal de la FFTT du 30 mai 1939 est le dernier dont nous disposons pour l'année 1939. *PV de la FFTT, réunion du conseil du 30 mai 1939*. (Arch. FFTT, non cotées). Son activité reprend seulement le 14 septembre 1940. *PV de la FFTT, réunion du 14 septembre 1940*. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1607</sup> « Le sport au service de l'armée », *L'Intransigeant*, n°51911, Paris, 4 octobre 1939, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1608</sup> « Propagande militaire », *Réunion du conseil*, 6 mars 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1609</sup> « L'œuvre de guerre de « L'Auto-Soldat » ne s'intéresse qu'aux jeux sportifs pour mobilisés », *L'Auto-Soldat*, n°14184, Paris, 22 octobre 1939, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

officiellement reconnu comme un sport par les pouvoirs publics et le champ sportif. Mais en même temps, l'amointrissement de ses effectifs dans les fédérations et la baisse de visibilité dans la presse révèlent que le ping-pong n'apparaît plus comme un spectacle sportif.

Selon Jean-Marc Silvain, ce retard de reconnaissance qui a duré quatre ans incombe sans doute à l'ancien président Marcel Corbillon, qui « *face à l'obstination du CNS, (a) riposté avec une ironie cinglante peu compatible avec un déblocage du dossier [...]* »<sup>1610</sup>. On peut aussi penser que l'état de structuration du ping-pong au sein de la FFTT, soit suffisamment avancé pour que sa fédération soit reconnue institutionnellement comme un sport. En effet, les rencontres internationales de ping-pong sont relativement récurrentes. France-USA<sup>1611</sup>, France-Allemagne<sup>1612</sup>, France-Hollande<sup>1613</sup> en 1936, France-Angleterre<sup>1614</sup> en 1937, France-Autriche<sup>1615</sup>, l'AS Française contre l'équipe féminine de Hongrie<sup>1616</sup>, France-Angleterre<sup>1617</sup>, France-Belgique<sup>1618</sup> en 1938, et France-Suède<sup>1619</sup>, France-Angleterre<sup>1620</sup> et une rencontre inter-corporative entre la France et la Belgique<sup>1621</sup> en 1939. Des championnats du monde sont aussi organisés tous les ans, à Prague en 1936<sup>1622</sup>, à Baden près de Vienne en 1937<sup>1623</sup>, à Londres en 1938<sup>1624</sup> et au Caire en 1939<sup>1625</sup>. L'équipe de France est alors de plus en plus souvent en représentation. Le ping-pong devient ainsi un moyen de rayonner à l'international dans un contexte où les tensions avec les pays totalitaires, à l'image de

---

<sup>1610</sup> Silvain Jean-Marc, *op. cit.*, 1997, p. 123.

<sup>1611</sup> « Ping-Pong, Le premier match France - États-Unis, Il sera organisé à Magic-City le 6 mars avec le concours de l'Auto », *L'Auto*, n°12841, Paris, 12 février 1936, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1612</sup> « Ping-Pong, L'équipe de France rencontre l'équipe d'Allemagne aujourd'hui, à Dresde », *L'Auto*, n°12868, Paris, 10 mars 1936, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1613</sup> « Ping-Pong, Le match France-Hollande », *L'Auto*, n°13154, Paris, 22 décembre 1936, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1614</sup> « Difficile à gagner tel sera le France-Angleterre de ping-pong ce soir, au Touquet », *L'Auto*, n°13373, Paris, 31 juillet 1937, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1615</sup> « Ping-Pong, L'Autriche, banc d'essai pour l'équipe de France », *L'Auto*, n°13545, Paris, 19 janvier 1938, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1616</sup> « Ping-Pong, Ce soir au Marbeuf, De retour d'Angleterre, l'équipe féminine de Hongrie rencontrera l'A.S Française », *L'Auto*, n°13598, Paris, 13 mars 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1617</sup> « Ping-Pong, La France oppose à l'Angleterre sa meilleure équipe », *L'Auto*, n°13749, Paris, 12 août 1938, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1618</sup> « Ping-Pong, Pour le match France-Belgique, Voici les équipes », *L'Auto*, n°13828, Paris, 30 octobre 1938, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1619</sup> « Ping-Pong », *L'Intransigeant*, n°51699, Paris, 21 janvier 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1620</sup> « Ping-Pong, Trop forts, les Anglais mais les Français se sont bien défendus », *L'Auto*, n°13970, Paris, 22 mars 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1621</sup> « Ping-Pong, Français ou Belges ? Ce soir, au Garage Banville », *L'Auto*, n°13987, Paris, 8 avril 1939, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1622</sup> « Ping-Pong, une grosse surprise à Prague aux Championnats du Monde », *L'Auto*, n°12873, Paris, 15 mars 1936, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1623</sup> « Ping-Pong, Premières escarmouches aux Championnats du monde à Baden », *L'Auto*, n°13196, Paris, 2 février 1937, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1624</sup> « Ping-Pong, L'équipe de France est partie pour Londres », *L'Auto*, n°13549, Paris, 23 janvier 1938, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-16168).

<sup>1625</sup> « Championnats du Monde au Caire », *PV de la FFTT, Compte rendu de la réunion de Conseil*, 30 décembre 1938. (Arch. FFTT, non cotées).

l'Allemagne nazie et de l'Italie fasciste, deviennent plus fortes. La performance sportive s'affirme de plus en plus comme un vecteur d'évaluation des puissances nationales<sup>1626</sup>. Cette reconnaissance officielle du ping-pong résulte sans doute d'une prise de conscience de son développement dans l'Hexagone et du rôle qu'il peut jouer dans cette concurrence mondiale. En effet, nombreux sont les grandes puissances à prendre part aux championnats du monde de 1938, dont font partie l'Angleterre, pays organisateur, les États-Unis ou encore l'Allemagne<sup>1627</sup>. Dès lors, cette décroissance des effectifs dans les institutions est sans doute à chercher dans le succès de sa pratique informelle, celle du jeu sportif.

## 2. Une pratique informelle qui persiste

La déconvenue du ping-pong en tant qu'activité institutionnalisée est vraisemblablement due au succès de sa pratique informelle : celle du jeu sportif dit également jeu de salon. La spontanéité de sa mise en place suffit parfois à contenter les envies des dilettantes comme des sportifs. En effet, les grands magasins parisiens ne présentent quasiment plus le ping-pong dans le rayon des accessoires sportifs. Par exemple, dès 1936, le magasin *Au Louvre* met en avant une boîte de tennis de table au côté des jeux de salon et de société tels que le billard Nicolas, le jeu de course ou les échecs<sup>1628</sup>. Il en est de même dans le catalogue de 1938<sup>1629</sup> et dans d'autres grands magasins tels que *Au Bon Marché* en 1936<sup>1630</sup> et 1937<sup>1631</sup>, ou encore *Aux Trois Quartiers* en 1937<sup>1632</sup>. Dans la même veine, on retrouve le ping-pong à l'intérieur d'un coffret garni de nombreux jeux de société dans les magasins du *Bazar de l'Hôtel de Ville* en 1936<sup>1633</sup>. Le matériel dit de « ping-pong, tennis de table réglementaire » est également présenté dans ses pages en 1936<sup>1634</sup>, et dans la même catégorie en 1938<sup>1635</sup>. La boîte de jeu reste l'achat de prédilection. Les tables spécifiques ne sont plus présentées dans les catalogues et les accessoires réglementaires sont très souvent rangés avec les jeux de salon. En conséquence, si la fin de la mode du ping-pong sport signe le déclin des effectifs

---

<sup>1626</sup> Saint-Martin Jean, *op. cit.*, 2007, pp. 206-207.

<sup>1627</sup> *La Revue du Ping-Pong*, n°5, Paris, février 1938, p. 8. (Arch. FFTT, non cotées).

<sup>1628</sup> *Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre*, Paris, 1936, p. 16. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87.121.1).

<sup>1629</sup> *Catalogue Au Louvre*, date estimée 1938, p. 11. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.3.1).

<sup>1630</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Jouets-Étrennes*, Maison A. Boucicaut, Paris, 1936, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

<sup>1631</sup> *Catalogue Au Bon Marché, Les plus beaux jouets, Les plus belles étrennes*, Maison A. Boucicaut, Paris, 1937, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.10 BONM.672).

<sup>1632</sup> *Catalogue Aux Trois Quartiers, Jouets*, Boulevard de la Madeleine, Paris, 1937, p. 7. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>1633</sup> *Catalogue Bazar de L'Hôtel de Ville, Jouets-Étrennes*, Paris, 1936, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.8.1).

<sup>1634</sup> *Ibid.*

<sup>1635</sup> *Catalogue Bazar de L'Hôtel de Ville, Jouets-Étrennes*, rue de Rivoli, Paris, 1938, p. 13. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.160.1).

dans les fédérations, le jeu libre au travers de sa boîte de jeu est encore bien présent dans les maisons pour divertir toutes les classes sociales. D'ailleurs, la différenciation des prix montre que le jeu est encore pratiqué par les publics aisés comme les moins aisés. Par exemple, la première boîte de jeu en carton reste accessible aux classes populaires, au prix de 25 francs<sup>1636</sup>, contre 90 francs pour le « *beau modèle* » en bois verni<sup>1637</sup>. Avec un salaire annuel allant de 8 588 à 10 520 francs entre 1936 et 1938, l'ouvrier peut toujours s'offrir ce modèle en carton<sup>1638</sup>.

Le ping-pong est aussi un amusement prisé de la jeunesse bourgeoise qui fréquente les auberges. En effet, la fréquentation de ces établissements chez les jeunes, plutôt des classes aisées<sup>1639</sup>, s'accroît d'ailleurs, puisqu'ils sont au nombre de 400 en décembre 1936 contre 250 en juin de cette même année<sup>1640</sup>. Par exemple, l'auberge de jeunesse de Dreux, installée au 19, rue Pastre, met à disposition un tennis, des salles de jeux avec un ping-pong et deux billards pour 2 francs 50 par jour<sup>1641</sup>. Dans la même veine, une photographie de jeunes dans l'auberge de Toulouse est assez révélatrice de la place qu'occupe ce divertissement (Image 24). Dans un coin du foyer, certains sont assis en train de se reposer ou de jouer à « *toutes sortes (de jeux), jacquets, échecs, dominos, dames, nain-jaune, cartes, etc.* »<sup>1642</sup>. En arrière plan à gauche, d'autres s'exercent au ping-pong. On aperçoit plus aisément la raquette tenue dans la main du joueur ou de la joueuse. Cette scène renvoie finalement à la manière dont le jeu sportif apparaît dans la société. Il est un passe-temps informel qui prend place dans la vie quotidienne. En conséquence, il n'est jamais sur le devant de la scène. Il n'a pas besoin forcément d'espace dédié ou de très peu. Sa table et son filet s'installent partout. Il est d'ailleurs aisé d'organiser des matches entre amis ou contre toutes les personnes portées sur la chose sportive. Cette facilité de rencontres dans la pratique informelle expliquerait ainsi le contentement de certains pratiquants et le désengagement ou la non affiliation aux clubs de ping-pong.

---

<sup>1636</sup> *Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre*, Paris, 1936, p. 16. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87.121.1).

<sup>1637</sup> *Ibid.*

<sup>1638</sup> Piketty Thomas, *op. cit.*, 2001, p. 679.

<sup>1639</sup> Rauch André, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Éditions Hachette, 1996, p. 102.

<sup>1640</sup> *Ibid.*

<sup>1641</sup> « Auberges de jeunesse, Dreux (Eure-et-Loir) », *Le Populaire*, n°4915, Paris, 27 juillet 1936, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1642</sup> « L'Auberge de Jeunesse de Toulouse », *Le Populaire*, n°5612, Paris, 27 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).



**Image 24 :** Image de jeunes en train de faire une partie de ping-pong en arrière plan dans « L'Auberge de Jeunesse de Toulouse », *Le Populaire*, n°5612, Paris, 27 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).

Parallèlement, le jeu continue de participer à la surenchère des loisirs dans les lieux de villégiature fréquentés essentiellement par la bourgeoisie, voire les classes moyennes<sup>1643</sup>. Les annonces de *L'Intransigeant* et d'autres journaux restent à cet égard des indicateurs précieux. Par exemple, au Manoir Alex-Dumas, près de Dieppe, il est fait mention du tennis, du ping-pong, de billards, de bals, de concerts pour une pension de 16 à 19 francs<sup>1644</sup>. Une « cure d'air et repos » propose aussi du ping-pong, au 24, avenue des Arts du Parc Saint-Maur près de la Marne, pour une pension complète de 25 francs<sup>1645</sup>. En Normandie, une pension complète est proposée pour 35 francs, avec tout le confort et sa cuisine bourgeoise, ainsi que son grand jardin. Tous les jeux de plein air tels que le tennis et le ping-pong sont à la disposition des touristes et leur permettent de passer de bonnes vacances<sup>1646</sup>. Enfin, à 40 minutes de Paris, la Place Meaux-Trilport sur la Marne propose à une petite bourgeoisie dont les virées en Normandie sont inaccessibles, du ski nautique, du canoë, des pédalos, ainsi que du ping-

---

<sup>1643</sup> Rauch André, *op. cit.*, 1996, p. 102.

<sup>1644</sup> « Intran-Tourisme, Villégiatures, Bords de Mer », *L'Intransigeant*, n°20653, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 21 mai 1936, p. 11. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1645</sup> « Intran-Tourisme, Villégiatures, Environ de Paris », *L'Intransigeant*, n°20759, 3<sup>e</sup> édition, Paris, 5 septembre 1936, p. 10. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1646</sup> « Passez vos vacances en Normandie », *Les Jeunes*, n°30, 23 juillet 1939, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-15487).

pong<sup>1647</sup>. Le jeu sportif amusant est donc un moyen de s'occuper pendant les vacances en plein air. Le ping-pong n'est pas seulement un simple jeu du quotidien, il est également une distraction des beaux jours. D'ailleurs, le catalogue des « sports d'été » *Aux Galeries Lafayette* place sa boîte de jeu et une table au côté du vélo, du ballon de plage, du croquet ou encore d'un seau<sup>1648</sup>. Malgré la fin de sa mode, le ping-pong se pratique toujours de manière informelle dans la bourgeoisie. Il est aussi une distraction sportive, un moyen de faire du sport en dehors des institutions. C'est ce qui expliquerait en partie le désengagement des compétiteurs dans les fédérations. Cette hypothèse est d'autant plus forte que le ping-pong est souvent perçu comme une activité qui lutte contre l'ennui. Par exemple, l'écrivain-réalisateur, Marcel Pagnol, parle de le pratiquer « pendant [...] (les) moments perdus... »<sup>1649</sup>. De la même manière, on le retrouve encore dans les clubs de *lawn-tennis* en 1936<sup>1650</sup> rassemblant principalement les membres de la bourgeoisie<sup>1651</sup>. Entre deux parties, le jeu sportif cultive toujours l'entrain des membres des clubs. La bourgeoisie reste donc adepte de ce divertissement informel. S'il rappelle le sport dans ses représentations, il n'est pratiqué le plus souvent qu'en dépit d'activités plus en vue.

Le ping-pong est aussi une activité qui captive les employés. Par exemple, pour une vingtaine de francs par jour, des jeunes filles employées de bureaux parisiens, jouent au ping-pong dans la salle de billard pendant leurs congés dans un château<sup>1652</sup>. De la même manière, l'Oasis, sis au 95 quai Galliéni, à Champigny-sur-Marne, propose de la pêche, du ping-pong et de la baignade. Il est possible d'apporter soi-même « son manger » pour faire des économies<sup>1653</sup>. Les vacances sont alors l'occasion de s'adonner au jeu sportif. Mais ce divertissement est sûrement aussi présent dans la vie quotidienne de certains employés. En effet, il est un moyen de tuer le temps ou de combler le temps libre des employés. Durant les grands mouvements de grèves de 1936, les jeunes employés d'un grand magasin du boulevard Haussmann sont tout sourire et « ne chôment pas » en jouant sur « les tables de belote et

---

<sup>1647</sup> « Petites annonces de « L'Intransigeant » », Villégiatures, La Campagne », *L'Intransigeant*, n°51846, Paris, 28 juillet 1939, p. 8. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1648</sup> *Catalogue Aux Galeries Lafayette, Sports d'été, mardi 1<sup>er</sup> juin et jours suivants*, date estimée 1937, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>1649</sup> « Projections et projets, Siffler en travaillant !... », *L'Intransigeant*, n°51871, Paris, 23 août 1939, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1650</sup> *Où patiner, nager, jouer au tennis, au ping-pong, au badminton, pratiquer la culture physique, tous renseignements utiles, le guide du sportif*, 2 f, 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 7177.4).

<sup>1651</sup> Waser Anne-Marie, « La genèse d'une politique sportive », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 91, n°1, 1992.

<sup>1652</sup> « La vie de Château pour les déshéritées de la vie », *L'Intransigeant*, n°51763, Paris, 29 mars 1939, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1653</sup> « À l'OASIS », *L'Humanité*, n°14425, Paris, 18 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

celles de ping-pong »<sup>1654</sup>. La mise en parallèle des activités dans le discours de *L'Intransigeant* place automatiquement les deux jeux au même plan. Les cartes et la balle en celluloid jouent d'égaux à égaux dans les représentations. Le ping-pong reste une activité pour soi, informelle. Si sa mode a accéléré son processus de diffusion, le jeu embrasse une large part de la population française.

D'autres exemples montrent que le jeu sportif s'affiche progressivement dans les loisirs des classes populaires qui disposent désormais de vacances. Au sein du gouvernement du Front populaire, Léo Lagrange proclame ainsi : « *Nous voulons que l'ouvrier, le paysan, le chômeur trouvent dans le loisir la joie de vivre et le sens de la dignité* »<sup>1655</sup>. C'est dans cet esprit que des initiatives de comités ou de syndicats se mettent en place pour proposer des séjours aux ouvriers. Par exemple, le comité intersyndical du 8<sup>e</sup> arrondissement a pris l'initiative de créer une coopérative de vacances pour ses syndiqués. Il loue alors trois villas à Saint-Georges-de-Didonne, à côté de Royan : « *Des jeux de ping-pong, volley-ball, bibendum, deux canoës forment les agréments complémentaires de ceux qui passent leurs vacances [...]* »<sup>1656</sup>. De la même veine, la promotion de « *tables camping-valises 39 fr* » au sein du journal *L'Humanité*, révèle encore que le ping-pong est destiné aux ouvriers pendant leurs vacances<sup>1657</sup>. Dans le chalet fédéral des Adrets, à Lamoura, géré par le comité régional du Jura de la FSGT, différents jeux sont à la disposition des résidents. Le ping-pong est de nouveau présenté au côté du volley-ball, des cartes, des dames ou des échecs<sup>1658</sup>. Leurs enfants connaissent, eux-aussi, leurs premières vacances. La colonie de Saint-Junien, qui fait partie d'une municipalité communiste située en Haute-Vienne, importe ses coutumes sur l'Île d'Oléron parmi lesquelles sont mentionnées le jeu de boules et le ping-pong<sup>1659</sup>. Le ping-pong s'affiche alors comme un jeu populaire particulièrement pratiqué l'été. Cependant, la victoire du Front populaire, qui sonne l'heure des deux semaines de congés payés le 20 juin 1936, ne change pas fondamentalement les habitudes des ouvriers<sup>1660</sup>. Le ping-pong pendant leurs vacances est sans doute aussi rare que ceux qui partent. Le chômage les impacte encore et leur

---

<sup>1654</sup> « Nos Échos », *L'Intransigeant*, 3<sup>e</sup> édition, n°20670, Paris, 8 juin 1936, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-5357).

<sup>1655</sup> Cité dans Rauch André, *op. cit.*, 1996, p. 97.

<sup>1656</sup> « Les Syndicats et les Loisirs », *L'Humanité*, n°14092, Paris, 18 juillet 1937, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1657</sup> « Ventes », *L'Humanité*, n°14359, Paris, 12 avril 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1658</sup> « Les Sports, Ouverture du chalet fédéral des Adrets, à Lamoura », *Le Populaire*, n°5611, Paris, 26 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).

<sup>1659</sup> « Enfance, notre plus doux espoir, IV de tous cotés, L'Océan », *L'Humanité*, n°14499, Paris, 31 août 1938, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1660</sup> Rauch André, *op. cit.*, 1996, p. 97.



revenu est insuffisant pour pouvoir profiter de ces nouvelles réformes<sup>1661</sup>. En effet, l'augmentation des prix neutralise la montée des salaires. En conséquence, celles et ceux qui en profitent sont minoritaires<sup>1662</sup>. Le billet « congés payés » ou « Lagrange » de la SNCF en 1937 ne fait pas grimper le nombre de voyageurs grandes lignes<sup>1663</sup>. Seul le billet « Bon Dimanche » créé en 1938<sup>1664</sup> est couramment utilisé. Finalement, cette visibilité du jeu lors des vacances laisse croire qu'il constitue plus largement un jeu sportif informel relativement répandu chez les ouvriers. Son faible prix, et sa facilité d'installation, en fait un divertissement très accessible. Le ping-pong fait d'ailleurs parfois place dans certains lieux de travail, à l'image d'une table dans le rez-de-chaussée de la fonderie de l'usine Citroën-Clichy<sup>1665</sup>.

Enfin, le jeu sportif reste attaché à la sociabilité des cafés. Par exemple, la publicité du café situé place du commerce à Nantes et qui dispose de deux tables, est assez explicite : « À l'heure bénie de l'apéritif, on y retrouve de nombreux sportifs »<sup>1666</sup>. Ce slogan laisse penser que le ping-pong est encore un moyen de jouer en buvant une limonade ou l'apéritif, avant, après ou pendant l'effort. Peut-être même que l'enjeu d'une partie est-il rehaussé par le fait de payer « sa tournée ». Dans la continuité des années 1930, il est fort probable que le jeu sportif de café se diffuse toujours chez les ouvriers, les employés ou même la petite et la moyenne bourgeoisies. D'ailleurs, une grande maison d'apéritifs patronne désormais des tournois. En effet, l'entreprise *Picon et Cie* organise, par le truchement de son club *Picon-Sports*, un tournoi appelé la « Coupe Picon » réservé alors aux clubs corporatifs en 1938<sup>1667</sup>. Lors de l'année 1939, elle renouvelle l'essai en s'adressant à tous les licenciés de la FFTT avec son « Grand Prix Pikina »<sup>1668</sup>. Cette compétition sportive reconnue par la FFTT ne cache donc pas les fonctions de sociabilités masculines qui existent autour du ping-pong et de l'apéritif. Elle est la preuve que le jeu sportif est toujours un moyen de se divertir le temps d'un instant, pour boire et parier « un coup » entre amis dans les cafés, autant qu'il est une manière de faire du sport. Le ping-pong n'est plus l'objet de toutes les intentions mais il reste un jeu informel qui contente nombre de pratiquants, sportifs ou dilettantes.

---

<sup>1661</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>1662</sup> Richez Jean-Claude, Strauss Léon, « Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960) », dans Corbin Alain (dir.), *op. cit.*, 1995, p. 523.

<sup>1663</sup> Rauch André, *op. cit.*, 1996, p. 100.

<sup>1664</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>1665</sup> « À l'usine Citroën-Clichy où règnent confiance et discipline », *L'Humanité*, n°14353, Paris, 6 avril 1938, p. 5. (Arch. BnF, NUMP-1120).

<sup>1666</sup> *L'Ouest Ping-Pong*, 1937, p. 10. (Arch. BnF, 4-JO-1842).

<sup>1667</sup> « Ping-Pong, La Coupe Picon », *Ce Soir*, n°712, 6<sup>e</sup> édition, Paris, 13 février 1939, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-14232).

<sup>1668</sup> *Ibid.*

Tous ces exemples montrent que les parties de ping-pong sont toujours présentes dans les loisirs de la population après la fin de sa mode. Elles trouvent place dans les campings, hôtels, auberges de jeunesse, dans les maisons ou les jardins. Le plus souvent, le jeu tue le temps, l'occupe, lorsque le temps est maussade<sup>1669</sup>. Il permet de se divertir pour éviter l'ennui, faute d'activités plus en vue. Sans pouvoir le quantifier, le jeu sportif est relativement répandu chez une large frange de la population. Sa facilité de mise en place liée à son filet réglable suffit sans doute, en retour, à expliquer la régression du sport dans les institutions. Pourquoi faire partie d'un club alors qu'il est possible de le pratiquer partout ? La mode du ping-pong sport a marqué en profondeur le jeu divertissant. S'il est perçu comme un loisir qui se pratique pendant les moments perdus, il peut être également, pour certains, une manière de vivre cet esprit sportif qui se diffuse de plus en plus dans les années 1930. Cette image d'une pratique en dilettante reste pourtant assez forte pour que le ping-pong dans les institutions chancelle.

---

<sup>1669</sup> « À six jours de la Coupe du Monde faisons le point ! », *L'Intransigeant*, n°51361, 6<sup>e</sup> édition, erreur de numérotation, Paris, 31 mai 1938, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-5357).

## Conclusion du chapitre 2

Le phénomène de désuétude se fait finalement plus sensible un an après la fin de sa mode lors de la saison 1935/1936. Une réelle baisse d'activité affecte les fédérations unisport et affinitaires. Les clubs et les licenciés ont tendance à se désaffilier. Ainsi, la FFTT perd 15% de ses licenciés dès la saison 1935/1936. Selon les dirigeants, la problématique des enjeux économiques est une conséquence de cette baisse des adhésions. Les frais de déplacement sont trop importants pour être amortis par les clubs. Le modèle de financement basé sur les licences et le reversement d'une partie des engagements des tournois ne suffit pas à la bonne marche de l'institution. Sans moyens, il est impossible d'investir dans des événements capables de maintenir ou de relancer la visibilité médiatique de ce sport. L'enjeu d'exhibition, de représentation du ping-pong, est mis à mal par ses difficultés économiques. Or, ces aspects sont essentiels pour entretenir et développer l'euphorie de la mode passée et d'attirer de nouveaux licenciés ou spectateurs permettant de remplir les salles.

Plus largement, ces difficultés économiques ne sont que des conséquences d'un sport qui n'attire plus. L'augmentation des effectifs dans d'autres fédérations à l'instar du football par exemple contraste avec la régression du ping-pong sport dans les fédérations affinitaires. Au sein de la FGSPF, le ping-pong voit ses effectifs s'effriter peu ou prou de 70% entre la saison 1934/1935 et 1937/1938 pendant que d'autres sections telles que le football ou le basket-ball continuent de progresser. De la même manière, malgré l'organisation des premiers championnats de France de la FSGT et la participation d'une équipe nationale aux olympiades ouvrières à Anvers en 1937, le dynamisme au sein des départements français s'amenuise. L'engouement pour ce sport subit donc les mêmes revers dans l'ensemble des fédérations affinitaires telles que l'UFOLEP et la FSGT. En organisant des épreuves, ces institutions ont permis d'ancrer l'enthousiasme de cette ancienne mode mais les pratiquants se font plus rares. Le contexte du Front populaire n'a d'ailleurs pas d'impact sur la démocratisation de ce sport dans les institutions. En effet, les multiples actions sociales en faveur des travailleurs ne profitent pas au ping-pong sport. Le chômage et l'inflation sont autant de facteurs qui limitent cette démocratisation. Mais ce contexte économique difficile ne suffit pas à expliquer cette baisse des adhésions dans les fédérations dans la mesure où d'autres sports voient leur effectif évoluer. Dans un paysage social et culturel où le sport se développe, la population accoutumée aux exploits compétitifs au sein des rubriques de la presse nationale ou

sportive<sup>1670</sup> se tourne vers des activités plus réputées comme le football, le basket-ball et bien d'autres. En effet, le ping-pong sport n'attire plus. Il reste un sport mineur dans le champ sportif. Par exemple, la Fédération Française de Football compte 40 fois plus de licenciés que la FFTT en 1938. Les adeptes de la chose sportive s'orientent donc plus vraisemblablement vers des sports majeurs dont les effectifs s'accroissent.

Cette perte de licenciés peut s'expliquer aussi par l'ambivalence de ses représentations. Loisir informel, il se pratique pendant les moments perdus. Les grands magasins parisiens tels que le *Louvre*, le *Bazar de l'Hôtel de Ville*, *Au Bon Marché*, ou *Aux Trois Quartiers*, présentent très souvent leur boîte au sein des jeux de salon. Mais il peut également rappeler une manière de vivre le temps du sport qui se diffuse de plus en plus dans les années 1930. La mode du ping-pong sport a marqué en profondeur le jeu divertissant. Cette représentation du jeu expliquerait alors sa persistance au sein des hôtels et appartements des lieux de villégiature qui restent fréquentés par la bourgeoisie, voire les classes moyennes<sup>1671</sup>. Aussi, les joueurs de *lawn-tennis* issus majoritairement de la bourgeoisie pratiquent toujours le ping-pong entre deux parties au sein de leur club. Il est également un amusement présent dans les auberges de jeunesse qui se développent, dans les maisons, dans les jardins, et encore dans les cafés. Finalement, la facilité de sa mise en place ne nécessite pas de faire partie d'un club comme le demande le *lawn-tennis* pour des questions matérielles ou encore le football pour rassembler un nombre suffisant de pratiquants. Cette caractéristique du ping-pong expliquerait la baisse de ses effectifs dans les fédérations et la persistance du jeu sportif informel. Ce divertissement continue d'être perçu également comme une manière de vivre le sport en plein air comme en intérieur jusqu'en 1939.

Si la mode a permis d'afficher son caractère compétitif aux yeux de la population, la curiosité qu'elle a suscitée s'estompe et ne convainc plus beaucoup d'autres adeptes. L'image de son spectacle sportif chancelle et se traduit par une baisse de visibilité dans la presse régionale ou nationale. Plusieurs indices montrent que le ping-pong sport passionne moins les foules. Le tournoi national patronné par *L'Intransigeant* et organisé par le comité de Paris de la FFTT ne se déroule plus depuis 1937. La presse nationale, à l'image du journal *Le Figaro* et de son lectorat aisé, ne le mentionne que très rarement lors de grandes occasions sportives. L'organe officiel de la FFTT, aux abonnés trop peu nombreux, est menacé de disparaître à la

---

<sup>1670</sup> Tétart Philippe, *op. cit.*, dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *op. cit.*, 2013, p. 152.

<sup>1671</sup> Rauch André, *op. cit.*, 1996, p. 102.

fin de l'année 1938. De surcroît, les péripéties pongistes ne suscitent plus autant d'émois. La renommée des joueurs français, à l'image de Michel Haguenuer ou Jeanne Delay, est moins frappante et les grands champions hongrois, tels que Victor Barna sont partis vers d'autres pays où le ping-pong a le vent en poupe. En conséquence, la presse a sans doute des difficultés à élever au rang de champions ou de championnes, ces joueuses et ces joueurs. Dès lors, en perdant son statut de sport à la mode, le ping-pong sport est devenu moins attractif, moins noble auprès des joueurs, des spectateurs, des dirigeants, ou des journalistes. Sa faible visibilité ne relance pas l'euphorie de la mode passée permettant pourtant d'attirer la curiosité des lecteurs, potentiels spectateurs et sportifs.

## Conclusion de la troisième partie

Si les années 1934 et 1935 ont vu augmenter sensiblement, ou stagner, les effectifs, le constat est plus sombre jusqu'en 1939. L'exhibition de la bourgeoisie, de ses manières, s'en est allée. En devenant un sport mineur, *has-been*, les aspirants à la mode sont vraisemblablement partis vers d'autres occupations en vogue. Il s'agit en particulier de la Haute société présente lors des grands événements sportifs et des notables locaux prenant place lors des épreuves en province. Plus largement, ce sport ne déplace plus les foules. Le ping-pong a perdu le faste de son spectacle sportif. Sa baisse de visibilité dans la presse nationale ne contribue plus à nourrir cette image. Les effets néfastes de la poussette sur la beauté du spectacle sportif sont évoqués. En perdant la curiosité de la nouveauté, le ping-pong a laissé place à des parties ennuyantes et longues. Les résultats timorés des Français et des Françaises lors des champions du monde et le départ de grands champions hongrois rendent plus difficiles l'encensement des exploits.

Cette analyse sociologique peut se retrouver également dans le départ de nombreux dirigeants. Aux rênes des clubs sportifs, ils sont indispensables au bon fonctionnement. Ils prêtent leur voiture pour les déplacements. Position de prestige, la présidence est laissée lorsque le ping-pong n'est plus un sport à la mode. L'image du « à la mode » s'évaporant, elle laisse place à un sport mineur. Cette fin se manifeste aussi par un arrêt brutal de la croissance des licences dans les fédérations unisport et affinitaires jusqu'en 1935 puis par une décroissance. Les compétiteurs sont donc moins nombreux à pousser les portes des clubs. Dans un contexte où les effectifs des fédérations ont tendance pourtant à s'accroître, où les journaux possèdent leur rubrique sportive spécifique, le ping-pong sport dans les fédérations décroît. Ce deuxième cycle de mode du ping-pong ne prend pas fin pour les mêmes raisons. Au début du XX<sup>e</sup> siècle, la mode du jeu de salon mondain s'arrête lorsque la petite et la moyenne bourgeoisies imitent la Haute bourgeoisie qui la délaisse à son tour. Or, cette mode du ping-pong sport est une mode populaire. Le mimétisme de classe n'est pas ce qui définit réellement la fin de sa vogue puisque les fédérations affinitaires à tendance ouvrière voient aussi leurs effectifs chuter. On peut penser que la mode a elle-même stimulé cet engouement sportif mais qu'en s'effaçant, le jeu informel a repris le dessus dans les représentations sociales. Le ping-pong n'est pas un sport majeur, mais un sport mineur ou un jeu sportif. Faire du ping-pong n'est alors pas le meilleur moyen de montrer que l'on fait du sport dans les années 1930.

Si les effectifs chutent, les institutions continuent d'ancrer le plaisir de leurs licenciés. Pour cela, la FFTT applique de manière proportionnée son règlement. La tenue sportive n'est bien souvent imposée qu'aux premières séries. D'autres dirigeants choisissent tout simplement de fermer les yeux sur les questions réglementaires. L'institutionnalisation du ping-pong n'est donc pas complète. Les mécanismes de contrôle et de surveillance fonctionnent difficilement. La responsabilité des joueurs est alors mise à contribution. Un cas d'infraction doit être signalé. Or, ces difficultés montrent que le ping-pong reste avant tout une pratique informelle dans les esprits des joueurs. Pourquoi faire partie d'un club alors qu'il est aisé d'organiser un match. L'esprit de concurrence jalonne y compris ce jeu sportif. Il participe de la surenchère des loisirs dans les lieux de villégiature au sein de la bourgeoisie et d'une petite partie de la classe moyenne. Il est également un jeu sportif à louer dans les cafés qui ont conservé une table malgré les évolutions des taxes amenuisant sa rentabilité. L'enjeu de la victoire est alors rehaussé par le gain de la consommation dans une ambiance de camaraderie. De surcroît, cette transformation du jeu en sport dans les représentations semble avoir passé l'effet de mode. Le ping-pong est pratiqué par certains lycéens au sein du sport scolaire et par la jeunesse bourgeoisie adepte des auberges.

Cependant, sa représentation est ambivalente. Le ping-pong comble les moments perdus autant qu'il est un moyen de faire du sport en dehors des institutions. Il fait partie des jeux anodins à l'instar de la belote, des cartes, des échecs qui sont partagés par les classes aisées comme les moins aisées. Une distinction s'opère toujours dans les grands magasins entre le matériel destiné aux plus fortunés ou aux plus petits portefeuilles. Si la mode a permis d'afficher son caractère compétitif aux yeux de la population, la curiosité qu'elle a suscitée s'estompe et ne convainc plus beaucoup d'autres adeptes. Il est un sport mineur dans les institutions qui ne bénéficie donc pas de cette dynamique sociale pour le sport. Mais il est sans doute un jeu sportif anodin qui peut autant exprimer la détente que renvoyer aux représentations du sport telles que l'effort et le mouvement. Cette ambivalence des représentations du jeu sportif informel et son importante diffusion expliqueraient en partie pourquoi le ping-pong dans les institutions ne bénéficie pas de ce contexte favorable au loisir pendant le Front populaire et plus largement au sport dans les années 1930. Le regard de la mode montre alors qu'en dépit d'un recul criant de sa reconnaissance sportive dans les représentations sociales, le ping-pong est adoubé par les pouvoirs publics dans la mesure où il apparaît comme un sport intéressant dans la formation physique des étudiants, voire des militaires. Sport informel peu coûteux et participant par l'intermédiaire de son équipe de

France à la lutte idéologique qui se manifeste sur les terrains de sport, le ping-pong, au travers de la FFTT, est enfin reconnu par le CNS et le gouvernement à la fin des années 1930. Il reste cependant, pour une large partie de la population allant de la bourgeoisie aux classes populaires, un jeu sportif qui se situe entre la détente et l'effort sportif.



## Conclusion générale

Du jeu de société dans les salons mondains au début du XX<sup>e</sup> siècle au sport couru des années 1932 et 1933, ce jeu de balle casse une représentation réductrice et vestimentaire de la mode. Le ping-pong, qui est à l'origine une simple boîte de jeu, vit ainsi deux cycles de mode qui ne revêtent pas les mêmes formes de pratiques. Du succès d'un divertissement de salon auprès de la Haute bourgeoisie à une pratique populaire partagée par un plus grand nombre, ces deux phénomènes se manifestent à la fois par leur nouveauté et leur apparition soudaine.

En effet, le jeu de salon mondain est présenté comme un passe-temps inédit des milieux aisés étrangers au début des années 1900. Il fait fureur dans les salons, en particulier, en Angleterre et aux États-Unis. Pratique de distinction sociale, il se développe en France à Paris et dans les lieux de villégiature de la Haute société dès la fin de l'année 1901. La mondanité à l'œuvre correspond alors aux plaisirs de ce style de vie dispendieux. Les manières de pratiquer entretiennent la droiture. Le jeu est lent. Les balles sont placées<sup>1672</sup>. À l'inverse, la mode du ping-pong sport de 1932 et 1933 valorise l'effort et l'abnégation. Elle s'appuie sur une philosophie du travail portée par la société moderne face aux anciennes valeurs aristocratiques basées sur l'oisiveté et la rente. La vitesse de jeu marque une rupture franche avec le divertissement de salon d'antan. Le corps doit se mouvoir en conséquence. Manifestation des besoins, des inspirations de son temps, la mode inscrit les jeux et les sports dans un rapport au corps cohérent avec les codes de son époque.

Sous couvert de nouveauté, la mode s'enracine sur un héritage reconstruit. Or, ce passé peut tout à fait être magnifié afin de mieux la légitimer. L'objectif est de s'inscrire dans une lignée sociale ou dans un domaine précis – le sport. En effet, le jeu de salon des premières années 1900 s'appuie sur une filiation ou une miniaturisation du *lawn-tennis* pour rappeler le célèbre passe-temps bourgeois d'extérieur. Il est alors de bon ton de proposer une partie à ses convives pour célébrer l'après-dîner. Elle est une mode d'un petit nombre, de la seule Haute bourgeoisie. La mode sportive quant à elle s'attache dès 1932 à des éléments plus rationnels qui correspondent aux représentations du sport dans la société. L'enjeu du chiffre et des effectifs au sein des fédérations fait argument d'autorité. L'étendue de son succès se mesure à

---

<sup>1672</sup> Le jeu en placement consistant à orienter la balle sur les côtés du joueur ou en dehors de sa zone d'interception s'oppose au jeu en puissance.

l'aune du nombre de pratiquants. Le licencié et l'institution marquent l'appartenance au sport. D'ailleurs, pour sortir du silence, un processus d'identification aux grands sportifs est à l'œuvre. Le tennis, sport reconnu et porté par ses vedettes telles que Suzanne Lenglen ou les Quatre Mousquetaires, sert les nouveaux champions, les nouvelles représentations du ping-pong sport. Par le truchement de la filiation, la mode du ping-pong s'exprime finalement différemment en fonction de son appartenance sociale ou sportive dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle.

Afin de créer un désir, de stimuler un mimétisme, les discours de la mode n'hésitent pas à choisir certains empan du jeu ou du sport afin de renforcer cette filiation. Par exemple, le jeu mondain est loin d'être une simple réduction du *lawn-tennis* comme souhaite le montrer la presse générale ou sportive. Des parties se jouent en 10, 20, 50 ou 100 points et pas exclusivement en jeux et sets. Trois décennies plus tard, les propagandistes du sport dissimulent aussi des pratiques informelles pour laisser dans la lumière les effets de son institutionnalisation. Pourtant, le ping-pong demeure, dans des espaces sociaux distincts et, est aussi un jeu sportif amusant qui se joue de manière spontanée pour un petit moment de plaisir en dehors des clubs. Il ne possède pas de calendrier sportif, pas de règlements, ni de championnats régionaux, nationaux et mondiaux. Il est également un jeu de café à louer à l'heure, pratiqué par la bourgeoisie, les employés ou les ouvriers, selon les bars, les estaminets ou les brasseries concernés. Les prétextes de sa mise en place sont différents de ceux du sport dans les institutions. La partie est aussi le moment de parier une limonade ou l'apéritif dans un contexte où les grandes entreprises d'alcool font de fortes campagnes publicitaires. Mais cette distinction quasi monolithique dans la presse nationale, régionale ou sportive entre le jeu, simple puérilité, et le sport, dont l'intérêt serait notoire, est sans doute bien trop simple pour comprendre le succès de sa mode. Cette relance du jeu dans les cafés est marquée par des représentations sportives. Le divertissement informel peut être également une autre manière de pratiquer le sport en dehors des institutions. Finalement, le développement d'une pratique institutionnalisée participe à réduire la visibilité du versant ludique au profit du versant sportif. La deuxième mode accapare toute la lumière sans pour autant nier l'existence d'un ping-pong de réjouissance. En se développant, l'activité s'épaissit socialement et la mode présente une profondeur nouvelle, une diversité d'expression à l'instar de la pluralité de groupes sociaux qui l'embrassent dans différents espaces.

La mode est donc caricaturée pour mieux marquer la différence. Elle profite aussi d'une tonalité d'un discours qui enchante, qui enivre, qui excite jusqu'à magnifier la réalité pour mieux susciter un désir. Les deux cycles de mode n'y échappent pas. Par exemple, en dépit du poids des convenances et des mariages arrangés, la soirée de tennis de salon en 1902 devient une occasion de rapprochements entre les sexes. Le mythe du flirt s'instille très clairement dans les illustrations et les discours de la presse. Or, il s'agit davantage d'un construit permettant de jouer sur l'illusion d'une émancipation des mœurs en rigueur dans la bourgeoisie que de faits avérés. Le discours de la mode est donc à la fois un respect des règles sociales tout en laissant poindre un espace de liberté pour les jeunes filles et jeunes hommes. De la même manière, la mode du ping-pong sport est sublimée. 100 000 pratiquants s'adonneraient aux plaisirs de la « petite balle ». Or, si une croissance soudaine du nombre de clubs affiliés dans les fédérations unisport et affinitaires est avérée, les discours vantent une estimation invérifiable de pratiquants. Le terme « à la mode » traduit finalement moins l'importance de son phénomène que l'état d'une croissance inattendue. En effet, le ping-pong ne fait pas le poids au côté de sports plus influents à l'image du football et de ses 137 000 joueurs en 1932<sup>1673</sup>. La présentation des compétitions de ping-pong par la presse nationale fait également part de ce processus féérique. Des personnalités de renom des milieux sportif, culturel, industriel et politique se déplacent pour voir cette nouveauté. « Vrai » spectacle, le ping-pong remplirait les salles. Or, le ping-pong est loin d'être un sport spectacle comme peut l'être la boxe anglaise professionnelle dès 1905 en France<sup>1674</sup>. Il ne remplit que très rarement des salles de plus de 2 000 spectateurs. Les journalistes ou rédacteurs d'un jour, eux-mêmes sportifs voire dirigeants, sont alors autant d'acteurs qui relaient cette nouvelle image du ping-pong : celle d'un spectacle sportif. Cette présentation enjolivée ne fait qu'alimenter le désir de s'y déplacer.

La mode trouve sa raison dans le remplacement d'un ancien besoin devenu moins excitant. Elle participe au renouvellement du plaisir. Le jeu sportif à louer profiterait ainsi du désintérêt progressif du mini-golf en 1932 et 1933. Ce dernier n'attirerait plus la clientèle. De la même manière, en intégrant soudainement les cafés, la table de ping-pong est présentée comme l'illustre remplaçante du billard. Le phénomène fonctionne également lorsque le ping-pong est lui-même dépassé. Lors de la fin de la mode du jeu de salon mondain en 1903,

---

<sup>1673</sup> Chiffres de l'*Encyclopédie générale des Sports* de 1946 cité par Zeldin Théodore, *op. cit.*, 1979, p. 382.

<sup>1674</sup> Ville Sylvain, « Donner la boxe en spectacle. Une histoire sociale des débuts de la boxe professionnelle à Paris, à la Belle Époque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°209, 2015, p. 11. DOI 10.3917/arss.209.0010.

l'exemple des passions anglaises laisse entendre que le ping-pong serait remplacé par le cricket de salon. Finalement, la mode renifle drastiquement l'odeur de la nouveauté. Elle chemine dans une fraîcheur sans cesse renouvelée en se substituant à un « ancien » besoin.

La mode se caractérise aussi par son temps éphémère et sa chute brutale. Le ping-pong perd subitement son statut « à la mode » après une émergence courte et soudaine. Passé l'effet de nouveauté, sa visibilité médiatique s'estompe. Une perte de notoriété s'accompagne de sa fin. En 1903, si le jeu de salon est pratiqué de manière sérieuse par les mondains, il apparaît futile dès lors qu'il n'est plus considéré comme un divertissement à la mode. Une visibilité médiatique quasi nulle et l'absence d'archives institutionnelles pourraient laisser entendre que le jeu soit devenu désuet. Or, la présence de la boîte de jeu de ping-pong dans les grands magasins parisiens *Au Bon Marché* et les *Grands Magasins du Louvre* en 1904 montre au contraire que le jeu s'est démocratisé à l'ensemble de la bourgeoisie. Produit de consommation, il est devenu accessible à ceux qui aspirent à imiter la Haute Société. Or, cette démocratisation sociale au sein de la petite et de la moyenne bourgeoisies est, très vraisemblablement, ce qui fait perdre le statut de jeu à la mode. La mode n'existe que parce qu'une majorité de gens l'envie pendant que l'autre minorité en profite. En se démocratisant, le ping-pong se détache alors de son caractère mondain pour devenir un simple jeu de salon jusqu'en 1918. Pour ce qui est du ping-pong sport, la trajectoire est différente. La mode s'éteint brutalement à l'aube de l'année 1934. Perdant son attractivité, sa curiosité, autant d'éléments qui participent de son statut « à la mode », le ping-pong n'est plus chic dans les discours de la presse. L'impression de foule dans les salles laisse place à l'image des chaises vides. La fin de la mode du ping-pong s'exprime par le déclin de son image spectaculaire, par une désuétude progressive des classes aisées pour ce sport. Mais la mode est populaire. Le désengagement d'une partie de la bourgeoisie n'est que la conséquence d'une notoriété qui s'en est allée avec cet engouement soudain. La mode a enlevé le statut de sport majeur, de spectacle sportif au ping-pong. D'ailleurs, les clubs et les licenciés se désaffilient jusqu'en 1939. La FFTT perd 15% de licenciés entre la saison 1934/1935 et la saison 1935/1936 pour ensuite stagner. La FGSPF voit ses effectifs s'effriter d'environ 70% entre la saison 1934/1935 et la saison 1937/1938 et les fédérations affinitaires, telles que l'UFOLEP et la FSGT, subissent les mêmes revers. Le contexte du Front populaire n'a que peu d'impact sur sa démocratisation. Faire du ping-pong n'est pas le meilleur moyen de montrer que l'on fait du sport. Il n'est pas l'objet des premières attentions sportives ! La faible notoriété du ping-pong incite sans doute les nouveaux sportifs à s'orienter vers des pratiques dites majeures,

plus réputées comme le football, le basket-ball, etc. De plus, le jeu libre et récréatif dans les salons ou les cafés suffit sans doute à contenter le plaisir sportif des pratiquants.

Le phénomène de désuétude de la mode, tendant à rendre démodé quelques années plus tard la pratique qu'elle a mise en avant, n'a pas les mêmes effets sur les jeux et le sport. En effet, le sport, par ses institutions, ancre l'engouement en continuant de fournir de l'information sportive nécessaire à sa visibilité médiatique. Il légitime son existence par le calendrier sportif. Le sport lutte en quelque sorte contre le phénomène de désuétude de la mode afin de ne pas être suranné. Si une baisse d'attention est certaine jusqu'en 1939, le ping-pong sport reste médiatiquement visible. Il a dépassé l'effet de mode en se faisant reconnaître comme un sport. Cette trajectoire diffère de celle du jeu qui n'a finalement pas de porteparoles, d'institutions pouvant le légitimer dans la presse par exemple. Seuls les grands fabricants peuvent faire l'éloge du jeu à grands coups de publicité. Mais pourquoi faire de la publicité lorsque le jeu est suranné ? Le risque économique est grand. Or, la mode draine derrière elle une envie d'imitation qui peut affecter les classes les plus modestes alors même qu'elle a déjà quitté les pratiques des notables. Il reste dans l'atmosphère comme une odeur de distinction qui suffit à sustenter les petites gens, gourmands de distinction à leur tour. Cette situation expliquerait alors la baisse de visibilité du jeu de salon dès 1903 dans la presse alors même que ce divertissement se démocratise à la petite et à la moyenne bourgeoisies.

Finalement, l'apport de cette thèse montre comment la trajectoire du sport est dépendante directement de ses relations avec la pratique informelle, que nous appelons jeu sportif amusant ou jeu de salon. Cette démonstration s'oppose ainsi à l'idée défendue par Richard Holt selon laquelle il n'existe aucune réelle distinction entre le sport et l'activité physique libre et récréative qui se déroule en dehors des institutions et des compétitions<sup>1675</sup>. Plus largement, elle amène à réinterroger les définitions du sport s'attachant à le définir comme une pratique compétitive, codifiée, réglementée et institutionnalisée<sup>1676</sup>. En effet, nos résultats montrent que l'évolution institutionnelle du ping-pong doit se comprendre aussi au regard de la situation du jeu spontané et libre. Si plusieurs siècles de christianisme et de philosophie ont appris à voir en tout jeu qu'une simple distraction<sup>1677</sup>, nous pouvons constater à l'instar de Johan Huizinga que dans les années 1930, le sport dans la société moderne a

---

<sup>1675</sup> Holt Richard, *op. cit.*, 1989, p. 10.

<sup>1676</sup> Brohm Jean-Marie, *op. cit.*, 1976.

<sup>1677</sup> Ulmann Jacques, *op. cit.*, 1971, p. 334.

tendance à s'éloigner du ludique pour tendre vers le sérieux<sup>1678</sup>. Il en est d'ailleurs l'incarnation dans le domaine des distractions au sein des discours de la presse générale, régionale ou sportive. La bureaucratisation, les enjeux économiques et éditoriaux de la presse nationale, régionale ou sportive pour qui le sport est un moyen d'attirer de nouveaux lecteurs, contribuent à cette reconnaissance. Aussi, dès la fin des années 1920, les hommes politiques ne fréquentent-ils pas volontiers les stades<sup>1679</sup>. Pour mieux faire émerger la nouveauté sportive, on comprend mieux pourquoi les journalistes, joueurs et dirigeants du monde sportif n'hésitent pas à renvoyer le jeu libre et spontané à la puérité, « *comme autant de dégradations de celles des adultes [...], ayant perdu leur sérieux, [...]* »<sup>1680</sup> pour reprendre l'expression de Roger Caillois. La définition même du sport à cette époque, et plus largement du sport moderne, participe à la caricature des jeux libres et informels afin de renforcer la reconnaissance des sports au sein de leurs institutions. Pourtant, c'est bien la popularité de sa pratique informelle qui expliquerait son développement difficile dans les fédérations au cours des années 1930. Considéré comme un sport mineur, le ping-pong au sein de la FFTT subit également ce dédain à l'égard des fédérations dirigeantes du CNS.

Pour prolonger ce travail, une démarche d'analyse sociale des pratiquants devra être investiguée. D'une mode de la Haute bourgeoisie au début du XX<sup>e</sup> siècle à une vogue plus populaire en 1932 et 1933, la trajectoire sociale du ping-pong est dessinée. Cependant, elle ne reflète pas finement les appropriations sociales de chaque couche. En effet, qui sont ces joueurs des classes populaires ou de la Haute bourgeoisie ? Il en est de même de la diffusion spatiale du ping-pong qui, par une déclinaison en monographies, se révélerait heuristique. Elle offrirait d'ailleurs une perspective de recherche intéressante concernant l'analyse de la mode du ping-pong dans différentes nations européennes et mondiales. Son développement quasi simultané en France, en Angleterre ou encore aux États-Unis vers 1900 selon les échos de la presse permettrait de comparer plus habilement le rôle des fabricants d'articles de sport, des institutions et des cafés dans sa diffusion. Dans un autre registre, si l'analyse historique d'une seule activité, le ping-pong, a l'avantage d'éclairer les mécanismes en jeu dans les différents cycles de mode, il a l'inconvénient de ne pas présenter les modes sportives qui se succèdent. Or, cette perspective constitue un des creusets de la compréhension de l'évolution du mouvement sportif et de l'importance prise par le sport dans la société. Elle permettrait à la

---

<sup>1678</sup> L'ouvrage a été écrit originellement en 1938. Huizinga Johan, *op. cit.*, 2014, p. 273.

<sup>1679</sup> Defrance Jacques, *op. cit.*, p. 90.

<sup>1680</sup> Caillois Roger, *op. cit.*, 1967, p. 125.

fois de saisir les logiques de nouveautés sportives qui s'expriment au travers de la mode, et d'autre part, de questionner l'évolution des représentations sociales du sport. Cette dernière perspective viendrait alimenter les essais de définition du sport moderne chez les historiens et les historiens du sport. La tentative de l'anthropologue Sébastien Darbon sur la réactualisation du modèle fonctionno-structuraliste de Allen Guttmann<sup>1681</sup> à partir de l'analyse du sport en Angleterre ne s'oriente pas vers cette problématique. Les représentations sociales sont évincées<sup>1682</sup>. Or, des facteurs représentatifs et objectivables tels que l'effort et la vitesse permettent de différencier le sport du jeu dans les discours de la presse des années 1930. Finalement, le prisme de la mode offre sans doute cette perspective d'analyse en affichant une définition du sport moderne à chaque époque. La question est d'importance puisque la notion traditionnelle du sport moderne, celle de la transformation des « *jeux athlétiques* » en sport selon Sébastien Darbon<sup>1683</sup>, est questionnée par la popularité des e-sports. En effet, des informations qui circulent dans la presse en 2017 font part de leur possible intégration aux Jeux olympiques de 2024<sup>1684</sup>. Cette bascule ébranlerait l'idée véhiculée par le rénovateur des jeux Pierre de Coubertin et le mouvement olympique selon laquelle « *l'essence du sport, c'est l'effort ; son condiment indispensable, c'est le concours* »<sup>1685</sup>. Le mouvement corporel n'est alors plus ce qui définirait le sport moderne. Ce dernier s'engloberait dans un processus plus large de modernisation et d'institutionnalisation qui ne s'arrête pas à la simple transformation « des jeux athlétiques ». De cette manière, le e-sport serait alors considéré comme un vrai spectacle compétitif à l'image de son développement en Corée du Sud et de ses compétitions, de ses joueurs professionnels et de leurs sponsors<sup>1686</sup>.

---

<sup>1681</sup> Guttmann Allen, *op. cit.*, 2006.

<sup>1682</sup> Darbon Sébastien, *op. cit.*, 2014.

<sup>1683</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>1684</sup> Article de presse de Talbot Alastair, « Paris évoque la possibilité d'intégrer l'e-sport dans les JO 2024 », publié le 11/08/2017, site internet *Le Figaro*. Lien internet : <http://www.lefigaro.fr/medias/2017/08/11/20004-20170811ARTFIG00174-paris-evoque-la-possibilite-d-integrer-l-e-sport-dans-les-jo-2024.php>.

<sup>1685</sup> *Revue olympique : Bulletin trimestriel du Comité international olympique*, Auxerre, octobre 1902, p. 56. (Arch. BnF, NUMP-14328, dans 1901/01-1905/1 (N1-14)).

<sup>1686</sup> Berthier Bruno, Parisot Lucie, « Panorama des jeux vidéo », *Psychotropes*, n°3-4, vol. 18, 2012, p. 26. DOI 10.3917/psyt.183.0025.

## Tables

### Table des graphiques

Graphique 1 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1900 à 1904. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	54
Graphique 2 : Répartition des compétitions relevées pour les années 1902 et 1903 en fonction des saisons. ....	72
Graphique 3 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1902 à 1919. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	94
Graphique 4 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1919 à 1925 (Arch. BnF, NUMP-1139).....	111
Graphique 5 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1919 à 1931. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	118
Graphique 6 : Évolution annuelle du nombre de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT de 1927 à 1931. (Arch. FFTT, non cotées). ....	132
Graphique 7 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1139).....	159
Graphique 8 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	159
Graphique 9 : Reconstitution du nombre de clubs affiliés à la FFTT à partir de l'évolution annuelle du nombre total de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT dans ses procès-verbaux. (Arch. FFTT, non cotées). ....	165
Graphique 10 : Nombre annuel des nouvelles associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1934. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	166
Graphique 11 : Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1935. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	261
Graphique 12 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1930 à 1935 (Arch. BnF, NUMP-1139). ....	261
Graphique 13 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1930 à 1935. (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	273



Graphique 14 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées de 1927 à 1935. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	274
Graphique 15 : Statistiques fédérales du nombre de licences. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	275
Graphique 16 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées entre 1930 et 1939. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	314
Graphique 17 : Statistiques fédérales du nombre de licences entre 1930 et 1939. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50). ....	315
Graphique 18 : Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1931 à 1939. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314).....	322
Graphique 19 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	324
Graphique 20 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495). .....	325

## Table des images

Image 1 : Boîte de jeu de <i>Pim-Pam</i> , <i>Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie</i> , n°1, Paris, 1902, p. 8. (BnF, NUMP-6381). .....	55
Image 2 : Illustration de la revue <i>La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes</i> , n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542). .....	58
Image 3 : Partie d'une illustration de la revue <i>La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes</i> , n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542). .....	69
Image 4 : Tennis de salon garni de volants, <i>Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre</i> , Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-45). .....	101
Image 5 : Tennis de salon pouvant contenir un croquet de table, un jeu de grâces etc., <i>Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre</i> , 1904, p. 19. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-46-1).....	101
Image 6 : Photo dans <i>Femina</i> , n°323, 1 juillet 1914, p. 383. (Arch. BnF, NUMP-3721).....	107
Image 7 : Illustration dans l'article « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », <i>Les Travaux de l'amateur</i> , n°115, décembre 1930, p. 125. (Arch. BnF, NUMP-3708).....	139
Image 8 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue <i>Au Printemps, Jouets-Étrennes</i> , Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées). .....	140
Image 9 : Illustration d'une boîte de Ping-Pong Sports dans le catalogue <i>Au Printemps, Jouets-Étrennes</i> , Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).....	140
Image 10 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue <i>Aux Galeries Lafayette, Jouets- Étrennes</i> , Mardi 2 décembre et pendant tout le mois, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.77.5.1).....	143
Image 11 : Encart d'un article dans <i>Match : l'Intran</i> , n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825). .....	161
Image 12 : Photographie du match opposant Glanez à Barna, <i>L'Intransigeant</i> , n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).....	191

Image 13 : Illustration de Tita Porteret dans « La Vie sportive, Les championnats du monde de ping-pong », <i>Le Matin</i> , n°18163, Paris, 11 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2127).....	197
Image 14 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », <i>Match : l'intran</i> , n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).....	199
Image 15 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », <i>Match : l'intran</i> , n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).....	206
Image 16 : Illustration de Tich-tennis, <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table</i> , n°89, 1 juin 1933, p. 29. (Arch. Musée Tenniseum FFT © droits réservés, JO.02.33).....	228
Image 17 : Illustration J.L Beuzon, <i>Partie de ping-pong</i> , date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 2006.34.29). ....	243
Image 18 : <i>Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut</i> , 1933, page de couverture. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-97-1).....	245
Image 19 : <i>Catalogue Au Printemps, Jouets-Étrennes, décembre 1932</i> , p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.74.208.1).....	246
Image 20 : Photographie de <i>L'Intransigeant</i> sans information, dans « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », <i>L'Intransigeant</i> , n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).....	265
Image 21 : Photo A. Bienvenu en page de couverture dans <i>Les Jeunes</i> , n°669, Paris, 13 janvier 1935, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-15487). ....	292
Image 22 : Photographie de André Kertesz mettant en scène le Comte de la Rozière lors d'une partie de ping-pong dans le château de Gaulaincourt, dans <i>Vogue</i> , septembre 1934, p. 28. (Arch. BnF, NUMP-11976). ....	303
Image 23 : Publicité « L'Intra-Tourisme », dans <i>L'Intransigeant</i> , n°19964, Paris, 29 juin 1934, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357). ....	305
Image 24 : Image de jeunes en train de faire une partie de ping-pong en arrière plan dans « L'Auberge de Jeunesse de Toulouse », <i>Le Populaire</i> , n°5612, Paris, 27 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515). ....	333

## Table des tableaux

Tableau 1 : Brevets déposés en lien avec le ping-pong en 1902, dans l'ouvrage, <i>République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés</i> , 1902, pp. 612-615. (Arch. INPI, non cotées). .....	56
Tableau 2 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1919 à 1925. ....	114
Tableau 3 : Nombre de clubs au sein de la FFTT selon les numéros d'affiliation entre 1927 et 1931. ....	129
Tableau 4 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1926 à 1931. ....	141
Tableau 5 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF lors de la saison 1932/1933. ....	169
Tableau 6 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1932 à 1933. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	230
Tableau 7 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1932 et 1935. ....	275
Tableau 8 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1933 à 1935. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	285
Tableau 9 : Nombre de tables dans les sièges sociaux des clubs affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933. ....	288
Tableau 10 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1934 et 1939. ....	317
Tableau 11 : Nombre de fédérations ou départements prenant part au critérium national au sein de l'UFOLEP en 1935 et 1939. ....	320

## Table des matières

<b>Remerciements</b> .....	<b>6</b>
<b>Remarque liminaire</b> .....	<b>8</b>
<b>Abréviations des lieux de conservation</b> .....	<b>9</b>
<b>Sigles</b> .....	<b>10</b>
<b>Introduction générale</b> .....	<b>11</b>
<b>Une historiographie du tennis de table</b> .....	<b>11</b>
1. L'Histoire événementielle .....	11
2. L'Histoire problématisée.....	15
<b>Une histoire culturelle du sport à travers le prisme de la mode</b> .....	<b>18</b>
3. Repenser le sport moderne : une réhabilitation de la notion de jeu sportif.....	18
4. La mode : un autre regard sur les transformations des jeux et des sports .....	25
<b>De l'objet de recherche à la problématique</b> .....	<b>30</b>
<b>De la méthodologie aux sources</b> .....	<b>34</b>
<b>Partie I. La féerie d'un jeu de salon bourgeois (1901-1931)</b> .....	<b>38</b>
<b>Introduction</b> .....	<b>38</b>
<b>Chapitre 1. Folle distraction de salon : la mode d'une boîte de jeu (1901-1903)</b> .....	<b>40</b>
Introduction .....	40
1. L'ère de la passion anglaise et étrangère .....	41
1.1. Un jeu mondain en vogue.....	41
1.2. L'anglomanie du jeu fait-elle vendre ?.....	46
1.3. Une tradition inventée : un <i>lawn-tennis</i> d'appartement.....	49
2. Une mondanité qui prend place dans les salons de la Haute bourgeoisie française .....	53
2.1. Une « nouvelle » distraction.....	53
2.2. Un prétexte à la distinction .....	58
2.3. Une mode féminine... faire-valoir des hommes ! .....	64
2.4. Le flirt interdit.....	67
3. Une tendance sportive détournée .....	70
3.1. Les premiers concours : une distraction hivernale.....	70
3.2. L'honorabilité de l'évènement prime sur le résultat sportif.....	77
3.3. La question accessoire de la codification .....	80
Conclusion du chapitre 1 .....	87
<b>Chapitre 2. L'éveil d'un jeu de salon anodin (1903-1931)</b> .....	<b>91</b>
Introduction .....	91
1. Un jeu de salon démodé (1903-1918).....	93

1.1. Un jeu dit périmé (1903-1904).....	93
1.2. Une démocratisation à la petite et la moyenne bourgeoisies.....	97
1.3. Une distraction sans faste .....	100
2. Une remise en scène sportive peu convaincante (1919 - milieu des années 1920)....	109
2.1. Un nécessaire rafraîchissement : la relance d'un jeu sportif .....	109
2.2. Un cadeau amusant de Noël et du Nouvel An ! .....	113
3. La naissance timide d'un sport face au jeu amusant de salon (1925-1931).....	117
3.1. Une visibilité sportive en berne.....	117
3.2. L'entre-soi des grands clubs .....	129
3.3. Une propédeutique au <i>lawn-tennis</i> .....	134
3.4. Un jeu amusant de salon à la portée de tous.....	137
Conclusion du chapitre 2.....	147
<b>Conclusion de la première partie.....</b>	<b>150</b>
<b>Partie II. « L'instant de grâce » du ping-pong « sport » : l'heure de la contagion (1932-1933).....</b>	<b>154</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>154</b>
<b>Chapitre 1. La mode du ping-pong « sport » à l'affiche (1932-1933) .....</b>	<b>156</b>
Introduction .....	156
1. « La pingpongomanie » .....	158
1.1. L'ivresse des 100 000 pratiquants !.....	158
1.2. Une contagion en province .....	167
1.3. Une mode populaire .....	174
2. Sortir de l'inconnu.....	178
2.1. La figure du Champion .....	179
2.2. La notoriété du spectacle .....	187
3. Se détacher du jeu pour être un sport.....	196
3.1. La vitesse.....	196
3.2. La sueur.....	202
3.3. L'impératif de la « bonne » règle.....	207
Conclusion du chapitre 1.....	216
<b>Chapitre 2. Un jeu « sportif » informel en vogue (1932-1933).....</b>	<b>219</b>
Introduction .....	219
1. Un jeu sportif à louer dans les cafés .....	220
1.1. Un succédané du billard.....	220
1.2. Parier l'apéritif entre hommes.....	227
2. Un divertissement informel peu vanté.....	231
2.1. Un jeu sportif prisé dans les établissements ouverts au public .....	232

2.2. Une relance inespérée d'un passe-temps.....	236
2.3. Un jeu enfantin effacé .....	244
Conclusion du chapitre 2.....	251
<b>Conclusion de la seconde partie .....</b>	<b>253</b>
<b>Partie III. Après l'enthousiasme : la difficile construction d'un sport mineur face à la popularité du jeu sportif (1934-1939).....</b>	<b>257</b>
<b>Introduction .....</b>	<b>257</b>
<b>Chapitre 1. La fin d'une mode (1934-1935).....</b>	<b>259</b>
Introduction .....	259
1. L'impression de régression du ping-pong « sport » .....	260
1.1. La fin d'une mode chic ?.....	260
1.2. Des spectateurs qui désertent les tribunes .....	267
2. Un sport mineur victime de son succès dans les cafés.....	272
2.1. Ancrer l'enthousiasme des affiliés.....	272
2.2. Des contraintes qui limitent la pratique.....	283
2.3. Une réglementation flexible : éviter les désaffiliations.....	289
2.4. Un sport scolaire d'intérieur qui séduit les lycéens.....	296
3. Un jeu sportif bon marché sans cesse déprécié.....	299
3.1. Le manque à gagner des fabricants.....	300
3.2. Un jeu sportif grand public : un sport informel !.....	303
Conclusion du chapitre 1.....	309
<b>Chapitre 2. Un ping-pong « sport » en régression (1936-1939) .....</b>	<b>313</b>
Introduction .....	313
1. Un enthousiasme qui s'effrite.....	314
1.1. Le déclin des fédérations.....	314
1.2. Un sport « mineur » en perte de vitesse .....	323
2. Une pratique informelle qui persiste .....	331
Conclusion du chapitre 2.....	338
<b>Conclusion de la troisième partie .....</b>	<b>341</b>
<b>Conclusion générale .....</b>	<b>344</b>
<b>Tables .....</b>	<b>351</b>
<b>Table des graphiques .....</b>	<b>351</b>
<b>Table des images.....</b>	<b>353</b>
<b>Table des tableaux .....</b>	<b>355</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>356</b>

Résumé : Du jeu de société dans les salons mondains au début du XX<sup>e</sup> siècle au sport couru des années 1932 et 1933, ce jeu de balle casse une représentation réductrice et vestimentaire de la mode. Le ping-pong, qui est à l'origine une simple boîte de jeu, connaît deux forts engouements au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1902, la mode est au divertissement de salon prétexte à la distinction sociale. Prenant place après les dîners de la Haute bourgeoisie, la droiture du corps est de rigueur. Le jeu respecte un code de galanterie qui en fait un jeu lent. Sa mode s'estompe dès 1903 lorsque le jeu se démocratise à la petite et moyenne bourgeoisies. Vivotant en tant que jeu de salon anodin, le ping-pong réapparaît comme une nouveauté en 1932 et 1933. Il est décrit comme un spectacle sportif à l'image de ses champions, de leurs prouesses techniques et des efforts physiques. Il prend également la forme d'une mode populaire en gonflant les rangs du sport ouvrier. Cette reconnaissance sportive dans les représentations sociales est effective quelques années après son institutionnalisation. Discours monolithique, la mode cache et relance aussi d'autres vogues. Une réminiscence bourgeoise en fait un jeu prisé des lieux de villégiature. Il se développe également au travers des cafés. L'apogée passée, le ping-pong « sport » perd des effectifs dans les fédérations au milieu des années 1930. Son image sportive chancelle. Elle s'explique par la place difficilement mesurable du jeu informel qui contente les pratiquants. Ce divertissement est alors autant perçu comme un jeu de détente qu'il constitue une manière informelle de faire du sport en dehors des institutions.

Mots clefs : Ping-Pong, Tennis de table, Mode, Sport, Jeu, XX<sup>e</sup> siècle

Title : The fashion of ping-pong from 1901 to 1939 : from a worldly salons' game to a modern sport.

Abstract : From the board game in the worldly salons in the beginning of the 20th century to the sought-after sport in 1932 and 1933, this ball game breaks a reductive representation of fashion, mostly about clothing. Ping-pong, which is originally a simple game box, knows two major popular movements during the first half of the 20th century. In 1902, the trend is about salon entertainment, a pretext for social distinction. Taking place after dinners in the wealthy bourgeoisie, straightness of the body is required. This game respects the gallantry code, which makes it a slow game. Its popularity in the upper class fades from 1903 when the game knows a democratisation in the petty bourgeoisie and the middle class. Eking out as a trivial salon game, ping-pong reappears as a novelty in 1932 and 1933. It is described as a sporting show magnified by its champions, their technical feats and physical efforts. It also gains in popularity as it enters the habits of the working class. This sporty recognition in social representations is effective a few years after its institutionalisation. Monolithic vision, fashion also hides and revives other tendencies. A bourgeois reminiscence makes it a popular game in the holiday destinations. It also expands in the coffee shops. Once passed its height, ping-pong as a « sport » loses members in the federations in the middle of the 1930s. Its sporty image falters. This phenomenon explains itself by the hardly measurable place of the informal game, which satisfies the players. This entertainment is perceived as a relaxing game, as an informal way to practice sport out of the institutions.

Keywords : ping-pong, table tennis, fashion, sport, game, 20th century



UNIVERSITÉ  
BRETAGNE  
LOIRE

THÈSE / UNIVERSITÉ RENNES 2

*sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

pour obtenir le titre de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ RENNES 2

*Mention : STAPS*

École doctorale Sciences Humaines et Sociales

présentée par

**Kilian MOUSSET**

Préparée au sein du Laboratoire Violences,  
Innovations, Politiques, Socialisations et Sports (EA  
4636)

Université Rennes 2

**LA MODE DU PING-  
PONG DE 1901 À 1939 :**  
D'un jeu de salon  
mondain à un sport  
moderne

Tome 2 : Bibliographie et  
annexes

**Thèse soutenue le 6 décembre 2017**

devant le jury composé de :

**Michaël ATTALI**

Professeur, Université Rennes 2/*Examineur*

**Nicolas BANCEL**

Professeur, Université de Lausanne, Suisse/*Rapporteur*

**Claire BLANDIN**

Professeure, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité/*Rapporteuse*

**Anne DALMASSO**

Professeure, Université Grenoble Alpes/*Examinatrice*

**Jean-Nicolas RENAUD**

Maître de conférences, École normale supérieure de Rennes/*Directeur de thèse*

**Thierry TERRET**

Professeur, Recteur de l'Académie de Rennes/*Examineur*

**Christian VIVIER**

Professeur, Université de Franche-Comté/*Co-directeur de thèse*



UNIVERSITÉ RENNES 2 – HAUTE BRETAGNE

Unité de Recherche

École Doctorale - Sciences Humaines et Sociales

*Sous le sceau de l'Université Bretagne Loire*

**LA MODE DU PING-PONG DE 1901 À 1939 :  
D'un jeu de salon mondain à un sport moderne**

Thèse de Doctorat

Discipline : **Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives**

Tome 2 : Bibliographie et annexes

Présentée par **Kilian MOUSSET**

Directeur de thèse : Jean-Nicolas RENAUD

Co-directeur : Christian VIVIER

Soutenue le 6 décembre 2017

Membres du Jury :

**M. Michaël ATTALI**, Professeur, Université Rennes 2 (Examinateur)

**M. Nicolas BANCEL**, Professeur, Université de Lausanne (Rapporteur)

**M<sup>me</sup> Claire BLANDIN**, Professeure, Université Paris 13 Sorbonne Paris Cité (Rapporteure)

**M<sup>me</sup> Anne DALMASSO**, Professeure, Université Grenoble Alpes (Examinatrice)

**M. Jean-Nicolas RENAUD**, Maître de conférences, École normale supérieure de Rennes  
(Directeur de thèse)

**M. Thierry TERRET**, Professeur, Recteur de l'Académie de Rennes (Examinateur)

**M. Christian VIVIER**, Professeur, Université de Franche-Comté (Co-directeur de thèse)



## Sommaire du Tome 2 : Les Annexes

<b>Partie I. Reproductions des sources .....</b>	<b>6</b>
Graphiques.....	7
Sources iconographiques.....	17
Tableaux .....	31
<b>Partie II. Corpus des sources mobilisées .....</b>	<b>90</b>
Archives Nationales .....	90
Archives Départementales .....	114
Archives Municipales .....	117
Archives Privées.....	119
<b>Partie III. Bibliographie .....</b>	<b>145</b>
Méthodologie : histoire culturelle .....	145
Histoire générale de la France .....	145
Histoire économique et sociale de la France.....	147
Histoire des cafés.....	148
Histoire du sport et des jeux.....	149
Historiographie de l'histoire du sport.....	153
Les sports de raquette et leur histoire .....	153
Le ping-pong et son histoire.....	154
La mode et son histoire.....	155
L'histoire de l'école et de l'éducation physique .....	156
<b>Tables .....</b>	<b>158</b>
Table des graphiques .....	158
Table des images.....	160
Table des tableaux .....	163
Table des matières .....	165

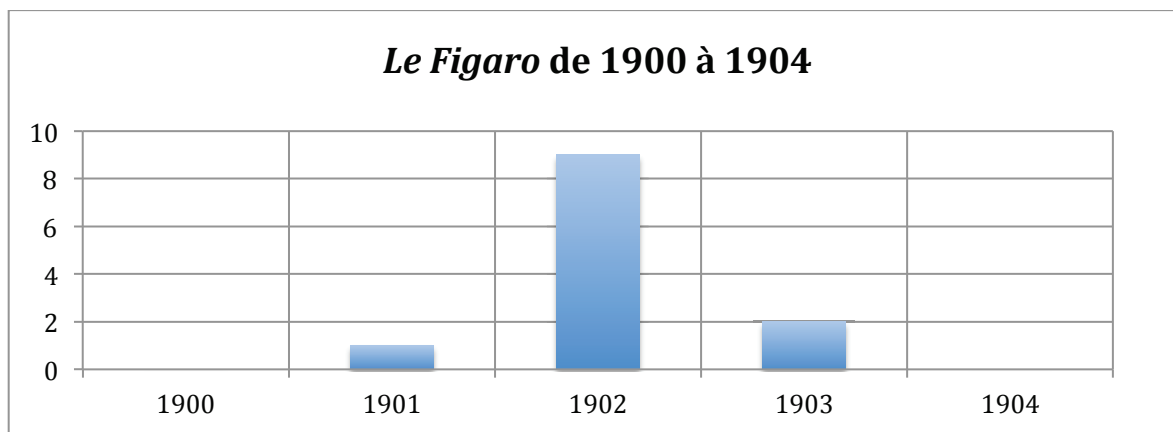


## **Partie I. Reproductions des sources**

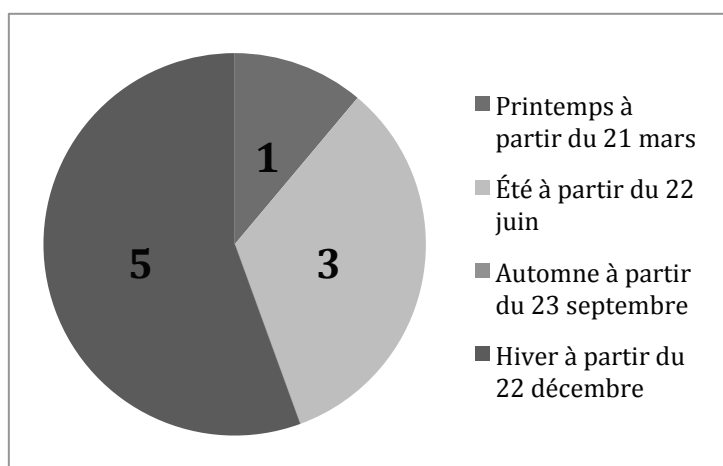
Les annexes rassemblent l'ensemble des graphiques, des sources iconographiques et des tableaux. Les différents éléments sont présentés par type d'annexe, indépendamment de la chronologie du tome 1. Les renvois sont faits dans le tome 1 par précision du numéro de graphique et de la page de l'annexe du tome 2. Tous les documents n'ont pas été mobilisés dans la démonstration et évoqués de manière directe. Cependant, il a semblé utile de rendre compte de l'ensemble des éléments à la disposition au moment de l'analyse. Au plan méthodologique, il ne s'agit que de représentations graphiques. Celles-ci sont issues d'un relevé de données, dont la nature et les sources sont citées dans la légende. La table des matières mais également les tables des graphiques, des images et des tableaux sont présentées en fin de tome 2.

## Graphiques

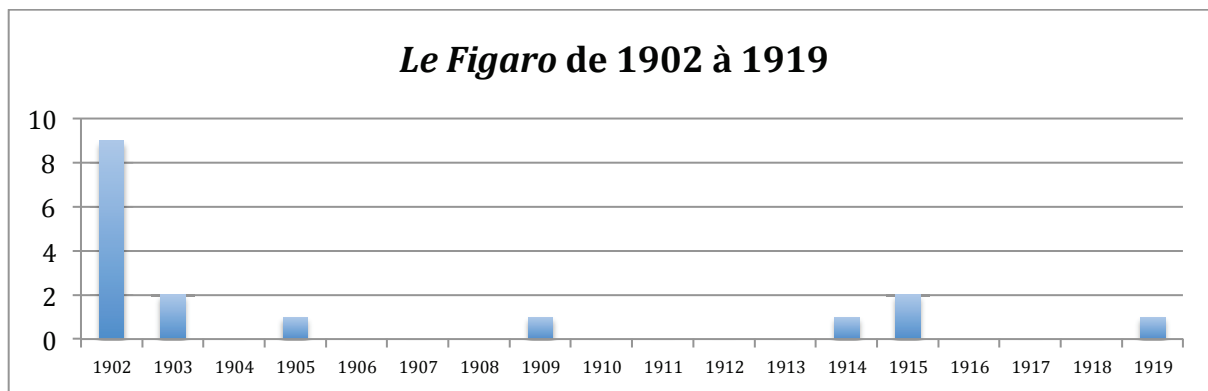
Les graphiques sont présentés dans l'ordre du manuscrit. Les lieux d'archivages sont présentés dans les légendes.



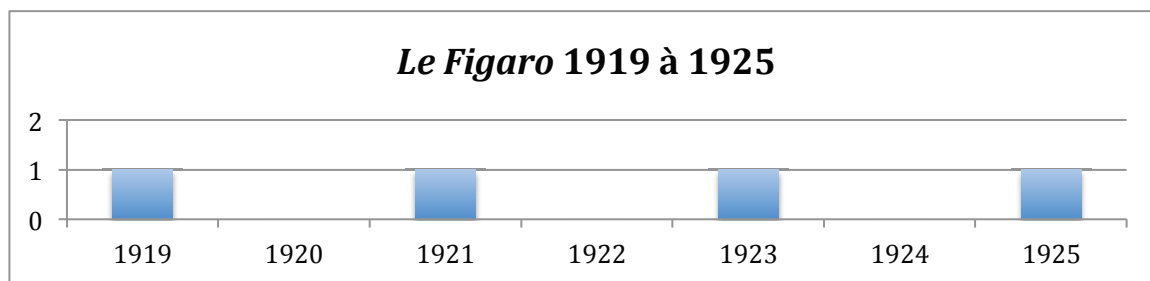
Graphique 1 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1900 à 1904. (Arch. BnF, NUMP-1139).



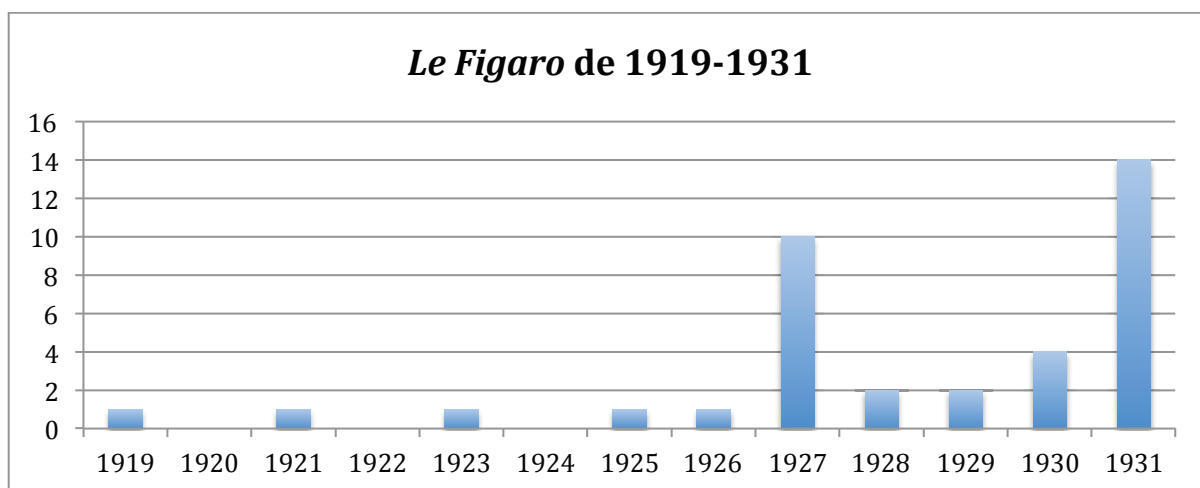
Graphique 2 : Répartition des compétitions relevées pour les années 1902 et 1903 en fonction des saisons.



**Graphique 3 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1902 à 1919. (Arch. BnF, NUMP-1139).**

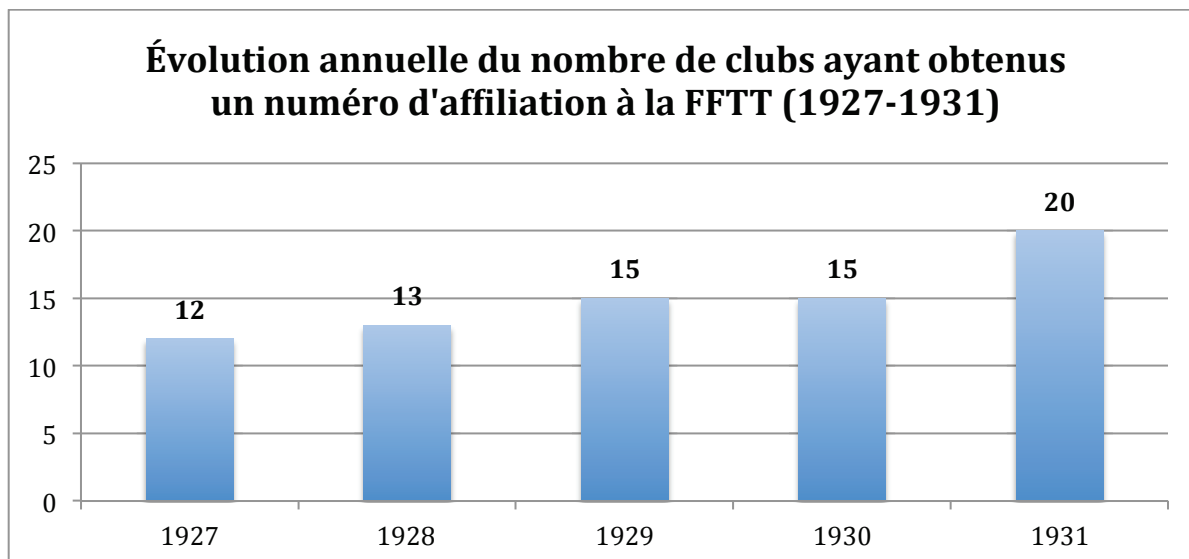


**Graphique 4 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1919 à 1925 (Arch. BnF, NUMP-1139).**

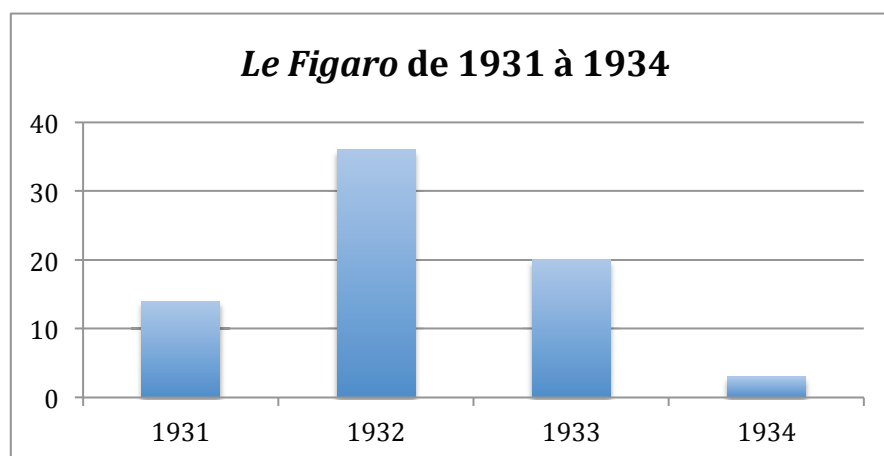


**Graphique 5 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1919 à 1931. (Arch. BnF, NUMP-1139).**

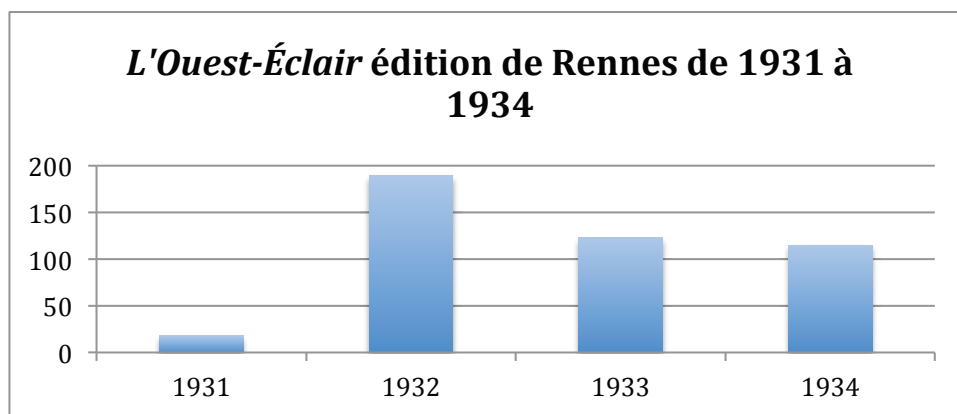




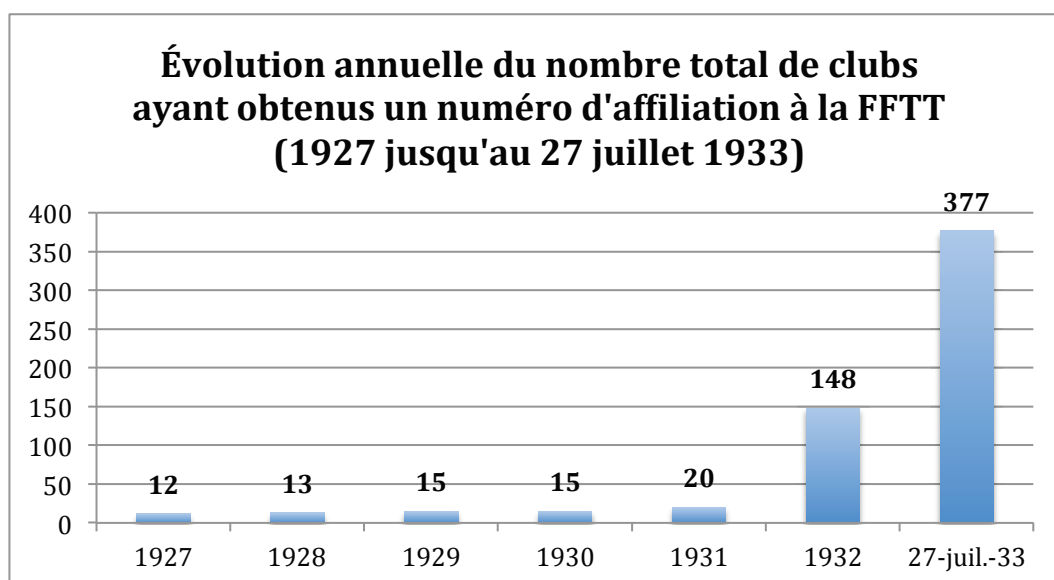
**Graphique 6 :** Évolution annuelle du nombre de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT de 1927 à 1931. (Arch. FFTT, non cotées).



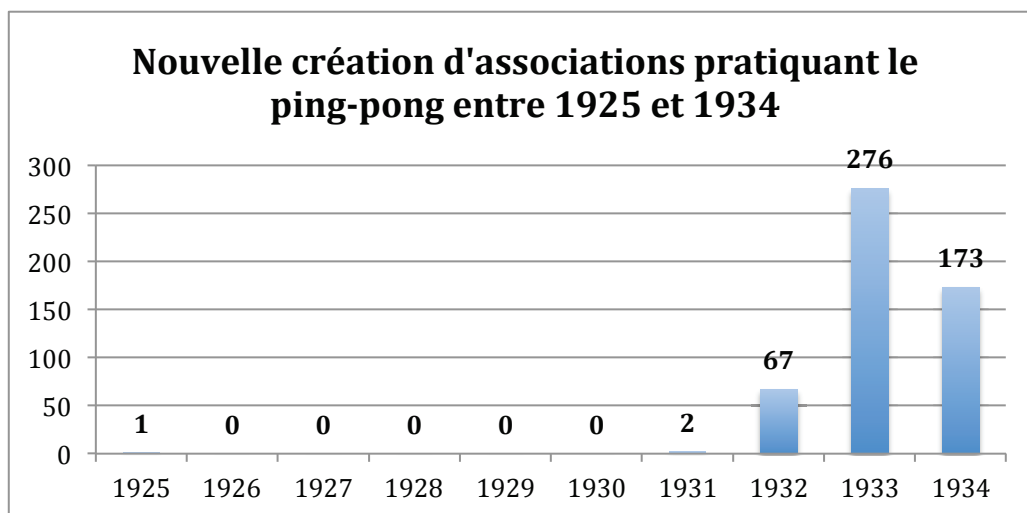
**Graphique 7 :** Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1139).



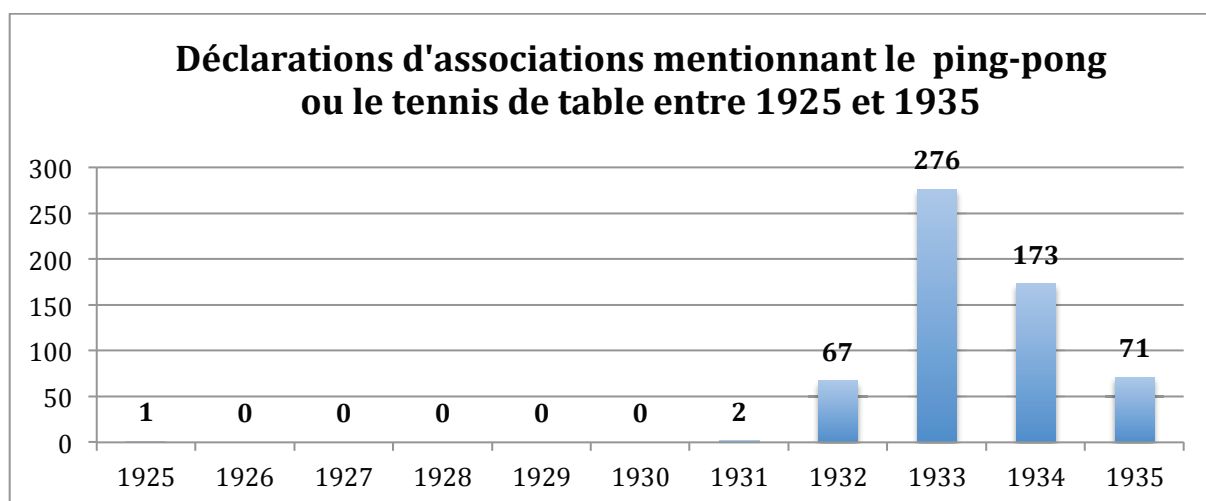
Graphique 8 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1495).



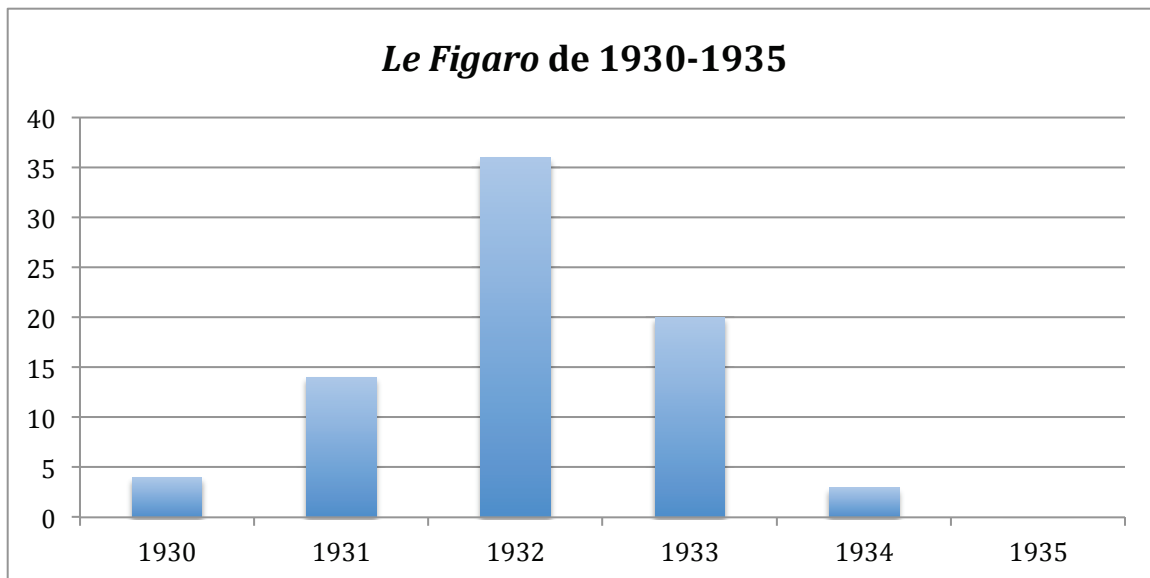
Graphique 9 : Reconstitution du nombre de clubs affiliés à la FFTT à partir de l'évolution annuelle du nombre total de clubs ayant obtenu un numéro d'affiliation à la FFTT dans ses procès-verbaux. (Arch. FFTT, non cotées).



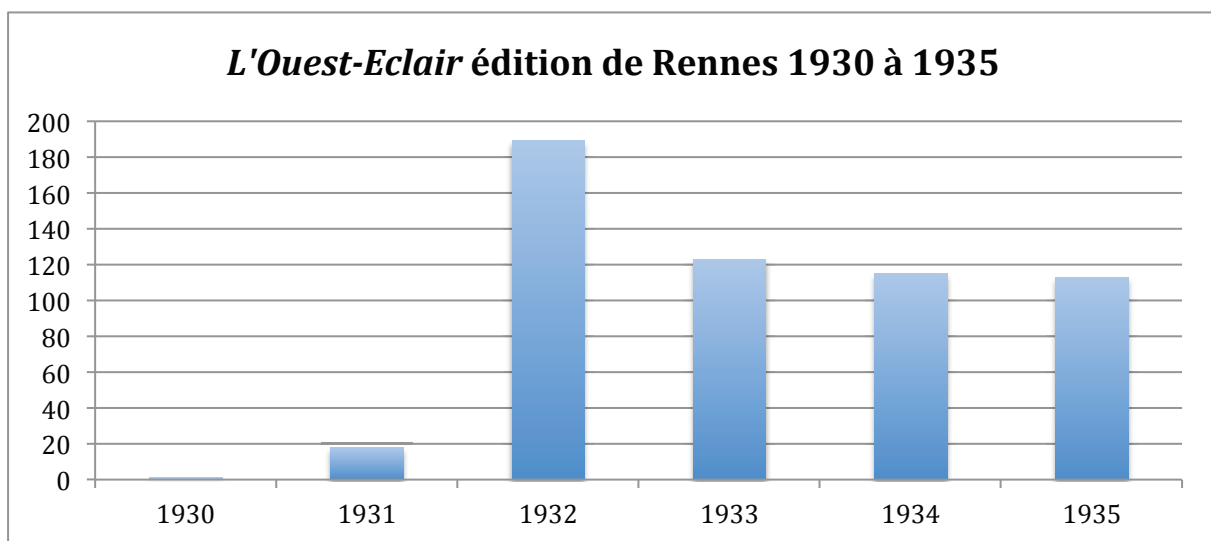
**Graphique 10 :** Nombre annuel des nouvelles associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1934. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).



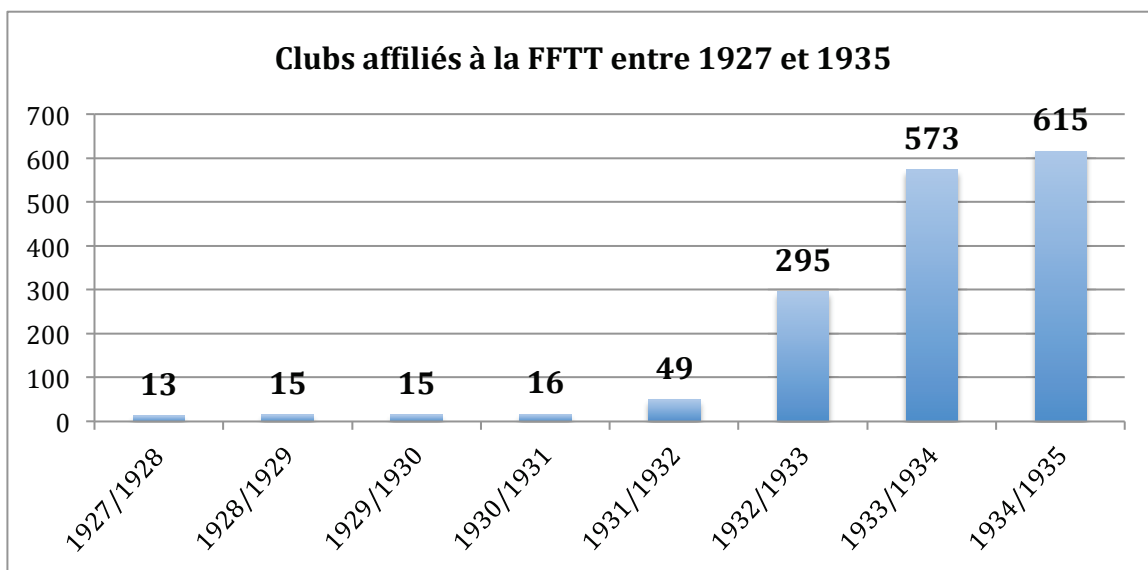
**Graphique 11 :** Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1925 à 1935. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).



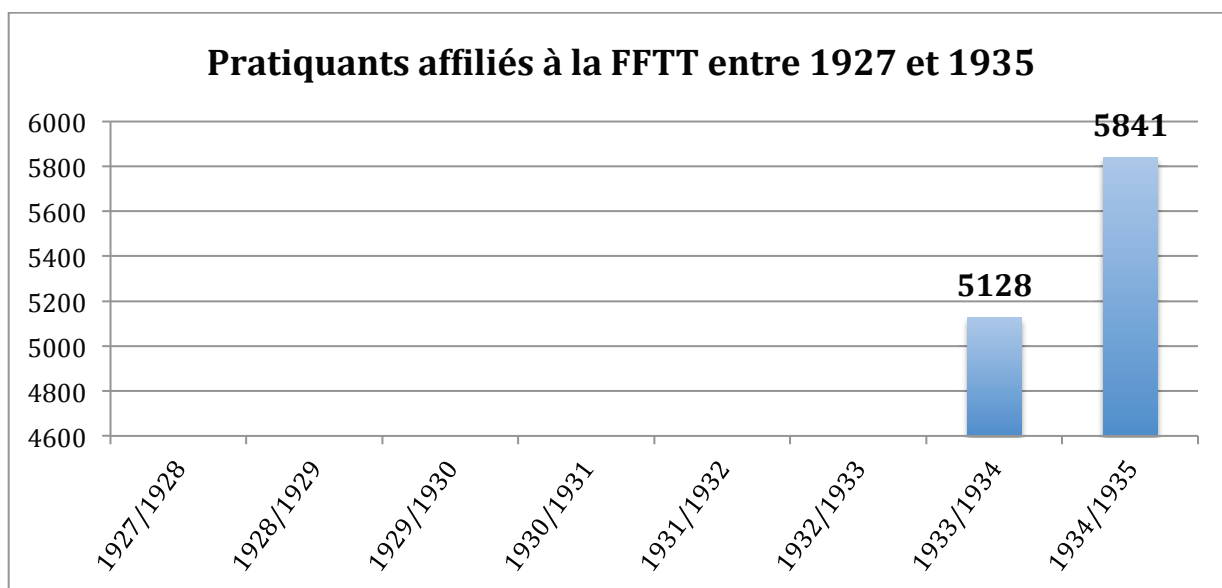
**Graphique 12 :** Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1930 à 1935 (Arch. BnF, NUMP-1139).



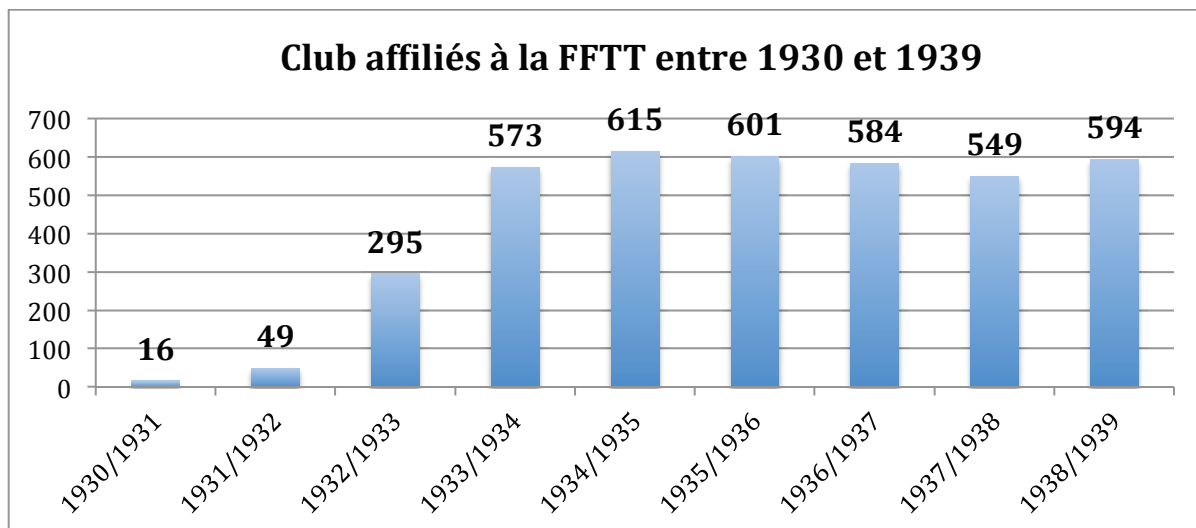
**Graphique 13 :** Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1930 à 1935. (Arch. BnF, NUMP-1495).



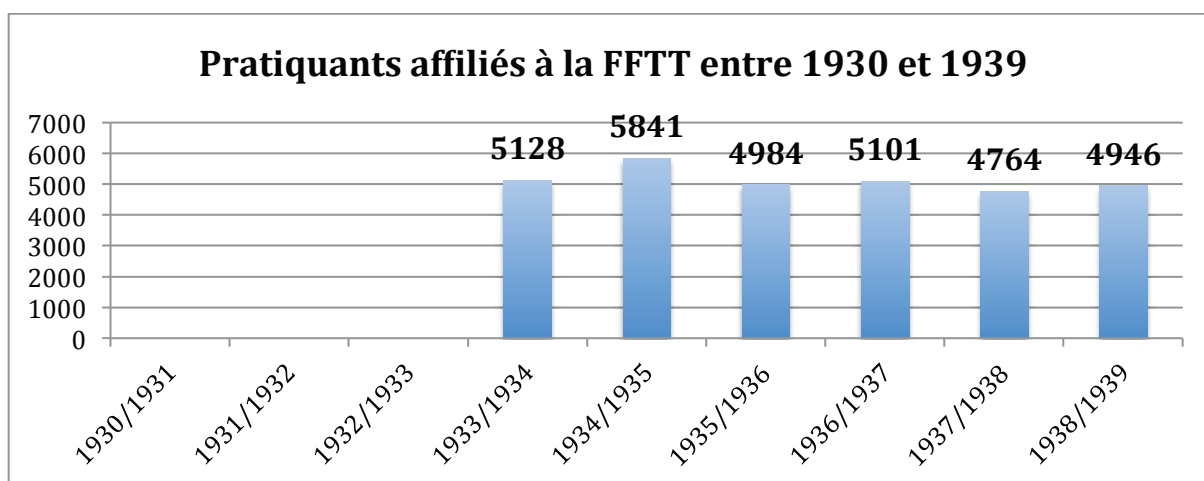
**Graphique 14 :** Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées de 1927 à 1935. *Annuaire de la FFTT, 1950*, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).



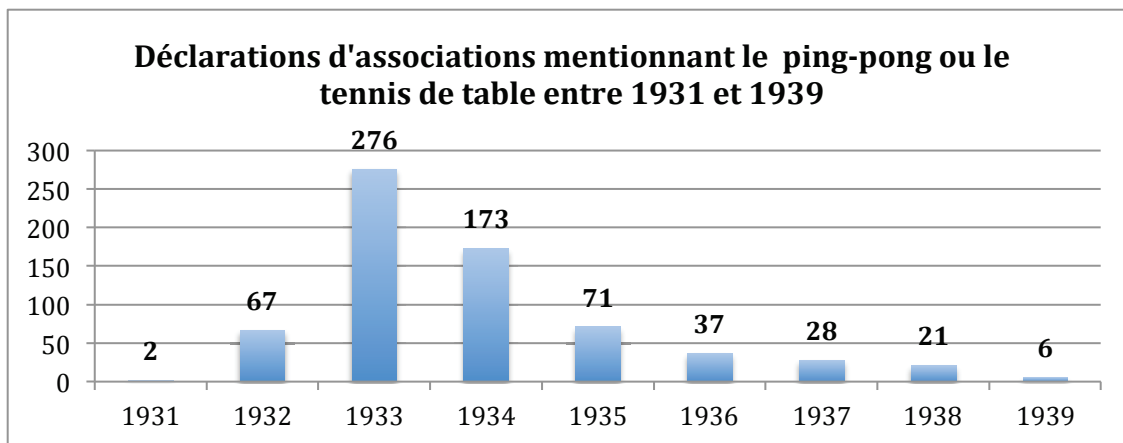
**Graphique 15 :** Statistiques fédérales du nombre de licences. *Annuaire de la FFTT, 1950*, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).



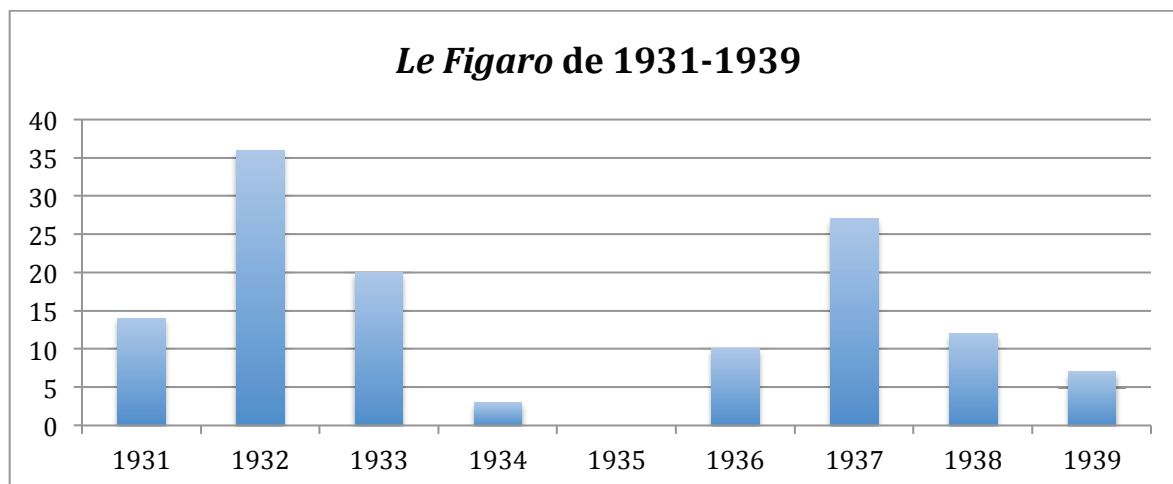
**Graphique 16 :** Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées entre 1930 et 1939. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).



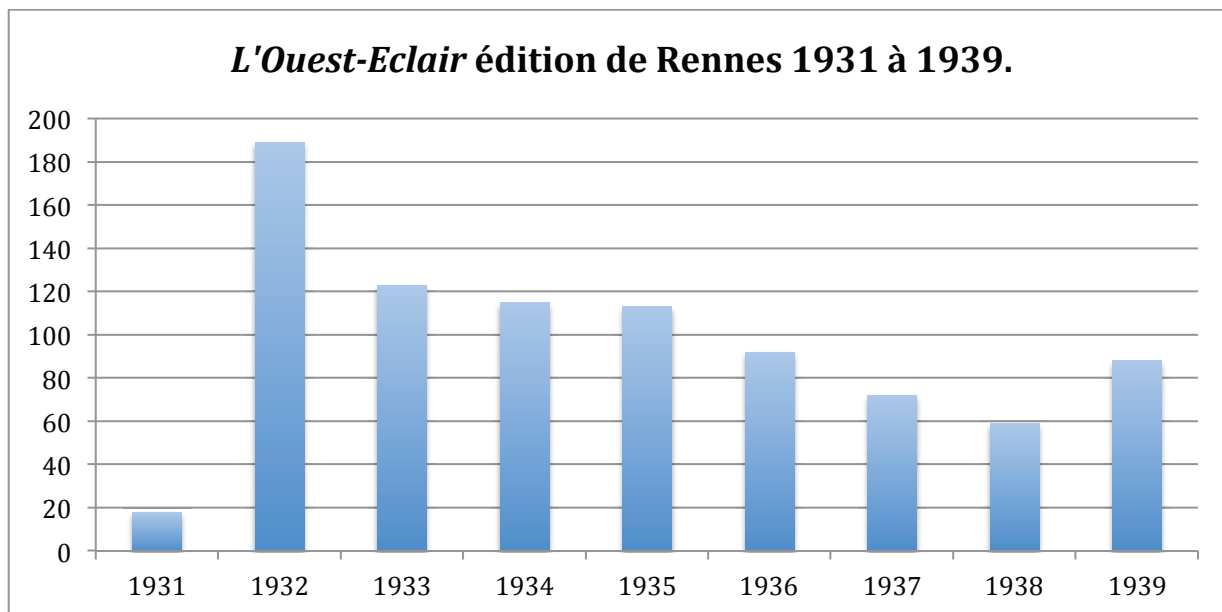
**Graphique 17 :** Statistiques fédérales du nombre de licences entre 1930 et 1939. *Annuaire de la FFTT*, 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).



**Graphique 18 :** Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1931 à 1939. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).



**Graphique 19 :** Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495).



**Graphique 20 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495).**



## Sources iconographiques

Les sources iconographiques sont présentées dans l'ordre de présentation du manuscrit. Les images qui n'ont pas été analysées dans le corps du texte sont répertoriées à la suite. La chronologie n'est donc pas toujours respectée. Les lieux d'archivages sont présentés dans les légendes.

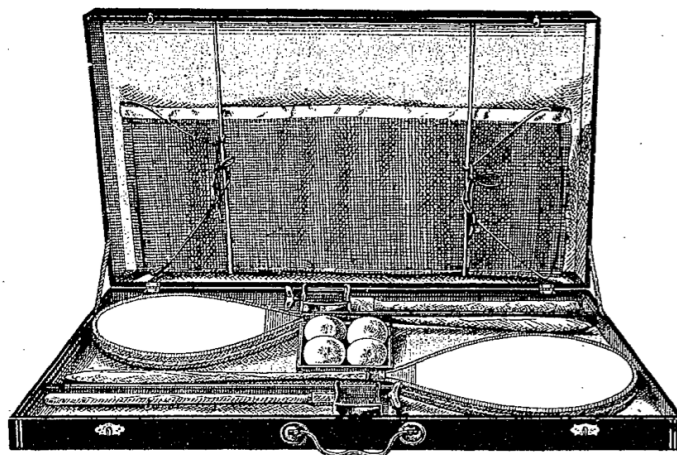


Image 1 : Image de la boîte de jeu de *Pim-Pam*, *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 8. (BnF, NUMP-6381).

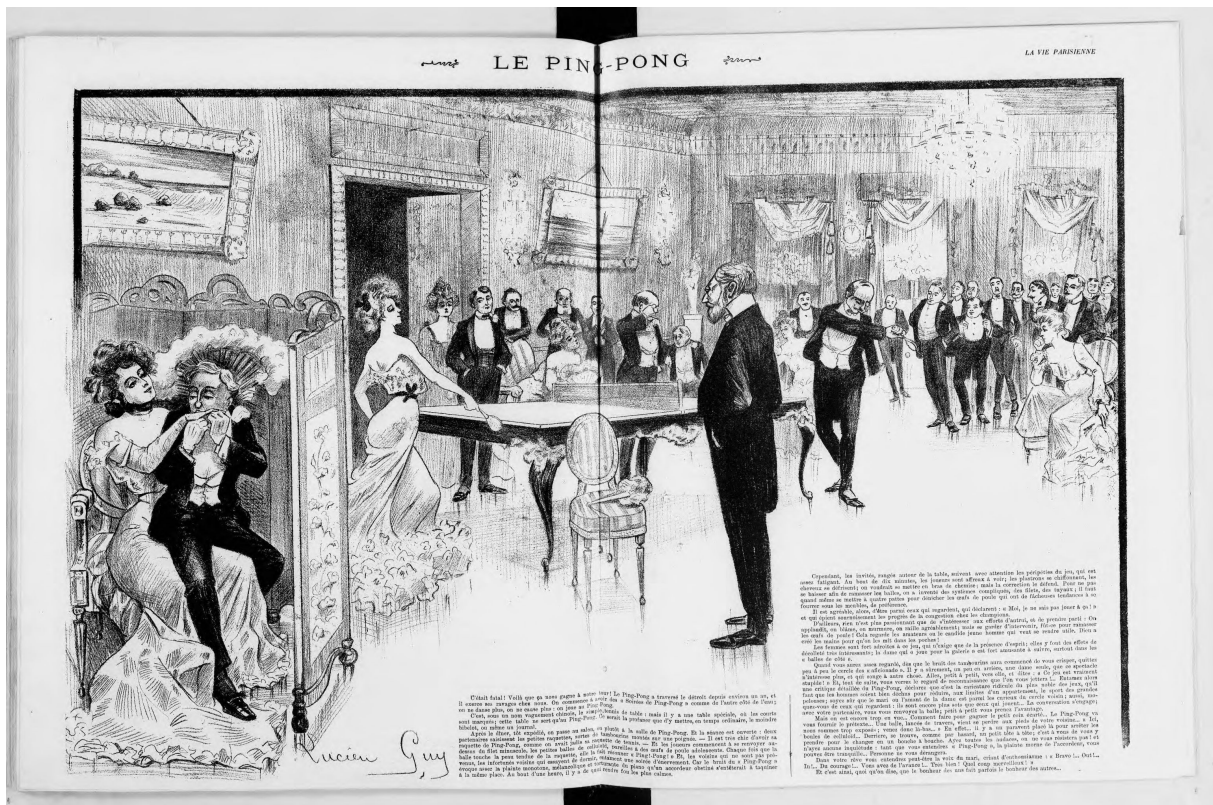


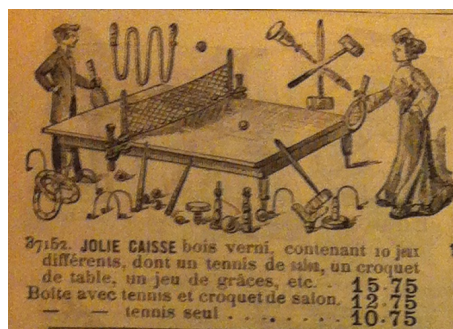
Image 2 : Illustration de la revue *La Vie parisienne*, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).



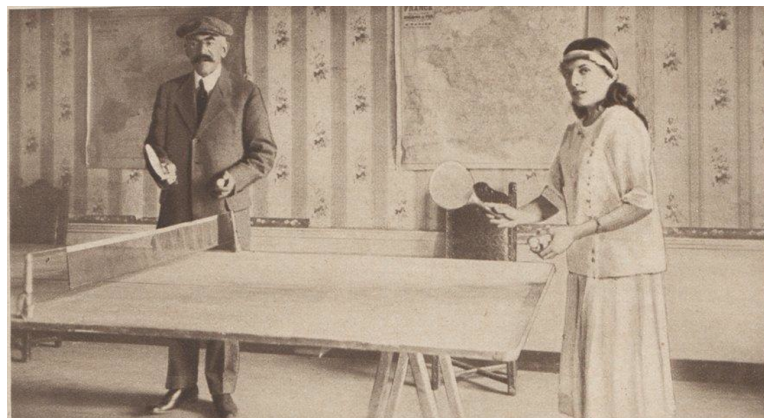
Image 3 : Partie de l'illustration de la revue *La Vie parisienne*, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes, n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).



**Image 4 :** Tennis de salon garni de volants, *Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, 1904, p. 4.* (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-45).



**Image 5 :** Tennis de salon pouvant contenir un croquet de table, un jeu de grâces etc., *Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre, 1904, p. 19.* (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-46-1).



**Image 6 :** Photo dans *Femina*, n°323, 1 juillet 1914, p. 383. (Arch. BnF, NUMP-3721).

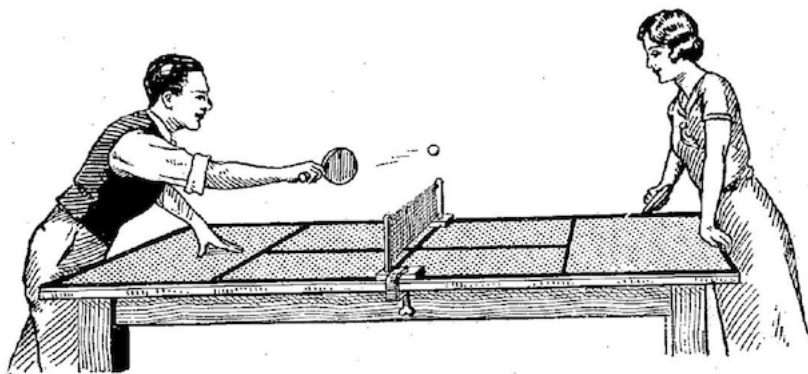


Image 7 : Illustration dans l'article « Si nous construisons un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », *Les Travaux de l'amateur*, n°115, décembre 1930, p. 125. (Arch. BnF, NUMP-3708).



Image 8 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes*, Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).

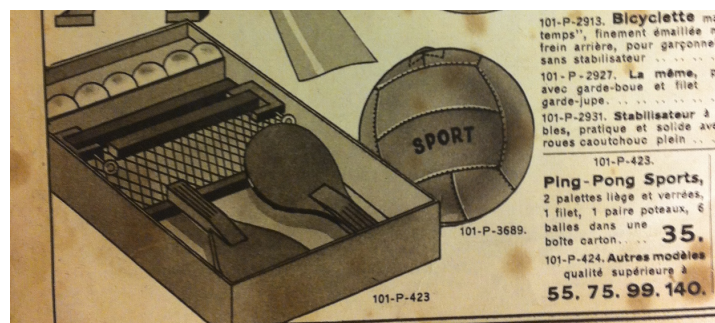


Image 9 : Illustration d'une boîte de Ping-Pong Sports dans le catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes*, Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).

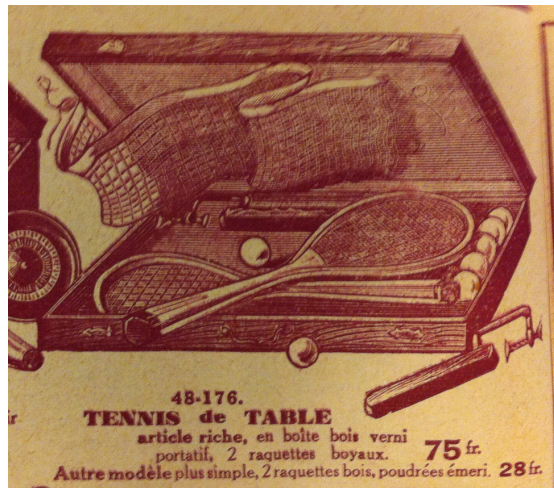
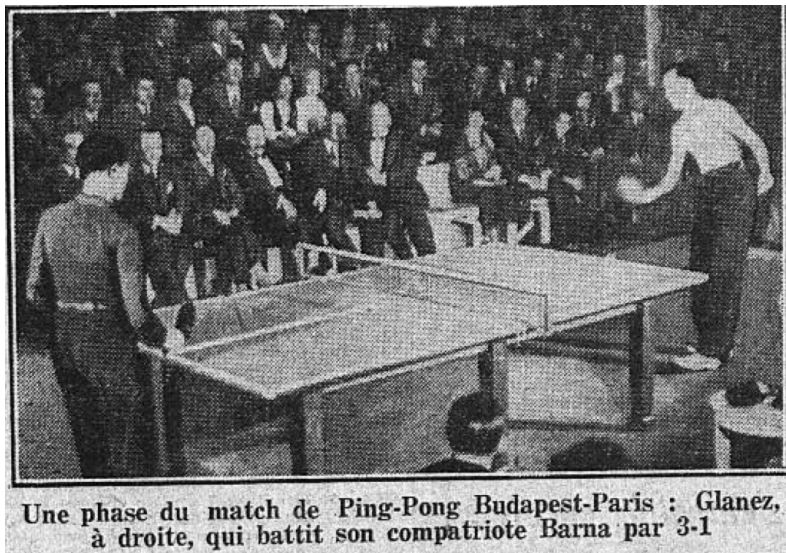


Image 10 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets- Étrennes*, Mardi 2 décembre et pendant tout le mois, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.77.5.1).



Image 11 : Encart d'un article dans *Match : l'Intran*, n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).



Une phase du match de Ping-Pong Budapest-Paris : Glanez, à droite, qui bat son compatriote Barna par 3-1

Image 12 : Photographie du match opposant Glanez à Barna, *L'Intransigeant*, n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).

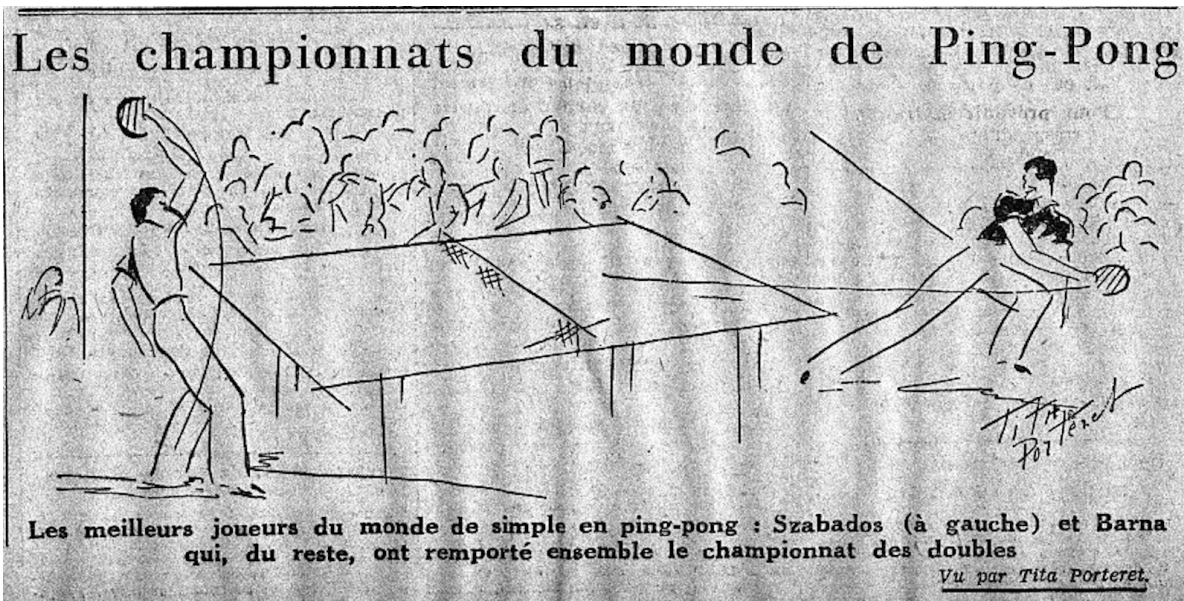


Image 13 : Illustration de Tita Porteret dans « La Vie sportive, Les championnats du monde de ping-pong », *Le Matin*, n°18163, Paris, 11 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2127).

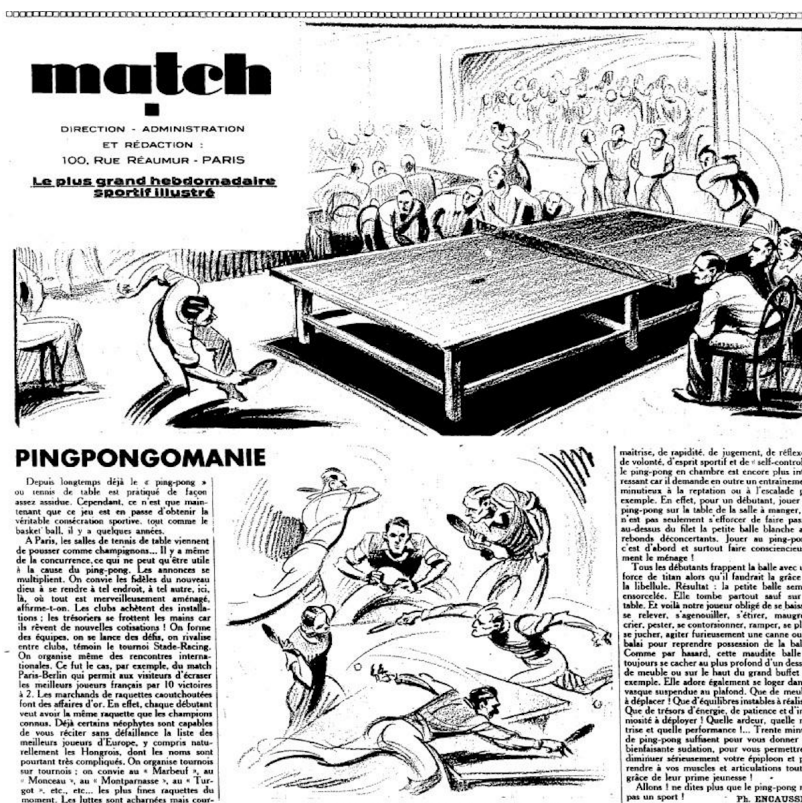


Image 14 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).



Image 15 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », *Match : l'intran*, n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).



Image 16 : Illustration de Tich-tennis, *Revue du tennis et du ping-pong*, *Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table*, n°89, 1 juin 1933, p. 29. (Arch. Musée Tenniseum FFT © droits réservés, JO.02.33).



Image 17 : Illustration J.L. Beuzon, *Partie de ping-pong*, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 2006.34.29).



Image 18 : *Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, 1933, page de couverture.* (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-97-1).





Image 19 : *Catalogue Au Printemps, Jouets-Étrennes, décembre 1932, p.NP.* (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.74.208.1).



Image 20 : Photographie de *L'Intransigeant* sans information, dans « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », *L'Intransigeant*, n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).



Image 21 : Photo A. Bienvenu en page de couverture dans *Les Jeunes*, n°669, Paris, 13 janvier 1935, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-15487).

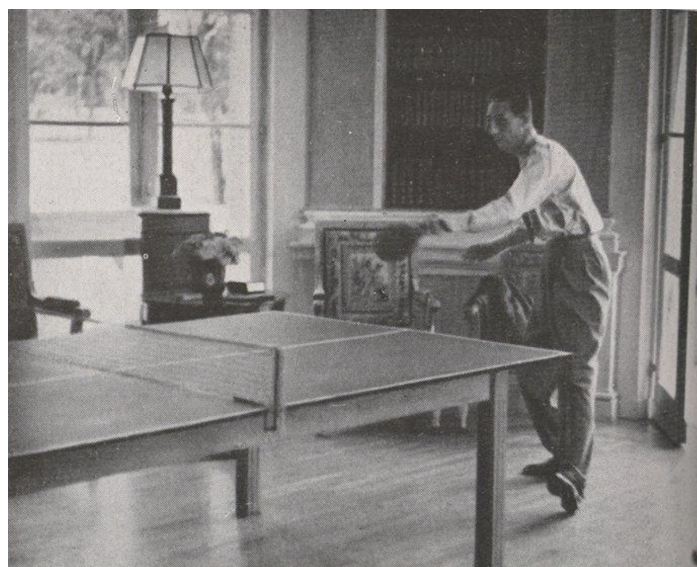


Image 22 : Photographie de André Kertesz mettant en scène le Comte de la Rozière lors d'une partie de ping-pong dans le château de Gaulaincourt, dans *Vogue*, septembre 1934, p. 28. (Arch. BnF, NUMP-11976).



Image 23 : Publicité « L’Intra-Tourisme », dans *L’Intransigeant*, n°19964, Paris, 29 juin 1934, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357).



Image 24 : Image de jeunes en train de faire une partie de ping-pong en arrière plan dans « L’Auberge de Jeunesse de Toulouse », *Le Populaire*, n°5612, Paris, 27 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515).



Image 25 : Affiche de la boîte de jeu Tennis de Salon, non datée, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 84.74.5).



UNE PARTIE DE PIM-PAM AU SALON

Image 26 : Illustration, Auteur non identifié, « Nos nouveautés, Pim-Pam », *Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, n°1, Paris, 1902, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-6381).

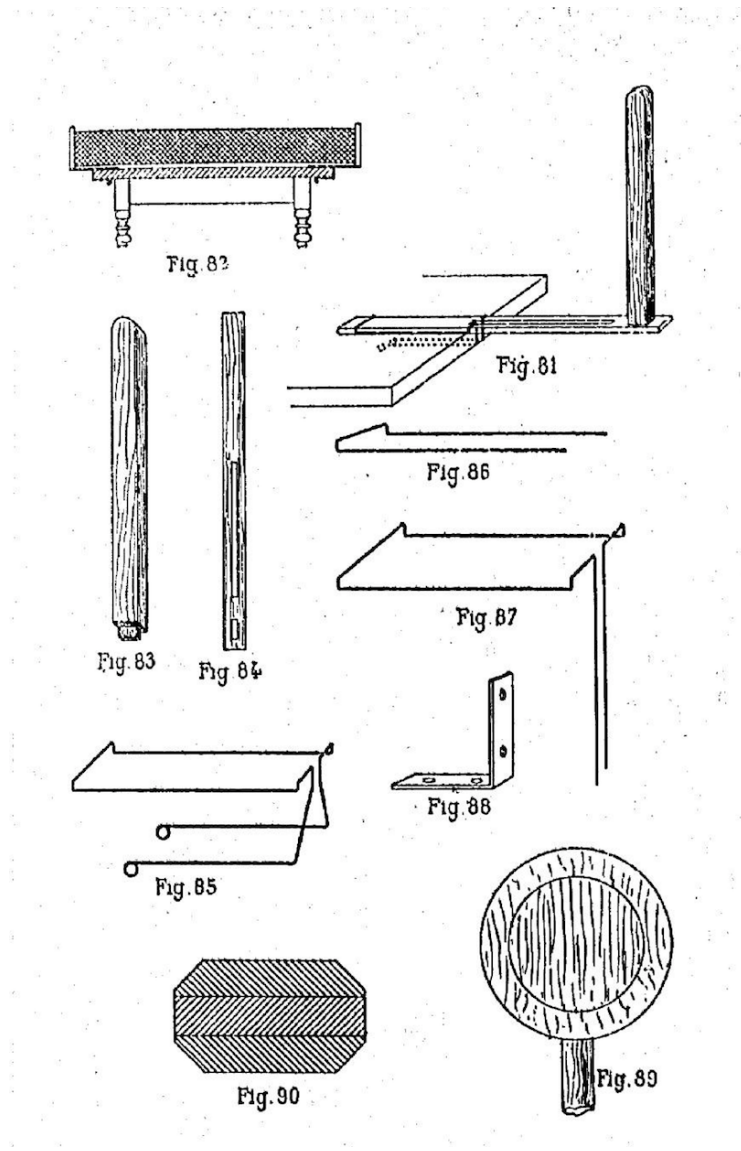


Image 27 : Illustrations dans Blanchon Henri-L. Alphonse, *Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne*, Paris, Éditions Hetzel, 1908, pp. 259-264. (Arch. BnF, NUMM- 5612432).

# Grande compétition populaire de Ping-Pong de l'« Intransigeant »

Voici la liste des établissements où l'on peut s'inscrire :

- 1<sup>er</sup> ARRONDISSEMENT**  
Café Masséna, 85, rue de Rivoli.  
Café-Tabac de la Banque de France, rue Cbquillière, 45.  
Union Fraternelle des Jeunes, rue Saint-Honoré, 67.  
Café-Tabac Saint-Roch, 195, r. St-Honoré.  
Café de l'Etoile, 49, boulevard Sébastopol.  
Royal Ping-Pong, 53, rue Croix-des-Petits-Champs.  
Café-Bar des Postes, 21, rue Montmartre.
- 2<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Café-Colbert, 2, rue Vivienne.  
Café de la Bourse, 2, rue de la Bourse.  
Café du Centre, 121, boulevard Sébastopol.  
Le Firmament, 23, r. du Quatre-Septembre.  
Café-Restaurant Viennois Lurion, 17, boulevard Poissonnière.
- 4<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Brasserie du Commerce, 48, r. d. Archives.  
Café-Restaurant de l'Homme Armé, 44, rue des Archives.
- 5<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Académie Ludo, 13, rue de la Sorbonne.  
Le Petit Cluny, 19, Bd Saint-Michel.  
Les Noctambules, 3, rue Champollion.  
Panthéon Ping-Pong Club, 20, rue Moutetard.  
Amicale Saint-Marcel, 66, Bd Saint-Marcel.
- 6<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Gymnase George, 33, rue de Vaugirard.  
Pension Jeanne, 14, rue Stanislas.
- 7<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Tennis Continental, 16, rue de la Comète, 163, rue de Grenelle.
- 8<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Coopérative Scolaire, 7, r. Robert-Estienne.  
Le Marbeuf, 34, rue Marbeuf.  
Olympic Hôtel, 23, rue d'Amsterdam ; 40, rue de Londres.  
Dunlop Sports, 64, rue de Lisbonne.
- 9<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Au Muguet, 23, rue des Martyrs.  
Grand Café du Delta, 17, Bd Rochechouart.  
Au Roi du Café, 93, rue Rochechouart.  
Ping-Pong Turgot, 61, rue Rochechouart.  
Opéra Ping-Pong Club (Palais Berlitz), 31, boulevard des Italiens.  
Lorette Sports, 8 bis, rue Choron.  
Café Louis XV, 46, Faub. Montmartre.  
Bar-Ambassador, 14, boul. Haussmann.
- 10<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Brasserie des Nations, 72, rue Louis-Blanc.  
Café-Restaurant Rocheteau, 27, boulevard de la Villette.  
Le Globe, 8, boulevard de Strasbourg.  
Sporting Club Maccabi, 15, rue Martel.  
« A la Chope du Progrès », 44, rue Claude-Velofaux.  
Académie Carpentier, 5, rue d'Alsace.
- 11<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Maison Louis, 12, rue Sedaine.  
Brasserie Ledru-Rollin, 5, place Voltaire.  
Tennis Club de France, 34, rue du Chemin-Vert.  
Café des Sports, 132, av. de la République.  
Café de la Mairie, 128, boulevard Voltaire.  
Café des 100 kilos, 2, rue Folie-Méricourt.  
Jeunesse Républicaine du XV<sup>e</sup>, 160, rue de la Roquette.  
Palazy, 253, boulevard Voltaire.
- 12<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Ping-Pong Club Saint-Mandé, avenue de Saint-Mandé, 9 et 11.  
Chalet du Lac, avenue de Bel-Air.  
Café des Sports, 73, Av. Ledru-Rollin.  
Brasserie Moderne, 2, avenue du Trône ; 30, place de la Nation.  
Café de la Terrasse, 312, rue de Charenton.  
Au Restaurant Bleu, 30, boul. de Picpus.  
Au Grand Saint-Fiacre, 4, av. St-Mandé.
- 13<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Café du Commerce, 46, rue de Tolbiac.  
Café des Sports, 163, avenue d'Italie.  
A la Gare des Gobelins, 93, rue de Tolbiac.  
Chez Dupont, 22, place d'Italie.
- 14<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Brasserie Buffalo, 30, place Denfert-Rochereau.  
Montparnasse Sporting Club, 25, boulevard Edgar-Quinet.  
Fondation Deutsch de la Meurthe, boulevard Jourdan, 21.  
Bar Soubrier, 61, rue Didot.  
Chope de la Gaîté, 67, avenue du Maine.  
Maison de l'Indochine, 41, boul. Jourdan.
- 15<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Cercle Athlétique Russe, 10, boulevard du Montparnasse.  
Au Torpedo, 85, rue de la Convention.  
Etoile Sportive de Saint-Lambert, 82, rue de l'Abbé-Groult.  
Raynal, 66, rue Lecourbe.  
Le P'tit Café, 36, rue Frémicourt.  
Grand Garage La Motte-Picquet, 8, rue de la Cavalerie.  
Café Faye, 198, rue Faugière.
- 16<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
C.I.A.S.I.C. (Comptoir International d'Art de Sport), 26, rue Poussin.  
Tennis couverts Molière, 70, r. du Ranelagh.  
Café de la Mairie, 82, rue de la Pompe.  
Ping-Pong Club de Paris, 147, avenue de Versailles.  
Gillet, 2, boulevard Maillot.  
P. P. C. de Paris, 147, av. de Versailles.
- 17<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Racing Club de France, 59, rue de Courcelles.  
Vallino, 170, avenue de Clichy.  
Ping-Pong Club de Montmartre, 63, avenue de Saint-Ouen.  
Hôtel de Russie (M. Barnaud), 2, rue des Batignolles.  
Le Quercy, 95, avenue des Ternes.  
A la Renaissance, 96, rue de Clichy.  
Café de l'Industrie, 193, rue Legendre.
- 18<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Bal du Moulin-Rouge, 86, Bd de Clichy.  
Café Delécluze, 30, rue Myrrha.  
Brasserie « Le Petit Trou », 83, rue de la Chapelle.
- 19<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Restaurant de Turin, 19, rue de la Villette.  
Gaumont Sports, 19, rue de la Villette.
- 20<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT**  
Café des Lauriers-Roses, 56, boulevard de Belleville.  
Ping-Pong Club de Charonne, 36, rue Planchat.  
Etoile Sportive Saint-Michel, 4, rue d'Enpatoria.  
Champion, 152, boulevard Ménilmontant.  
Taverne Alsacienne, 93, avenue Gambetta.  
Gambetta, P. P. C., 142, rue des Pyrénées.
- Droit d'engagement, messieurs et dames : 3 francs.**  
Nous rappelons que les établissements possédant des tables de ping-pong, qui désirent prendre part à la compétition, peuvent encore s'inscrire en s'adressant à l'« Intransigeant ». Mentionner sur l'enveloppe : « Compétition ping-pong. »

Image 28 : Liste des établissements où l'on peut s'inscrire, *L'Intransigeant*, n°19453, Paris, 30 janvier 1933, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-5357).

## Tableaux

Les tableaux respectent l'ordre choisi dans le manuscrit. Nous avons ajouté ensuite ceux non présentés dans le manuscrit. Les lieux d'archivages sont présentés dans les légendes.

Numéro de déclaration du brevet	Intitulé du dépôt de brevet d'invention (sans les certificats d'addition)	Nom du déposant
319.004	Perfectionnements apportés aux filets de tables de tennis	M. Salmon
319.309	Perfectionnements apportés aux filets pour tennis de table	MM. J. et W. Quiggin
320.057	Battoir ou raquette pour jouer au "ping-pong" et autres jeux analogues	M. Girdwood
324.989	Nouveau jeu dit "Ping-pong-pool"	M. Atkins
327.260	Raquette pour <i>lawn-tennis</i> se jouant sur une table (ping-pong) et autres jeux analogues	M. Peck

**Tableau 1 : Brevets déposés en lien avec le ping-pong en 1902, dans l'ouvrage, *République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés, 1902, pp. 612-615.* (Arch. INPI, non cotées).**

MAGASINS	1919	1920	1921	1922	1923	1924	1925
<i>À la Samaritaine</i>	X <sub>1</sub>						
<i>Aux Trois Quartiers</i>				X <sub>2</sub>	X <sub>3</sub>		
<i>Aux Galeries Lafayette</i>					X <sub>4</sub>		X <sub>5</sub>
<i>Au Printemps</i>					X <sub>6</sub>		
<i>Au Nain Bleu</i> <sup>7</sup>							X <sub>8</sub>
<i>Au Bon Marché</i>							X <sub>9</sub>
<i>Bazar de l'Hôtel de Ville</i>							

Tableau 2 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1919 à 1925.

<sup>1</sup> Photocopie du catalogue *À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, Pont-Neuf et Monnaie, Paris, Jouets-Etrennes, Lundi 2 Décembre et pendant tout le mois, 1919.* (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH 12).

<sup>2</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, Jouets-étrences, Mardi 5 décembre 1922 et pendant tout le mois, Boulevard de la Madeleine-Rue Duphot, Paris, 1922,* p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>3</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, Étrences-Jouets, Mardi 4 décembre 1923 et tout le mois, Boulevard de la Madeleine-Rue Duphot, Paris, 1923,* p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>4</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Étrences-Jouets, Mardi 4 et pendant tout le mois de décembre, date estimée 1923,* p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>5</sup> Catalogue *Cinéma des Galeries Lafayette, Étrences-Jouets, Mardi 1<sup>er</sup> décembre et pendant tout le mois, date estimée 1925,* p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>6</sup> Catalogue *Au Printemps, Étrences-Jouets 1923-1924, Paris, 1923,* p. 8. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.03).

<sup>7</sup> *Au Nain bleu* est un magasin de jouet situé à Paris.

<sup>8</sup> Catalogue *Au Nain Bleu, Jouets-Jeux, 106, 408, 410, rue saint-honoré et 1 et 3, rue richepanse, Paris, date estimée 1925,* p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.58.1).

<sup>9</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Étrences-Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris, 1925,* p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.8 BONM-670).



<b>Club</b>	<b>Date des procès verbaux de la FFTT</b>
<b>Ping-Pong Club de Paris</b>	Réunion du 30 mars 1927
Stade Français	Réunion du 30 mars 1927
Club Athlétique des Sports Généraux	Réunion du 30 mars 1927
Tennis Club de France	Réunion du 30 mars 1927
Racing Club de France	Réunion du 30 mars 1927
Golf Training Club de Paris	Réunion du 30 mars 1927
Sporting Club de Paris	Réunion du 30 mars 1927
Union sportive Pontoisienne	Réunion du 30 mars 1927
Tennis Club de Montmorency	Réunion du 30 mars 1927
<b>Ping-Pong Club de la rue Éblé</b>	Réunion du 30 mars 1927
<b>Ping-Pong Club de Neuilly</b>	Réunion du 7 avril 1927
Golfer's Club de Paris	Réunion du 15 novembre 1927
Union Sportive Stéphanoise	Réunion du 27 janvier 1928
Le Barclays Oversea Club	Réunion du 21 novembre 1929
L'Uriage Tennis Club	Réunion du 21 novembre 1929
Hungaria S.C	Réunion du 15 mai 1931
Saint-Gobain Sportif	Réunion du 7 octobre 1931
<b>Ping-Pong Club de France</b>	Réunion du 2 décembre 1931
Union Sportive du Métropolitain	Réunion du 2 décembre 1931
<b>Ping-Pong Club Monceau</b>	Réunion du 2 décembre 1931

**Tableau 3 : Nombre de clubs au sein de la FFTT selon les numéros d'affiliation entre 1927 et 1931.**

MAGASINS	1926	1927	1928	1929	1930	1931
<i>À la Samaritaine</i>						
<i>Aux Trois Quartiers</i>				X <sup>10</sup>		
<i>Aux Galeries Lafayette</i>	X <sup>11</sup>	X <sup>12</sup>	X <sup>13</sup>	X <sup>14</sup>	X <sup>15</sup>	X <sup>16</sup>
<i>Au Printemps</i>				X <sup>17</sup>	X <sup>18</sup>	X <sup>19</sup>
<i>Au Bon Marché</i>		X <sup>20</sup>	X <sup>21</sup>	X <sup>22</sup>		
<i>Bazar de l'Hôtel de Ville</i>			X <sup>23</sup>	X <sup>24</sup>		

Tableau 4 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1926 à 1931.

Saison	Ping-Pong	Tennis	Basket-ball	Football
1932/1933 <sup>25</sup>	865	592	10111	10158

Tableau 5 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF lors de la saison 1932/1933.

<sup>10</sup> Catalogue *Aux Trois Quartiers, étrennes-jouets, samedi 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois*, date estimée 1929, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

<sup>11</sup> Catalogue des *Galleries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 30 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1926, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>12</sup> Catalogue des *Galleries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 29 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée 1927, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>13</sup> Catalogue des *Galleries Lafayette, étrennes-jouets, mardi 4 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1928, p. NP. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>14</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 3 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1929, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83.32.1).

<sup>15</sup> Catalogue *Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, mardi 2 décembre et pendant tout le mois*, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.5.1).

<sup>16</sup> Catalogue des *Galleries Lafayette, Exposition générale, mardi 3 mars et jours suivants*, date estimée 1931, p. 28. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

<sup>17</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets*, Paris, 1929-1930, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, 83-29-1).

<sup>18</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets*, Paris, 1930, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.206.1).

<sup>19</sup> Catalogue *Au Printemps, Jouets-Étrennes*, Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

<sup>20</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris*, 1927, p. 9. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.7 BONM-669).

<sup>21</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut, Paris*, 1928, p. 7. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.6 BONM-668).

<sup>22</sup> Catalogue *Au Bon Marché, Jouets-étrennes, mardi 4 décembre et pendant tout le mois*, 1929, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.204.1).

<sup>23</sup> Catalogue *Bazar de l'Hôtel de Ville, Jouets-étrennes, Spirit of Saint-Nicolas*, 1928, p. NP. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATHV5).

<sup>24</sup> Catalogue *Bazar de l'Hôtel de Ville, Jouets-étrennes*, Paris, 1929, p. NP. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATHV5).

<sup>25</sup> *Ibid.*

	1932	1933
Bar & Café	29 (43%)	95 (34%)
Hôtel	5 (7%)	40 (14%)
Restaurant & Brasserie	2	7
Casino	0	0
Café/Restaurant	0	1
Débitants de boissons (toutes catégories sauf casino)	36 (54%)	143 (52%)
Nombre total d'associations déclarées	67	276

**Tableau 6 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1932 à 1933. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).**

Saison	Ping-Pong	Tennis	Basket-ball	Football
1932/1933 <sup>26</sup>	865	592	10111	10158
1933/1934 <sup>27</sup>	1143	167	11821	11033
1934/1935 <sup>28</sup>	1088	330	12512	10681

**Tableau 7 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1932 et 1935.**

<sup>26</sup> « Congrès Fédéral, 28 et 29 novembre 1933, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°616, 3 décembre 1933, p. 691. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 306).

<sup>27</sup> « Congrès Fédéral, 27 et 28 novembre 1934, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°663, 2 décembre 1934, p. 675. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

<sup>28</sup> « Congrès Fédéral, 26 et 27 novembre 1935, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°709, 1 décembre 1935, p. 659. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 308).

	1933	1934	1935
Bar & Café	95 (34%)	77 (44%)	23 (32%)
Hôtel	40 (14%)	9 (5%)	9 (13%)
Restaurant & Brasserie	7	6	1
Casino	0	1	1
Café/Restaurant	1	1	0
Débitants de boissons <sup>29</sup> (toutes catégories sauf casino)	143 (52%)	93 (54%)	33 (46%)
Nombre total d'associations déclarées	276	173	71

**Tableau 8 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1933 à 1935. Dans le *Journal officiel de la République française, Lois et décrets*. (Arch. BnF, NUMP-5314).**

Nombre de tables	Nombre d'établissements
1	101
2	56
3 et +	15

**Tableau 9 : Nombre de tables dans les sièges sociaux des clubs affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933.**

Saison	Ping-Pong	Basket-ball	Football
1934/1935 <sup>30</sup>	1 088	12 512	10 681
1935/1936 <sup>31</sup>	735	14 741	11 600
1936/1937 <sup>32</sup>	416	14 955	12 682
1937/1938 <sup>33</sup>	349	15 359	16 019
1938/1939	-	-	-

**Tableau 10 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1934 et 1939.**

<sup>29</sup> Nous avons intégré sciemment les hôtels qui disposent très souvent d'un endroit où consommer.

<sup>30</sup> « Congrès Fédéral, 26 et 27 novembre 1935, Compte Rendu, Rapport moral, II Sport », *Les Jeunes*, n°709, 1 décembre 1935, p. 659. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 308).

<sup>31</sup> « Congrès Fédéral, 17 et 18 novembre 1936, Compte Rendu, Rapport moral, C. - Sport », *Les Jeunes*, n°754, 22 novembre 1936, p. 643. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 309).

<sup>32</sup> « Notre Congrès fédéral, Rapport moral, Vie intérieure, b) Vie technique, vie gymnastique, sport et musicale, c) Sports », *Les Jeunes*, n°797, 28 novembre 1937, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-15487).

<sup>33</sup> « Notre Congrès fédéral a tenu ses assises mardi et mercredi derniers, Rapport moral, Vie intérieure, B) Vie technique, c) Sports », *Les Jeunes*, n°843, 27 novembre 1938, p. 1. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 310).

Départements/Fédérations	1935/1936	1939
Seine-Inférieure	X	X
Calvados	X	X
Oise	X	
Seine	X	X
Loire	X	X
Côte-d'Or	X	X
Indre-et-Loire	X	X
Creuse	X	
Corrèze	X	X
Haute-Vienne	X	
Isère	X	
Hautes-Alpes	X	
Haute-Garonne	X	X
Tarn-et-Garonne	X	
Lot-et-Garonne	X	
Loiret		X
Somme		X
Nombre total	15	10

**Tableau 11 : Nombre de fédérations ou départements à prendre part au critérium national au sein de l'UFOLEP en 1935 et 1939.**

**Tableau 12 : Numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal *Le Figaro* de 1854 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495) et du journal *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes de 1899 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495).**

<i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes	<i>Le Figaro</i>
1902/01/13 (Numéro 881). P. 1	1901/09/04 (Numéro 247). P. 5
1926/12/15 (Numéro 9184). P. 4	1902/01/06 (Numéro 6). P. 3
1929/12/23 (Numéro 10283). P. 1	1902/02/15 (Numéro 46). P. 5
1930/07/13 (Numéro 12302). P. 7	1902/03/07 (Numéro 66). P. 2
1931/05/05 (Numéro 12598). P. 4	1902/03/16 (Numéro 75). P. 2
1931/05/15 (Numéro 12608). P. 8	1902/04/07 (Numéro 97). P. 6
1931/07/05 (Numéro 12659). P. 5	1902/06/08 (Numéro 159). P. 2
1931/09/02 (Numéro 12718). P. 10	1902/08/10 (Numéro 222). P. 6
1931/10/25 (Numéro 12771). P. 9	1902/09/08 (Numéro 251). P. 6
1931/11/04 (Numéro 12781). P. 8	1902/10/09 (Numéro 282). P. 1
1931/11/13 (Numéro 12790). P. 6	1903/07/23 (Numéro 204). P. 3
1931/11/21 (Numéro 12798). P. 8	1903/07/30 (Numéro 211). P. 3
1931/11/28 (Numéro 12805). P. 9	1905/11/12 (Numéro 316). P. 2
1931/12/02 (Numéro 12809). P. 10	1909/01/16 (Numéro 16). P. 6
1931/12/06 (Numéro 12813). P. 10	1914/05/25 (Numéro 145). P. 1
1931/12/12 (Numéro 12819). P. 8	1915/07/11 (Numéro 192). P. 2
1931/12/13 (Numéro 12820). P. 10	1915/09/10 (Numéro 253). P. 3
1931/12/15 (Numéro 12822). P. 10	1919/08/24 (Numéro 235). P. 3
1931/12/22 (Numéro 12829). P. 11	1921/01/02 (Numéro 2). P. 1
1931/12/23 (Numéro 12830). P. 10	1923/12/24 (Numéro 358). P. 6
1931/12/25 (Numéro 12832). P. 10	1925/04/10 (Numéro 100). P. 7
1931/12/26 (Numéro 12833). P. 6	1926/05/09 (Numéro 129). P. 7
1932/01/10 (Numéro 12848). P. 9	1927/02/23 (Numéro 54). P. 6
1932/01/20 (Numéro 12858). P. 6	1927/09/11 (Numéro 254). P. 5
1932/01/23 (Numéro 12861). P. 7	1927/09/17 (Numéro 260). P. 7
1932/01/24 (Numéro 12862). P. 12	1927/09/18 (Numéro 261). P. 4
1932/01/31 (Numéro 12869). P. 7	1927/09/19 (Numéro 262). P. 5
1932/02/10 (Numéro 12879). P. 10	1927/09/25 (Numéro 268). P. 5
1932/02/12 (Numéro 12881). P. 7	1927/10/02 (Numéro 275). P. 4
1932/02/14 (Numéro 12883). P. 10	1927/10/03 (Numéro 276). P. 5
1932/02/16 (Numéro 12885). P. 8	1927/10/04 (Numéro 277). P. 5
1932/02/18 (Numéro 12887). P. 7	1927/12/09 (Numéro 343). P. 7
1932/02/19 (Numéro 12888). P. 9 ET P. 10	1928/03/13 (Numéro 73). P. 6
1932/02/23 (Numéro 12892). P. 7 ET P. 10	1928/03/22 (Numéro 82). P. 5
1932/02/28 (Numéro 12897). P. 11	1929/04/08 (Numéro 98). P. 6
1932/03/01 (Numéro 12899). P. 11	1929/05/09 (Numéro 129). P. 9
1932/03/04 (Numéro 12902). P. 10	1930/10/27 (Numéro 300). P. 7
1932/03/06 (Numéro 12904). P. 12	1930/10/29 (Numéro 302). P. 2
1932/03/08 (Numéro 12906). P. 6 ET P. 10	1930/12/22 (Numéro 356). P. 8
1932/03/10 (Numéro 12908). P. 9	1930/12/24 (Numéro 358). P. 8
1932/03/11 (Numéro 12909). P. 9	1931/01/08 (Numéro 8). P. 6
1932/03/12 (Numéro 12910). P. 7	1931/01/11 (Numéro 11). P. 6
1932/03/15 (Numéro 12913). P. 11	1931/01/19 (Numéro 19). P. 8
1932/03/15 (Numéro 12913). P. 9	1931/02/19 (Numéro 50). P. 7
1932/03/18 (Numéro 12916). P. 10	1931/03/10 (Numéro 69). P. 6
1932/03/19 (Numéro 12917). P. 9	1931/07/27 (Numéro 208). P. 2
1932/03/20 (Numéro 12918). P. 1	1931/10/07 (Numéro 280). P. 3
1932/03/22 (Numéro 12920). P. 10	1931/10/22 (Numéro 295). P. 8
1932/03/23 (Numéro 12921). P. 11	1931/11/06 (Numéro 310). P. 3
1932/03/25 (Numéro 12923). P. 8	1931/11/26 (Numéro 330). P. 8
1932/03/28 (Numéro 12926). P. 9	1931/12/08 (Numéro 342). P. 8
1932/03/29 (Numéro 12927). P. 9	1931/12/16 (Numéro 350). P. 8
1932/03/30 (Numéro 12928). P. 11	1931/12/18 (Numéro 352). P. 8
1932/03/31 (Numéro 12929). P. 8	1931/12/22 (Numéro 356). P. 8
1932/04/01 (Numéro 12930). P. 10	1932/01/03 (Numéro 3). P. 4
1932/04/02 (Numéro 12931). P. 9	1932/01/22 (Numéro 22). P. 9
1932/04/03 (Numéro 12932). P. 11	1932/02/10 (Numéro 41). P. 10
1932/04/05 (Numéro 12934). P. 10	1932/02/12 (Numéro 43). P. 8
1932/04/06 (Numéro 12935). P. 9	1932/02/19 (Numéro 50). P. 3
1932/04/09 (Numéro 12938). P. 9	1932/02/22 (Numéro 53). P. 4
1932/04/12 (Numéro 12941). P. 10	1932/03/07 (Numéro 67). P. 4
1932/04/14 (Numéro 12943). P. 11	1932/03/11 (Numéro 71). P. 4
1932/04/15 (Numéro 12944). P. 9	1932/03/12 (Numéro 72). P. 10
1932/04/16 (Numéro 12945). P. 11	1932/03/19 (Numéro 79). P. 4
1932/04/17 (Numéro 12946). P. 13	1932/03/24 (Numéro 84). P.4
1932/04/19 (Numéro 12948). P. 7	1932/04/12 (Numéro 103). P. 8
1932/04/20 (Numéro 12949). P. 10	1932/05/03 (Numéro 124). P. 10

1932/04/21 (Numéro 12950). P. 9	1932/05/04 (Numéro 125). P. 8
1932/04/23 (Numéro 12952). P. 10	1932/05/05 (Numéro 126). P. 8
1932/04/24 (Numéro 12953). P. 16	1932/06/16 (Numéro 168). P. 4
1932/04/25 (Numéro 12954). P. 11	1932/08/18 (Numéro 231). P. 4
1932/04/26 (Numéro 12955). P. 12	1932/08/23 (Numéro 236). P. 4
1932/04/27 (Numéro 12956). P. 9 P. 11	1932/09/04 (Numéro 248). P. 6
1932/04/30 (Numéro 12959). P. 10	1932/09/17 (Numéro 261). P. 2
1932/05/01 (Numéro 12960). P. 11	1932/09/21 (Numéro 265). P. 7
1932/05/03 (Numéro 12962). P. 12	1932/10/08 (Numéro 282). P. 9
1932/05/07 (Numéro 12966). P. 10	1932/11/03 (Numéro 308). P. 8
1932/05/10 (Numéro 12969). P. 10	1932/11/04 (Numéro 309). P. 2 P. 3 P. 4
1932/05/13 (Numéro 12972). P. 11	1932/11/05 (Numéro 310). P. 2 P. 3 P. 9
1932/05/14 (Numéro 12973). P. 10	1932/11/06 (Numéro 311). P. 2 P. 3 P. 8
1932/05/15 (Numéro 12974). P. 10	1932/11/07 (Numéro 312). P. 3 P. 7
1932/05/16 (Numéro 12975). P. 8	1932/11/08 (Numéro 313). P. 7
1932/05/21 (Numéro 12980). P. 9	1932/11/14 (Numéro 319). P. 7
1932/05/22 (Numéro 12981). P. 8 ET P. 10	1932/11/18 (Numéro 323). P. 8
1932/05/23 (Numéro 12982). P. 10	1932/11/20 (Numéro 325). P. 8
1932/05/24 (Numéro 12983). P. 7	1932/11/28 (Numéro 333). P. 7
1932/05/25 (Numéro 12984). P. 7 ET P. 11	1932/12/05 (Numéro 340). P. 7
1932/05/26 (Numéro 12985). P. 8	1932/12/12 (Numéro 347). P. 7
1932/05/27 (Numéro 12986). P. 9	1932/12/23 (Numéro 358). P. 8
1932/05/28 (Numéro 12987). P. 10	1932/12/27 (Numéro 362). P. 8
1932/06/01 (Numéro 12991). P. 10	1933/01/05 (Numéro 5). P. 4
1932/06/02 (Numéro 12992). P. 6	1933/01/24 (Numéro 24). P. 2
1932/06/03 (Numéro 12993). P. 10	1933/01/27 (Numéro 27). P. 1
1932/06/04 (Numéro 12994). P. 4 ET P. 7	1933/02/02 (Numéro 33). P. 4
1932/06/05 (Numéro 12995). P. 4	1933/02/06 (Numéro 37). P. 5
1932/06/06 (Numéro 13000). P. 5 ET P. 13	1933/02/07 (Numéro 38). P. 8
1932/06/07 (Numéro 12997). P. 5 ET P. 8	1933/02/17 (Numéro 48). P. 8
1932/06/08 (Numéro 12998). P. 11	1933/02/18 (Numéro 49). P. 3
1932/06/09 (Numéro 12999). P. 7	1933/02/23 (Numéro 54). P. 8
1932/06/10 (Numéro 13000). P. 5 ET P. 9	1933/03/01 (Numéro 60). P. 8
1932/06/13 (Numéro 13003). P. 7	1933/03/02 (Numéro 61). P. 3
1932/06/14 (Numéro 13004). P. 12	1933/03/03 (Numéro 62). P. 8
1932/06/15 (Numéro 13005). P. 11	1933/03/10 (Numéro 69). P. 9
1932/06/19 (Numéro 13009). P. 12	1933/03/27 (Numéro 86). P. 5
1932/06/22 (Numéro 13012). P. 7	1933/04/02 (Numéro 92). P. 4
1932/06/23 (Numéro 13013). P. 10	1933/04/03 (Numéro 93). P. 7
1932/06/24 (Numéro 13014). P. 8 ET P. 9	1933/04/10 (Numéro 100). P. 6
1932/06/25 (Numéro 13015). P. 5 ET P. 8	1933/04/12 (Numéro 102). P. 8
1932/06/26 (Numéro 13016). P. 9 ET P. 10 ET P. 12	1933/06/27 (Numéro 178). P. 6 P. 7
1932/06/28 (Numéro 13018). P. 12	1933/07/30 (Numéro 211). P. 3
1932/06/29 (Numéro 13019). P. 11 ET P. 13	1934/08/25 (Numéro 237). P. 5
1932/07/02 (Numéro 13022). P. 10	1934/09/01 (Numéro 244). P. 3
1932/07/03 (Numéro 13023). P. 6 ET P. 12	1934/09/27 (Numéro 270). P. 1
1932/07/04 (Numéro 13024). P. 11	1936/02/28 (Numéro 59). P. 7
1932/07/05 (Numéro 13025). P. 5 ET P. 10	1936/04/19 (Numéro 110). P. 6
1932/07/08 (Numéro 13028). P. 10	1936/04/30 (Numéro 121). P. 4
1932/07/09 (Numéro 13029). P. 11	1936/05/07 (Numéro 128). P. 6
1932/07/10 (Numéro 13030). P. 14	1936/05/23 (Numéro 144). P. 8
1932/07/11 (Numéro 13031). P. 10	1936/06/17 (Numéro 169). P. 2
1932/07/13 (Numéro 13033). P. 10	1936/09/11 (Numéro 255). P. 2
1932/07/16 (Numéro 13036). P. 10	1936/10/14 (Numéro 288). P. 5
1932/07/20 (Numéro 13040). P. 7 ET P. 11	1936/12/17 (Numéro 352). P. 4
1932/07/21 (Numéro 13041). P. 6	1936/12/21 (Numéro 356). P. 6
1932/07/22 (Numéro 13042). P. 5	1937/01/13 (Numéro 13). P. 8
1932/07/23 (Numéro 13043). P. 6	1937/02/11 (Numéro 42). P. 8
1932/07/24 (Numéro 13044). P. 8	1937/03/15 (Numéro 74). P. 6
1932/07/25 (Numéro 13045). P. 6	1937/03/22 (Numéro 81). P. 6
1932/07/26 (Numéro 13046). P. 12	1937/03/29 (Numéro 88). P. 6
1932/07/27 (Numéro 13047). P. 13	1937/04/23 (Numéro 113). P. 9
1932/07/29 (Numéro 13049). P. 12	1937/05/01 (Numéro 121-122) (-1937/05/02. Note : supplément littéraire illustré pages 5 à 7) P. 4
1932/08/01 (Numéro 13052). P. 7	1937/05/03 (Numéro 123). P. 6
1932/08/02 (Numéro 13053). P. 10	1937/05/09 (Numéro 129). P. 8
1932/08/03 (Numéro 13054). P. 9	1937/05/23 (Numéro 143). P. 4
1932/08/04 (Numéro 13055). P. 10	1937/06/06 (Numéro 157). P. 4
1932/08/06 (Numéro 13057). P. 8 ET P. 9	1937/06/11 (Numéro 162). P. 9
1932/08/07 (Numéro 13058). P. 11	1937/06/22 (Numéro 173). P. 8
1932/08/09 (Numéro 13060). P. 10	1937/06/25 (Numéro 176). P. 9

1932/08/10 (Numéro 13061). P. 9	1937/07/11 (Numéro 192). P. 7
1932/08/11 (Numéro 13062). P. 7	1937/07/18 (Numéro 199). P. 4
1932/08/12 (Numéro 13063). P. 9 ET P. 10	1937/07/29 (Numéro 210). P. 8
1932/08/14 (Numéro 13065). P. 9 ET P. 11	1937/07/31 (Numéro 212). (Note : supplément littéraire illustré pages 5 à 7) P. 8
1932/08/17 (Numéro 13068). P. 9	1937/08/16 (Numéro 228). P. 6
1932/08/21 (Numéro 13072). P. 11	1937/09/23 (Numéro 266). P. 8
1932/08/23 (Numéro 13074). P. 7	1937/10/18 (Numéro 291). P. 6
1932/08/24 (Numéro 13075). P. 8 ET P. 9	1937/10/22 (Numéro 295). P. 7 P. 8
1932/08/25 (Numéro 13076). P. 9	1937/10/23 (Numéro 296). (Note : supplément littéraire illustré pages 5 à 7) P. 4
1932/08/27 (Numéro 13078). P. 7	1937/10/24 (Numéro 297). P. 2
1932/09/11 (Numéro 13093). P. 7 ET P. 13	1937/10/26 (Numéro 299). P. 8
1932/09/13 (Numéro 13095). P. 9	1937/10/29 (Numéro 302). P. 4
1932/09/15 (Numéro 13097). P. 12	1937/11/15 (Numéro 319). P. 6
1932/09/18 (Numéro 13100). P. 4 ET P. 9	1938/02/01 (Numéro 32). P. 8
1932/09/20 (Numéro 13102). P. 8 ET P. 10	1938/04/12 (Numéro 102). P. 8
1932/10/04 (Numéro 13116). P. 9	1938/07/08 (Numéro 189). P. 10
1932/10/05 (Numéro 13117). P. 9	1938/08/10 (Numéro 222). P. 2
1932/10/06 (Numéro 13118). P. 13	1938/08/15 (Numéro 227). P. 6
1932/10/08 (Numéro 13120). P. 4	1938/08/22 (Numéro 234). P. 1
1932/10/09 (Numéro 13121). P. 4	1938/10/11 (Numéro 284). P. 7
1932/10/10 (Numéro 13122). P. 6	1938/10/31 (Numéro 304). P. 6
1932/10/11 (Numéro 13123). P. 7	1938/11/06 (Numéro 310). (Note : supplément économique page 6) P. 8
1932/10/13 (Numéro 13125). P. 8	1938/11/08 (Numéro 312). P. 8
1932/10/14 (Numéro 13126). P. 9	1938/11/09 (Numéro 313). P. 8
1932/10/15 (Numéro 13127). P. 6	1938/11/13 (Numéro 317). (Note : supplément économique page 6) P. 8
1932/10/16 (Numéro 13128). P. 11	1939/03/21 (Numéro 80). P. 8
1932/10/20 (Numéro 13132). P. 10	1939/03/29 (Numéro 88). P. 8
1932/10/21 (Numéro 13133). P. 5 ET P. 8	1939/04/05 (Numéro 95). P. 8
1932/10/22 (Numéro 13134). P. 5	1939/04/10 (Numéro 100). P. 6
1932/10/23 (Numéro 13135). P. 11	1939/05/29 (Numéro 149). P. 7
1932/10/26 (Numéro 13138). P. 7 ET P. 11	1939/08/17 (Numéro 229). P. 8
1932/10/27 (Numéro 13139). P. 8	1939/08/28 (Numéro 240). P. 7
1932/10/29 (Numéro 13141). P. 6 ET P. 7	
1932/10/30 (Numéro 13142). P. 12	
1932/11/01 (Numéro 13144). P. 9	
1932/11/05 (Numéro 13148). P. 8	
1932/11/06 (Numéro 13149). P. 4 ET P. 6	
1932/11/11 (Numéro 13154). P. 4 ET P. 8	
1932/11/13 (Numéro 13156). P. 7	
1932/11/16 (Numéro 13159). P. 10	
1932/11/17 (Numéro 13160). P. 7 ET P. 9	
1932/11/18 (Numéro 13161). P. 6	
1932/11/19 (Numéro 13162). P. 6	
1932/11/20 (Numéro 13163). P. 10 ET P. 11	
1932/11/22 (Numéro 13165). P. 2 ET P. 6	
1932/11/24 (Numéro 13167). P. 5	
1932/11/25 (Numéro 13168). P. 8 ET P. 9	
1932/11/26 (Numéro 13169). P. 7	
1932/11/27 (Numéro 13170). P. 12	
1932/11/28 (Numéro 13171). P. 7	
1932/11/29 (Numéro 13172). P. 8	
1932/11/30 (Numéro 13173). P. 5	
1932/12/02 (Numéro 13175). P. 5 ET P. 7	
1932/12/03 (Numéro 13176). P. 7 ET P. 10	
1932/12/05 (Numéro 13178). P. 4	
1932/12/06 (Numéro 13179). P. 9	
1932/12/07 (Numéro 13180). P. 7	
1932/12/08 (Numéro 13181). P. 8	
1932/12/09 (Numéro 13182). P. 6	
1932/12/10 (Numéro 13183). P. 8	
1932/12/12 (Numéro 13185). P. 5 P. 6 P. 8	
1932/12/13 (Numéro 13186). P. 10	
1932/12/14 (Numéro 13187). P. 10	
1932/12/15 (Numéro 13188). P. 4 ET P. 9	
1932/12/17 (Numéro 13190). P. 8	
1932/12/19 (Numéro 13192). P. 7	
1932/12/21 (Numéro 13194). P. 10	
1932/12/22 (Numéro 13195). P. 6 ET P. 9	



1932/12/23 (Numéro 13196). P. 7
1932/12/24 (Numéro 13197). P. 7 ET P. 8
1932/12/25 (Numéro 13198). P. 10
1932/12/27 (Numéro 13200). P. 10
1932/12/28 (Numéro 13201). P. 5 P. 8
1932/12/29 (Numéro 13202). P. 6
1933/01/01 (Numéro 13205). P. 4 ET P. 12
1933/01/02 (Numéro 13206). P. 4
1933/01/04 (Numéro 13208). P. 5
1933/01/05 (Numéro 13209). P. 6
1933/01/07 (Numéro 13211). P. 5 ET P. 8
1933/01/08 (Numéro 13212). P. 5
1933/01/09 (Numéro 13213). P. 5
1933/01/10 (Numéro 13214). P. 7
1933/01/12 (Numéro 13216). P. 9
1933/01/14 (Numéro 13218). P. 4
1933/01/15 (Numéro 13219). P. 6 ET P. 10
1933/01/16 (Numéro 13220). P. 7
1933/01/19 (Numéro 13223). P. 6 P. 7 P. 9
1933/01/20 (Numéro 13224). P. 5
1933/01/21 (Numéro 13225). P. 8
1933/01/22 (Numéro 13226). P. 9
1933/01/23 (Numéro 13227). P. 7
1933/01/25 (Numéro 13229). P. 7
1933/01/26 (Numéro 13230). P. 4
1933/01/27 (Numéro 13231). P. 4
1933/01/29 (Numéro 13233). P. 9
1933/02/01 (Numéro 13236). P. 9
1933/02/04 (Numéro 13239). P. 7 P. 8
1933/02/05 (Numéro 13240). P. 10 P. 12
1933/02/12 (Numéro 13248). P. 7
1933/02/16 (Numéro 13252). P. 9
1933/02/19 (Numéro 13255). P. 8
1933/02/20 (Numéro 13260). P. 6
1933/02/21 (Numéro 13256). P. 11
1933/02/22 (Numéro 13257). P. 8 ET P. 9
1933/02/23 (Numéro 13258). P. 6
1933/02/24 (Numéro 13259). P. 9
1933/02/25 (Numéro 13260). P. 8
1933/02/26 (Numéro 13261). P. 4 P. 9 P. 11
1933/02/27 (Numéro 13262). P. 4
1933/02/28 (Numéro 13263). P. 7 ET P. 12
1933/03/02 (Numéro 13265). P. 7 ET P. 8
1933/03/04 (Numéro 13267). P. 5
1933/03/05 (Numéro 13268). P. 9 ET P. 11
1933/03/07 (Numéro 13270). P. 10
1933/03/10 (Numéro 13273). P. 9
1933/03/12 (Numéro 13275). P. 9 P.4
1933/03/13 (Numéro 13276). P. 5
1933/03/14 (Numéro 13277). P. 10
1933/03/16 (Numéro 13279). P. 5
1933/03/17 (Numéro 13280). P. 6
1933/03/19 (Numéro 13282). P. 4 ET P. 6
1933/03/20 (Numéro 13283). P. 4
1933/03/22 (Numéro 13285). P. 9 ET P. 5
1933/03/25 (Numéro 13288). P. 6 ET P. 4
1933/03/26 (Numéro 13289). P. 4
1933/04/08 (Numéro 13302). P. 7
1933/04/09 (Numéro 13303). P. 5
1933/04/14 (Numéro 13308). P. 6
1933/04/23 (Numéro 13317). P. 9
1933/05/07 (Numéro 13331). P. 5
1933/05/20 (Numéro 13344). P. 7
1933/05/23 (Numéro 13347). P. 6
1933/05/24 (Numéro 13348). P. 6
1933/05/28 (Numéro 13352). P. 8
1933/06/09 (Numéro 13364). P. 5 ET P. 9
1933/06/10 (Numéro 13365). P. 8 ET P. 9
1933/06/11 (Numéro 13366). P. 6
1933/06/14 (Numéro 13369). P. 7
1933/06/15 (Numéro 13370). P. 10

1933/06/20 (Numéro 13375). P. 7
1933/06/21 (Numéro 13376). P. 10
1933/06/22 (Numéro 13377). P. 7
1933/06/24 (Numéro 13379). P. 6
1933/06/25 (Numéro 13380). P. 4 P. 8
1933/06/26 (Numéro 13381). P. 4
1933/06/27 (Numéro 13382). P. 6
1933/06/30 (Numéro 13385). P. 6
1933/07/01 (Numéro 13386). P. 8
1933/07/06 (Numéro 13391). P. 13
1933/07/07 (Numéro 13392). P. 11
1933/07/13 (Numéro 13398). P. 6
1933/07/14 (Numéro 13399). P. 6
1933/07/15 (Numéro 13400). P. 6
1933/07/19 (Numéro 13404). P. 7
1933/07/21 (Numéro 13406). P. 7 ET P. 8
1933/07/22 (Numéro 13407). P. 4
1933/07/23 (Numéro 13408). P. 6
1933/07/24 (Numéro 13409). P. 5
1933/07/26 (Numéro 13411). P. 9
1933/07/28 (Numéro 13413). P. 7
1933/08/05 (Numéro 13421). P. 8
1933/08/06 (Numéro 13422). P. 11
1933/08/11 (Numéro 13427). P. 8
1933/08/19 (Numéro 13435). P. 10
1933/08/20 (Numéro 13436). P. 10
1933/08/21 (Numéro 13437). P. 7 ET P. 10
1933/08/22 (Numéro 13438). P. 6
1933/08/23 (Numéro 13439). P. 12
1933/08/24 (Numéro 13440). P. 8
1933/08/25 (Numéro 13441). P. 6 ET P. 7
1933/08/26 (Numéro 13442). P. 8 ET P. 13
1933/08/27 (Numéro 13443). P. 8 ET P. 13
1933/08/28 (Numéro 13444). P. 13
1933/09/24 (Numéro 13471). P. 10
1933/09/29 (Numéro 13476). P. 8
1933/09/30 (Numéro 13477). P. 6
1933/10/03 (Numéro 13480). P. 11
1933/10/07 (Numéro 13484). P. 7
1933/10/13 (Numéro 13490). P. 6
1933/10/17 (Numéro 13494). P. 10
1933/10/28 (Numéro 13505). P. 9
1933/11/04 (Numéro 13512). P. 7
1933/11/06 (Numéro 13514). P. 10
1933/11/21 (Numéro 13529). P. 11
1933/11/25 (Numéro 13533). P. 11
1933/12/04 (Numéro 13542). P. 14
1933/12/05 (Numéro 13543). P. 8
1933/12/06 (Numéro 13544). P. 6 ET P. 11
1933/12/07 (Numéro 13545). P. 11
1933/12/08 (Numéro 13546). P. 9
1933/12/10 (Numéro 13548). P. 11
1933/12/14 (Numéro 13552). P. 6
1933/12/15 (Numéro 13553). P. 5 ET P. 8
1933/12/16 (Numéro 13554). P. 6
1933/12/17 (Numéro 13555). P. 8 P. 9 P. 11
1933/12/30 (Numéro 13568). P. 10
1933/12/31 (Numéro 13569). P. 7 ET P. 15
1934/01/05 (Numéro 13574). P. 7
1934/01/07 (Numéro 13576). P. 10 ET P. 12
1934/01/08 (Numéro 13577). P. 14
1934/01/09 (Numéro 13578). P. 13
1934/01/11 (Numéro 13580). P. 12
1934/01/12 (Numéro 13581). P. 9 ET P. 12
1934/01/14 (Numéro 13583). P. 4 ET P. 11
1934/01/15 (Numéro 13584). P. 7
1934/01/16 (Numéro 13585). P. 9
1934/01/17 (Numéro 13586). P. 14
1934/01/18 (Numéro 13587). P. 11
1934/01/19 (Numéro 13588). P. 8
1934/01/21 (Numéro 13590). P. 7 ET P. 15

1934/01/24 (Numéro 13593). P. 10
1934/01/25 (Numéro 13594). P. 11
1934/01/26 (Numéro 13595). P. 7
1934/01/29 (Numéro 13598). P. 7
1934/01/31 (Numéro 13600). P. 12
1934/02/01 (Numéro 13601). P. 10
1934/02/03 (Numéro 13603). P. 7
1934/02/06 (Numéro 13606). P. 6 ET P. 10
1934/02/09 (Numéro 13609). P. 12
1934/02/11 (Numéro 13611). P. 14
1934/02/12 (Numéro 13612). P. 6 ET P. 12
1934/02/13 (Numéro 13613). P. 12
1934/02/14 (Numéro 13614). P. 7
1934/02/20 (Numéro 13620). P. 10
1934/02/22 (Numéro 13622). P. 13
1934/02/23 (Numéro 13623). P. 12
1934/02/24 (Numéro 13624). P. 9
1934/02/25 (Numéro 13625). P. 13
1934/02/26 (Numéro 13626). P. 13
1934/02/27 (Numéro 13627). P. 5
1934/03/01 (Numéro 13629). P. 8
1934/03/03 (Numéro 13631). P. 4 ET P. 6
1934/03/04 (Numéro 13632). P. 8
1934/03/14 (Numéro 13642). P. 12
1934/03/29 (Numéro 13657). P. 10
1934/04/03 (Numéro 13662). P. 7
1934/04/06 (Numéro 13665). P. 9
1934/04/14 (Numéro 13673). P. 7
1934/04/17 (Numéro 13676). P. 11
1934/04/21 (Numéro 13680). P. 5
1934/04/22 (Numéro 13681). P. 4 ET P. 13
1934/04/23 (Numéro 13682). P. 4
1934/05/02 (Numéro 13691). P. 11
1934/05/06 (Numéro 13695). P. 11 ET P. 13
1934/05/13 (Numéro 13702). P. 11
1934/05/16 (Numéro 13705). P. 12
1934/05/19 (Numéro 13708). P. 10
1934/05/20 (Numéro 13709). P. 11 ET P. 14
1934/05/27 (Numéro 13716). P. 8
1934/05/28 (Numéro 13717). P. 5
1934/06/02 (Numéro 13722). P. 11
1934/06/10 (Numéro 13730). P. 12
1934/06/20 (Numéro 13740). P. 10
1934/06/28 (Numéro 13748). P. 9
1934/07/08 (Numéro 13758). P. 9
1934/07/10 (Numéro 13760). P. 8
1934/07/11 (Numéro 13761). P. 8
1934/07/14 (Numéro 13764). P. 7
1934/07/15 (Numéro 13765). P. 6
1934/07/18 (Numéro 13768). P. 9
1934/07/21 (Numéro 13771). P. 6
1934/07/22 (Numéro 13772). P. 10 ET P. 12
1934/07/27 (Numéro 13777). P. 8
1934/07/29 (Numéro 13779). P. 8
1934/08/01 (Numéro 13782). P. 8 ET P. 10
1934/08/04 (Numéro 13785). P. 7
1934/08/06 (Numéro 13787). P. 6
1934/08/22 (Numéro 13803). P. 8
1934/08/24 (Numéro 13805). P. 7
1934/08/28 (Numéro 13809). P. 8
1934/09/01 (Numéro 13813). P. 2
1934/09/09 (Numéro 13821). P. 19
1934/09/10 (Numéro 13822). P. 6
1934/09/27 (Numéro 13839). P.11
1934/09/28 (Numéro 13840). P. 7
1934/09/30 (Numéro 13842). P. 11
1934/10/03 (Numéro 13845). P. 8
1934/10/05 (Numéro 13847). P. 7 ET P. 8
1934/10/07 (Numéro 13849). P. 11
1934/10/09 (Numéro 13851). P. 5
1934/10/12 (Numéro 13854). P. 7 ET P. 9

1934/10/14 (Numéro 13856). P. 14
1934/10/16 (Numéro 13858). P. 9
1934/10/19 (Numéro 13861). P. 16
1934/10/22 (Numéro 13864). P. 7
1934/10/29 (Numéro 13871). P. 7
1934/10/30 (Numéro 13872). P. 8
1934/11/01 (Numéro 13874). P. 8 ET P. 10
1934/11/03 (Numéro 13876). P. 9 P. 10 P. 11 P. 7
1934/11/05 (Numéro 13878). P. 5
1934/11/08 (Numéro 13881). P. 10
1934/11/09 (Numéro 13882). P. 8 ET P. 9
1934/11/10 (Numéro 13883). P. 9
1934/11/11 (Numéro 13884). P. 12
1934/11/13 (Numéro 13886). P. 12
1934/11/14 (Numéro 13887). P. 11
1934/11/16 (Numéro 13889). P. 10
1934/11/17 (Numéro 13890). P. 9
1934/11/18 (Numéro 13891). P. 12 ET P. 15
1934/11/20 (Numéro 13893). P. 9 ET P. 12
1934/11/22 (Numéro 13895). P. 6 ET P. 9
1934/11/24 (Numéro 13897). P. 12
1934/11/25 (Numéro 13898). P. 6
1934/11/27 (Numéro 13900). P. 12
1934/12/01 (Numéro 13904). P. 10 ET P. 7
1934/12/02 (Numéro 13905). P. 10
1934/12/05 (Numéro 13908). P. 10
1934/12/07 (Numéro 13910). P. 12
1934/12/13 (Numéro 13916). P. 11
1934/12/14 (Numéro 13917). P. 9 ET P. 16
1934/12/21 (Numéro 13924). P. 10
1934/12/27 (Numéro 13930). P. 6
1935/01/04 (Numéro 13938). P. 13
1935/01/08 (Numéro 13942). P. 9
1935/01/10 (Numéro 13944). P. 12 ET P. 10
1935/01/18 (Numéro 13952). P. 9
1935/01/19 (Numéro 13953). P. 9
1935/01/22 (Numéro 13956). P. 9
1935/01/23 (Numéro 13957). P. 8
1935/01/25 (Numéro 13959). P. 8 P. 9
1935/01/26 (Numéro 13960). P. 12
1935/01/27 (Numéro 13961). P. 8
1935/01/28 (Numéro 13962). P. 8
1935/01/31 (Numéro 13965). P. 11
1935/02/01 (Numéro 13966). P. 12
1935/02/03 (Numéro 13968). P. 14
1935/02/06 (Numéro 13971). P. 12
1935/02/07 (Numéro 13972). P. 13
1935/02/09 (Numéro 13974). P. 12
1935/02/10 (Numéro 13975). P. 13
1935/02/12 (Numéro 13977). P. 12
1935/02/13 (Numéro 13978). P. 10 ET P. 13
1935/02/14 (Numéro 13979). P. 12
1935/02/15 (Numéro 13980). P. 8
1935/02/16 (Numéro 13981). P. 9
1935/02/19 (Numéro 13984). P. 9 ET P. 10
1935/02/22 (Numéro 13987). P. 5
1935/02/25 (Numéro 13990). P. 6
1935/02/27 (Numéro 13992). P. 11 ET P. 13
1935/02/28 (Numéro 13993). P. 8
1935/03/03 (Numéro 13996). P. 4
1935/03/04 (Numéro 13997). P. 8
1935/03/09 (Numéro 14002). P. 12
1935/03/10 (Numéro 14003). P. 10
1935/03/13 (Numéro 14006). P. 12
1935/03/14 (Numéro 14007). P. 11
1935/03/15 (Numéro 14008). P. 10 ET P. 13
1935/03/16 (Numéro 14009). P. 9
1935/03/17 (Numéro 14010). P. 6 ET P. 15
1935/03/19 (Numéro 14012). P. 12
1935/03/22 (Numéro 14015). P. 9
1935/03/26 (Numéro 14019). P. 12

1935/04/01 (Numéro 14025). P. 9
1935/04/05 (Numéro 14029). P. 12
1935/04/09 (Numéro 14033). P. 12
1935/04/12 (Numéro 14036). P. 10
1935/04/15 (Numéro 14039). P. 4
1935/04/17 (Numéro 14041). P. 9
1935/04/18 (Numéro 14042). P. 8
1935/04/26 (Numéro 14050). P. 9
1935/04/28 (Numéro 14052). P. 15
1935/05/01 (Numéro 14055). P. 10
1935/05/02 (Numéro 14056). P. 10
1935/05/04 (Numéro 14058). P. 11
1935/05/08 (Numéro 14062). P. 9 ET P. 12
1935/05/09 (Numéro 14063). P. 7
1935/05/11 (Numéro 14065). P. 4
1935/05/12 (Numéro 14066). P. 12
1935/05/14 (Numéro 14068). P. 8
1935/05/19 (Numéro 14073). P. 9
1935/05/20 (Numéro 14074). P. 12
1935/05/25 (Numéro 14079). P. 8
1935/05/26 (Numéro 14080). P. 12 ET P. 16
1935/05/28 (Numéro 14082). P. 7 ET P. 15
1935/05/30 (Numéro 14084). P. 13
1935/06/03 (Numéro 14088). P. 6
1935/06/04 (Numéro 14089). P. 7
1935/06/08 (Numéro 14093). P. 7
1935/06/14 (Numéro 14099). P. 10
1935/06/19 (Numéro 14104). P. 8
1935/06/24 (Numéro 14109). P. 2
1935/06/27 (Numéro 14112). P. 7
1935/06/30 (Numéro 14115). P. 10 ET P. 12
1935/07/10 (Numéro 14125). P. 7
1935/07/14 (Numéro 14129). P. 4
1935/07/17 (Numéro 14132). P. 7
1935/07/21 (Numéro 14136). P. 4
1935/07/28 (Numéro 14143). P. 8
1935/08/01 (Numéro 14147). P. 5
1935/08/05 (Numéro 14151). P. 6
1935/08/15 (Numéro 14161). P. 7
1935/08/25 (Numéro 14171). P. 11
1935/08/29 (Numéro 14175). P. 7
1935/08/31 (Numéro 14177). P. 7
1935/09/01 (Numéro 14178). P. 11
1935/09/03 (Numéro 14180). P. 8
1935/09/04 (Numéro 14181). P. 8
1935/09/16 (Numéro 14193). P. 6
1935/09/20 (Numéro 14197). P. 12
1935/09/21 (Numéro 14198). P. 6
1935/09/22 (Numéro 14199). P. 12
1935/09/27 (Numéro 14204). P. 9
1935/09/28 (Numéro 14205). P. 6
1935/10/05 (Numéro 14212). P. 8 ET P. 10
1935/10/06 (Numéro 14213). P. 9
1935/10/08 (Numéro 14215). P. 6 P. 7 P. 9 P. 11
1935/10/09 (Numéro 14216). P. 10
1935/10/11 (Numéro 14218). P. 8
1935/10/13 (Numéro 14220). P. 11
1935/10/24 (Numéro 14231). P. 11
1935/10/29 (Numéro 14236). P. 10
1935/11/09 (Numéro 14247). P. 5
1935/11/07 (Numéro 14245). P. 8
1935/11/10 (Numéro 14248). P. 11
1935/11/13 (Numéro 14251). P. 10
1935/11/14 (Numéro 14252). P. 11
1935/11/16 (Numéro 14254). P. 6
1935/11/17 (Numéro 14255). P. 12
1935/11/23 (Numéro 14261). P. 9
1935/11/29 (Numéro 14267). P. 9
1935/12/01 (Numéro 14269). P. 11
1935/12/03 (Numéro 14271). P. 9 ET P. 10
1935/12/07 (Numéro 14275). P. 9

1935/12/15 (Numéro 14283). P. 13
1935/12/27 (Numéro 14295). P. 10
1936/01/04 (Numéro 14303). P. 9
1936/01/07 (Numéro 14306). P. 10
1936/01/11 (Numéro 14310). P. 12
1936/01/12 (Numéro 14311). P. 12
1936/01/14 (Numéro 14313). P. 9
1936/01/17 (Numéro 14316). P. 9
1936/01/24 (Numéro 14323). P. 9
1936/01/27 (Numéro 14326). P. 7
1936/01/28 (Numéro 14327). P. 11
1936/01/30 (Numéro 14329). P. 9
1936/02/02 (Numéro 14332). P. 10
1936/02/07 (Numéro 14337). P. 8 ET P. 10
1936/02/08 (Numéro 14338). P. 11
1936/02/11 (Numéro 14341). P. 9
1936/02/12 (Numéro 14342). P. 9 ET P. 10
1936/02/16 (Numéro 14346). P. 11
1936/02/20 (Numéro 14350). P. 9
1936/02/23 (Numéro 14353). P. 5
1936/02/25 (Numéro 14355). P. 12
1936/02/26 (Numéro 14356). P. 10
1936/03/04 (Numéro 14363). P. 10
1936/03/05 (Numéro 14364). P. 11
1936/03/07 (Numéro 14366). P. 8 P. 9 P. 11
1936/03/08 (Numéro 14367). P. 5 P. 12 P. 13 P. 14
1936/03/10 (Numéro 14369). P. 12
1936/03/12 (Numéro 14371). P. 8
1936/03/17 (Numéro 14376). P. 7
1936/03/21 (Numéro 14380). P. 12
1936/03/27 (Numéro 14386). P. 8
1936/03/29 (Numéro 14388). P. 14
1936/04/02 (Numéro 14392). P. 9
1936/04/04 (Numéro 14394). P. 11
1936/04/09 (Numéro 14399). P. 10
1936/04/10 (Numéro 14400). P. 9
1936/04/15 (Numéro 14405). P. 12
1936/04/17 (Numéro 14407). P. 9
1936/04/21 (Numéro 14411). P. 10
1936/04/25 (Numéro 14415). P. 8
1936/04/28 (Numéro 14418). P. 11
1936/04/29 (Numéro 14419). P. 9
1936/05/01 (Numéro 14421). P. 10
1936/05/02 (Numéro 14422). P. 8
1936/05/03 (Numéro 14423). P. 11
1936/05/04 (Numéro 14424). P. 9
1936/05/05 (Numéro 14425). P. 11
1936/05/08 (Numéro 14428). P. 12
1936/05/12 (Numéro 14432). P. 9
1936/05/15 (Numéro 14435). P. 11
1936/05/19 (Numéro 14439). P. 10
1936/06/03 (Numéro 14454). P. 12
1936/06/05 (Numéro 14456). P. 11
1936/06/24 (Numéro 14475). P. 11
1936/06/27 (Numéro 14478). P. 10
1936/07/02 (Numéro 14483). P. 7
1936/07/15 (Numéro 14496). P. 9
1936/07/21 (Numéro 14502). P. 6
1936/07/22 (Numéro 14503). P. 7
1936/08/22 (Numéro 14534). P. 7
1936/08/25 (Numéro 14537). P. 2
1936/09/03 (Numéro 14546). P. 7
1936/09/06 (Numéro 14549). P. 9
1936/09/07 (Numéro 14550). P. 7
1936/09/09 (Numéro 14552). P. 8
1936/09/11 (Numéro 14554). P. 11
1936/09/17 (Numéro 14560). P. 9
1936/09/20 (Numéro 14563). P. 10
1936/09/27 (Numéro 14569). P. 14
1936/09/30 (Numéro 14572). P. 10
1936/10/08 (Numéro 14580). P. 10

1936/10/20 (Numéro 14592). P. 10
1936/10/21 (Numéro 14593). P. 10
1936/10/24 (Numéro 14596). P. 11
1936/10/27 (Numéro 14599). P. 8
1936/10/28 (Numéro 14600). P. 11
1936/10/29 (Numéro 14601). P. 8 ET P. 11
1936/10/30 (Numéro 14602). P. 10
1936/11/03 (Numéro 14606). P. 9
1936/11/05 (Numéro 14608). P. 10
1936/11/08 (Numéro 14611). P. 12
1936/11/13 (Numéro 14616). P. 8
1936/11/16 (Numéro 14619). P. 8
1936/11/17 (Numéro 14620). P. 9
1936/11/19 (Numéro 14622). P. 11
1936/11/21 (Numéro 14624). P. 10
1936/11/22 (Numéro 14625). P. 13
1936/12/01 (Numéro 14634). P. 10
1936/12/04 (Numéro 14637). P. 10 ET P. 12
1936/12/06 (Numéro 14639). P. 11
1936/12/08 (Numéro 14641). P. 3
1936/12/12 (Numéro 14645). P. 10
1936/12/15 (Numéro 14648). P. 9 ET P. 11
1936/12/17 (Numéro 14650). P. 8
1937/01/07 (Numéro 14670). P. 9
1937/01/16 (Numéro 14679). P. 9
1937/01/30 (Numéro 14693). P. 12
1937/01/31 (Numéro 14694). P. 4
1937/02/04 (Numéro 14698). P. 6
1937/02/11 (Numéro 14705). P. 6
1937/02/12 (Numéro 14706). P. 5
1937/02/15 (Numéro 14709). P. 9 ET P. 13
1937/02/16 (Numéro 14710). P. 8
1937/02/18 (Numéro 14712). P. 11
1937/02/28 (Numéro 14722). P. 11
1937/03/02 (Numéro 14724). P. 9
1937/03/04 (Numéro 14726). P. 7
1937/03/05 (Numéro 14727). P. 11
1937/03/11 (Numéro 14733). P. 8 ET P. 10
1937/03/13 (Numéro 14735). P. 7 ET P. 10
1937/03/14 (Numéro 14736). P. 12
1937/03/16 (Numéro 14738). P. 8
1937/03/18 (Numéro 14740). P. 10
1937/03/25 (Numéro 14747). P. 10
1937/03/28 (Numéro 14750). P. 16
1937/04/01 (Numéro 14754). P. 9
1937/04/06 (Numéro 14759). P. 9
1937/04/08 (Numéro 14761). P. 9
1937/04/09 (Numéro 14762). P. 5 ET P. 8
1937/04/17 (Numéro 14770). P. 9
1937/04/19 (Numéro 14772). P. 11
1937/04/21 (Numéro 14774). P. 2
1937/04/22 (Numéro 14775). P. 8 ET P. 10
1937/04/23 (Numéro 14776). P. 8 P. 9 P. 12
1937/04/25 (Numéro 14778). P. 4 P. 9 P. 14
1937/05/06 (Numéro 14788). P. 6 ET P. 9
1937/05/09 (Numéro 14791). P. 11
1937/05/11 (Numéro 14793). P. 8
1937/05/13 (Numéro 14795). P. 10
1937/05/14 (Numéro 14796). P. 4
1937/05/16 (Numéro 14798). P. 4
1937/05/17 (Numéro 14799). P. 5
1937/05/18 (Numéro 14800). P. 6
1937/05/26 (Numéro 14808). P. 11 ET P. 12
1937/07/14 (Numéro 14857). P. 8
1937/07/20 (Numéro 14863). P. 7
1937/08/14 (Numéro 14888). P. 9
1937/08/16 (Numéro 14890). P. 4
1937/09/05 (Numéro 14910). P. 11
1937/09/22 (Numéro 14927). P. 7
1937/09/24 (Numéro 14929). P. 11 ET P. 13
1937/09/28 (Numéro 14933). P. 12

1937/09/29 (Numéro 14934). P. 7
1937/10/05 (Numéro 14940). P. 11
1937/10/06 (Numéro 14941). P. 8
1937/10/09 (Numéro 14944). P. 4
1937/10/20 (Numéro 14955). P. 7
1937/10/22 (Numéro 14957). P. 3
1937/10/24 (Numéro 14959). P. 7
1937/10/30 (Numéro 14965). P. 7
1937/11/04 (Numéro 14970). P. 8
1937/11/06 (Numéro 14972). P. 5
1937/11/07 (Numéro 14973). P. 16
1937/11/15 (Numéro 14981). P. 8
1937/11/21 (Numéro 14987). P. 4
1937/11/23 (Numéro 14989). P. 7
1937/11/24 (Numéro 14990). P. 11
1937/12/03 (Numéro 14999). P. 11
1937/12/04 (Numéro 15000). P. 11
1937/12/05 (Numéro 15001). P. 10
1937/12/06 (Numéro 15002). P. 7
1937/12/11 (Numéro 15007). P. 9 ET P. 12
1937/12/13 (Numéro 15009). P. 7
1937/12/15 (Numéro 15011). P. 10
1937/12/17 (Numéro 15013). P. 10
1937/12/20 (Numéro 15016). P. 7
1938/01/15 (Numéro 15042). P. 11
1938/01/16 (Numéro 15043). P. 10
1938/01/20 (Numéro 15047). P. 9
1938/01/22 (Numéro 15049). P. 12
1938/01/25 (Numéro 15052). P. 9
1938/01/26 (Numéro 15053). P. 10
1938/01/27 (Numéro 15054). P. 10
1938/01/28 (Numéro 15055). P. 9 P. 10 P. 12
1938/01/29 (Numéro 15056). P. 10
1938/02/06 (Numéro 15064). P. 10
1938/02/08 (Numéro 15066). P. 10
1938/02/09 (Numéro 15067). P. 8
1938/02/11 (Numéro 15069). P. 10
1938/02/19 (Numéro 15077). P. 8
1938/02/20 (Numéro 15078). P. 10
1938/02/22 (Numéro 15080). P. 8
1938/02/24 (Numéro 15082). P. 11
1938/03/09 (Numéro 15095). P. 10
1938/03/11 (Numéro 15097). P. 10
1938/03/16 (Numéro 15102). P. 12
1938/03/17 (Numéro 15103). P. 11
1938/03/22 (Numéro 15108). P. 8 ET P. 11
1938/03/29 (Numéro 15115). P. 8
1938/04/03 (Numéro 15120). P. 11
1938/04/05 (Numéro 15122). P. 12
1938/04/09 (Numéro 15126). P. 9 ET P. 11
1938/04/10 (Numéro 15127). P. 11
1938/04/12 (Numéro 15129). P. 8 ET P. 10
1938/04/20 (Numéro 15137). P. 9
1938/04/24 (Numéro 15141). P. 12
1938/04/26 (Numéro 15143). P. 13
1938/04/29 (Numéro 15146). P. 10 ET P. 13
1938/05/03 (Numéro 15149). P. 11 ET P. 12
1938/05/05 (Numéro 15151). P. 10
1938/05/09 (Numéro 15155). P. 8
1938/05/11 (Numéro 15157). P. 12
1938/05/20 (Numéro 15166). P. 8
1938/06/16 (Numéro 15193). P. 7
1938/07/13 (Numéro 15220). P. 8
1938/07/28 (Numéro 15235). P. 5
1938/09/10 (Numéro 15279). P. 7
1938/09/20 (Numéro 15289). P. 7
1938/09/22 (Numéro 15291). P. 9
1938/09/23 (Numéro 15292). P. 9
1938/09/29 (Numéro 15298). P. 6
1938/10/05 (Numéro 15304). P. 11
1938/10/07 (Numéro 15306). P. 8



1938/10/09 (Numéro 15308). P. 13
1938/10/23 (Numéro 15322). P. 11
1938/11/05 (Numéro 15335). P. 11
1938/11/17 (Numéro 15347). P. 9 ET P. 12
1938/11/19 (Numéro 15349). P. 12
1938/11/20 (Numéro 15350). P. 13
1938/11/22 (Numéro 15352). P. 10
1938/11/23 (Numéro 15353). P. 10
1938/11/25 (Numéro 15355). P. 11
1938/12/03 (Numéro 15363). P. 10
1938/12/06 (Numéro 15366). P. 6
1938/12/16 (Numéro 15376). P. 10
1939/01/04 (Numéro 15395). P. 9
1939/01/05 (Numéro 15396). P. 12
1939/01/08 (Numéro 15399). P. 14
1939/01/12 (Numéro 15403). P. 11
1939/01/14 (Numéro 15405). P. 11
1939/01/15 (Numéro 15406). P. 14
1939/01/17 (Numéro 15408). P. 12
1939/01/19 (Numéro 15410). P. 12
1939/01/24 (Numéro 15415). P. 13
1939/01/25 (Numéro 15416). P. 10
1939/01/26 (Numéro 15417). P. 11
1939/01/27 (Numéro 15418). P. 13
1939/01/28 (Numéro 15419). P. 12
1939/01/29 (Numéro 15420). P. 5 ET P. 14
1939/02/01 (Numéro 15423). P. 12
1939/02/07 (Numéro 15429). P. 12
1939/02/09 (Numéro 15431). P. 11
1939/02/11 (Numéro 15433). P. 12
1939/02/12 (Numéro 15434). P. 5 ET P. 13
1939/02/16 (Numéro 15438). P. 11 ET P. 10
1939/02/19 (Numéro 15441). P. 15
1939/02/21 (Numéro 15443). P. 7
1939/02/22 (Numéro 15444). P. 8
1939/02/24 (Numéro 15446). P. 11
1939/02/25 (Numéro 15447). P. 11
1939/02/26 (Numéro 15448). P. 12
1939/03/01 (Numéro 15451). P. 8
1939/03/03 (Numéro 15453). P. 14
1939/03/05 (Numéro 15455). P. 11
1939/03/06 (Numéro 15456). P. 7
1939/03/07 (Numéro 15457). P. 10
1939/03/08 (Numéro 15458). P. 11
1939/03/10 (Numéro 15460). P. 12
1939/03/11 (Numéro 15461). P. 12
1939/03/12 (Numéro 15462). P. 15
1939/03/13 (Numéro 15463). P. 8
1939/03/15 (Numéro 15465). P. 12
1939/03/17 (Numéro 15467). P. 14
1939/03/18 (Numéro 15468). P. 10 ET P. 12
1939/03/23 (Numéro 15473). P. 12
1939/03/24 (Numéro 15474). P. 14
1939/03/26 (Numéro 15476). P. 11
1939/03/28 (Numéro 15478). P. 7
1939/03/29 (Numéro 15479). P. 11
1939/03/30 (Numéro 15480). P. 11
1939/03/31 (Numéro 15481). P. 12
1939/04/01 (Numéro 15482). P. 8
1939/04/03 (Numéro 15484). P. 12
1939/04/06 (Numéro 15487). P. 10
1939/04/15 (Numéro 15496). P. 11
1939/04/20 (Numéro 15501). P. 11
1939/04/21 (Numéro 15502). P. 12
1939/04/22 (Numéro 15503). P. 12
1939/04/25 (Numéro 15506). P. 11
1939/05/05 (Numéro 15516). P. 10 ET P. 11
1939/05/06 (Numéro 15517). P. 11
1939/05/09 (Numéro 15520). P. 12
1939/05/10 (Numéro 15521). P. 9 ET P. 10
1939/05/12 (Numéro 15523). P. 12

1939/05/13 (Numéro 15524). P. 12
1939/05/17 (Numéro 15528). P. 11
1939/06/16 (Numéro 15557). P. 10
1939/06/21 (Numéro 15562). P. 11
1939/06/30 (Numéro 15571). P. 12
1939/07/02 (Numéro 15573). P. 11
1939/07/05 (Numéro 15576). P. 10
1939/07/06 (Numéro 15577). P. 10
1939/07/07 (Numéro 15578). P. 9
1939/07/08 (Numéro 15579). P. 12
1939/07/09 (Numéro 15580). P. 11 ET P. 13
1939/07/10 (Numéro 15581). P. 9
1939/07/11 (Numéro 15582). P. 7
1939/07/14 (Numéro 15585). P. 11
1939/07/21 (Numéro 15592). P. 8
1939/07/26 (Numéro 15597). P. 8
1939/08/06 (Numéro 15608). P. 7
1939/08/08 (Numéro 15610). P. 10
1939/08/09 (Numéro 15611). P. 10
1939/08/12 (Numéro 15614). P. 8
1939/08/24 (Numéro 15626). P. 13
1939/08/29 (Numéro 15631). P. 8
1939/10/08 (Numéro 15671). P. 2
1939/11/05 (Numéro 15699). P. 4
1939/11/13 (Numéro 15707). P. 5
1939/11/27 (Numéro 15721). P. 5
1939/12/05 (Numéro 15729). P. 5
1939/12/15 (Numéro 15739). P. 5
1939/12/27 (Numéro 15751). P. 5

**Tableau 13 : Nombre de clubs ayant obtenu un numéro d'affiliation au sein de la FFTT entre 1927 et juillet 1933.**

Numéro d'affiliation fixé par la FFTT	Club	Siège social ou informations annexes	Procès-verbal FFTT
1	Ping-Pong Club de Paris		Réunion du 30 mars 1927
2	Stade Français		Réunion du 30 mars 1927
3	Sports Généraux		Réunion du 30 mars 1927
4	Tennis Club de France		Réunion du 30 mars 1927
5	Racing club de France		Réunion du 30 mars 1927
6	Golf Training Club de Paris		Réunion du 30 mars 1927
7	Sporting Club de Paris		Réunion du 30 mars 1927
8	Union sportive Pontoisienne		Réunion du 30 mars 1927
9	Tennis Club de Montmorency		Réunion du 30 mars 1927
10	Ping-Pong club de la rue Éblé		Réunion du 30 mars 1927
11	Ping-Pong Club de Neuilly		Réunion du 7 avril 1927
12	Golfer's Club		Réunion du 15 novembre 1927
13	Union Sportive Stéphanoise		Réunion du 27 janvier 1928
14	Le Barclays Osersea Club		Réunion du 21 novembre 1929
15	L'Uriage Tennis Club		Réunion du 21 novembre 1929
16	Hungaria S.C		Réunion du 15 mai 1931
17	Saint-Gobain Sportif		Réunion du 7 octobre 1931
18	Ping-Pong Club de France		Réunion du 2 décembre 1931
19	Union Sportive du Métropolitain		Réunion du 2 décembre 1931
20	Ping-Pong Club Monceau		Réunion du 2 décembre 1931
24	Ping-Pong Club Rennais		Réunion du 7 février 1932
25	Ping-Pong Club du Cercle		Réunion du 7 février 1932
26	Ping-Pong Club de Tours		Réunion du 7 février 1932
27	Sporting Club de la Baule		Réunion du 7 février 1932
28	Ping-Pong Club Briochin		Réunion du 7 février 1932
29	Club Olympique d'Aubervilliers		Réunion du 7 février 1932
30	Ping-Pong Club Montparnasse		Réunion du 7 février 1932
31	Ping-Pong Club de Cannes		Réunion du 7 février 1932
32	Société Athlétique de la Villa Primrose		Réunion du 7 février 1932
33	Ping-Pong sétois		Réunion du 4 mars 1932
34	Union sportive Chevillèles		Réunion du 4 mars 1932
35	Cercle Athlétique de Mulhouse		Réunion du 18 avril 1932
36	Ping-Pong Club de Montpellier		Réunion du 18 avril 1932
37	Ping-Pong Club d'Auvergne		Réunion du 18 avril 1932
38	Ping-Pong Club Biterrois		Réunion du 18 avril 1932
39	AL Ping-Pong Biterrois		Réunion du 18 avril 1932
40	Football Amateurs Club de Nice		Réunion du 18 avril 1932
41	Biarritz Ping-Pong Club		Réunion du 18 avril 1932
42	Faculté Internationale des Sports d'Intérieur		Réunion du 18 avril 1932
43	Ping-Pong Concarnois		Réunion du 18 avril 1932
44	Ping-Pong Club de Charmne?		Réunion du 28 mai 1932
45	Club Amical de la Butte puisson?		Réunion du 28 mai 1932
46	Football Club Lorientais		Réunion du 28 mai 1932
47	Stade Bordelais Université Club		Réunion du 28 mai 1932
48	Stade Clermontois		Réunion du 28 mai 1932
49	Foyer pour tous		Réunion du 28 mai 1932
50	Ping-Pong Club de Cambrais		Réunion du 13 juin 1932
51	Lille Hockey Club		Réunion du 13 juin 1932
52	Sporting Tennis Club		Réunion du 13 juin 1932
53	Stade Universitaire Catholique		Réunion du 13 juin 1932
54	Union sportive d'Ecommoy		Réunion du 13 juin 1932
55	Cercle Haltemer		Réunion du 27 juin 1932
56	Association Leopold-Rellan		Réunion du 27 juin 1932
57	Ping-Pong Club Dijonnais		Réunion du 27 juin 1932
58	Ping-Pong Club Dinardais		Réunion du 11 juillet 1932
59	Ping-Pong Club Sablais	Section du Tennis Club des Sables d'Olonne	Réunion du 11 juillet 1932
60	Sporting Club de Vichy		Réunion du 11 juillet 1932
61	Ping-Pong Club Caennais		Réunion du 11 juillet 1932
62	Cercle Sportif des Huiles de Pétrole à Bordeaux		Réunion du 11 juillet 1932
63	Pellepont (ou pelleport?) Athlétic Club		Réunion du 11 juillet 1932
64	Stade Loupéen		Réunion du 19 juillet 1932
65	Stade Unioniste Rochelais		Réunion du 19 juillet 1932

66	Ping-Pong Club de Levallois		Réunion du 19 juillet 1932
67	Ping-Pong Club de Vincennes		Réunion du 19 juillet 1932
68	Ping-Pong Club de Saint-Ouen		Réunion du 19 juillet 1932
69	Ping-Pong Club Douville		Réunion du 25 juillet 1932
70	Ping-Pong Club Courbevoisien		Réunion du 29 juillet 1932
71	Ballon rond Ceronnais		Réunion du 29 juillet 1932
72	Sporting Tennis Club de Royat		Réunion du 29 juillet 1932
73	Club de Tennis de Pougues-les-Eaux		Réunion du 1er septembre 1932
74	Association sportive montferrandaise		Réunion du 1er septembre 1932
75	Ping-Pong Club Clermontois		Réunion du 1er septembre 1932
76	Ping-Pong Club Libournais		Réunion du 1er septembre 1932
77	Bacalan Ping-Pong Club		Réunion du 1er septembre 1932
78	Club Sportif de la Régie Municipale dugaz et électricité		Réunion du 1er septembre 1932
79	Société des Tennis Couverts de Saint-Étienne		Réunion du 1er septembre 1932
80	Ping-Pong Club de Paris-Plage		Réunion du 1er septembre 1932
81	Pingouin Ping-Pong Club		Réunion du 1er septembre 1932
82	City Bank Club		Réunion du 1er septembre 1932
83	Ping-Pong Club Nation		Réunion du 1er septembre 1932
84	Ping-Pong Club Bressuirais		Réunion du 1er septembre 1932
85	Sport Athlétique Bordelais		Réunion du 17 septembre 1932
86	Section Sportive Unioniste de Cognac		Réunion du 17 septembre 1932
87	Ping-Pong Club Rochelais	(avec réserve problème de cotisations)	Réunion du 17 septembre 1932
88	Girondins Guyenne Sport		Réunion du 17 septembre 1932
89	Ping-Pong Club des Noctambules		Réunion du 17 septembre 1932
90	Ping-Pong Club de Mulhouse		Réunion du 17 septembre 1932
91	Club de Tennis de table de Mulhouse	CPP Mulhouse (numéro d'inscription omis)	Réunion du 17 septembre 1932
92	Ping-Pong Club de Colmar	(numéro d'inscription omis)	Réunion du 17 septembre 1932
93	Ping-Pong Club Saint-Mandéen		Réunion du 22 septembre 1932
94	Ping-Pong Amicale de Colombes	2 tables	Réunion du 7 octobre 1932
95	Ping-Pong Club de Clichy	Sous réserver de faire connaître son Bureau	Réunion du 7 octobre 1932
96	International Ping-Pong Club de France	(sous réserve de cotisation)	Réunion du 7 octobre 1932
97	Ping-Pong Club de Lyon	4 tables (sous réserve de cotisation)	Réunion du 7 octobre 1932
98	Chalet Ping-Pong Club (ou cholet?)	1 table	Réunion du 7 octobre 1932
99	Jeunesse sportive Bordelaise	1 table	Réunion du 7 octobre 1932
100	Ping-Pong Club Arcachonnais	2 tables	Réunion du 7 octobre 1932
101	Amicale Béglaise "Estudiantina Ping-Pong"	1 table	Réunion du 7 octobre 1932
102	Odéon Ping-Pong Club		Réunion du 7 octobre 1932
103	Société d'Escrime et de Culture physique de Nîmes		Réunion du 7 octobre 1932
104	Aviron Bayonnais		Réunion du 7 octobre 1932
105	(Cie) Société Industrielle des Pétroles Athlétic Club		Réunion du 7 octobre 1932
106	Racing Club de Rouen	(sous réserve de cotisation)	Réunion du 7 octobre 1932
107	Ping-Pong Club de Thann		Réunion du 19 octobre 1932
108	Clermont Université Club	sous réserve du n° d'inscription	Réunion du 19 octobre 1932
109	Saint-Jean de Luz Ping-Pong Club	sous réserve du n° d'inscription	Réunion du 19 octobre 1932
110	Arin Sporting Club Luzien		Réunion du 19 octobre 1932
111	Tennis club de Biarritz Olympique		Réunion du 19 octobre 1932
112	Club Athlétique Blayais		Réunion du 19 octobre 1932
113	Raquet' Club Montpelliéraine	(sous réserve de cotisation)	Réunion du 19 octobre 1932
114	Ping-Pong Club Lillois	sous réserve du n° d'inscription	Réunion du 19 octobre 1932
115	Club Athlétique Lillois		Réunion du 19 octobre 1932
116	Rouen Etudiants Club		Réunion du 19 octobre 1932
117	Stade Nantais Université Club		Réunion du 22 octobre 1932
118	Football Club Rouennais	(sous réserve de cotisation)	Réunion du 22 octobre 1932
119	Red-Stars Olympique		Réunion du 22 octobre 1932
120	Racing Club de France Monceau	(sous réserve de cotisation)	Réunion du 22 octobre 1932
121	Alliance Vélo-Sportive Auxerroise		Réunion du 22 octobre 1932
122	Ping-Pong Club de Strasbourg	sous réserve du n° d'inscription au tribunal	Réunion du 7 novembre 1932
123	Palace Pavillon Ping-Pong Club		Réunion du 7 novembre 1932
124	Moirac Ping-Pong Club (P ou M ??: Poirac, Roirac??)		Réunion du 7 novembre 1932
125	Ping-Pong Sport		Réunion du 7 novembre 1932
126	Monrepos-Olympique		Réunion du 7 novembre 1932
127	Ping-Pong Rouennais		Réunion du 7 novembre 1932
128	Excentrique Ping-Pong Cercle de Picardie		Réunion du 7 novembre 1932
129	Ping-Pong Club de Boulogne-sur-Mer		Réunion du 7 novembre 1932

130	Union scolaire	sous réserve du n° d'inscription	Réunion du 7 novembre 1932
131	Cercle Militaire		Réunion du 7 novembre 1932
132	Ping-Pong Club de Marseille		Réunion du 21 novembre 1932
133	Ping-Pong Club Asniérois		Réunion du 21 novembre 1932
134	Ping-Pong Club Versaillais		Réunion du 21 novembre 1932
135	Bolbec Athlétic Club		Réunion du 21 novembre 1932
136	La Jeunesse D'Yvrac		Réunion du 21 novembre 1932
137	Somme Ping-Pong Club		Réunion du 28 novembre 1932
138	Nancy Tennis Ping-Pong		Réunion du 28 novembre 1932
139	Club Nautique et Athlétique de R.? (Rouen?)		Réunion du 28 novembre 1932
140	Ping-Pong Club Gervaisien		Réunion du 28 novembre 1932
141	Ping-Pong Club du Havre		Réunion du 5 décembre 1932
142	Ping-Pong Club Rosnéen		Réunion du 5 décembre 1932
143	Club Olympique Clodoaldien		Réunion du 5 décembre 1932
144	Ping-Pong Club Fougerais		Réunion du 19 décembre 1932
145	Ping-Pong Club de Nice		Réunion du 19 décembre 1932
146	Amical Ping-Pong Club Rennais		Réunion du 19 décembre 1932
147	Ping-Pong Club Villeneuvois		Réunion du 19 décembre 1932
148	Ping-Pong Club de Grenoble		Réunion du 19 décembre 1932
149	Ping-Pong Club d'Angers		Réunion du 9 janvier 1933
150	Écureuils Vendéens		Réunion du 9 janvier 1933
151	Ping-Pong Club Morlaisien		Réunion du 9 janvier 1933
152	Ping-Pong Club Vichyssois		Réunion du 9 janvier 1933
153	Foyer Bazire		Réunion du 9 janvier 1933
154	Ping-Pong Club de Saint-Médard		Réunion du 9 janvier 1933
155	Central Club de Ping-Pong		Réunion du 9 janvier 1933
156	Saint Augustin Ping-Pong Club		Réunion du 9 janvier 1933
157	Renaissance Ping-Pong Club		Réunion du 9 janvier 1933
158	Mirail Ping-Pong Club		Réunion du 9 janvier 1933
159	Bein-Sport		Réunion du 9 janvier 1933
160	Stade Olympique au 20°		Réunion du 9 janvier 1933
161	Ping-Pong Club de Neuilly		Réunion du 9 janvier 1933
162	Association Amicale de la Jeunesse Beauvoisienne		Réunion du 9 janvier 1933
163	Tennis Club de Tours		Réunion du 9 janvier 1933
164	Lawn-tennis et jeu de Paume de Pau		Réunion du 9 janvier 1933
164	Ping-Pong Club Ardennais	(même numéro d'affiliation attribué)	Réunion du 23 janvier 1933
165	Berry Ping-Pong Club		Réunion du 23 janvier 1933
166	Trianon Ping-Pong Club		Réunion du 23 janvier 1933
167	La Caudéranaise et l'Amicale Réunies		Réunion du 23 janvier 1933
168	Pasteur Ping-Pong Club		Réunion du 23 janvier 1933
169	Ping-Pong Club de Metz		Réunion du 23 janvier 1933
170	Ping-Pong Club Sauvicais		Réunion du 23 janvier 1933
171	Ping-Pong Club Turgot		Réunion du 23 janvier 1933
172	Groupe Sportif du Crédit Lyonnais		Réunion du 23 janvier 1933
173	Ping-Ping Club Pontyvien		Réunion du 28 janvier 1933
174	Association Sportive Rospordinoise		Réunion du 28 janvier 1933
175	Ping Pong Club Ferdinand Buisson		Réunion du 28 janvier 1933
176	Palladio Ping Pong Club		Réunion du 28 janvier 1933
177	Andernos Ping Pong Club		Réunion du 28 janvier 1933
178	Ping Ping Club de Ryrambitz		Réunion du 28 janvier 1933
179	Ping Pong Club Mézois		Réunion du 28 janvier 1933
180	Thiers Ping Pong Club (Nancy)		Réunion du 28 janvier 1933
181	Ping Pong Club Longuyonnais		Réunion du 28 janvier 1933
182	Amateur Ping Pong Club		Réunion du 28 janvier 1933
183	Ric Rac Ping Pong Club		Réunion du 28 janvier 1933
184	Cercle Athlétique Unioniste		Réunion du 28 janvier 1933
185	Club Athlétique Russe		Réunion du 28 janvier 1933
186	Ping Pong Club Chalonnais		Réunion du 28 janvier 1933
187	Ping Pong Club Ayenais		Réunion du 28 janvier 1933
188	Central Ping Ping Club à Audenge		Réunion du 8 février 1933
189	Ping Pong Club Romillou à Romilly sur Seine		Réunion du 8 février 1933
190	Ping Pong Club Hédéén		Réunion du 18 février 1933
191	Amicale Ping Pong Club Pontivyen		Réunion du 18 février 1933
192	Sporting Club Cavaillonnais		Réunion du 18 février 1933
193	Ping Pong Club Saint Reniers		Réunion du 18 février 1933
194	Ping Pong Club de Montmartre		Réunion du 18 février 1933
195	Tennis Club de Suresnes		Réunion du 18 février 1933
196	Ping Pong Club de Barentinois		Réunion du 18 février 1933
197	Ping Pong Club Amateur Dieppois		Réunion du 18 février 1933

198	Escrime et Sport à Oran		Réunion du 18 février 1933
199	Ping Pong Club Valencien		Réunion du 18 février 1933
200	Ping Pong Club Malouin Servannais	Café continental Saint-Malo	Réunion du 18 février 1933
201	Club Sportif Jupiter		Réunion du 18 février 1933
202	Cercle du Tennis Club de Saint-Quentin		Réunion du 25 février 1933
203	Carillon Ping Pong Club à Lyon		Réunion du 25 février 1933
204	Ping Pong Club Oran		Réunion du 25 février 1933
205	Tabular Tennis Club Montpelliérain		Réunion du 25 février 1933
206	P.P.C Cavaillonnais		Réunion du 7 mars 1933
207	Plaisance P.P.C Talençais		Réunion du 7 mars 1933
208	P.P.C de Martigné Leuhan		Réunion du 7 mars 1933
209	Football Club de Bergerac		Réunion du 7 mars 1933
210	P.P.C Mevennais		Réunion du 7 mars 1933
211	Tennis Club de Reims		Réunion du 7 mars 1933
212	Boulogne P.P		Réunion du 7 mars 1933
213	P.P.C de Brest		Réunion du 7 mars 1933
214	Cercle de Commerce et de l'Industrie		Réunion du 7 mars 1933
215	Société amicale de tennis de table		Réunion du 7 mars 1933
216	P.P.C Vannetais		Réunion du 7 mars 1933
217	Amicale des anciens élèves de l'École Primaire Supérieure d'Avignon		Réunion du 7 mars 1933
218	Association sportive de la Bourse		Réunion du 14 mars 1933
219	P.P.C de Saint-Maur		Réunion du 14 mars 1933
220	P.P de l'association des anciennes élèves de l'école primaire supérieure de jeunes filles de Saint-Maur		Réunion du 14 mars 1933
221	Duranton P.P.C		Réunion du 14 mars 1933
222	Wonderland Toulousain		Réunion du 14 mars 1933
223	Amical P.P.C Cancalais		Réunion du 14 mars 1933
224	P.P.C Dinannais		Réunion du 14 mars 1933
225	P.P.C des Étudiants (Grenoble)		Réunion du 14 mars 1933
226	P.P.C Lavallois		Réunion du 14 mars 1933
227	Douarnenez P.P.C		Réunion du 14 mars 1933
228	P.P.C Bastidien		Réunion du 14 mars 1933
229	Académie Lyonnaise de P.P		Réunion du 14 mars 1933
230	Les amis du P.P (Bourg)		Réunion du 14 mars 1933
231	P.P.C de Corbeil		Réunion du 14 mars 1933
232	P.P.C Elbeuviens		Réunion du 14 mars 1933
233	Cercle Anviénois de T.T		Réunion du 14 mars 1933
234	Ping Pong Club de Suippes		Réunion du 21 mars 1933
235	Ping Pong Club Nantais		Réunion du 21 mars 1933
236	Ping Pong Club Provinois		Réunion du 21 mars 1933
237	Ping Pong Club Chambézien		Réunion du 21 mars 1933
238	Pédale de Grand-Quevilly		Réunion du 21 mars 1933
239	Gaîté Club Niortais		Réunion du 21 mars 1933
240	Ping Pong Club Bernayen		Réunion du 21 mars 1933
241	Ping Pong Club de Bandol		Réunion du 21 mars 1933
242	Ping-Pong Club Devillais		Réunion du 21 mars 1933
243	Ping-Pong Club Pavillais		Réunion du 21 mars 1933
244	Ping-Pong Club Russe de Paris		Réunion du 21 mars 1933
245	Association sportive amicale (Maisons alfort)		Réunion du 21 mars 1933
246	Centre Ping-Pong Club		Réunion du 21 mars 1933
247	Montparnasse Sporting Club		Réunion du 7 avril 1933
248	Ping Pong Club Massina		Réunion du 7 avril 1933
249	Ping Pong Club Chartrain		Réunion du 7 avril 1933
250	Ping-Pong Club du Plateau		Réunion du 7 avril 1933
251	Stade Poitevin		Réunion du 7 avril 1933
252	Cercle Sportif Municipal		Réunion du 7 avril 1933
253	Ping-Pong Club Sallois		Réunion du 7 avril 1933
254	Ping-Pong Club des Cinq		Réunion du 7 avril 1933
255	Football Club Bosnois		Réunion du 7 avril 1933
256	Ping-Pong Club Bosnois		Réunion du 7 avril 1933
257	Toulouse Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
258	Union sportive de la Baule		Réunion du 7 avril 1933
259	Ping-Pong Club Parthenaisien		Réunion du 7 avril 1933
260	Entreprise Laford Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
261	Association ou Ping-Pong Mulhouse 1933		Réunion du 7 avril 1933
262	Chamonix Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
263	Ping-Pong Club Tumacien		Réunion du 7 avril 1933

264	Ping-Pong Club de Lonjumeau		Réunion du 7 avril 1933
265	Ping-Pong Club de Saint-Étienne		Réunion du 7 avril 1933
266	Ping-Pong Club de Saint-Paul		Réunion du 7 avril 1933
267	Ping-Pong Club Cermouchentoir		Réunion du 7 avril 1933
268	Ping-Pong Club des Augustins		Réunion du 7 avril 1933
269	Buffalo Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
270	Ping-Pong Club Granvillais		Réunion du 7 avril 1933
271	Ping-Pong Club de Bagnolet		Réunion du 7 avril 1933
272	Ping-Pong Club Maritime		Réunion du 7 avril 1933
273	Société anonyme des amateurs de billards de Lyon		Réunion du 7 avril 1933
274	Claira Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
275	Amicale Jules Ferry		Réunion du 7 avril 1933
276	Lido Ping-Pong Club		Réunion du 7 avril 1933
277	Ping-Pong Club Bergusien		Réunion du 7 avril 1933
278	Raquette Club Oranois		Réunion du 7 avril 1933
279	Sports Nautiques de l'Estaque		Réunion du 7 avril 1933
280	Ping Pong Club Jonzacais		Réunion du 7 avril 1933
281	Raquette Rouennaise		Réunion du 22 avril 1933
282	Sporting Club de l'Ouest		Réunion du 22 avril 1933
283	Mazamet Ping-Pong Club		Réunion du 22 avril 1933
284	Hirondelle Bordelaise		Réunion du 22 avril 1933
285	Ping-Pong Club de Magic-City		Réunion du 22 avril 1933
286	Amicale Laïque de Maromme		Réunion du 22 avril 1933
287	Ping-Pong Club de Barbezilien		Réunion du 22 avril 1933
288	Malaunay Ping-Pong Club		Réunion du 22 avril 1933
289	Ping-Pong Club Carpentrasien		Réunion du 22 avril 1933
290	Ping-Pong Club Pontoronnois		Réunion du 22 avril 1933
291	Ping-Pong Club Savinien		Réunion du 22 avril 1933
292	Tennis Club de Marseille		Réunion du 22 avril 1933
293	Ping-Pong Club Carasconnais		Réunion du 22 avril 1933
294	Ping-Pong Club de Limoge		Réunion du 22 avril 1933
295	Sporting Ping-Pong Club Manceau		Réunion du 22 avril 1933
296	Groupe Sportif Saint-Mihielois		Réunion du 22 avril 1933
297	Charleville Ping-Pong		Réunion du 22 avril 1933
298	Ping-Pong Club du Bois		Réunion du 22 avril 1933
299	Association Pongiste de l'Opéra-Comique		Réunion du 22 avril 1933
300	Ping-Pong Club "Les raquettes Corbeilloises"		Réunion du 22 avril 1933
301	Sporting Club Rouennais		Réunion du 22 avril 1933
302	Ping Pong Club Quevillais		Réunion du 22 avril 1933
303	Ping-Pong Club Malaunaysien		Réunion du 22 avril 1933
304	Ping Pong Club Arrageois	4, Bd. De Strasbourg, Arras, 2 tables	Réunion du 6 mai 1933
305	Ping Pong Club Hauteville Lompnès	Café Savarin, Lompnès (Ain), 3 tables	Réunion du 6 mai 1933
306	Ping Pong Club Algérois	44, rue d'Isly, Alger, 3 tables	Réunion du 6 mai 1933
307	Club Amicale de Ping Pong	5, rue de Belleville, Villefranche sur Saone (Rhône), 1 table	Réunion du 6 mai 1933
308	Ping Pong Club Chateaurenardais	Cours Carnot, Chateaurenard (B. du Rh.), 2 tables	Réunion du 6 mai 1933
309	Ping Pong Club d'Allauch	Auberge Provençale, Allauch (B. du Rh.), 1 table	Réunion du 6 mai 1933
310	Fyffes Ping Pong Club	91, rue de la Chapelle, Saint-Ouen, 1 table	Réunion du 6 mai 1933
311	Club Baulois	Trianon Hôtel, La Baule, 2 tables	Réunion du 6 mai 1933
312	Ping Pong Club du Puy	33, place de Breuil, Le Puy, 1 table	Réunion du 6 mai 1933
313	Ping Pong Club Bisontin	Café de la Bourse, Besançon, 2 tables	Réunion du 6 mai 1933
314	Association Romarimontaine de Tennis de table	23, Grande Rue, Remiremont (Vosges), 1 table	Réunion du 6 mai 1933
315	Concordia Ping Pong Club	29, rue de la Concorde, Toulouse, 2 tables	Réunion du 6 mai 1933
316	Ping Pong Club Raphaëlois	Hôtel du Parc, Saint-Raphaël, 1 table	Réunion du 6 mai 1933
317	Ping Pong Club Landernéen	Hôtel Raoul, Landerneau	Réunion du 6 mai 1933
318	Société de Tir de Reims	Stand de la Haubette Tinquouse, Reims	Réunion du 27 Juillet 1933
319	Reims Ping-Pong	Brasserie de Strasbourg, rue de l'Étape, Reims	Réunion du 27 Juillet 1933
320	P.P.C Nivernais	24, Av. de la Gare, Nevers	Réunion du 27 Juillet 1933
321	P.P.C Saint-Victor	24, rue Saint-Victor (5°)	Réunion du 27 Juillet 1933
322	Amicale Nogentaise Ping Pong	Rue des Ponts, Nogent sur Seine	Réunion du 27 Juillet 1933
323	P.P.C Brionnais	Hôtel du Havre, Brionne (Eure)	Réunion du 27 Juillet 1933
324	Tip Top Club	Boulevard du Jeu de Ballon, Bar des Pyrénées à Grasse	Réunion du 27 Juillet 1933
325	P.P.C Orangeois	Café du Théâtre Antique, Place des Frères Mounet, Orange (Vaucluse)	Réunion du 27 Juillet 1933

326	Cercle Alésien de Tennis de table	Grand Café de la Bourse, 34, rue Beauteville, Alès	Réunion du 27 Juillet 1933
327	Foot-ball Club Sochaux Montbéliard	Automobiles Peugeot, Sochaux (Doubs)	Réunion du 27 Juillet 1933
328	P.P.C Nazairien	Grand Café, Place Carnot, Saint-Nazaire (L. Inf.)	Réunion du 27 Juillet 1933
329	P.P.C Longovicien	Hôtel du Commerce, Longwy	Réunion du 27 Juillet 1933
330	Amicale de la Glacière	École de la Glacière, Mérignac (Gironde)	Réunion du 27 Juillet 1933
331	Club Nouzonnais de Ping Pong	Café de Paris, Nouzonville (Ardennes)	Réunion du 27 Juillet 1933
332	P.P.C d'Épernay	14, rue Saint-Thibault, Épernay	Réunion du 27 Juillet 1933
333	Chalet du Lac P.P.C	Chalet du Lac de Saint-Mandé, Bois de Vincennes (12°)	Réunion du 27 Juillet 1933
334	Aquitania Sporting Club	5bis, rue Cornac, Bordeaux	Réunion du 27 Juillet 1933
335	P.P.C Albigeois	Café des Mille Colonnes, 16 rue du Jardin National, Albi (Tarn)	Réunion du 27 Juillet 1933
336	Association Amicale des Anciens élèves de l'école laïque d'Orange	Mr. Sarrola, 33, cours Saint-Martin à Orange (Vaucluse)	Réunion du 27 Juillet 1933
337	Mickey Club du Touquet	Café des Sports, rue Saint-Jean, Le Touquet (P. de C.)	Réunion du 27 Juillet 1933
338	Amicale Sportive Bortoise	Café de L'Union et des Sports, Bort-les-Orgues (Corrèze)	Réunion du 27 Juillet 1933
339	P.P.C Mascareen	Brasserie de l'Hôtel de Ville, Mascara (Algérie)	Réunion du 27 Juillet 1933
340	La Garenne P.P.C	Bar Cauderan, Place du 14 Juillet, Le Bouscat (Gironde)	Réunion du 27 Juillet 1933
341	Ping Pong Association Montigny	Café Péters 2, Place Saint-Victor, Montigny-lès-Metz (Moselle)	Réunion du 27 Juillet 1933
342	P.P.C Lorientais	Parc des Sports, Lorient	Réunion du 27 Juillet 1933
343	P.P.C Vauréen	Allées Ferréol-Mazas, Lavour	Réunion du 27 Juillet 1933
344	Raquette Floiracaise	4, rue Jules Guesdes, Floirac	Réunion du 27 Juillet 1933
345	Tennis Club Podensacais	Mairie de Podensac (Gironde)	Réunion du 27 Juillet 1933
346	Sporting Club Sigois	Rue de la République à Saint-Denis du Sig	Réunion du 27 Juillet 1933
347	P.P.C de Vitry	1, rue Jules Ferry, Vitry-Seine	Réunion du 27 Juillet 1933
348	Vélo Club Clermontois	Splendid Bar, rue Nationale, Clermont-l'Hérault (Hérault)	Réunion du 27 Juillet 1933
349	Union Sportive Chatel Guyonnaise	Café de l'Esplanade, avenue de la Gare, Chatel Guyon	Réunion du 27 Juillet 1933
350	Cercle Pongiste Messin	1, rue de Verdun, Metz	Réunion du 27 Juillet 1933
351	?		Réunion du 27 Juillet 1933
352	Mickey Club Portelois	Hôtel Printanis, Place de l'Église, Le Portel (P. de C.)	Réunion du 27 Juillet 1933
353	Mont Dore Ping Pong Pics Club	Chalet des Pics, Le Mont-Dore	Réunion du 27 Juillet 1933
354	P.P.C Mérignacais	Restaurant Joubertie, "Les Charmilles" Mérignac (Gironde)	Réunion du 27 Juillet 1933
355	Sport Olympique Seyssois	Mairie de Seysses	Réunion du 27 Juillet 1933
356	Amical Ping Pong Vaisonnais	Bar Pierre, Vaison	Réunion du 27 Juillet 1933
357	Hyerès Athlétic Club	Bar Guillaume Tell, Av. Gambetta, Hyères (Var)	Réunion du 27 Juillet 1933
358	P.P.C de Grasse	Café du Commerce, 6, Place César Ossola, Grasse (A.M)	Réunion du 27 Juillet 1933
359	Bédarrides P.P.C	Café du Commerce, Bédarrides	Réunion du 27 Juillet 1933
360	P.P.C Arlésien	Grand Café Marseillais, Arles	Réunion du 27 Juillet 1933
361	Continental P.P.C	Café des 89 Départements à Narbonne	Réunion du 27 Juillet 1933
362	Aulnay P.P.C	9, Avenue Jeanne d'Arc, Aulnay sous bois	Réunion du 27 Juillet 1933
363	La Cigale Audonienne	14, rue de la Chapelle à Saint-Ouen	Réunion du 27 Juillet 1933
364	Club des Pingouins	Café Robert, 7bis, rue Coquelin, Boulogne sur mer	Réunion du 27 Juillet 1933
365	The Black P.P.C Nîmois	Café du Colisée, Nîmes	Réunion du 27 Juillet 1933
366	?		Réunion du 27 Juillet 1933
367	Ping Pong Pantinois	122, rue de Paris, Pantin	Réunion du 27 Juillet 1933
368	?		Réunion du 27 Juillet 1933
369	Société de Ping Pong "Les Pingouins"	Hôtel du Lion d'Argent, 13 Grand'Place, Étapes	Réunion du 27 Juillet 1933
370	?		Réunion du 27 Juillet 1933
371	?		Réunion du 27 Juillet 1933
372	?		Réunion du 27 Juillet 1933
373	Sporting Club France Maroc Oudjda	Brasserie de France, Oudjda	Réunion du 27 Juillet 1933
374	Gallia P.P.C	Avenue de Laon, Reims	Réunion du 27 Juillet 1933
375	P.P.C Villeneuvevois	Brasserie Palace Villeneuve-lès-Avignon	Réunion du 27 Juillet 1933
376	Union Sportive Bastidienne	La Bastide Rouairoux	Réunion du 27 Juillet 1933
377	P.P.C Dieppois	Hôtel des Baigneurs, 30, rue de la Halle au Blé, Dieppe	Réunion du 27 Juillet 1933



**Tableau 14 : Évolution du nombre de clubs de ping-pong dans le *Journal officiel de la République française. Lois et décrets de 1880 à 1939.* (Arch. BnF, NUMP-5314).**

Nb	Déclaration	Club	Siège social	Référence	Page
1	08-janv-25	Ping-Pong Club	147, avenue de Versailles, Paris	1925/01/17 (A57,N14).	736
2	05-sept-31	Ping-Pong Club Dijonnais	Taverne olympique, 5, rue Lamonnoye, Dijon	1931/09/18 (A63,N218).	10118
3	08-déc-31	Ping-Pong Club du Cercle d'Asnières	2, rue de la Station, Asnières (Seine)	1932/01/06 (A64,N4).	175
4	11-janv-32	Ping-Pong Club Rennais	1, rue du Champ-de-Mars, Rennes	1932/01/18 (A64,N15)- 1932/01/19.	688
5	03-févr-32	Ping-Pong Club Amiénois	19, rue de Noyons (Somme), Amiens	1932/02/10 (A64,N34).	1536
6	09-févr-32	Ping-Pong Club Briochin	26, rue du Champ-de-Mars, Saint-Brieuc	1932/02/15 (A64,N39)- 1932/02/16.	1752
7	24-févr-32	Ping-Pong Club Fougereais	route du Moulin-aux-Pauvres, Fougères (Ille-et-Vilaine)	1932/02/29 (A64,N51)- 1932/03/01.	2304
8	09-mars-32	Ping Pong Picard	Café Thédié, 39, rue Delambre, Amiens	1932/04/01 (A64,N77).	3512
9	09-mars-32	Ping-Pong Club Courbevoisien	1, avenue Marceau. Courbevoie (Seine)	1932/03/25 (A64,N72).	3159
10	21-mars-32	Biarritz Ping-Pong Club	Skating Rink, avenue Sarasate, Biarritz	1932/03/28 (A64,N75)- 1932/03/30.	3296
11	24-mars-32	Société du Ping-Pong Club de Clichy	7, rue de Villeneuve, Clichy (Seine)	1932/04/23 (A64,N96).	4399
12	25-mars-32	Ping Pong Club de Montpellier	12, cité Benoit, à Montpellier (Hérault)	1932/04/10 (A64,N85).	3936
13	26-mars-32	Club de Vincennes	106, rue de la Jarry, Vincennes	1932/04/21 (A64,N94).	4327
14	02-avr-32	Amiens Ping-Pong	41, rue Delambre, Amiens (Somme)	1932/04/27 (A64,N99).	4504
15	12-avr-32	Club de Ping-Pong Monceau	59, rue de Courcelles, Paris	1932/05/12 (A64,N111).	5007
16	27-mai-32	Ping-Pong Club Dinannais	Café du commerce, Dinan	1932/06/24 (A64,N147).	6840
17	01-juin-32	Ping-Pong Club Libournais	Café du Nord, Libourne	1932/06/30 (A64,N152).	7063
18	02-juin-32	Ping-Pong Saint-Roch	Café "Au chant des oiseaux", 1 avenue du Général-Foy, Amiens	1932/06/18 (A64,N142).	6639
19	18-juin-32	Levallois Étoile Ping Pong Club	86, rue Gravel, à Levallois-Perret (Seine)	1932/06/30 (A64,N152).	7064
20	30-juin-32	Ping-Pong Club Dinardais	Dinard, Hôtel de la Paix, Place de la République	1932/07/10 (A64,N161).	7536
21	12-juil-32	Bacalan Ping-Pong Club	91, rue Achard, Bordeaux	1932/08/05 (A64,N182).	8615
22	20-juil-32	Ping Pong Amical de Colombes	42, rue Julien-Gallée, à Colombes	1932/08/08 (A64,N185)- 1932/08/09.	8736
23	22-juil-32	Ping-Pong Club Hédéén	Hôtel du Centre, Hédé (Ille-et-Vilaine)	1932/08/03 (A64,N180).	8520
24	22-juil-32	Amicale Rennaise de Ping-Pong	Café du Palais, 5, quai, Lamartine, Rennes	1932/08/05 (A64,N182).	8616
25	21-août-32	Ping-Pong Club de Bressuirais	Café Français, place Notre-Dame, à Bressuire (Deux-Sèvres)	1932/09/04 (A64,N207).	9704
26	26-août-32	Ping-Pong Club des Noctambules	9, rue Champollion, Paris (5e)	1932/09/11 (A64,N213).	10000
27	27-août-32	Ping-Pong Club de Dieppe	Casino de Dieppe	1932/09/01 (A64,N204).	9520
28	27-août-32	Ping-Pong Club Abbevillois	Bar de la Gare, 15, avenue de la Gare, à Abbeville	1932/09/14 (A64,N215).	10095
29	29-août-32	Ping-Pong Club Saint-Mandéen	Chalet du Lac, Paris (12e)	1932/09/22 (A64,N222).	10296
30	06-sept-32	Ping-Pong Club Rochelais	Café Français, La Rochelle	1932/09/14 (A64,N215).	10095
31	06-sept-32	International Ping-Pong Club	37, rue des Acacias, Paris	1932/09/30 (A64,N229).	10632

		de France			
32	24-sept-32	Ping-Pong Club Clermontois	M. Davoust, académie de billard, 2 place Chapelle-de-Jaude, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme)	1932/10/03 (A64,N232)- 1932/10/04.	10759
33	27-sept-32	Ping-Pong Club Arcachonnais	Café du Commerce, 7, avenue Gambetta, Arcachon (Gironde)	1932/10/03 (A64,N232)- 1932/10/04.	10759
34	15-oct-32	Ping-Pong Club Asniérois	37 bis, avenue de la Marne, Asnières (Seine)	1932/11/14 (A64,N266)- 1932/11/15.	11951
35	19-oct-32	Floirac Ping-Pong Club	à Floirac (Gironde), bar du Commerce, 3, cours Gambetta	1932/10/28 (A64,N253).	11543
36	20-oct-32	Cercle Amical de Ping-Pong	à Saint-Claude, café de la Renaissance, rue de la Poyat	1932/11/05 (A64,N259).	11719
37	21-oct-32	Ping-Pong Sport	à Bordeaux, 201, boulevard Emmanuel III, café du Sport	1932/10/28 (A64,N253).	11543
38	22-oct-32	Ping-Pong Rouennais	Brasserie de l'Époque, 11, rue Guillaume-le-Conquérant, Rouen	1932/11/07 (A64,N261)- 1932/11/08.	11783
39	26-oct-32	Ping-Pong Club de Marseille	Grand café Péliissier, 34, place Jean-Jaurès, Marseille	1932/11/12 (A64,N265)- 1932/11/13.	11911
40	07-nov-32	Ping-Pong Club Versaillais	45 bis, rue du Maréchal-Foch, Versailles	1932/12/07 (A64,N285).	12639
41	09-nov-32	Le Ping-Pong Club Ardennais	1, cours Briand, Charleville (Ardennes)	1932/11/12 (A64,N265)- 1932/11/13.	11912
42	16-nov-32	Somme Ping-Pong Club	Café bar des Pyrénées, 83, cours de la Somme, Bordeaux	1932/11/21 (A64,N272)- 1932/11/22.	12159
43	20-nov-32	Le Ping-Pong Amateur de Dieppe	Au café "Tout va bien", à Dieppe	1932/12/24 (A64,N301).	13263
44	22-nov-32	Ping-Pong Club du Havre	5 bis, rue Henri-Général, au Havre	1932/11/28 (A64,N278)- 1932/11/29.	12400
45	22-nov-32	Ping-Pong Club de Montdidier	Café de Bourgogne, salle de cinéma, à Montdidier (Somme)	1932/11/30 (A64,N279).	12424
46	22-nov-32	Central Club Ping-Pong	64, rue Bouffard, bar de la Mairie, Bordeaux	1932/12/02 (A64,N281).	12512
47	28-nov-32	Berry Ping-Pong Club	Bar Ique, 24, rue de Berry, Bordeaux	1932/12/07 (A64,N285).	12640
48	29-nov-32	Ping-Pong Club de Nice	Nicca-Beach, promenade des Anglais, Nice	1932/12/09 (A64,N287).	12712
49	29-nov-32	Mirail Ping-Pong Club	À Bordeaux, café du Mirail, 3, rue du Mirail	1932/12/23 (A64,N300).	13216
50	01-déc-32	Tennis Ping-Pong Club Caussadais	Café de l'Industrie, Caussade (Tarn-et-Garonne)	1932/12/16 (A64,N293).	12968
51	01-déc-32	Ping-Pong Sablais	Mairie des Sables-d'Olonne	1932/12/25 (A64,N302).	13343
52	05-déc-32	Saint-Jean-de-Luz Ping-Pong Club	Café Pergolette, Saint-Jean-de-Luz	1932/12/28 (A64,N304).	13480
53	06-déc-32	Ping-Pong Club de Saint-Médard-en-Jalles	Hôtel Gaillard, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)	1932/12/11 (A64,N289).	12792
54	06-déc-32	Saint-Augustin Ping-Pong Club	À Bordeaux, 16 place de L'Église-Saint-Augustin, café Delaux	1932/12/14 (A64,N291).	12880
55	06-déc-32	Club de Ping-Pong	10, rue Colbert, à Brest	1932/12/14 (A64,N291).	12880
56	08-déc-32	White-Ball Club	Hôtel du Commerce, Eu (Seine-Inférieure)	1932/12/24 (A64,N301).	13263
57	08-déc-32	Ping-Pong Club de Longueau	Café Follet, 11, route Nationale	1933/01/05 (A65,N4).	191

			Longueau (Somme)		
58	09-déc-32	Ping-Pong Club d'Allauch	Auberge Provençale, à Allauch (Bouches-du-Rhône)	1932/12/18 (A64,N295).	13056
59	09-déc-32	Ping-Pong Club Cambrésien	Café "La Taverne", Grand'Place, Cambrai (Nord)	1932/12/24 (A64,N301).	13263
60	14-déc-32	Ping-Pong Club de Saint-Hilaire	4, rue de la Gare, Saint-Hilaire-Lez-Cambrai (Nord)	1932/12/29 (A64,N305).	13511
61	17-déc-32	Renaissance Ping-Pong Club	À Bordeaux, bar Renaissance, 13, cours d'Albret	1932/12/23 (A64,N300).	13216
62	18-déc-32	Ping-Pong Club Vichyssois	Brasserie de Vichy Club, rue Georges-Clémenceau, Vichy	1933/01/01 (A65,N1).	112
63	20-déc-32	Ping-Pong Club Morlaisien	Grand Hôtel d'Europe, Morlaix	1933/01/19 (A65,N16).	584
64	21-déc-32	Ping-Pong Club Jonzacais	Café du Commerce, Jonzac (Charente-Inférieure)	1932/12/28 (A64,N304).	13480
65	22-déc-32	Pasteur Ping-Pong Club	Bordeaux, bar Pasteur, 5, Place de la Victoire	1933/01/01 (A65,N1).	112
66	22-déc-32	Ping-Pong Club Ferdinand Buisson	Bar Henri, 6, rue Ferdinand-Buisson, Bègles (Gironde)	1933/01/05 (A65,N4).	191
67	24-déc-32	Ping-Pong Club Saint-Chamondais	2, place de la liberté, Saint-Chamond	1933/01/13 (A65,N11).	415
68	27-déc-32	Thiers Ping-Pong Club	Café Thiers, salle des Perroquets, place de la Gare, Nancy	1933/01/01 (A65,N1).	112
69	28-déc-32	Tennis Amical Orléanais	26, rue Bannier, Orléans	1933/01/05 (A65,N4).	191
70	28-déc-32	Aulnay-Ping-Pong-Club	9-11, avenue Jeanne-d'Arc, Aulnay-sous-Bois (Seine-et-Oise)	1933/01/25 (A65,N21).	839
71	04-janv-33	Ping-Pong Club de Neuilly	147, avenue du Roule, Neuilly (Seine)	1933/01/16 (A65,N14)- 1933/01/17.	511
72	06-janv-33	Ping-Pong Club Castelsarrasinois	Au café Dizel, de Castelsarrasin (Tarn-et-Garonne)	1933/01/09 (A65,N8)- 1933/07/10.	343
73	06-janv-33	Ping-Pong club de Birambits	Restaurant Roux, 186, rue de la Gare, Bègles (Gironde)	1933/01/19 (A65,N16).	584
74	06-janv-33	Andernos Ping-Pong Club	Grand café à Andernos-les-Bains (Gironde)	1933/01/19 (A65,N16).	584
75	09-janv-33	Ping-Pong Club Bernayen	Bernay, café de Normandie, boulevard Dubus, n°25	1933/01/27 (A65,N23).	912
76	10-janv-33	Central Ping-Pong Club Audengeois	Café du Centre, Audenge (Gironde)	1933/01/18 (A65,N15).	543
77	10-janv-33	Panthéon Ping-Pong Club	20, rue Mouffetard, Paris	1933/02/02 (A65,N28).	1184
78	12-janv-33	Ping-Pong Club Mèzois	Hôtel du Parc, avenue de Pézenas, à Mèze (Hérault)	1933/01/19 (A65,N16).	584
79	17-janv-33	Palladio Ping-Pong Club	235, rue Mouneyra, Bordeaux	1933/02/08 (A65,N33).	1352
80	18-janv-33	Union Sportive Ping-Pong	Bar Mimi, 124, rue d'Endoume, Marseille	1933/02/01 (A65,N27).	1167
81	19-janv-33	Ping-Pong Club Agenais	Rue des Écrevisses, à Agen (Lot-et-Garonne)	1933/02/16 (A65,N40).	1567
82	20-janv-33	Ping-Pong-Club Malouin Servannais	Café Continental à Saint-Malo	1933/01/28 (A65,N24).	991
83	21-janv-33	Ping-Pong Club Bastidien	Bar Gacon, 52, rue Bonnefin, Bordeaux-Bastide	1933/02/16 (A65,N40).	1567

84	24-janv-33	Ping-Pong Club Chambérien	10, rue des Portiques, Chambéry (Savoie)	1933/02/03 (A65,N29).	1215
85	24-janv-33	Montparnasse Ping-Pong Club	8, Boulevard Montparnasse, Paris	1933/02/04 (A65,N30).	1239
86	25-janv-33	Ping-Pong Club Royen	Hôtel de la Cloche-d 'Or, 45, rue Saint-Pierre, à Roye (Somme)	1933/02/02 (A65,N28).	1184
87	26-janv-33	Ping-Pong Club Barentinois	Hôtel des Sports, à Barentin (Seine-Inférieure)	1933/02/25 (A65,N48).	1902
88	27-janv-33	Ping-Pong Club Bressan, société sportive	Café Voltaire, 8 rue Alphonse-Bandin, Bourg (Ain)	1933/02/26 (A65,N49).	1943
89	30-janv-33	Ping-Pong Lavallois	Café de l'Univers, Laval (Mayenne)	1933/02/05 (A65,N31).	1288
90	30-janv-33	Ping-Pong Club Saint-Rémois	Café des Variétés, à Saint-Rémy-de-Provence (Bouches-du-Rhône)	1933/02/10 (A65,N35).	1406
91	30-janv-33	Ping-Pong Club Chalonnais	Hôtel du Pot-d'Étain, Châlons-sur-Marne	1933/02/10 (A65,N35).	1406
92	01-févr-33	Ping-Pong Club Pontivyen	45, rue Nationale, à Pontivy (Morbihan)	1933/02/08 (A65,N33).	1352
93	02-févr-33	Ping-Pong Club Elbeuvien	Café du Louvre, passage Lemercier, à Elbeuf	1933/02/26 (A65,N49).	1943
94	03-févr-33	Ping-Pong Croix-Roussien	35, rue Pierre Dupont, Lyon	1933/02/25 (A65,N48).	1902
95	03-févr-33	Ping-Pong Club Quevillais	Tombrel, 80, rue de la Gare, Petit-Quevilly	1933/03/01 (A65,N51).	2071
96	03-févr-33	Ping-Pong Club Savinien	Café Parisien, 11, avenue Gallieni, Sainte-Savine (Aube)	1933/03/01 (A65,N51).	2071
97	07-févr-33	Ping-Pong Club Dévillois	256, route de Dieppe, Déville-les-Rouen (Seine-Inférieure)	1933/03/01 (A65,N51).	2071
98	10-févr-33	Ping-Pong Club Montbéliard	Montbéliard (Doubs), hôtel du Lion-Rouge, Place F.Ferrer	1933/03/03 (A65,N53).	2199
99	10-févr-33	Ping-Pong Club Chartrain	31, rue Noël-Ballay, à Chartres (Eure-et-Loire)	1933/03/10 (A65,N59).	2423
100	10-févr-33	Ping-Pong Club de Tours	5, place de la Gare, à Tours	1933/02/26 (A65,N49).	1943
101	11-févr-33	Ping-Pong Club de Val-André	Hôtel du Val-joli, au Val-André (Côtes-du-Nord)	1933/03/05 (A65,N55).	2272
102	13-févr-33	Ping-Pong Club Falaisien	Hôtel de ville de Falaise	1933/03/03 (A65,N53).	2199
103	14-févr-33	Amical Ping Pong Club Cancalais	Hôtel de la Poste, à Cancale	1933/02/20 (A65,N44)- 1933/02/21.	1783
104	15-févr-33	Ping-Pong Club Pavillais	à Pavilly (arrondissement de Rouen), place de la Halle, en l'une des salles du café du Commerce	1933/03/03 (A65,N53).	2199
105	15-févr-33	Ping-Pong Club de Martigné-Ferchaud	Hôtel de la Gare, à Martigné-Ferchaud (Ille-et-Vilaine)	1933/03/06 (A65,N56)- 1933/03/07.	2303
106	17-févr-33	Ping-Pong Malaunaisien	Chez Mme Montagne, 242, route de Dieppe, à Malaunay	1933/02/22 (A65,N45).	1807
107	17-févr-33	Ping-Pong Club Théportais	122, rue de Dieppe, Salle de l'Union, au Tréport (Seine-Inférieure)	1933/03/03 (A65,N53).	2199
108	18-févr-33	Tabular-Tennis-Club Montpelliérain	45, rue du Courreau, Montpellier (Hérault)	1933/03/12 (A65,N61).	2480
109	22-févr-33	Tennis Club de Douai	Hôtel du Grand-Cerf, 20, rue Saint-Jacques, Douai	1933/03/01 (A65,N51).	2072
110	22-févr-33	Société Amicale de tennis de table	Café de Luxor, 292, rue Judaïque, Bordeaux	1933/03/08 (A65,N57).	2336

111	23-févr-33	Ping-Pong Club de Bandol	2, quai du Midi, Bandol	1933/03/01 (A65,N51).	2072
112	23-févr-33	Ping-Pong-Club Cavaillonnais	Grand-café Glacier, à Cavaillon	1933/03/13 (A65,N62)- 1933/03/14.	2575
113	24-févr-33	Ping-Pong Provinois	Café de Paris, à Provins (Seine-et-Marne)	1933/03/06 (A65,N56)- 1933/03/07.	2303
114	24-févr-33	Douarnenez Ping-Pong Club	Hôtel du Commerce, à Douarnenez (Finistère)	1933/03/15 (A65,N63).	2608
115	25-févr-33	Ping-Pong Club de Vitry-sur-Seine	1, rue Jules Ferry, Vitry (Seine)	1933/03/23 (A65,N70).	2947
116	25-févr-33	La Raquette Floiracaise	Café du Pont, 2, rue Jules-Guesde, à Floirac (Gironde)	1933/03/19 (A65,N67).	2827
117	27-févr-33	Ping-Pong Club de Billancourt	112, avenue Édouard-Vaillant à Billancourt (Seine)	1933/03/16 (A65,N64).	2687
118	27-févr-33	Ping-Pong Club de Longjumeau	Hôtel du Cadran, Longjumeau (Seine-et-Oise)	1933/03/19 (A65,N67).	2827
119	28-févr-33	Ping-Pong Club de la Varenne	Maison Grosnier, 7, quai de la Varenne, la Varenne (Seine)	1933/03/12 (A65,N61).	2480
120	01-mars-33	Ping-Pong Club Airainois	Café Terrier, place du Marché, Airaines	1933/03/29 (A65,N75).	3195
121	03-mars-33	Ping-Pong Club de Suippes	Hôtel de Champagne, Suippes (Marne)	1933/03/10 (A65,N59).	2424
122	03-mars-33	Les Amis du Ping-Pong	Café de Paris, Bourg (Ain)	1933/03/22 (A65,N69).	2915
123	03-mars-33	Ping-Pong Club de Rollot	Hôtel du Commerce à Rollot (Somme)	1933/03/29 (A65,N75).	3195
124	04-mars-33	Entreprise Lafond Ping-Pong Club	45, rue de la Procession, Paris	1933/04/03 (A65,N80)- 1933/04/04.	3499
125	04-mars-33	Ping-Pong Club Villeneuvois	34, rue Francis-Martin, Villeneuve-Saint-Georges (Seine-et-Oise)	1933/03/30 (A65,N76).	3227
126	06-mars-33	Cercle Amical de Ping-Pong de l'Orge	32, route de Montlhéry, à Saint-Michel-Sur-Orge (Seine-et-Oise)	1933/03/15 (A65,N63).	2608
127	07-mars-33	Ping-Pong Club Parthenaisien	Grand Hôtel, Parthenay (Deux-Sèvres)	1933/03/30 (A65,N76).	3228
128	08-mars-33	Le Ping-Pong Club Cosnois	Cosne (Nièvre), 1 et 3, rue du 14 Juillet, Café de l'Agriculture	1933/03/16 (A65,N64).	2688
129	08-mars-33	Malaunay Ping-Pong Club	218, Route de Dieppe, à Malaunay	1933/03/22 (A65,N69).	2915
130	09-mars-33	Ping-Pong Club Chaumontais	Café de Foy, Chaumont (Haute-Marne)	1933/03/27 (A65,N74)- 1933/03/28.	3155
131	10-mars-33	Ping-Pong Club de Saint-Étienne	Restaurant Majestic, 3, avenue Président-Faure, Saint-Étienne	1933/04/02 (A65,N79).	3452
132	10-mars-33	Ping-Pong Club de Reims	9, rue Gambetta, Reims	1933/04/07 (A65,N83).	3636
133	13-mars-33	Le Ping-Pong Club Nantais	Café du Commerce, place du Commerce, Nantes	1933/03/19 (A65,N67).	2828
134	14-mars-33	Ping-Pong Club d'Enghien	25, rue de l'Arrivée, Enghien (Seine-et-Oise)	1933/04/12 (A65,N87).	3764
135	16-mars-33	Ping-Pong Club des Augustins	Bar des Sports, 35, rue des Augustins, Bordeaux	1933/03/26 (A65,N73).	3092
136	16-mars-33	Ping-Pong Club Fumacien	Café Lazare, 26, rue Lambert-Hamaide, à Fumay (Ardennes)	1933/03/29 (A65,N75).	3195
137	17-mars-33	Ping-Pong Club des Victoires	Oran, 4, Place des Victoires	1933/04/07 (A65,N83).	3636
138	20-mars-33	Club Amical de Ping-Pong, Le Cateau	Brasserie du Globe, Le Cateau (Nord)	1933/03/26 (A65,N73).	3092
139	20-mars-33	Ping-Pong Club Vitréen	Hôtel du Chêne-Vert, à Vitré (Ille-et-Vilaine)	1933/04/21 (A65,N94).	4211

140	20-mars-33	Amical Ping-Pong-Club Fougereais	22, rue Bonabry, Fougères (Ille-et-Vilaine)	1933/04/05 (A65,N81).	3539
141	21-mars-33	Central Ping-Pong Club	51, place d'Erlon, Reims	1933/03/26 (A65,N73).	3092
142	21-mars-33	Toulouse Ping-Pong Club	15, place Wilson, Toulouse (Haute-Garonne)	1933/03/30 (A65,N76).	3228
143	22-mars-33	Sporting Ping-Pong Club Manceau	Café du Commerce, place de la République, Le Mans	1933/03/30 (A65,N76).	3228
144	25-mars-33	Ping-Pong Club Nivernais	À Nevers, 24, avenue de la Gare	1933/03/30 (A65,N76).	3228
145	25-mars-33	Ping-Pong Club Monvillais	42, place du Marché, Monville (Seine-Inférieure)	1933/04/24 (A65,N97)- 1933/04/25.	4347
146	25-mars-33	Ping Pong Club de Corbeil	Palace Saint-Jean, allées Aristide-Briand, à Corbeil (Seine-et-Oise)	1933/04/23 (A65,N96).	4291
147	27-mars-33	Chaulnes Ping-Pong Club	Salle Féré-DyCke, Chaulnes (Somme)	1933/04/10 (A65,N86)- 1933/04/11.	3739
148	29-mars-33	Ping-Pong Club d'Épernay	14, rue Saint-Thibault, Épernay	1933/04/02 (A65,N79).	3452
149	29-mars-33	La Raquette Catalane	51, avenue de la Pépinière, Perpignan (Pyrénées-Orientales)	1933/04/14 (A65,N89).	3868
150	29-mars-33	Ping-Pong Yvetotais	Mairie d'Yvelot (Seine-Inférieure)	1933/04/14 (A65,N89).	3868
151	30-mars-33	Ping Pong Club D'Hangest-en-Santerre	Café Bourguignon, Hangest-en-Santerre (Somme)	1933/04/17 (A65,N92)- 1933/04/19.	4035
152	30-mars-33	Ping-Pong Club Granvillais	33, rue Le Champion, Granville	1933/04/27 (A65,N99).	4451
153	30-mars-33	Club Rochefortais de Tennis de Table	Café des Voyageurs, Rochefort-sur-Mer	1933/04/09 (A65,N85).	3716
154	31-mars-33	Amicale Nogentaise Ping-Pong	Café de Bellevue, rue des Ponts, Nogent-sur-Seine	1933/04/07 (A65,N83).	3636
155	01-avr-33	Amical Ping-Pong Club Pontivyen	Hôtel de la Gare, rue Gambetta, Pontivy	1933/04/12 (A65,N87).	3764
156	03-avr-33	Carillon Ping-Pong Club	15, rue Puits-Gaillot, Lyon	1933/04/09 (A65,N85).	3716
157	03-avr-33	Ping-Pong Club de Limoges	À Limoges, 2 rue Saint-Nicolas	1933/04/13 (A65,N88).	3828
158	03-avr-33	Ping-Pong Club de Grasse	Grasse, 6, place César-Ossola	1933/04/16 (A65,N91).	3956
159	03-avr-33	La Raquette Rouennaise	18, rue de la République, Rouen	1933/04/16 (A65,N91).	3956
160	03-avr-33	Ping-Pong Club de Chaulnois	Salle Degouy, avenue de la Gare, à Chaulnes	1933/04/16 (A65,N91).	3956
161	03-avr-33	Ping-Pong Club Saint-Victor	24, rue Saint-Victor, Paris	1933/04/24 (A65,N97)- 1933/04/25.	4347
162	04-avr-33	Charleville Ping-Pong	? Du Lion d'Argent, 20, rue Thiers, Charleville (Ardennes)	1933/04/09 (A65,N85).	3716
163	04-avr-33	Ping-Pong Club (Piscénois?)	Grand Président: Roucairol, cours Jean-Jaurès, Pézenas? (Hérault)	1933/04/12 (A65,N87).	3764
164	05-avr-33	Ping-Pong Barbezilien	Café de Paris, à Barbezieux (Charente)	1933/04/09 (A65,N85).	3716
165	05-avr-33	Académie Lyonnaise de Ping-Pong	?, rue du Garet, Lyon	1933/04/14 (A65,N89).	3868
166	06-avr-33	Ping-Pong Club Nazairien	Grand Café, Place Carnot, Saint-Nazaire	1933/04/09 (A65,N85).	3716
167	06-avr-33	Ping Pong Club	10, rue du Parc, à Fontainebleau	1933/04/16 (A65,N91).	3956
168	06-avr-33	Club Amical de Ping-Pong de Villefranche	Brasserie Rambez, 5, rue de Belleville, à Villefranche	1933/05/01 (A65,N103)- 1933/05/02.	4611
169	10-avr-33	Ping-Pong Club Carpentrasien	Café du XIXE Siècle, Carpentras (Vaucluse)	1933/04/21 (A65,N94).	4212
170	12-avr-33	Ping-Pong Grand'Combien	Cinéma poste, la Grand'Combe (Gard)	1933/04/27 (A65,N99).	4451

171	13-avr-33	Ping Pong Club du Bois	100, avenue J-B.-Clément, Boulogne-sur-Seine	1933/05/10 (A65,N110).	4900
172	13-avr-33	Ping-Pong Club Arrageois	4, boulevard de Strasbourg, à Arras (Pas-de-Calais)	1933/04/28 (A65,N100).	4484
173	14-avr-33	Ping-Pong Club Tarasconnais	6, boulevard Victor Hugo, Tarascou	1933/05/01 (A65,N103)- 1933/05/02.	4611
174	15-avr-33	Talence Ping-Pong Club	Talence, au palais des fêtes, rue François Coppée	1933/04/23 (A65,N96).	4292
175	17-avr-33	Ping-Pong Club des Étudiants	Université, 1, rue du Vieux-Temple, Grenoble	1933/05/15 (A65,N115)- 1933/05/16.	5123
176	20-avr-33	Ping-Pong Club du Puy	33, place du Breuil, le Puy	1933/05/03 (A65,N104).	4636
177	20-avr-33	Ping-Pong Club de la Guillotière	6, rue de la Madeleine, Lyon	1933/05/15 (A65,N115)- 1933/05/16.	5123
178	20-avr-33	Ping-Pong Club Mortainais	Hôtel de ville de Mortain (Manche)	1933/05/15 (A65,N115)- 1933/05/16.	5123
179	21-avr-33	Ping Pong Club Bisontin	Café de la Bourse, Besançon	1933/04/29 (A65,N101).	4515
180	21-avr-33	Les Raquettes Corbeilloises club de ping-pong	1, rue du Pont, Corbeil (Seine-et-Oise), grand hôtel Bellevue	1933/05/03 (A65,N104).	4636
181	24-avr-33	Ping-Pong Coutançais	Hôtel de ville, à Coutances (Manche)	1933/05/10 (A65,N110).	4900
182	25-avr-33	Ping-Pong Club Longovicien	Hôtel du Commerce, à Longwy-Bas (Meurthe-et-Moselle)	1933/05/15 (A65,N115)- 1933/05/16.	5123
183	27-avr-33	Mont-Dore Ping-Pong, Pics Clubs	Chalet des Pics, le Mont-Dore (Puy-de-Dôme)	1933/05/03 (A65,N104).	4636
184	28-avr-33	Ping-Pong Club Alençonnais	4, rue Saint-Blaise, Alençon	1933/05/25 (A65,N123).	5498
185	29-avr-33	Gallia Ping-Pong Club	9, avenue du Laon, Reims	1933/05/03 (A65,N104).	4636
186	02-mai-33	Concordia Ping-Pong Club	29, rue de la Concorde, Toulouse	1933/05/20 (A65,N119).	5276
187	02-mai-33	Amical Ping-Pong Meudonnais	Chez M.Combes, Café des Sports, 50, rue de la République, Meudon (Seine-et-Oise)	1933/06/02 (A65,N129).	5875
188	04-mai-33	Amicale du Ping-Pong de Soisy-sous-Étoiles	Salle Méry, 13, rue Gollignani, Soisy-sous-Étoiles (Seine-et-Oise)	1933/05/19 (A65,N118).	5244
189	04-mai-33	Cercle Alésien de Tennis de Table, société sportive	Café de la Bourse, Alès	1933/05/21 (A65,N120).	5323
190	05-mai-33	Ping-Pong Club Arlésien, société de tennis de table	Grand café marseillais, Arles	1933/05/21 (A65,N120).	5323
191	06-mai-33	Ping-Pong Club Orangeois	Café du Théâtre Antique, Orange (Vaucluse)	1933/05/11 (A65,N111).	4931
192	09-mai-33	Club Sportif Ping-Pong	Café des Deux-Savoie, place Carnot, Lyon	1933/05/21 (A65,N120).	5323
193	11-mai-33	Association Romarimontaine de Tennis de Table	à Remiremont, 23, Grande-Rue	1933/06/02 (A65,N129).	5875
194	12-mai-33	La Garenne Ping-Pong Club	Au Bouscat (Gironde), place du 14 Juille, Bar Caudéran	1933/05/21 (A65,N120).	5324
195	12-mai-33	Mickey Ping Pong Club, société sportive	Pont-de-Metz, café Matte	1933/06/12 (A65,N137)- 1933/06/13.	6219
196	16-mai-33	Ping-Pong Lorientais	Au parc des Sports, à Lorient	1933/05/21 (A65,N120).	5324
197	16-mai-33	Club Nouzonnois Ping-Pong	Nouzonville, café de la Paix, boulevard J.B.-Clément	1933/05/22 (A65,N121)- 1933/05/23.	5403
198	17-mai-33	Société Ping-Pong Sport	Café des Sports, la Teste (Gironde)	1933/06/16 (A65,N140).	6300

		Testerin			
199	17-mai-33	Ping Pong Club Olympique	Café Gaston, 2, place du Pont, Bordeaux-Bastide	1933/05/24 (A65,N122).	5435
200	17-mai-33	Bellevue-Ping-Pong-Club	15, place au Bois, Cambrai	1933/06/02 (A65,N129).	5876
201	18-mai-33	Ping-Pong Club Alésien	Café du Luxembourg, place de la République, Alés (Gard)	1933/06/14 (A65,N138).	6235
202	20-mai-33	Mickey Club Portelois	Hôtel Printania, place de l'Église, le Portel	1933/06/05 (A65,N132)- 1933/06/07.	6004
203	23-mai-33	Ping Garennois	46, avenue Foch, la Garenne-Colombes (Seine)	1933/06/11 (A65,N136).	6180
204	27-mai-33	Ping-Pong Club Vauréen	Allées Ferréol-Mazas, Lavaur (Tarn)	1933/06/14 (A65,N138).	6236
205	29-mai-33	Les Pinguoins, société de Ping-Pong	13, Grande Place, Etaples (Pas-de-Calais)	1933/06/18 (A65,N142).	6379
206	02-juin-33	Ping Pong Club Méridional	Restaurant des Charmilles, 408, avenue de Verdun, Méridon (Gironde)	1933/06/18 (A65,N142).	6379
207	02-juin-33	Ping-Pong Club Saint-Maurice	302, rue Saint-Maurice, Amiens	1933/06/18 (A65,N142).	6379
208	02-juin-33	Ping Pong Club de Brignais	Hôtel du Parc, Brignais (Rhône)	1933/07/02 (A65,N154).	6956
209	03-juin-33	Ping-Pong Sport de Saint-Médard-en-Jalles	Café des Sports, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)	1933/06/16 (A65,N140).	6300
210	06-juin-33	Bedarrides Ping Pong Club	Café du Commerce	1933/07/05 (A65,N156).	7035
211	07-juin-33	Ping-Pong Club de Juvisy	3, rue Hoche, à Juvisy-sur-Orge (Seine-et-Oise)	1933/06/18 (A65,N142).	6379
212	09-juin-33	Commerce Ping-Pong Club	Café du Commerce, 41, rue de la République, Saint-Chamond	1933/06/26 (A65,N149)- 1933/06/27.	6684
213	12-juin-33	Ping Pong Club Milianais	À Miliana, chez M. Bladinières, 16, rue de Tanger	1933/06/28 (A65,N150).	6715
214	17-juin-33	Continental Ping Pong Club	1, rue Marcellin-Coural, Narbonne (Aude)	1933/06/22 (A65,N145).	6467
215	20-juin-33	Ping-Pong Club Pointe Raquet	à Soisy-sous-Montmorency (Seine-et-Oise), 32, rue de Paris	1933/07/09 (A65,N160).	7196
216	21-juin-33	Ping-Pong Club (Vias)	Grand-Café, place de la Mairie, Vias (Hérault)	1933/07/14 (A65,N164).	7420
217	22-juin-33	Ping-Pong Club Nangissien, société sportive	Hôtel du Dauphin, Nangis (Seine-et-Marne)	1933/07/14 (A65,N164).	7420
218	22-juin-33	Amical Ping-Pong Cécilien	Café du Commerce, Sainte-Cécile-Les-Vignes (Vaucluse)	1933/07/19 (A65,N167).	7563
219	23-juin-33	Ping-Pong Club Redonnais	Redon, Hôtel du Pélican	1933/07/13 (A65,N163).	7355
220	23-juin-33	Ping Pong de Saint-Tropez	Jardin de Provence, Saint-Tropez (Var)	1933/07/19 (A65,N167).	7563
221	24-juin-33	Ping-Pong Club Neslois, société sportive	Au café du Jeu-de-Paume, à Nesle	1933/07/23 (A65,N171).	7748
222	07-juil-33	Ping-Pong Club Landernéen	Hôtel Raould, Landerneau (Finistère)	1933/07/28 (A65,N175).	8004
223	08-juil-33	Ping-Pong Club Mirail Gratiolet	à Bordeaux, 58, rue du Mirail	1933/07/24 (A65,N172)- 1933/07/25.	7812
224	11-juil-33	Ping-Pong Dieppois	30, rue de la Halle-au-Blé, Dieppe	1933/07/20 (A65,N168).	7588
225	13-juil-33	Ping-Pong Club Arbreslois	Café de la Mairie, à l'Arbresie (Rhône)	1933/08/10 (A65,N186).	8692
226	13-juil-33	Ping-Pong Club Courthézonnais	Café de France, Courthézon (Vaucluse)	1933/08/18 (A65,N192).	8907
227	17-juil-33	Élysée Ping-Pong Gajaçais	Établissement de l'Élysée, à Gajac, commune de Saint-Médard-en-Jalles	1933/07/31 (A65,N178)- 1933/08/01.	8148



			(Gironde)		
228	17-juil-33	Le Cercle Sportif de Ping-Pong de Cours	Hôtel Imbert, à Cours (Rhône)	1933/08/07 (A65,N184)-1933/08/08.	8603
229	24-juil-33	La Raquette Saint-Hilairienne	50, rue Féburon, Saint-Hilaire-du-Harcouët (Manche)	1933/08/13 (A65,N189).	8803
230	05-août-33	Ping-Pong Club d'Armentières	Café Excelsior, rue de Lille, Armentières (Nord)	1933/08/27 (A65,N200).	9228
231	09-août-33	Selecta Ping-Pong Club	27, place de la Croix-Rousse, Lyon	1933/08/18 (A65,N192).	8908
232	17-août-33	Ping-Pong du Louvroil	Chez M. His (René), cafetier, 1, Grand Place, à Louvroil (Nord)	1933/09/11 (A65,N213)-1933/09/12.	9659
233	21-août-33	Le Ping-Pong Club de Dormans	À Dormans, café de la Couronne	1933/09/03 (A65,N206).	9412
234	24-août-33	Raquette-Club Vaisonnais	Café de la Bourse, à Vaison (Vaucluse)	1933/09/22 (A65,N222).	9971
235	28-août-33	Ping-Pong Club Amateurs Envermeudois	Nouvel hôtel d'Aumale, route de Dieppe, Envermeu (Seine-Inférieure)	1933/09/28 (A65,N227).	10132
236	31-août-33	Amical Ping-Pong Vaisonnais	Bar Pierre, place de Montfort, Vaison-la-Romaine (Vaucluse)	1933/09/11 (A65,N213)-1933/09/12.	9660
237	31-août-33	Beaucaire Ping-Pong	Grand Café, Beaucaire (Gard)	1933/09/14 (A65,N215).	9724
238	01-sept-33	Es Pampadés Ping-Pong Club	Café de Paris, Bagnères-de-Bigorre (Hautes-Pyrénées)	1933/09/17 (A65,N218).	9820
239	03-sept-33	Ping-Pong-Club Longuyonnais	à Longuyon (M.-et-M.), hôtel de Lorraine	1933/09/25 (A65,N225)-1933/09/26.	10076
240	05-sept-33	Tennis de table de la Machine	café des Sports, 3, avenue Clémenceau, Ferrière-la-Grande (Nord)	1933/09/25 (A65,N225)-1933/09/26.	10076
241	09-sept-33	Ping-Pong Club de Berck	2, rue de l'Impératrice, Berck-Plage (Pas-de-Calais)	1933/10/09 (A65,N237)-1933/10/10.	10475
242	11-sept-33	Italie Ping-Pong Club	14, avenue d'Italie, Paris	1933/09/23 (A65,N223).	9996
243	13-sept-33	Ping-Pong Club ? de Darnétal	84, rue Louis-Pasteur, Darnétal (Seine-Inférieure)	1933/10/04 (A65,N232).	10332
244	15-sept-33	Lauriers-Roses Ping-Pong Club à Paris	56, boulevard de Belleville, à Paris	1933/10/15 (A65,N242).	10635
245	19-sept-33	Ping-Pong Club Réolais	2, rue Gambetta, la Réole (Gironde)	1933/10/04 (A65,N232).	10332
246	19-sept-33	Club Havrais de Tennis de Table	1, rue du Perrey, le Havre	1933/09/24 (A65,N224).	10044
247	20-sept-33	Cognac-Ping-Pong-Club	Bar de l'Entracte, place d'Alger, Cognac	1933/10/16 (A65,N243)-1933/10/17.	10684
248	21-sept-33	Club du Foyer de Longwy-Ping-Pong	32, avenue de Saintignon, à Longwy (Meurthe-et-Moselle)	1933/10/20 (A65,N246).	10780
249	22-sept-33	Ping-Pong Club Moulinois	Hôtel de ville de Moulins (Allier)	1933/09/29 (A65,N228).	10172
250	22-sept-33	Furtado Ping-Pong Club	Chez le Président, à Bordeaux, 57, rue Francin	1933/10/01 (A65,N230).	10268
251	23-sept-33	Trianon Sport Bouscатаis	Trianon-Bar, 348, route du Médoc, le Bouscat (Gironde)	1933/10/09 (A65,N237)-1933/10/10.	10475
252	23-sept-33	Ping-Pong Club Raïssacois	Mairie de Raïssac (Aude)	1933/10/22 (A65,N248).	10851
253	25-sept-33	Ping-Pong Club de Vaucluse	Hôtel du Louvre, rue Saint-Agricol, Avignon	1933/10/15 (A65,N242).	10635
254	25-sept-33	Ping-Pong Club de Montmorency	Hôtel de France, place de la Gare, Montmorency (Seine-et-Oise)	1933/10/25 (A65,N250).	10931
255	25-sept-33	La Balmat, Société de Tennis	202, rue Saint-Jacques, Paris (5e)	1933/10/23 (A65,N249)-	10883

		de Table		1933/10/24.	
256	27-sept-33	Palais Ping-Pong Club	Bar Raphaël, 78, rue Grignan, Marseille	1933/10/08 (A65,N236).	10436
257	28-sept-33	Puteaux Ping-Pong Club	60, rue de la République, Puteaux (Seine)	1933/10/08 (A65,N236).	10436
258	28-sept-33	Ping-Pong de Saint-Sever	28, rue Saint-Julien, Rouen	1933/10/13 (A65,N240).	10556
259	28-sept-33	Raquette Club Sablais	Mairie Sables-d'Olonne (Vendée)	1933/10/20 (A65,N246).	10780
260	29-sept-33	Ping-Pong Club Cachacais	Hôtel Martin, Cachac, commune de Blanquefort (Gironde)	1933/10/08 (A65,N236).	10436
261	05-oct-33	Ping-Pong Club des Nations	83, rue de la Chapelle, Paris	1933/10/13 (A65,N240).	10556
262	06-oct-33	La Raquette Marmandaise Ping-Pong Club	Au bar du Globe, rue Léopold-Faye, Marmande	1933/10/23 (A65,N249)- 1933/10/24.	10884
263	06-oct-33	Ping-Pong Club Mont-Saint-Martin	Hôtel du Petit-Vatel, avenue de la Gare, à Mont-Saint-Martin (Meurthe-et-Moselle)	1933/11/02 (A65,N257)- 1933/11/03.	11219
264	07-oct-33	Ping-Pong Club de Colombes	119, rue de Paris, Colombes (Seine)	1933/10/19 (A65,N245).	10747
265	09-oct-33	Ping-Pong Club Brayon	Café du Commerce, à Forges-les-Eaux	1933/10/29 (A65,N254).	11068
266	10-oct-33	Amical Ping-Pong	Café des Oiseaux, 1, quai Barbat, Châlons-sur-Marne	1933/10/13 (A65,N240).	10556
267	10-oct-33	Union Sportive de la Crau. Bul	Café Laugier, à la Crau-de-Châteaurenard (Bouches-du-Rhône)	1933/10/16 (A65,N243)- 1933/10/17.	10684
268	10-oct-33	Ping-Pong Club Condomois	9, rue Gambetta, à Condom (Gers)	1933/11/09 (A65,N262).	11388
269	11-oct-33	Ping-Pong Suresnois	57, rue de la République, Suresnes (Seine)	1933/10/19 (A65,N245).	10748
270	11-oct-33	Ping-Pong Club Jarnacais	Café du Théâtre, Jarnac	1933/10/20 (A65,N246).	10780
271	12-oct-33	International Ping-Pong Club de Lille	4, rue Nationale, Lille	1933/10/25 (A65,N250).	10932
272	12-oct-33	Ping-Pong Club de Coulommiers	Hôtel de ville de Coulommiers (Seine-et-Marne)	1933/10/29 (A65,N254).	11068
273	13-oct-33	Ping-pong Club Avesnois	À Avesnes-sur-Helpe (hôtel Hubert)	1933/11/08 (A65,N261).	11355
274	16-oct-33	Modern Ping-Pong Club Alésies	Café Moderne, avenue de la Gare, Alès (Gard)	1933/10/29 (A65,N254).	11068
275	18-oct-33	Club Annecien de Ping-Pong	Brasserie du Théâtre, Annecy (Haute-Savoie)	1933/10/28 (A65,N253).	11044
276	18-oct-33	Saulnes Ping Pong Club	Salle Gustave-Raty, Saulnes (Meurthe-et-Moselle)	1933/12/14 (A65,N292).	12434
277	19-oct-33	Alfred Club Abbevillois	Café des Voyageurs, rue de l'Hôtel-de-Ville, Abbeville (Somme)	1933/10/27 (A65,N252).	11012
278	20-oct-33	Electric's Ping-Pong Club	11, avenue de Paris, Niort	1933/10/26 (A65,N251).	10964
279	20-oct-33	Sélect Ping-Pong de Somain	Café Rose, rue Pasteur, Somain (Nord)	1933/10/30 (A65,N255)- 1933/10/31.	11108
280	20-oct-33	Ping-Pong Club Auchellois	Taverne du Commerce, Auch (P.-de-C.), Grand'place	1933/11/17 (A65,N268).	11588
281	23-oct-33	Académie de Ping-Pong du Grand-Palais	262, rue de Créqui, Lyon	1933/11/17 (A65,N268).	11588
282	23-oct-33	Ping-Pong Confolentais	Maison veuve Coq, Rue Théophile-Gibouin à Confolens (Charente)	1933/11/22 (A65,N272).	11715
283	23-oct-33	Cyrano Ping-Pong-Club	Bar du Marché, place du Docteur-Gras, la Ciotat (Bouches-du-Rhône)	1933/11/22 (A65,N272).	11715
284	24-oct-33	Européen-Ping-Pong-Club	Grand bar européen, 2, place du	1933/11/22 (A65,N272).	11715

			Maréchal-Foch, Marseille		
285	24-oct-33	Ping-Pong Saint-Ponais	Café des Arts, Grand'Rue, Saint-Pons (Hérault)	1933/11/23 (A65,N273).	11764
286	25-oct-33	Ping-Pong Amateurs Givetois	Café de l'Europe, place du 148e, Givet	1933/10/29 (A65,N254).	11068
287	26-oct-33	Ping-Pong Club Yonnais	La Roche-sur-Yon (Vendée), café de l'Univers	1933/11/01 (A65,N256).	11188
288	28-oct-33	Ping-Pong Club Meudonnais	38, avenue du Château, Meudon (Seine-et-Oise)	1933/11/01 (A65,N256).	11188
289	28-oct-33	Ping-Pong Club Bohainois	hôtel du Nord à Bohain (Aisne)	1933/11/19 (A65,N270).	11644
290	28-oct-33	Ping-Pong-Club Sainsois	Café Dessaint, gare, Sains-du-Nord	1933/11/19 (A65,N270).	11684
291	30-oct-33	Ping-Pong Club Molière	À Paris, 6, rue de Sfax	1933/11/19 (A65,N270).	11644
292	31-oct-33	Ping-Pong Club Seynois	1, rue Cyrus-Hugues, la Seyne (Var)	1933/11/17 (A65,N268).	11588
293	01-nov-33	Ping-Pong Club Villeruptien	Café Mondial, Villerupt (Meurthe-et-Moselle)	1933/11/15 (A65,N266).	11515
294	02-nov-33	Ping-Pong Club Compiégnois	3, place de l'Hôtel-de-Ville, Compiègne (Oise)	1933/11/09 (A65,N262).	11388
295	03-nov-33	Ping-Pong Club Désambrois de Nice	Brasserie Désambrois, 23, avenue Désambrois, Nice	1933/11/10 (A65,N263).	11435
296	03-nov-33	Ping-Pong Club des Vallées	136, rue des Monts-Clairs, Colombes (Seine)	1933/11/12 (A65,N265)- 1933/11/14.	11492
297	04-nov-33	Excelsior Ping-Pong Club	2, rue Feray, à Corbeil (Seine-et-Oise)	1933/11/16 (A65,N267).	11540
298	04-nov-33	Raincy-Ville-Nomble Ping-Pong Club	4, Allée Sautier, Ville-momble (Seine)	1933/11/23 (A65,N273).	11764
299	06-nov-33	Ping-Pong Club Lensois	Café du Monaco, 89, rue de Lille, Lens (Pas-de-Calais)	1933/11/19 (A65,N270).	11644
300	07-nov-33	Raquette Darnetaise	Café de la Place, 82, rue Sardi-Carnot, Darnétal (Seine-Inférieure)	1933/11/11 (A65,N264).	11468
301	07-nov-33	Barbès Ping-Pong Club	30, rue Myrrha, Paris	1933/11/19 (A65,N270).	11644
302	07-nov-33	Ping-Pong Club de Neuilly	29, avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine	1933/11/19 (A65,N270).	11644
303	07-nov-33	Métropole Ping-Pong Club Avionnais	Café Deroo-Chopin, Avion (Pas-de-Calais)	1933/11/29 (A65,N279).	11932
304	08-nov-33	Ping-Pong Roannais	Café des négociants, 90, rue Jean-Jaurès, Roanne (Loire)	1933/11/28 (A65,N278).	11898
305	09-nov-33	Comœdia Ping-Pong Club	Bar de la Comédie, Alès (Gard)	1933/11/16 (A65,N267).	11540
306	10-nov-33	Ping-Pong Rethélois	Café restaurant de la Terrasse, place de la République, à Rethel (Ardennes)	1933/11/24 (A65,N274).	11803
307	10-nov-33	Ping-Pong Houlmois	75, route de Dieppe, le Houlme (Seine-Inférieure)	1933/12/01 (A65,N281).	11996
308	10-nov-33	Ping-Pong Club Chaunois	Apollo, rue Aristide-Briand, Chauny (Aisne)	1933/12/08 (A65,N287).	12243
309	10-nov-33	Ping-Pong-Club Bruaysiens	60, rue A.-France, Fruay-en-Artois (Pas-de-Calais)	1933/12/10 (A65,N289).	12323
310	10-nov-33	Coalisés Bruaysiens	Café Després, place du Cercle, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais)	1933/12/10 (A65,N289).	12323
311	13-nov-33	Ping-Pong Salle Sautin	Amiens, rue Flatters, 10	1933/11/24 (A65,N274).	11803
312	13-nov-33	Mickey Ping-Pong-Club Villers-Bretonneux	Café du Globe, rue de Melbourne, Villers-Bretonneux (Somme)	1933/12/11 (A65,N290)- 1933/12/12.	12355
313	14-nov-33	Ping-Pong Club Peyriacois	Café Bourcay, à Peyriac-de-Mer	1933/12/01 (A65,N281).	11996

			(Aude)		
314	15-nov-33	Skating Raquette Agenaise	Skating Palace, Agen	1933/11/24 (A65,N274).	11803
315	16-nov-33	Ping-Pong Club de Dampierre-les-Bois	Café du Midi, Dampierre-les-Bois (Doubs)	1933/12/20 (A65,N297).	12635
316	17-nov-33	Ping-Pong Club Coursannais	Grand Café, à Coursan (Aude)	1933/12/01 (A65,N281).	11996
317	20-nov-33	Ping-Pong Philippon	Dégustation Gabriel, 35, boulevard Philippon, Marseille	1933/12/01 (A65,N281).	11996
318	20-nov-33	Amicale Lensoise de Ping-Pong	Café Donnez, place Jean-Jaurès, Lens (Pas-de-Calais)	1933/12/02 (A65,N282).	12028
319	22-nov-33	Ping-Pong Club Ardennais	Revin (Ardennes), 7, rue Ledru-Rollin	1933/11/28 (A65,N278).	11899
320	22-nov-33	Ping Pong Club Gangeois	Rue Jeu-de-Ballon, n°12, à Ganges (Hérault)	1933/12/02 (A65,N282).	12028
321	22-nov-33	Ping-Pong-Club Salindrois	Rue Jean-Baptiste-Dumas, à Salindres (Gard)	1933/12/18 (A65,N296)-1933/12/19.	12603
322	24-nov-33	Ping Pong Club de Rochechouart	Rochechouart, rue Dorée, (Haute Vienne)	1933/11/28 (A65,N278).	11899
323	25-nov-33	Ping-Pong-Club de Saint-Porchaire	Café Périnaud, à Saint-Porchaire (Charente-Inférieure)	1933/12/18 (A65,N296)-1933/12/19.	12603
324	27-nov-33	Ping-Pong-Club-Sévrien	Salle Pessart, Grande-Rue, à Sèvres	1933/12/20 (A65,N297).	12635
325	27-nov-33	Amical-Ping-Pong Longovicien, à Longwy	à Longwy (Meurthe-et-Moselle), 116, rue de Metz	1933/12/20 (A65,N297).	12635
326	28-nov-33	Ping-Pong Sallelois	Café Blaché, à Sallèles-d'Aude (Aude)	1933/12/01 (A65,N281).	11996
327	04-déc-33	Rethel Ping-Pong	Hôtel Colbert, 4, rond-point Émile-Zola, Rethel (Ardennes)	1934/01/04 (A66,N2).	80
328	05-déc-33	Ping-Pong Club d'Étretat	18, rue de l'Abbé-Cochet, à Étretat	1933/12/20 (A65,N297).	12635
329	05-déc-33	Yopette Ping-Pong Club	Hôpital de la Pitié, Paris	1933/12/17 (A65,N295).	12555
330	07-déc-33	Ping-Pong Club Niortais	Café des Colonnes, 52, rue Victor-Hugo, Niort	1933/12/11 (A65,N290)-1933/12/12.	12356
331	08-déc-33	Ping-Pong Club Autunois	Café Henry, place du Champ, Autun (Saône-et-Loire)	1933/12/15 (A65,N293).	12476
332	12-déc-33	Sporting Ping-Pong Club	Grand Café de la Loge, Perpignan (Pyrénées-Orientales)	1933/12/20 (A65,N297).	12635
333	12-déc-33	Section Sportive Unioniste de Cognac	Salle Martell, place Beaulieu, Cognac (Charente)	1933/12/24 (A65,N301).	12866
334	13-déc-33	New-Ping-Pong-Club	15, rue de la Maisence, Tourcoing	1933/12/22 (A65,N299).	12731
335	15-déc-33	Canon-D'or-Ping-Pong-Club	Lambersart, 102, rue de Lille, Canon-d'Or	1933/12/21 (A65,N298).	12700
336	15-déc-33	Canaries Ping-Pong Club de Domary-sur-la-Luce (Somme)	Café Damien, rue d'Amiens, Domart-sur-la-Luce	1933/12/28 (A65,N303).	13011
337	15-déc-33	Ping-Pong Club Cannetois	Mairie du Cannet-des-Maures (Var)	1934/01/17 (A66,N13).	463
338	16-déc-33	Ping-Pong Club Eudois	Place d'Orléans, Eu (Seine-Inférieure)	1934/01/07 (A66,N5).	190
339	18-déc-33	Ping-Pong Club Briarois	15, boulevard de la Gare, Briare (Loiret)	1934/01/14 (A66,N11).	407
340	19-déc-33	Raquette Saint Sever, Rouen	72, rue Saint-Julien, Rouen	1933/12/22 (A65,N299).	12731
341	20-déc-33	Ping-Pong Club du Lude	Hôtel de la Boule-d'Or, Le Lude (Sarthe)	1934/01/19 (A66,N15).	535
342	23-déc-33	Ping-Pong Club Montbrisonnais	Café de la Comédie, 4, place Grenette, Montbrison (Loire)	1934/01/14 (A66,N11).	407
343	27-déc-33	Ping-Pong Club Gamachois	Hôtel Saint-Pierre-de-Gamaches (Somme)	1934/01/07 (A66,N5).	191

344	27-déc-33	Ping-Pong Club Nœuxois	Au Printania, à Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais)	1934/01/15 (A66,N12)- 1934/01/16.	439
345	27-déc-33	Université Ping-Pong Club	145, rue de l'Université, Paris	1934/01/24 (A66,N19).	695
346	27-déc-33	Amical Ping-Pong Club de Montataire	10, rue Mertian, à Montataire, (Oise)	1934/01/17 (A66,N13).	463
347	03-janv-34	Ping-Pong Club Spiripontain	Au Grand Café de la Bourse, à Pont-Saint-Esprit (Gard)	1934/02/01 (A66,N26).	1064
348	04-janv-34	Fleury-Ping-Pong-Club	Café Billes, Fleury (Aude)	1934/01/15 (A66,N12)- 1934/01/16.	439
349	05-janv-34	Ping-Pong Club Sedanais	Bar central, place Crussy, Sedan (Ardennes)	1934/01/22 (A66,N18)- 1934/01/23.	663
350	05-janv-34	Pingouins Ping-Pong Club Albertin	55, rue Paul-Bert, à Albert (Somme)	1934/01/28 (A66,N23).	912
351	06-janv-34	Tennis de Table Club Angérien	Café Comédie, Saint-Jean-d'Angély (Charente-Inférieure)	1934/01/21 (A66,N17).	631
352	07-janv-34	Raquette Eudoise	1, place Saint-Jacques, Eu (Seine-Inférieure)	1935/01/31 (A67,N26).	1280
353	10-janv-34	Société de Tennis de Table Rozéen	Au domicile de son président. 14, place de l'Hôtel-de-Ville, à Rozoy-en-Brie	1934/01/21 (A66,N17).	631
354	11-janv-34	Ping-Pong Cesseronien	Café Peyras, Saint-Thibéry (Hérault)	1934/01/24 (A66,N19).	696
355	12-janv-34	Ping-Pong Club Victor-Hugo	8 bis, avenue Montespan, Paris	1934/01/21 (A66,N17).	632
356	12-janv-34	Ping-Pong Club Ouveillanais	Au Grand café glacier à Ouveillan (Aude)	1934/02/07 (A66,N32).	1255
357	13-janv-34	Ping-Pong Club Méricourt	Hanot (Lucien), rue Ledru-Rollin, à Méricourt (Pas-de-Calais)	1934/01/29 (A66,N24)- 1934/01/30.	959
358	15-janv-34	Ping-Pong Club Herserangeois	Café Salvi, 96, Grande-Rue, Herserange (Meurthe-et-Moselle)	1934/03/04 (A66,N54).	2335
359	16-janv-34	Ping-Pong Amical Bordelais	Bar Crampe, 58, rue du Mirail, Bordeaux	1934/01/24 (A66,N19).	696
360	16-janv-34	Académie Ping-Pong-Club	Local particulier, 82, Canebière, Marseille	1934/02/09 (A66,N34).	1311
361	17-janv-34	Société Abilienne de Ping-Pong	Café des Arts-et-Métiers (Indre-et-Loire)	1934/01/26 (A66,N21).	784
362	17-janv-34	Appolo-Ping-Pong Club	Café Appolo, route de Meurohin, Wingles (Pas-de-Calais)	1934/01/31 (A66,N25).	1007
363	18-janv-34	Ping-Pong Club de Boves	62, rue Victor-Hugo, Boves (Somme)	1934/02/06 (A66,N31).	1239
364	20-janv-34	Société Soissonnaise de Tennis de Table	Soissons, 19, rue des Cordeliers	1934/02/12 (A66,N37)- 1934/02/13.	1392
365	22-janv-34	Ping-Pong Club de Bois-Colombes	1, place de la République, Bois-Colombes (Seine)	1934/02/03 (A66,N28).	1135
366	22-janv-34	Normandy-Club	8, rue de la Cavalerie, Paris	1934/02/04 (A66,N29).	1184
367	22-janv-34	Ping-Pong Club Verdunois	Café Le Continental, à Verdun (Meuse)	1934/02/06 (A66,N31).	1239
368	22-janv-34	Ping Pong Club Manslois	Maison Bouquinet, Mansle (Charente)	1934/02/06 (A66,N31).	1239
369	22-janv-34	Alhambra-Ping-Pong-Club	3, rue Marguerite-de-Navarre, Cognac (Charente)	1934/02/15 (A66,N39).	1551
370	23-janv-34	Ping-Pong Club de Mazingarbe	Bodhuin, café, rue Dutouquet, Mazingarbe	1934/01/31 (A66,N25).	1008
371	23-janv-34	Ping-Pong Pontois	Café Le Cahu, à Pont-Sainte-Maxence (Oise)	1934/02/25 (A66,N48).	1934

372	24-janv-34	Amicale du tennis de table des Gobelins	140, boulevard de l'Hôpital, Paris	1934/02/04 (A66,N29).	1184
373	25-janv-34	Olympia Ping Pong Club	Salle Olympia, rue Thiers, à Liévin (Pas-de-Calais)	1934/02/09 (A66,N34).	1311
374	25-janv-34	Ping-Pong Club Charitois	2, place Barrière, à la Charité-sur-Loire (Nièvre)	1934/02/09 (A66,N34).	1311
375	25-janv-34	Amicale Ping-Pong-Club Saint-Chamonais	1, rue Pichelière, Saint-Chamond (Loire)	1934/02/15 (A66,N39).	1551
376	26-janv-34	Ping-Pong Club Noyonnais	Noyons (Oise), 7, boulevard Mony	1934/02/09 (A66,N34).	1311
377	26-janv-34	Ping-Pong Club Chaurien	Café du Siècle, Castelnaudary, (Aude)	1934/02/21 (A66,N44).	1759
378	30-janv-34	Raquette Envermeudoise	Hôtel d'Aumaie, à Envermeu (Seine-Inférieure)	1934/02/06 (A66,N31).	1240
379	31-janv-34	Ping-Pong Club Caudebecais	Paris-Bar, 233, rue de la République, Caudebec-les-Elbeuf	1934/02/04 (A66,N29).	1184
380	31-janv-34	Sporting-Club Sottevillais	Café de la Mairie, place de la Mairie, Sotteville-les-Rouen	1934/02/04 (A66,N29).	1184
381	01-févr-34	Ping-Pong Estairois	Hôtel Marchault, Grand'place, Estalres (Nord)	1934/02/09 (A66,N34).	1312
382	01-févr-34	Excelsior Ping-Pong (Lyon)	44, rue Auguste-Comte, Lyon	1934/02/22 (A66,N45).	1832
383	03-févr-34	Ping-Pong Club Decazevillois	Café Izard, Decazeville (Aveyron)	1934/02/21 (A66,N44).	1760
384	05-févr-34	Ping-Pong Club d'Auchy	Chez Mme veuve Gasquère, rue Grenier, à Auchy-les-Mines (Pas-de-Calais)	1934/02/28 (A66,N50).	2014
385	06-févr-34	Amical Club Sablétais	Café de la Gare, Sablet (Vaucluse)	1934/02/19 (A66,N43)- 1934/02/20.	1728
386	08-févr-34	Sporting Ping-Pong Club Cérétan	Grand Café, à Cret (P.-O.)	1934/03/02 (A66,N52).	2176
387	09-févr-34	Ping-Club (Montargis)	À Montargis, 29, rue Périer	1934/02/19 (A66,N43)- 1934/02/20.	1728
388	09-févr-34	Ping-Pong Club Torcy	82, rue de la Chapelle, Paris	1934/03/01 (A66,N51).	2143
389	09-févr-34	Ping-Pong Club Barlinois	Chez M. Caron, à Barlin (Somme)	1934/03/04 (A66,N54).	2335
390	13-févr-34	Ping Pong Université Biterrois	Brasserie du Conservatoire, boulevard de la Liberté, à Béziers (Hérault)	1934/02/18 (A66,N42).	1664
391	14-févr-34	Club Amis Ping-Pong	54, rue du Moustier, Montauban	1934/02/25 (A66,N48).	1935
392	15-févr-34	Ping-Pong Club de Bray, Société de ping-pong créée à Bray-sur-Somme	Café Dubois, rue de Corbie	1934/02/25 (A66,N48).	1935
393	15-févr-34	Ping-Pong Club de Saint-Quentin	Café Modern	1934/03/15 (A66,N63).	2719
394	16-févr-34	Ruhl Ping-Pong Club, Nice	Ruhl-Place, promenade des Anglais, Nice	1934/02/19 (A66,N43)- 1934/02/20.	1728
395	17-févr-34	Ping-Pong Club Nissanais	Café du Commerce, Nissan (Hérault)	1934/03/04 (A66,N54).	2336
396	20-févr-34	Ping-Pong Club Narbonnais	Bar roussillonnais, 56, boulevard Frédéric-Mistral, Narbonne	1934/03/01 (A66,N51).	2143
397	20-févr-34	Canotiers Ping-Pong Club	O'Canotiers-Bars, Promenade de la Corniche, n°253, Marseille	1934/03/02 (A66,N52).	2176
398	20-févr-34	Ping-Pong Club Mersoïis	Avenue de la Gare, Mers-les-Bains (Somme)	1934/03/30 (A66,N76).	3262
399	22-févr-34	Ping-Pong Yvoisien	Hôtel de la Gare, à Carignan (Ardennes)	1934/03/01 (A66,N51).	2143

400	22-févr-34	Ping-Pong Club Nogentais	Café du Dauphin, 40, rue Villette-Gâté, Nogent-le-Rotrou (Eur-et-Loire)	1934/03/04 (A66,N54).	2336
401	26-févr-34	Ping-Pong Club Lédonien	Café du Théâtre, Lons-le-Saunier (Jura)	1934/03/04 (A66,N54).	2336
402	26-févr-34	Ping-Pong Club Salbrisien	Hôtel du Lion-d'Or, Salbris (Loir-et-Cher)	1934/03/25 (A66,N72).	3103
403	28-févr-34	Ping-Pong Club de Bully	Café Pirot, à Bully-les-Mines (P.-de-C.), rue de la Gare	1934/03/28 (A66,N74).	3175
404	01-mars-34	Ping-Pong Club du Jourdain	3, rue Lassus, Paris (19e)	1934/03/09 (A66,N58).	2480
405	03-mars-34	L'Éclair de Sigogne	Café Français, à Sigogne (Charente)	1934/03/22 (A66,N69).	2944
406	05-mars-34	Métropole-Ping-Pong-Club Bruaysien	72, rue Raoult-Briquet, Bruay-en-Artois (Pas-de-Calais)	1934/04/05 (A66,N80).	3551
407	06-mars-34	Ping-Pong Club des Lanciers	Établissement Castel (Café-restaurant), au camp des Lanciers, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)	1934/03/18 (A66,N66).	2816
408	07-mars-34	Ping-Pong Club d'Évry-Petit-Bourg	M. Rousseau, Piennes (Meurthe-et-Moselle)	1934/03/30 (A66,N76).	3262
409	09-mars-34	Amical Ping-Pong du Mans	Grand Café du Commerce, 31, place de la République, le Mans	1934/03/17 (A66,N65).	2764
410	09-mars-34	Ping-Pong Club Blanc-Mesnilois	27, avenue Centrale, Blanc-Mesnil (Seine-et-Oise)	1934/04/09 (A66,N84)- 1934/04/10.	3751
411	15-mars-34	Cercle Marc Personne	Maison Duret, place de l'Église, Argenteuil (Seine-et-Oise)	1934/04/09 (A66,N84)- 1934/04/10.	3751
412	15-mars-34	Ping-Pong-Club Montluçonnois	Café des Sports, Faubourg Saint-Pierre, Montluçon	1934/04/13 (A66,N87).	3824
413	16-mars-34	Lyra Ping-Pong Rennais	98, rue de Nantes, Rennes	1934/03/29 (A66,N75).	3207
414	16-mars-34	D'Aix-les-Bains	L'Éden, square Alfred-Boucher, Aix-les-Bains (Savoie)	1934/03/30 (A66,N76).	3262
415	20-mars-34	Mickey Club	57, rue Jeanne-d'Arc, Eu (Seine-Inférieure)	1934/04/16 (A66,N90)- 1934/04/17.	3911
416	21-mars-34	Ping-Pong-Club de la Société du Familistère	À Guise Aisne, place du Familistère	1934/04/05 (A66,N80).	3551
417	23-mars-34	Chapelle-Ping-Pong-Club	82, rue de la Chapelle, Paris	1934/04/08 (A66,N83).	3672
418	29-mars-34	Ping-Pong Club Saint-Louis	Bar de l'Union, 119, route Nationale, Saint-Louis, Marseille	1934/04/16 (A66,N90)- 1934/04/17.	3911
419	31-mars-34	Amicale Ping-Pong Béthunois	Avenue de Bruay, Béthune (Pas-de-Calais)	1934/04/29 (A66,N101).	4312
420	03-avr-34	Ping-Pong Vesulien	Chez M. Guerrin, 20, rue Alsace-Lorraine, Vesoul	1934/04/22 (A66,N95).	4047
421	08-avr-34	Saint-Laurent-Ping-Pong-Club	À Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude), avenue de Narbonne	1934/05/04 (A66,N105).	4463
422	09-avr-34	Sporting-Club de la Seine	25, boulevard Edgar-Quinet, Paris	1934/04/21 (A66,N94).	4016
423	10-avr-34	Ping-Pong Club Vanséen	Café de la Renaissance, les Vans (Ardèche)	1934/04/22 (A66,N95).	4047
424	10-avr-34	Mickey-Club	Bar-tabacs, 279, boulevard ?, Marseille	1934/04/20 (A66,N93).	3992
425	12-avr-34	Ping-Pong Club Carombais	Café Martin, Caromb (Vaucluse)	1934/04/19 (A66,N92).	3960
426	12-avr-34	Modern' Ping-Pong Club	7, place de la République, Limoges	1934/05/06 (A66,N107).	4567
427	14-avr-34	Ping-Pong Club Harnésien	Café du Centre, à Harnes (Pas-de-Calais)	1934/04/29 (A66,N101).	4312
428	16-avr-34	Ping-Pong Club Giennois	7, rue Victor Hugo, Gien	1934/05/04 (A66,N105).	4464

429	19-avr-34	Amical Ping-Pong Club Basséen	Restaurant Léandre-Lefeu, rue de Lens, La bassée (Nord)	1934/05/18 (A66,N117).	4951
430	23-avr-34	Ping-Pong Club Chenois	Hôtel Sainte-Barbe, à Chenay (Marne)	1934/04/29 (A66,N101).	4312
431	23-avr-34	Ping-Pong Club Hazebrouckois	Café du Centre, à Hazebrouck (Nord)	1934/05/12 (A66,N112).	4728
432	24-avr-34	Ping-Pong Club Fleurantin	Petite Taverne, à Fleurance (Gers)	1934/05/09 (A66,N109).	4640
433	24-avr-34	Amicale Nœuxoise de Ping-Pong	165, rue Nationale, café du Lion-d'Or, à Nœux-les-Mines	1934/05/09 (A66,N109).	4640
434	27-avr-34	Lenche Ping-Pong Club	Bar Nicolas, 9, place du Lenche, Marseille	1934/05/26 (A66,N123).	5199
435	27-avr-34	Ping-Pong Amical Arras	à Arras, 21, rue Ernestale	1934/05/27 (A66,N124).	5248
436	28-avr-34	Ping-Pong Club Neuvillais	6, rue Villeroy, Neuville-sur-Saône (Rhône)	1934/05/13 (A66,N113).	4768
437	30-avr-34	Ping-Pong Club Thouarsais	Au Grand Café central, avenue Victor-Leclerc, à Thouars	1934/05/14 (A66,N114)- 1934/05/15.	4798
438	01-mai-34	Ping-Pong Club Ginestacois	Café de la Place, Ginestas (Aude)	1934/05/18 (A66,N117).	4952
439	05-mai-34	Raquette Club du Coin	Café Payre, 8, route du Coin, Saint-Martin-en-Coailleux (Loire)	1934/05/22 (A66,N120)- 1934/05/23.	5080
440	14-mai-34	Ping-Pong-Club Clarençois	Salle Ponchel, rue du Bois-du-Rize, Divion (Pas-de-Calais)	1934/05/26 (A66,N123).	5200
441	23-mai-34	Ping-Pong Club de Triel	À Triel-sur-Seine, 192, rue Paul-Doumer	1934/06/22 (A66,N146).	6208
442	24-mai-34	Lutège-Club	52, rue Damesme, Paris	1934/06/03 (A66,N130).	5541
443	29-mai-34	Balle Mate Chavilloise	31, rue de Jouy, Chaville (Seine-et-Oise)	1934/06/22 (A66,N146).	6208
444	30-mai-34	Ping-Pong Club de Louviers (Eure)	26, place du Champ-de-Ville	1934/06/29 (A66,N152).	6495
445	02-juin-34	Ping-Pong Club Briotin (P.C.B)	Briey, rue de la Lombardie (Meurthe-et-Moselle)	1934/06/08 (A66,N134).	5688
446	06-juin-34	Étoile Ping-Pong Club de Bully-les-Mines	Café Logez, rue Jean-Jaurès, Bully (Pas-de-Calais)	1934/06/22 (A66,N146).	6208
447	07-juin-34	Ping Pong Club Raimbeaucourtois	Au cercle	1934/06/20 (A66,N144).	6128
448	08-juin-34	National Ping-Pong Club	Modern-Bar, 252, boulevard National, Marseille	1934/07/01 (A66,N154).	6647
449	10-juin-34	Ping-Pong Club Malyaien	Salle des fêtes, Malyai (Basses-Alpes)	1934/06/28 (A66,N151).	6440
450	15-juin-34	Baccaract Ping-Pong Club	Brasserie de l'Est, à Baccarat (Meurthe-et-Moselle)	1934/06/29 (A66,N152).	6495
451	19-juin-34	La Salle Vincent Ping-Pong Club	108, rue Octave-Tierce, Amiens (Somme)	1934/07/01 (A66,N154).	6648
452	19-juin-34	Ping-Pong-Club Éviannaïsi	Casino d'Évian-les-Bains	1934/06/27 (A66,N150).	6400
453	21-juin-34	Ping-Pong Club Couzonnais	Rue de la République, Couzon-Mont-d'Or (Rhône)	1934/07/06 (A66,N158).	6815
454	27-juin-34	Étoile Pongiste Herserangeoise	Herserange (Meurthe-et-Moselle), café Guernhard, Grande-Rue	1934/07/23 (A66,N172)- 1934/07/24.	7496
455	28-juin-34	Ping pong Club Saint-Polois	Café Louis, rue d'Arras, Saint-Pol-sur-Ternoise (Pas-de-Calais)	1934/08/02 (A66,N180).	8007
456	30-juin-34	Ping-Pong Club Blagnacais	Établissement Barthès, Blagnac (Haute-Garonne)	1934/07/14 (A66,N165).	7207
457	02-juil-34	Tolbiac Ping-Pong Club	93, rue de Tolbiac, Paris	1934/07/28 (A66,N176).	7783
458	06-juil-34	Ping-Pong Club Sochaux	Hôtel Peugeot n°1 à Sochaux (Doubs)	1934/07/27 (A66,N175).	7751



459	10-juil-34	Amicale Ping-Pong Barlinois	Barlin, rue d'Hersin	1934/07/21 (A66,N170).	7432
460	19-juil-34	Ping Pong Club Landrecien	À Landrecies (Nord), Ville-Basse, café de la Sambre	1934/08/08 (A66,N185).	8295
461	26-juil-34	Ping-Pong Valdoyen	15, rue Émile-Zola, Valdoie (territoire)	1934/08/10 (A66,N187).	8431
462	27-juil-34	Central-Ping-Pong-Club de Bully	Café Taillez, rue de la Gare, Bully-les-Mines (Pas-de-Calais)	1934/08/19 (A66,N194).	8752
463	30-juil-34	Ping Pong Club Senlisien	Café du Commerce, 29, place de la Halle, à Senlis (Oise)	1934/08/29 (A66,N202).	8992
464	07-août-34	Argenteuil Ping-Pong Club	5, place de la Gare, à Argenteuil (Seine-et-Oise)	1934/09/06 (A66,N209).	9239
465	09-août-34	Torcy-Ping-Pong	Café Terminus, 49, avenue de la Maine, à Torcy-Sedan (Ardennes)	1934/08/19 (A66,N194).	8752
466	10-août-34	Ping Pong Club Langonnais	Café du Midi, à Langon (Gironde)	1934/08/15 (A66,N191).	8656
467	20-août-34	Ping-Pong Club Choisyen	19, avenue Anatole-France, Choisy-le-Roi (Seine)	1934/09/07 (A66,N210).	9288
468	22-août-34	Ping-Pong Club Exincourt-Audincourt	rue des Mines, à Exincourt (Doubs)	1934/09/26 (A66,N226).	9839
469	24-août-34	Ping-Pong Club Cartésien	Hôtel de France, le Cateau (Nord)	1934/09/09 (A66,N212).	9368
470	27-août-34	Ping-Pong Club Denaisien	Denain (Nord), café de la Bourse, rue Thiers	1934/09/09 (A66,N212).	9368
471	28-août-34	Ping-Pong Club d'Oisemont	Café Philippe, à Oisemont (Somme)	1934/09/06 (A66,N209).	9240
472	30-août-34	Ping-Pong Club Gambetta	242 bis, rue des Pyrénées, Paris	1934/09/07 (A66,N210).	9288
473	30-août-34	Ping-Pong Club de Vinassan	Vinassan (Aude), café de la Place	1934/09/19 (A66,N220).	9639
474	31-août-34	Ping-Pong Club Fruaysien	Familia-Dancing, place de l'Église, Bruay-sur-Escaut (Nord)	1934/09/13 (A66,N215).	9448
475	01-sept-34	Amical Ping-Pong Club de Dombasle	26, rue Carnot à Dombasle (M.et-M.)	1934/09/09 (A66,N212).	9368
476	03-sept-34	Valence Ping-Pong	Café de Paris, 13, boulevard Maurice-Clerc, Valence	1934/09/06 (A66,N209).	9240
477	03-sept-34	Le Ping-Pong-Club de Luxeuil-les-Bains	Brasserie Luxotienne, rue Victor-Genoux, à Luxeuil-les-Bains (Haute-Saône)	1934/09/10 (A66,N213)- 1934/09/11.	9400
478	05-sept-34	La Raquette Neufchâtelloise	À Neufchâtel-en-Bray, rue de la Prison, n°19	1934/10/01 (A66,N231)- 1934/10/02.	10064
479	06-sept-34	Les Chasseurs Réunis	Café National, rue de la République, à Montluçon	1934/09/17 (A66,N219)- 1934/09/18.	9600
480	18-sept-34	Ping-Pong Club d'Oissel	Chez le président, 51, rue du Maréchal-Foch, Oissel (Seine-Inférieure)	1934/09/21 (A66,N222).	9704
481	22-sept-34	Ping-Pong des Cheminots Valenciennes	42, chemin Corbeau, Valenciennes	1934/10/04 (A66,N233).	10128
482	24-sept-34	Ping-Pong Club de Vaux-Andigny	Café des Poilus, chez M. Nicolas-Déprez, à Vaux-Andigny	1934/09/30 (A66,N230).	10032
483	02-oct-34	Ping-Pong-Amical-Club Macarien	Café des Arts, Saint-Macaire (Gironde)	1934/10/26 (A66,N252).	10760
484	04-oct-34	Ping-Pong Club Toulonnais	Claridge-Bar, 13, boulevard de Strasbourg, Toulon (Var)	1934/10/15 (A66,N243)- 1934/10/16.	10480
485	04-oct-34	Bourg Ping-Pong Club	Rue du 4-Septembre, Bourg (Gironde)	1934/10/17 (A66,N244).	10512
486	05-oct-34	Ping-Pong-Club des Ponts	6, avenue du Sablard, Limoges (Haute-Vienne)	1934/10/26 (A66,N252).	10760

487	05-oct-34	Ping-Pong-Club de Chasse-sur-Rhône (Isère)	Restaurant Durier, Chasse-sur-Rhône (Isère), quartier de la Gare	1934/10/26 (A66,N252).	10760
488	06-oct-34	Cercle Breteuillois de Ping-Pong	Hôtel du Commerce, à Breteuil (Oise)	1934/10/17 (A66,N244).	10512
489	07-oct-34	Raquette Néracaise	Au café Marcadiou, à Nérac (Lot-et-Garonne)	1934/10/26 (A66,N252).	10760
490	10-oct-34	Alfred-Ping-Pong-Club	45, rue A.-Lamendin, café Truffler, à Bruay-en-Arlois (Pas-de-Calais)	1934/10/24 (A66,N250).	10672
491	13-oct-34	Sporting-Club de Boulogne-sur-Mer	37, rue Thiers, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais)	1934/11/11 (A66,N265).	11263
492	15-oct-34	Amical Ping-Pong Club de Cannes	Bar des Commerçants, 7, marché Forville, Cannes	1934/10/27 (A66,N253).	10792
493	19-oct-34	La Fraternelle	À Luzhac (Charente), commune de Chassors, café du Commerce	1934/11/15 (A66,N268).	11351
494	23-oct-34	La Petite Raquette Airoise	Café Jaussens, rue de Biennes, 27, à Aire-sur-la-Lys (Pas-de-Calais)	1934/11/18 (A66,N271).	11440
495	26-oct-34	Amicale Pongiste de Villejuif	3, rue du Moulin, Villejuif (Seine)	1934/11/11 (A66,N265).	11263
496	26-oct-34	Ping Pong Club Lespignanais	Café du Progrès, Lespignan (Hérault)	1934/11/16 (A66,N269).	11383
497	26-oct-34	La Raquette Pont-de-Briquoise	Café du Petit-Casino, route de Condette, Pont-de-Briques, commune de Saint-Étienne-au-Mont (Pas-de-Calais)	1934/11/21 (A66,N273).	11503
498	29-oct-34	Ping-Pong-Club Sancerquois	Salle des fêtes à Sancergues (Cher)	1934/11/11 (A66,N265).	11263
499	29-oct-34	Universitaire Sport Club (Oran)	9, rue Kimburn, Oran (Algérie)	1934/11/26 (A66,N278)- 1934/11/27.	11695
500	08-nov-34	Ping-Pong Club (Aubagne)	Café du Commerce, 4, cours Maréchal-Foch, à Aubagne (Bouches-du-Rhône)	1934/11/18 (A66,N271).	11440
501	08-nov-34	Amical Ping-Pong-Club (Aubagne)	Café du Commerce, 4, cours Maréchal-Foch, à Aubagne (Bouches-du-Rhône)	1934/11/19 (A66,N272)- 1934/11/20.	11480
502	12-nov-34	Ping Pong Club de Salon Provence	Café Lyon, Salon-de-Provence (Bouches-du-Rhône)	1934/11/28 (A66,N279).	11719
503	12-nov-34	Ping Pong Club de Brunoy	30, avenue Madeleine, Brunoy (Seine-et-Oise)	1934/12/05 (A66,N285).	11944
504	13-nov-34	Ping pong Club des Moulins	26, rue d'Arras, à Lille	1934/11/21 (A66,N273).	11504
505	14-nov-34	Ping Pong Sport (Marseille)	Bar des Sports, 29, rue Vincent, Marseille	1934/11/25 (A66,N277).	11663
506	20-nov-34	Ping-Pong Club Noble-Val	Hôtel Lufaut, à Saint-Antonin (Tarn-et-Garonne)	1934/12/12 (A66,N291).	12167
507	20-nov-34	Drive Club Ribéracois	Café Rouzeau, Ribérac (Dordogne)	1934/12/19 (A66,N297).	12384
508	21-nov-34	Ping-Pong Club de la Haute-Moselle	Brasserie Excelsior, Point-Saint-Vincent (M.-et-M).	1934/12/12 (A66,N291).	12167
509	22-nov-34	Les Rois de la Raquette	18, rue des Ribes, Montluçon	1934/12/01 (A66,N282).	11823
510	23-nov-34	Ping Pong Club Hesbinois	Electraciné, Hesdin (Pas-de-Calais)	1934/01/28 (A66,N23).	911
511	23-nov-34	Ping-Pong Béthisyen	Café Duhamel, Béthisy-Saint-Pierre (Oise)	1934/12/08 (A66,N288).	12056
512	26-nov-34	Ping Pong Club Le Voltigeur	69, quai Nationa, Puteaux	1934/12/05 (A66,N285).	11944
513	27-nov-34	Ping-Pong Club D'Iffendic	Café Briantais, Iffendic (Ille-et-Vilaine)	1934/12/03 (A66,N284)- 1934/12/04.	11912
514	12-déc-34	Académie Grenobloise de Ping-Pong	Bar L'Époque, 17, rue du Lycée, à Grenoble	1935/01/07 (A67,N6)- 1935/01/08.	248

515	14-déc-34	Ping-Pong Club Ambérieu-en-Bugey (Ain)	Café Français, rue de la Croze, Ambérieu	1935/01/13 (A67,N11).	447
516	19-déc-34	Ping-Pong-Club Nouvionnais	Café-tabacs Beghin, Grand'Place, le Nouvion-en-Thiérache (Aisne)	1935/01/18 (A67,N15).	607
517	23-déc-34	L'Avenir-Ping-Pong-Club Saint-Laurentais	Café de la Paix, route de Narbonne, à Saint-Laurent-de-la-Cabrerisse (Aude)	1935/01/16 (A67,N13).	519
518	28-déc-34	Club pongiste Longlavillois	À Longlaville (Meurthe-et-Moselle), salle Frantz, rue des Acières	1934/02/03 (A66,N28).	1135
519	29-déc-34	Ping-Pong-Club Inchynois	Café Maxime, rue de l'Enfer, Inchy (Nord)	1935/01/18 (A67,N15).	607
520	05-janv-35	Union Sportive de Pérenchies Ping-Pong-Club	Chez M. Vansteenkiste (Victor), Au Retour des Sportsmen, à Pérenchies (Nord)	1935/01/24 (A67,N20).	807
521	07-janv-35	Plaine-Ping-Pong	19, place Jean-Jaurès, Brasserie sportive, Marseille	1935/01/14 (A67,N12)- 1935/01/15.	487
522	08-janv-35	Ping-Pong Aubagnais	Grand Bar, 9, rue de la République, Aubagne (Bouches-du-Rhône)	1935/01/20 (A67,N17).	680
523	11-janv-35	Ping Pong Club Breton	Café des Galeries, 7, galeries Méret, Rennes	1935/01/25 (A67,N21).	856
524	14-janv-35	Ping-Pong-Club de la Bresie	À Beauchamps (Somme), salle monnier	1935/02/10 (A67,N35).	1623
525	26-janv-35	Excelsior Catholique Guisard	Au Foyer des jeunes, rue Sadi-Carnot, à Guise (Aisne)	1935/02/14 (A67,N38).	1936
526	28-janv-35	Ping Pong Club de Sannois	À Sannois, 13, boulevard Gambetta	1935/02/15 (A67,N39).	1974
527	29-janv-35	Ping Pong Cadillacais	Café de l'Union, Cadillac-sur-Garonne (Gironde)	1935/02/22 (A67,N45).	2319
528	01-févr-35	Ping Pong Club de Chaville	5, avenue Berthelot, Chaville (Seine-et-Oise)	1935/03/08 (A67,N57).	2815
529	04-févr-35	Amical Ping-Pong Club Douaisien	20, rue de Paris, Douai (Nord)	1935/02/15 (A67,N39).	1974
530	04-févr-35	Saint-André Ping-Pong	Au café "Au Sapeur", angles des rues de Lille et de l'Église à Saint-André-Lez-Lille (Nord)	1935/02/24 (A67,N47).	2383
531	05-févr-35	Divertissements-Club-Ping-Pong Alençonnais	2 rue du Cygne, Alençon	1935/03/04 (A67,N54)- 1935/03/05.	2704
532	10-févr-35	Ping-Pong Club Gardannais	Dans une des salles de l'hôtel Forbin, cour Forbin, à Gardanne (Bouches-du-Rhône)	1935/03/06 (A67,N55).	2735
533	11-févr-35	Ping Pong Club Picard	160, rue Saint-Gilles, Abbeville (Somme)	1935/03/08 (A67,N57).	2815
534	13-févr-35	Mickey-Ping-Pong-Club Abbevillois	2, rue de l'Ermitage, Abbeville (Somme)	1935/02/21 (A67,N44).	2272
535	14-févr-35	Ping Pong Club Mamertin	Café du Commerce, 54, place Carnot, Mamers	1935/02/25 (A67,N48)- 1935/02/26.	2424
536	16-févr-35	Tennis de Table Blanzacais	À Blanzac, au café des Sports	1935/03/10 (A67,N59).	2910
537	01-mars-35	Amical Ping-Pong Club Auchellois	Salle Liétard, Auchel (Pas-de-Calais)	1935/03/27 (A67,N73).	3502
538	02-mars-35	Omnium Sports	15, rue du Sec-Arembault, Lille	1935/03/15 (A67,N63).	3071
539	02-mars-35	Ping-Pong-Club Capenducien	Café Fallet, Capendu (Aude)	1935/03/24 (A67,N71).	3423
540	06-mars-35	Kalliste-Ping-Pong	Rich-Bar, 34, rue de l'Évêché, Marseille	1935/03/18 (A67,N66)-	3191

				1935/03/19.	
541	07-mars-35	Ping-Pong Club de Houilles	41, rue Gambetta, Houilles (Seine-et-Oise)	1935/04/10 (A67,N85).	4054
542	07-mars-35	Ping-Pong de la Préfecture	À la préfecture de la Seine-Inférieure	1935/03/29 (A67,N75).	3591
543	08-mars-35	Ping-Pong Club de Nogent-sur-Marne	9, boulevard de la Marne, Nogent-sur-Marne (Seine)	1935/03/22 (A67,N69).	3320
544	16-mars-35	Delta Ping-Pong Club	20, rue Gérando, Paris	1935/03/27 (A67,N73).	3502
545	26-mars-35	Ping-Pong Club Ostricourtois	Ostricourt (Nord), rue Florent Évrard	1935/04/19 (A67,N93).	4407
546	30-mars-35	Victor-Hugo Ping-Pong Club d'Alfortville	8, rue Victor-Hugo, Alfortville (Seine)	1935/04/10 (A67,N85).	4054
547	03-avr-35	Ping-Pong Pontilucien	Hôtel de ville de Pontailleur-sur-Saône (Côte-d'Or)	1935/05/03 (A67,N104).	4831
548	04-avr-35	Ping-Pong Club Liancourtois	Hôtel du Commerce à Liancourt (Oise)	1935/04/20 (A67,N94).	4440
549	06-avr-35	Cercle Pongiste de Saint-Antoine	Bar des Platanes, 34, route Nationale, Saint-Antoine-Marseille	1935/04/19 (A67,N93).	4407
550	06-avr-35	Ping Pong Club de Saint-Mard	Café Venet, à Saint-Mard (Seine-et-Marne)	1935/05/05 (A67,N106).	4887
551	08-avr-35	Ping-Pong Club Paimpolais	La Chaumière, Paimpol (Côtes-du-Nord)	1935/05/11 (A67,N111).	5087
552	11-avr-35	Amicale des Dunes	La ferme aux Fraises, rue de la Pierre-Levée, Poitiers	1935/04/17 (A67,N91).	4311
553	11-avr-35	Ping Pong Club Saint-Maximinois, société sportive	Café de la Renaissance, à Saint-Maximin (Var)	1935/04/26 (A67,N98).	4568
554	18-avr-35	Le Ping-Pong-Club Blancois	Au Blanc (Indre), café du Centre, Place du Marché	1935/05/01 (A67,N102).	4751
555	20-mai-35	Ping-Pong Club de l'Ermitage	Chalet de l'Ermitage, quartier de la Viste, Marseille	1935/06/08 (A67,N134).	6256
556	24-mai-35	Ping-Pong -Club Privadois	Café du Commerce, à Privas (Ardèche)	1935/05/31 (A67,N128)- 1935/06/01.	6000
557	04-juin-35	Progrès Ping Pong Club Fivois	118, rue Pierre-Légrand, Lille	1935/06/26 (A67,N148).	6808
558	19-juin-35	Ping-Pong Club de Mitry-Mory	17, rue de Paris, Mitry-Mory (Seine-et-Marne)	1935/07/20 (A67,N169).	7936
559	05-juil-35	Ping-Pong Club D'Amboise	Café du Château, à Amboise (Indre-et-Loire)	1935/07/31 (A67,N178).	8351
560	17-août-35	Ping-Pong Sporting Club de Compiègne	Compiègne, 7, place de l'Hôpital	1935/09/16 (A67,N218)- 1935/09/17.	10175
561	19-août-35	Ping-Pong Club de Chambly	À l'hôtel de l'Oise, place de l'Hôtel-de-Ville, à Chambly (Oise)	1935/09/18 (A67,N219).	10215
562	04-sept-35	Renaissance Ping-Pong Club	Café bernar, place du Marché, Vimoutiers (Orne)	1935/09/22 (A67,N223).	10343
563	13-sept-35	Raquette Barentinoise	Café de la Poste, à Barentin (Seine-Inférieure)	1935/09/20 (A67,N221).	10296
564	15-sept-35	Indépendant Ping-Pong Club Fécaminois	23, rue Félix-Faure, Fécamp (Seine-Inférieure)	1935/10/14 (A67,N242)- 1935/10/15.	10991
565	16-sept-35	Ping-Pong Club Aixois	Hôtel Pasquet, à Aix-sur-Vienne (Haute-Vienne)	1935/10/16 (A67,N243).	11008
566	17-sept-35	Ping-Pong-Club Anichoïse	Café Monopol, place Jean-Jaurès, Aniche (Nord)	1935/09/28 (A67,N228).	10504
567	21-sept-35	Ping-Pong-Club Saint-Pierrois	Café Lejeune, Saint-Pierre-lez-Auchel	1935/10/17 (A67,N244).	11048

			(P.-de-C.)		
568	04-oct-35	Opéra Ping-Pong Club de Marseille	Salles Saint-Saëns, 42, rue Saint-Saëns, Marseille	1935/11/01 (A67,N257).	11808
569	10-oct-35	Ping-Pong-Club Blanzacais	Hôtel de la Poste, Blanzac	1935/10/28 (A67,N254)- 1935/10/29.	11376
570	11-oct-35	Ping-Pong Club Clermontois	10, rue de la République, à Clermont (Oise)	1935/10/18 (A67,N245).	11080
571	11-oct-35	Saint-Saëns Ping-Pong-Club	Salles Saint-Saëns, 42, rue Saint-Saëns, Marseille	1935/11/04 (A67,N259)- 1935/11/05.	11856
572	14-oct-35	Cordiality Sporting Club	4, rue d'Harcourt, Rouen	1935/11/10 (A67,N264).	12039
573	14-oct-35	Association Sportive de l'école nationale professionnelle de garçon de Creil	Ladite école	1935/11/14 (A67,N266).	12096
574	18-oct-35	Ping-Pong Club Flinois	Café Renard, Grand'Place, à Flines-les-Raches	1935/10/27 (A67,N253).	11344
575	19-oct-35	Ping Pong Club Agathais	Café du Centre, Adge (Hérault)	1935/10/25 (A67,N251).	11296
576	21-oct-35	Ping-Pong-Club Stenaisien	Hôtel de la Poste, Stenay (Meuse)	1935/10/28 (A67,N254)- 1935/10/29.	11376
577	24-oct-35	Ping-Pong Club Rachoïsi	13, rue Nationale, Raches (Nord)	1935/11/06 (A67,N260).	11888
578	06-nov-35	Ping Pong Club Rabelaisien	Casino Rabelais, à la Haye-Descartes (Indre-et-Loire)	1935/11/21 (A67,N272).	12296
579	08-nov-35	Ping-Pong-Club de Rueil-Malmaison	82, rue Habby-Sommer, Rueil (Seine-et-Oise)	1935/12/04 (A67,N283).	12792
580	13-nov-35	Ping-Pong Club de Blois	M. Bardoux, Chirurgien dentiste à Contres (Loir-et-Cher)	1935/11/22 (A67,N273).	12328
581	15-nov-35	Ping-Pong-Club de Sablé	28, place de la Mairie, Sablé (Sarthe)	1935/12/11 (A67,N289).	13040
582	26-nov-35	Le Coteau Ping-Pong-Club	Café de France, 53, rue Nationale, le Coteau (Loire)	1935/12/13 (A67,N291).	13112
583	30-nov-35	Ping-Pong-Club de la Maison René Brault	Chez le président, 8, rue Henri-Lebrun, Saint-Cyr-sur-Loire (Indre-et-Loire)	1935/12/26 (A67,N302)- 1935/12/27.	13687
584	04-déc-35	Ping Pong Club Vicois (Aisne)	hôtel de la Croix-d'Or, à Vic-sur-Aisne (Aisne)	1935/12/29 (A67,N304).	13799
585	06-déc-35	Amicale Ping-Pong Vatanais	Situé à Vatan (Indre), Café de la Fromenade, place des Marches	1936/01/06 (A68,N5)- 1936/01/07.	360
586	09-déc-35	Ping-Pong de Saint-Léger-du-Bourg-Denis	32, route de Lyons, Saint-Léger-du-Bourg-Denis (Seine-Inférieure)	1936/01/06 (A68,N5)- 1936/01/07.	360
587	13-déc-35	Tennis de Table Sablais	10, cours Blossac, Sables-d'Olonne (Vendée)	1935/12/18 (A67,N295).	13256
588	17-déc-35	La Raquette Senarpontaise	Café Fournier, à Senarpont	1936/01/01 (A68,N1).	166
589	23-déc-35	Ping-Pong Club Sainte-Maurien	Hôtel du Cheval-Blanc, Sainte-Maure (Indre-et-Loire)	1936/01/16 (A68,N13).	800
590	30-déc-35	Ping Pong Club des Muriers	74, avenue de Bonneuil, Saint-Maur (Seine)	1936/01/24 (A68,N20).	1111
591	03-janv-36	Ping-Pong-Club Campenois	Café de Paris, 1er étage, Campagne-sur-Aude (Aude)	1936/01/08 (A68,N6).	384
592	10-janv-36	Ping-Pong-Club Montmédién	Café de la Poste, à Montmédy	1936/01/22 (A68,N18).	1000
593	16-janv-36	Ping Pong Club de Recquignies	Café Dubois (Clovis), place de Nice, à Recquignies (Nord)	1936/02/05 (A68,N30).	1559
594	21-janv-36	Carillon Ping-Pong Club	1 et 3, rue Saint-Julien, Rouen	1936/01/27 (A68,N23)-	1312

		(Rouen)		1936/01/28.	
595	21-janv-36	Ping Pong Club Marquisien	À Marquise, Salle des Fêtes	1936/01/31 (A68,N26).	1440
596	06-févr-36	Ping-Pong Club Herserange	Café Salvi, 96, Grande-Rue, Herserange (Meurthe-et-Moselle)	1936/02/24 (A68,N47)- 1936/02/25.	2272
597	07-févr-36	Stella Ping-Pong-Club de Lomme	Hôtel Fallet, 808, avenue de Dunkerque, à Lomme	1936/03/01 (A68,N52).	2447
598	07-févr-36	Ping-Pong-Club Dességeois	Café de la Mairie, Bessèges (Gard)	1936/03/01 (A68,N52).	2447
599	10-févr-36	Rotonde Ping-Pong Club	Café-bar de la Rotonde, à Alès (Gard)	1936/02/26 (A68,N48).	2296
600	14-févr-36	Cercle de tennis de table Troyen	72, rue Émile-Zola, à Troyes (Aube)	1936/02/28 (A68,N50).	2367
601	19-févr-36	Central Ping-Pong-Club de Saintes	Café Au Point central, cours National, Saintes (Charente-Inférieure)	1936/02/27 (A68,N49).	2327
602	24-févr-36	Raquette Béthencourtoise	Hôtel de la Gare, Béthencourt-sur-Mer (Somme)	1936/03/14 (A68,N63).	2944
603	25-févr-36	Ping-Pong Club de Tilloloy (Somme)	Café Ost, à Tilloloy	1936/03/12 (A68,N61).	2856
604	27-févr-36	Ping-Pong Club de Saint-Cybard	Café Sansonnet, 119, rue de Saintes, Angoulême	1936/03/19 (A68,N67).	3120
605	05-mars-36	Raquette Réolaise	Au café du Casino, à la Réole (Gironde)	1936/04/05 (A68,N82).	3847
606	20-avr-36	Ping-Pong-Club Héninois	Rue Denis-Papin, 3, à Hénin-Liétard (Pas-de-Calais)	1936/05/06 (A68,N107).	4696
607	30-avr-36	Société Ping-Pong-Club Montlimartois	Café Delahaye, Saint-Pierre-Montlimart (Maine-et-Loire)	1936/05/15 (A68,N115).	5087
608	13-mai-36	Le Celtic-Ping-Pong-Club	Café du Rond-Point, 1, boulevard des Anglais, Nantes (Loire-Inférieure)	1936/05/17 (A68,N117).	5232
609	30-mai-36	Ping Pong de Pont-de-L'arche (Eure)	Salle des fêtes	1936/06/11 (A68,N136).	6323
610	12-juin-36	Saint-Ouen-Ping-Pong	11, rue Jean-Jaurès, à Saint-Ouen (Somme)	1936/07/12 (A68,N163).	7328
611	19-août-36	Club des Treize	Mairie de Saint-Nicolas-d'Allier-mont (Seine-Inférieure)	1936/09/06 (A68,N209).	9584
612	22-août-36	Ping-Pong Club Meulanais	Aux Pénitents, à Meulan (Seine-et-Oise)	1936/09/17 (A68,N218).	9896
613	11-sept-36	La Jeunesse Sportive Cugnalaise	Café Vincent, à Cugnaux (Haute-Garonne)	1936/10/11 (A68,N239).	10743
614	05-oct-36	Entente Pongiste Amiénoise	47, rue Galland, à Amiens (Somme)	1936/10/21 (A68,N247).	11008
615	12-oct-36	Raquettes Mutualistes	Café Bez, 12, rue sedaine, à Paris	1936/11/05 (A68,N260).	11551
616	14-oct-36	Beauchamps Ping-Pong Club	Beauchamps (Somme), salle Monnier	1936/11/05 (A68,N260).	11551
617	20-oct-36	Ping-Pong Club Saint-Yves	11, rue des Dames, Rennes	1936/10/25 (A68,N251).	11168
618	24-oct-36	Ping-Pong Club de Port-à-Binson	Café de la Gare, Port-à-Binson (Marne)	1936/11/12 (A68,N266)- 1936/11/13.	11799
619	29-oct-36	Ping Pong Seyselan	Au café de Savoie, à Seyssel (Haute-Savoie)	1936/11/28 (A68,N279).	12344
620	14-nov-36	Raquette-Club Nazairien	63, rue des Halles, Saint-Nazaire	1936/12/04 (A68,N284).	12544
621	18-nov-36	Ping-Pong Club des Canaux	Café Villecour, 10, rue de Vichy, Riorges (Loire)	1936/11/25 (A68,N276).	12264
622	28-nov-36	Club Pongiste Cadillacais	Café Bonjean, Cadillac (Gironde)	1936/12/06 (A68,N286).	12632
623	29-nov-36	Ping-Pong Club Vitryat	Hôtel Bellevue, Vitry-le-François	1937/01/06 (A69,N4).	326
624	05-déc-36	Ping-Pong-Club Les Mureaux	Salle des Sports, 76, rue Paul-Doumer, les Mureaux (Seine-et-Oise)	1936/12/13 (A68,N292).	12848

625	10-déc-36	Les Amateurs de Ping-Pong de Sartrouville	143, avenue de la République, Sartrouville (Seine-et-Oise)	1937/01/07 (A69,N5).	359
626	11-déc-36	Club de Ping-Pong Virois	15, rue du Neufbourg Vire (Calvados)	1936/12/18 (A68,N296).	13048
627	14-déc-36	Ping-Pong Union-Club	Hôtel du Chapeau-Rouge, à Pont-Rousseau, commune de Rezé (Loire-inférieure)	1936/12/18 (A68,N296).	13048
628	07-janv-37	Ping-Pong Club Andevillien	5, rue Jean-Jaurès, Andeville (Oise)	1937/01/30 (A69,N25).	1272
629	08-janv-37	Club Sportif Saint-Martin	Au Domaine, Foucarmont (Seine-Inférieure)	1937/01/27 (A69,N22).	1135
630	09-févr-37	Ping-Pong-Club Vasséen	Hôtel du Lion-d'Or, Vassy (Calvados)	1937/03/08 (A69,N57)- 1937/03/09.	2895
631	18-févr-37	Tennis Club de Sannois	À la mairie de Sannois (Seine-et-Oise)	1937/03/07 (A69,N56).	2847
632	18-févr-37	Amical-Ping-Pong-Club d'Oignies	Café Hallier, rue Émile-Zola, Oignies (Pas-de-Calais)	1937/03/10 (A69,N58).	2927
633	23-févr-37	Dervallières-Ping-Pong-Club	Café des Dervallières, 144, boulevard de la Fraternité, Nantes (Loire-Inférieure)	1937/02/27 (A69,N49).	2559
634	15-mars-37	Amical Sporting-Club du 18e	2, rue Versigny, Paris	1937/04/08 (A69,N82).	4047
635	15-mars-37	Montparnasse sportif	18, rue de la Sorbonne, Paris (5e)	1937/04/12 (A69,N86)- 1937/04/13.	4216
636	03-avr-37	Vichy-Ping-Pong	Hôtel de Flore, place de la Gare, à Vichy	1937/05/01 (A69,N102)- 1937/05/02.	4935
637	18-mai-37	Ping Pong Sportif de Robinson	La Taverne de Robinson, à Varennes-sur-Seine	1937/06/09 (A69,N132).	6447
638	08-juin-37	Le Tennis de Table Mormantais	Au domicile de son président Mr. Georges Perreux, Agriculteur à l'Épine, par Mormant (Seine-et-Marne)	1937/06/19 (A69,N141).	6904
639	10-juin-37	Entente Hongroise	La Fauvette, 4, rue des Halles, Tours	1937/06/21 (A69,N143)- 1937/06/22.	6999
640	11-juin-37	Ping Pong Club du Locqu'bos	Grand'Place, café du Progrès, à Seclin	1937/06/24 (A69,N145).	7144
641	22-juin-37	Amicale Sportive du Fer-À-Cheval	7, place du Fer-à-Cheval, Toulouse	1937/07/12 (A69,N161)- 1937/07/13.	7951
642	24-juil-37	Ping-Pong Club Nordiste	Lille, 77, rue de Flandre, 77	1937/08/05 (A69,N180).	8848
643	10-sept-37	Tennis Club Baumois	Domicile du Président à Baume-les-Dames	1937/10/02 (A69,N229).	11248
644	22-sept-37	Ping-Pong Club de Ham	à Ham (Somme), à l'hôtel de France	1937/10/02 (A69,N229).	11248
645	29-sept-37	Royal Ping Pong Club	Rue du Sagittaire, la Rochelle (domicile d'un membre)	1937/10/09 (A69,N235).	11432
646	06-oct-37	Ping-Pong Club Cruseilles	À Cruseilles, café Dubauchet	1937/10/16 (A69,N241).	11712
647	23-oct-37	Club Sportif Standard	248, avenue de la République, à la Madeleine-lez-Lille (Nord)	1937/11/04 (A69,N256).	12248
648	03-nov-37	Ping-Pong-Club Desnoettes	Café coupa, 10, rue Édouard-Vaillant, Saint-Étienne	1937/11/17 (A69,N266).	12583
649	06-nov-37	Ping-Pong Saint-Martin-d'Harfleur	Harfleur, rue Neuve-du-Gaz	1937/11/17 (A69,N266).	12583
650	25-nov-37	Ping Pong Club Lillois	Lille, 69, rue Faidherbe	1937/12/03 (A69,N280).	13176
651	25-nov-37	Société Ping-Pong Club Péacois	Café Poirier, le Péage-de-Roussillon (Isère)	1937/12/04 (A69,N281).	13224
652	12-déc-37	Ping-Pong Club Flérien	7, rue des Rivières, Flers (Orne)	1937/12/22 (A69,N296).	14015
653	14-déc-37	Ping Pong Club Toulais	Brasserie des Sports	1938/01/12 (A70,N9).	583

654	21-déc-37	Ping-Pong de Menehildien	16, rue Chanzy Sainte-Menchoud (Marne)	1938/01/10 (A70,N8)- 1938/01/11.	536
655	23-déc-37	Sporting-Club Alxois	Sport-Bar, cours Sextius, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône)	1937/12/30 (A69,N302).	14400
656	25-janv-38	Union sportive de Rosendael	110, avenue Maréchal-Foch Rosendael (Nord)	1938/02/14 (A70,N38)- 1938/02/15.	1912
657	28-janv-38	Carillon Ping-Pong Club Arrageois	1, rue Jacques-Le-Caron, Arras (Pas-de-Calais)	1938/03/12 (A70,N60).	3007
658	10-févr-38	Ping-Pong-Club Castelorien	Maison du peuple, Château-du-Loir (Sarthe)	1938/03/03 (A70,N52).	2520
659	15-févr-38	Club Léraysien de Tennis de Table	Café de la Gaîté, à Léry (Eure)	1938/02/27 (A70,N49).	2398
660	15-févr-38	Ping Pong Club Carmausien	Au Grand café de la Poste, à Carmaux (Tarn)	1938/03/15 (A70,N63).	3111
661	22-févr-38	Amicale Ping Pong Vierzonnais	35, rue Karl-Marx, Vierzon (Cher)	1938/03/21 (A70,N69)- 1938/03/22.	3438
662	03-avr-38	Ping-Pong-Club Loudunais	Café Billaud, place Sainte-Croix, à Loudun (Vienne)	1938/05/01 (A70,N104)- 1938/05/03.	5004
663	09-mai-38	Ping-Pong Club Ouvrier	Debruyne, 129, rue de Lille, Pérenchies (Nord)	1938/06/05 (A70,N132).	6423
664	24-juin-38	Ping Pong Club Cooper	Café de la Rofonde, 1, avenue de Fontainebleau, Melun (Seine-et-Marne)	1938/07/14 (A70,N164).	8496
665	12-juil-38	La Raquette Flixecourtoise	À Flixecourt, 45, rue Thiers, Café des Sportmans	1938/07/31 (A70,N178).	9128
666	19-juil-38	Ping-Pong Club de Sarcelles-Saint-Brice	Hôtel Moderne, 62, boulevard de la Gare, Saint-Brice (Seine-et-Oise)	1938/08/19 (A70,N193).	9903
667	12-août-38	Ping-Pong Gémozacais	Mairie de Gémozac (Charente-Inférieure)	1938/08/22 (A70,N196)- 1938/08/23.	10024
668	18-août-38	Club de Ping-pong de la Jeunesse Ouvrière	À Luxeuil, au Magic-Sport	1938/09/21 (A70,N221).	11064
669	12-sept-38	Saint-André Sport	Cercle Saint-André, rue de Landrecies, Le Cateau (Nord)	1938/09/23 (A70,N223).	11144
670	19-sept-38	Ping-Pong-Club de Thonon	Mairie de Thonon (Haute-Savoie)	1938/10/12 (A70,N239).	11904
671	21-sept-38	Club Sportif Standard	3, rue J.-D.-Rockefeller, Reims	1938/09/30 (A70,N229).	11432
672	14-oct-38	Ping Pong Club de la Ville-du-Bois	Café O/3 Communes, route d'Orléans, la Grande-aux-Cercles, par la Ville-du-Bois (Seine-et-Oise)	1938/11/25 (A70,N276).	13340
673	18-oct-38	Guyenne Saint-Augustin	Café Walleton, 15, place de l'Église-Saint-Augustin, Bordeaux	1938/10/24 (A70,N250)- 1938/10/25.	12296
674	15-déc-38	Ping-Pong-Club Saint-Justois	2, rue Valentin-Légrand, Saint-Just-en-Chaussée (Oise)	1939/01/06 (A71,N5).	408
675	21-déc-38	Ping-Pong Club Montcellien	? des Oiseaux, 27, Montceau-Les-Mines (Saône-et-Loire)	1939/01/21 (A71,N18).	1136
676	26-déc-38	Ping-Pong Club Clayettois	Hôtel du Nord à la Clayette (Saône-et-Loire)	1939/01/19 (A71,N16).	1023
677	08-févr-39	Ping-Pong Club Pontissalien (P.P.C.P)	3 ter, impasse des Capucines, Pontarlier	1939/03/06 (A71,N56)- 1939/03/07.	3052
678	13-févr-39	Ping-Pong Club Paimblotin	44, Grande-Rue, à Paimbœuf (Loire-Inférieure)	1939/03/12 (A71,N61).	3371



679	21-févr-39	Ping-Pong Club Condéen	Au Laboureur, Condé-sur-Noireau (Calvados)	1939/03/19 (A71,N67).	3643
680	24-févr-39	Boulogne Ping-Pong	8, rue Maurice Delafosse, 8, Boulogne-Billancourt (Seine)	1939/03/10 (A71,N59).	3260
681	25-mai-39	Ping-Pong Allaudien	Bar Réséda, Allauch (Bouches-du-Rhône)	1939/06/05 (A71,N132)- 1939/06/06.	7139
682	01-juil-39	Tennis-Club de Bourbon-Lancy	Mairie de Rourbon-Lancy (Saône-et-Loire)	1939/07/12 (A71,N163).	8916

**Tableau 15 : Nombre de clubs, sociétés ou groupements relevé dans *L'Ouest-Éclair* édition de Rennes en 1932. (Arch. BnF, NUMP-1495).**

Nb	Création de clubs, sociétés ou groupements	<i>L'Ouest-Éclair</i> (édition de Rennes)
1	PPC Rennais	1932/01/10 (Numéro 12848). p. 9
2	Groupe sportif du crédit lyonnais	1932/01/20 (Numéro 12858). p. 6
3	PPC Vitréen	1932/02/12 (Numéro 12881). p. 7
4	Ping-Pong Dinardais ou PPC Dinardais	1932/03/01 (Numéro 12899). p. 11
5	Ping Pong Club Servannais	1932/03/15 (Numéro 12913). p. 11
6	Tournoi Ping Pong du Régina	1932/03/18 (Numéro 12916). p. 10
7	Tournoi de Pâques à Saint-Malo à la Brasserie Armoricaïne	1932/03/23 (Numéro 12921). p. 11
8	PPC Combourgeois	1932/03/26 (Numéro 12924). p. 10
9	Tournoi de ping-pong à Saint-Malo	1932/03/31 (Numéro 12929). p. 8
10	PPC Dinannais	1932/06/29 (Numéro 13019). p. 13
11	Les joueurs du Grand Café du Glacier (la sélection du glacier)	1932/04/20 (Numéro 12949). p. 10
12	Société Pleurtuit	1932/05/10 (Numéro 12969). p. 10
13	Ping-Pong de Courtoisville	1932/05/15 (Numéro 12974). p. 10
14	Tournoi de Ping-Pong à la Garden party de la Chirurgie Dentaire	1932/05/22 (Numéro 12981). p. 8
15	PPC Fougerais	1932/05/26 (Numéro 12985). p. 7
16	Saint-Enogat (jeune société)	1932/05/27 (Numéro 12986). p. 9
17	Ping Pong club Hédéén	1932/06/02 (Numéro 12992). p. 9
18	Sélection de L'A	1932/06/03 (Numéro 12993). p. 10
19	Œuvre Saint-Joseph, Ping-Pong	1932/06/07 (Numéro 12997). p. 7
20	Le comité des fêtes organise un tournoi de ping-pong	1932/06/10 (Numéro 13000). p. 5
21	Fête de Hédé organisé par la société les originaires de l'Est	1932/06/22 (Numéro 13012). p. 7
22	PPC Dolois	1932/06/26 (Numéro 13016). p. 12
23	Ping-Pong Club Colombanais	1932/07/02 (Numéro 13022). p. 10
24	PPC Malouin	1932/07/11 (Numéro 13031). p. 10
25	Ping-Pong Club Mevennais (Café du Centre)	1932/07/20 (Numéro 13040). p. 11
26	L'Amical Ping-Pong Club Rennais	1932/07/22 (Numéro 13042). p. 5
27	L'Amicale Ping-Pong Club Hédéén	1932/07/22 (Numéro 13042). p. 5
28	Amical Ping-Pong Malouin	1932/07/24 (Numéro 13044). p. 8
29	Ping-Pong Club de Saint-Jouan-les-Guérets	1932/07/26 (Numéro 13046). p. 12
30	PPC Mélorien (Ping Pong de Saint-Méloir-des-ondes.)	1932/08/09 (Numéro 13060). p. 10
31	Ping Pong Mauritanien	1932/08/11 (Numéro 13062). p. 7
32	PPC Cancalais	1932/08/24 (Numéro 13075). p. 9
33	Section de Ping-Pong du Football-Club Lorientais	1932/10/26 (Numéro 13138). p. 11
34	Amical Ping-Pong Club Fougerais	1932/11/05 (Numéro 13148). p. 8
35	A Rennes-Comœdia	1932/11/06 (Numéro 13149). p. 4
36	Raquette-Club Fougerais	1932/11/19 (Numéro 13162). p. 6
37	Club de ping-pong à Plancoët	1932/11/25 (Numéro 13168). p. 9
38	PPC de la Civette	1932/11/27 (Numéro 13170). p. 12
39	PPC de la Gare (Café Poussin à Saint-Malo)	1932/11/27 (Numéro 13170). p. 12
40	PPC Mévennais (Café des Sports-Saint-Méen)	1932/12/03 (Numéro 13176). p. 10
41	Ping-Pong Club Angevin	1932/12/05 (Numéro 13178). p. 4
42	PPC de Saint Benoît	1932/12/21 (Numéro 13194). p. 10
43	Tournoi de ping-pong des Arcades	1932/12/27 (Numéro 13200). p. 10
44	PCC Saint-Brieuc	1932/12/29 (Numéro 13202). p. 6

**Tableau 16 : Nombres de tables par clubs de ping-pong affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933.**

Nb	Club	Adresse	Nb de tables	Référence
1	La Jeunesse d'Yvrac	à Yvrac (Gironde)	2	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Décisions prises entre le 5 novembre et le 5 décembre 1932 », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération de tennis de table</i> , n°80, 15 décembre 1932, p. 29. (Arch. Musée Nat. Sport, 4P°P165).
2	Somme Ping-Pong Club	83, cours de la Somme, Bordeaux (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
3	Ping-Pong Club de Marseille	34, place Jean-Jaurès, Marseille (Bouches-du-Rhône)	1	<i>Ibid.</i>
4	Nancy Tennis Ping-Pong	Brasserie Viennoise, 1, rue des Michottes, Nancy (M.-et-M.)	3	<i>Ibid.</i>
5	Bolbec Athlétique Club	54, rue de la République en Bolbec (Seine-Inférieure)	1	<i>Ibid.</i>
6	Club Nautique et Athlétique de Rouen	13, rue de l'Industrie, Rouen (Seine-Inf.)	1	<i>Ibid.</i>
7	Ping Pong Club du Havre	5 bis, rue Henri-Général, Le Havre (Seine-Inférieure)	2	<i>Ibid.</i>
8	Ping Pong Club Asniérois	27 bis, avenue de la Marne, Asnières (Seine)	1	<i>Ibid.</i>
9	Ping Pong Club Versaillais	45 vis, rue du Maréchal-Foch, Versailles (S.-&-O)	2	<i>Ibid.</i>
10	Ping Pong Club Gervaisien	84, Grande-Rue, Pré-Saint-Gervais (Seine)	1	<i>Ibid.</i>
11	Ping Pong Club Rosnéen	20, rue Anatole-France, Rosny-sous-Bois	1	<i>Ibid.</i>
12	Club Olympique Clodoaldien	1 bis, avenue du Palais, Saint-Cloud (Seine-et-Oise)	1	<i>Ibid.</i>
13	Ping-Pong Club Rouennais	?	4	<i>Ibid.</i>
14	International Ping Pong Club de France	?	5	<i>Ibid.</i>
15	Ping Pong Club de Paris	?	5	<i>Ibid.</i>
16	Ping-Pong Club de Grenoble	6, rue du Docteur-Mazet	2	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Décisions prises entre le 6 décembre 1932 et le 9 janvier 1933 », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération de tennis de table</i> , n°81, 15 janvier 1933, p. 22. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).
17	Ping-Pong Club d'Angers	Salons Welcome, place Saint-Martin, Angers	2	<i>Ibid.</i>
18	Écureuils Vendéens	Saint-Jean-de-Monts (Vendée)	2	<i>Ibid.</i>
19	Ping-Pong Club de Fougères	route du Moulin, Fougères	1	<i>Ibid.</i>
20	Amical Ping-Pong Club Rennais	Café du Palais, quai Lamartine, Rennes	1	<i>Ibid.</i>

21	Ping-Pong Club Morlaisien	Grand Hôtel d'Europe, Morlaix	2	<i>Ibid.</i>
22	Ping-Pong Club Vichyssois	Brasserie de Vichy Club, rue Georges-Clémenceau, Vichy	1	<i>Ibid.</i>
23	Ping-Pong Club de Nice	Nicaea Beach, Nice	6	<i>Ibid.</i>
24	Lawn Tennis Club et Jeu de Paume de Pau	Parc Beaumont, Pau (Basse-Pyrénées)	1	<i>Ibid.</i>
25	Foyer Bazire	36, rue du Pont-de-la-Mousque, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
26	Ping-Pong Club de Saint-Médard	Hôtel Gaillard, Saint-Médard-en-Jalles (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
27	Central Ping-Pong Club	64, rue Bouffard, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
28	Saint-Augustin Ping-Pong Club	16, place de l'Église Saint-Augustin, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
29	Renaissance Ping-Pong Club	13, cours d'Albret, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
30	Mirail Ping-Pong Club	3, rue du Mirail, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
31	Ping-Pong Club Villeneuvois	Café des Glaces, Villeneuve-sur-Lot (Lot-et-Garonne)	2	<i>Ibid.</i>
32	Bem-Sport	95, rue Léon-Tolstoï, Lyon	1	<i>Ibid.</i>
33	Stade Olympique du 20e	185, avenue Gambetta, Paris	1	<i>Ibid.</i>
34	Ping-Pong Club de Neuilly	147, avenue Roule, Neuilly-sur-Seine	2	<i>Ibid.</i>
35	Association de la Jeunesse Beauvaisienne	19, place de l'Hôtel-de-Ville, Beauvais (Oise)	1	<i>Ibid.</i>
36	Tennis Club de Tours	24, rue Victor-Hugo, Tours	2	<i>Ibid.</i>
37	Ping-Pong Club Ardennais	1, cours Aristide-Briand, à Charleville	1	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Décisions prises entre le 10 janvier et le 6 février 1933 », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération de tennis de table</i> , n°82, 15 février 1933, p.26. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).
38	Berry Ping-Pong Club	24, rue de Berry, à Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
39	Trianon Ping-Pong Club	Grand Café de Pessac (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
40	La Caudéranaise et l'Amicale Réunion	Mairie de Caudéran (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
41	Pasteur Ping-Pong Club	31, rue Boudet, Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
42	Ping-Pong Club Ferdinand-Buisson	6, rue Ferdinand-Buisson, Bègles (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
43	Palladio Ping-Pong Club	235, rue Monneyra, Bordeaux	2	<i>Ibid.</i>
44	Andernos Ping-Pong Club	Grand Café Andernos, Gironde	2	<i>Ibid.</i>
45	Ping-Pong Club de Briambits	186, rue de la Gare, Bègles	2	<i>Ibid.</i>
46	Ping-Pong Club Agenais	Bar de l'Écrevisse, à Agen	2	<i>Ibid.</i>
47	Central Ping-Pong Club	Café du Centre, à Audenge (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
48	Ping-Pong Club de Metz	Palais du Cristal, 13, rue Gambetta, Metz	2	<i>Ibid.</i>
49	Thiers Ping-Pong Club	Café Thiers, place de Thiers, à Nancy	1	<i>Ibid.</i>
50	Ping-Pong Club Longuyonnais	Hôtel de Lorraine, Longuyon (M.-et-M.)	1	<i>Ibid.</i>
51	Amateurs Ping-Pong Club	146, rue Jeanne-d'Arc, Nancy	1	<i>Ibid.</i>
52	Ping-Pong Club Sanvicais	33, rue de la République, Bléville	2	<i>Ibid.</i>

		(Seine-Inférieure)		
53	Ping-Pong Club Turgot	12, rue Turgot	4	<i>Ibid.</i>
54	Groupe Sportif du Crédit Lyonnais	19, boulevard des Italiens, Paris	1	<i>Ibid.</i>
55	Cercles Athlétique Unioniste	14, rue de Trévise, Paris	1	<i>Ibid.</i>
56	Club Athlétique Russe	10, boulevard Montparnasse, Paris	1	<i>Ibid.</i>
57	Ping-Pong Club Pontivyen	45, rue Nationale, à Pontivy	2	<i>Ibid.</i>
58	Association Sportive Rospordinoise	Café de l'Aven, à Rosporden	1	<i>Ibid.</i>
59	Ping-Pong Club Mézois	Hôtel du Parc, avenue Pézenas, à Mèze (Hérault)	1	<i>Ibid.</i>
60	Ric Rac Ping-Pong Club Boulonnais	Brasserie Liégeoise, rue Monsigny, à Boulogne-sur-Mer	1	<i>Ibid.</i>
61	Ping-Pong Châlonnais	Hôtel du Pot-d'Étain, à Châlons-sur-Marne	1	<i>Ibid.</i>
62	Ping-Pong Club Romillon	Café du Marché, rue de la Boule-d'Or, à Romilly-sur-Seine (Aube)	1	<i>Ibid.</i>
63	Ping-Pong Club Hédéen	Hôtel du Centre, à Hédé (Ille-et-Vilaine)	1	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Décisions prises entre le 7 et 21 février 1933 », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération de tennis de table</i> , n°83, 1 mars 1933, p. 22. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).
64	Ping-Pong Club Malouin Servannais	Café Continental, à Saint-Malo	1	<i>Ibid.</i>
65	Amicale Ping-Pong Club Pontivien	Hôtel de la Gare, Pontivy	2	<i>Ibid.</i>
66	Sporting Club Cavaillonnais	Claridge, cours Victor-Hugo, Cavaillon	1	<i>Ibid.</i>
67	Ping-Pong Club Saint-Rémois	Café des Variétés, St-Rémy-de-Provence (B.-du-Rhône)	2	<i>Ibid.</i>
68	Ping-Pong Club Barentinois	Hôtel des Sports, 19, route du Havre, Barentin (Seine-Inférieure)	1	<i>Ibid.</i>
69	Ping-Pong Club Dieppois	Hôtel Moderne, Arcades Poissonnerie, Dieppe	1	<i>Ibid.</i>
70	Ping-Pong Club de Montmartre	63, avenue de Saint-Ouen, Paris	1	<i>Ibid.</i>
71	Tennis Club de Suresnes	14, rue de la Passerelle, Suresnes	2	<i>Ibid.</i>
72	Club Sportif Jupiter	42, rue Washington, Paris (8e) (Affiliation provisoire)	1	<i>Ibid.</i>
73	Escrime et Sport	18, rue Paixhans, Oran (Algérie)	4	<i>Ibid.</i>
74	Ping-Pong Club Valencien	Café de l'Industrie, Valence d'Agen (T.-et-G)	1	<i>Ibid.</i>
75	Ping-Pong Club des Étudiants	1, rue du Vieux Temple, Grenoble (Isère)	2	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Séances du 14 mars et du 21 mars », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table</i> , n°85, 1 avril 1933, p. 23. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).

76	Ping-Pong Club Nantais	Café du Commerce, place du Commerce, Nantes	3	<i>Ibid.</i>
77	Gaîté Club Niortais	13, avenue de Paris, Niort (Deux-Sèvres)	2	<i>Ibid.</i>
78	Amicale Ping-Pong Club Cancalais	Hôtel de la Poste, rue du Centre, Cancale (Ille-et-Vilaine)	1	<i>Ibid.</i>
79	Ping-Pong Club Dinannais	Hôtel de Ville, Dinan (Côtes-du-Nord)	1	<i>Ibid.</i>
80	Ping-pong Club Lavallois	Café de l'Univers, place de la Mairie, Laval (Mayenne)	1	<i>Ibid.</i>
81	Douarnenez Ping-Pong Club	Hôtel du Commerce, Douarnenez (Finistère)	1	<i>Ibid.</i>
82	Ping-Pong Tennis Club de Suippes	Hôtel de Champagne, Suippes (Marne)	2	<i>Ibid.</i>
83	Ping-Pong Club Bastidien	52, rue Bonnefin, Bordeaux-Bastide	1	<i>Ibid.</i>
84	Académie Lyonnaise de Ping-Pong	5, rue du Garet, Lyon	7	<i>Ibid.</i>
85	Les Amis du Ping-Pong	Café de Paris, 16, rue Pasteur, Bourg (Ain)	1	<i>Ibid.</i>
86	Ping-Pong Club de Bandol	2, quai du Midi Bandol	2	<i>Ibid.</i>
87	Cercle Amiénois de Tennis de table	16, rue Jules Barni, Amiens (Somme)	2	<i>Ibid.</i>
88	Ping-Pong Club Elbeuvien	Brasserie du Louvre, Passage Lemercier, Elbeuf (Seine-Inférieure)	1	<i>Ibid.</i>
89	Pédale de Grand Quevilly	Place de la Poste Grand Quevilly (S.-Inf.)	1	<i>Ibid.</i>
90	Ping-Pong Club Bernayen	Café de Normandie, 25 boul. Dubus, Bernay (Eure)	2	<i>Ibid.</i>
91	Ping-Pong Club Pavaillais	Place de la Halle, Pavilly (Seine-Inférieure)	1	<i>Ibid.</i>
92	Association Sportive de la Bourse, 129, rue Montmartre, Paris (2e)		2	<i>Ibid.</i>
93	Ping-Pong Club de St-Maur	15, boul de la Marne, La Varenne	1	<i>Ibid.</i>
94	Association des Anciennes Elèves de l'École Primaire Supérieure des Jeunes Filles de St-Maur	Rue Condorcet, La Varenne	2	<i>Ibid.</i>
95	Durantong Ping-Pong Club	65, avenue Félix Faure, Paris (15e)	1	<i>Ibid.</i>
96	Ping-Pong Club de Corbeil	Place Saint-Jean, Corbeil	2	<i>Ibid.</i>
97	Ping-Pong Provinois	Café de Paris, 14, Place St-Ayoul, Provins (S.-et-M.)	1	<i>Ibid.</i>
98	Ping-Pong Club Russe de Paris	25, boul. Edgard-Quinet, Paris	1	<i>Ibid.</i>
99	Association Sportive Amicale	25 bis, Grande Rue, Maisons-Alfort	2	<i>Ibid.</i>
100	Centre Ping-Pong Club	121, boulevard Sébastopol, Paris	1	<i>Ibid.</i>
101	Wonderland Toulousain	10, rue des Paradoux, Toulouse	1	<i>Ibid.</i>
102	Ping-Pong Club Chambérien	10, rue de Boigne, Chambéry	1	<i>Ibid.</i>
103	Ping-Pong Club Bergusien	Café de Paris, 2, rue du Champs de Mars, Bourgoin (Isère)	2	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Séances du 7 et 10 avril », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe</i>

				<i>officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table, n°86, 15 avril 1933, p.21. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.33).</i>
104	Association de Ping-Pong Mulhouse 1933	Chaussée de Dornach à Mulhouse	1	<i>Ibid.</i>
105	Ping Pong Club Fumacien	26, rue Lambert, Hamaid, Fumay (Ardennes)	1	<i>Ibid.</i>
106	Union Sportive de la Baule	77, avenue de Paris, La Baule	2	<i>Ibid.</i>
107	Ping Pong Club Parthenaisien	Grand Hôtel, Boul. de la Mailleraie, Parthenay	1	<i>Ibid.</i>
108	Ping-Pong Chartrain	31, rue Noël, Ballay à Chartres	3	<i>Ibid.</i>
109	Football Club Cosnois	Café de l'Agriculture, 1, 3, rue du 14 juillet, Cosne (Nièvre)	2	<i>Ibid.</i>
110	Ping Pong Club Cosnois	Café de l'Agriculture, 1, 3, rue du 14 juillet, Cosne (Nièvre)	1	<i>Ibid.</i>
111	Ping Pong Club Sallois	Salles (Gironde)	2	<i>Ibid.</i>
112	Ping Pong Club des Augustins	35, rue des augustins, à Bordeaux	1	<i>Ibid.</i>
113	Amicale Jules Ferry	Domaine du Bel Air, Rue Victor Caffin, Caudéran (Gironde)	2	<i>Ibid.</i>
114	Ping Pong Club Jonzacais	Café du Commerce, Jonzac (Char. Inf.)	1	<i>Ibid.</i>
115	Claira Ping Pong Club	Café du Midi, Claira (P.-O)	1	<i>Ibid.</i>
116	Ping Pong Club de St-Étienne	3, avenue du Président Faure, à St-Étienne	2	<i>Ibid.</i>
117	Sté Anonyme des Amateurs de Billards de Lyon	Taverne Rameau, 31, Rue de la Martinière, Lyon	5	<i>Ibid.</i>
118	Lido Ping Pong Club	Le Lido, Toulon-Mourillon	2	<i>Ibid.</i>
119	Sports Nautiques de l'Estaque	113, Route Nationale, St-Louis, près Marseille	1	<i>Ibid.</i>
120	Ping Pong Club des Cinq	11, rue des Fabricants, Roubaix	1	<i>Ibid.</i>
121	Ping Pong Club Granvillais	Granville (Manche)	3	<i>Ibid.</i>
122	Ping Pong Club du Plateau	Boul. Haute Giraud Oran	1	<i>Ibid.</i>
123	Ping Pong Club Temouchentois	Cercle de l'Alliance, Rue Carnot, Ain Temouchent près Oran	1	<i>Ibid.</i>
124	Ping Pong Maritime	Place de la République, Oran	2	<i>Ibid.</i>
125	Raquette Club Oranois	18, Boul. Georges Clémenceau à Oran	1	<i>Ibid.</i>
126	Montparnasse Sporting Club	25, Boulevard Edgard-Quinet, Paris, 14e	1	<i>Ibid.</i>
127	Ping Pong Club Masséna	163, Avenue d'Italie, Paris, 13e	1	<i>Ibid.</i>
128	Entreprise Lafond Ping Pong Club	45, rue de la Procession, Paris, 15e	1	<i>Ibid.</i>
129	Ping Pong Club de Longjumeau	Hôtel du Cadran à Longjumeau (Seine-et-Oise)	2	<i>Ibid.</i>
130	Buffalo Ping-Pong Club	30, Place Denfert-Rochereau, Paris 14e	1	<i>Ibid.</i>
131	Ping Pong Club de Bagnolet	12, rue Désirée-Viennot à Bagnolet	1	<i>Ibid.</i>
132	Ping Pong Club St-Paul	21, rue Guy-Patin Beauvais	2	<i>Ibid.</i>
133	Toulouse Ping Pong Club	15, Place Wilson, Toulouse	2	<i>Ibid.</i>

134	Comité des Deux Savoies (en formation)	Chamonix Ping Pong Club, Potinière, Place Balma à Chamonix (Haute-Savoie)	3	<i>Ibid.</i>
135	Stade Poitevin	Café de la Comédie, Poitiers	1	<i>Ibid.</i>
136	Sporting Club de l'Ouest	Café Gasnault, Place du Ralliement, Angers (M.-Et-L.)	1	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Séance du 22 avril », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table</i> , n°87, 1 mai 1933, p. 27. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).
137	Ping Pong Club Savinien	Café Parisien, 11, avenue Gallieni, Sainte-Savine (Aube)	1	<i>Ibid.</i>
138	Charleville Ping Pong	Grand Hôtel du Lion d'Argent, Charleville	1	<i>Ibid.</i>
139	Hirondelle Bordelaise	Martinic Bar, 29, cours de la Martinique, Bordeaux (Gironde)	1	<i>Ibid.</i>
140	Ping Pong Club Barbezilien	Café de Paris, Barbezieux, (Charente)	2	<i>Ibid.</i>
141	Groupe Sportif Saint-Mihielois	Hôtel du Cygne, Saint-Mihiel	1	<i>Ibid.</i>
142	Ping Pong Club Carpentrasien	Café du 19e siècle, Carpentras (Vaucluse)	2	<i>Ibid.</i>
143	Tennis Club de Marseille	10, bd de Tunis Marseille	2	<i>Ibid.</i>
144	Ping Pong Club Tarasconnais	6, bd Victor-Hugo, Tarascon	1	<i>Ibid.</i>
145	Raquette Rouennaise	18, rue de la République, Rouen	1	<i>Ibid.</i>
146	Amicale Laïque de Maromme	Local de la Mairie, place Jean-Jaurès, Maromme (S.-Inf.)	2	<i>Ibid.</i>
147	Malaunay Ping Pong Club	Café de l'Espérance, 218, route de Dieppe, Malaunay (S.-Inf)	2	<i>Ibid.</i>
148	Ping Pong Club Pontorsonnais	Hôtel Ouest et Montgomery, Pontorson (Manche)	2	<i>Ibid.</i>
149	Sporting Club Rouennais	2, place du Vieux Marché Rouen	1	<i>Ibid.</i>
150	PPC Quevillais	Café de la Gare, Petit Queville	1	<i>Ibid.</i>
151	PPC Malaunaysien	242, route de Dieppe, Malaunay	1	<i>Ibid.</i>
152	Ping Pong Club de Magic City	180, rue de l'Université, Paris	1	<i>Ibid.</i>
153	Ping Pong Club du Bois	100, avenue S. B. Clément, Boulogne	1	<i>Ibid.</i>
154	Association Pongiste de l'Opéra-Comique	1 place Boieldieu, Paris	1	<i>Ibid.</i>
155	Ping Pong Club Les Raquettes	Corbeilloises, 1 rue du Pont, Corbeil	2	<i>Ibid.</i>
156	Mazamet Ping Pong Club	rue Méjanel, (Tarn)	2	<i>Ibid.</i>
157	Ping Pong Club de Limoges	2, rue Saint-Nicolas, Limoges	2	<i>Ibid.</i>
158	Sporting Ping Pong Club Manceau	grand café du Commerce, place de la République, Le Mans	1	<i>Ibid.</i>
159	Club Baulois	Trianon Hôtel, La Baule	2	"Communications officielles, Comité de la Fédération, Séance du 6 mai », <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table</i> , n°88, 15 mai 1933, p. 29. (Arch. Musée Tennis FFT, JO.02.33).



160	Ping Pong Club Landernéen	Hôtel Raoul, Landerneau	2	<i>Ibid.</i>
161	Association Romarimontaine de Tennis de table	23, Grand Rue, Remiremont (Vosges)	1	<i>Ibid.</i>
162	Ping Pong Club Hauteville Lompnès	Café Savarin, Lompnès (Ain)	3	<i>Ibid.</i>
163	Club Amical de Ping Pong	5, rue de Belleville, Villefranche-sur-Saône (Rhône)	1	<i>Ibid.</i>
164	Ping Pong Club du Puy	33, place de Breuil, Le Puy	1	<i>Ibid.</i>
165	Ping Pong Club Châteaurenardais	cours Carnot, Châteaurenard (B.-du-R.)	2	<i>Ibid.</i>
166	Ping pong Club d'Allauch	Auberge Provençale, Allauch (B.-du-R.)	1	<i>Ibid.</i>
167	Ping Pong Club Raphaëlois	Hôtel du Parc, St-Raphaël	1	<i>Ibid.</i>
168	Ping Pong Club Arrageois	4 bd de Strasbourg, Arras	2	<i>Ibid.</i>
169	Fyffes Ping Pong Club	91, rue de la Chapelle, St-Ouen	1	<i>Ibid.</i>
170	Ping Pong Club Algérois	44, rue d'Isly, Alger	3	<i>Ibid.</i>
171	Ping Pong Club Bisontin	Café de la Bourse, Besançon	2	<i>Ibid.</i>
172	Concordia Ping Pong Club	29, rue de la Concorde, Toulouse	2	<i>Ibid.</i>

## Partie II. Corpus des sources mobilisées

### Archives Nationales

#### 1. Bibliothèque Nationale de France

Les sources numériques de la plateforme *Gallica* sont issues d'une recherche par mots-clés comprenant les termes ping-pong, tennis de table et leurs synonymes (tennis sur table, tennis d'appartement, tennis de salon, *lawn-tennis* sur table, *lawn-tennis* d'appartement, *lawn-tennis* de salon, *lawn-tennis* de table, *Pim-Pam*, *Pim-Poum*, table tennis, ping de salon, ping de table, ping d'appartement, pong de salon, pong de table, pong d'appartement, *Gossima*). Les dates de consultation des journaux de la presse régionale, nationale, sportive ou les revues correspondent aux périodes extrêmes de numérisation. Tous les articles relevés par la recherche ont été consultés jusqu'à la fin de l'année 1939. Il n'est cependant pas rare que certaines années entre ces bornes n'aient pas été numérisées. Pour en faciliter la lecture, un classement par ordre alphabétique a été choisi. En ce qui concerne les sources imprimées, ces dernières se sont révélées très riches. Les catalogues des grands magasins parisiens, les bulletins des fabricants de jouets, les règles de jeu de la FFTT ainsi que quelques revues régionales dédiées au ping-pong ont pu être consultés sur toutes les périodes indiquées. Un classement par ordre alphabétique a été conservé.

##### 1.1. Sources numériques imprimées issues de la plateforme Gallica

*Alger-étudiant*, Alger, 1922-1935. (Arch. BnF, NUMP- 5107).

*Amicale tonkinoise des anciens combattants*, Hanoï, 1935. (Arch. BnF, NUMP- 13183).

*Annales africaines*, Alger, 1907-1937. (Arch. BnF, NUMP- 5216).

*Annales de l'Université de Paris*, Paris, 1926-1940. (Arch. BnF, NUMP- 37).

*Annuaire de la noblesse de France et des maisons souveraines de l'Europe*, Paris, 1843-1938. (Arch. BnF, NUMP- 718).

*Annuaire de l'automobile et du tourisme au Maroc*, Casablanca, 1938-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10110).

*Annuaire de l'Université de Bordeaux*, Bordeaux, 1921-1937. (Arch. BnF, NUMP- 2200).

*Annuaire des cinq départements de la Normandie*, Caen, 1835-1939. (Arch. BnF, NUMP- 3240).

*Annuaire industriel. Répertoire général de la production française*, Paris, 1925-1938. (Arch. BnF, NUMP- 10569).

*Association médicale. Organe de l'Association médicale mutuelle de la Seine et de la Seine et Oise*, Paris, 1923-1936. (Arch. BnF, NUMP- 6605).

*Athlétic : organe officiel de la Fédération française d'athlétisme et de basket-ball*, Paris, 1932-1934. (Arch. BnF, NUMP- 11343).

*Basket-ball : organe officiel de la Fédération française de basket-ball*, Paris, 1933-1970. (Arch. BnF, NUMP- 5456).

*Basket magazine*, Paris, 1947-1950. (Arch. BnF, NUMP- 12571).

*Bibliothèque universelle et Revue suisse*, Genève, 1873-1913. (Arch. BnF, NUMP- 1498).

*Bonjour ! Revue satirique, littéraire, théâtrale et cinématographique et sportive*, Bône, 1932-1935. (Arch. BnF, NUMP- 11075).

Booth Charles, *Life and labour of the people in London*, London, 1892. (Arch. BnF, NUMM- 93979).

*Bulletin bi-mensuel / Chambre de commerce de Saïgon*, Saïgon, 1928-1936. (Arch. BnF, NUMP- 7384).

*Bulletin bi-mensuel de l'Ecole Saint François de Sales de Dijon*, Dijon, 1818 ; 1890-1935. (Arch. BnF, NUMP- 4632).

*Bulletin de la Chambre de commerce de Paris*, Paris, 1899-1936. (Arch. BnF, NUMP- 5321).

*Bulletin de l'Association des anciens combattants de 1914-1918. Les poilus de France*, Bruxelles, 1934-1935 ; 1937-1938. (Arch. BnF, NUMP- 13318).

*Bulletin de liaison du Mouvement Croix de feu en Algérie*, Alger, 1936. (Arch. BnF, NUMP- 10845).

*Bulletin de l'Institut catholique de Paris*, Paris, 1910-1940. (Arch. BnF, NUMP-11735).

*Bulletin des lois de la République française*, Paris, 1789-1931. (Arch. BnF, NUMP-111).

*Bulletin meusien: organe du Groupement fraternel des réfugiés et évacués meusiens*, Paris, 1914-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10495).

*Bulletin municipal officiel de la Ville de Paris*, Paris, 1882-1970. (Arch. BnF, NUMP- 10277).

*Bulletin quotidien de presse étrangère*, Paris, 1916-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10437).

*Bulletin religieux de l'Archidiocèse de Rouen*, Rouen, 1901-1941. (Arch. BnF, NUMP- 10667).

*Carte du réseau des chemins de fer de l'Ouest*, Imprimerie de Erhard Frères, 1902. (Arch. BnF, IFN-8442689).

*Carte générale du réseau des chemins de fer du Midi*, Imprimerie de Regnier, avril 1881. (Arch. BnF, IFN-8439154).

*Carte du réseau des chemins de fer de l'Est*, Paris, Imprimerie Dufrenoy, avril 1891. (Arch. BnF, IFN-53024990).

*Ce soir : grand quotidien d'information indépendant*, Paris, 1937-1945. (Arch. BnF, NUMP-14232).

*Centres sociaux*, Paris, 1962-1982. (Arch. BnF, NUMP- 11562).

*Chantecler. Littéraire, satirique, humoristique [« puis » Politique, satirique...]*, Hanoï, 1932-1939. (Arch. BnF, NUMP- 4778).

*Cinéa*, Paris, 1923-1932. (Arch. BnF, NUMP- 5845).

*Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne*, Paris, 1908. (Arch. BnF, NUMM- 5612432).

*Concours médical : journal de médecine et de chirurgie*, Paris, 1934-1945. (Arch. BnF, NUMP- 2880).

*Congrès / Alliance d'hygiène sociale*, Bordeaux, 1907-1937. (Arch. BnF, NUMP- 5234).

*Cyrano : satirique hebdomadaire*, Paris, 1924-1936. (Arch. BnF, NUMP- 4774).

*Écho de Tiaret. Organe des intérêts*, Oran, 1910-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4635).

*Évolution psychiatrique*, Paris, 1929-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11935).

*Exposé de la situation de l'Algérie / par M. le Gouverneur général*, Alger, 1875-1876 ; 1878 ; 1895 ; 1900-1938. (Arch. BnF, NUMP- 3212).

*Femina : publication bi-mensuelle illustrée*, Paris, 1910-1914. (Arch. BnF, NUMP- 3721).

*Femina*, Paris, 1926-1938. (Arch. BnF, NUMP- 3843).

*Gil Blas*, Paris, 1879-1940. (Arch. BnF, NUMP- 10374).

*Gisèle Chevreuse : roman / Eugène Vernon*, Paris, 1903. (Arch. BnF, NUMM- 66293).

*Journal de la jeune fille : organe des Unions chrétiennes de jeunes filles*, Le Vigan puis Privas puis Saint-Etienne, etc., 1893-1936. (Arch. BnF, NUMP- 3967).

*Journal de l'UNC de Rouen*, Rouen, 1932-1940. (Arch. BnF, NUMP- 13243).

*Journal de physiologie et de pathologie générale*, Paris, 1899-1941. (Arch. BnF, NUMP- 11231).

*Journal des débats politiques et littéraires*, Paris, 1814-1944. (Arch. BnF, NUMP- 1347).

*Journal des mutilés et combattants et le Maroc du Nord. Organe mensuel de l'Amicale des mutilés, combattants et victimes de la guerre résidant au Maroc*, Casablanca, janvier – avril 1938. (Arch. BnF, NUMP- 13076).

*Journal officiel de la République française. Débats parlementaires. Chambre des députés*, Paris, 1881-1948. (Arch. BnF, NUMP- 10144).

*Journal officiel de la République française. Lois et décrets*, Paris, 1881-1939. (Arch. BnF, NUMP- 5314).

*L'Auto*, Paris, 1900-1939. (Arch. BnF, NUMP- 16168).

*L'Étoile de l'A.E.F. : journal hebdomadaire*, Brazzaville, Léopoldville, 1933-1938. (Arch. BnF, NUMP- 4432).

*La Barricade*, Paris, 1934-1936. (Arch. BnF, NUMP- 11295).

*La Boxe dans le Nord. Organe sportif de boxe, lutte, poids et haltères*, Lille, 1933-1934. (Arch. BnF, UMP- 6578).

*La Chronique des livres : revue bi-mensuelle de bibliographie et d'histoire littéraire*, Paris, 1900-1904. (Arch. BnF, NUMP- 6586).

*La Croix*, Paris, 1880-1939. (Arch. BnF, NUMP- 400).

*La Culture physique : revue bi-mensuelle illustrée*, Paris, 1904-1906. (Arch. BnF, NUMP- 2010).

*La Dépêche de Madagascar*, Tananarive, 1934-1939. (Arch. BnF, NUMP- 2925).

*La Femme de France*, Paris, 1926-1938. (Arch. BnF, NUMP- 14167).

*La Gazette de Mostaganem. Journal littéraire [« puis » Journal indépendant] et d'intérêt général*, Mostaganem, 1920-1942. (Arch. BnF, NUMP- 10395).

*La Gazette du Nord de Madagascar, journal indépendant, économique, politique, financier et d'annonces légales et judiciaires*, Diégo-Suarez, 1924-1939. (Arch. BnF, NUMP- 3612).

*La Grand'goule : les lettres, les arts, la tradition, les sites : revue poitevine paraissant tous les mois (sauf août et septembre)*, Poitiers, 1929-1944. (Arch. BnF, NUMP- 5045).

*La Jeune fille : journal hebdomadaire dirigé par des femmes du monde*, Bruxelles, 1898-1902. (Arch. BnF, NUMP- 5099).

*La Jeune française. Revue illustrée*, Nancy, 1904. (Arch. BnF, NUMP- 4350).

*La Justice*, Paris, Avignon, 1880-1940. (Arch. BnF, NUMP- 5241).

*La Lanterne : journal politique quotidien*, Paris, 1877-1928. (Arch. BnF, NUMP- 10127).

*La lecture française. Arts, lettres, sciences*, Bordeaux, 1906-1914. (Arch. BnF, NUMP- 10551).

*La liaison des télégraphistes. Organe mensuel de l'Association des anciens des 8<sup>e</sup>, 18<sup>e</sup>, 28<sup>e</sup>, 38<sup>e</sup> génie des bataillons des sapeurs télégraphistes et colombophiles*, Paris, octobre 1937- juin 1939. (Arch. BnF, NUMP- 12899).

*La Nouvelle éducation. Revue mensuelle*, Paris, 1924-1939. (Arch. BnF, NUMP- 3970).

*La Nouvelle revue indochinoise... La seule revue littéraire de l'Indochine. Organe de la pensée et du mouvement franco-indochinois*, Saïgon, 1936-1940. (Arch. BnF, NUMP-11115).

*La Pensée : revue du rationalisme moderne*, Paris, 1939. (Arch. BnF, NUMP- 6783).

*La Presse*, Paris, 1836-1935. (Arch. BnF, NUMP- 1359).

*La Quinzaine : revue bimensuelle*, Paris, 1894-1907. (Arch. BnF, NUMP- 3004).

*La Rampe : revue des théâtres, music-halls, concerts, cinématographes*, Paris, 1915-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4392).

*La Revue des vivants : organe de la génération de la guerre*, Paris, 1927-1935. (Arch. BnF, NUMP- 1158).

*La Revue hebdomadaire : romans, histoire, voyages*, Paris, 1892-1936. (Arch. BnF, NUMP- 1194).

*La Revue mondaine : hebdomadaire, littéraire et artistique*, Paris, 1901-1903. (Arch. BnF, NUMP- 10322).

*La Science sociale suivant la méthode d'observation de F. Le Play*, Paris, 1886-1933. (Arch. BnF, NUMP- 3136).

*La Semaine à Paris : Paris-guide : tout ce qui se voit, tout ce qui s'entend à Paris*, Paris, 1922-1937. (Arch. BnF, NUMP- 7081).

*La Tranchée : organe officiel de l'Amicale des mutilés du département d'Alger et de la Fédération départementale des victimes de la guerre*, Alger, 1928-1940. (Arch. BnF, NUMP- 2032).

*La Tribune juive : organe indépendant du judaïsme de l'Est de la France*, Strasbourg, 1923-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10613).

*La Vie à la campagne : travaux, produits, plaisirs*, Paris, 1906-1939. (Arch. BnF, NUMP- 4775).

*La Vie au grand air*, Paris, 1898-1920. (Arch. BnF, NUMP- 11891).

*La Vie au patronage : organe catholique des œuvres de jeunesse*, Montmédy, 1913-1935. (Arch. BnF, NUMP- 5225).

*La Vie limousine : arts, littérature, théâtre, actualités, sports, tourisme, sciences, vie économique : revue illustrée paraissant le 25 de chaque mois*, Limoges, 1925-1939. (Arch. BnF, NUMP- 12309).

*La Vie parisienne : moeurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musique, modes*, 1898-1920. (Arch. BnF, NUMP- 15542).

*La Voie. Revue bi-mensuelle d'intérêts religieux, économiques, sociaux et scolaires*, Tananarive, 1934-1936. (Arch. BnF, NUMP- 11345).

*La Voix du combattant*, Paris, 1919-1940. (Arch. BnF, NUMP- 5497).

*La Revue philanthropique*, Paris, 1897-1934. (Arch. BnF, NUMP- 11558).

*L'Aéro : organe hebdomadaire de la locomotion aérienne*, Paris, 1911-1936. (Arch. BnF, NUMP- 5312).

*L'Aéronautique*, Paris, 1919-1940. (Arch. BnF, NUMP- 12394).

*L'Afrique du Nord illustrée : journal hebdomadaire d'actualités nord-africaines : Algérie, Tunisie, Maroc*, Alger, 1907-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4483).

*L'Alerte : Bulletin de liaison de la région lyonnaise*, Lyon, 1929-1939. (Arch. BnF, NUMP- 5177).

*L'Ami du cultivateur ; journal hebdomadaire agricole, industriel, commercial, littéraire, de faits divers & d'annonces*, Paris, 1898-1929. (Arch. BnF, NUMP- 1547).

*L'anglicisme et l'anglo-américanisme dans la langue française : dictionnaire étymologique et historique des anglicismes*, Paris, 1920. (Arch. BnF, NUMM- 5449759).

*L'Athlétisme : organe officiel de la Fédération française d'athlétisme*, Paris, 1935-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11086).

*L'Aurore : littéraire, artistique, sociale*, Paris, 1897-1916. (Arch. BnF, NUMP- 3866).

*L'Avenir d'Arcachon : organe des intérêts politiques, industriels et maritimes de la contrée, Arcachon*, 1870-1933. (Arch. BnF, NUMP- 2894).

*L'Avenir de Bougie. L'Oued-Sahel*, Bougie, 1931-1936. (Arch. BnF, NUMP- 6641).

*L'Avenir du bassin d'Arcachon : le grand journal du bassin*, Arcachon, 1901-1912 ; 1919-1922 ; 1928-1937. (Arch. BnF, NUMP- 3053).

*Le Courrier d'Ethiopie : journal d'informations hebdomadaire, renseignements commerciaux du carrefour, de la mer Rouge, Ethiopie & pays limitrophes*, Addis-Abeba, 1926-1936. (Arch. BnF, NUMP- 10844).

*Le Cri des travailleurs*, Nice, 1935-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11347).

*Figaro*, Paris, 1854-1939. (Arch. BnF, NUMP-1139).

*Le Français : journal de la Société {nationale} de professeurs de français en Angleterre et de l'Alliance française, Région des Iles britanniques*, Londres, 1885-1936. (Arch. BnF, NUMP- 1581).

*Le Frou-Frou [«puis » Frou-Frou et Bonne humeur]*, Paris, 1900-1923. (Arch. BnF, NUMP- 4319).

*Le Gaulois : littéraire et politique*, Paris, 1868-1929. (Arch. BnF, NUMP- 2106).

*Le Génie civil : revue générale des industries françaises et étrangères*, Paris, 1880-1942. (Arch. BnF, NUMP- 11457).

*Le Jouet français : bulletin mensuel : organe de la Chambre syndicale des fabricants de jouets et jeux*, Paris, 1888 ; 1891-1896 ; 1899 ; 1902 ; 1906 ; 1910-1912 ; 1914. (Arch. BnF, NUMP- 13775).

*Le Journal*, Paris, 1892-1944. (Arch. BnF, NUMP- 13316).

*Le Journal amusant : journal illustré, journal d'images, journal comique, critique, satirique, etc.*, Paris, 1856-1933. (Arch. BnF, NUMP- 3777).

*Le journal de la jeunesse. Nouveau recueil hebdomadaire illustré*, Paris, 1873-1919. (Arch. BnF, NUMP- 1440).

*Le journal des voyages : tourisme, sciences, sports*, Paris, 1930- 1934 ; 1938. (Arch. BnF, NUMP- 3980).

*Le Libérateur du Sud-Ouest : organe régional du Parti populaire français / Fédération du Sud-Ouest du Parti populaire français*, Bordeaux, 1936-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4542).

*Le Madécasse. Journal indépendant, politique, littéraire et financier*, Tananarive, 1922-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4782).

*Le Matin : derniers télégrammes de la nuit*, Paris, 1884-1939. (Arch. BnF, NUMP- 2127).

*Le Midi syndicaliste : organe des Unions départementales des syndicats ouvriers de la région Sud-Est*, Marseille, 1918-1944. (Arch. BnF, NUMP- 9812).

*Le Monde illustré*, Paris, 1857-1899 ; 1916-1923 ; 1934-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10041).

*Le Monde illustré, Miroir du Monde*, Paris, 1938-1940. (Arch. BnF, NUMP- 2024).

*Le Musée social : revue mensuelle*, Paris, 1922-1936. (Arch. BnF, NUMP- 5219).

*Le Nouvelliste d'Indochine. – Hebd. Pol. Econom. Littéraire*, Saïgon, 1936-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10676).

*Le Panthéon de l'industrie*, Paris, 1876-1910. (Arch. BnF, NUMP- 15243).

*Le Pays lorrain : revue régionale bi-mensuelle illustrée*, Nancy, 1904-1925. (Arch. BnF, NUMP- 593).

*Le Pêle-mêle*, Paris, 1895-1930. (Arch. BnF, NUMP- 3853).

*Le Petit Parisien : journal quotidien du soir*, Paris, 1876-1939. (Arch. BnF, NUMP-1592).

*Le Phare du Dahomey. Organe d'informations, de renseignements utiles*, Cotonou, 1931-1939. (Arch. BnF, NUMP-11143).

*Le Populaire : journal-revue hebdomadaire de propagande socialiste et internationaliste*, Paris, 1918-1939. (Arch. BnF, NUMP- 6515).



*Le Progrès : organe hebdomadaire, républicain-socialiste indépendant, paraissant le jeudi, Mostaganem, 1935-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11209).*

*Le Progrès de Bel-Abbès. Journal de l'arrondissement de Sidi-Bel-Abbès, Bel-Abbès, 1893-1939. (Arch. BnF, NUMP- 6640).*

*Le Progrès, journal de l'arrondissement d'Orléansville, Alger, 1895-1939. (Arch. BnF, NUMP- 4911).*

*Le Radical, Paris, 1881-1931. (Arch. BnF, NUMP- 13344).*

*Le Rappel, Paris, 1869-1933. (Arch. BnF, NUMP 10571).*

*Le Secret du gouffre. Pierre Maël ; ouvrage illustré de 48 gravures, par H. Vogel, Paris, 1906. (Arch. BnF, NUMM- 5681680).*

*Le Sport universel illustré, Paris, 1895-1936. (Arch. BnF, NUMP- 11890).*

*Le Temps, Paris, 1861-1935. (Arch. BnF, NUMP- 1048).*

*Le Veilleur du vieux château : bulletin de l'Association amicale des mutilés, blessés, réformés et anciens combattants de la Grande Guerre, de leurs veuves, orphelins et ascendants, de l'arrondissement de Montluçon, Montluçon, 1922-1926 ; 1927-1928 ; 1934-1939. (Arch. BnF, NUMP- 13095).*

*Le XIX<sup>e</sup> siècle : journal quotidien politique et littéraire, Paris, 1871-1921. (Arch. BnF, NUMP- 11543).*

*L'Écho annamite : organe de défense des intérêts franco-annamites, Saïgon, 1920-1944. (Arch. BnF, NUMP- 11493).*

*L'Écho de Bougie : journal politique, littéraire, commercial & agricole, Bougie (Algérie), 1905-1937. (Arch. BnF, NUMP- 4531).*

*L'Écho de la presse musulmane. Informations des pays d'Orient, Alger, 1935-1936, 1938. (Arch. BnF, NUMP- 10981).*

*L'Écho de Tlemcen. Journal républicain de gauche, Oran, 1928-1933. (Arch. BnF, NUMP- 6540).*

*L'Écho sportif de l'Oranie : hebdomadaire sportif et artistique, Oran, 1911-1934. (Arch. BnF, NUMP- 6524).*

*Lectures pour tous : revue universelle et populaire illustrée, Paris, 1898-1937. (Arch. BnF, NUMP- 2006).*

*Les Ailes. Journal hebdomadaire de la locomotion aérienne, Paris, 1921-1940. (Arch. BnF, NUMP-12464).*

*Les Annales politiques et littéraires : revue populaire paraissant le dimanche, Paris, 1883-1928. (Arch. BnF, NUMP- 5269).*

*Les Dimanches de la femme : supplément de la « Mode du jour », Paris, 1922-1938. (Arch. BnF, NUMP- 4232).*

*Les Études sociales : organe de la Société des études pratiques d'économie sociale et de la Société internationale de science sociale, Paris, 1935-1939. (Arch. BnF, NUMP-3120).*

*Les Modes : revue mensuelle illustrée des arts décoratifs appliqués à la femme, Paris, 1901-1937. (Arch. BnF, NUMP- 5367).*

*Les Modes de la femme de France, Paris, 1916-1925. (Arch. BnF, NUMP- 14166).*

*Les Nouvelles littéraires, artistiques et scientifiques : hebdomadaire d'information, de critique et de bibliographie, Paris, 1922-1936. (Arch. BnF, NUMP- 12333).*

*Les Spectacles : paraît tous les vendredis, Lille, 1923-1931. (Arch. BnF, NUMP- 3434).*

*Les tendres ménages : roman / P.-J. Toulet, Paris. (Arch. BnF, NUMM- 213801).*

*Les Travaux de l'amateur : revue mensuelle illustrée vulgarisant tous les travaux manuels et les mettant à la portée de tous les bricoleurs, Paris, 1923-1932. (Arch. BnF, NUMP- 3708).*

*Les Travaux. Organe des travaux publics et particuliers en Algérie, en Tunisie et au Maroc, Alger, 1908-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10814).*

*L'Escargot : campeurs du Touring-club de France, Paris, 1935-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11535).*

*L'Escholier limousin : organe officiel de l'Association générale des étudiants, Limoges, 1934-1938. (Arch. BnF, NUMP- 12248).*

*L'Étudiant français, Paris, 1920-1944. (Arch. BnF, NUMP- 4773).*

*L'Européen : hebdomadaire économique, artistique et littéraire, Paris, 1929-1935. (Arch. BnF, NUMP- 3855).*

*L'Homme libre : journal quotidien du matin, Paris, 1913-1939. (Arch. BnF, NUMP- 13207).*

*L'Humanité : journal socialiste quotidien, Paris, 1904-1939. (Arch. BnF, NUMP- 1120).*

*L'Immeuble et la construction dans l'Est, Nancy, 1890-1935. (Arch. BnF, NUMP- 4441).*

*L'Impartial : organe républicain des intérêts de Djidjelli et de la région, Djidjelli, 1890-1935. (Arch. BnF, NUMP- 6407).*

*L'Indépendant du Berry : organe socialiste indépendant, Paris, 1910-1938. (Arch. BnF, NUMP- 2812).*

*L'Intransigeant, Paris, 1880-1939. (Arch. BnF, NUMP- 5357).*

*L'Oranie populaire. Hebdomadaire fédéral du Parti populaire français, Oran, 1937-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11330).*

*L'Orphelin de guerre : organe périodique des groupements indépendants d'orphelins de*

guerre, Marseille, 1934. (Arch. BnF, NUMP- 12914).

*L'Ouest-Eclair : journal quotidien d'informations, politique, littéraire, commercial*, Rennes, 1899-1939. (Arch. BnF, NUMP- 1495).

*L'Univers israélite*, Paris, 1849-1867. (Arch. BnF, NUMP- 1357).

*Manuel d'exercices gymnastiques et de jeux scolaires*, Ministère de l'Instruction Publique et des Beaux-Arts, Paris, Éditions Librairie Hachette and cie, 1892. (Arch. BnF, NUMM- 110677).

*Match : l'intran*, Paris, 1926-1936. (Arch. BnF, NUMP- 3825).

*Mercure de France : série moderne*, Paris, 1890-1935. (Arch. BnF, NUMP- 755).

*Nomenclature des journaux, revues, périodiques français paraissant en France et en langue française à l'étranger. l'Argus de la presse*, Paris, 1914-1917. (Arch. BnF, NUMP- 1368).

*Oran spectacles. Hebdomadaire satirique*, Oran, 1929-1936. (Arch. BnF, NUMP- 11003).

*Oran-sports : journal d'informations sportives de l'Afrique du Nord*, Oran, 1933-1934. (Arch. BnF, NUMP- 4390).

*Parisiana*, Paris, 1919-1934. (Arch. BnF, NUMP- 4356).

*Paris-soir*, Paris, 1923-1944. (Arch. BnF, NUMP- 14276).

*Pédiatrie : organe de la réunion lyonnaise de pédiatrie*, Marseille, 1912-1936. (Arch. BnF, NUMP- 2835).

*Rapport d'ensemble sur la situation du protectorat de l'Annam pendant la période comprise entre le...et le...*, Hué, Annam, 1930-1938. (Arch. BnF, NUMP- 3423).

*Rapports et délibérations : Vendée, Conseil général*, La Roche-sur-Yon, 1838-1940 ; 1844-1939. (Arch. BnF, NUMP- 7376).

*Rapports du préfet, procès-verbaux des délibérations : Conseil général du Tarn-et-Garonne*, Montauban, 1838-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11922).

*Rapports et délibérations : Conseil général de la Haute-Vienne*, Limoges, 1836 ; 1840-1920 ; 1922-1939. (Arch. BnF, NUMP- 7199).

*Rapports et délibérations : Conseil général des Alpes-de-Haute-Provence*, Digne, 1839-1842 ; 1844-1852 ; 1854-1869 ; 1871-1939. (Arch. BnF, NUMP- 4842).

*Rapports et délibérations : Département d'Eure-et-Loir, Conseil général*, Chartres, 1836 ; 1841-1843 ; 1845-1939. (Arch. BnF, NUMP- 5252).

*Rapports et délibérations : Département des Vosges, Conseil général*, Epinal, 1852-1863 ; 1875-1926 ; 1934-1937. (Arch. BnF, NUMP- 7546).

*Rapports et délibérations du Conseil général : Département de l'Oise*, Beauvais, 1841-

1939. (Arch. BnF, NUMP- 10008).

*Recueil de l'Académie de Montauban : sciences, belles-lettres, arts, encouragement au bien*, Montauban, 1867 ; 1926-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11916).

*Recueil des actes administratifs de la Préfecture de département de la Seine*, Paris, 1844-1939. (Arch. BnF, NUMP- 6343).

*Regards sur le monde du travail*, Paris, 1934-1939. (Arch. BnF, NUMP- 14270).

*Relations de Chine : Kiang-Nan : bulletin trimestriel*, Paris, 1903-1912 ; 1917-1931 ; 1938. (Arch. BnF, NUMP- 6694).

*Revue belge*, Bruxelles, 1924-1939. (Arch. BnF, NUMP- 2728).

*Revue des inventions modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie*, Paris, 1902. (Arch. BnF, NUMP- 6381).

*Revue des travaux de l'Académie des sciences morales & politiques et comptes rendus de ses séances*, Paris, 1936-1939. (Arch. BnF, NUMP- 1206).

*Revue du monde catholique*, Paris, 1896-1909. (Arch. BnF, NUMP- 4723).

*Revue germanique : Allemagne, Angleterre, Etats-Unis, Pays-Bas, Scandinavie*, Paris, < 1905-1938 >. (Arch. BnF, NUMP- 6648).

*Revue historique et archéologique du Maine*, Mamers, Le Mans, 1876–1919. (Arch. BnF, NUMP- 584).

*Revue mensuelle : Touring-club de France*, Neuilly-sur-Seine, 1891-1919. (Arch. BnF, NUMP- 11537).

*Revue olympique : Bulletin trimestriel du Comité international olympique*, Auxerre, 1901 ; 1906-1910. (Arch. BnF, NUMP- 14328).

*Ric et Rac : grand hebdomadaire pour tous*, Paris, 1930-1938. (Arch. BnF, NUMP- 3832).

*Rustica. Revue universelle de la campagne*, Paris, 1928-1935. (Arch. BnF, NUMP-4129).

*Sciences politiques : publiée avec la collaboration des professeurs et des anciens élèves de l'École libre des sciences politiques*, Paris, 1937-1938. (Arch. BnF, NUMP- 2703).

*Sept : l'hebdomadaire du temps présent*, Paris, 1934-1937. (Arch. BnF, NUMP- 12395).

*Session ordinaire et extraordinaire du Conseil général : Département de la Martinique, Fort-de-France*, 1871 ; 1883-1912 ; 1914-1916 ; 1919-1923 ; 1925-1926 ; 1928 ; 1933-1939. (Arch. BnF, NUMP- 3251).

*Société des amis des arts et des sciences de Tournus*, Tournus, 1879-1916. (Arch. BnF, NUMP- 299).

*Vogue*, Paris, 1920-1939. (Arch. BnF, NUMP- 11976).

*Volonté. L'hebdomadaire économique et politique de Madagascar*, Tamatave, 1932-1939. (Arch. BnF, NUMP- 10468).

*VIII<sup>e</sup> Congrès national du parti communiste français*, Paris, Éditions du Comité populaire de propagande, 1937. (Arch. BnF, NUMP- 118603).

## 1.2. Sources imprimées

*Afric-ping-pong. Journal spécialisé de ping-pong nord-africain*, Alger, n° 1-4, 1935. (Arch. BnF, 4-JO-2).

*Bordeaux-sports*, 1899-1901 ; 1910-1911, 1926-1927. (Arch. BnF, MFILM JO-15347).

*Catalogues de la Belle Jardinière*, Paris, 1856-1939. (Arch. BnF, FOL-WZ-218).

*Catalogues des Grands magasins de la Samaritaine*, Paris, 1871-1939. (Arch. BnF, FOL-WZ-220).

*Catalogues des Grands magasins de la place Clichy*, Paris, 1878-1933. (Arch. BnF, 4-WZ-3234).

*Catalogues des Galeries Lafayette*, Paris, 1910-1939. (Arch. BnF, FOL-WZ-206).

*Catalogues Aux Trois Quartiers*, Paris, 1927-1937. (Arch. BnF, FOL-WZ-221).

*Catalogue de vente Tunmer and co*, Paris, 1911. (Arch. BnF, 4-WZ-4821).

Dazergues Max-André, *Ton cœur au ping-pong*, Paris, 1938. (Arch. BnF, 8-Y2-80579(84)).

*Encyclopédie des sports, publiée sous le patronage de l'Académie des sports et du Comité national des sports C.O.F*, Paris, Éditions Imprimerie Villain et Bar et Librairie de France, tome 1, 1926. (Arch. BnF, FOL-V-6001(1)).

Exposition universelle internationale de 1900 à Paris. Rapports du jury international, Paris, Augé Claude (dir.), *Nouveau Larousse illustré, dictionnaire universel encyclopédique*, tome 6.2, P-POZ, Paris, Éditions Larousse, 1898-1901, vraisemblablement publié en 1902, p. 899. (Arch. BNF, 034.090 34 LARO2 6.2).

*Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, Championnats de France de Gymnastique*, Blois, 14-17 juillet 1938. (Arch. BnF, 8-WZ-5561).

*Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France, Statuts et Règlements, Grand Prix à l'Exposition Universelle de 1900*. (Arch. BnF, 8-WZ-5561).

*Femina*, Paris, n°1 à 46, 1901-1902. (Arch. BnF, MICROFILM M-19930).

*La Mode illustrée*, 1901-1902. (Arch. BnF, MICROFILM M-805).

*Grand concours de gymnastique du Centre, Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, dimanche 30 juillet 1910. (Arch. BnF, 8-WZ-5561).

*Le Jouet. Bulletin de la Fédération du jouet français puis Organe d'informations et de défense de l'industrie des jouets*, jeux et articles de Paris, 1917-1918. (Arch. BnF, JO-66562).

*Le Jouet. Organe professionnel des fabricants de France de jouets*, jeux et articles de sport, 1927-1939. (Arch. BnF, JO-61379).

*Lyon Ping Pong. Bulletin officiel du Comité du Lyonnais*, Lyon, 1936-1937. (Arch. BnF, 4-JO-1740).

*L'Ouest ping-pong. Revue mensuelle*, Nantes, 1937-1938. (Arch. BnF, 4-JO-1842).

*Normandie Ping-Pong et Tennis*, Le Havre, 1936-1938. (Arch. BnF, FOL-JO-1448).

*Règles du jeu de tennis de table (Ping-pong)*, Paris, 1930. (Arch. BnF, 8-V PIECE-23307).

*Règle complète du tennis de table ou Ping-Pong*, Enghien, Paris, 1931. (Arch. BnF, MFICHE 8-V-43557(25)).

*Règle officielle du tennis de table ou ping-pong*, Paris, 1933. (Arch. BnF, 8-V PIECE-24350).

*Règle officielle du tennis de table ou ping-pong. Seule édition autorisée*, Paris, 1934. (Arch. BnF, 8-V PIECE-24665).

*Règle officielle du tennis de table ou ping-pong*, Enghien, Paris, 1936. (Arch. BnF, 8-V PIECE-25373).

*Règle officielle. Seule édition autorisée*, Enghien, Paris, 1938. (Arch. BnF, 8-V PIECE-26025).

*Union régionale de la Seine*, FGSPF, Paris, 1937. (Arch. BnF, 8-WZ-5561).

## **2. Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix**

Pour présenter ces sources, nous avons conservé volontairement le classement par fonds, puis par boîtes. Seuls les documents mentionnés ont été consultés. Nos recherches ont porté sur les documents faisant référence à la place du tennis de table dans les fédérations affinitaires telles que l'UFOLEP, la FGSPF ou la FSGT.

### **2.1. Sources imprimées et manuscrites**

#### **2.1.1. Fonds UFOLEP et USEP**

*Bulletins de la Fédération des associations des anciens élèves et amis des écoles publiques d'Eure-et-Loir, commission de l'UFOLEP*, n°16-18, 1935-1936. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 265).

*Bulletins mensuels de la commission sportive de la Ligue, section de l'UFOLEP*, n°6, 9 et 12, 1936 et n°12 non datée. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 266).

Photocopie des *procès-verbaux de l'UFOLEP*, 1928-1939. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 001).

Feuilles dactylographiées des *Activités de l'USEP*, non datée. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 002, Feuillet, création de l'USEP 1939-1990, Feuillet, Activités de l'USEP, Généralités).

Livret manuscrit des *Statuts et modifications de l'UFOLEP et Déclaration en préfecture*, 1930-1986. (Arch. Nat. Monde Travail, 2010 031 001, Feuillet, création de l'UFOLEP 1928-1986, Feuillet, UFOLEP, Déclaration en préfecture et Statuts et modifications 1930-1986).

### 2.1.2. Fonds FGSPF

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1905. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 293).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1921. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 294).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1922. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 295).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1924. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 296).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1925. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 297).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1926. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 298).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1927. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 299).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1928. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 300).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1929. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 302).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1930. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 303).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1931. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 304).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1932. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 305).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1933. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 306).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1934. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 307).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1935. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 308).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 1936-début 1937. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 309).

*Les Jeunes, Organe officiel de la Fédération Gymnastique et Sportive des Patronages de France*, 7 février-1938. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 310).

*Règlements Généraux, Fédération Sportive de France*, non datée, estimée novembre 1964. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 1, Feuillet sans nom).

#### 2.1.2.1. Boîte 2007 068 1

*Statuts, Fédération Sportive de France*, 9 juillet 1954. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 1, Feuillet sans nom).

*Statuts, Règlements Généraux, Règlement des licences fédérales, Règlements divers, Fédération Sportive de France*, 1951. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 1, Feuillet sans nom).

Feuille dactylographiée *Statuts Fédération Sportive de France*, non datée. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 1, Feuillet sans nom).

*Statuts de la FGSPF*, 1905-1924. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 1, livre).

#### 2.1.2.2. Boîte 2007 068 7

*Comité Central, Procès-verbaux*, 4 août 1908-7 avril 1914. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 7, livre).

*Comité Central, Procès-verbaux*, 5 mai 1914-26 mars 1923. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 7, livre).



2.1.2.3. Boîte 2007 068 8

*Procès-verbaux, Comité Central*, 5 avril 1932-9 mars 1937. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 7, livre).

2.1.2.4. Boîte 2007 068 16

Commissions fédérales. Membres des commissions fédérales : liste des membres. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 16).

2.1.2.5. Boîte 2007 068 333

Mathieu Martine, *Le Rayon Sportif Féminin. Contribution à l'histoire de la naissance et de l'évolution du sport féminin catholique en France de 1919 à 1945*, Mémoire de maîtrise en Sciences de l'éducation à l'Université de Sciences de l'éducation à Aix-Marseille 1, sous la direction Madame Knibiehler, Madame Richard, Aix-Marseille, décembre 1984. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 333).

*Le Rayon Sportif Féminin : bulletin mensuel*, Paris, 1936-1942. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 333).

*Le Rayon Sportif Féminin, Registre de la préfecture, procès-verbaux de l'Assemblée générale*, 1937-1940. (Arch. Nat. Monde Travail, 2007 068 333, livre).

2.1.3. Fonds FSGT

2.1.3.1. Boîte 2009 015 001

Imprimé de la *Charte constitutive de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail (FSGT), Texte adopté par les Congrès Nationaux et respectifs de l'USSGT et de la FST les 10 et 11 Novembre 1934*, date inconnue, p. NP. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 001).

*Statuts de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail*, Paris, date estimée 1935. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 001).

*Statuts de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail*, Paris, date estimée 1939. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 001).

#### 2.1.3.2. Boîte 2009 015 002

*Extraits des procès-verbaux du Congrès national de la Fédération Sportive et Gymnique du travail, de la réunion de la Commission Exécutive, 1936-1938.* (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 002, livre).

Imprimé du *récépissé de Déclaration d'Association de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail*, 2 mars 1935. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 002).

*La Vie de la FSGT*, Paris, 12 mai 1937. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 002).

*3<sup>e</sup> Olympiade Ouvrière Anvers*, Bruxelles, 25 juillet-1<sup>er</sup> août, 1937. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 002).

#### 2.1.3.3. Boîte 2009 015 004

Feuilles dactylographiées des *Statuts Fédéraux de la Fédération Sportive du Travail*, non datées. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 004, Feuillet Congrès Constitutif).

Feuilles dactylographiées du *Congrès de Fusion de la FSGT*, 23/24 décembre 1934. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 004, Feuillet Congrès Constitutif).

Feuilles dactylographiées de la *Charte constitutive de la Fédération et Gymnique du Travail, texte adopté par les Congrès Nationaux et respectifs de l'USSGT et de la FST*, les 10 et 11 novembre 1934. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 004, Feuillet Congrès Constitutif).

Feuilles dactylographiées de *l'Allocution du Président de séance à l'ouverture du Congrès de Fusion des 23 et 24 décembre 1934 (USSGT et FST)*. (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 004, Feuillet Congrès Constitutif).

#### 2.1.3.4. Boîte 2009 015 020

*Procès-verbaux, Bureau permanent de la Fédération Sportive et Gymnique du Travail, 1935-1936.* (Arch. Nat. Monde Travail, 2009 015 020).

### **3. Archives Nationales du site de Pierrefitte-sur-Seine**

L'ordre de classement par fonds a été conservé ici. Nous avons précisé volontairement les boîtes ou les liasses commandées. Seules les sources mentionnées ont été consultées. Les recherches se sont centrées principalement sur les archives relatives au sport et à l'éducation physique au sein de la ligue de l'enseignement, puis au ping-pong au sein du sport scolaire et

universitaire. Les fonds de la FFTT présents sur le site ne concernent que des documents postérieurs à la Seconde Guerre mondiale.

### **3.1. Sources imprimées et manuscrites**

#### 3.1.1. Fonds de Moscou (Ligue d'enseignement, UFOLEP)

##### 3.1.1.1. Boîte 5

*L'Action Laïque*, nouvelle série n°49, juin-juillet-août 1937, documentation pratique, n°6, UFOLEP. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/9, Boîte 5, Feuillelet Loisirs sportifs 1935-1937)

##### 3.1.1.2. Boîte 14

*Ligue Française de l'Enseignement, UFOLEP (Oise), 3<sup>e</sup> fête fédérale, Beauvais, 1936.* (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/18, Boîte 14, Œuvres laïques de l'Oise en 1936, UFOLEP)

##### 3.1.1.3. Boîte 19

Feuilles dactylographiées de l'*Annexe 4, Sélection des manifestations sportives pour 1937, établie par M. Boisset*, non datée. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/23, Boîte 19, Feuillelet Sport 1937 Radio)

##### 3.1.1.4. Boîte 20

UFOLEP : l'éducation physique, 1933-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/24).

##### 3.1.1.5. Boîte 30

Photocopie de livret « Le Calendrier Sportif de l'UFOLEP, 1937-1938 », *L'Action Laïque*, décembre 1937, p. 94. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/34, Boîte 30, Feuillelet UFOLEP, compétitions diverses (1933-1938))

Circulaire n°268 dactylographiée de la *Ligue française de l'enseignement*, 16 novembre 1937, Championnat de France de ping-pong 1937-1938. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/34, Boîte 30, Feuillelet UFOLEP, compétitions diverses (1933-1938))

*Règlement UFOLEP du critérium de France de ping-pong par équipes*, Paris, le 30 octobre 1937. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/34, Boîte 30, Feuillet UFOLEP, compétitions diverses (1933-1938))

#### 3.1.1.6. Boîte 39

Auberges de jeunesse et camps de vacances, 1938-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/39, Boîte 39, Feuillet Auberges de jeunesse et camps de vacances, 1938-1939)

#### 3.1.1.7. Boîte 41

*Rapport concernant les manifestations artistiques et sportives organisées par la Ligue française de l'enseignement. Confédération Générale des Œuvres Laïques à l'occasion de l'Exposition internationale de Paris 1937*, le 3 janvier 1938. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/45, Boîte 41, Feuillet Rapport sur le sport et les loisirs 1937).

Feuilles dactylographiées de *l'Équipement Sportif du territoire, Travaux subventionnés par le Sous-Secrétariat d'État en 1937*, non datée. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/45, Boîte 41, Feuillet Rapport sur le sport et les loisirs 1937).

*Rapport fait au nom de la commission des Finances chargée d'examiner le projet de loi portant fixation du Budget Général de l'exercice 1938. Chapitres de l'Éducation nationale relatifs à l'Éducation physique, aux Sports et aux Loisirs par Georges Barthélémy, député*, Paris, 1937. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 20140057/45, Boîte 41, Feuillet Rapport sur le sport et les loisirs 1937).

### 3.1.2. Fonds du Sport scolaire et universitaire

#### 3.1.2.1. Liasse 69AJ/1

*Statuts et modifications de l'Office du Sport Universitaire puis de l'Office du Sport scolaire et Universitaire*, 1934-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1).

*Règlements Généraux de l'Office du Sport Universitaire, Ministère de l'Éducation nationale*, Paris, date estimée 1938-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1, Pochette Règlements Généraux de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire).

*Office du Sport Scolaire et Universitaire, Ministère de l'Éducation nationale*, Paris, date estimée 1939-1940. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1, Pochette Règlements Généraux de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire).

Lettre dactylographiée du Ministre de l'Instruction Publique et des Beaux Arts, Service de l'Éducation Physique, à Monsieur le Recteur de l'Académie, 2 mai 1923. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1, Feuille Réglementation et législation du sport scolaire et universitaire 1923-1945).

Lettre dactylographiée du Ministre de l'Éducation Nationale, Comité Supérieur à des œuvres sociales en faveur des étudiants, à Messieurs les Recteurs, Paris, le 22 juillet 1938. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1, Feuille Réglementation et législation du sport scolaire et universitaire 1923-1945).

*Statuts adoptés par l'Assemblée générale du 30 mai 1939, Office du Sport Scolaire et Universitaire.* (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/1, Feuille Réglementation et législation du sport scolaire et universitaire 1923-1945).

#### 3.1.2.2. Liasse 69AJ/2

Accords interfédéraux conclus entre l'OSSU et le Comité national des Sports, 1939-1945. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/2, Feuille Accords interfédéraux conclus entre l'OSSU et le Comité national des Sports, 1939-1945).

#### 3.1.2.3. Liasse 69AJ/4

*Procès-verbaux des séances de l'Office du Sport Universitaire puis de l'Office du Sport Scolaire et Universitaire, 1938-1939.* (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/4, Pochette Procès-verbaux du bureau permanent de l'OSSU 1938-1939).

#### 3.1.2.4. Liasse 69AJ/9

Feuilles dactylographiées des championnats de France de 1938-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, 69AJ/4, Pochette Championnats de France, Année scolaire 1938-1939).

#### 3.1.3. Fonds de l'Exposition internationale de 1937 à Paris

Courriers dactylographiés entre les membres de la FFTT et le Chef de Service des Sports de l'Exposition internationale de 1937, Pierre Bardel, 1936-1937. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, F/12/12221, Dossier 11 Ping-Pong).

3.1.4. Fonds de l'Académie de Paris. Archives relatives à l'enseignement secondaire (1870-1970)

Comité consultatif du sous-secrétariat d'État de l'éducation physique, création, 1930 ; correspondances, 1930-1939. (Arch. Nat. Pierrefitte-sur-Seine, AJ/15/8687, Feuillet Sports 1938-1939).

#### **4. Archives du Musée National du Sport à Nice**

Les archives sont présentées par types de sources. Certains documents n'ont pu être consultés sur place. Ils ont donc été numérisés.

##### **4.1. Sources filmiques**

Film documentaire *Louison Bobet*, sur son enfance et sa carrière, une scène de ping-pong de quelques secondes est présentée dans la séquence allant de 2 min 39 s à 3 min 30 s, Réalisateur : Gilbert Caucanas, Auteur : Pierre Léaud, Directeur de Production : Georges Bureau, durée 31 min, 1955. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 22409).

##### **4.2. Sources iconographiques**

Dessin à l'encre de chine représentant des joueuses de ping-pong, 40 x 22 cm, dessinateur non identifié, date estimée : 19<sup>e</sup> siècle (4<sup>e</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 2007.100.22).

Dessin à l'aquarelle présentant une partie de ping-pong, 65,5 x 50,5 cm, de Eugène Zimmermann, date estimée : 20<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 2007.7.42).

Illustration J.L Beuzon, *Partie de ping-pong*, 24,2 x 18 cm, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2006.34.29).

Illustration sans titre d'une partie de ping-pong en Angleterre, Craig Franck, 34,9 x 25,8 cm, 1901. (Arch. Musée Nat. Sport, G.III.100).

Illustration d'une partie de *Tennis de salon*, Éditeur Société d'Arts Graphiques, Clichy, date estimée : 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 2003.115.10).

Photographie de la *Finale des championnats du monde de tennis de table*, le 16 février 1935, auteur inconnu, 1935. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0001.0044).

Photographie de l'Équipe de France aux championnats du monde de tennis de table à Paris en 1934 (titre factice), auteur inconnu, 1934. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0001.0052).

Photographie de la *Délégation française aux championnats du monde de tennis de table à Prague en 1936*, auteur inconnu, 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0001.0053).

Photographie de l'*Équipe de France, rencontre France-Angleterre au Touquet en 1937*, auteur inconnu, 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0001.0054).

Photographie de *Raymond Verger pendant un match de tennis de table*, auteur inconnu, date estimée : années 1920-1930. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0001.0087).

Photographie du *Championnat d'Indochine de ping-pong les 15-16-17 avril 1933*, auteur inconnu, 1933. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 7260photo23).

Photographie du *Championnat de Cochinchine de ping-pong organisé par la maison Nguyen.V.Trăn*, auteur inconnu, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 7260photo38).

Photographie d'une *Partie de ping-pong dans un hall d'hôtel*, auteur inconnu, date estimée : années 1910-1920-1930. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.2010.0009.0134).

Photographie de *Suzanne Lenglen joue au ping-pong dans une boutique d'articles de sport*, de Walshams, date estimée : années 1920. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 7217photo46).

Photographie de *Tennis de table, Victor Barna*, auteur inconnu, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, IMG.1974.0031.0177).

### **4.3. Sources imprimées et manuscrites**

*Gazette Dunlop*, n°144, août 1932. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°187, mars 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°188, avril 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°190, juin 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°191, juillet 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°192, août 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°193, septembre 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°195, novembre 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop, Étrennes*, n°197, janvier 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°198, février 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°199, mars 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°200, avril 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°201, mai 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°202, juin 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°203, juillet 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°204, août 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°208, décembre 1937. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°210, février 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°214, juin 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°215, juillet 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°216, août 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°217, septembre 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°218, octobre 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°219, novembre 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°220, décembre 1938. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°221, janvier 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°222, février 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°223, mars 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°224, avril 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°226, juin 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°227, juillet 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°228, août 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Gazette Dunlop*, n°229, septembre 1939. (Arch. Musée Nat. Sport, 4°P 488-01).

*Où patiner, nager, jouer au tennis, au ping-pong, au badminton, pratiquer la culture physique, tous renseignements utiles, le guide du sportif, 2 francs, 1936.* (Arch. Musée Nat. Sport, MS 7177.4).

Règlement de la boîte de jeu *Tennis de table*, date estimée années 1920/1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2004.124.66).

*Revue du tennis et du ping-pong*, 15 décembre 1931, n°60. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 21849).

*Revue du tennis et du ping-pong*, 15 décembre 1932, n°80. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 21849).

*Revue du tennis et du ping-pong*, 15 avril 1933, n°86. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 21849).

*Revue du tennis et du ping-pong*, 15 septembre 1933, n°96. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 21849).



#### 4.4. Objets

Boîte de jeu, *Tennis de Salon*, 46,5 x 9 cm, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.74.5).

Boîte de jeu *Tennis de table*, marque RR (deux R accolés), 45 x 24 x 7 cm, date estimée années 1920/1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2004.124.66).

Boîte de jeu, *The new table game of Ping-Pong or Gossima*, 46,5 x 8,5 cm, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport, 84.95.1).

Boîte de jeu, *Table tennis*, 31,7 x 16,5 cm, Fabricant The Chad Valley Games, en Grande-Bretagne, Harbone, date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 1989.137.1).

Boîte de jeu *The Cavendish Table Tennis*, Fabricants F.H Ayres, 111, Aldersgate Street, Londres, date estimée : fin du 19<sup>e</sup> siècle. (Arch. Musée Nat. Sport, 2007.91.1).

Écusson de l'Équipe de France de tennis de table de 1933-1934, ayant appartenu à Michel Haguenauer, 7,3 x 10 cm. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 25703).

Écusson de l'Équipe de France de tennis de table de 1938, ayant appartenu à Michel Haguenauer, 7 x 8,5 cm. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 25704).

Écusson de l'Équipe de France de tennis de table de 1939, ayant appartenu à Michel Haguenauer, 8 x 8,5 cm. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 25705).

Plaque en bronze du tournoi populaire de la FFTT et du Comité de Paris représentant un joueur de ping-pong, 3,7 x 4,5 cm, Création de Tschwin, 1936. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 10215).

Plaque en métal *Match : L'Intran* pour la compétition nationale de ping-pong de 1934, 5 x 5 cm, Graveur Fraise, 1934. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 10242).

Plaque en métal *Match : L'Intran* pour la compétition nationale de ping-pong de 1935, 5 x 5 cm, Graveur Fraise, 1935. (Arch. Musée Nat. Sport, MS 10243).

Raquette sans marque en bois et en peau, 27 x 16 x épaisseur 1,8 cm, date estimée : 19<sup>e</sup> siècle (4<sup>e</sup> quart) - 20<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 1990.92.3).

Raquette en bois, en peau, en cuir, en métal, sans marque, 27,2 x 15,7 x 2,5 cm (épaisseur), date estimée : 19<sup>e</sup> siècle (4<sup>e</sup> quart) - 20<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 1990.92.2).

Raquette en bois, en peau et en cuir, de marque *Ping-Pong*, 34,5 x 12,5 x 2,5 cm (épaisseur), date estimée : 19<sup>e</sup> (1<sup>er</sup> quart) - 20<sup>e</sup> (1<sup>er</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 1990.92.1).

Raquette en plastique, en métal, en celluloïd et bakélite ( ?), sans marque, 39,5 x 14,5 cm, date estimée : 19<sup>e</sup> siècle (4<sup>e</sup> quart) - 20<sup>e</sup> siècle (1<sup>er</sup> quart). (Arch. Musée Nat. Sport, 1990.92.4).

Raquette en bois de Henri Natanson Championnat de France, 15,7 x 27,5 x 1,6 cm (épaisseur), date estimée : 1930. (Arch. Musée Nat. Sport, 2004.20.27).

## **Archives Départementales**

### **5. Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine**

Les sources sont présentées par série selon l'ordre de classement. Nous avons exploré, en vain, la série 4 M sur la police des débits de boissons pour rechercher des traces de contraventions liées à des paris dans les cafés. Ensuite, nous nous sommes centrés sur la série 2P renvoyant aux contributions directes, pour éclaircir la situation fiscale du ping-pong. L'hypothèse de cette imposition a pu être écartée. Enfin, dans une perspective d'analyse sociale des pratiquants, une recherche de listes d'adhérents de clubs de ping-pong s'est avérée infructueuse.

#### **5.1. Sources imprimées et manuscrites**

##### 5.1.1. Série 5T Sport

Commission consultative départementale de l'Éducation Physique, séances, 1933-1937. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 5 T 5).

##### 5.1.2. Série 4M Police, police administrative

Cafés et concerts infractions. Police, 1852-1914 : Instructions : arrêtés et autorisations et infractions. Police des théâtres. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 232).

Liste annuelle d'associations sportives, 1902-1938. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 258).

Police des débits de boisson ; réglementation, 1896-1917, 1931, périmètre interdit, 1901-1913, lutte contre l'alcoolisme, 1907-1940. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 266).

Police des débits de boisson. Surveillance des débits pendant la guerre ; instructions et dossiers individuels : Allano-Kern, 1914-1919. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 269).

Police des jeux. Surveillance des casinos : Dinard, Paramé, Saint-Lunaire, Saint-Malo, 1932-1934. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 230).

Police des jeux. Surveillance des casinos : Dinard, Paramé, Saint-Lunaire, Saint-Malo, 1935-1938. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 231).

Réunions et fêtes publiques, manifestations diverses, 1809-1819, 1934-1937, fêtes locales, pardons ; affiches, 1923-1924, 1929, 1933, 1939. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 233).

Sociétés Sportives, Sociétés de Régates, Statuts, subventions, programmes de manifestations 1846, 1890-1936. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 234).

Sociétés Sportives et Manifestations sportives, diverses. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 4M 235).

#### 5.1.3. Série 2P Contributions directes

Andouillé, Rôle général, 1931-1936. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 2P4).

Dinar, Contribution mobilière, patentes et taxes, cahier 1, 1936. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 2P554).

Perception de Dinard, Rôle des impôts sur les revenus, rôle de la taxe d'apprentissage, rôle de la taxe pour frais de chambre de métiers, 1935. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 2P671).

Perception de Saint-M'Hervé. Rôle des impôts sur les revenus, rôle des contributions spéciales pour frais de chambre de commerce, rôle de la taxe des biens mains mainmorte, rôle des droits de vérification des poids et mesures, rôle de la taxe pour frais de surveillance en vue de répression des fraudes, rôle de la taxe sur les gardes chasse, rôle de la taxe sur les chiens, chevaux, mules et mulets, voitures, billards, 1921. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 2P696).

#### 5.1.4. Séries diverses

*Almanach des postes et des télégraphes*, 1867, 1870, 1902, 1905, 1908, 1912, 1913, 1923, 1924. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 2 PER 3228).

Exposition universelle de 1900 à Paris (suite), rapports de jury international, groupe XIV classes 88-91, groupe XV classes 92-100, 1900. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, M BA 48).

Exposition universelle de 1900 à Paris (suite), rapports de jury international, groupe XVIII classes 117-121, concours internationaux d'exercices physiques et sportifs, rapports t. I-II, 1900. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, M BA 52).

Jeux dans les cercles privés, non datées. (Arch. Dép. D'Ille-et-Vilaine, 97W18-20).

## **6. Archives de Paris**

L'ordre de classement par série a été conservé ici. Nous avons tenté d'éclaircir la situation fiscale du ping-pong au regard des contributions indirectes dans les établissements commerciaux tels que les bars, les cafés, etc. Pour cela, nous avons consulté différents quartiers qui présentaient une activité pongistique ainsi que des années variées de 1933 à 1938 renvoyant à une période de diffusion du ping-pong dans les débits de boisson. Une recherche d'informations sur les premiers clubs parisiens de ping-pong s'est avérée infructueuse. Les dossiers d'associations sportives n'ont pas été conservés dans ce centre d'archives.

### **6.1. Sources imprimées et manuscrites**

*Bottin mondain*, 1903. (Arch. Dép. Paris, PER422 1).

#### 6.1.1. Série Archives Fiscales / Contributions Indirectes

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Montparnasse, XIV<sup>e</sup> arrondissement, Mobilière et Patentes, 1934. (Arch. Dép. Paris, D.9P22504).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Champs-Élysées, VIII<sup>e</sup> arrondissement, Mobilière et Patentes, 1934. (Arch. Dép. Paris, D.9P22491).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Belleville, XX<sup>e</sup> arrondissement, Mobilière et Patentes, 1934. (Arch. Dép. Paris, D.9P22520).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Saint-Lambert, XV<sup>e</sup> arrondissement, 1938. (Arch. Dép. Paris, D9P2 2892).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Arts et métiers, III<sup>e</sup> arrondissement, 1938. (Arch. Dép. Paris, D9P2 2881).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Vivienne, II<sup>e</sup> arrondissement, 1938. (Arch. Dép. Paris, D9P2 2880).

Archives Fiscales, IV.3.2, Contributions directes cadastre, Saint-Lambert, XV<sup>e</sup> arrondissement, 1933. (Arch. Dép. Paris, D9P2 2467).

## **7. Archives Départementales de Saint-Quentin-en-Yvelines**

Le classement des archives par séries a été conservé. Nous avons pu retrouver la date de déclaration du *Ping-Pong Club de Longjumeau* créé en 1933 (et non en 1923) dans un des recueils des actes administratifs de la Seine-et-Oise. Cette information a permis de confirmer

l'idée que le *Ping-Pong Club* (de Paris) est bien le premier club spécifique de tennis de table. Nous en avons profité pour retrouver des listes de membres de clubs au sein de la série 6M. Seuls les noms des membres de bureau ont été retrouvés dans les quelques dossiers d'associations consultés.

## **7.1. Sources imprimées et manuscrites**

### 7.1.1. Série 3K Recueils des actes administratifs de la préfecture

*Préfecture de Seine-et-Oise, actes administratifs, 1920-1928.* (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 3K 103).

*Préfecture de Seine-et-Oise, actes administratifs, 1929-1933.* (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 3K 104).

### 7.1.2. Série 6M Police administrative

Saint-Léger-en-Yvelines à Septeuil. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 39).

Versailles, Association. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 41).

Versailles, A. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 42).

Versailles, B à E. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 43).

Versailles, F à M. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 44).

Versailles, P à St. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 45).

Versailles, Sy à V. (Arch. Dép. Saint-Quentin-en-Yvelines, 6M 46).

## **Archives Municipales**

## **8. Archives Municipales de Rennes**

L'ordre de classement a été conservé ici. Seules les sources mentionnées dans les séries ou les fonds ont été consultées. Notre attention a porté principalement sur la recherche de listes de membres de clubs au sein des archives privées d'une part, et d'autre part, sur l'évocation de délits liés à des paris au sein des registres de la police des cafés (série I).

## 8.1. Sources imprimées et manuscrites

### 8.1.1. Série I Police, hygiène publique, justice

Associations. Clubs et cercles. Loteries et jeux de hasard. Sociétés secrètes. Autonomistes bretons, 1849-1944. (Arch. Municipales Rennes, I81).

Débites de boissons. Déclarations de mutations, 1930-1938. (Arch. Municipales Rennes, I110).

Débites de boissons. Déclarations d'ouvertures et mutations d'ouvertures, 1919-1955. (Arch. Municipales Rennes, I107).

Fêtes diverses. Épreuves sportives, 1913-1938. (Arch. Municipales Rennes, I31).

Police des spectacles. Théâtres. Cinéma. Café-concerts. Bals publics, 1792-1932. (Arch. Municipales Rennes, I43).

Police locale. Organisation et règlements. Police privée, 1900-1938. (Arch. Municipales Rennes, I2).

### 8.1.2. Fonds privés Association La Tour d'Auvergne/Série Z

Liste des membres du conseil et des commissions, non datée. (Arch. Municipales Rennes, 31Z12).

Section de tennis de table : liste des adhérents, saison 1953-1954. (Arch. Municipales Rennes, 31Z100).

*Statuts de la Société et modifications des Statuts*, 1902-1942. (Arch. Municipales Rennes, 31Z2).

*Tous amis, bulletin de l'œuvre*, 1935-1939. (Arch. Municipales Rennes, 31Z215).

### 8.1.3. Archives privées

*Rennes-Théâtre*, 1895-1900. (Arch. Municipales Rennes, 10Z26).

*Revue Artistique et littéraire*, bi hebdomadaire de théâtre, de musique et chronique des sports, 1932-1933. (Arch. Municipales Rennes, 10Z26).

### 8.1.4. Archives contemporaines

Sports : sociétés sportives dont un important dossier Cercle Paul Bert, manifestations sportives, centre médico-sportif. Correspondance, rapports, revues de presse, 1911-1976. (Arch. Municipales Rennes, 1078W77).

### 8.1.5. Bibliothèque

*Annuaire officiel de Rennes et d'Ille-et-Vilaine*, tome 1, 1936. (Arch. Municipales Rennes, R0-97).

*Annuaire officiel de Rennes et d'Ille-et-Vilaine*, tome 3, 1936. (Arch. Municipales Rennes, R0-99).

## **Archives Privées**

### **9. Archives de l'Assistance Publique des Hôpitaux de Paris**

Ces sources sont présentées par boîtes. Seuls les documents mentionnés ont été consultés. Ils ont permis de mieux comprendre la situation fiscale du ping-pong au regard du billard dans le cadre de la perception du droit des pauvres (contributions indirectes), et notamment de la taxe sur les spectacles.

#### **9.1. Sources imprimées et manuscrites**

##### 9.1.1. Boîte 760 Foss 3

Brasserie moderne mixte, 1926-1934. (Arch. AP-HP, 760 Foss 3).

##### 9.1.2. Boîte 760 Foss 4

Casino de Paris Music-Hall, 1929-1948. (Arch. AP-HP, 760 Foss 4).

Casino Montparnasse Music-Hall, 1931-1947. (Arch. AP-HP, 760 Foss 4).

Casino Saint-Martin, Cinéma/Music-Hall, 1931-1946. (Arch. AP-HP, 760 Foss 4).

##### 9.1.3. Boîte 760 Foss 6

Coliseum de Paris bal/skating, 1932-1940. (Arch. AP-HP, 760 Foss 6).

Comœdia théâtre/cinéma, 1933-1947. (Arch. AP-HP, 760 Foss 6).

Continental (hôtel) mixte, 1934-1939. (Arch. AP-HP, 760 Foss 6).

##### 9.1.4. Boîte 760 Foss 7

Coquet (restaurant) mixte, 1927-1946. (Arch. AP-HP, 760 Foss 7).

#### 9.1.5. Boîte 760 Foss 10

Georges V (salons), 1926-1938. (Arch. AP-HP, 760 Foss 10).

#### 9.1.6. Boîte 760 Foss 17

*Palais des Sports* mixte, 8, boulevard de Grenelle, 15<sup>e</sup>, 1933-1947. (Arch. AP-HP, 760 Foss 17, Pochette Palais des Sports).

Courriers entre le *Palais du tennis* mixte, 147, avenue de Versailles, 16<sup>e</sup> et le directeur de l'Assistance publique, du service du Droit des Pauvres, 1933-1939. (Arch. AP-HP, 760 Foss 17, Pochette Palais du Tennis).

#### 9.1.7. Boîte 760 Foss 21

Roland Garros stade sport, 1930-1946. (Arch. AP-HP, 760 Foss 21).

#### 9.1.8. Boîte 760 Foss 23

Vélodrome d'hiver sport, 1905-1947. (Arch. AP-HP, 760 Foss 23).

#### 9.1.9. Boîte 762 Foss 8

Agaro (école supérieure), 1922-1947. (Arch. AP-HP, 762 Foss 8, Pochette 487).

Éducation physique (école normale supérieure d'), 14<sup>e</sup>, 1946. (Arch. AP-HP, 762 Foss 8, Pochette 511).

Turgot (école municipale), 1919-1946. (Arch. AP-HP, 762 Foss 8, Pochette 561).

#### 9.1.10. Boîte 762 Foss 12

Lawn-tennis, 1939-1946. (Arch. AP-HP, 762 Foss 12, Pochette 815).

#### 9.1.11. Boîte 762 Foss 15

*Extrait des statuts déposés à la Préfecture de Police sous le n°169.143 du Ping Pong Club de France, 34 rue Marbeuf, Paris, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France).*



*Extrait des statuts du Ping Pong Club de Paris*, non datée, date estimée à l'année 1932 par le courrier joint du service des droits des pauvres de l'administration générale de l'Assistance publique à Paris, p. 1. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 1001 à 1030, Pochette 1013 Ping Pong Club de France).

*Pochette Paris Sporting Club, 1937-1946*. (Arch. AP-HP, 762 Foss 15, Pochette 977).

#### 9.1.12. Boîte 762 Foss 16

*Statuts de l'Association Française des Professeurs de Tennis*, 1930. (Arch. AP-HP, 762 Foss 16, Pochette 1031 à 1080 bis, Pochette 1034 Tennis).

#### 9.1.13. Boîte 762 Foss 18

FSGT, 1936-1947. (Arch. AP-HP, 762 Foss 18, Pochette 1189).

*Touring Club de France*, 1923-1946. (Arch. AP-HP, 762 Foss 18, Pochette 1185).

Travail et loisir, 1937-1945. (Arch. AP-HP, 762 Foss 18, Pochette 1191).

#### 9.1.14. Boîte 765 Foss 11

*Central Sporting*, 1934-1939. (Arch. AP-HP, 765 Foss 11).

*Palais des Sports*, 1934-1939. (Arch. AP-HP, 765 Foss 11).

*Studio Monceau*, 1934-1939. (Arch. AP-HP, 765 Foss 11).

#### 9.1.15. Boîte 769 Foss 2

*Statuts Racing Club de France Monceau*, 1933. (Arch. AP-HP, 769 Foss 2, Feuillet Racing Club de France Monceau).

#### 9.1.16. Boîte 769 Foss 3

Cirelli et Café-bar-dancing, 1933. (Arch. AP-HP, 769 Foss 3).

#### 9.1.17. Boîte 769 Foss 7

Paris Tennis, 1930. (Arch. AP-HP, 769 Foss 7).

#### 9.1.18. Boîte 769 Foss 11

Séances sportives, 1937-1944. (Arch. AP-HP, 769 Foss 11).

#### 9.1.19. Boîte 770 Foss 3

Organisation générale : notes, instructions, arrêtés et rapports relatifs à l'organisation de la perception du droit des pauvres, la composition et les dépenses du service. (Arch. AP-HP, 770 Foss 3).

#### 9.1.20. Boîte 771 Foss 2

Courriers sur les recettes des billards, billards automatiques, années 1930. (Arch. AP-HP, 771 Foss 2, Pochettes CIM-CLA et CLO-COU).

*Courrier de l'Administration générale de l'Assistance Publique à Paris, Service du Droit des Pauvres*, Paris, le 23 octobre 1934. (Arch. AP-HP, 771 Foss 2, Pochette CLO-COU, Pochette 298 Cocal, 16 rue d'Orléans, à Neully).

#### 9.1.21. Boîte 771 Foss 3

Courriers sur les recettes des billards russes, etc. (Arch. AP-HP, 771 Foss 3, Pochette H).

#### 9.1.22. Boîte 771 Foss 9

Notes, correspondances et relevés des recettes de l'*Établissement Jacques Chassin and cie, 9 et 11, avenue Saint-Mandé*, Paris (12<sup>e</sup>), 1935-1936. (Arch. AP-HP, 771 Foss 9, Liasse 769.8 Ping-Pong et Football, Feuillet 529 *Établissement Jacques Chassin and cie, 9 et 11, avenue Saint-Mandé*, Paris (12<sup>e</sup>)).

#### 9.1.23. Boîte 771 Foss 11

Concours Lépine, 1920-1937. (Arch. AP-HP, 771 Foss 11).

#### 9.1.24. Boîte 771 Foss 13

*Coliseum*, 1931-1935. (Arch. AP-HP, 771 Foss 13).

Registres *Droits des Pauvres, Compte Financier*, 1936-1937. (Arch. AP-HP, 828 Foss 76).

## **10. Centre de documentation du Musée des Arts Décoratifs à Paris**

Les sources ont été classées par ordre alphabétique. Nous avons principalement consulté les annuaires de la Chambre Syndicale des Fabricants de jouets, de jeux puis de sport afin d'évaluer le nombre de fabricants d'accessoires de ping-pong.

### **10.1. Sources imprimées**

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1902-1903. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 154 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1903-1904. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 155 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1904-1905. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 156 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1905-1906. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 157 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1906-1907. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 167 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1907-1908. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 158 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1911-1912. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 160 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1921-1922. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 161 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1929. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, D.J 547 DEP. JOUET).

*Annuaire de la Chambre Syndicale des Fabricants de Jouets et Jeux*, 1932. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 651 DEP. JOUET).

*Annuaire des articles pour tous, sport, jeux, jouets*, 1935. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, 165 DEP. JOUET).

Photocopie du catalogue *À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, Pont-Neuf et Monnaie, Paris, Jouets-Etrennes, Lundi 2 Décembre et pendant tout le mois*, 1919. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH 12).

Photocopie du catalogue *Aux Galeries Lafayette, Etrennes-Jouets*, Paris, 1911. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, PH 56).

Photocopie du catalogue *Grands Magasins de la Ville de Saint-Denis, Faubourg Saint-Denis, Rue du Paradis, Paris, Jouets-Etrennes*, 1910. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, DJ 712 8).

Photocopie du catalogue *Grands Magasins de la Ville de Saint-Denis, Faubourg Saint-Denis, Rue du Paradis, Paris, Jouets-Etrennes*, 1911. (Arch. Musée des Arts Décoratifs, DJ 712 10).

## **11. Archives de la Fédération Française de Tennis de Table**

Les sources sont présentées par types, puis par ordre alphabétique. Les procès-verbaux se sont révélés très fructueux en termes d'informations.

### **11.1. Sources imprimées**

*Annuaire de la FFTT*, 1950. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).

Autobiographie d'Alexandre Agopoff, *Souvenirs*, 1997. (Arch. FFTT, AGO. AGO. 97).

Bellak Laszlo, *Table tennis. How new sport was born*, 1990. (Arch. FFTT, BEL. BEL. 90).

*Ping-Pong*, Paris, < 1932-1935 >. (Arch. FFTT, non cotées).

*Revue du Ping-Pong*, Paris, < 1935-1939 >. (Arch. FFTT, non cotées).

Verger Raymond, *Ping-Pong*, Paris, Éditions Grasset, 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

### **11.2. Sources manuscrites**

Dédicace rédigée par Bourquin Jacques dans Verger Raymond, *Ping-Pong*, Paris, Éditions Grasset, 1932. (Arch. FFTT, non cotées).

*Procès-verbaux du comité de direction de la FFTT*, < 1927-1942 >. (Arch. FFTT, non cotées).

*Procès-verbaux de l'Assemblée Générale des clubs corporatifs*, < 1935-1936 >. (Arch. FFTT, non cotées).

### **11.3. Sources imprimées et objets dans le Musée de la FFTT**

Boîte de jeu de *Tennis de salon dit ping-pong* remise par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

Règlement du jeu de *Tennis de salon dit ping-pong* remis par Guy Saunier et Bernard Dupreuil à Pierre Albertini le 2 octobre, date estimée 1900. (Arch. Musée FFTT, non cotées).

## **12. Archives du Groupe Galeries Lafayette à Paris**

Nous avons consulté principalement la collection des catalogues du *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville* et des *Galeries Lafayette* pour compléter celle de la BnF. Nous avons également essayé, en vain, de retrouver le nombre de boîtes de jeu vendu dans les registres d'inventaires.

### **12.1. Archives imprimées**

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville*, date estimée avant 1900. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, hiver*, 1902-1903. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, hiver*, 1905-1906. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, meubles de jardins campagne bains de mer, outils et accessoires de jardinage*, 1908. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1908. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1909. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1910. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville*, date estimée entre 1900-1910. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, meubles de jardins campagne bains de mer, outils et accessoires de jardinage*, 1911. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, été*, 1911. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1911. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, rue Rivoli, Paris, nouveautés d'été*, 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, étrennes*, 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jardin*, 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, vélocipédie, accessoires d'automobiles, photographie, pêche*, 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV2).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, été*, 1916. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV4).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1917. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV4).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, la mer-la campagne*, 1918. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV4).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, nouveauté d'été*, 1919. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, hiver*, 1919. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets*, 1920. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets*, 1921. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets*, 1922. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, la mer, la campagne*, 1925. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, hiver*, 1925. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, étrennes*, 1926. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1927. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1928. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

Catalogue *Grand Bazar de l'Hôtel de Ville, jouets-étrennes*, 1929. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATBHV5).

#### 12.1.1.1. Boîte Catalogues Aux Galeries Lafayette 1905-1911

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes*, 1906. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1905/1911).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Filles-Garçonnettes*, lundi 28 octobre 1907. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1905/1911).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, les 13 décembre et jours suivants*, 1909. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1905/1911).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Toilettes - d'été*, 1911. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1905/1911).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, lundi 4 décembre et pendant tout le mois*, 1911. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1905/1911).

#### 12.1.1.2. Boîte Catalogues Aux Galeries Lafayette 1912-1914

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général*, été 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1912/1914).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes*, 1912. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1912/1914).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, articles et vêtements de voyage*, été 1913. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1912/1914).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes*, 1913. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1912/1914).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général*, hiver 1913-1914. (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1912/1914).

### 12.1.1.3. Boîte Catalogues Aux Galeries Lafayette 1915-1921

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général, été 1915.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, 1916.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, 1918.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, 1919.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général, hiver 1919.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, 1920.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général, hiver 1920.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes, 1921.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

*Catalogue Les Galeries Lafayette, catalogue général, été 1921.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, CATGL1915/1921).

## 12.2. Archives manuscrites

*Livre d'inventaires, Bazar de l'Hôtel de Ville, 31 Janvier 1902 à 31 Janvier 1916.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).

*Livre d'inventaires, Bazar de l'Hôtel de Ville, 31 Janvier 1916 à 31 Janvier 1929.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).

*Livre d'inventaires, Bazar de l'Hôtel de Ville, 31 Janvier 1932 à 31 Janvier 1946.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).

*Livre d'inventaires n°2, (Galeries Lafayette), 31 Juillet 1925 au 31 Juillet 1932.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).

*Livre d'inventaires n°3, (Galeries Lafayette), 31 Juillet 1929 à 1936.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).

*Livre Grande Caisse n°59, (Galeries Lafayette), Septembre 1927 à Mars 1930.* (Arch. Groupe Galeries Lafayette, non cotées).



### 13. Archives du Musée du Jouet à Poissy

Une présentation des sources par boîtes a été choisie. Les collections de catalogues de plusieurs grands magasins parisiens ont été consultées. Si elles se sont avérées relativement riches, les séries ne sont pas complètes.

#### 13.1. Sources imprimées

##### 13.1.1. Boîte catalogues Magasin Au Bon Marché (1900-1949)

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes*, 1886. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-159-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, date estimée : 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.78-41-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, 1904. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-45).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, Lundi 30 novembre et pendant tout le mois de décembre*, date estimée : 1908. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue Au Bon Marché, Paris, La Revue de l'année*, 1910. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.89.26-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, date estimée : 1910. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83-25-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, date estimée : 1910. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.89.27.1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Catalogue des Jeux et des jouets*, 1912. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-53-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre*, 1913. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.80-40-2).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Nouveautés pour les enfants, Lundi 17, Mardi 18, Mercredi 19 et Jeudi 20 Mars*, 1913. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-129-2).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, Lundi 1 décembre et tout le mois*, 1914. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-132-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, Lundi 6 décembre et tout le mois, 1916. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.11 BONM-673).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, novembre 1923. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.6 BONM-671).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1924. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.139-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1925. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.8 BONM-670).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Jouets, 1927. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.7 BONM-669).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, jouets, 1928. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-177-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, jouets, 1928. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.6 BONM-668).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1929. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.95-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1929. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.204.1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, Lundi 1<sup>er</sup> Décembre et pendant tout le mois de décembre, 1930. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-84-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, 1931. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-79-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, 1932. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.5 BONM-667).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, jouets, 1933. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-97-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes, 1934. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-145-1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1935. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.143.1).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, 1936. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.80-41-10).*

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1936.*  
(Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre, 1937.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.2.1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1937.*  
(Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.10 BONM.672).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1939.*  
(Arch. Musée du Jouet Poissy, C.78.41-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, Lundi 6 décembre et tout le mois, Noël 1945.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87-109-1).

*Catalogue Au Bon Marché, Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, Étrennes-jouets, 1948.*  
(Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.4.1).

### 13.1.2. Boîte catalogues Magasin Au Printemps (1900-1945)

*Catalogue Au Printemps, Paris, Nouveautés, 1<sup>er</sup> Décembre, 1887.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue Grands Magasins du Printemps, Jouets et articles pour étrennes, 1906.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-59).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets et Cadeaux, à partir du lundi 5 décembre, 1910.*  
(Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-49-1).

*Catalogue Au Printemps, La mode pour enfants, Exposition du lundi 16 octobre, 1911.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, 1913.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-153-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, 1913.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-178-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, 1914.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-133-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, 1917.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.04).

*Catalogue Au Printemps, Noël-Étrennes-Cadeaux, 1919.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.02).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets, Mardi 7 décembre et pendant tout le mois, Hiver 1920-1921.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.182-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, étrennes, 1922.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.180-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, étrennes, 1923.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.179-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, 1923-1924.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2012.03.03).

*Catalogue Au Printemps, Paris (Loggia Caumartin), Jouets, 1929-1930.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83-29-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets, 1930.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74-206-1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets-étrennes, Décembre, 1932.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.208.1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets, 1933.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.6.1).

*Catalogue Au Printemps, Paris, Jouets, 1938.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-166-1).

13.1.3. Boîte catalogues Grand Bazar de l'hôtel de ville, Aux Trois Quartiers, À la ménagère, Le paradis des enfants (1900-1949)

*Catalogue Au Nain Bleu, Jouets-Jeux, date estimée : 1925.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-58.1).

*Catalogue Aux Classes Laborieuses, Grands magasins de nouveauté, Étrennes, fondés en 1866, 46 et 48 Boulevard de Strasbourg, Paris, 1900.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.152-1).

*Catalogue Magasin Nouvelles Galeries à la Ménagère, Boulevard Bonne-nouvelle, Paris, jouet-étrennes, pendant tout le mois de décembre, 1910.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.1.1).

*Catalogue Aux Trois Quartiers, Boulevard de la madeleine, rue Duphot, Paris, jouets-étrennes mercredi 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois, date estimée : 1926.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.1).

*Catalogue Aux Trois Quartiers, Boulevard de la madeleine, rue Duphot, Paris, jouets-étrennes Lundi 2 décembre et tout le mois, date estimée : 1930.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.205-1).

*Catalogue Aux Trois Quartiers, Boulevard de la madeleine, rue Duphot, Paris, jouets-étrennes, 1<sup>er</sup> décembre et tout le mois, date estimée : 1932.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83.30-1).

*Catalogue Aux Trois Quartiers, Boulevard de la madeleine, rue Duphot, Paris, jouets-étrennes*, 1936. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.9.1).

*Catalogue Grand Bazar de l'hôtel de ville, Étrennes*, 1912. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.44.1).

*Catalogue Bazar de l'hôtel de ville, Paris, Jouets-Etrennes*, 1932. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.82.1).

Photocopie du *Catalogue Bazar de l'hôtel de ville, Jouets-Etrennes*, Paris, 1935. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue Bazar de l'hôtel de ville, Paris, Jouets-Etrennes*, 1936. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.8.1).

*Catalogue Bazar de l'hôtel de ville, Jouets-Etrennes*, Paris, 1938. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.160.1).

#### 13.1.4. Boîte catalogues Magasin à la Samaritaine (1900-1949)

*Fascicule À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1907. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.80-41-201).

*Fascicule À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1909. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.80-41-20-3).

*Catalogue À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, Lundi 4 décembre et pendant tout le mois*, Paris, Jouets-Étrennes, 1912. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-157-1).

*Fascicule À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1913. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-128-1).

*Fascicule À la Samaritaine, 75, rue de Rivoli, Jouets-Étrennes, Lundi 1<sup>er</sup> décembre*, 1914. (Arch. Musée du Jouet Poissy, non cotées).

*Catalogue À la Samaritaine, 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1916. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010.6.2. SAM-664).

*Fascicule À la Samaritaine, 75 rue de rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1921. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-140-1).

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1930. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-142-1).

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 75 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes*, Paris, 1932. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-99-1).

*Fascicule À la Samaritaine, mardi 29 novembre et jusqu'à fin décembre, Maison Ernest Cognacq 67 à 81 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes, Paris, 1933. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-101-1).*

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 81 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes, Paris, 1934. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-36-1).*

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 81 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes, Paris, 1935. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-77-1).*

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 81 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes, Paris, 1937. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-121-1).*

*Fascicule À la Samaritaine, Maison Ernest Cognacq 67 à 81 rue de Rivoli, pont-neuf et monnaie, Jouets-Étrennes, Paris, 1938. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-127-1).*

#### 13.1.5. Boîte catalogues Magasin du Louvre (1900-1949)

*Catalogue Grands Magasins du Louvre, Étrennes 1904, pendant tout le mois de décembre, 1904. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81-46-1).*

*Catalogue Louvre, Jouets-Étrennes, tout le mois de décembre, Paris, 1912. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.52.1).*

*Catalogue Louvre, Jouets, 1919. (Arch. Musée du Jouet Poissy, pas cotées).*

*Fascicule Au Louvre, Jouets, Paris, 1922-1923. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.92.1).*

*Fascicule Au Louvre, Jouets, Paris, 1923-1924. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.144-1).*

*Photocopie Catalogue Au Louvre, décembre jouets, Paris, date estimée : 1927. (Arch. Musée du Jouet Poissy, pas cotées).*

*Fascicule Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, date estimée : 1930. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.74.1).*

*Fascicule Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, 1932. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.80.1).*

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, Lundi 1<sup>er</sup> de décembre et pendant tout le mois, 1932. (Arch. Musée du Jouet Poissy, pas cotées).*

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, 1933. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.135-1).*

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, Vendredi 1<sup>er</sup> de décembre et pendant tout le mois, Paris, 1933. (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.210.1).*

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, mardi 1<sup>er</sup> de décembre et pendant tout le mois, date estimée : 1933.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83-31-1).

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, 1934.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.81.85.1).

*Catalogue Au Louvre, Jouets-Étrennes, pendant tout le mois de décembre, Paris, 1936.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87.121.1).

#### 13.1.6. Boîte catalogues Magasin Aux Galeries Lafayette (1900-1949)

*Fascicule Aux galeries Lafayette, jouets-étrennes, 1919.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.80-41-22).

*Catalogue Aux galeries Lafayette, jouets-étrennes-cadeaux, 1926.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.2010-6-4 AFA-666).

*Catalogue Aux galeries Lafayette, jouets-étrennes, Mardi 3 décembre et pendant tout le mois, 1929.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.83-32-1).

*Catalogue Aux galeries Lafayette, jouets-étrennes, Mardi 1<sup>er</sup> décembre et pendant tout le mois, 1930.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.77.5.1).

*Catalogue Aux galeries Lafayette, date estimée : 1930.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.202.1).

*Catalogue Aux galeries Lafayette, jouets-étrennes, du mardi 27 novembre et pendant tout le mois de décembre, 1934.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.74.200-1).

*Catalogue Jouets Étrennes Aux Galeries Lafayette, Pendant tout le mois de décembre, date estimée : 1936.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, C.87.122.1).

*Règles du jeu de tennis de table (ping-pong), Williams and co, Paris, Bordeaux, Cannes, 1935.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.77-16-76-2).

### 13.2. Objets

*Boîte de jeu de tennis de table en carton Williams and co, Paris, 4 x 41,5 x 23,5 cm, 1935.* (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.77.16.76).

Raquette de jeu de volant type tambourin (sans doute ping-pong également), 11,8 x 30,2 x 10,3 cm, estimée : vers 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.78.10.1).

Raquette type tambourin, 18,3 x 34 x 12,6 cm, estimée : vers 1900. (Arch. Musée du Jouet Poissy, MJ.83.1-34-1).

## 14. Archives du Musée Tenniseum de la Fédération Française de Tennis

Les sources sont présentées par ordre alphabétique. Nous avons principalement consulté les procès-verbaux de la FFLT ainsi que la *Revue du Tennis et du Ping-Pong*.

### 14.1. Sources imprimées

*Annuaire USFSA*, 1913. (Arch. Musée Tenniseum FFT, G.13.2).

*Annuaire USFSA*, 1920-1921. (Arch. Musée Tenniseum FFT, G.20.2).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1913-1920. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.13-20).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1921. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.21).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1924. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.24).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1925. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.25).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1927. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.27).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1928. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.28).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1930. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.30).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1931. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.31).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1932. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.32).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1933. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.33).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1934. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.34).

*Bulletin Officiel de la Fédération française de lawn-tennis*, 1938. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.01.38).

Daryl Philippe, *Encyclopédie des Sports. Jeux de balle et ballon*, Paris, Librairies-Imprimeries réunies, 1894. (Arch. Musée Tenniseum FFT, 0.02.DAR.54.db).



*La Vie au grand air*, 1898-1899, tome 1-2. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.17.1898-1899).

*La Vie au grand air*, 1900-1912, tome 3-15. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.17.00-12).

Lenglen Suzanne, *Le tennis*, Paris, Éditions Nilsson, 1925. (Arch. Musée Tenniseum FFT, 0.2.LEW.358).

*Le Miroir des Sports*, 1920. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.16.20).

*Le Miroir des Sports*, tome 1 et 2, 1927. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.16.27).

*Le Miroir des Sports*, tome 1 et 2, 1932. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.16.32).

*Le Miroir des Sports*, tome 1 et 2, 1935. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.16.35).

*Le Miroir des Sports*, 1938. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.S.16.38).

*Revue du Tennis*, 1929-1931. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.29-31).

*Revue du Tennis et du Ping-Pong*, 1932-1934. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.32-34).

*Revue du Tennis et du Ping-Pong, du Badminton*, 1935-1936. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.35-36).

*Revue du Tennis et du Badminton*, 1936-1939. (Arch. Musée Tenniseum FFT, JO.02.36-39).

## **15. Archives du Musée virtuel de la Fédération Internationale de Tennis de Table**

Seules les boîtes citées ont été mentionnées. Le musée virtuel présente une importante collection de boîtes de jeu de différents pays.

### **15.1. Sources numériques**

Boîte de jeu Pim-Pam, Tennis de Table, non datée, date estimée 1901-1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 57. French Pim-Pam set »).

Boîte du Jeu de Tennis de Salon, Saloon Tennis Game, Le Simplex, H, Paris, non datée, vraisemblablement 1900. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 62. Saloon Tennis »).

Boîte de jeu The Excelsior, Table Tennis Game, date 1902. (Arch. Musée virtuel ITTF, consulté le 17 août 2016, disponible sur : <http://www.ittf.com/museum/indextech2.html>, puis « Select a Gallery », « Early TT sets », « 59. Early Excelsior set »).

## **16. Archives de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance**

Concernant la période de l'avant Seconde Guerre mondiale, le centre ne possède que peu de sources sur le tennis de table.

### **16.1. Sources imprimées**

*Règle Officielle du Tennis de table ou Ping-pong*, Paris, Éditions Bornemann, 1934. (Arch. INSEP, LR 231).

Verger Raymond, *16 Leçons de Ping-Pong*, Paris, Éditions Bornemann, 1941. (Arch. INSEP, LR 321).

## **17. Archives de l'Institut National de la Propriété Industrielle à Courbevoie**

Nous avons consulté l'ensemble des bulletins officiels des dépôts de brevets et de marques. Les brevets relatifs au ping-pong ont pu être relevés dans la classe « Articles de Paris et industries diverses », puis dans la catégorie « bimbeloterie » jusqu'en 1903, et « jeux et jouet, théâtre et courses » à partir de 1904. Les brevets sportifs sont inclus dans cette dernière catégorie. Les dépôts des marques de fabrique ont été retrouvés à partir des tables par ordre alphabétique des déposants ou des marques déposées. Nous n'avons pas pu trouver l'ensemble des dépôts des marques dans la mesure où nous n'avons pas encore une liste exhaustive des fabricants d'accessoires de ping-pong de 1888 à 1939 lors de cette consultation. De surcroît, à partir de 1913, la table des matières ne range plus les déposants par classes (comme la classe « des jeux » ou « des liqueurs et spiritueux » par exemple) mais par ordre alphabétique des noms de marques ou de déposants.

### **17.1. Sources imprimées**

*Bulletin officiel de la propriété industrielle et commerciale, Marques de fabrique*, 1888-1939. (Arch. INPI, non cotées).

*Brevets d'Invention, Articles de Paris et petites industries, Tables des matières*, 1896-1901. (Arch. INPI, non cotées).

*République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés*, 1902-1920. (Arch. INPI, non cotées).

*République française, Ministère du Commerce, de l'Industrie, des Postes et Télégraphes, Direction de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés, 1921-1926. (Arch. INPI, non cotées).*

*République française, Ministère du Commerce et de l'Industrie, Direction de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés, 1927-1939. (Arch. INPI, non cotées).*

## **18. Archives de la Collection Privée de Mousset Kilian**

### **18.1. Sources imprimées et manuscrites**

*Almanach Hachette, Petite encyclopédie populaire de la Vie pratique, Paris, Éditions Hachette, 1903. (Coll. Priv. Mousset Kilian).*

Imprimé d'une autobiographie d'Alex Ehrlich, (B)P-3742, Thomas Bauer, sans date, Transmis par Gomet Doriane. (Coll. Priv. Mousset Kilian).

## **19. Archives de la Collection Privée de Loudcher Jean-François**

L'absence des archives du Comité National Olympique et Sportif Français, et notamment des procès-verbaux de l'USFSA et du CNS, a pu être compensée en partie par la consultation de la collection privée de Jean-François Loudcher.

### **19.1. Sources imprimées et manuscrites**

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 19 mars 1902. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale ordinaire*, 1<sup>er</sup> Mars 1902. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Réunion de bureau du conseil*, Séance du 9 avril 1902. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale ordinaire*, 20 février 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 22 février 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale*, 22 février 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 2 mars 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 9 mars 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 21 mars 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 30 novembre 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 7 décembre 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 12 décembre 1904. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 12 février 1906. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale*, 3 Mars 1906. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 5 mars 1906. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 11 juin 1906. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 12 novembre 1906. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, Séance du 14 janvier 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale*, 16 février 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 27 février 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Assemblée générale extraordinaire*, 2 mars 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil* du 4 mars 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 1 mai 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 3 juin 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 10 juillet 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 9 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, Séance du 16 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 21 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 23 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 28 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 28 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 30 octobre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 17 décembre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 23 décembre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 23 décembre 1907. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 27 janvier 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 27 janvier 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 1 mai 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 5 mai 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 12 mai 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 2 juin 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 30 juin 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 7 juillet 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 21 juillet 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 29 septembre 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Conseil de l'Union*, 19 octobre 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

Photographie des procès-verbaux de l'USFSA, *Bureau du conseil*, 22 octobre 1908. (Coll. Priv. Loudcher Jean-François, Photos Arch. CNOSF).

## **20. Archives de la Préfecture de Police de Paris**

L'ordre de classement par série a été conservé ici. Nous avons consulté principalement les sources relatives au concours Lépine de 1901. Nous savions par voie de presse qu'une boîte de jeu de ping-pong était en lice. Aussi, nous avons consulté les mains courantes de commissariats de police pour relever de possibles délits liés à des paris lors de partie de ping-pong dans les cafés. Pour cela, nous avons ciblé des quartiers où nous relevions déjà la présence de clubs de ping-pong. Aussi, nous nous sommes centrés sur l'année 1933 qui renvoie au moment phare d'implantation du ping-pong dans les débits de boisson.

### **20.1. Sources imprimées et manuscrites**

#### **20.1.1. Série B Cabinet du Préfet de police**

Débits de boissons, brasseries, auberges, cabarets, cafés, estaminets, bars, cavernes, cafés concerts. (Arch. Préf. Police Paris, BA.884).

#### **20.1.2. Série C Mains courantes des commissariats**

Mains courantes du Commissariat de police du 45<sup>e</sup> quartier administratif, Bel-Air, 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 29 mai 1931 à 7 avril 1933. (Arch. Préf. Police Paris, CB.45.12).

Mains courantes du Commissariat de police du 47<sup>e</sup> quartier administratif, Bercy, 12<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 1<sup>er</sup> avril 1933 au 31 mai 1934. (Arch. Préf. Police Paris, CB.47.33).

Mains courantes du Commissariat de police du 58<sup>e</sup> quartier administratif, Necker, 29 août 1934 au 7 janvier 1936. (Arch. Préf. Police Paris, CB.58.39).

Mains courantes du Commissariat de police du 66<sup>e</sup> quartier administratif, Plane-Monceau, 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris, 14 juin 1933 au 17 septembre 1934. (Arch. Préf. Police Paris, CB.66.35).

### 20.1.3. Série D Administration de la Préfecture de police

Concours de jouet, Organisation du concours, renseignements généraux, etc., 1901. (Arch. Préf. Police Paris, DA.317).

Concours de jouet Pièces diverses, invitations, etc. 1901, Service dépêche. (Arch. Préf. Police Paris, DA.316).

Jouets en caoutchouc colorés. Jouets colorés. (Arch. Préf. Police Paris, DB.440).

Les jouets, Concours de jouets. Concours Lépine. (Arch. Préf. Police Paris, DB.425).

Les jouets Concours de jouets. Concours Lépine. (Arch. Préf. Police Paris, DB426).

## 21. Archives du site internet Projet Demenÿ

### 21.1. Sources numérisées

Imprimé du *Manuel d'exercices physiques et de jeux scolaires*, 1908. (Arch. Proj. Demenÿ, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

Projet de Règlement Général d'Éducation physique, première partie, Ministère de la Guerre, direction de l'infanterie, Paris, Éditions Imprimerie Nationale, édition mise à jour au 1<sup>er</sup> juillet 1919. (Arch. Proj. Demenÿ, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

*Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, première partie, Ministère de la Guerre, Paris, Imprimerie Nationale, 1925. (Arch. Proj. Demenÿ, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

*Règlement général d'éducation physique. Méthode française*, 2<sup>e</sup> partie, Paris, Éditeurs militaires Charles-Lavauzelle & Cie, [1<sup>re</sup> édition 1928], 1932. (Arch. Proj. Demenÿ, site : <http://projet-demeny.univ-fcomte.fr/index.php?page=base>).

## **22. Archives du site internet Légifrance**

### **22.1. Sources numériques**

*Loi du 1<sup>er</sup> juillet 1901 relative au contrat d'association*, article 6, version en vigueur du 2 juillet 1901 au 24 juillet 1984. (Arch. Légifrance, site : [https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=7B0EA842FBEA0ECAE98B99851BAEDAFa.tpdila11v\\_3?idArticle=LEGIARTI000006294271&cidTexte=JORFTEXT000000497458&categorieLien=id&dateTexte=19870723](https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexteArticle.do;jsessionid=7B0EA842FBEA0ECAE98B99851BAEDAFa.tpdila11v_3?idArticle=LEGIARTI000006294271&cidTexte=JORFTEXT000000497458&categorieLien=id&dateTexte=19870723)).



## Partie III. Bibliographie

Seuls les ouvrages et les articles de revues cités sont mentionnés dans cette bibliographie. Un classement thématique a été choisi.

### Méthodologie : histoire culturelle

Chartier Roger, « Le monde comme représentation », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, n°6, 1989, pp. 1505-1520.

Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Éditions PUF, 2010.

Hobsbawm Éric, Ranger Terence (dir.), *L'invention de la tradition*, Paris, Éditions Amsterdam, [traduction de l'anglais par Vivier Christine ; 1<sup>re</sup> édition 1983, Presse of the University of Cambridge], 2012.

Lenclud Gérard, « La tradition n'est plus ce qu'elle était... », *Terrain*, octobre 1987.

Ory Pascal, *L'Histoire culturelle*, Paris, Éditions PUF, 2004.

Ory Pascal, « L'histoire culturelle de la France contemporaine : question et questionnement », *Vingtième siècle*, n°16, 1987.

Poirrier Philippe, « L'histoire culturelle en France. « Une histoire sociale des représentations » », dans Poirrier Philippe (dir.), *L'Histoire culturelle : un « tournant mondial » dans l'historiographie ?*, Dijon, Éditions universitaires de Dijon, 2008.

Prost Antoine, *Douze leçons sur l'histoire*, Paris, Éditions du Seuil, 1996.

Ricoeur Paul, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Paris, Éditions du Seuil, 2000.

### Histoire générale de la France

Albert Pierre, « La presse de 1871 à 1940 », dans Bellanger Claude, Godechot Jacques, Guiral Pierre, Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome 3, 1871-1940, Paris, Éditions PUF, 1972, pp. 135-622.

Audoin-Rouzeau Stéphane, Becker Annette, *14-18, retrouver la Guerre*, Paris, Éditions Gallimard, 2000.

Bantigny Ludivine, Baubérot Arnaud, « Jeunesse », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Éditions PUF, 2010.

- Bard Christine, *Les femmes dans la société française au 20<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions HER/Armand Colin, 2001.
- Baudry Julien, « Le rôle de la culture enfantine dans l'introduction de la bande dessinée dans la presse quotidienne française de l'entre-deux-guerres », *Le Temps des médias*, n°21, 2013, pp. 35-52.
- Becker Jean-Jacques, *La France en Guerre, 1914-1918, La grande mutation*, Bruxelles, Éditions Complexe, 1988.
- Bellanger Claude, Godechot Jacques, Guiral Pierre, Terrou Fernand (dir.), *Histoire générale de la presse française*, tome 3, 1871-1940, Paris, Éditions PUF, 1972.
- Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 1, 1900-1930, Paris, Éditions Perrin, [1<sup>re</sup> édition 1990, Éditions Complexe], 2009.
- Berstein Serge, Milza Pierre (dir.), *Histoire de la France au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 2, 1930-1958, Paris, Éditions Perrin, [1<sup>re</sup> édition 1990, Éditions Complexe], 2009.
- Chaney David, « Le grand magasin comme forme culturelle », *Réseaux*, n°80, 1996, pp. 81-96.
- Caron François, *Histoire des chemins de fer en France, 1883-1937*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 2005.
- Carribon Carole, « Villes d'eaux, villes de loisirs. L'exemple des stations thermales françaises de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle aux années trente », *Histoire urbaine*, n°41, 2014, pp. 83-103.
- Corbin Alain, « Les balbutiements d'un temps pour soi », dans Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris et Rome, Éditions Aubier et Laterza, [1<sup>re</sup> édition 1995, Éditions Aubier et Laterza], pp. 427-494, 2009.
- D'Almeida Fabrice, Delporte Christian (dir.), *Histoire des médias en France, de la Grande Guerre à nos jours*, Paris, Flammarion, édition mise à jour, [1<sup>e</sup> édition 2003], 2010.
- Élias Norbert, Dunning Éric, *Sport et civilisation, La violence maîtrisée*, Paris, Librairie Arthème Fayard, [1<sup>re</sup> édition, 1986, Éditions Basil Blackwell Ltd], 1994.
- Flonneau Mathieu, *L'automobile à la conquête de Paris*, Paris, Presses de l'école nationale des ponts et chaussées, 2003.
- Grau François-Marie, *Histoire du costume*, Paris, Éditions PUF, Que sais-je, 1999.
- Le Thomas Claire, « Travaux manuels domestiques et pratiques ordinaires de création : dépasser les différences de genre par l'expression artistiques ? », dans Knittel Fabien, Raggi Pascal (dir.), *Genre et Techniques*, Éditions Presses Universitaires de Rennes, 2013, pp. 239-252.

- Lequin Yves, *Histoire des français XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècles. Un peuple et son pays*, Paris, Éditions Armand Colin, 1984.
- Loubet Jean-Louis, « Industrie et finance, histoire d'un désamour : Peugeot, 1919-1939 », *Revue d'économie financière*, n°104, 2011, pp. 71-90.
- Moris Peter, « Le regard anglais », dans Milza Pierre, Poidevin Raymond (dir.), *La Puissance française à la « Belle Époque »*, Mythe ou réalité, Bruxelles, Éditions Complexe, 1992, pp. 161-174.
- Mougel François-Charles, Pacteau Séverine, *Histoire des relations internationales, XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions PUF, Que-sais-je ?, [9<sup>e</sup> édition mise à jour, 1<sup>re</sup> édition 1988], 2009.
- Rauch André, *Vacances en France de 1830 à nos jours*, Paris, Éditions Hachette, 1996.
- Sohn Anne-Marie, « Entre deux Guerres, Les rôles féminins en France et en Angleterre », dans Thébaud Françoise (dir.), *Histoire des femmes en Occident*, Paris, Éditions Perrin, 2002, pp. 165-195.
- Studený Christophe, *L'invention de la vitesse. France, XVIII<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Gallimard, 1995.
- Thuin Véronique, « La construction de l'Hôtel du Parc Impérial », *Cahiers de la Méditerranée*, [En ligne], n°62, 2001.
- Winock Michel, *La Belle Époque, La France de 1900 à 1914*, Paris, Éditions Perrin, 2003.
- Zeldin Théodore, *Histoire des passions françaises*, tome 3, *Goût et corruption*, Paris, Éditions Encres/Recherches, 1979.

## **Histoire économique et sociale de la France**

- Armengaud André, « La démographie du XX<sup>e</sup> siècle », dans Braudel Fernand, Labrousse Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, 1914-1950*, tome 4, vol. 2, Paris, Éditions PUF, 1980, pp. 597-630.
- Bairoch, Paul, *Victoires et déboires*, tome 3, *Histoire économique et sociale du monde du XVII<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Paris, Éditions Gallimard, 1997.
- Braudel Fernand, Labrousse Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, 1914-1950*, tome 4, vol. 2, Paris, Éditions PUF, 1980.
- Charle Christophe, *Histoire sociale de la France au XIX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1991.
- Daumard Adeline, *Les bourgeois et la bourgeoisie en France depuis 1815*, Paris, Éditions Aubier, 1987.

- Lhomme Jean, « Le pouvoir d'achat de l'ouvrier français au cours d'un siècle, 1840-1940 », *Le Mouvement social*, n°63, 1968, pp. 41-69.
- Marc Alfred, *L'évolution des prix depuis cent ans*, Paris, Éditions PUF, Que sais-je ?, n°784, [1<sup>re</sup> édition 1958, Éditions PUF], 1966.
- Miller Michaël Barry, *Au Bon Marché, 1869-1920, Le consommateur apprivoisé*, Paris, Éditions Colin, 1987.
- Noiriel Gérard, *Les ouvriers dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions du Seuil, 1986.
- Piketty Thomas, *Les hauts revenus en France au XX<sup>e</sup> siècle, inégalités et redistributions, 1901-1998*, Paris, Éditions Grasset et Fasquelle, 2001.
- Perrot Marguerite, *Le mode de vie des familles bourgeoises, 1873-1953*, Paris, Éditions Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 1982, [1<sup>re</sup> édition 1961, Éditions Armand Colin], pp. 84-89.
- Richez Jean-Claude, Strauss Léon, « Un temps nouveau pour les ouvriers : les congés payés (1930-1960) », Corbin Alain (dir.), *L'avènement des loisirs, 1850-1960*, Paris et Rome, Éditions Aubier et Laterza, 1995, pp. 494-543.
- Rougerie Jacques, « Remarques sur l'histoire des salaires à Paris au XX<sup>e</sup> siècle », *Le Mouvement social*, n°63, avril-juin 1968, pp. 71-108.
- Willard Claude, « Les couches populaires urbaines (1914-1950) », dans Braudel Fernand, Labrousse Ernest (dir.), *Histoire économique et sociale de la France, 1914-1950*, tome 4, vol. 2, Paris, Éditions PUF, 1980, p. 907-945.

## **Histoire des cafés**

- Bihl-Willette Luc, *Des tavernes aux bistros, Une histoire des cafés*, Lausanne, Éditions L'Âge d'Homme, 1997.
- Bologne Jean-Claude, *Histoire des cafés et des cafetiers*, Paris, Éditions Larousse, 1993.
- Fillaut Thierry, *Les Bretons et l'alcool (XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle)*, Rennes, Éditions École Nationale de la Santé Publique, 1991.
- Howard Sarah, *Les images de l'alcool en France, 1915-1942*, Paris, Éditions CNRS, 2006.
- Théofilakis Fabien, « À l'ombre du comptoir : débitants et débits de boissons à Belleville (1860-1914) », *Revue d'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle*, [En ligne], n°26-27, 2003.

## Histoire du sport et des jeux

- Arnaud Pierre, « Le sport, vecteur des représentations nationales des États européens », dans Arnaud Pierre, Riordan James (dir.), *Sport et relations internationales (1900-1914)*, Paris, Éditions L'Harmattan, 1998, pp. 11-26.
- Arnaud Pierre, *Une histoire du sport*, La documentation française, n°7029, juin 1995.
- Arnaud Pierre, « Le sport en marge ou le poids des sociétés conscriptives. Vitalité et densité du mouvement sportif associatif à Lyon et dans le département du Rhône (1853-1915) », dans Arnaud Pierre (dir.), *Les Athlètes de la République. Gymnastique, sport et idéologie républicaine, 1870-1914*, Toulouse, Éditions Privat, 1987, pp. 95-123.
- Augustin Jean-Pierre, « L'évolution géopolitique des patronages catholiques : 1898-1998 », dans Cholvy Gérard, Tranvouez (dir.), *Sport, culture et religion. Les patronages catholiques (1898-1998)*, Éditions Centre de Recherche Bretonne et Celtique, Brest, 1999, pp. 69-87.
- Berthier Bruno, Parisot Lucie, « Panorama des jeux vidéo », *Psychotropes*, n°3-4, vol. 18, 2012, pp. 25-43.
- Brohm Jean-Marie, *Sociologie politique du sport*, Paris, Éditions Jean-Pierre Delarge, Éditions Universitaires, 1976.
- Caillois Roger, *Les jeux et les hommes, le masque et le vertige*, Paris, Éditions Gallimard revue et argumentée, [1<sup>re</sup> édition, Paris, Éditions Gallimard, 1958], 1967.
- Durry Jean, « Le combat des femmes et l'évolution des structures », dans Hubscher Ronald, Durry Jean, Bernard Jeu (dir.), *L'Histoire en mouvements, Le sport dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Armand Colin, 1992, pp. 287-313.
- Froissart Tony, *L'impasse du sport rural. La Seine-et-Oise de 1881 à 1939*, Université de Franche-Comté, Éditions Presse universitaires de Franche-Comté, 2006.
- Froissart Tony, « *sport populaire* » de *Seine-et-Oise, 1880-1939*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2003.
- Gaboriau, Philippe, « Les trois âges du vélo en France », *Revue Vingtième Siècle*, n°29, 1991.
- Garrigou Alain, « La naissance du mouvement associatif sportif sous la III<sup>e</sup> République en Dordogne », dans Arnaud Pierre, Camy Jean (dir.), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France, Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Éditions Presses universitaires de Lyon, 1986, pp. 241-258.
- Grosset Yoan, *Aux origines du mouvement sportif français. L'histoire d'une institutionnalisation du sport et de l'Olympisme (1887-1930)*, tome 3, Thèse de doctorat

- en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Raspaud Michel et Attali Michaël, Grenoble, Université Joseph Fourier-Grenoble 1, 2010.
- Holt Richard, *Sport and the British, A Modern History*, Oxford, Éditions Clarendon Press et Oxford University Press, 1989.
- Hubscher Ronald, Durry Jean, Bernard Jeu (dir.), *L'Histoire en mouvements, Le sport dans la société française, XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Armand Colin, 1992.
- Huizinga Johan, *Homo ludens. Essai sur la fonction sociale du jeu*, Paris, Éditions Gallimard, [1<sup>re</sup> édition, 1938, 1<sup>re</sup> édition traduite, 1951, Éditions Les Essais, traduit par Seresia Cécile], 2014.
- Irlinger Paul, Louveau Catherine, Metoudi Michèle, *Les pratiques sportives des Français*, Paris, INSEP, cité par Bromberger Christian, « De quoi parlent les sports ? », *Terrain*, n°25, septembre 1995.
- Jamain-Samson Sandrine, Terret Thierry, « Fabricants, détaillants et vendeurs : l'économie du costume de sport à la Belle Époque », *Staps*, n°83, 2009, pp. 55-67.
- Jamain-Samson Sandrine, *Sport, genre et vêtement sportif : Une histoire culturelle du paraître vestimentaire (fin du XIX<sup>e</sup> siècle-début des années 1970)*, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Terret Thierry, Lyon, Université Claude Bernard-Lyon 1, 2008.
- Kssis Nicolas, *La FSGT, Du sport rouge au sport populaire*, Paris, Éditions la ville brûle/Sport et plein air- FSGT, 2014.
- Laffage-Cosnier Sébastien, Loudcher Jean-François, Vivier Christian, « La guerre et ses représentations dans la bande dessinée : la destinée du héros sportif chez Pellos dans le journal Junior (1938-1940) », *Modern and Contemporary France*, vol. 20, n°3, 2012, pp. 287-305.
- Lassus Marianne, *L'affaire Ladoumègue, Le débat amateurisme/professionnalisme dans les années trente*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000.
- Lê-Germain Élisabeth, Tétart Philippe, « Naissance et développement du spectacle sportif (1880-1939) », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 227-259.
- Loudcher Jean-François, « La France au centre de la modernité sportive ? (XIX<sup>e</sup> siècle-années 1930) », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 107-127.

- Marais Jean-Luc, *Les Sociétés d'hommes, Histoire d'une sociabilité du 18<sup>e</sup> siècle à nos jours, Anjou, Maine, Touraine*, La Botellerie – Vauchrétien – Maine-et-Loire, Éditions Ivan Davy, 1986.
- Monier Brice, *L'image du basket-ball dans la presse sportive françaises (1898-1940), L'exemple de L'Auto : d'un jeu méconnu à un sport d'envergure*, Thèse de doctorat en Sciences du sport sous la direction de Vivier Christian et Loudcher Jean-François, Besançon, Université de Franche-Comté, 2011.
- Pociello Christian, « Nouvelles approches », dans Pociello Christian (dir.), *Sports et Société. Approche socio-culturelle des pratiques*, Paris, Éditions Vigot, 1981, pp. 9-29.
- Poyer Alex, « La France s'éveille au sport, début du XIX<sup>e</sup> siècle aux années 1880 », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 5-24.
- Poyer Alex, « L'institutionnalisation du sport, 1880-1914 », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 25-56.
- Renaud Jean-Nicolas, *La naissance du sport dans le jura : une forme de modernité (1867-1914)*, tome 1, Thèse de doctorat en Histoire sous la direction de Marcot François et Vivier Christian, Besançon, Université de Franche-Comté, 2009.
- Saint-Martin Jean, « Sport, nationalismes et propagande, 1918-1939 », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 183-105.
- Sevilla Nathalie, « Le développement de l'UFOLEP pendant l'entre-deux-guerres », dans Lebecq Pierre-Alban (dir.), *Sports, éducation physique et mouvements affinitaires au XX<sup>e</sup> siècle*, tome 1, *Les pratiques affinitaires*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2004, pp. 139-150.
- Rioux Jean-Pierre, « Sport et association : remarques de précaution », dans Arnaud Pierre, Camy Jean (dir.), *La naissance du Mouvement Sportif Associatif en France, Sociabilités et formes de pratiques sportives*, Lyon, Éditions Presses universitaires de Lyon, 1986, pp. 163-171.
- Sorez Julien, « Du terrain à la buvette : diffusion du football et contrôle social en région parisienne durant l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°238, 2012, pp. 65-80.
- Sorez Julien, « Le football français et la Grande Guerre : une pratique sportive à l'épreuve du feu », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, n°106, 2012, pp. 11-19.
- Terret Thierry, *Histoire du sport*, Paris, Éditions PUF, [de la 3<sup>e</sup> édition mise à jour, 2011, 1<sup>re</sup> édition, 2007], 2012.

- Terret Thierry, « Sport et genre, 1870-1945 », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 355-376.
- Terret Thierry, *Les défis du bain. Formes de pratiques, modèles et résistances dans les processus de diffusion de la natation sportive*, tome 1, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Arnaud Pierre, Lyon, Université de Lyon 1, 1992.
- Tétart Philippe, « Spectacle sportif, médias et représentations sociales », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, pp. 149-192.
- Tétart Philippe, « De la balle à la plume. La première médiatisation des passions sportives (1854-1939) », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France, Du Second Empire au régime de Vichy*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 289-327.
- Ulmann Jacques, *De la gymnastique aux sports modernes*, Paris, Éditions Vrin, édition augmentée et mise à jour, [1<sup>re</sup> édition, Éditions PUF, 1965], 1971.
- Ville Sylvain, « Donner la boxe en spectacle. Une histoire sociale des débuts de la boxe professionnelle à Paris, à la Belle Époque », *Actes de la recherche en sciences sociales*, n°209, 2015, pp. 10-27.
- Vivier Christian, Renaud Jean-Nicolas, « Les plaisirs nautiques au tournant des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles – Les mises en scène sportives organisées sur le Léman (Suisse) et sur le Doubs (France) - », *Loisir et Société*, n°2, 2009, pp. 333-360.
- Vivier Christian, *L'aventure canotière. Du canotage à l'aviron. Histoire de la nautique Bisontine (1865-1930)*, tome 1, Thèse de doctorat en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives sous la direction de Arnaud Pierre, Lyon, Université de Lyon 1, 1994.
- Wahl Alfred, *Les archives du football, Sport et société en France, (1880-1980)*, Paris, Éditions Gallimard/Julliard, 1989.
- Waquet Arnaud, Terret Thierry, « Ballons ronds, Tommies et tranchées : l'impact de la présence britannique dans la diffusion du football-association au sein des villes de garnison de la Somme et du Pas-de-Calais (1915-1918) », *Modern and Contemporary France*, n°4, 2006, pp. 449-464.



## **Historiographie de l'histoire du sport**

- Attali Michaël, Saint-Martin Jean, « Éditorial, À propos de l'histoire culturelle du sport... », *Movement & Sport Sciences*, n°86, 2014.
- Bourdieu Pierre, *Question de sociologie*, Paris, Éditions de Minuit, 1984.
- Darbon Sébastien, *Les fondements du système sportif. Essai d'anthropologie historique*, Paris, Éditions l'Harmattan, 2014.
- Dietschy Paul, « Le parcours d'une « histoire en mouvement ». Les temps de l'historiographie du sport en France », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, pp. 13-36.
- Eichberg Henning, « Body culture as paradigm. The Danish sociology of sport », Bale John, Philo Chris (dir.), *Body Cultures. Essays on sport, space and identity, by Henning Eichberg*, London, Éditions Routledge, [1<sup>re</sup> édition, 1998], 2002, pp. 111-127.
- Guttman Allen, *Du rituel au record, La nature des sports modernes*, Paris, Éditions L'Harmattan, [Traduit et présenté par Terret Thierry], 2006.
- Loudcher Jean-François, « À propos de la traduction française du livre de Allen Guttman, From Ritual to Record : the Nature of Modern Sports », *Staps*, n°80, 2008, pp. 39-51.
- Loudcher Jean-François, *Penser les origines du sport : Essai de la définition historique à la lumière de la pensée Foucauldienne*, Note de Synthèse d'Habilitation à Diriger les Recherches sous la direction de Marcot François, Besançon, Université de Franche-Comté, 2002.
- Terret Thierry, Froissart Tony, « Conclusion sur les origines de l'historiographie du sport en France », dans Terret Thierry, Froissart Tony (dir.), *Le sport, l'historien et l'histoire*, Reims, Éditions et presses universitaires de Reims, 2013, pp. 279-303.
- Tétart Philippe, « Les historiens et l'histoire du sport », dans Tétart Philippe (dir.), *Histoire du sport en France. De la libération à nos jours*, Paris, Éditions Vuibert, 2007, pp. 393-442.
- Vivier Christian, Loudcher Jean-François, Vieille-Marchiset, « Histoire de l'Histoire du Sport et de l'Éducation Physique en France », *Sport History Review*, n°36, 2005, pp. 154-174.

## **Les sports de raquette et leur histoire**

- Bonhomme Guy, *De la paume au tennis*, Paris, Éditions Gallimard, 1991.
- Castan-Vicente Florys, « Suzanne Lenglen et la définition du professionnalisme dans le tennis de l'entre-deux-guerres », *Le Mouvement Social*, n°254, 2016, pp. 87-101.

- De Saint-Martin Monique, « Une sociabilité mondaine : les débuts du vélocipède et du tennis en France », *Traverse : Zeitschrift für Geschichte*, n°5, 1998, pp. 45-55.
- Grall Julie, « Sport ou pratique enfantine ? La construction manquée du badminton en tant que « vrai sport » en France dans l'entre-deux-guerres », *Staps*, n°107, 2015, pp. 75-89.
- Guillain Jean-Yves, *Histoire du badminton, du jeu de volant au sport olympique*, Paris, Éditions Publibook, 2002.
- Guillain Jean-Yves, « Ville-phare du badminton d'Europe continentale (1898-1914), *Annales de Normandie*, 2003, pp. 147-158.
- Le Faou Yann, « Les « Mousquetaires » ambassadeurs de la France », dans Clastres Patrick, Dietschy Paul (dir.), *Paume et tennis en France, xv<sup>e</sup> - xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2009, pp. 167-181.
- Peter Jean-Michel, « Tennis, « leisure class » et nouvelles représentations du corps à la Belle Époque », *Staps*, n°87, 2010, pp. 45-56.
- Peter Jean-Michel, Tétart Philippe, « L'influence du tourisme balnéaire dans la diffusion du tennis. Le cas de la France de 1875 à 1914 », *Staps*, n°61, 2003.
- Prêtet Bernard, « Le tennis parmi les autres sports au Stade Français, des origines du club à 1939 », dans Clastres Patrick, Dietschy Paul (dir.), *Paume et tennis en France, xv<sup>e</sup> – xx<sup>e</sup> siècle*, Paris, Éditions Nouveau Monde, 2009, pp. 145-156.
- Vivier Christian, « Le geste technique sexué. Réflexion épistémologique appliquée à l'exemple du tennis féminin », dans Robène Luc, Léziart Yvon (dir.), *L'homme en mouvement, Histoire et Anthropologie des techniques sportives*, tome 1, Paris, Éditions Chiron, 2006, pp. 375-403.
- Vivier Christian, Renaud Jean-Nicolas, Vieille-Marchiset Gilles, Tatu Anne, Piva Maïté, « Image de la technique sportive féminine aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles. Les exemples du tennis et de la natation », dans Guido Laurent, Haver, Gianni (dir.), *Images de la femme sportive*, Genève, Éditions Georg, 2003, pp. 145-166.
- Waser Anne-Marie, « La genèse d'une politique sportive. L'exemple du tennis », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 91, n°1, 1992, pp. 38-48.

## **Le ping-pong et son histoire**

- Bauer Thomas, Delisle Hervé, « Un regard sur l'histoire du service », Paris, *Revue EPS*, n°314, 2010, pp. 25-29.
- Devys Jean, *Les 80 ans de la FFTT*, Paris, Éditions FFTT, 2008.

Gomet Doriane, Bauer Thomas, « Les Sports de raquette : les enjeux d'une intégration scolaire tardive », dans Attali Michaël, Saint-Martin Jean (dir.), *À l'école du sport. Épistémologie des savoirs corporels du XIX<sup>e</sup> siècle à nos jours*, Bruxelles, Éditions De Boek, 2014, pp. 291-320.

Jeu Bernard, *Le sport, l'émotion, l'espace*, Paris, Éditions Vigot, 1977.

Lambert René, Sautereau Jacques, *Historique et Technique du tennis de table*, Paris, Éditions Klestone, 1960.

Loctin Pierre, Parmentier Robert, *Le tennis de table*, Bruxelles-Anvers, Éditions ERASME, 1977.

Mousset Kilian, Renaud Jean-Nicolas, « Divertissement de salon ou sport moderne ? Représentations du tennis de table dans L'Auto-Vélo et L'Auto (1900-1939) », *Réseaux*, n°199, 2016, pp. 183-214.

Proust Jack, *Berthe de Ping à Pong*, Montrouge, Éditions FFTT, 1990.

*Regards sur la France*, Paris, Service de Presse, Édition, Information, novembre 1971, pp. 259-262.

Silvain Jean-Marc, « Du divertissement aimable à l'exploit du champion : Ivor Montagu et les bâtisseurs de la Fédération internationale de tennis de table », dans Saint-Martin Jean-Philippe, Terret Thierry (dir.), *Le sport français dans l'entre-deux-guerres. Regards croisés sur les influences étrangères*, Paris, Éditions L'Harmattan, 2000, pp. 69-94.

Silvain Jean-Marc, « Naissance et diffusion du tennis de table dans le département du nord : Itinéraires d'une contagion (1932-1939) », dans Arnaud Pierre, Terret Thierry (dir.), *Le sport et ses espaces, XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions du Comité des travaux historiques et scientifiques, 1998, pp. 157-169.

Silvain Jean-Marc, *Almanach du tennis de table*, Montrouge, Éditions FFTT, 1997.

Silvain Jean-Marc, « Le développement du sport féminin en France dans l'entre-deux-guerres : l'exemple du tennis de table (1927-1939) », dans Arnaud Pierre, Terret Thierry (dir.), *Histoire du sport féminin : histoire et identité*, tome 1, Paris, Éditions L'Harmattan, 1996, pp. 185-198.

## **La mode et son histoire**

Bard Christine, *Les Garçonnes, Modes et fantasmes des Années folles*, Paris, Éditions Flammarion, 1998.

Barthes Roland, *Système de la mode*, Paris, Éditions Seuil, 1976.

- Bouvet Vincent, Durozoi Gérard, *Paris. 1919-1939. Arts, vie et culture*, Paris, Éditions Hazan, 2009.
- König René, *Sociologie de la mode*, Paris, Éditions Petite bibliothèque Payot, 1969, p. 17.
- Lipovetsky Gilles, *L'empire de l'éphémère, La mode et son destin dans les sociétés modernes*, Paris, Éditions Gallimard, 1987.
- Monneyron Frédéric, *La sociologie de la mode, que sais-je ?*, Paris, Éditions PUF, [1<sup>re</sup> édition 2006], 2010.
- Ormen-Corpet Catherine, *Modes XIX<sup>e</sup> – XX<sup>e</sup> siècles*, Paris, Éditions Hazan, 2000.
- Remaury Bruno, Kamitsis Lydia (dir.), *Dictionnaire international de la mode*, Paris, Éditions du Regard, 2004.
- Simmel Georg, *Philosophie de la modernité*, Paris, Éditions Payot et Rivages, 2004.
- Veblen Thorstein, *Théorie de la classe de loisir*, Paris, Éditions Tel/Gallimard, [1<sup>re</sup> édition 1899 ; traduction française Éditions Gallimard, 1970], 1978.
- Veillon Dominique, « Modes », dans Delporte Christian, Mollier Jean-Yves, Sirinelli Jean-François (dir.), *Dictionnaire d'histoire culturelle de la France contemporaine*, Paris, Éditions PUF, 2010, pp. 537-540.
- Veillon Dominique, Ruffat Michèle (dir.), *La mode des sixties*, Paris, Éditions Autrement, 2007.
- Waquet Dominique, Marion Laporte, *La Mode, que sais-je ?*, Paris, Éditions PUF, 2014.
- Yonnet Paul, *Jeux, modes et masses, 1945-1985*, Paris, Éditions Gallimard, 1985.

## **L'histoire de l'école et de l'éducation physique**

- Charpier Francis, « L'éducation physique contre la dégénérescence de la race, fin XIX<sup>e</sup>- début XX<sup>e</sup> siècle », dans Ottogalli-Mazzacavallo, Liotard Philippe (dir.), *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, Éditions AFRAPS, 2012, pp. 145-156.
- Crubellier Maurice, *L'enfance et la jeunesse dans la société française, 1800-1950*, Paris, Éditions Armand Colin, 1979.
- Duval Nathalie, « L'École des Roches, « new school » à la française et spécificité de son internat (1899-1940) », *Revue française de pédagogie*, n°189, 2014, pp. 55-65.
- Duval Nathalie, « Le self-help transposé en milieu français : l'École des Roches et ses élèves (1899-2009) », *Histoire, économie & société*, n°4, 2009, pp. 69-84.

- Duval Nathalie, « L'École des Roches, phare français au sein de la nébuleuse de l'Éducation nouvelle (1899-1944) », *Paedagogica Historica*, n°1 et 2, 2006, pp. 63-75.
- Froissart Tony, « Les Gymnastiques au Carrefour de l'éducation des corps et d'une éducation citoyenne : épistémologie d'une discipline scolaire de 1869 à nos jours », dans Ottogalli-Mazzacavallo, Liotard Philippe (dir.), *L'éducation du corps à l'école. Mouvements, normes et pédagogies, 1881-2011*, Clapiers, Éditions AFRAPS, 2012, pp. 245-260.
- Loudcher Jean-François, Vivier Christian, « Les manuels de gymnastique et d'éducation physique officiels et officialisés (1869-1931) », dans Clément Jean-Paul, Herr Michel (dir.), *L'Identité de l'éducation physique scolaire au XX<sup>e</sup> siècle, entre l'école et le sport*, Clermont-Ferrand, Éditions AFRAPS, 1993, pp. 327-348.
- Mayeur Françoise, « De la Révolution à l'École républicaine », dans Parias Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 3, Paris, Éditions Nouvelle Librairie de France, 1981.
- Prost Antoine, « L'École et la Famille dans une société en mutation, 1930-1980 », dans Parias Louis-Henri (dir.), *Histoire générale de l'enseignement et de l'éducation en France*, tome 4, Paris, Éditions Nouvelle Librairie de France, 1981.

# Tables

## Table des graphiques

Graphique 1 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1900 à 1904. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	7
Graphique 2 : Répartition des compétitions relevées pour les années 1902 et 1903 en fonction des saisons. ....	7
Graphique 3 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1902 à 1919. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	8
Graphique 4 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1919 à 1925 (Arch. BnF, NUMP-1139).....	8
Graphique 5 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1919 à 1931. (Arch. BnF, NUMP-1139).....	8
Graphique 6 : Évolution annuelle du nombre de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT de 1927 à 1931. (Arch. FFTT, non cotées). ....	9
Graphique 7 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1139).....	9
Graphique 8 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1931 à 1934 (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	10
Graphique 9 : Reconstitution du nombre de clubs affiliés à la FFTT à partir de l'évolution annuelle du nombre total de clubs ayant obtenus un numéro d'affiliation à la FFTT dans ses procès-verbaux. (Arch. FFTT, non cotées). ....	10
Graphique 10 : Nombre annuel des nouvelles associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'associations de 1925 à 1934. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	11
Graphique 11 : Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1925 à 1935. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	11
Graphique 12 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1930 à 1935 (Arch. BnF, NUMP-1139). ....	12
Graphique 13 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1930 à 1935. (Arch. BnF, NUMP-1495)..	12

Graphique 14 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées de 1927 à 1935. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	13
Graphique 15 : Statistiques fédérales du nombre de licences. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	13
Graphique 16 : Statistiques fédérales du nombre d'associations affiliées entre 1930 et 1939. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50).....	14
Graphique 17 : Statistiques fédérales du nombre de licences entre 1930 et 1939. <i>Annuaire de la FFTT</i> , 1950, p. 11. (Arch. FFTT, FFTT.ANN.50). ....	14
Graphique 18 : Nombre annuel d'associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1931 à 1939. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314).....	15
Graphique 19 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	15
Graphique 20 : Nombre annuel de numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1931 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495)..	16

## Table des images

Image 1 : Image de la boîte de jeu de <i>Pim-Pam</i> , <i>Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie</i> , n°1, Paris, 1902, p. 8. (BnF, NUMP-6381).....	17
Image 2 : Illustration de la revue <i>La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes</i> , n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).....	18
Image 3 : Partie de l'illustration de la revue <i>La Vie parisienne, mœurs élégantes, choses du jour, fantaisies, voyages, théâtres, musiques et modes</i> , n°39, Paris, 27 septembre 1902, pp. 538-539. (Arch. BnF, NUMP-15542).....	18
Image 4 : Tennis de salon garni de volants, <i>Catalogue Au Bon Marché, Exposition des Étrennes-jouets, pendant tout le mois de décembre</i> , Maison A. (Aristide) Boucicaut, Paris, 1904, p. 4. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-45).....	19
Image 5 : Tennis de salon pouvant contenir un croquet de table, un jeu de grâces etc., <i>Catalogue des Grands Magasins du Louvre, Étrennes, pendant tout le mois de Décembre</i> , 1904, p. 19. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-46-1).....	19
Image 6 : Photo dans <i>Femina</i> , n°323, 1 juillet 1914, p. 383. (Arch. BnF, NUMP-3721).....	19
Image 7 : Illustration dans l'article « Si nous construisions un jeu de tennis de table : Le Ping-Pong », <i>Les Travaux de l'amateur</i> , n°115, décembre 1930, p. 125. (Arch. BnF, NUMP-3708).....	20
Image 8 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue <i>Au Printemps, Jouets-Étrennes</i> , Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées)..	20
Image 9 : Illustration d'une boîte de Ping-Pong Sports dans le catalogue <i>Au Printemps, Jouets-Étrennes</i> , Paris, décembre 1931, p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, non cotées).....	20
Image 10 : Illustration d'une boîte de tennis de table dans le catalogue <i>Aux Galeries Lafayette, Jouets-Étrennes</i> , Mardi 2 décembre et pendant tout le mois, date estimée 1930, p. 12. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.77.5.1).....	21
Image 11 : Encart d'un article dans <i>Match : l'Intran</i> , n°331, Paris, 10 janvier 1933, p. 2. (Arch. BnF, NUMP-3825).....	21
Image 12 : Photographie du match opposant Glanez à Barna, <i>L'Intransigeant</i> , n°19485, Paris, 3 mars 1933, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).....	21



Image 13 : Illustration de Tita Porteret dans « La Vie sportive, Les championnats du monde de ping-pong », <i>Le Matin</i> , n°18163, Paris, 11 décembre 1933, p. 4. (Arch. BnF, NUMP-2127).....	22
Image 14 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », <i>Match : l'intran</i> , n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).....	22
Image 15 : Dessin de René Pellos dans « Pingpongomanie », <i>Match : l'intran</i> , n°283, Paris, 9 février 1932, p. 3. (Arch. BnF, NUMP-3825).....	23
Image 16 : Illustration de Tich-tennis, <i>Revue du tennis et du ping-pong, Organe officiel de la Fédération française de lawn-tennis et de la Fédération de tennis de table</i> , n°89, 1 juin 1933, p. 29. (Arch. Musée Tenniseum FFT © droits réservés, JO.02.33).....	23
Image 17 : Illustration J.L Beuzon, <i>Partie de ping-pong</i> , date estimée : années 1930. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 2006.34.29). ....	24
Image 18 : <i>Catalogue Au Bon Marché, Jouets, Maison A. Boucicaut</i> , 1933, page de couverture. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.81-97-1).....	24
Image 19 : <i>Catalogue Au Printemps, Jouets-Étrennes, décembre 1932</i> , p. NP. (Arch. Musée du Jouet Poissy ©, C.74.208.1).....	25
Image 20 : Photographie de <i>L'Intransigeant</i> sans information, dans « La Compétition nationale de Ping-Pong organisée par l'Intran et Match, En France et en Afrique du Nord, plus de 25.000 joueurs ont disputé hier les épreuves du premier tour éliminatoire », <i>L'Intransigeant</i> , n°20203, Paris, 22 février 1935, p. 1. (Arch. BnF, NUMP-5357).....	25
Image 21 : Photo A. Bienvenu en page de couverture dans <i>Les Jeunes</i> , n°669, Paris, 13 janvier 1935, p. NP. (Arch. BnF, NUMP-15487). ....	26
Image 22 : Photographie de André Kertesz mettant en scène le Comte de la Rozière lors d'une partie de ping-pong dans le château de Gaulaincourt, dans <i>Vogue</i> , septembre 1934, p. 28. (Arch. BnF, NUMP-11976). ....	26
Image 23 : Publicité « L'Intra-Tourisme », dans <i>L'Intransigeant</i> , n°19964, Paris, 29 juin 1934, p. 9. (Arch. BnF, NUMP-5357). ....	27
Image 24 : Image de jeunes en train de faire une partie de ping-pong en arrière plan dans « L'Auberge de Jeunesse de Toulouse », <i>Le Populaire</i> , n°5612, Paris, 27 juin 1938, p. 6. (Arch. BnF, NUMP-6515). ....	27
Image 25 : Affiche de la boîte de jeu Tennis de Salon, non datée, date estimée 1900. (Arch. Musée Nat. Sport ©, 84.74.5). ....	28

Image 26 : Illustration, Auteur non identifié, « Nos nouveautés, Pim-Pam », <i>Revue des Inventions Modernes et des produits nouveaux du commerce et de l'industrie</i> , n°1, Paris, 1902, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-6381). .....	28
Image 27 : Illustrations dans Blanchon Henri-L. Alphonse, <i>Comment on orne, on entretient et on répare sa maison à la ville et à la campagne</i> , Paris, Éditions Hetzel, 1908, pp. 259-264. (Arch. BnF, NUMM- 5612432). .....	29
Image 28 : Liste des établissements où l'on peut s'inscrire, <i>L'Intransigeant</i> , n°19453, Paris, 30 janvier 1933, p. 7. (Arch. BnF, NUMP-5357). .....	30

## Table des tableaux

Tableau 1 : Brevets déposés en lien avec le ping-pong en 1902, dans l'ouvrage, <i>République française, Office National de la Propriété Industrielle, Brevets d'Invention, Tables des brevets et certificats d'addition imprimés</i> , 1902, pp. 612-615. (Arch. INPI, non cotées). .....	31
Tableau 2 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1919 à 1925. ....	32
Tableau 3 : Nombre de clubs au sein de la FFTT selon les numéros d'affiliation entre 1927 et 1931. ....	33
Tableau 4 : Boîtes de jeu de ping-pong dans les catalogues d'étrennes des grands magasins parisiens de 1926 à 1931. ....	34
Tableau 5 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF lors de la saison 1932/1933. ....	34
Tableau 6 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1932 à 1933. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	35
Tableau 7 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1932 et 1935. ....	35
Tableau 8 : Classification des sièges sociaux des associations déclarant pratiquer le ping-pong ou le tennis de table dans les déclarations d'association de 1933 à 1935. Dans le <i>Journal officiel de la République française, Lois et décrets</i> . (Arch. BnF, NUMP-5314). ....	36
Tableau 9 : Nombre de tables dans les sièges sociaux des clubs affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933. ....	36
Tableau 10 : Nombre de joueurs par discipline ayant pris part à des épreuves officielles dans les rapports moraux du congrès fédéral de la FGSPF entre 1934 et 1939. ....	36
Tableau 11 : Nombre de fédérations ou départements à prendre part au critérium national au sein de l'UFOLEP en 1935 et 1939. ....	37
Tableau 12 : Numéros citant au moins une fois l'activité au sein du journal <i>Le Figaro</i> de 1854 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495) et du journal <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes de 1899 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-1495). ....	38
Tableau 13 : Nombre de clubs ayant obtenu un numéro d'affiliation au sein de la FFTT entre 1927 et juillet 1933. ....	51

Tableau 14 : Évolution du nombre de clubs de ping-pong dans le <i>Journal officiel de la République française. Lois et décrets</i> de 1880 à 1939. (Arch. BnF, NUMP-5314).....	57
Tableau 15 : Nombre de clubs, sociétés ou groupements relevé dans <i>L'Ouest-Éclair</i> édition de Rennes en 1932. (Arch. BnF, NUMP-1495).....	82
Tableau 16 : Nombres de tables par clubs de ping-pong affiliés à la FFTT entre 1932 et 1933. ....	83

## Table des matières

<b>Partie I. Reproductions des sources .....</b>	<b>6</b>
<b>Graphiques.....</b>	<b>7</b>
<b>Sources iconographiques.....</b>	<b>17</b>
<b>Tableaux .....</b>	<b>31</b>
<b>Partie II. Corpus des sources mobilisées .....</b>	<b>90</b>
<b>Archives Nationales .....</b>	<b>90</b>
1. Bibliothèque Nationale de France .....	90
1.1. Sources numériques imprimées issues de la plateforme Gallica.....	90
1.2. Sources imprimées.....	101
2. Archives Nationales du Monde du Travail à Roubaix .....	102
2.1. Sources imprimées et manuscrites .....	102
2.1.1. Fonds UFOLEP et USEP.....	102
2.1.2. Fonds FGSPF.....	103
2.1.3. Fonds FSGT .....	105
3. Archives Nationales du site de Pierrefitte-sur-Seine .....	106
3.1. Sources imprimées et manuscrites .....	107
3.1.1. Fonds de Moscou (Ligue d'enseignement, UFOLEP) .....	107
3.1.2. Fonds du Sport scolaire et universitaire .....	108
3.1.3. Fonds de l'Exposition internationale de 1937 à Paris.....	109
3.1.4. Fonds de l'Académie de Paris. Archives relatives à l'enseignement secondaire (1870-1970) .....	110
4. Archives du Musée National du Sport à Nice.....	110
4.1. Sources filmiques.....	110
4.2. Sources iconographiques .....	110
4.3. Sources imprimées et manuscrites .....	111
4.4. Objets .....	113
<b>Archives Départementales .....</b>	<b>114</b>
5. Archives Départementales d'Ille-et-Vilaine .....	114
5.1. Sources imprimées et manuscrites .....	114
5.1.1. Série 5T Sport .....	114
5.1.2. Série 4M Police, police administrative.....	114
5.1.3. Série 2P Contributions directes .....	115
5.1.4. Séries diverses.....	115
6. Archives de Paris .....	116
6.1. Sources imprimées et manuscrites .....	116
6.1.1. Série Archives Fiscales / Contributions Indirectes .....	116

7.	Archives Départementales de Saint-Quentin-en-Yvelines.....	116
7.1.	Sources imprimées et manuscrites .....	117
7.1.1.	Série 3K Recueils des actes administratifs de la préfecture .....	117
7.1.2.	Série 6M Police administrative.....	117
	<b>Archives Municipales .....</b>	<b>117</b>
8.	Archives Municipales de Rennes.....	117
8.1.	Sources imprimées et manuscrites .....	118
8.1.1.	Série I Police, hygiène publique, justice.....	118
8.1.2.	Fonds privés Association La Tour d’Auvergne/Série Z .....	118
8.1.3.	Archives privées .....	118
8.1.4.	Archives contemporaines .....	118
8.1.5.	Bibliothèque .....	119
	<b>Archives Privées.....</b>	<b>119</b>
9.	Archives de l’Assistance Publique des Hôpitaux de Paris .....	119
9.1.	Sources imprimées et manuscrites .....	119
9.1.1.	Boîte 760 Foss 3.....	119
9.1.2.	Boîte 760 Foss 4.....	119
9.1.3.	Boîte 760 Foss 6.....	119
9.1.4.	Boîte 760 Foss 7.....	119
9.1.5.	Boîte 760 Foss 10.....	120
9.1.6.	Boîte 760 Foss 17 .....	120
9.1.7.	Boîte 760 Foss 21 .....	120
9.1.8.	Boîte 760 Foss 23.....	120
9.1.9.	Boîte 762 Foss 8.....	120
9.1.10.	Boîte 762 Foss 12 .....	120
9.1.11.	Boîte 762 Foss 15 .....	120
9.1.12.	Boîte 762 Foss 16 .....	121
9.1.13.	Boîte 762 Foss 18.....	121
9.1.14.	Boîte 765 Foss 11 .....	121
9.1.15.	Boîte 769 Foss 2.....	121
9.1.16.	Boîte 769 Foss 3.....	121
9.1.17.	Boîte 769 Foss 7 .....	121
9.1.18.	Boîte 769 Foss 11 .....	122
9.1.19.	Boîte 770 Foss 3.....	122
9.1.20.	Boîte 771 Foss 2.....	122
9.1.21.	Boîte 771 Foss 3.....	122
9.1.22.	Boîte 771 Foss 9.....	122
9.1.23.	Boîte 771 Foss 11 .....	122
9.1.24.	Boîte 771 Foss 13 .....	122

9.1.25. Boîte 828 Foss 76 .....	123
10. Centre de documentation du Musée des Arts Décoratifs à Paris .....	123
10.1. Sources imprimées .....	123
11. Archives de la Fédération Française de Tennis de Table .....	124
11.1. Sources imprimées .....	124
11.2. Sources manuscrites .....	124
11.3. Sources imprimées et objets dans le Musée de la FFTT .....	125
12. Archives du Groupe Galeries Lafayette à Paris .....	125
12.1. Archives imprimées .....	125
12.2. Archives manuscrites .....	128
13. Archives du Musée du Jouet à Poissy .....	129
13.1. Sources imprimées .....	129
13.1.1. Boîte catalogues Magasin Au Bon Marché (1900-1949) .....	129
13.1.2. Boîte catalogues Magasin Au Printemps (1900-1945) .....	131
13.1.3. Boîte catalogues Grand Bazar de l'hôtel de ville, Aux Trois Quartiers, À la ménagère, Le paradis des enfants (1900-1949).....	132
13.1.4. Boîte catalogues Magasin à la Samaritaine (1900-1949) .....	133
13.1.5. Boîte catalogues Magasin du Louvre (1900-1949).....	134
13.1.6. Boîte catalogues Magasin Aux Galeries Lafayette (1900-1949) .....	135
13.2. Objets.....	135
14. Archives du Musée Tenniseum de la Fédération Française de Tennis.....	136
14.1. Sources imprimées .....	136
15. Archives du Musée virtuel de la Fédération Internationale de Tennis de Table.....	137
15.1. Sources numériques .....	137
16. Archives de l'Institut National du Sport, de l'Expertise et de la Performance .....	138
16.1. Sources imprimées .....	138
17. Archives de l'Institut National de la Propriété Industrielle à Courbevoie .....	138
17.1. Sources imprimées .....	138
18. Archives de la Collection Privée de Mousset Kilian .....	139
18.1. Sources imprimées et manuscrites .....	139
19. Archives de la Collection Privée de Loudcher Jean-François.....	139
19.1. Sources imprimées et manuscrites .....	139
20. Archives de la Préfecture de Police de Paris .....	142
20.1. Sources imprimées et manuscrites .....	142
20.1.1. Série B Cabinet du Préfet de police.....	142
20.1.2. Série C Mains courantes des commissariats .....	142
20.1.3. Série D Administration de la Préfecture de police .....	143
21. Archives du site internet Projet Demeny.....	143

21.1. Sources numérisées .....	143
22. Archives du site internet Légifrance.....	144
22.1. Sources numériques .....	144
<b>Partie III. Bibliographie .....</b>	<b>145</b>
<b>Méthodologie : histoire culturelle .....</b>	<b>145</b>
<b>Histoire générale de la France .....</b>	<b>145</b>
<b>Histoire économique et sociale de la France.....</b>	<b>147</b>
<b>Histoire des cafés.....</b>	<b>148</b>
<b>Histoire du sport et des jeux.....</b>	<b>149</b>
<b>Historiographie de l'histoire du sport.....</b>	<b>153</b>
<b>Les sports de raquette et leur histoire .....</b>	<b>153</b>
<b>Le ping-pong et son histoire.....</b>	<b>154</b>
<b>La mode et son histoire.....</b>	<b>155</b>
<b>L'histoire de l'école et de l'éducation physique .....</b>	<b>156</b>
<b>Tables .....</b>	<b>158</b>
<b>Table des graphiques .....</b>	<b>158</b>
<b>Table des images.....</b>	<b>160</b>
<b>Table des tableaux .....</b>	<b>163</b>
<b>Table des matières .....</b>	<b>165</b>



Résumé : Du jeu de société dans les salons mondains au début du XX<sup>e</sup> siècle au sport couru des années 1932 et 1933, ce jeu de balle casse une représentation réductrice et vestimentaire de la mode. Le ping-pong, qui est à l'origine une simple boîte de jeu, connaît deux forts engouements au cours de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. En 1902, la mode est au divertissement de salon prétexte à la distinction sociale. Prenant place après les dîners de la Haute bourgeoisie, la droiture du corps est de rigueur. Le jeu respecte un code de galanterie qui en fait un jeu lent. Sa mode s'estompe dès 1903 lorsque le jeu se démocratise à la petite et moyenne bourgeoisies. Vivotant en tant que jeu de salon anodin, le ping-pong réapparaît comme une nouveauté en 1932 et 1933. Il est décrit comme un spectacle sportif à l'image de ses champions, de leurs prouesses techniques et des efforts physiques. Il prend également la forme d'une mode populaire en gonflant les rangs du sport ouvrier. Cette reconnaissance sportive dans les représentations sociales est effective quelques années après son institutionnalisation. Discours monolithique, la mode cache et relance aussi d'autres vogues. Une réminiscence bourgeoise en fait un jeu prisé des lieux de villégiature. Il se développe également au travers des cafés. L'apogée passée, le ping-pong « sport » perd des effectifs dans les fédérations au milieu des années 1930. Son image sportive chancelle. Elle s'explique par la place difficilement mesurable du jeu informel qui contente les pratiquants. Ce divertissement est alors autant perçu comme un jeu de détente qu'il constitue une manière informelle de faire du sport en dehors des institutions.

Mots clefs : Ping-Pong, Tennis de table, Mode, Sport, Jeu, XX<sup>e</sup> siècle

Title : The fashion of ping-pong from 1901 to 1939 : from a worldly salons' game to a modern sport.

Abstract : From the board game in the worldly salons in the beginning of the 20th century to the sought-after sport in 1932 and 1933, this ball game breaks a reductive representation of fashion, mostly about clothing. Ping-pong, which is originally a simple game box, knows two major popular movements during the first half of the 20th century. In 1902, the trend is about salon entertainment, a pretext for social distinction. Taking place after dinners in the wealthy bourgeoisie, straightness of the body is required. This game respects the gallantry code, which makes it a slow game. Its popularity in the upper class fades from 1903 when the game knows a democratisation in the petty bourgeoisie and the middle class. Eking out as a trivial salon game, ping-pong reappears as a novelty in 1932 and 1933. It is described as a sporting show magnified by its champions, their technical feats and physical efforts. It also gains in popularity as it enters the habits of the working class. This sporty recognition in social representations is effective a few years after its institutionalisation. Monolithic vision, fashion also hides and revives other tendencies. A bourgeois reminiscence makes it a popular game in the holiday destinations. It also expands in the coffee shops. Once passed its height, ping-pong as a « sport » loses members in the federations in the middle of the 1930s. Its sporty image falters. This phenomenon explains itself by the hardly measurable place of the informal game, which satisfies the players. This entertainment is perceived as a relaxing game, as an informal way to practice sport out of the institutions.

Keywords : ping-pong, table tennis, fashion, sport, game, 20th century